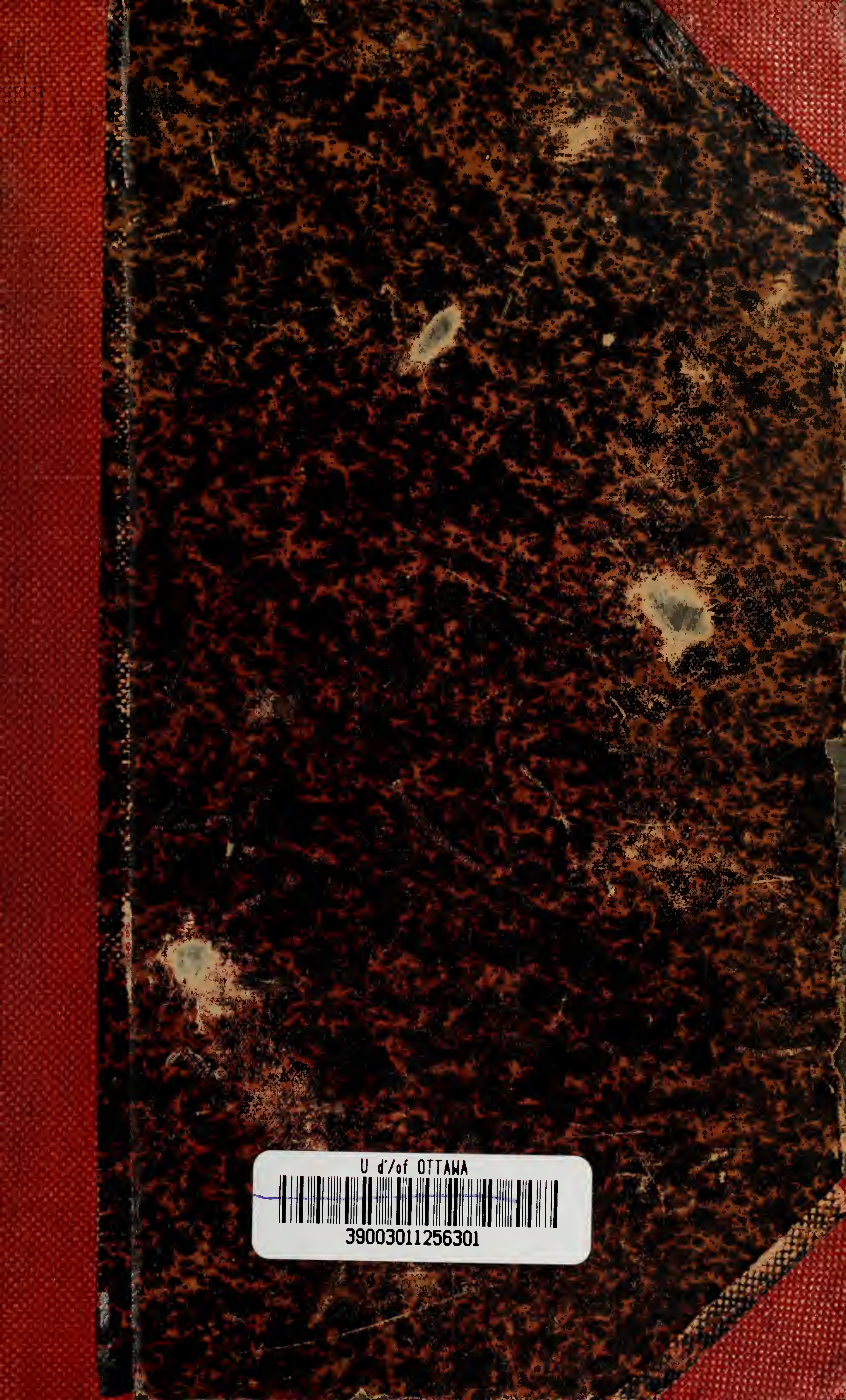
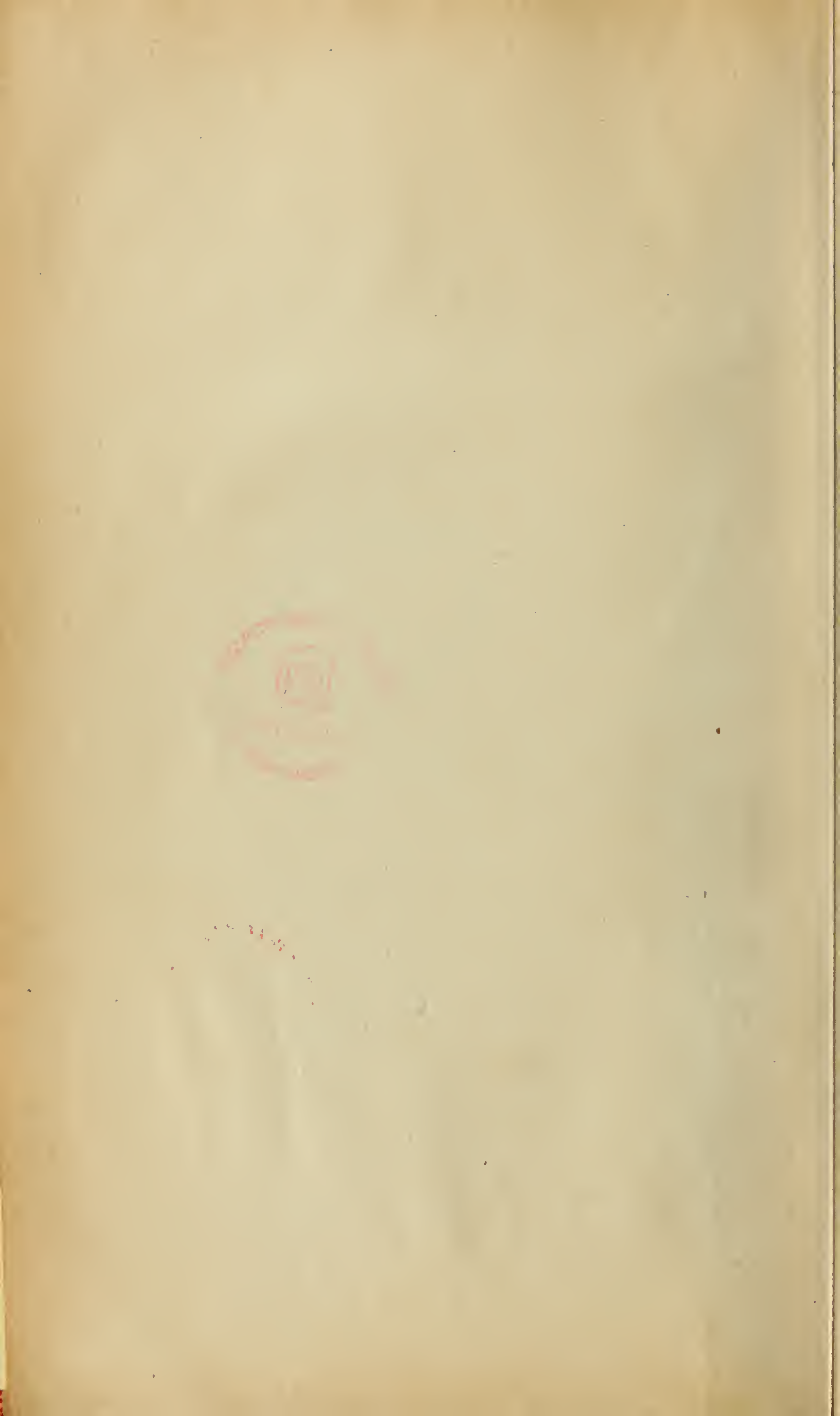

U d'/of OTTAWA
39003011256301





VIE

DE

S^T JEAN BERCHMANS



TYPOGRAPHIE FIRMIN-DIDOT ET Cie. — MESNIL (EURE).



Notre-Dame de Montaigu, au commencement du XVII[e] siècle.

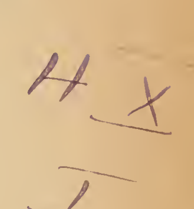
VIE



DE

S[T] JEAN BERCHMANS

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS



PAR

Le P. L.-J.-M. CROS

DE LA MÊME COMPAGNIE

QUATRIÈME ÉDITION





PARIS

P. LETHIELLEUX, ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10

—

1894





Né en 1599, Berchmans a vécu à Diest ou à Malines jusqu'à la fin de l'année 1618, et à Rome, du 31 décembre 1618 au 13 août 1621, jour de sa sainte mort. Le récit de sa vie se divise donc naturellement en deux parties : Berchmans en Belgique (Diest ou Malines), Berchmans à Rome.

Les faits ont été puisés aux meilleures sources. Les principales sont :

1. Summarium super signatura commissionis introductionis causæ venerabilis servi Dei Joannis Berchmans. — *C'est l'ensemble des dépositions juridiques recueillies pour la béatification, en 1622, 1623 et 1742.* — Romæ, 1745.

2. Positio super virtutibus. — Romæ, 1838. — *C'est le travail juridique fait sur les pièces du procès, afin d'établir, dans le détail, l'héroïcité des vertus de Jean Berchmans.*

3. Summarium super dubio an constet de virtutibus theologalibus, etc. — Romæ, 1839. — *C'est un travail sem-*

blable au précédent, mais où se trouvent cités des extraits plus étendus des procès de 1622 et de 1623.

4. Nova positio super virtutibus. — Novissima positio super virtutibus. — Summarium additionale. — Novissimum summarium additionale, etc. — *Ce sont des résumés de dépositions juridiques, classés avec méthode; les débats des promoteurs de la foi et des postulateurs de la cause; des éclaircissements sur des faits douteux, etc.* — Romæ, 1831, 1841 et 1842.

5. Vita del Beato Giovanni Berchmans della Compagnia di Gesù, scritta dal P. Virgilio Cepari. — *Édition de 1865, augmentée par le P. Boero, postulateur de la cause. Le P. Cépari fut, à Rome, supérieur et confesseur de Berchmans. L'œuvre du P. Cépari est parfaite; mais il l'a composée pour des religieux, et, dès lors, il y a négligé des faits pleins d'intérêt et d'instructions pour d'autres classes de lecteurs, et en particulier pour la jeunesse des écoles.*

6. La vie de Jean Berchmans, de la Compagnie de Jésus, par le P. Nicolas Frizon, de la Compagnie de Jésus.— *Elle fut imprimée en France, au commencement du dix huitième siècle, et depuis on l'a réimprimée très souvent et traduite en plusieurs langues.*

7. Vita venerabilis servi Dei Joannis Berchmans e Societate Jesu, italice scripta, a P. Virgilio Cepario, latine reddita a P. Hermano Hugone, S. J. — Lovanii, 1853. — *C'est la traduction latine du P. Cépari, mais enrichie de précieuses annotations et d'un appendice plus précieux encore. Le P. Édouard Carpentier, bollandiste, a édité le travail du P. Hugon, après avoir ramené le texte latin à la reproduction rigoureuse du texte original.*

8. Le bienheureux Jean Berchmans, sa vie, ses vertus

et ses miracles, par le P. Deynoodt, S. J. — Bruxelles, 1865. — *Les faits principaux sont bien condensés dans ce livre d'une centaine de pages, et l'on y trouve plusieurs documents inédits sur la vie de Berchmans à Malines, etc.*

9. Mechelen en Berchmans, door C.-F. Waldack, S. J. (Malines et Berchmans, par le P. Waldack, S. J.) — Malines, 1865. — *Cette brochure, de 16 pages in-8°, révèle d'autres faits relatifs aux années que le Bienheureux passa à Malines. Le R. P. Rémi de Buck, bollandiste, n'a pas dédaigné de traduire, pour notre usage, les principales pages du livre flamand, et d'y ajouter quelques savantes notes historiques.*

10. Vie du bienheureux Jean Berchmans, de la Compagnie de Jésus, par le P. Vanderspeeten, de la même Compagnie. — Louvain, 1865. — *Les* Études historiques et religieuses (*mars, 1866*) *apprécient en ces termes ce beau travail : « Le P. Vanderspeeten vient de retracer l'histoire complète du nouveau Bienheureux, avec tout l'amour d'un compatriote, tout le zèle pieux d'un frère, et, disons-le pour achever d'un mot l'éloge, tout le savoir d'un bollandiste. Un appendice considérable donne les pièces justificatives les plus intéressantes. Les sources auxquelles a puisé le nouveau biographe sont d'abord le P. Cépari, le seul véritable historien de Berchmans jusqu'à ce jour; puis les Actes de béatification,... et enfin un précieux manuscrit de la bibliothèque royale de Belgique, renfermant les témoignages des compagnons de noviciat de Jean Berchmans, des lettres écrites à son sujet, quelques-unes de ses compositions de classe, sept ou huit de ses propres lettres; le tout certifié conforme aux originaux par l'autorité ecclésiastique. Grâce à cette heureuse découverte, le livre du P. Vanderspeeten ac-*

quiert une importance à part, qui le met d'emblée au dessus de toutes les biographies plus ou moins calquées sur l'ouvrage original de Cépari ».

11. *La* Collection des Précis historiques (*années 1852 à 1892*). — *On y trouve des documents que l'on chercherait vainement ailleurs.*

12. B. Joannis Berchmans e Societate Jesu spicilegium asceticum, omnia complectens B. Adolescentis scripta. — Edebat notisque illustrabat Hubertus Prosper Vanderspeeten, S. J. sacerdos, 1868.

13. Vita di S. Giovanni Berchmans, della Compagnia di Gesu, Descritta dal P. Nicola Angelini, — S. J. Roma, 1888.

Le Père Angelini a pu enrichir son œuvre de nombreux et très précieux extraits des procès manuscrits.

Nous nous fîmes un devoir de soumettre au jugement de Mgr Dechamps, archevêque de Malines, la deuxième édition de notre Vie du Bienheureux Jean Berchmans. *Le très docte et tres pieux pontife daigna nous répondre :*

Mon Révérend Père,

En m'envoyant la nouvelle édition de la Vie du Bienheureux Jean Berchmans, que vous venez de publier, vous avez acquis un double droit à ma reconnaissance. Je vous suis, d'abord, personnellement obligé pour cette attention bienveillante, et je vous dois, de plus, des remerciements au nom des catholiques belges, pour le soin et le succès avec lequel vous avez dépeint les aimables traits de leur saint compatriote.

Nous possédions déjà d'excellentes histoires de Berchmans, et vous nous aviez donné vous-même un récit, plein d'intérêt dans sa brièveté, des faits qui ont si bien rempli cette courte existence. Mais ce modèle est si parfait, qu'il ne saurait être trop étudié.

Animé par la plus puissante de toutes les inspirations, celle d'un

amour né de la fraternité et divinisé par la Foi, vous avez remis votre ouvrage sur le métier, et vous avez produit une œuvre nouvelle, incomparablement supérieure à la première.

Vous avez su tirer un excellent parti du travail de vos devanciers, et vous avez puisé dans les procès de la béatification du saint jeune homme des détails, qui revêtent d'un vrai charme le récit d'une vie que sa perfection même semblerait condamner à la monotonie. Vous avez ainsi très heureusement déjoué les efforts que Berchmans n'a cessé de faire pour ne pas se laisser remarquer, et tandis qu'il s'est fait une règle de chercher sa perfection dans la vie commune, vous avez parfaitement fait comprendre à vos lecteurs que la vie commune ainsi entendue est la perfection la plus rare.

En contribuant à répandre ce grand enseignement, que Berchmans semble avoir spécialement reçu pour mission d'inculquer aux chrétiens, vous acquérez, mon Révérend Père, la plus précieuse des récompenses que puisse ambitionner votre zèle.

Puisque vous me demandez, en outre, ma bénédiction, je vous la donne de grand cœur. Notre Seigneur, je n'en doute pas, y joindra la sienne, et fera porter les fruits les plus abondants à votre nouveau livre et à tous vos autres travaux.

† VICTOR-AUGUSTE, archevêque de Malines.

Rome, 29 mai 1870.

Mgr Dechamps aurait, croyons-nous, béni sur la terre, et du ciel, nous l'espérons, il bénira cette édition nouvelle de la Vie *du saint de Malines : elle est, en effet, plus riche que la précédente d'édifiants récits.*



Haec tria mihi carissima cum his libenter moriar.

Imp. René Lecomte

LIVRE PREMIER

LE B. JEAN BERCHMANS EN BELGIQUE

CHAPITRE PREMIER.

PREMIÈRES ANNÉES DU BIENHEUREUX JEAN.

(1599-1609).

Diest est une petite ville du Brabant méridional, bâtie sur le Demer, à cinq lieues de Louvain et à dix lieues de Bruxelles. Au seizième siècle, elle avait le titre de baronnie. C'est là que, dans une modeste maison de la rue de Béveren, debout encore de nos jours, naquit Jean Berchmans, le saint jeune homme dont nous écrivons la vie.

La maison natale de Jean appartenait à la famille maternelle du saint : son père n'en fut jamais que le locataire. De l'enseigne qui probablement s'y voyait peinte on l'appela d'abord *la Lune d'Or*. Plus tard on lui donna le nom gracieusement symbolique de *Petit-Soleil* (*Kleine zon*), qu'elle porte encore aujourd'hui.

Les propriétaires qui, durant plus de deux siècles, se sont succédé au *Petit-Soleil,* ont tous révéré le souvenir du Bienheureux, et si la façade antique a dû être rajeunie, on retrouve du moins intacte la *chambre du bienheureux Jean*, que la piété des possesseurs actuels, les fabriciens de l'église Saint-Sulpice, a déjà convertie en un riche sanctuaire.

Le bienheureux Jean fut le premier fruit de l'union chrétienne de Jean-Charles Berchmans et d'Élisabeth Vanden-Hove (Élisabeth Dujardin). Jean-Charles Berchmans était lui-même le

quatrième des sept enfants de Jean Berchmans et de Marie Van Steyvoirt; et Élisabeth Vanden-Hove, la cinquième des neuf enfants d'Adrien Vanden-Hove et de Marie Vleugels. Dire les bénédictions de Dieu sur l'union des aïeux, c'est révéler leurs vertus, et faire pressentir les vertus de leurs fils.

Le curé de Notre-Dame de Diest, dans une déposition juridique envoyée à Rome, vers 1623, fait en deux mots le plus magnifique éloge de Jean-Charles Berchmans : « C'était, dit-il, un homme accompli, *vir optimus* ». — Le bienheureux Jean écrira lui-même plus tard à sa digne mère qu'une couronne lui est préparée au ciel, parce que, au prix de bien des douleurs et de bien des larmes, elle a élevé ses fils dans la crainte du Seigneur; et tous les habitants de Diest eussent ratifié l'hommage que plusieurs d'entre eux rendirent à la vertu et au zèle pieux de ces parents chrétiens : « Berchmans, disent-ils, eut un père et une mère de grand mérite. Tant qu'ils vécurent, ils eurent pour les intérêts spirituels et temporels de leurs enfants un zèle à la hauteur de leurs obligations, et ils s'y dévouèrent dans une mesure qui égalait leur courage, mais dépassait de beaucoup leurs ressources et leurs forces » (1).

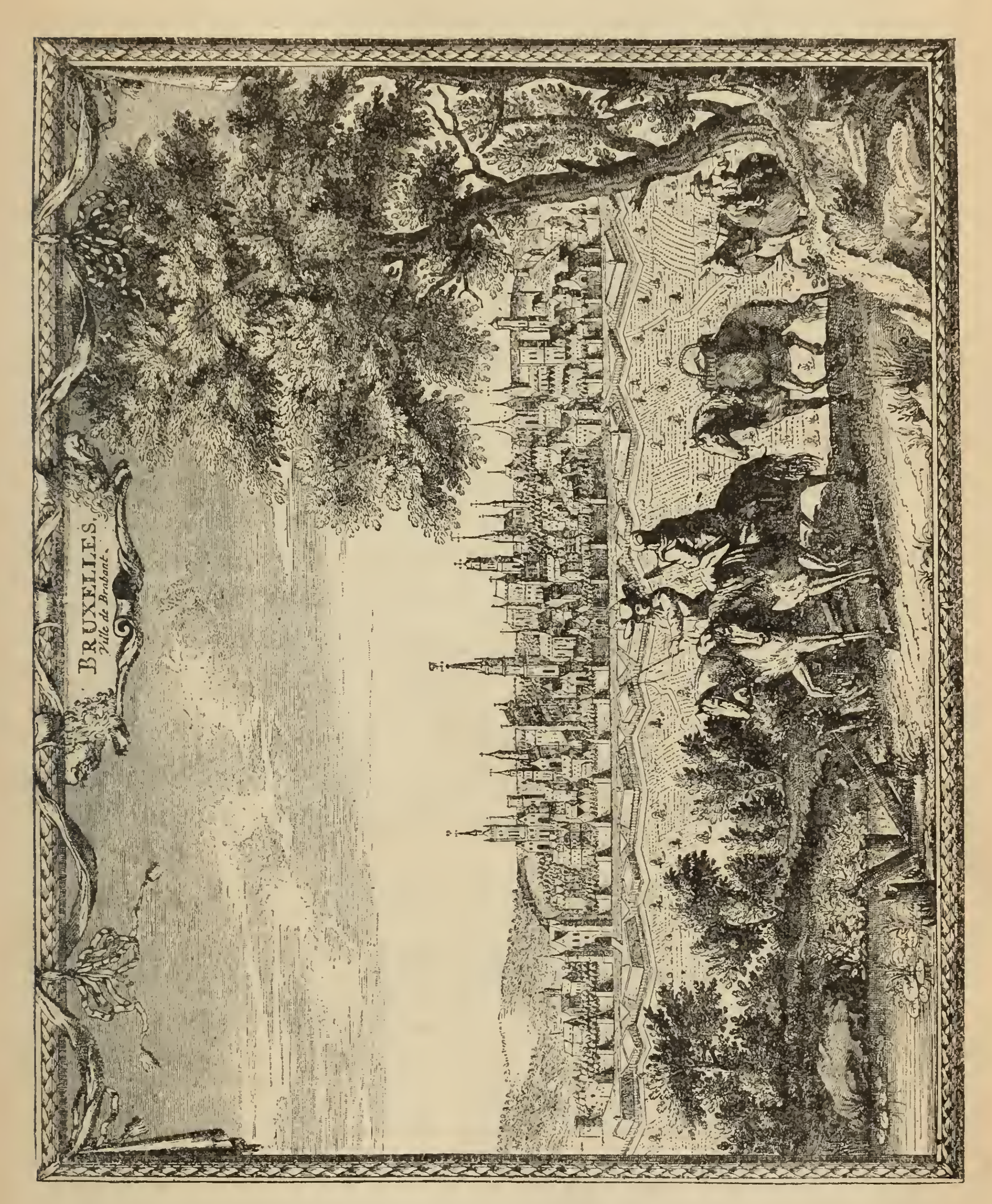
Riches, en effet, des dons du ciel, les parents du Bienheureux l'étaient beaucoup moins des biens de la terre (2). Jean-Charles Berchmans, qui dès l'enfance s'était préparé par l'étude des lettres à une condition libérale, s'était vu contraint d'exercer les professions de tanneur et de cordonnier, et n'avait guère d'autres ressources que celles qu'il retirait de son travail.

Sa famille était pourtant une des plus anciennes et des plus honorables de Diest, et les malheurs qui l'appauvrirent ne purent lui enlever la considération publique. Le nom des Berchmans se trouve souvent mêlé à ceux des magistrats de la ville : l'aïeul paternel de Berchmans était, en 1593, un des sept schemats désignés par le prince. Un des oncles du Bienheureux, Charles Berchmans, fut même plus tard nommé consul ou bourgmestre de Diest. Son père remplit la charge de schemat et celle

(1) « *Quamdiu vixerunt ambo, (proles) bonis moribus et litteris imbuendas... curarunt raro utique paternæ pietatis zelo, verùm longè majore animo quàm viribus* ».

(2) « *Parentes habuit honestate magis et virtute, quam genere aut opibus illustres...* » — P. Guillaume Bauters.

de président des décemvirs ou conseillers populaires choisis par le bourgmestre : — « Les concitoyens de Charles Berchmans,



Bruxelles, au commencement du XVIIe siècle.

dit un contemporain, honorèrent toujours en lui un défenseur de la justice, un protecteur éclairé du droit » (1).

(1) Le père de Jean Berchmans remplissait encore, dans l'église de Saint-Sulpice, un office qu'on peut assimiler à celui de marguillier : « ... *Patre viro perhonesto... Matre fæmina optima et pientissima... Pater et magistratu, et ædilitate sacra majoris templi perfunctus est* ». — Valère Van Stiphout, professeur du B. Jean.

Élisabeth Vanden-Hove appartenait à une famille plus recommandable encore, et peut-être anoblie : le blason, du moins, et des monuments encore existants produisent ses armoiries (1).

Mais à la maison des Berchmans, comme à la maison des Vanden-Hove, Dieu donna une illustration plus précieuse : il s'y choisit, en divers temps, des ministres pour ses autels : Mathias Berchmans était, du vivant même du Bienheureux, chanoine régulier de l'abbaye d'Averbode, de l'ordre de Prémontré; Paul Berchmans fut curé de Wabbekom; Adrien et Henri Vanden-Hove, deux oncles maternels du Bienheureux, se consacrèrent à Dieu dans l'état ecclésiastique, et le premier administra longtemps la paroisse de Freren. Plusieurs saintes femmes des deux maisons, entre autres Hélène van Enckevort, cousine germaine du Bienheureux, se vouèrent à Dieu dans la vie religieuse; d'autres vécurent retirées du monde, dans des béguinages : Catherine et Marie Berchmans, deux tantes paternelles du Bienheureux, et Anne Berchmans, sa cousine germaine, vivaient saintement au béguinage de Diest (2).

Le bienheureux Jean naquit le 13 mars 1599. En cette année, le 13 mars était un samedi, un jour consacré à la très sainte Vierge. Ainsi Marie semblait prendre, dès sa naissance, sous sa protection spéciale, un enfant qui devait l'aimer d'un si filial amour.

Le dimanche, 14 mars, comme l'attestent les registres de

(1) Adrien Vanden-Hove, le père d'Élisabeth, était un des deux consuls ou bourgmestres de Diest, en 1592. Anne, sœur d'Élisabeth, épousa un commandant de cavalerie dans l'armée impériale, et son fils, Adrien van Enckevort, cousin germain du Bienheureux, devint général dans les mêmes armées. Par une autre sœur d'Élisabeth, les Vanden-Hove s'allièrent aux Van der Straeten, seigneurs de Dorne, et par une cousine germaine à Jean Quints, receveur et échevin de Diest. Le tombeau de Jean Quints et de la proche parente du Bienheureux, qui porte le nom de sa mère, se voit encore à l'église de Saint-Sulpice, à Diest. Sur ce tombeau sont gravées les armes de la famille Vanden-Hove, unies à celles des Witten : à gauche, sur un fond azur, deux lis d'argent; à droite, dans un carré argent, trois fleurs rouges à cinq feuilles. L'écusson de droite est celui des Witten, une des familles les plus honorables de Diest, alliée aux Berchmans par l'aïeule paternelle du Bienheureux. La bisaïeule maternelle, Catherine Cools, le rattachait encore à une autre des familles distinguées de la cité.

(2) Le béguinage de Diest, que le célèbre archevêque de Malines, Mathias Hovius, appelle la *gloire et la perle des béguignages*, avait dû sa réputation de sainteté aux sages règlements du saint prêtre Eschius, qui fut le précepteur du B. Pierre Canisius. Les béguines de Belgique ne font pas de vœux de religion, mais elles promettent de garder la chasteté tout le temps qu'elles feront partie de l'association. — On trouvera dans les *Études historiques et théologiques* (avril 1865), un beau travail de R. P. Nampon, S. J., sur les béguinages de Belgique.

l'église Saint-Sulpice, l'enfant reçut le baptême. Il eut pour parrain un ami des Berchmans, Adrien Claes, et pour marraine sa grand'tante paternelle, Gertrude Van Steyvoirt : « Le baptême, dit un pieux historien de Berchmans, sembla n'être différé jusqu'au dimanche que pour faire du jour dédié à la résurrection de Notre Seigneur celui de la régénération de son serviteur. Il fut appelé Jean, par une particulière disposition de la Providence, qui en voulut faire un autre Jean-Baptiste, enfant de grâce et de bénédiction, lui ayant donné pour mère une vertueuse dame, nommée Élisabeth, comme la mère du Précurseur, et pour père, un homme d'une piété extraordinaire, qui devait être un jour élevé, comme Zacharie, à la dignité du sacerdoce » (1).

Comme le glorieux saint qui lui avait été donné pour protecteur, Berchmans enfant sembla ne point connaître les faiblesses de l'enfance. L'homme pleure en entrant dans la vie; c'est une loi universelle, et pourtant Jean n'y fut point soumis : jamais son heureuse mère n'eut à essuyer ses larmes ou à apaiser ses cris; qu'elle le prît dans ses bras ou le déposât dans son berceau; qu'elle demeurât près de lui ou que, s'éloignant, elle le laissât seul ou le confiât à des mains étrangères, l'aimable enfant demeurait paisible, et rien ne troublait la sérénité de son doux visage.

On a peine à croire ce qu'affirment les historiens de sa vie : un mal que les mères redoutent pour leur fils couvrit longtemps sa tête et son visage, sans que la douleur lui arrachât un gémissement : — A la vue de ses ulcères et de sa maigreur extrême, tous exprimaient vivement leur compassion. Pour lui, jamais, à l'occasion de ce mal, il ne se plaignit ni à un étranger, ni à sa mère, et on ne se lassait point d'admirer cette paix inaltérable dans un enfant (2).

(1) P. Frizon.

(2) « *Puer ulcerosus et pene hæcticus, ad videntium commiserationem numquam querulus aut matri difficilis fuit; nullique, quod omnes admirabantur, molestiæ compertus* » — P. Bauters.

Né à Audenarde, en 1584, reçu dans la Compagnie de Jésus en 1600, le P. Guillaume Bauters, de qui nous citerons souvent les témoignages, fut, au noviciat de Malines, directeur de Jean Berchmans, pendant une année entière. Il mourut saintement, le 1[er] octobre 1636.

Dirigés par sa pieuse mère, les premiers mouvements de son cœur se portèrent vers Dieu, et les saints noms de Jésus et de Marie furent ses premières paroles. — « Tout le soin d'Élisabeth fut d'élever saintement celui qu'elle reconnaissait ne tenir que de l'Auteur de toute sainteté, de le lui offrir souvent au pied des autels, et de le conjurer de ne permettre jamais qu'il perdît, par un péché mortel, la grâce de son baptême; et dès que sa raison commença à se dégager des nuages de l'enfance, elle et son digne mari lui apprirent à révérer et à prier Dieu, et lui inspirèrent une horreur extrême de tout ce qui peut lui déplaire; et l'enfant, susceptible de ces salutaires impressions, les recevait avec plaisir et en profitait avec fidélité » (1).

Des signes évidents manifestèrent en Berchmans une précoce et vive intelligence, et son père se hâta de le confier aux soins d'un pieux instituteur de Diest, qui lui donna les premières leçons de lecture, d'écriture et de grammaire. Jean répondit aux desseins de son père et au zèle de son maître par une application constante à l'étude et par une conduite parfaite.

On remarqua dès lors dans cet enfant une maturité de vieillard, et nul ne surprit en lui aucun indice d'étourderie ou de légèreté puérile (2). Quand, au retour de l'école, il ne trouvait point ouverte la porte de la maison, il frappait modérément, et si l'on ne venait pas aussitôt lui ouvrir, au lieu de frapper encore à coups redoublés ou de demeurer là oisif, comme eussent fait tant d'autres enfants, Jean allait dans l'église voisine, s'agenouillait devant l'image de Notre-Dame, et y récitait le chapelet (3).

En classe, on le voyait paisible, modeste, égal à lui-même. Son obéissance était si prompte et si exacte, qu'il semblait que le pieux enfant voulût honorer Dieu lui-même dans son maître. En récréation, il jouait, mais avec retenue. Jean était d'un naturel très vif, disent ceux qui le connurent; et pourtant il n'avait ni altercation, ni dispute, ni différend avec ses camarades :

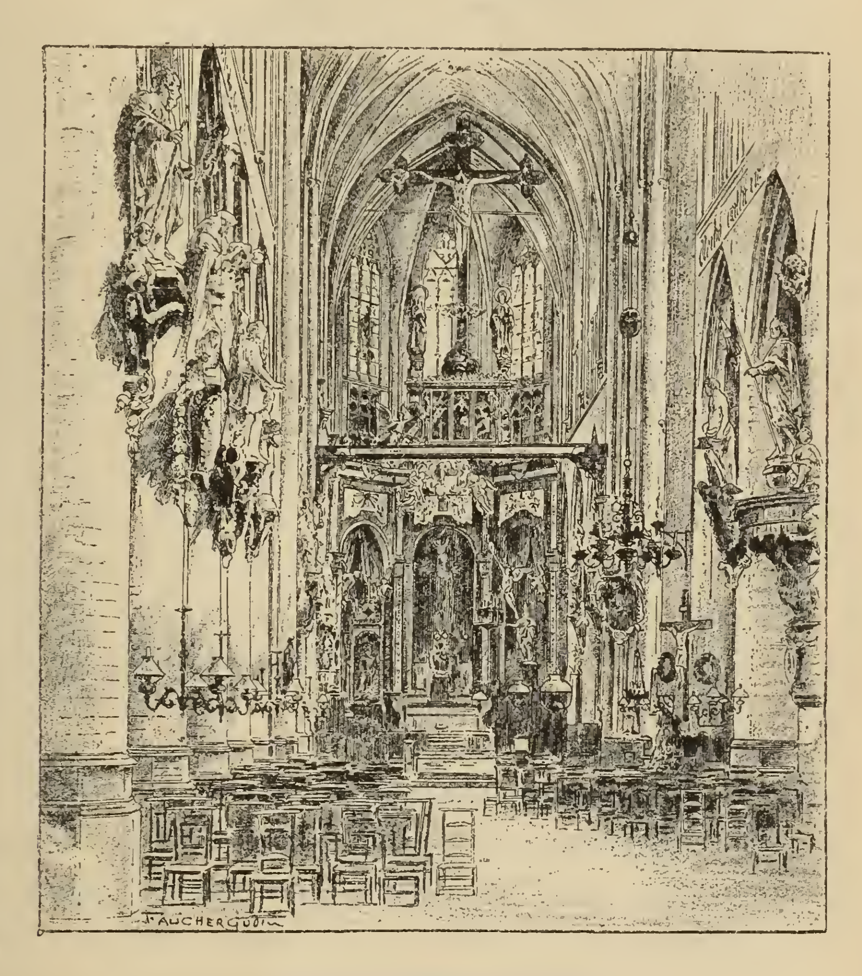
(1) P. Frizon.

(2) « *Domesticis innotuit illum, licet puerum, nihil tamen puerile unquam egisse* ».

(3) « *Cum pulsaret et non intromitteretur, non ut alii pueri impatientius in ostium incurrebat, sed tranquillissime in vicinam ædem ibat Beatæ Virginis persoluturus quinta aut sexta rosaria* ».

aussi ses jeunes condisciples l'admiraient-ils comme un ange, et ils le respectaient comme un saint (1).

Berchmans n'avait que sept ans, et déjà il savait faire à Dieu de généreux sacrifices. Son aïeule paternelle, Marie Van Steyvoirt, simple et pieuse femme, l'aimait avec une tendresse extrême, et ne cédait point à d'autres qu'à sa mère le soin de le



L'église Saint-Sulpice de Diest.

réveiller, quand venait l'heure de l'école. Mais bientôt elle s'étonna d'arriver souvent trop tard, et quelquefois, même au fort de l'hiver, le jour n'avait pas encore paru que Jean avait déserté sa couchette. Elle lui demanda raison de ces disparitions matinales, et sa joie fut grande quand l'enfant lui répondit : — « Pardonnez-moi, ma bonne mère, j'aurais peut-être dû

(1) « Condiscepoli... tutti l'ammiravano come un angelo, tutti li rispettavano come un santo ». — Summar.

vous prévenir; désirant m'instruire, je vais demander à Dieu la bénédiction de mon travail, en servant deux ou trois messes avant d'aller à l'école ».

Ainsi, à un âge où les enfants connaissent à peine le nom de la piété et de la vertu, Jean en exerçait déjà des actes généreux. Il entendait chaque jour plusieurs messes; à l'heure des récréations, il se retirait à l'écart pour prier. Dès qu'il sut lire, il rechercha avidement, pour les savourer à loisir, les livres pieux, et plus particulièrement ceux qui traitaient des souffrances et de l'amour de Jésus Christ. Souvent même, à la table de famille, on le vit tenir ouvert près de lui un saint livre, et poursuivre pendant le repas la lecture qui nourrissait et délectait son âme : correspondance vraiment admirable aux desseins de Dieu et aux mouvements de son Esprit dans un enfant de huit ans.

A la grâce naturelle que répand l'innocence sur le visage d'un enfant, s'ajoutait sur celui de Jean un charme tout divin que lui donnait la piété. La douce modestie de son regard, le sourire qui ne quittait point ses lèvres, la retenue de ses mouvements ravissaient l'admiration de tous, après avoir ravi le cœur de ses parents; les mères du voisinage ne cachaient point l'envie qu'elles portaient à sa mère; d'honorables familles se disputèrent le bonheur de posséder et de fêter le petit Jean, et ceux qui ne l'obtinrent pas eurent peine à pardonner aux autres d'être privés de l'ange d'Élisabeth (1).

Plusieurs nobles ou riches habitants de Diest manifestèrent le désir de retenir l'enfant sous leur toit, et de le donner à leurs fils, à titre de commensal, de modèle et d'ami. Mais les parents de Berchmans redoutèrent pour lui un honneur qui pouvait exposer son innocence, et ne voulurent pas abandonner à des étrangers le soin de garder l'intégrité virginale de leur enfant.

L'amour jaloux de Dieu veillait avec eux sur ce précieux trésor, et excitait dans l'âme de Berchmans lui-même de salutaires appréhensions. Sa délicate pureté n'eut rien à souffrir de caresses amollissantes dans la famille : son père, sa mère, ses

(1) « *Ita quemque ista morum decentia rapiebat, ut honestissimorum virorum, pro alendo domi suæ jam tum puero, pia fuerit contentio, piæque exercitæ inimicitiæ eo quod Angelo privarentur* ». — P. Bauters.

autres parents avaient une prudence trop chrétienne, pour ne pas s'interdire toute faiblesse; mais le gracieux enfant eut à se prémunir contre les périls qui venaient du dehors : jamais il ne voulut supporter une caresse; bientôt même l'apparence du danger inquiéta sa modestie, et quand on voulut réparer ses vêtements, il fallut attendre qu'il les eût quittés; car il ne permit plus que la main d'une femme l'atteignît en lui rendant ce bon office (1).

L'heureuse Élisabeth bénissait le Seigneur des trésors de grâce qu'elle admirait en son fils, et la tendresse que lui témoignait le saint enfant rendait toujours plus vive sa reconnaissance envers Dieu. Jean avait pour sa mère le respect et l'affection d'un bon fils, et il ne lui en épargnait point les témoignages. On ne le vit pas, une seule fois, lent à exécuter ses ordres ou peu empressé à prévenir ses désirs, et dès lors comme plus tard, s'il arrivait à ses frères ou sœurs de se montrer moins respectueux, ou de manquer à quelqu'autre de leurs devoirs, Jean les reprenait et les corrigeait (2).

Il n'avait encore que neuf ans, quand Dieu envoya à sa mère de douloureuses infirmités, qui ne devaient guère finir qu'avec sa vie (3). Jean passait près d'elle toutes les heures que l'école lui laissait libres, il la servait avec un empressement plein d'affection, il multipliait les témoignages de son filial amour, et souvent, obéissant aux inspirations de sa piété, il adressait à la malade émerveillée des exhortations d'une sagesse et d'une onction toutes divines : « Le prédicateur le plus judicieux, dit un témoin, n'eût pas mieux exposé les motifs de patience et de résignation que la foi nous fournit » (4).

« Un jour, que les accès du mal étaient plus violents, la patience de l'infirme en fut un moment ébranlée, la Providence ayant permis que son âme fût accablée de mortels ennuis, en

(1) Cette délicatesse extrême de sa pureté ne se manifesta pleinement qu'un peu plus tard : « *A decimo ætatis anno, tanta castitatis timiditas, ut nec a religiosis virginibus, nedum a fœminis contingi passus sit, ne tum quidem cum quid nescio e vestibus lacerum aut dissitum, acu filove vellent adstringere* ». — P. Bauters.

(2) « *Reliquos fratres suos male agentes increpabat,* etc. ».

(3) « *Habuit matrem... insignem annorum septem tolerentia, inter acerbissimos ante obitum morborum cruciatus* ». — P. Bauters.

(4) « Migliori (sentimenti) non avrebbe saputo darli un assennato predicatore ». — Summar.

même temps que son corps l'était de douleurs cuisantes. Dans cette extrémité, elle s'avisa d'appeler l'*Ange*, ainsi qu'on commençait, dès lors, à nommer Berchmans. Jean ne fut pas plus tôt à son chevet, qu'elle se sentit tout à fait soulagée, et que, le nuage de tristesse étant dissipé, elle retrouva sa première sérénité. Depuis cette espèce de merveille qu'avait opérée sur elle la présence du saint enfant, elle ne pouvait le quitter de vue. Lui-même se plaisait au logis, s'y trouvant à l'abri des dangers inévitables, à son âge, dans le commerce du monde. Il ne sortait de cet asile domestique que lorsque ses devoirs d'étude et de piété l'appelaient ailleurs; et il se peut dire de lui, sans exagération, ce qu'on rapporte de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, dans le temps de leur jeunesse, que, comme eux, il ne savait que deux chemins, celui de l'église et celui de l'école » (1).

A neuf ans, Jean avait appris tout ce qu'avait pu lui enseigner son premier maître : il passa à une autre école. Le gymnase ou collège communal de Diest était alors dirigé par un maître instruit et zélé, du nom de Valère Van Stiphout. Jean-Charles Berchmans lui remit le soin de cultiver l'intelligence et le cœur de son fils, et ce très chrétien instituteur se montra, pendant quatre ans, digne de la glorieuse mission que lui confiait la Providence (2).

Jean allait donc, chaque jour, le matin et dans l'après-midi, de la rue de Béveren à la Halle, où étaient alors et où sont encore aujourd'hui installées les écoles communales, et là, comme à l'école primaire, il devança rapidement ses condisciples.

L'aménité de son caractère rendit aimable à tous sa piété, et tous admirèrent son esprit pénétrant et son étonnante mémoire. Interrogé, il répondait avec calme et modestie, et la réponse était, le plus souvent, lumineuse et complète : aussi son maître était-il fier de lui.

Jean-Charles Berchmans, mieux que personne, savait tout

(1) P. Frizon.

(2) « *Decimum ætatis annum ingressus, a parente in meam disciplinam traditus est* ». — Val. Van. Stiphout. — Le P. Otto Zylius, recteur du Collège des Jésuites de Bois-le-Duc, donne à Valère Van Stiphout le titre de recteur de l'école de Diest, *Rector Scholæ diestemiensis* — Summar

ce que l'intelligence et le cœur de son fils recélaient de trésors, et si la foi n'eût dirigé et maîtrisé son âme de chrétien, peut-être se fût-il abandonné aux rêves des ambitions humaines; mais ses premières sollicitudes, comme celles de sa digne compagne, étaient pour la préservation de l'innocent enfant.

Jean allait atteindre sa onzième année : la sérénité de son front, la limpidité de son regard, la gaieté habituelle de son humeur, l'abandon naïf et tendre de son affection, l'application ardente à l'étude et aux exercices de la piété, tout en lui attestait une innocence préservée; mais la prudence chrétienne de ses parents ne se rassurait point : elle s'alarmait, au contraire, dans la prévision des dangers qui allaient se multiplier autour de cette innocence, pour la détruire ou la flétrir. Le danger leur apparaissait dans l'âge même de l'enfant, dans son tempérament où le sang dominait, dans sa bonne grâce naturelle; ils redoutaient pour lui le trajet du gymnase à la maison, la société d'enfants abandonnés à eux-mêmes au retour de l'école, la contagion de leurs entretiens et de leurs exemples corrupteurs, et pour conjurer tant de périls, ils n'osaient compter sur leur propre sagesse. La vigilance d'ailleurs ne leur était pas facile : la pauvre mère était clouée sur son lit; le père, enchaîné dans son atelier. Le toit de famille lui-même ne semblait pas être assez protecteur : Jean-Charles Berchmans devait, en effet, retenir, tout le jour, dans sa maison plusieurs ouvriers ou apprentis, et près d'eux son fils n'avait rien à gagner et pouvait beaucoup perdre.

Dans ces perplexités, les généreux parents de Berchmans prirent le parti d'oublier la gêne extrême de la famille, et de faire, pour assurer l'innocence et l'avenir chrétien de leur enfant, des sacrifices peut-être ruineux.

Dès l'année 1601, l'archevêque de Malines avait préposé à l'administration de la paroisse Notre-Dame, à Diest, un saint prêtre, originaire de Bois-le-Duc et religieux de l'ordre de Prémontré : il s'appelait Pierre Emmerick. Son zèle lui avait inspiré le dessein, utile et noble entre tous, d'ajouter à ses travaux de pasteur des âmes les sollicitudes et les labeurs d'un instituteur et d'un gardien de la jeunesse. A côté de l'église Notre-Dame, il établit bientôt dans sa propre demeure un pensionnat, et entre-

prit d'y former quelques enfants aux lettres et à la vertu. Il admettait de préférence ceux que leur piété ou une inclination déjà prononcée semblait promettre au sanctuaire. Aussi, en entrant au pensionnat, ils revêtaient ordinairement l'habit ecclésiastique.

Les disciples de Pierre Emmerick se faisaient remarquer, et dans les rues et dans l'église, par leur gravité et leur modestie. Plus d'une fois, Jean s'était trouvé sur leur passage ou avait cherché à les rencontrer, et à leur vue s'était allumé dans son cœur le désir d'être reçu dans leurs rangs et de revêtir le saint habit qu'ils portaient. Ce désir, il l'avait plus d'une fois confié à sa mère, et son père ne l'ignorait pas; mais il leur était aisé de faire comprendre à l'enfant qu'ils ne pouvaient payer sa pension à Notre-Dame.

Dieu cependant voulait confier à Pierre Emmerick le glorieux ministère de poser dans l'âme de Jean Berchmans les fondements de la haute sainteté qu'il méditait pour son serviteur, et l'heure de la Providence arriva. — Un jour que l'aimable enfant avait eu au gymnase de plus beaux triomphes, et que son maître l'en félicitait devant son père : — Quelle récompense désires-tu, pour ta conduite et ton application à l'étude? demanda Berchmans à son fils. — Vous le savez, mon père, répondit l'enfant, je n'en désire point d'autre que de porter l'habit ecclésiastique, et d'entrer au pensionnat Notre-Dame. — Cédant à la prière de son fils comme à un ordre de Dieu, le généreux artisan n'hésite plus : Dieu viendra à mon aide, se dit-il; et, quelques jours après, Jean, présenté à Pierre Emmerick, était admis avec joie par le saint prêtre, qui déjà depuis longtemps avait reconnu en lui un enfant prévenu des bénédictions de Dieu.

Jean devenait le fils spirituel de Pierre Emmerick, sans cesser toutefois d'être le disciple de Valère Van Stiphout; il entrait au pensionnat ecclésiastique, sans abandonner le gymnase communal (1).

(1) Un double fait ressort avec évidence de l'étude comparée des pièces du procès : le premier, que le B. Jean est entré au pensionnat de Pierre Emmerick peu de temps (moins d'un an) après sa sortie des écoles primaires; le second, que Valère Van Stiphout a été le professeur du B. Jean, de 1609 à 1613 : ce qui permettrait de conclure que les enfants du pensionnat Notre-Dame étaient menés aux classes du gymnase communal, où Valère Van Stiphout enseignait les lettres latines : à moins qu'on n'aime mieux conclure que Valère Van Stiphout allait redire ses leçons aux élèves du pensionnat, après les avoir données aux élèves du gymnase.

CHAPITRE II.

LE BIENHEUREUX BERCHMANS AU PENSIONNAT NOTRE-DAME.

(1609 à la fin de 1612.)

Jean avait trouvé le lieu de son repos : il aimait sans doute la maison de son père, mais en entrant au pensionnat, il se sentit plus près de Dieu : l'église était là; il habitait presque sous le même toit que ce Jésus qu'il aimait; des hommes consacrés à Dieu devenaient ses pères et ses amis, plus encore que ses maîtres; le saint habit que portaient ses compagnons, et dont il était si heureux et si fier d'être maintenant revêtu lui-même, et la tonsure ecclésiastique dont on avait décoré sa tête, lui rappelaient sans cesse que les légèretés de l'enfance lui conviendraient moins que jamais (1); et puis, combien de beaux exemples de vertu n'aurait-il pas à admirer chez des enfants de son âge?

Aussi avec quelle ardeur embrassa-t-il les devoirs de l'étude et de la piété : ses maîtres n'eurent ni à le punir, ni à le reprendre, et à peine fut-il nécessaire de le diriger. Tel était son amour pour le travail, qu'il sollicitait souvent la permission de dérober du temps aux récréations, pour le donner à l'étude, et qu'ordinairement il avait, à table, un livre ouvert à ses côtés. C'est dire que le succès couronna, chaque année, la constance de son application : son intelligence était, en effet, peu com-

(1) Si l'on en croit un témoin (*Proc. apostolic.*, p. 37, § 9), le B. Jean aurait porté l'habit ecclésiastique dès l'âge de sept ans. — Il servo di Dio, essendo poco prima dell' età di sette anni, fu mandato da'genitori a scuola de maestri privati : nel qual tempo lo vestirono con l'abito clericale, come egli ardentemente bramava.

mune, et son talent avait autant d'éclat que de solidité. La rectitude du jugement et le sentiment du vrai et du beau tempéraient admirablement en lui la vivacité de l'imagination : aussi excellait-il à exprimer les nobles sentiments de son cœur, et à rendre par la déclamation ceux que d'autres avaient exprimés avant lui. C'était à Jean Berchmans que l'on confiait les premiers rôles dans les essais dramatiques que les élèves de Notre-Dame offraient quelquefois à un public d'élite, et les applaudissements des spectateurs justifièrent toujours ce choix (1).

Mais, plus que son talent, la piété de Berchmans excitait l'admiration de tous : le recueillement lui était comme naturel, et l'on voyait que le souvenir de Dieu ne le quittait point, même durant son travail et ses repas. Pour mieux prier, le cœur du saint enfant cherchait la solitude, et il fallait accorder à sa piété quelques moments pris sur les heures de la récréation commune. C'était un beau spectacle que de le voir prier, le corps immobile, les mains jointes, les yeux modestement baissés, ou doucement arrêtés sur le tabernacle, ou fixés sur une sainte image. L'expression toute céleste de son beau visage attirait sur lui, en ces moments, les regards de ses camarades, et sa vue seule était une exhortation à la piété.

On remarqua, dès les premiers jours, son vif et tendre amour pour la très sainte Vierge : Jean s'imposait, aux repas, de petites mais fréquentes privations, en l'honneur de celle qu'il révérait et affectionnait comme sa mère; souvent ses camarades trouvèrent, laissés par Berchmans, sur une pierre ou sur un banc, le pain et les fruits qu'on lui avait donnés à l'heure du déjeuner ou du goûter. Il les avait offerts à Marie.

Son innocence était si parfaite, qu'il ignorait jusqu'au nom des vices qui la peuvent blesser. Le respect qu'il avait pour ses maîtres n'était ni timide ni froid; la confiance et l'amour y dominaient : c'était, on le voyait bien, le représentant de Dieu, le prêtre, qu'il révérait en ses maîtres.

Enfin, le premier par le talent et la vertu, Jean se faisait le

(1) Presque tous les témoins attestent les qualités éminentes de l'esprit du Bienheureux : « *Dixit se scire quod prædictus Joannes fuerit summo ingenio et præstanti judicio... fuit ingenio præstanti... — Mihi visus est magni ingenii et judicii. — Ingenii perspicacia, ingenii claritate admirabili* », etc.

serviteur de tous, et sollicitait comme des faveurs les plus humbles offices du pensionnat. C'est ainsi qu'il se préparait à la première communion.

Jean savait depuis longtemps (il l'avait appris de sa mère) que Jésus réside au saint tabernacle pour se donner en nourriture aux hommes. Ses désirs appelaient le jour où il aurait, lui aussi, le bonheur de s'unir à son Dieu; mais se jugeant indigne d'une telle faveur, il n'avait jamais osé manifester ces impatients désirs : cédant enfin aux impulsions de l'Esprit Saint, il se détermina à demander un pain nécessaire, qu'on ne lui donnait pas. Ainsi, quelques années auparavant, nul n'avait songé à communier Louis de Gonzague, arrivé déjà à sa treizième année, depuis cinq mois : il fallut que Dieu lui envoyât le grand restaurateur de la fréquentation des sacrements, S. Charles Borromée. L'archevêque de Milan fut affligé, à la rencontre de Louis privé d'une nourriture, que le Concile de Latran et celui de Trente jugent indispensable à l'enfant, dès qu'il est en âge de perdre la grâce. Pierre Emmerick admira la démarche de Berchmans; elle l'instruisit, et il s'empressa de remplir son devoir de prêtre en lui donnant le Pain, l'aliment de toute vie surnaturelle et le remède préservatif et curatif de tous nos maux spirituels.

« L'aimable Seigneur, dont les délices ont toujours été de converser avec les enfants des hommes, prit un singulier plaisir dans l'âme de celui-ci : il s'y communiqua sans réserve et il y établit son règne pour toujours. Cette nouvelle possession, que le Verbe incarné prit de son serviteur, eut des suites dont le monde s'aperçut avec admiration. Quelque réglée qu'eût toujours été sa conduite, elle le fut encore bien davantage depuis ce temps de grâce, et il ne parut plus en lui qu'un total oubli des créatures, après avoir eu le bien d'en posséder le Créateur » (1).

L'Esprit Saint devint son maître dans le grand art de prier : à un âge si tendre, il savait, sans l'avoir appris des hommes, méditer les touchantes scènes de la Passion du Sauveur, et

(1) P. Frizon. — Le B. Jean avait reçu la confirmation avant d'être admis à la première communion : « Je sais de source certaine, dit le P. de Clerck, recteur du collège d'Anvers, que Jean a été baptisé, confirmé, etc. »

chaque vendredi il faisait nu-pieds l'exercice du chemin de la croix (1). Ces méditations allumèrent dans son cœur un vif amour pour Jésus Christ. Toutes les choses divines le pénétraient d'un respect profond : on n'en pouvait douter quand on l'observait; c'était Dieu lui-même qu'il écoutait, lorsqu'un prédicateur annonçait en chaire la parole sainte. Il aimait à assister le prêtre à l'autel, et l'on eût dit alors un des Anges, ardents et respectueux témoins des redoutables mystères. Il se confessait tous les huit jours et communiait deux fois le mois et à toutes les fêtes (2). Il notait, à la suite d'un examen quotidien, les petits manquements qu'il devrait accuser à la confession prochaine : le jour venu, il les confessait avec un vif repentir, et ne communiait pas qu'il n'eût auparavant imploré le pardon de ceux qu'il croyait avoir offensés.

On s'étonnait de cette précaution de son humilité, car jamais il ne blessa personne; jamais il ne disputa avec ses compagnons; et tel était son amour de la paix, qu'il s'éloignait du groupe où s'élevait une discussion. Ce n'est pas que sa piété eût rien de sauvage : Berchmans fut encore plus aimé qu'admiré de ses condisciples. Son air toujours riant, ses paroles amicales, son empressement à rendre gaiement de petits services, à partager vivement les joies et les tristesses de chacun, tout cela, joint à l'attrait qu'exerçait sa bonne grâce, le rendait cher à tous, et jamais enfant n'eut plus que lui de vrais amis.

Ce respect et cet amour dont on l'entourait, lui donnèrent grande autorité sur ceux mêmes que leur âge plus avancé semblait devoir soustraire à son influence : — « Sans faire le maître,

(1) « Di undeci anni, ogni venerdi, visitava a piedi nudi la via crucis ». — Summar.

(2) « *Jam tum quindennis singulis, et festis, et solemnitatibus omnibus Christi ac beatæ Virginis, et cœteris, ad sacram synaxim accedebat* » — P. Bauters. — Les fêtes chômées étaient alors beaucoup plus nombreuses; il est néanmoins assuré que le B. Jean ne communiait pas plus de soixante dix fois l'an, durant cette première période de sa vie. Le zèle pour la fréquente communion s'était alors fort attiédi. Pierre Emmerick lui-même eut besoin, on l'a vu, pour admettre Berchmans à la première communion, que l'enfant lui rappelât son devoir de prêtre. On entendra plus loin le B. Jean exprimer vivement la peine qu'il ressentait d'être privé de *sa nourriture*, et cependant il n'osera solliciter pour sa sœur et pour ses frères, déjà grands, que la communion mensuelle.

Aujourd'hui, grâces à Dieu, des principes et des pratiques plus conformes à l'esprit de l'Église romaine, au sujet de la communion fréquente, commencent à prévaloir; ce serait donc s'illusionner, que de chercher dans l'exemple de Berchmans une raison de communier moins fréquemment, surtout si l'on n'a qu'une vertu débile, ou si le vice envahit. La communion très fréquente, utile à tous, est nécessaire aux malades.

il l'était effectivement de tous, parce qu'il l'était réellement de leurs cœurs. Il n'y eut au pensionnat Notre-Dame qu'un esprit mal fait, haï de quiconque aimait la vertu, qui parût avoir de l'aversion pour lui. Il ne perdait aucune occasion de maltraiter le saint enfant, quelque éloigné qu'il fût, de sa part, de lui en donner le moindre sujet. Dieu le permettait ainsi, comme une espèce de contre-poids à l'estime générale dans laquelle il était, afin de le tenir dans l'humilité et d'exercer sa patience. L'une et l'autre furent toujours inaltérables en lui, quelque injure qu'il souffrît; et ses chers compagnons, qui en étaient les témoins, avaient également et de l'indignation contre celui qui l'outrageait sans raison, et de l'admiration pour Berchmans, qui recevait ces outrages sans en former la moindre plainte » (1).

Alors aussi prit dans son cœur de grands accroissements l'amour qu'il portait à Marie. Le sanctuaire de Notre-Dame de Montaigu ou de Sichem était le foyer où cette flamme trouvait son aliment (2).

(1) P. Frizon.

(2) Sichem est situé sur les rives du Demer : c'est une des plus petites, mais des plus anciennes bourgades du Brabant. A un demi-mille de Sichem, s'élève la pente insensible qui mène au sommet d'une colline, appelée dans le pays *colline aiguë* ou *âpre,* parce que le sol en est maigre et hérissé de pierres. Un mamelon détaché sur la pente aride avait vu grandir autrefois, dans sa terre plus féconde, un assez grand chêne, où la piété des habitants de Sichem avait fixé une statuette de la très sainte Vierge. Vers l'an 1500, un berger, qui gardait ses brebis non loin du chêne, s'en étant approché, trouva la sainte image sur le sol. Comme elle était petite, il eut aussitôt la pensée de la prendre pour l'honorer dans la maison de son maître, et il la cacha sous ses vêtements. Mais dès qu'il voulut s'éloigner, il lui fut impossible de détacher ses pieds du sol, et il fut contraint de rester là, immobile comme l'arbre lui-même. Il cherche et ne peut découvrir le motif de cet étrange événement. La nuit approchait : le maître inquiet vint à la recherche du berger et du troupeau. Il trouva le berger comme cloué près du chêne, et apprit du patient tout ce qui était arrivé. Le maître pénétra le secret de cette merveille : il demanda la statuette et la replaça avec respect et dévotion dans sa niche primitive. Elle y était à peine installée, que le berger recouvra sa liberté, comme si des liens se fussent détachés de ses pieds. Il s'agenouilla avec son maître, remercia Notre-Dame, et, retournés au village, ils racontèrent le prodige. De sorte que bientôt toute la contrée en retentit, et la dévotion à Notre-Dame du Chêne en fut merveilleusement accrue.

En 1602, le nombre des pèlerins grandissant toujours, Godefroy, curé de Sichem, fit construire près du chêne une chapelle de planches et y exposa la sainte image. Mais bientôt la chapelle se trouva trop étroite pour contenir les visiteurs. Une nouvelle construction, en pierre taillée, s'éleva près du même endroit, et la dédicace en fut faite en 1604, par Mathias Hovius, archevêque de Malines.

Plus tard, le renom de Notre-Dame du Chêne s'étendit encore, et la colline reçut de l'admiration publique l'appellation significative de Colline-aux-Béquilles (Scherpeneuvel). L'archiduc Albert et l'infante Isabelle, qui visitaient chaque année la chapelle de Notre-Dame, conçurent la pensée d'y bâtir un temple moins indigne de Marie et digne de leur munificence. Ils posèrent la première pierre du bel édifice le 2 juillet 1609. Il devait être achevé et consacré au mois de juin 1627. C'est le sanctuaire qui attire aujourd'hui encore

Enfant, le bienheureux Jean avait entendu de la bouche de sa mère la belle légende du chêne de Montaigu. Tous les jours, il entendait le récit de nouvelles faveurs obtenues de la bonté de Notre-Dame de Sichem. Écolier des classes élémentaires, il alla, plus d'une fois, en compagnie de sa mère et de ses tantes, jusqu'à la Colline-aux-Béquilles. — Tout petit, dit un témoin, il visitait souvent une église dédiée à Marie, sous le nom de Notre-Dame de Montaigu, et il faisait à jeûn le trajet de trois milles qui séparent Diest du sanctuaire (1).

Tout Diest était à Montaigu, le jour où l'Archiduc et l'Infante posèrent la première pierre de la nouvelle église. Berchmans, alors âgé de dix ans, assista sûrement à ce triomphe de Marie. Élève au pensionnat Notre-Dame, il lut plus d'une fois les pages que Juste-Lipse, l'écrivain tant aimé des Brabançons, a consacrées à la louange de la Vierge de Sichem. Aussi Notre-Dame de Montaigu demeura-t-elle toujours l'église la plus chère au cœur de Berchmans, et plus tard, à Rome, on le surprendra, chaque soir, le front incliné vers ce sanctuaire lointain, d'où son cœur n'avait pu se séparer.

Berchmans savait que l'innocence donne des droits à la tendresse privilégiée de Marie, et que le sûr moyen de lui plaire est de ne rien épargner, pour qu'aucun souffle impur n'en vienne ternir dans l'âme la blanche et odorante fleur. Afin de lui donner un gage de son amour, le bienheureux Jean fit, entre les mains de la Reine des vierges, et peut-être dans le sanctuaire même de Montaigu, le vœu de garder intacte sa virginité (2).

Ces accroissements de la vertu de Berchmans étaient efficacement secondés par l'action des exemples et des leçons de ses maîtres. Les témoignages qu'ils rendent au mérite de leur disciple révèlent le mérite personnel de ces dignes instituteurs d'un saint :

des pèlerins de tout le royaume belge, des Provinces rhénanes, de l'Angleterre même et de l'Écosse. Aujourd'hui, comme au dix septième siècle, les grâces extraordinaires que la très sainte Vierge se plaît à répandre sur ce lieu béni, justifient le pieux empressement des catholiques. — Voir l'opuscule de Juste-Lipse, *Diva Sichemiensis, sive Aspricollis*. Antuerp., 1606.

(1) « Da fanciullo visitava soventa una chiesa lontana tre miglia della sua patria, dedicata alla B. Vergine, chiamata dall' aspro colle, senza prendere prima la colazione. »

(2) *Adhuc puerulus, Deiparæ suam virginitatem perpetuo dicavit.* — Summar.

« Jean avait atteint sa dixième annnée, dit Valère Van Stiphout, quand son père le confia à mes soins : il avait passé les années précédentes à l'école des instituteurs élémentaires. Je l'initiai aux premiers exercices de la grammaire latine, et il s'y appliqua avec une telle ardeur que, grâce à la plus heureuse des natures, il les posséda bientôt, au point d'atteindre ceux qui avaient commencé avant lui, et de laisser loin derrière lui ses premiers compagnons d'étude.

Dernières lignes d'un thème de Berchmans (1).

« La doctrine entrait comme d'elle-même dans son esprit, et, prompt à saisir tout ce qui lui était proposé, il lui suffisait de lire ou d'entendre une fois, pour le réciter aussitôt de mémoire,

(1) Thema beati Joannis Berchmanni, quondam discipuli parentis mei M[ri] Valerii Stiphoutii, propria manu scriptum.

Thema hoc mihi J. P. dedit P. Guilielmus Hartz, Minister hujus domus professæ Antuerp., hac die VI octobris MDCCXVII; qui illud acceperat a probatæ vitæ sacerdote :

Magna constantibus præmia proposita sunt, quos nulla vis quantumvis acerba a virtutum et liberalium artium studio dimovere potuit : qualem accepimus Platonem, qui scribens mortuus est. Maxima leves et non stabiles suique juris expectant supplicia, qui non vivunt juxta rationem, sed brutorum in morem affectibus aguntur.

Epilogus. Quæ cum ita sint, quæ semel arripuistis constanter tenete.

Joannes Berchmannus.

ce que les autres, après un long travail, parvenaient à peine à comprendre. Ce fut là le premier principe de l'affection que je conçus pour lui. Mon estime, mon admiration grandirent, et je commençai à le considérer comme un enfant merveilleux, à le proclamer tel, et à le proposer comme un modèle, pour exciter l'émulation de mes élèves.

« Du reste, c'eût été là peu de chose, si l'enfant n'eût eu une ardeur au moins égale pour l'acquisition des vertus; mais il s'y appliquait, et avec un tel amour, qu'il fuyait comme une peste la compagnie des enfants licencieux ou corrompus. Il semblait craindre qu'un souffle contagieux ne s'exhalât d'eux jusqu'à son âme; ce qui n'empêchait pas qu'il ne s'attachât tous les cœurs, par une politesse charmante et une ravissante douceur de caractère.

« Son corps était bien proportionné, son visage très gracieux, et tel était le corps, telle l'âme qui l'habitait. Sa naïve pureté ignorait jusqu'au nom des vices qui trop souvent déshonorent les enfants, à cet âge. Il est vrai qu'il se mêlait peu à ses condisciples, en dehors des classes : tantôt, de l'école, il retournait vite à la maison, tantôt il se retirait dans une salle pour y continuer son travail; d'autres fois, il se récréait à quelque jeu paisible avec un ou deux compagnons bien choisis.

« Or, à cette époque, il fut confié au curé de l'église Notre-Dame, Pierre Emmerick. Jean le vénérait ainsi qu'un enfant son père; il ne le quittait point. Avec lui souvent, heureux comme quelqu'un dont les vœux ardents se réalisent, Berchmans allait visiter Notre-Dame de Montaigu. C'était toujours lui qui s'offrait à le servir à l'autel, et il s'acquittait de cet emploi avec une joie visible. On le trouvait souvent à l'église; sur une place publique, on ne le rencontra presque jamais.

« Depuis longtemps déjà, il s'était voué au culte de la bienheureuse Vierge, et chaque jour, agenouillé devant l'autel de Notre-Dame, il payait à Marie le tribut de ses prières (1). Il se

(1) On lit dans le témoignage du P. Bauters : « Dès l'âge de douze ans, Jean offrait à la très sainte Vierge, Mère de Dieu, comme tribut quotidien de sa dévotion, cinq, six *rosaires*, ou au moins *un des six* ». Berchmans, c'est le sens indubitable du témoignage, avait un chapelet de *six dizaines*, et il en récitait, chaque jour, *au moins une*. Aisément d'ailleurs on établirait que les mots *rosaire, couronne*, ont longtemps été employés pour désigner *dix Ave Maria*. Plus haut (page 9), nous avons cru devoir traduire par le mot *chapelet* la formule *quinta aut sexta rosaria*.

serait fait scrupule de sortir d'une église, sans être allé prier dans la chapelle de la Vierge. Aussi n'est-il point douteux que l'auguste Mère de Dieu n'eût déjà pris son petit client sous sa particulière protection.

« Le père de Berchmans m'interrogeait, un jour, sur les progrès de son fils : je lui répondis, il m'en souvient : O mon cher Berchmans, quel heureux père vous êtes! Je vous félicite pour les joies que vous donnera cet enfant, et je me félicite moi-même de l'honneur que nous fera un tel disciple.

« Ah! si Dieu nous l'eût laissé pendant une longue vie, que n'eût-il pas fait, lui qui s'avançait, chaque jour, d'un pas également rapide, et dans les voies de la science et dans les voies de la sainteté; lui qui donnait l'élan à toute l'école; aussi supérieur à ses condisciples par le talent et la vertu qu'il leur était inférieur par l'âge : nature généreuse, rien ne le réjouissait davantage que les exercices laborieux où l'esprit s'aiguise et où la vertu grandit ».

Le curé de Notre-Dame, Pierre Emmerick, rend, à son tour, hommage aux mérites du Bienheureux, et il le fait avec une onction qui pénètre, une mesure qui interdit la défiance, et une modestie qui impose le respect :

« Pierre Emmerick, chanoine régulier de l'abbaye de Notre-Dame de Tongerloo, de l'Ordre de Prémontré, diocèse de Bois-le-Duc; autrefois curé de Sainte-Marie de Diest, diocèse de Malines; aujourd'hui curé de Tilborch, etc., sur les instances du Révérend Père Recteur du collège de la Compagnie de Jésus à Bois-le-Duc, déclare, sur sa foi, et pour la plus grande gloire de Dieu, que les faits ci-après écrits sont certains :

« Jean Berchmans, de Diest, atteignait à peu près sa onzième année, quand son père, un homme accompli, le confia aux soins du curé de Notre-Dame, et l'enfant passa près de trois ans entiers dans le pensionnat et la demeure même de ce prêtre.

« La première année de son séjour au pensionnat, à l'occasion d'une fête solennelle, l'enfant se confessa à ce même curé, et de sa main reçut, pour la première fois, la communion. Le curé de Notre-Dame avait alors plusieurs autres pensionnaires

dans sa maison : le premier, bien que son commensal, Jean s'adressa à son maître pour lui confier les secrets de son âme; or, M. le curé vit dans le bienheureux enfant une telle simplicité de colombe, une innocence si parfaite, qu'il douta s'il pouvait donner l'absolution.

« Jean se préparait à ses communions avec une souveraine révérence; sa ferveur, en ce point, dépassait toute mesure commune. Il s'y disposait par des prières souvent répétées et par la récitation du Rosaire de la bienheureuse Vierge. Il apportait à cet acte de sa piété envers Marie une dévotion singulière, et son chapelet même était pour lui l'objet d'un vrai culte. Au moment qu'il recevait le Très Saint-Sacrement, tout en lui respirait je ne sais quoi d'extraordinaire, de surhumain; l'angélique composition de son maintien, ses yeux baissés, mais doucement entr'ouverts, l'ensemble de son visage transformé, tout révélait le respect et le recueillement de son âme.

« Il écoutait la parole de Dieu avec une attention qui ne se lassait point, et alors il s'asseyait d'ordinaire sur la terre nue. Très volontiers, il assistait le prêtre à la messe; mais il ne servait à l'autel qu'après s'être lavé les mains avec soin, et il prononçait toutes les paroles saintes avec une netteté qui faisait connaître son attention et sa révérence intérieures.

« Son cœur était épris d'amour pour la bienheureuse Vierge : aussi ne passait-il pas, à l'église, devant l'autel ou devant la statue de Marie, sans la saluer, en récitant à genoux quelque prière. Il honorait et aimait une image de Notre-Dame, et souvent tenait les yeux amoureusement arrêtés sur elle. Quand il allait avec son supérieur, et c'était assez souvent, visiter le sanctuaire de Notre-Dame de Montaigu, à une lieue de Diest, Jean gardait le silence tout le temps du trajet, ou récitait le Rosaire. Conduit, une fois, à Bois-le-Duc par ce même supérieur, l'enfant n'eut rien plus à cœur que de visiter toutes les églises, et il rapporta ensuite à son maître tout ce qu'il y avait admiré ou observé.

« Il eût pu aisément visiter quelquefois ses parents, car ils n'habitaient pas loin de la maison du curé; mais il n'allait que rarement dans sa famille, comme s'il eût voulu déjà s'exercer à l'oublier pour Dieu, et s'appliquer à lui-même cette parole du

Prophète : « Mon père et ma mère se sont éloignés de moi, et « mon Dieu m'a adopté ».

« Dès qu'il porta l'habit ecclésiastique, il se considéra comme clerc et voulut avoir une petite tonsure, ce que ne pratiquaient pas alors, à Diest, les autres enfants de son âge (1). Simple, humble même dans ses vêtements, il entendait faire en cela acte de mépris des biens et des vanités du monde. On remarqua qu'aux jours de sortie, il portait, à l'imitation des prêtres, le collet de son manteau relevé. Aucun de ses condisciples du pensionnat ne le faisait; et comme, un jour, on l'avertissait d'abaisser son collet, il le fit, mais dit en souriant : C'est chose indifférente.

« On pouvait déjà pressentir que Dieu opérerait en lui de grandes choses : aussi, de tous les adolescents instruits et vertueux que possédait le pensionnat, aucun, à cette époque, n'avait plus de connaissances, aucun n'était plus aimable que Jean, aucun ne fut plus cher à son supérieur.

« Il observait admirablement le silence : il ne parlait guère que pour répondre, et alors même il préméditait ses paroles et semblait, en quelque sorte, les mâcher avant de les proférer. Telle était sa modestie, qu'on ne l'entendit peut-être jamais rire aux éclats. On le voyait le visage toujours serein, et d'une inaltérable égalité d'humeur. Il jouait quelquefois tout seul et le plus souvent aux billes, et l'on eût dit qu'il avait déjà appris à savourer les douceurs de la solitude (2).

« Il révérait grandement les prêtres, et retenait fidèlement la religieuse coutume qu'il avait contractée de demeurer debout et tête nue, chaque fois que le supérieur se trouvait à table ou au chauffoir avec ses pensionnaires. Berchmans, en effet, n'oubliait pas la recommandation faite, un jour, à tous les enfants réunis, de ne se couvrir devant les prêtres qu'après invitation pressante de le faire. Aussi, invité souvent à se couvrir, à peine quelquefois

(1) Un autre témoin ajoute : « Afin de protester avec plus d'énergie contre les moqueries des hérétiques, et pour donner en quelque sorte en sa personne un triomphe à l'Église catholique, il mettait sa petite tonsure en évidence et la faisait bien raser ». — Summar.

(2) A propos du jeu favori de Berchmans, un témoin complète ainsi le renseignement, déjà peut-être assez précis : — « Pilula, de qua hic sermo, sunt globuli testacei aut interdum marmorei, nuce avellana minores, aut summum æquales, quos hic *knikers*, a strepitu ex collisione, per onomatopeiam nuncupamus. »

céda-t-il aux instances du supérieur, même au fort de l'hiver, bien qu'il fût seul à demeurer ainsi nu-tête.

« Il était d'usage dans la même maison que le soir, avant de se retirer pour le repos, les pensionnaires récitassent quelques prières à haute voix, en présence d'un prêtre, et lui demandassent sa bénédiction avant de s'éloigner. Pour l'accomplissement de ce devoir, Jean arrivait d'ordinaire le premier, et il priait encore quand tous étaient partis. On s'aperçut même, plus d'une fois, qu'il s'était étendu tout habillé sur son lit. Interrogé, il répondit gracieusement : — Le sommeil m'a surpris. — Ce n'était pas là probablement tout son secret.

« Tandis que ses condisciples jouaient, Berchmans s'esquivait très souvent et se cachait le plus secrètement possible dans sa chambre, pour y lire, écrire et surtout prier. Son supérieur dut fréquemment le renvoyer à la récréation commune, de peur qu'une trop grande fatigue d'esprit ne le rendît malade. Il lui arriva même, un jour de congé, pendant que ses condisciples se livraient à leurs joyeux ébats, de passer près de deux heures entières caché dans un coffre, fait de planches à la mesure de son corps, mais où ses membres ne pouvaient que souffrir. Il en sortit enfin, et avec précaution, de peur d'être vu ; mais plusieurs personnes de la maison et le supérieur lui-même l'aperçurent, et ils eurent tous la pensée, le supérieur plus que les autres, que Jean s'était peut-être souvent caché dans cette étroite prison pour y méditer à loisir.

« Pendant les repas, il aimait à faire la lecture commune. On lisait ordinairement les proverbes de Salomon, des vies de saints, des méditations sur la Passion de Jésus Christ. Retourné dans sa chambre, il écrivait le résumé de ces lectures.

« Berchmans avait reçu de Dieu, et à un haut degré, l'esprit de paix. On ne le vit pas une seule fois disputer avec ses condisciples, et, dès qu'une discussion s'élevait entre eux, il s'éloignait du lieu de l'altercation. Par dessus tout, il fuyait la compagnie des enfants perdus de mœurs, ou peu réservés dans leurs paroles ou leurs manières.

« Son supérieur et son professeur n'eurent jamais peut-être à le reprendre; il était, en effet, merveilleusement studieux et

obéissant : lui donner un ordre c'était le réjouir, et quelle que fût la volonté de ses maîtres, il courait gaiement l'accomplir.

« Sa gravité avait quelque chose de la maturité des vieillards, et un fait assez notable la mit un jour en lumière. Il est d'usage à Diest que, le jour des Saints-Innocents, un enfant remplisse dans l'église quelques-uns des offices du curé. Jean Berchmans fut choisi, tandis qu'il était au pensionnat, pour *faire le curé*, comme on disait, dans l'église Notre-Dame. Revêtu d'ornements sacerdotaux, il s'avança dans le sanctuaire, fit l'aspersion de l'eau bénite, alluma l'encens, chanta l'oraison des Laudes, et cela avec une telle dignité, que tout Diest en fut dans le ravissement (1).

« Une autre fois, il joua, dans le drame de *Suzanne*, le rôle de Daniel et s'attira les applaudissements enthousiastes des spectateurs : on admira particulièrement sa sortie véhémente contre les vieillards calomniateurs : il semblait que l'Esprit Saint lui-même enflammât le cœur de l'adolescent.

« Il pratiquait l'abstinence avec une perfection fort rare à un tel âge : sobre, frugal, presque à l'excès, il en vint à ne plus s'occuper, même à table, du manger et du boire ; les préoccupations de son âme étaient ailleurs. Ses camarades eux-mêmes n'avaient pu s'empêcher de le remarquer, et ils disaient agréablement : — A cette heure, l'esprit de Berchmans s'en va en pèlerinage. — Tout aliment le contentait, et on ne l'entendit jamais se plaindre ni de la nourriture, ni d'aucun autre détail du régime ou de l'administration du pensionnat (2).

« Sa patience était aussi remarquable : bien que plus d'une fois contrarié, persécuté par quelques-uns, il ne s'en émut même pas, et repris, il gardait toujours le silence.

« Quant à son humilité, nous avons cru devoir noter un fait : avant de recevoir le corps et le sang de Notre Seigneur, il allait demander au supérieur le pardon de tous ses manquements, et

(1) Le P. Zylius dit que Berchmans enfant fut aussi prié de prêcher ou prêcha spontanément devant ses camarades. Il ajoute que l'on conservait, comme relique, la petite chaire à trois pieds, d'où le jeune saint avait fait ces prédications.

(2) Le Père Bauters note, ici, que Jean enfant de douze ans offrait à la Très Sainte Vierge de généreux sacrifices : on découvrait, çà et là, le déjeuner, le goûter dont il se privait pour l'amour de Marie : « *Puer annorum duodecim, compertus... abdidisse in latebris jentacula, a quibus se abstinuerat, in Beatæ Virginis honorem* ».

cela, avec cette perfection qu'il mettait en toutes choses et qui le distinguait entre tous ses condisciples. Et ce ne sont là que quelques traits pris entre mille » (1).

(1) Pierre Emmerick exerça les fonctions de curé de Notre-Dame de Diest jusqu'en 1616. Il devint alors curé de Tilborgh. Enfin, en 1625, il mourut saintement à l'abbaye de Tongerloo, où il avait été, dès sa jeunesse, formé à la vie religieuse. Il était âgé de cinquante ans seulement. Le B. Jean, son disciple, avait quitté la terre depuis quatre ans.

CHAPITRE III.

LE BIENHEUREUX JEAN CHEZ L'ARCHIPRÊTRE DE DIEST.

(Derniers jours de 1612.)

Jean Berchmans se dévouait généreusement au service de Dieu : il était digne de souffrir pour son amour. Depuis trois ans, il vivait sans sollicitude au pensionnat Notre-Dame, quand l'heure de l'épreuve sonna.

Les parents de Berchmans n'avaient pu qu'à grand'peine payer la pension de leur fils, durant les trois ans écoulés; mais, à la fin de 1612, la détresse de la famille était devenue extrême, et l'honnête ouvrier de la rue de Béveren se vit placé par la Providence dans une cruelle alternative : il fallait, ou briser l'avenir de son bien-aimé Jean, en interrompant ses études, ou lui léguer le nom déshonoré d'un débiteur insolvable.

Depuis 1608, les infirmités de la pauvre mère s'étaient aggravées tous les jours : impuissante désormais à travailler, à exercer même la surveillance si importante du ménage, elle devait encore se résigner à voir une grande partie des ressources de la maison employées à rendre plus supportables ses douleurs, et peut-être à rémunérer les services d'une étrangère.

En 1606, la généreuse Élisabeth était déjà mère de cinq enfants. En 1612, ils étaient tous grandis, et les frais de leur entretien et de leur éducation s'ajoutaient à tant d'autres dépenses ruineuses. Adrien, le second fils d'Élisabeth, avait alors douze ans; Marie, la troisième, en avait dix; Charles, le quatrième, était dans sa neuvième année, et Barthélemi, le plus jeune, venu au monde l'année même où se manifestèrent les

premiers symptômes des infirmités de sa mère, Barthélemi avait sept ans. Tous allaient à l'école, et bientôt peut-être à eux aussi, Jean-Charles Berchmans avait sujet de l'appréhender, la Providence interdirait l'accès des professions honorables que son amour paternel rêvait pour leur avenir (1).

Ainsi Dieu semblait renverser les espérances de ces parents chrétiens. Ils n'y renonçaient pas sans amertume, et ce fut le cœur serré par la tristesse que Jean-Charles Berchmans retira son fils du pensionnat Notre-Dame.

L'enfant ignorait encore les desseins de son père, quand celui-ci menant son fils près du lit de sa mère, la voix à demi étouffée par les larmes : « Jean, lui dit-il, tu es d'âge à comprendre notre position; Dieu m'est témoin que je n'ai rien épargné jusqu'à ce jour pour t'entretenir au pensionnat et que je serais encore prêt à tous les sacrifices, pour te donner les moyens d'achever tes études; mais la Providence, en nous enlevant nos ressources, semble montrer qu'elle a d'autres desseins. Accepte-les, mon fils, comme ta mère et moi, et consens à apprendre un métier. Tu es intelligent, bientôt tu pourras nous être utile. Je vieillis, ta mère est infirme, tes jeunes frères ont besoin de ton appui : deviens, mon enfant, par ton travail, le soutien de la famille. Que d'années encore tu nous serais à charge, au lieu de nous venir en aide, si tu poursuivais tes études! ».

Jean demeurait immobile et muet; tout à coup, il s'agenouille, les genoux à nu, et, joignant les mains : « Mon père, ma mère, dit-il, je vous en conjure, pour l'amour de Dieu et pour l'amour de moi, ne m'empêchez pas de me consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique : si je n'étudie pas, je ne le pourrai faire. Volontiers, pour ne pas être à charge à la famille, je me contenterai de pain et d'eau (2).

Prononcées avec une vive émotion et d'un ton inspiré, les paroles de Jean impressionnèrent vivement ses parents : « At-

(1) Le grand-père et la grand'mère de Berchmans vivaient encore : le travail du père devait donc suffire à l'entretien de neuf personnes réunies au même foyer.

(2) Le Père Bauters raconte ainsi cette touchante scène (Proc., fol. 362) et il ajoute qu'elle se renouvela souvent, en pareille occasion : — « *Hæc eadem alias sæpe egit et dixit, eadem occasione* ».

tendons encore, dit à son mari la pieuse mère; prions, j'ai confiance que Dieu nous tirera de peine ».

Les prévisions d'Élisabeth ne furent point trompées. Un autre saint prêtre vivait alors à Diest : c'était le doyen Aymon Timmermans, archiprêtre du territoire de Diest, un homme que sa capacité et sa vertu avaient fait l'ami intime de l'archevêque de Malines, Mathias Hovius (1). Le bon archiprêtre eut à peine été informé de l'épreuve à laquelle Dieu soumettait la famille Berchmans, qu'il s'offrit à recevoir chez lui Jean, à titre de serviteur, et s'engagea à subvenir à tous les frais de son entretien et de son éducation. Jean dit encore adieu à la famille et entra au service de l'archiprêtre (2).

Ici encore, Valère Van Stiphout demeura son maître, et c'est de lui que nous apprenons ce que pensait de son jeune disciple le vénérable archiprêtre de Diest : — M. Aymon Timmermans, dit-il, a rendu à l'innocence de Berchmans un bien illustre témoignage. A une époque où il lui fut aisé d'observer l'adolescent, puisqu'il l'avait sous son toit, à son foyer et même, chaque jour, à sa table, frappé de ce qu'il remarquait en lui de surhumain : — Ce jeune enfant, disait-il, un jour, à plusieurs personnes, en leur montrant Berchmans; ce jeune enfant est un ange : — tant il admirait la candeur angélique qui rayonnait sur son visage.

Il semble que Dieu ne conduisît son serviteur chez le doyen de Diest, que pour ajouter à sa gloire l'éclat de ce témoignage. A peine, en effet, était-il là depuis quelques jours, que la Providence l'en retira pour le faire entrer dans des voies nouvelles (3).

Un ami des Berchmans était arrivé à Diest. Il les visita et on ne lui cacha point l'embarras qui attristait toute la maison et les appréhensions qui demeuraient, même après l'offre généreuse du doyen Timmermans : la mort du vieillard pouvait, en effet, rendre inutiles, d'un jour à l'autre, ses bonnes dispositions envers

(1) « *Dom. Haymo Timmermans, archipresbyter territorii Diestemensis, illustrissimo archiepiscopo Hovio, dum viveret, percarus perquefamiliaris* ». — Valer. Van Stiphout.

(2) L'ancienne maison de l'archiprêtre est celle qu'occupent aujourd'hui les Vanden-Hoven : elle est située à côté du Béguinage.

(3) « Dopo averlo tenuto qui, per *alcuni giorni...* ». — Summar.

la famille. — « Mais, dit le visiteur, je suis l'envoyé de la Providence : Jean continuera sûrement ses études, non pas, il est vrai, à Diest, mais au collège de Malines. Je connais dans cette ville le chantre du chapitre de la métropole, le chanoine de Froymont; il désire, je le sais, avoir près de lui, comme serviteur, un enfant intelligent et pieux : c'est donc votre Jean qu'il lui faut. Je vais me hâter d'écrire, et je ne doute pas qu'en retour des bons offices qu'il recevra de votre enfant, le bon chanoine ne consente à l'entretenir et à le faire admettre, comme externe, au collège de la ville ».

Jean, dès qu'il en fut instruit, communiqua à son cher professeur Valère Van Stiphout le nouveau dessein de son père. Ce fut un deuil pour le bon maître : — « Déjà, dit-il, je m'applaudissais de posséder dans notre école un élève qui lui faisait tant d'honneur; déjà, on l'appelait, à Diest, la fleur du gymnase, l'ornement des écoliers : je me souviens que plus d'une fois je fis part à mes amis de la joie que j'en éprouvais. Mais il n'est pas de bonheur durable sur la terre; et alors que toutes nos espérances reposaient sur Jean Berchmans, des hommes jaloux de notre bonheur pressèrent son père de l'envoyer à Malines ».

Berchmans parti, cet excellent maître ne voyait plus rien qui l'attachât à la terre : — « Son éloignement, disait-il, m'a été si dur à porter, qu'en son absence la vie m'a semblé depuis un tourment » (1).

Mais la Providence avait tout ménagé : le séjour de Berchmans à Malines favorisait l'accomplissement des desseins de Dieu sur son avenir. Dieu voulait donner en Berchmans un digne fils à la Compagnie de Jésus, et c'est à Malines que Berchmans devait naître à la Compagnie de Jésus. Ces desseins providentiels, Valère Van Stiphout, lui-même, les avait pressentis, et, sous l'inspiration de son maître, Berchmans les avait célébrés : — « Autant Berchmans aimait la sainte Mère de Jésus, écrivait Valère Van Stiphout, autant il aimait son divin Fils. Il en était, comme on dit, à ses humanités, quand, invité par moi à se choisir un thème de composition poétique, il choisit

(1) « *Cujus ego discessum ita dolenter tuli, ut vitam mihi acerbam, illo absente, duxerim* ».

spontanément le saint nom de Jésus; et il exprima dans sa petite pièce ses sentiments avec une telle vivacité et tendresse d'affection, qu'il semblait déjà se vouer, en quelque sorte, à reproduire en lui-même Jésus, et s'enrôler d'avance dans la milice qui porte son glorieux nom ».

La pièce de vers est heureusement venue jusqu'à nous, telle qu'elle sortit du cœur et de la plume de Berchmans (1). En voici la traduction fidèle :

SUR LE TRÈS SAINT NOM DE JÉSUS.

« Oui, quand la muse Calliope me donnerait cent bouches; quand elle m'abreuverait de l'onde sacrée qui inspira Philétas;

« Quand le guide divin des sœurs de Castalie composerait mes chants, je demeurerais impuissant à célébrer ce doux nom.

« Jésus! Tu es suave comme le miel, embaumé comme le printemps, ô de tous les noms le plus doux : ta douceur, elle est connue du ciel, de la terre, des mers.

« L'homme sait tes attraits. Le nectar que les ruches de jonc de l'Hybla tiennent pressé dans leurs réseaux, aucun nectar n'égale tes délices.

« De toi s'exhalent le parfum du lis, le parfum de la violette; et la rose de pourpre et la rose argentée assemblent en toi leurs parfums.

« Nom d'où la grâce rayonne, nom plus charmant au regard que les prairies en fleur, que les arbustes à la riche parure.

« Auprès de toi n'ont plus d'arome les plantes que la forêt prodigue au Centaure; auprès de toi plus d'odeur la corbeille de la naïade, toutes les corbeilles des déesses.

« Moins délicieuse que la tienne est la saveur du miel le plus exquis, du miel que dépose en ses alvéoles l'abeille de l'Attique.

(1) De récentes et vives discussions donnent un intérêt particulier à cette œuvre d'un saint, toute semée de réminiscences mythologiques. — Nous ne voulons pas conclure qu'il soit bon de mêler la mythologie aux louanges de Jésus Christ ou de sa Mère. L'original de cette pièce fut d'abord légué au Père Otto Zylius, recteur du collège de Bois-le-Duc. Il est aujourd'hui perdu. La bibliothèque royale de Bruxelles en possède une copie authentique, reproduite par le Père Vanderspeeten.

Au procès d'Anvers, le P. Otto Zylius dit : « *Servo cum veneratione primum ipsius carmen, quod est de sanctissimo JESU nomine, ejus manu exaratum* ».

« Vrai Fils de Dieu, Jésus, Fils né avant tous les temps, salut! Salut, Jésus, Nom le premier des noms.

« Jamais plus douce mélodie ne charma l'oreille de l'homme; plus ravissant objet ne remua jamais son cœur.

« Jésus! Nom gage de bonheur pour l'humanité, Nom où tout bonheur a sa source; car nul n'est sauvé que par toi.

« Radieux, il s'élève au dessus de tous les noms; il domine leur multitude, et sur eux épanche son doux éclat.

« Il n'est pas sur la terre œuvre divine; rien du couchant à l'aurore qui puisse égaler sa splendeur.

« Jésus! but où dirige ses traits la haine des méchants; tour immuable contre laquelle se dresse leur audace, s'acharne leur fureur.

« Nom le plus beau que les âges aient contemplé, Nom plus brillant que la glace diaphane, Nom plus brillant que le cristal.

« En lui seul éclate la splendeur de toutes les beautés; en douter, serait dire : l'astre des nuits est sans clarté.

« Comme scintille dans l'or qui l'enchâsse le feu du diamant; comme à travers les eaux brille le jaspe le plus pur; plus encore ton Nom, Jésus, entre les noms.

« Loin donc, bien loin de lui l'éclat des fleurs, l'odeur des plus rares parfums, la suavité du miel que l'abeille dérobe aux roses de l'Élysée;

« Loin les vives ou chatoyantes couleurs de la sardoine, du saphir, du jaspe, de la topaze, des perles que roulent les eaux;

« Archétype de toute beauté, source unique de tout bonheur, Nom de Jésus, salut! Et ma langue se tait, heureuse d'avoir dit tes louanges » (1).

(1) L'amour du nom de JÉSUS alla toujours grandissant dans le cœur de Jean. Plus tard, il n'écrira pas même un petit billet quelconque, sans y tracer, d'abord, en grandes lettres : JÉSUS..., et le P. Piccolomini dira, un jour : « Tengo por certo che ebbe una gran carita... so questo..., da segni esterni..., come..., tante volte, nelle sue scritture, porre nel principio questa parola : JESUS, como io stesso ho visto, e ne ritengo alcune eziandio piccoline, datemi da lui, con tal segno ».

CHAPITRE IV.

LE BIENHEUREUX JEAN AU PETIT SÉMINAIRE DE MALINES.

(De janvier 1613 à la fin de 1615.)

« Malines, dit un écrivain du siècle de Berchmans, est située presque au milieu du Brabant, et, comme dans un triangle, elle regarde Anvers, Louvain et Bruxelles, et est à quatre lieues de chacune. C'est une ville ancienne et une des principales des Pays-Bas.

« C'est une ville admirable, à raison de sa beauté et de sa politesse. Les bâtiments y sont magnifiques, les rues nettes, et outre cela elle est forte et bien munie; et ce qui la rend encore plus puissante, c'est qu'elle peut être environnée d'eau, de tous côtés, pour sa défense. Elle est distinguée en sept paroisses, toutes ornées de temples somptueux et superbes. L'église cathédrale est dédiée à saint Rumolde ou saint Rombaud, laquelle est d'une belle grandeur et bien proportionnée, quoiqu'elle ne soit pas encore dans sa perfection. Sa tour est d'une merveilleuse hauteur (348 pieds), de laquelle on voit de tous côtés grand nombre de villes, villages et campagnes, qui donnent mille divertissements à la vue. Il y a des cloches d'un métal choisi, qui font une douce harmonie peu de temps auparavant que les heures commencent à sonner.

« Cette ville est le séjour de quantité de noblesse, et il y a beaucoup plus de familles illustres et éminentes en dignité qu'ailleurs.

« On y compte dix sept confréries de métiers et artisans. Le plus puissant de tous ces corps, c'est celui des corroyeurs (tanneurs), qui font presque le quart de la ville, et tous les membres

de ces corps jouissent de plusieurs et très beaux privilèges ».

Telle était la ville de Malines, quand le saint enfant de Diest y fut appelé par la Providence. Le chanoine séculier, Jean de Froymont, son nouveau protecteur, habitait dans la rue du Beffroi (1). Les actes de la béatification lui attribuent le titre de licencié, ou même de docteur en l'un et l'autre droit, et celui de chantre. La dignité de chantre était une des premières du chapitre (2).

L'aménité de son caractère, la distinction de ses manières et de son esprit avaient attaché au digne prêtre des amis nombreux et choisis. La prière, l'assistance à l'office divin, l'étude, les soins donnés à l'éducation de trois enfants de noble famille, quelques visites nécessaires ou charitables occupaient les heures de ses journées.

Le chantre de Saint-Rombaud désirait trouver un jeune homme dont le dévouement, l'instruction et la piété lui assurassent un serviteur de confiance, un auxiliaire utile de ses travaux, et un agréable compagnon de visites ou de promenade. La lettre qui proposait Jean Berchmans lui sembla venir du ciel. Il se hâta d'y répondre, et Jean arrivait bientôt auprès de son nouveau maître. La vive reconnaissance dont ce trait de Providence remplissait, à Diest, tous les cœurs, n'avait pas permis à la tristesse de se mêler aux adieux, et Jean quitta avec moins de regret le saint habit qu'il était maintenant assuré de revêtir plus tard.

Berchmans avait alors près de quatorze ans (3).

Les désirs du chanoine étaient plus que comblés, et la réalité dépassait les espérances qu'il avait conçues de son jeune protégé, à la vue du portrait qu'une main amie lui en avait tracé. Aussi l'aima-t-il bientôt comme un fils, et telle fut l'impression que

(1) « On montre encore, près de l'église Saint-Pierre, qui fut l'église des Jésuites, la maison où habitait le chanoine Froidmont, avec le jeune Berchmans, son protégé. » (*Précis historique*, ann. 1865, page 405.)

(2) Une lettre autographe du B. Jean, aujourd'hui encore précieusement conservée à Malines, porte la suscription suivante : Au Très Révérend Monsieur Jean de *Froymont*, etc.

(3) « Ando Giovanni a Malines l'anno 1613, essendo d'età di quattordeci anni non ancora finiti ». — Summar. — Ce fut donc avant le 13 mars 1613. Un fait subséquent permettra de conclure que le B. Jean était chez M. de Froymont avant la fin de janvier 1613.

produisit en son âme le spectacle journalier des qualités et des vertus du saint enfant, que plus tard il n'en pouvait parler sans que ses yeux se remplissent de larmes.



Malines, au commencement du XVII[e] siècle.

Aussi jamais fils n'eut-il pour son père plus de révérence et d'amour que n'eut Jean pour son bienfaiteur. Il semblait ne vivre que pour lui : attentions délicates et toutes filiales, soins empressés, obéissance prompte et joyeuse, humeur toujours égale, respect tout pénétré d'une affection, que l'abandon de

son maître ne rendit jamais familière; c'étaient pour lui des devoirs, mais on voyait qu'il suivait, en les accomplissant, le mouvement spontané de son noble et tendre cœur.

A ce propos, le P. Bauters écrit : « On eût dit, à le voir, l'ange de Tobie, tout prêt à partir, au premier signal (Tob., v, 5) : appelé par son maître, il eût laissé inachevée la parole qu'il prononçait ».

Pour mieux obéir, Jean sembla quelquefois oublier la prudence : il lui arriva, un jour, de faire, à pied et à jeun, le trajet de Malines à Louvain, qui est de quatre lieues, et de retourner à Malines, sans avoir encore pris aucune nourriture, bien que le chanoine lui eût donné pour cela l'argent nécessaire. Son retour était impatiemment attendu; il aima donc mieux souffrir que de retarder de quelques minutes la satisfaction qu'il devait donner à son bienfaiteur.

Le docteur Froymont reprenait l'aimable enfant de cet excès de zèle; mais Jean ne croyait pas qu'il pût trop obéir; car c'était à Dieu qu'il se soumettait en obéissant aux hommes; à Dieu surtout, il voulait témoigner sa reconnaissance par ce dévouement empressé.

Le chanoine de Saint-Rombaud avait un chien que, dans ses promenades sur le bord de la Dyle, il exerçait à lui rapporter, du courant ou du fond de l'eau, les objets qu'il y jetait; et quand le chien revenait sur la rive avec l'objet retrouvé, un peu de pain et une caresse étaient sa récompense. Un jour, le chien vint, plus vite que d'ordinaire, déposer aux pieds de son maître l'objet retiré des eaux : il reçut plus ample ration et des félicitations plus vives : « Pour un peu de pain et une caresse, dit alors Berchmans, d'une voix attendrie. ce pauvre animal n'hésite pas à se jeter à l'eau aussi souvent que vous le lui ordonnez; et moi je n'obéirais pas à Dieu? Ah! je devrais rougir d'avoir si peu de dévouement pour un père si noble et si bon ».

Tandis que les aimables qualités et les vertus de Berchmans lui conciliaient l'affection de son patron, le zèle et la charité du pieux enfant gagnaient à la sainte Église et s'attachaient pour toujours le cœur d'un jeune commensal du chanoine.

Quelques années avant le traité de 1609, qui pacifia les Flan-

dres, vivait à Malines un peintre, du nom de Boels, qui s'était laissé séduire par les prédicants luthériens ou calvinistes. Pour échapper aux poursuites dirigées contre les hérétiques dans la cité catholique, il se retira en Hollande, avec sa femme et son jeune fils François, laissant à Malines de nombreux parents catholiques.

Vers la fin de 1612, le peintre Boels était mort : François, alors âgé de seize ans, obtint de sa mère la permission d'aller à Malines, et il y connut, grâce peut-être aux pieuses démarches d'un de ses parents, le bon chanoine de Froymont, qui voulut l'avoir dans sa demeure et l'y traita comme un fils.

François venait d'être accueilli dans la maison du chantre, quand le bienheureux Jean y arriva. L'amabilité du jeune serviteur eut bientôt séduit François : elle l'affectionna à une religion, dont les leçons du chanoine lui avaient déjà démontré la vérité. Berchmans d'ailleurs priait ardemment pour la conversion du pauvre luthérien, et hâtée par l'action de ses amicales instances auprès de François et par l'efficacité de ses prières, l'œuvre de la grâce s'achevait en quelques jours. Le 28 janvier 1613, François Boels abjura publiquement le luthéranisme.

François eut plus tard à défendre sa foi contre les attaques de sa mère, luthérienne passionnée : sollicitations pressantes, tentatives réitérées d'enlèvement, procès intenté au chanoine, tout fut employé; mais, soutenu par les encouragements de son bienfaiteur Froymont et de son ami Jean Berchmans, François sortit vainqueur de cette lutte terrible. On le vit même, quelques années après, renoncer au monde et se vouer à la vie apostolique dans la Compagnie de Jésus. C'est de lui que l'on apprit plusieurs des actes d'héroïque vertu que Berchmans exerça dans la maison du chantre de Saint-Rombaud, et la part que le saint enfant eut à sa conversion (1).

La condition de François Boels n'était pas celle de Jean Berchmans. La mère du jeune luthérien, plaidant contre le chanoine de Froymont, soutenait que son fils, retenu de force dans la maison de ce prêtre, y vivait assujetti à d'humiliants

(1) François Boels entra au noviciat de Malines, le 24 septembre 1618, deux ans, jour pour jour, après l'entrée de Jean Berchmans. Il mourut, au collège d'Anvers, le 10 août 1625, à l'âge de vingt neuf ans, après s'être montré, dit le nécrologe de la province de Belgique, digne émule de Jean Berchmans, le compagnon de sa jeunesse.

services, et consumait les plus belles années de sa jeunesse à suivre partout le chanoine, comme un laquais son maître. Pour répondre aux imputations de la mère, les tribunaux de Malines ordonnèrent une enquête, dont le procès-verbal se conserve encore. On y lit : « Bien à tort la mère de François Boels se plaint que son fils perd la fleur de sa vie à porter sur le bras le manteau du chanoine : il a été, au contraire, démontré que François Boels suit assidûment les cours de l'école publique et mange à la table du chantre de Froymont, servi par un nommé Jean Berchmans, domestique du chanoine » (1).

Telle fut, en effet, pendant près de quatre ans, la condition de Berchmans : domestique du chanoine de Froymont ; et Berchmans embrassa, dès les premiers jours, son emploi avec une humilité toute chrétienne, avec une joie sans cesse ravivée par le souvenir de Celui qui vint du ciel sur la terre, non pour être servi, mais pour servir. Jean, le fils de l'échevin de Diest, le fils de la noble Élisabeth Vanden-Hove, s'assujettit de grand cœur à remplir tous les devoirs d'un valet. Il les remplit sans se lasser durant plus de trois ans, et il estima ne pas payer trop cher, à ce prix, le bienfait d'une instruction qui lui devait ouvrir la carrière sacerdotale (2).

Plus d'une fois, le chanoine souffrit de voir le saint enfant en des offices qui semblaient peu s'allier avec sa naissance, avec la délicatesse de son tempérament et la naturelle distinction de ses manières ; il voulut modérer le zèle qui le portait à s'y appliquer ; mais l'humilité et le dévouement du généreux adolescent triomphèrent toujours des oppositions de son maître (3).

Faire, tous les jours, la chambre du chanoine ; nettoyer les

(1) « *In propria Cantoris mensa accumbit quotidie,... adstante interim et ministrante quodam Joanne Berchmans, famulo* ».

(2) « Perseverò in questa vita di servo lo spatio di tre anni ». — Summar. — Il y demeura, de janvier 1613 à septembre 1616, c'est-à-dire trois ans huit mois. Lors du procès de béatification, en 1742, le promoteur de la foi cherchant dans cette condition de Jean Berchmans un prétexte pour le déprimer, le défenseur de la cause répondait : — Le vénérable serviteur de Dieu suivait déjà les traces du saint patriarche Ignace de Loyola. Nous lisons, en effet, dans sa vie (Maffei, lib. I, cap. 19), que, réduit à une pénurie extrême, il conçut le projet de se mettre, comme le faisaient d'autres écoliers indigents, au service d'un professeur de l'Université.

(3) « *Ad omnia sordidissima paratissimus,* non jubente domino ». — Summar. — « *Abjectissima quæque obire, domino minime jubente,* imò, cum cognosceret, prohibente » (Ibid.).

cours; suivre son maître en ville; porter son manteau et ses emplettes; l'attendre dans une antichambre ou sous une porte cochère; le servir à table avec ses commensaux ordinaires ou ses invités; remplir chez d'autres membres du chapitre, aux jours d'invitation, ce même office dont il s'acquittait à ravir, et souvent ensuite laver la vaisselle, après avoir pris à la hâte quelque nourriture à la table des autres domestiques : telles étaient les occupations journalières de Berchmans.

On appréciait à tel point les qualités de Berchmans, servant de table, qu'un témoin a pu dire : « Il n'y avait pas dîner d'invitation chez un chanoine, qu'on n'appelât Jean Berchmans pour aider au service »; « mais, ajoute un autre, Jean n'imitait pas ensuite les serviteurs vulgaires, qui, leurs maîtres partis, se jettent sur les vins et sur tout ce qui demeure de restes plus délicats : il s'était fait une loi de n'y jamais toucher ».

Un témoin semble insinuer que les autres serviteurs, abusant de la charité du Bienheureux, lui laissaient, le plus souvent, le rude labeur de la vaisselle : — « Jean, dit-il, n'aurait jamais refusé de laver les marmites et les assiettes, si M. le chantre n'eût interposé son autorité. Le samedi, du moins, pour honorer la bienheureuse Vierge, il se réservait toujours le soin laborieux entre tous de nettoyer, en les frottant avec du sable, les chaudières et autres gros ustensiles de cuisine » (1).

A ces travaux si répugnants à la nature s'en ajoutèrent longtemps d'autres, moins humbles il est vrai, mais plus assujettissants, les travaux de précepteur. — Une noble famille de Malines, la famille de Roone, avait confié ses trois enfants au chanoine. Dès que celui-ci connut Berchmans, il s'empressa de se décharger sur lui des sollicitudes de leur éducation, assuré qu'aux mains du jeune instituteur, ils progresseraient plus qu'aux siennes dans la science et la vertu. « Ces trois enfants, dit le Père Bauters, étaient d'une humeur fort difficile; mais Jean les eut bientôt transformés : il assistait à leur lever, présidait à leurs prières, et l'amabilité de son caractère, le charme de son

(1) « *Aream domus quotidie purgabat, sordes abjectissimas, etiam (sit honor auribus) a canibus egestas, auferebat... nisi R. D. Cantor obstitisset, ollas et scutellas lavare numquam recusasset... Quibusvis sabbatinis, in honorem B. Virginis, culinæ supellectilem quotidianam scabrâ ac mordaci arenâ defricabat* ». — P. Bauters.

exemple, les contraignit doucement à laisser pénétrer en leurs âmes la piété et la sagesse. On ne saurait dire quelle joie ce changement donna aux parents, et dans quelle admiration en étaient leurs autres précepteurs et le chanoine. Dieu bénissait ainsi la générosité des sacrifices de Berchmans. Tandis que les domestiques de M. de Froymont se délassaient en jouant à la balle dans la cour de l'hôtel, ou en se promenant dans la ville, Jean demeurait près de ses trois disciples et se reposait de ses travaux en surveillant leurs jeux; et pourtant, privé de toute récréation, il n'en paraissait pas moins gai. C'était pour son bon cœur une joie sensible que de former ces petits enfants à la piété chrétienne » (1).

Il sera maintenant aisé de comprendre qu'après avoir eu, plus d'une année, sous les yeux le spectacle d'une telle vie, l'estime que le chanoine avait, dès l'abord, conçue pour son protégé se fût changée en vénération. Un fait, qu'il raconte lui-même au procès, fera mieux connaître le religieux respect que lui inspirait Berchmans et la confiance qu'il avait en son crédit auprès de Dieu :

« Il y a huit ans environ, aux approches de la Pentecôte, je me rendais, à cheval, de Notre-Dame de Montaigu à Arschot, ville de Brabant (2). J'avais pour compagnon unique mon serviteur Jean Berchmans, de pieuse mémoire, qui venait, à pied, après moi. Ne connaissant pas les chemins, nous nous procurâmes un guide, à force de prières et d'argent; mais bientôt ce guide disparut, et un autre nous abandonna, ou plutôt, comme on peut ce semble le dire, nous trahit de même, de sorte que nous demeurâmes errants, perdus, dans ces grandes forêts, incapables de nous diriger et de prévoir où nous aboutirions. Nous avions cependant présents à l'esprit les fréquents assassinats qui se commettaient dans ces bois, et l'anxiété, la frayeur que nous éprouvions n'étaient que trop fondées.

« A cela s'ajouta un orage subit, avec des éclairs et tonnerre à faire trembler. Nous allâmes donc ainsi errants, quelques

(1) « *Filios ternos, utcumque difficili indole,... ea qua valebat agendi suavitate... ad tantam morum suavitatem adduxit, etc... — Quamvis a ludo abstineret, non tamen ideo morosior* »

(2) Arschot est à dix kilomètres de Montaigu.

heures, et nous nous engageâmes finalement en un passage, bordé, à droite et à gauche, de rocs très élevés qui laissaient à peine entre eux un sentier pour le cheval. Je n'osai plus avancer, tant mon trouble avait augmenté; je descendis donc de cheval, j'y fis monter mon serviteur Jean, et je marchai à la suite, tout botté. Sachant bien l'innocence et la piété de Jean, je ne doutais pas qu'il ne fût, beaucoup plus que moi, cher à la divine Providence; j'espérais échapper, à cause de lui, et je me recommandais, avec toute l'humilité et la dévotion possible, à l'ange gardien du saint jeune homme.

« Or, à peine nous avions ainsi fait quelques pas, qu'un effroyable coup de tonnerre parut ébranler tout le ciel, et la foudre tomba à côté de nous. Levant les yeux et les mains en haut, je vis une sorte de paysanne rouler d'un rocher voisin et arriver, de chute en chute, jusqu'aux pieds du cheval, à qui elle barra le passage. Épouvanté, j'adresse à cette femme d'honnêtes paroles, mais je m'aperçois qu'elle est comme ivre : « Mon mari! mon mari »! criait-elle. Je la priai de s'expliquer, et j'appréhendais que son mari, embusqué dans le voisinage, ne fût d'accord avec elle pour nous faire un mauvais parti; mais, tout effarée, les yeux hagards, et hors d'elle-même, elle ne répondait pas à mes questions et criait toujours : « Mon mari! mon mari! » jusqu'à ce que, subitement, elle se mit à fuir et disparut, en redisant toujours son même cri.

« Mais voilà que, au même instant, l'orage s'apaisa, le ciel redevint très pur, et nous aperçûmes dans le lointain la cime de la tour d'Arschot. Nous arrivâmes, grâce à Dieu, sains et saufs, et nous racontâmes minutieusement à notre hôte ce qui nous était arrivé. Aux détails que nous lui donnâmes sur la stature, les vêtements, les traits de la paysanne, il crut reconnaître une sorcière, qui vivait proche d'Arschot ».

Berchmans, on le sait, n'était venu à Malines que pour y poursuivre les études commencées à Diest; ses labeurs de domestique dans la maison du chanoine de Saint-Rombaud lui acquéraient le droit de travailler comme écolier au petit séminaire.

Le docteur de Sorbonne Jean Standonck avait fondé à Malines, en 1490, une école, appelée, du nom de son fondateur,

Standoncks-Collegie (collège de Standonck), et aussi, à cause des Frères de la vie commune, qui formaient le personnel des professeurs, *Fratershuis* (maison des Frères). Dans le dessein du savant et pieux fondateur, cette maison devait être ouverte gratuitement aux enfants pauvres qui désiraient apprendre le latin (1).

Près d'un siècle plus tard, en 1580, à la suite des dissensions religieuses qui agitèrent la ville, la maison des Frères fut fermée. Elle l'était encore en 1596, quand Mathias Hovius s'assit sur le siège archiépiscopal de Malines, qu'il devait si utilement occuper pendant vingt cinq ans.

Un des premiers soins du zélé pontife fut de rouvrir l'asile que la haine des calvinistes hollandais avait fermé à la jeunesse catholique, et d'y établir ensuite son grand et son petit séminaire. Le généreux archevêque affecta à cette importante fondation la moitié de son patrimoine. En 1613, quand Berchmans arriva à Malines, le petit séminaire de Mathias Hovius était le seul grand établissement de la ville où les lettres fussent enseignées jusqu'aux humanités.

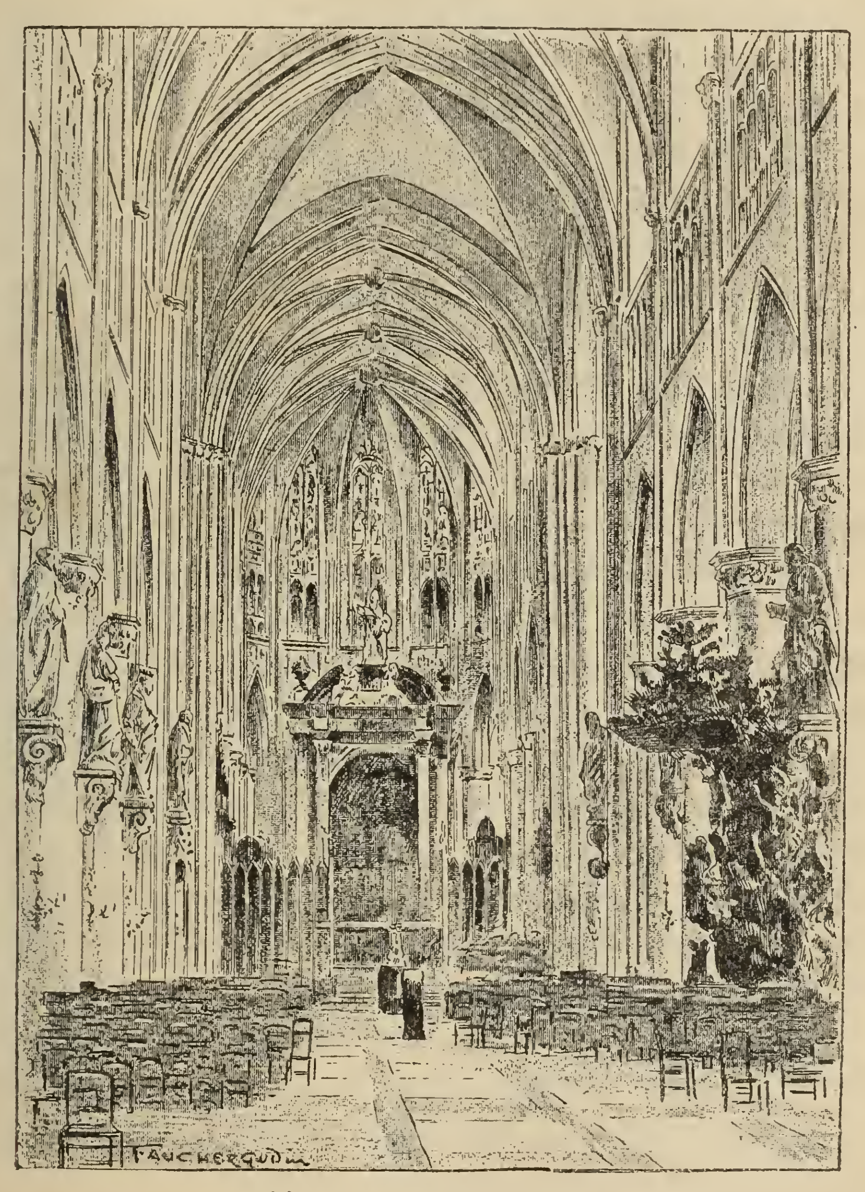
La recommandation bienveillante du chanoine de Froymont valut au bienheureux Jean un plus gracieux accueil, et bientôt les dons admirables de la nature et de la grâce que Dieu s'était plu à réunir en lui, attirèrent sur l'aimable enfant une attention de jour en jour plus affectueuse : il devint la gloire du petit séminaire de Malines, comme il avait été la gloire du gymnase de Diest.

Après le détail, donné plus haut, des occupations journalières de Berchmans, il est malaisé de comprendre comment le bienheureux adolescent réussit à poursuivre, au séminaire, les études commencées au pensionnat Notre Dame. Pour d'autres, la tâche eût été décourageante : Jean ne pouvait, en effet, assister à toutes les classes, et souvent le temps qui les suivait devait être em-

(1) Il n'est pas sans intérêt de remarquer, ici, que saint Ignace fut, près d'un siècle avant Jean Berchmans, soumis au règlement, que Jean Standonck avait dressé pour les *pauvres écoliers*. Dès le 30 mai 1483, Jean Standonck avait été mis par le chapitre de Notre-Dame de Paris à la tête du collège de Montaigu, alors en complète décadence. Sous la conduite de ce saint ami de la jeunesse et des pauvres, le collège refleurit, et il était en pleine prospérité quand saint Ignace, au commencement de l'année 1528, y fut admis à titre d'écolier externe. Jean Standonck était mort, dix ans auparavant (7 février 1518), mais son tombeau, et plus encore ses premiers disciples, *Père*, économe, chapelain, discrets, etc., du collège étaient là, pour maintenir vivante l'exécution des admirables règles, que le Restaurateur de la maison avait écrites en 1502.

ployé à d'autres travaux qu'à l'étude. Mais le magnanime enfant méditait de grands desseins pour la gloire de Dieu; il voulait pour cela acquérir la science : rien ne coûta à son âme généreuse.

La nuit venue, Jean prenait congé de son vénéré protecteur,



Intérieur de la cathédrale de Malines.

et après avoir baisé sa main et reçu sa bénédiction de prêtre, il se retirait comme pour prendre du repos; mais c'était pour prier, et après la prière l'étude avait ses heures. Les domestiques du chanoine occupaient une chambre commune : Jean disposait d'abord sa lampe de manière à ne troubler le sommeil de personne; le même sentiment charitable lui inspirait d'autres in-

dustries crucifiantes : assis sur son lit, dans une immobilité craintive, il parcourait enfin à loisir ces livres, qu'il avait pu à peine ouvrir durant le jour. La nuit était fort avancée et la lampe de Berchmans brûlait encore. Que de fois la fatigue dut faire tomber sur la page inachevée la tête alourdie du pauvre enfant; et dès lors, comme plus tard au noviciat et à Rome, généreux pour son Dieu jusqu'à devenir cruel pour lui-même, il mordait ses lèvres jusqu'au sang, ou pinçait vivement ses chairs, pour chasser le sommeil (1). Seule une irrésistible lassitude pouvait le contraindre à s'étendre sur sa couche; et de bonne heure, il était encore sur pied. Souvent même, le P. Bauters l'affirme, le jour le surprit poursuivant les travaux de la nuit, tant il avait soif de s'instruire, pour devenir un digne ministre de l'Évangile (2).

Plus que le sommeil, les joies de la prière renouvelaient ses forces, et le visage riant, il allait saluer son maître et prendre ses ordres pour la journée qui commençait. Mais la préoccupation de ses études le suivait partout : faisait-on des visites, Jean ne sortait point sans un livre, et, durant l'entretien, il étudiait, jusqu'à ce que le chanoine vînt lui donner le signal du départ. A certaines portes et à certains jours, il y avait foule de serviteurs attendant leurs maîtres, comme Berchmans attendait le sien : l'étude devenait impossible. Jean, après quelques paroles d'amitié, se retirait alors ou dans une église du voisinage, ou dans un recoin obscur, le plus souvent derrière une porte; et tandis que les laquais des chanoines et des riches bourgeois de Malines se divertissaient dans les antichambres ou dans les cours, Jean, par une prière fervente, recommandait à Dieu ses chères études. C'est aussi de cette industrie qu'il usait, dans la maison du chanoine, pour se soustraire aux vains amusements des autres domestiques (3).

(1) « Per destarsi, si mordeva le labbra sino il cavarne sangue, e si pizzicava si forte le braccia, che gli durava il livido per più giorni ». — P. Cepari, P. Bauters.

(2) « ... *Mirum videri non debet sciendi famem... ita accrevisse; insomnes noctes, insidens lecto studensque, sæpe transegit* ». Le P. Bauters note un détail de plus de cette vie si humble, si pauvre et si laborieuse : « *vestes absoletissimas habebat pro ornatu; dissutas resarciebat ipse, ne ancillis vel tantillum negotii facesseret. Nonnisi aliorum voluntate adduci poterat, etiam cum necessitas postularet, ut novas a parentibus flagitaret* ».

(3) « *Post ostium sæpius repererunt illum orantem... sæpe illum in aliquo angulo orantem inveniebant, ut ait Franciscus Boels, qui erat in eadem domo* » (P. Van Doorne).

A l'heure du repas de son maître, Jean était là, prévoyant, attentif, empressé; mais dès que tout était servi, dès que la causerie était engagée, le serviteur devenait écolier : debout, il ouvrait, pour le refermer au premier appel des convives et le rouvrir ensuite, un de ces livres de classe qui ne le quittait jamais; et tandis que les autres nourrissaient le corps, lui alimentait son esprit (1).

Il est aisé, à ces traits de son ardeur studieuse, de reconnaître dans l'adolescent de la maison du chanoine à Malines, l'enfant de l'école élémentaire, du gymnase et du pensionnat de Diest.

Le disciple des prêtres du séminaire ne garda pas moins la piété forte et l'angélique innocence que lui connurent Valère Van Stiphout et Pierre Emmerick. Élève du séminaire, Berchmans communiait chaque dimanche et toutes les fêtes, et donnait à la prière tout le temps qu'il pouvait dérober à l'étude et aux travaux domestiques. Sa modestie virginale ne fut pas moins respectée à Malines qu'elle ne l'avait été à Diest. Devant lui, aucun écolier n'osa dire une parole inconvenante, et à son approche, comme à l'approche de Bernardin de Sienne, toute conversation peu chaste était interrompue (2). Il arriva quelquefois que des valets entamèrent, en présence de Jean, un entretien dont la modestie chrétienne avait droit de s'offenser; mais dès les premiers mots qu'il entendait, une rougeur pudique couvrait le visage de Berchmans et il s'éloignait aussitôt (3).

Pendant l'été, au sortir des classes, les enfants du séminaire allaient, par bandes, se baigner à la Dyle. Les maîtres veillaient à l'observation rigoureuse des lois de la décence, et néanmoins Berchmans se refusa toujours à suivre ses camarades : « Ceux-ci, dit un témoin, loin de rire ou de s'offenser, admirèrent une modestie dont ils comprenaient les répugnances délicates et les légitimes appréhensions : Berchmans, se disaient-

(1) « *Mensæ domi minister, appositis ferculis, dum jam alii vires cibo reficiunt, pascebat ipse ingenium lectione* ». — Summar.

(2) *Ita blandus ut tamen hac in re severissimus.* (P. Bauters.)

(3) « Presente lui, niuno de condiscepoli osava parlare meno che onesto, e si se parlava cosi, al di lui arrivo s'interrompevano li discorsi... — Egli, con modestia e rossore partiva ». — Summar.

ils l'un à l'autre, Berchmans est trop saint pour faire comme nous » (1).

Au séminaire comme au pensionnat, Dieu récompensa par des succès le travail et la vertu de son serviteur : Berchmans fut bientôt, aux yeux de ses maîtres et de ses condisciples, l'ornement de la maison, et le digne archevêque de Malines, qui observa les vertus et les talents du jeune séminariste, s'applaudit de voir un enfant de si grande espérance déterminé à devenir, en ses mains, un puissant instrument de salut.

(1) « ... *Quos non offendebat, licet non sequeretur : imo, vulgo dicebatur nimia sanctitate prohiberi liberiores imitari* ». — P. Bauters.

« *Ab aliis intellexi, prœterquam quod scio, Joannem in sœculo fuisse modestissimum* » (Charles Chrystinen).

CHAPITRE V.

LE BIENHEUREUX JEAN AU COLLÈGE DES JÉSUITES.

(Année scolaire 1615-1616.)

Le petit séminaire de Malines était, dans la pensée de son fondateur, une maison d'études pour les enfants qui se destinaient à l'état ecclésiastique. Depuis plusieurs années, les magistrats et les nobles habitants de la cité désiraient l'établissement d'un collège où l'instruction et l'éducation prépareraient plus prochainement les enfants aux conditions laïques. Ils avaient fait, à cette fin, des propositions au P. Scribani, provincial de la Compagnie de Jésus, en Flandre. Les offres généreuses de la ville purent enfin être acceptées, et, vers le milieu de l'année 1615, les Pères désignés par le provincial arrivèrent à Malines et s'établirent dans les bâtiments de l'hôtel Charles-Quint, appelé aussi hôtel de la Cour Impériale (1).

Mathias Hovius avait donné pleine approbation au projet des magistrats de Malines, et il fit aux religieux un accueil paternel; mais tous ne partageaient pas les sentiments bienveillants de l'archevêque, et là, comme partout, les premiers pas furent laborieux (2).

(1) Dès la fin de 1611, les Jésuites étaient venus à Malines et y avaient établi un noviciat. La chapelle occupa longtemps le local actuel de l'école dominicale, qui fut, dès l'origine, la cuisine de l'hôtel Charles-Quint. En 1613, dans les bâtiments adjacents, les Jésuites commencèrent à recevoir quelques enfants, qu'ils formaient jusqu'aux humanités : mais ces premiers travaux furent obscurs. L'attention publique ne se porta guère sur eux qu'à dater de 1615. En cette année, le collège fut pleinement organisé et solennellement ouvert. — (Mechelen en Berchmans.)

(2) Le Père Cornelius a Lapide rendait, en 1614, le témoignage suivant aux dispositions bienveillantes de l'archevêque envers la Compagnie de Jésus : — « En vous dédiant ce livre (les *Commentaires sur les Épîtres de saint Paul*), j'essaie de payer à Votre Seigneurie il-

« Toutefois, dit le P. Frizon, dès que le collège fut ouvert, la jeunesse de la ville et des lieux circonvoisins s'y rendit en foule, attirée par la réputation qu'ont ces Pères d'avoir une bénédiction singulière de Dieu, pour inspirer aux jeunes gens les principes d'une solide piété, en leur enseignant ceux des sciences. Berchmans se sentait un violent désir d'aller, avec tant d'autres, profiter de leurs instructions. Il y trouva des obstacles de la part de certaines personnes qui, faute de les connaître ou de leur vouloir du bien, les peignant avec de fausses couleurs, aliénaient de leurs ministères, comme il arrive assez souvent, ceux auxquels ils rendaient leur conduite suspecte ».

Mais Jean eut surtout à lutter contre l'affection que lui avaient vouée ses maîtres et ses bienfaiteurs. Les professeurs et le supérieur du petit séminaire ne pouvaient consentir à son départ, et le sacrifice leur fut si amer, qu'il devint le principe d'une longue froideur entre le petit séminaire et le collège. L'archevêque entrevit avec douleur la perte définitive d'un ouvrier apostolique, dont les travaux eussent plus tard sanctifié ses peuples, et il insista pour que Berchmans demeurât avec ses premiers maîtres. Les maîtres de Berchmans s'unirent à l'archevêque pour faire appel à l'influence de M. de Froymont, et le bon chanoine se prêta d'autant plus volontiers à leurs désirs, qu'ayant peu connu les Jésuites, il partageait encore les impressions fâcheuses du public à leur sujet. Il ne cacha donc pas à Berchmans la peine que lui causait son projet d'entrer au collège de la Compagnie de Jésus (1).

Mais le bienheureux enfant, obéissant aux mouvements de la grâce, persévérait dans la poursuite de son dessein. Il donnait et renouvelait à tous ses protecteurs l'assurance d'une

lustrissime ma dette de reconnaissance, comme fils d'une Compagnie dont vous êtes l'ami si dévoué et si tendre. Nos Pères de Louvain, nos Pères de Bruxelles ont reçu mille gages de cette affection, et en faudrait-il d'ailleurs d'autres preuves que l'installation faite à Malines, il y a deux ans, d'une maison de noviciat et les démonstrations d'amour paternel que vous prodiguez aux novices? Ils sont, on le sait, vos benjamins; vous les visitez souvent, etc. ».

(1) « *Ex palæstra archiepiscopali ad nostram transiit, non sine sensu ludimagistri sui et rectoris : unde chaos nimium utrinque post firmatum* ». — P. de Greeff. — « *Omnibus quibus obstringebatur obnitentibus, etiam fortassis ipso archiepiscopo, qui de ipso, ut in scholis suis degente, plurimum sperabat, ad scholas Societatis translatus est* ». — P. Bauters. — « *D. Cantor non erat valde nobis affectus* ». — P. Van Doorne.

reconnaissance et d'un amour dont aucun ne pouvait douter; puis, après leur avoir manifesté la vivacité d'un désir qu'il estimait venir de Dieu, il ne répondait plus à leurs difficultés que par de fréquentes et ardentes prières, adressées à Celui qui tient les cœurs dans ses mains. La prière de Berchmans fut plus forte que toutes les oppositions, et il en bénit Dieu comme d'une grâce signalée, qu'il s'étonnait d'avoir obtenue : « J'admire, disait-il à un ami, comment j'ai pu entrer au collège des Jésuites



Vue de l'église ou chapelle primitive des Jésuites à Malines (1).

contre la volonté de tous ceux dont j'étais l'obligé : ça été un trait de Providence » (2).

Jean avait seize ans accomplis quand il demanda son ad-

(1) Le R. P. de Smedt, bollandiste, à qui nous devons le dessin ci-dessus, et un autre qui va suivre, a bien voulu joindre au premier une légende qui l'éclaire :

« N° 1. Première église des Jésuites, bénite en 1611, le jour de saint François Xavier, par l'archevêque Matthieu Hovius.

« N° 2. Petit cimetière béni le même jour.

« N° 3. Ancienne église de Saint-Pierre.

« N° 4. Partie de l'ancienne cour impériale.

« Lorsque la nouvelle église fut ouverte, en 1677, l'ancienne (englobée dans les constructions du collège et du noviciat; *infrà*, lettre *c*), devint chapelle de la Congrégation des Prêtres et Jurisconsultes. Ils s'y réunirent jusqu'en 1773 ».

(2) « *Divinam in eo mirabatur Providentiam, quod, omnibus quibus adstringebatur obnitentibus, ad scholas Societatis Jesu esset translatus* ». — Summar.

mission au collège; mais telle était la naïve candeur de son visage et la délicatesse enfantine de ses traits, qu'on n'eût pas songé à lui donner cet âge.

Les enfants qui se présentaient furent d'abord soumis à un examen, et on les distribua dans les diverses classes, selon les talents et la science acquise que l'on reconnut en eux. Jean arriva, à son tour, et fut jugé capable d'entrer en rhétorique. Le recteur du collège était le P. Antoine Sucquet, récemment venu d'Anvers, avec le P. Antoine de Greeff, qui devait enseigner à Berchmans la langue grecque. Son professeur de littérature latine fut le P. Paschase Van der Straeten.

Les succès antérieurs de Berchmans ont déjà fait connaître la supériorité de son intelligence fécondée par le travail. Les mêmes triomphes couronnèrent ses talents et ses efforts au collège des Jésuites. Il nous suffira de rapporter ici un des témoignages qu'en rendirent après sa mort ses condisciples : « En cette année, dit Otto Esquens, la classe de rhétorique comptait plusieurs jeunes gens d'un talent fort remarquable; mais Jean Berchmans avait ordinairement la première place, et il remporta le premier prix » (1). Ainsi parlent encore Charles Chrystinen, Hugues Scheyf et François Van Bergen (2). Les trois premiers, condisciples de Berchmans, le suivirent plus tard dans la Compagnie de Jésus.

Jean était pauvre; son nom n'avait guère d'autre illustration que celle que donne la probité des ancêtres; rien dans sa mise propre, mais simple, ne relevait sa bonne grâce naturelle; jamais il ne songea à s'attirer, par une assiduité louangeuse ou par des complaisances serviles, la bienveillance de ses compagnons, et pourtant Jean Berchmans était l'ami de tous. Les fils de noble famille, et ils étaient nombreux au collège, recherchaient eux-mêmes sa compagnie, et ils s'honoraient de son estime et de son affection (3).

(1) « *In Rhetorica, sæpius obtinuit primum locum... In rhetorica, Mechliniæ, fuit primus... In schola rhetoricæ, semper fuit primus...* ».

(2) Charles Chrystinen : « *Dixit quod noverit Joannem Berchmannum, piæ memoriæ, ex eo quod...cum eo studuerit rhetoricæ, et simul cum eo acceperit præmium; ille primum, et deponens secundum* ».

(3). « Ne sdegnavano giovani nobili di trattar seco, ed onorarlo e rispettarlo, tutto che lo vedessero di condizione disiguale ». — Summar.

Dieu permit cependant, pour que la vertu de son serviteur rencontrât partout des épreuves, que la jalousie, à Malines comme à Diest, lui suscitât un ennemi : c'était un adolescent de son âge, mais d'une capacité douteuse et d'une conduite suspecte; trop peu généreux pour être digne d'aimer Berchmans, et plus encore peut-être excité par l'esprit du mal, il conçut contre le saint enfant une aversion qu'irritait de jour en jour davantage la vue de ses succès et de ses qualités aimables, l'amour même dont l'entouraient ses camarades.

Le noble et tendre cœur de Jean n'eût jamais soupçonné que de tels sentiments pussent entrer dans une âme, et il eût toujours ignoré la haine qu'avait contre lui ce condisciple, si le malheureux n'eût pris à tâche de la lui faire connaître. Il n'osait, devant les autres, la manifester qu'à demi : on pouvait croire qu'un défaut de caractère le portait à contredire toutes les assertions, tous les avis de Berchmans, à déprécier son mérite, à exalter outre mesure les victoires de ses émules, à saisir toutes les occasions de lancer contre lui une mortifiante plaisanterie; mais quand il le surprenait seul, sa haine, alors plus libre, laissait échapper son venin, et aux injures il osait ajouter les coups.

Jean n'était pas jaloux d'être aimé; mais il lui était dur d'être haï par celui qu'il n'avait point offensé et pour lequel son cœur n'avait pas d'aversion. Plus encore que sa propre tristesse, l'égarement de cet infortuné lui tirait des larmes, et il n'épargna rien pour le ramener : affable envers tous, il devint, pour son ennemi, prévenant, affectueux, cordialement tendre; et bientôt, cédant à l'influence d'une si héroïque charité, ce cœur, où le démon avait soufflé sa fureur jalouse, s'humilia de ses torts passés, s'attacha plus vivement que d'autres à Berchmans et devint ainsi sa glorieuse conquête. Lui-même révéla plus tard et sa faute et la magnanimité du bienheureux Jean (1).

Ainsi, les bons et les méchants s'inclinaient devant lui et acceptaient, à l'envi, une domination à laquelle il était loin de prétendre. Les dons naturels dont Dieu l'avait comblé, ne sauraient

(1) Un témoin dit : « *Quod refertur de patientia Joannis respectu contumeliosi cujusdam discipuli, ejusdem est temporis scholarum Mechliniensium; constat enim nobis de persona. Nescimus autem an idipsum contigerit Diestemii.* »

suffire à expliquer une telle influence; elle avait surtout son secret dans l'ascendant mystérieux qu'exerçait l'admirable vertu de Berchmans, et, sous les auspices de Marie, cette vertu allait encore grandir. Devenu congréganiste de Notre Dame, le saint adolescent exercera bientôt autour de lui une action doublement efficace.

En 1563, le P. Jean Léon, originaire de Liège, professeur de cinquième au collège Romain, avait eu la pieuse pensée d'élever, dans une salle voisine de sa classe, un autel orné avec goût et surmonté d'une statue de la très sainte Vierge. Le religieux proposa à ses meilleurs élèves de se réunir, le soir, à l'issue des classes, dans ce petit sanctuaire improvisé, pour y demander à Marie la bénédiction de leurs travaux et plus encore le progrès dans la vertu.

Son appel fut entendu; et quand la foule des écoliers avait déserté le collège, le groupe de fervents enfants, qu'avait associés la même pensée, allait s'agenouiller devant l'image de Marie. Après une courte prière, l'un d'eux lisait, à haute voix, quelques pages d'un bon livre, et des invocations à la Reine des vierges terminaient le pieux exercice. Les dimanches et les fêtes, on ajoutait le chant d'un cantique.

Dieu donna à ce premier essai de *congrégation,* au collège Romain, une bénédiction si efficace, que, dès l'année suivante, la pieuse association comptait déjà soixante dix membres. On dressa alors pour eux un règlement particulier (1).

Quelques années plus tard, de semblables associations s'organisaient dans les principaux collèges que les Jésuites dirigeaient en Europe. L'œuvre grandissait sous les bénédictions de Marie. Alors, afin d'en hâter et d'en régulariser les accroissements, la Compagnie de Jésus sollicita du pape Grégoire XIII une Bulle, que sa piété s'empressa d'accorder. Elle est datée du 5 décembre 1584; en voici les conclusions :

(1) La première pensée et la première organisation des Congrégations de Notre-Dame, surtout pour la jeunesse, appartient au B. Pierre *Canisius,* l'apôtre de l'Allemagne. Le Père Léon eut la gloire d'en instituer une à Rome, et la Congrégation Romaine a eu l'honneur de se rattacher celles mêmes qui existèrent avant elle, sur plusieurs points du globe (Voir *Histoire de la Compagnie de Jésus,* par le P. Agricola, 1545-1550; la *Vie du P. Ribadeneyra,* par le P. Prat, S. J., page 566 et suiv.).

« Désirant, avec une vive affection, encourager ces pieux élans de la jeunesse des écoles, et promouvoir une aussi utile institution, Nous sanctionnons par Notre autorité l'établissement de cette première congrégation formée dans Notre collège; Nous l'érigeons sous le titre de l'*Annonciation de la Bienheureuse Vierge Marie,* et Nous la plaçons sous la direction du général de la Compagnie de Jésus.

« De plus, Nous concédons à ce même général de la Compagnie de Jésus la faculté d'affilier à la congrégation mère, établie au collège Romain, les congrégations déjà formées, ou qui pourraient se former par tout l'univers, dans les collèges de la Compagnie de Jésus. Elles dépendront de la congrégation du collège Romain et auront part aux mêmes indulgences ».

En 1586 et 1587, de nouvelles Bulles de Sixte-Quint permettaient d'établir plusieurs congrégations dans un même collège, et d'affilier à la congrégation mère les associations formées en dehors des collèges des Jésuites.

Ces bulles et plusieurs autres accordaient aux congréganistes de très nombreuses et très riches indulgences, dont les successeurs de Grégoire XIII et de Sixte V devaient encore accroître le trésor (1).

En 1615, la congrégation de la Très Sainte Vierge, florissante en Europe, avait étendu ses rameaux féconds jusqu'aux extrémités de la terre. Elle devait être désormais l'instrument du bien, entre tous efficace, dans les collèges des Jésuites. Aussi le collège de Malines était à peine ouvert, que les Pères s'empressaient d'y organiser la congrégation.

Bientôt on se dit dans les cours, qu'à certains jours et à certaines heures, des groupes formés des élèves les mieux notés, dans la maison, pour leur application au travail et leur bonne conduite, étaient réunis dans une chapelle intérieure, et qu'un Père présidait à leurs exercices. Le mystère même qui enveloppait la congrégation naissante servait à attacher sur elle l'intérêt, et ce que la curiosité découvrait de ses desseins contribuait à ex-

(1) On trouvera les Bulles des papes, relatives à la congrégation de Notre-Dame, les Règles de la congrégation *Prima primaria*, le catalogue des indulgences, le Formulaire de la congrégation, la marche à suivre pour l'organisation et l'affiliation, etc., dans le *Petit Manuel des Congrégations*, par le P. Vincent, S. J. — Avignon.

citer de nobles élans chez ceux qui n'y étaient pas encore admis.

La sainte milice était déjà organisée, quand enfin, triomphant des résistances de ses amis, Berchmans arriva au collège. La congrégation latine réunissait l'élite des classes supérieures, et deux congrégations flamandes l'élite des classes inférieures.

Dès les premiers jours, séduit par le seul nom de congrégation de Notre-Dame, Jean avait demandé avec instance son admission, et comme sa sainte vie était connue d'un grand nombre, il avait été aussitôt agréé, avec la pleine approbation de tous les conseillers (1).

« Berchmans, écrit le P. Frizon, fut au comble de sa joie dans cette pieuse association. Il était ravi d'y voir le culte de sa bonne Mère si religieusement observé, et la pureté des mœurs, dans un âge où se glisse si aisément la corruption, si heureusement maintenue, par le secours et la protection de la plus pure des vierges. Le modeste adolescent ne songeait qu'à suivre les traces de ceux que leur âge et leurs charges lui signalèrent comme des modèles; mais il les dépassa tous par son zèle à suivre les conseils du directeur et à remplir les devoirs d'un vrai congréganiste ».

Dans le cœur de Berchmans brûla toujours la flamme apostolique : mais, devenu congréganiste, il n'en contint plus les ardeurs, et il mit au service de son zèle toutes les ressources que lui avaient départies la nature et la grâce.

Il ne pouvait ignorer que ses condisciples avaient pour lui de l'estime; ils ne lui en ménageaient pas, en effet, les témoignages. Berchmans se souvint du conseil de Jésus Christ : — Opérez le bien devant les hommes, non sans doute pour recevoir leurs louanges, mais afin qu'ils glorifient votre Père céleste; — et, plus que jamais, il se montra irréprochable dans ses paroles et dans ses œuvres. Sa douce joie attirait les cœurs; il la laissa s'épancher plus librement, afin d'attacher ses camarades à une piété que sa joie rendait aimable. On tenait à son amitié; il sut donner à propos des marques de sincère affection à ceux qui ne marchaient pas encore dans ses voies, et le désir de lui devenir plus

(1) « Al bel principio che entro nella scuola della Compagnia, fece istanza d'esser ricevuto nella congregazione della Madonna, e di comune consenso ed approvazione di tutti, vi fu ammesso ». — Summar.

uni suffisait pour en ramener plusieurs à la vertu. Mais son cœur l'inclinait de préférence vers ceux qui, comme lui, voulaient généreusement honorer et imiter Marie : — Je ne le cache point, disait-il lui-même, j'aime d'un particulier amour ceux que je vois aimer Marie (1).

Nul ne lui contestait le droit de donner des conseils; il usait avec discrétion de cette concession que lui faisaient l'estime et l'amour de ses condisciples, et ses remarques étaient si sages, si souriantes, et si amicales les paroles qui les exprimaient, que ses conseils ne blessèrent jamais et rarement demeurèrent sans fruit. On admirait son talent; il en fit un instrument de son apostolat. A ses devoirs ordinaires il ajoutait quelquefois des pièces de vers, qu'il préparait avec soin et dont le sujet était une des gloires de Jésus ou de sa divine Mère. Leur mérite signalait à l'attention des maîtres et des élèves ces compositions inspirées par le cœur : on les lisait, et la piété se nourrissait des beaux sentiments qui y étaient exprimés. Un des compagnons de Berchmans, devenu plus tard religieux de Prémontré, gardait comme un trésor un de ces travaux du saint jeune homme : c'était le *Salve Regina* paraphrasé en de beaux vers latins.

Au collège des Jésuites, comme au pensionnat de Pierre Emmerick, Berchmans avait les grands rôles dans les représentations dramatiques; mais pour lui la scène devenait une chaire et son rôle une prédication de vertu. Le P. de Greeff, qui fut son confesseur et son professeur, écrivait, huit ans après la mort du saint jeune homme : Je n'oublierai jamais l'affection dont mon âme s'éprenait pour la vertu angélique, tandis que Berchmans, soit devant nous, soit devant le public de Malines, jouait le rôle d'un martyr de la virginité; et cette impression beaucoup d'autres l'ont ressentie comme moi (2).

(1) « ... *Testatus speciatim iis affici, quos egregios Virginis cultores observaret* ». — P. Bauters.

(2) « *Singularem castitatis affectum non semel mihi afflavit, cum fœminam indutus, S. Nathaliam exhiberet, in theatro domestico et publico. Quod etiam mecum plures notarunt* ».

Le P. Bauters parle lui aussi, de ce don, que Jean, grâce à Notre Dame, possédera chaque jour davantage : « La bonne grâce de Jean, dit-il, insinuait au cœur l'amour de la chasteté. Rarement il élevait son regard jusqu'à rencontrer celui d'un interlocuteur, mais quand il le fit, plusieurs observèrent que le rayonnement de ses yeux allumait dans l'âme le zèle de la pureté ».

Jean ambitionnait même, par le motif d'un saint zèle, ces exercices, pour lui occasions de triomphes dont son humilité se fût d'ailleurs épouvantée. Chargé, une seconde fois, d'un rôle dont le héros faisait solennellement sur la scène vœu perpétuel de chasteté, Jean l'accepta de grand cœur, et mit à profit tous ses moments libres pour l'apprendre. Il en savait déjà quatre cents vers, quand on lui retira le rôle, de peur de trop fatiguer sa poitrine délicate : « Berchmans, dit le P. Bauters, ne fit pas d'observation, mais une vive rougeur couvrit son visage, et celui qui avait les secrets de son âme connut le motif d'une impression dont on s'étonna : l'apôtre de la chasteté n'avait pu, sans être ému, se voir dérober une belle occasion de répandre l'amour d'une vertu, à laquelle il avait déjà depuis longtemps voué son cœur » (1).

Mais l'industrie favorite du zèle de Berchmans, comme aussi la plus puissante, fut l'industrie de la prière. Il priait pour ceux même que d'autres moyens semblaient suffire à captiver, et l'action de sa prière allait atteindre, pour les guérir, ceux qui résistaient à de moins divines influences.

Berchmans appréciait plus qu'on ne saurait dire le bonheur d'être congréganiste : il savait que Marie n'abandonne jamais ceux qui se sont donnés à elle pour être ses fils plus dévoués et qu'elle a acceptés à ce titre; il savait que sur eux la grâce descend, tous les jours, plus abondante : aussi n'avait-il pas de repos qu'il n'eût persuadé à ses condisciples de travailler à se faire admettre dans la congrégation, et un grand nombre lui furent redevables de ce bonheur. Son zèle même, en ce point, ne se renferma pas dans les murs du collège. Le cœur affectueux de Berchmans n'oubliait pas les condisciples demeurés au petit séminaire. Il leur parla de la congrégation, et par ses soins plusieurs y furent affiliés (2).

Cette ardeur apostolique de Berchmans était l'épanchement naturel du zèle de sa propre sanctification et du désir de la

(1) Gérard Van Delfe, âgé de vingt sept ans en 1623, avait vu Jean Berchmans jouer un rôle, en une autre pièce : « *vidit Joannem antequam esset Societatis, dum ageret in actione santi Henrici...* »

(2) « Con la sua spirituale industria e dolce mode di procedere, tiro molti altri ad intrarvi, non solo dalle scuole de' Padri, ma ancora dalle publice della cità... delle scuole dell' Università ». — Summar.

gloire de Dieu qui dévoraient son âme. On s'étonne qu'un adolescent d'un tempérament délicat ait eu le courage d'embrasser les plus rudes exercices de la vertu; mais la grâce est toute-puissante, quand elle agit dans un cœur docile à ses impulsions.

Berchmans était déjà un héros chrétien dans la maison paternelle et au pensionnat Notre-Dame; sa vertu avait encore grandi dans la maison du chanoine de Froymont, pendant les trois années qui précédèrent son entrée au collège des Jésuites : mais, devenu congréganiste, Jean sembla se reprocher de n'avoir été qu'un enfant, et il s'élança dans la voie du bien, comme un voyageur qui se hâte de réparer un temps perdu.

Le jour n'a pas encore paru, et déjà Berchmans a quitté le sommeil pour la prière. Personne n'a donné le signal du lever, et pourtant quand l'heure est venue, ses yeux se sont ouverts. Lui-même dira plus tard à un ami le secret de ce réveil matinal, que la fatigue ne retarda jamais. Le voilà les genoux à nu sur le sol, les mains jointes et sans appui. Les heures s'écoulent, le froid sévit et gerce le visage et les mains du saint jeune homme. Mais l'âme de Berchmans n'est plus sur la terre; le temps ne lui est rien, et les gémissements du corps semblent ne pas arriver jusqu'à elle (1).

Quand le jour est venu, Berchmans passe de la prière au travail, et si sa plume ne peut toujours s'exercer à louer Jésus ou sa Mère, c'est du moins pour l'amour d'eux qu'il accomplit sa tâche de la journée. Le plus longtemps qu'il peut, il demeure prosterné dans l'église avant d'entrer au collège, et tous les jours il y récite le psautier que saint Bonaventure composa en l'honneur de Marie. En classe, son attention, sa modestie, son affectueuse déférence pour les avis du maître, l'ardeur contenue mais visible qu'il met dans la lutte contre ses émules, sa modération dans le triomphe, sa sérénité dans la défaite, excitent à la fois chez ses compagnons l'amour du travail et de la vertu. Aux heures d'étude, quelquefois ses yeux quittent la page qu'ils parcouraient; mais c'est pour s'élever vers Dieu et implorer ses

(1) « Passata la mezza notte, se ne stava orando, con le ginocchia nude in terra ». — « *In hieme, ... congelatas aures et manus habebat* ». — Summar.

lumières; à table, ses désirs de mortification tromperaient sa prudence, et il refuserait au corps le nécessaire, s'il n'accomplissait, comme les ordres de Dieu, les sages avis d'un directeur; mais la pénitence a toujours une part dans son frugal repas, et il pourra plus tard affirmer qu'il ne connut jamais l'intempérance, ni n'éprouva ses funestes effets.

Le soir, quand tous autour de lui reposent, Berchmans s'entretient avec Dieu. Durant le jour, il s'est empressé de donner à la prière tous les moments que l'étude ou les emplois de serviteur ne lui dérobaient pas : pour prier, le premier recoin venu lui a été un sanctuaire, et ce n'est point assez au gré de sa ferveur; on le surprend souvent continuant, durant la nuit, ces doux colloques, et on le voit s'étendre ensuite, non plus sur sa pauvre couche, mais sur le plancher, pour accorder, comme à regret, à son corps un repos, que l'heure de la prière viendra bientôt interrompre (1).

Quand approchent les fêtes, surtout celles de Notre Dame, un jeûne rigoureux l'y prépare, comme le jeûne du samedi le prépare à la communion du dimanche (2). En ces jours, Berchmans semble oublier l'étude, pour faire plus large part à la prière : il consacre deux ou trois heures à s'entretenir doucement avec Jésus Christ descendu dans son cœur; il assiste à deux, et le plus souvent à trois messes, sans compter la grand'messe du chapitre, qu'il entend à Saint-Rombaud avec le chanoine son maître (3).

Le premier jour de chaque mois, il visite le directeur de la congrégation, lui ouvre toute son âme, reçoit ses conseils, et lui demande ensuite quel défaut il devra combattre, quelle pieuse pratique adopter en l'honneur de Marie, quel culte rendre à

(1) « In questo tempo si applico più all' orazione mentale. Ogni cantone gli serviva per oratorio. Dopo l'orazione, se ne stava a dormire sul nudo pavimento ». — « *Testantur domestici quemvis fere angulum orantem tenuisse : ut enim primum licuerat, in proximum se conjiciebat, compertus et tum frequenter ab iisdem, hora noctis undecima, nudis genibus terræ affixus, et nonnumquam, postquam orationi indormierat, humi procumbens* ». — P. Bauters.

(2) *Pro festis quibusque Beatæ Virginis, ac hebdomadatim sabbatinis, etiam ante Societatem initam, jejunabat.* — P. Bauters.

(3) « *A communione, nondum Societatis, binas ternasve horas suavissime cum Deo transigebat. Quo etiam tempore, gemina, plerumque tria subinde sacra, ac præterea, cum domino Cantore, id quod in summo templo canitur, indefessus in studio pietatis, audiebat* ». — P. Bauters.

son saint protecteur, durant le mois qui vient de commencer.

Le vendredi rappelle au saint adolescent les douleurs de Jésus et de sa Mère. Ce jour est pour lui un jour d'oraison et de pénitence. Durant la matinée, le conseil des chanoines se réunit et Berchmans doit accompagner son maître jusqu'à la porte de la salle des délibérations. Là s'amusent, pendant plusieurs heures, les domestiques des autres chanoines. Quant à Berchmans, il va s'agenouiller devant l'image de Notre Dame, dans la cathédrale, et y demeure en prières, jusqu'à ce que vienne l'heure de retourner au logis avec son maître (1).

Le soir, quand la nuit tombe, Jean s'achemine vers le Calvaire, pieuse retraite, hors des murs de Malines, où sont marquées par des images les stations de la Passion du Sauveur. Berchmans veut marcher nu-pieds dans cette voie douloureuse, et l'amour lui inspire une industrie qui rassure son humilité. Pour accomplir ce saint exercice, le fervent jeune homme couvre ses pieds d'une chaussure qui laisse leur plante à nu, et permet ainsi aux pierres de les meurtrir et au froid de leur faire sentir ses aiguillons.

Ici encore, le lecteur entendra avec intérêt un des maîtres de Berchmans, au collège de Malines, devenu, après la mort du bienheureux Jean, le panégyriste de son disciple, comme le furent, à Diest, le professeur du gymnase et le supérieur du pensionnat : c'est le P. de Greeff, qui de Nimègue écrit, le 12 avril 1630, au P. Théodore Busée, assistant d'Allemagne à Rome :

« Au mois d'août 1615, comme j'achevais, à Anvers, mes études de théologie, je reçus du R. P. provincial, Charles Scribani, l'ordre de me rendre à Malines avec le P. Antoine Sucquet. Nous y étions déjà, quand Jean Berchmans passa du petit séminaire de l'archevêque dans notre collège.

« J'étais professeur de grec dans la classe de Berchmans et le pieux enfant s'adressait à moi pour la confession. Quel que pût être le désordre occasionné en classe par un de ses con-

(1) « *Diebus veneris. dum canonicorum famuli, Mechliniæ, ante capitulum dominum expectantes, nugis indulgerent, tum ille ante aram B. Virginis tempus orans transigebat, donec cum D. Cantore, quocum eo venerat, rediret* ». — P. Bauters.

disciples, ou l'inconvenance des procédés de quelques-uns, Jean demeurait toujours égal à lui-même, modeste, attentif, diligent, le front épanoui; son visage rayonnait d'une sérénité céleste, rien n'en troublait la paix gracieuse et souriante : vous eussiez dit un ange incarné (1).

« Il venait souvent à moi, conduit par le désir de procurer l'avancement de son âme : il m'adressait des questions nombreuses et pratiques, et n'avait point de repos qu'il n'eût obtenu l'avis du prêtre et appris de lui quelle conduite était plus parfaite et la plus parfaite, quand telle occasion et telle autre s'offraient de parler ou d'agir. Que de fois ses entretiens fondirent, en quelque sorte, la glace de mon cœur, et y allumèrent des étincelles de charité, et quelle confusion a été la mienne, quand lisant dernièrement la vie du saint jeune homme, récemment écrite, j'y ai vu avec quelle humilité et quelle ferveur il accomplissait les pratiques que je lui avais suggérées !

« Lorsque les pénitents sont fort nombreux, il est d'usage, en Belgique, que les enfants, au lieu d'entrer dans le confessionnal, viennent s'agenouiller devant le prêtre, et là, inclinés vers lui, disent leurs fautes. Berchmans faisait comme les autres, et je me souviens qu'il se répandait en mon âme comme un parfum de chasteté, quand le front de l'angélique adolescent effleurait ma main, qui séparait mon front du sien.

« Habitué à ne garder aucun des écrits de mes élèves, je n'ai aucune des compositions de Berchmans; mais je considère comme un bienfait singulier de la Providence que j'aie retrouvé un autographe du saint enfant. En publiant quelques indulgences, Paul V défendit d'en faire imprimer la traduction. Je priai Berchmans de traduire le Bref en langue vulgaire, afin qu'on pût en répandre des copies manuscrites. C'est cette traduction autographe que je possède. Quelques-uns de nos Pères les plus vénérables par leur âge m'en ont demandé des fragments, et n'ont voulu les recevoir qu'à genoux.

« Des compagnons qu'il eut chez le chanoine de Malines, et

(1) « ... *Ipse sibi semper similis, modestus, attentus, diligens, exporrecta fronte, ore ad omnem suavitatem composito, omnibus quovis tempore gratiosus. Dixisses angelum esse corporeum* ».

qu'il servit eux aussi comme des maîtres, trois sont entrés dans la Compagnie de Jésus, un quatrième chez les religieux de Saint-François, et ils reconnaissent tous devoir le bienfait de leur vocation aux exemples et aux bons conseils de Berchmans, dont la modestie surtout les avait toujours impressionnés.

« Pour moi, je le confesse, à la gloire de Jean, la vue de son portrait, que depuis plusieurs années j'ai toujours sous les yeux, allume en moi des désirs de perfection de plus en plus ardents, et comme autrefois son visage, son portrait me fait aimer davantage la vertu aimable entre toutes. Plaise à la divine bonté qu'après avoir si souvent contemplé sur la terre le saint enfant agenouillé à mes pieds, j'aie au ciel le bonheur de m'asseoir près des siens, et que maintenant, de disciple devenu maître, Berchmans lui-même daigne apprendre à son pauvre professeur, la grande et unique leçon que le souverain et unique Maître ait donnée à tous, la leçon de la vraie humilité ».

« Au mois de juin 1616, à l'âge de dix sept ans, Berchmans achevait des études littéraires que toute sorte d'épreuves avaient traversées. Grâce à une héroïque générosité soutenue par l'assistance divine, les épreuves avaient fait de lui un saint et ne l'avaient pas empêché d'être le premier de sa classe.

C'est vers ce temps qu'il écrivit la pièce suivante (1) : elle révèle,

(1) Ecquid continuos nutris sub pectore luctus
Et manant oculis flumina larga tuis?
O iterum fusis fluitant quid lumina guttis
Perque oculos iterum defluit unda tuos?
Sæpe repercusso resonant quid pectore pulsu
Et feriunt mœstæ corda petita manus?
Tu gemis! Heu lacrymæ! heu singultantia verba!
Verba quibus Scythiæ rumpere saxa queas!
Lacryma Bistonias posset quæ frangere caute
Marmaricas posset quæque movere feras!
Procedis tristis et quam neglecta! Decorum
Quam male compta caput! Quam laniata genas
Libera pendentes jam ventilat aura capillos,
Nec placet unguento jam maduisse comas;
Et refluam sine lege jacit sub poplite pallam,
Et temere effusos protrahit illa sinus.
Gemmea marmoreo cecidere monilia collo;
Displicet Eoi candida bacca maris.
Frons vacat; et digitis solitus non fulget iaspis.
Nec variat bicolor languida membra lapis
. . . .

à la fois, le talent, la sainteté de son auteur et les nobles préoccupations de son âme. Berchmans méditait alors l'exécution de généreux desseins. Il suppose que la Vanité rencontre une âme que Dieu depuis longtemps travaille à dégoûter du monde, en mêlant à toutes ses joies l'amertume de tristesses et d'inquiétudes salutaires. C'est l'heure où Dieu vient de lui manifester la brièveté de la vie, l'inanité des rêves ambitieux, le néant de la richesse et de la volupté, l'horreur des surprises de la mort, les lugubres mystères de la tombe. Attristée, abattue, elle a laissé échapper de ses mains, un à un, les futiles objets qui la captivaient encore. C'est alors que la Vanité rencontre cette âme désenchantée. La Vanité ne se nomme point; mais elle s'étonne, elle interroge, et ses paroles vaines, son étonnement même, la trahissent. L'âme a écouté, a regardé un instant, comme si

Desine mæstisono mea funera ludere planctu,
 Nec non sanguinea sollicitare manu.
Viximus, et multo quondam resplenduit ætas
 Ornatu; et turpis nil nisi pulvis inest!
Quam celeri currat scire hoc vis stamine vita?
 Quamque suis foliis flore repente cadat?
Qui modo sceptra tenes summa et dominaris in aula,
 Nunc stas, cras turpi sorte jacebis humo!
Finis adest; medium nunc, nunc cum Cynthia inane
 Scandit, somniferis conspicienda votis,
Mors violenta tuam disrumpet falce juventam
 Et genitus tetro e pulvere pulvis eris.
Cujus erunt Phrygiis laquearia nixa columnis,
 Et Tyrium solium marmoreique lares?
Cujus erunt variis vasa aurea picta figuris?
 Ingens nummorum cujus acervus erit?
Cujus quæ tanto semper sudore parasti,
 Cujus erit coctis glyphera mensa cibis?
Nimirum tacito gradiens Mors effera gressu
 Ferali dextra cuncta repente rapit.
Mortis vive memor, quæ hic est tua regula vitæ.
 Tempus, æva cadunt, dum fugit hora diem.
Tempus et hora fugit; passim sic labitur ætas
 Et subito transit more fluentis aquæ.
Divitiis, vitiis inhias? — Cœlestia quære :
 Non nisi cœlestes mens adanhelat opes.
O lusum fragilem! Dum ad varios curris honores
 Cum insequeris, turpi dant sua terga fugæ!
Despice magno animo radiantia munera terræ
 Et tibi perpetuus, si fugis, instat honor.
. . . .
Nascendo morimur, moriendo nascimur; ortum
 Exitus æternum corporis hujus habet.

A. M. D. G.

JOANNES BERCHMANS.

elle eût voulu trouver encore aimables ces hochets délaissés que la Vanité rassemble et fait miroiter à ses yeux... Mais la lumière de Dieu rend désormais impossible la séduction. Les tromperies de la Vanité n'ont réussi qu'à irriter les blessures que Dieu a faites à cette âme pour la guérir; elle se plaint à la séductrice de sa visite importune, et étale ensuite à ses yeux les austères tableaux que la vérité tient arrêtés sous ses propres regards :

« Pourquoi cette éternelle douleur entretenue dans ton sein, et ces ruisseaux qui coulent de tes yeux?

« Oh! pourquoi ces regards toujours noyés dans les larmes, ces paupières baignées de pleurs intarissables?

« J'entends les battements précipités de ton cœur; ta poitrine résonne des coups dont tes tristes mains ne cessent de la frapper.

« Tu gémis... hélas! tes plaintes mêlées à tes sanglots, tes plaintes pourraient fendre les rocs de la Scythie;

« Tes larmes amollir la pierre de Thrace, émouvoir les bêtes farouches de la Lybie.

« Quelle démarche triste et négligée : quel désordre sur ta tête si belle; comme elles sont défaites tes joues!

« Détachés, ils flottent au caprice du vent, ces cheveux dont tu aimais les tresses onctueuses!

« Ta robe tombe, pendante et sans art, laissant traîner épars ses plis à l'abandon :

« De ton cou d'albâtre ont disparu les diamants enlacés, et la blanche perle de l'Orient n'attire plus elle-même ton regard.

« Plus de diadème à ton front : on ne voit plus à ton doigt étinceler le jaspe, et les vives couleurs de l'émeraude n'animent plus la pâleur de tes bras.

. . . .

« Arrête : Pourquoi dans tes chants lugubres te jouer de ma douleur; pourquoi d'une main cruelle irriter encore mes plaies?

« J'ai vécu : toutes les gloires, je le veux, ont illustré ma vie : qu'en reste-t-il? une vile poussière.

« Avec quelle rapidité la vie fournit sa course; comment soudain sa fleur s'effeuille et tombe; désires-tu l'apprendre?

« Grand aujourd'hui, tu portes le sceptre, tu trônes dans les

palais; et demain, peut-être, humilié, ton corps mesurera la terre.

« Voici le terme : à peine il atteint le milieu de sa carrière, l'astre des nuits qui préside à tes rêves.

« C'est ton heure : impitoyable, la mort tranche de sa faux la fleur de ta jeunesse : né d'une vile poussière, tu redeviens poussière.

« Pour qui maintenant ces lambris que portent des colonnes phrygiennes; pour qui la pourpre de ce trône, le marbre de ces murailles?

« Ces vases d'or aux riches ciselures, et ces monceaux d'argent, prix de tant de sueurs;

« Tous ces trésors, qui les possédera? et qui prendra ta place à cette table si délicate et déjà dressée?

« La mort : furieuse, et pourtant discrète dans sa marche, soudain sa main terrible a tout ravi.

« Vivant, souviens-toi de la mort : la mort est, ici-bas, la règle de ta vie. Tandis que l'heure échappe au jour, les années. les siècles s'évanouissent.

« L'heure, la vie, le temps passent, fuient, disparaissent comme une eau qui s'écoule.

« Et c'est la richesse, c'est le plaisir que tu convoites? Ambitionne les biens du ciel; une grande âme n'aspire point à d'autres.

« O amusement frivole : tu cours, poursuivant partout la gloire, et partout, plus rapide, la gloire échappe à ta poursuite.

« Cœur magnanime, dédaigne le faux éclat des biens du monde; sache te dérober à eux, et une gloire éternelle est à toi...

« Naître c'est déjà mourir : mais la mort est une naissance : sortie de ce corps mortel, l'âme entre en une vie qui ne finira pas.

« Pour la plus grande gloire de Dieu.

« Jean BERCHMANS ».

CHAPITRE VI.

LA VOCATION DU BIENHEUREUX JEAN BERCHMANS.

(De juillet à septembre 1616.)

Les vanités du monde, ses folles joies, ses plaisirs trompeurs ne séduisirent jamais le cœur de Berchmans; ils n'eurent même pas la puissance de l'émouvoir, car il détourna d'eux ses regards, ou ne les vit que pour les mépriser. Il eut l'âme trop grande, pour estimer l'or et l'argent, l'intelligence trop éclairée pour ne pas voir l'inanité d'une gloire humaine, et ses nobles instincts ne lui permirent pas d'aspirer à d'autres joies qu'à la possession de Dieu. Comme Salomon, aux jours de sa jeunesse, il disait : — C'est la divine sagesse, que j'ai aimée dès l'enfance; sa beauté m'a ravi le cœur, et je ne veux pas d'autre épouse.

Mais Berchmans ne songeait pas à dire adieu à la maison de son père. Les pures affections de la famille avaient en son cœur de profondes racines, et dans les projets d'avenir qu'il méditait devant Dieu, il ne séparait pas de lui un père et une mère dont il voulait réjouir la vieillesse, et des frères dont il serait le protecteur : — « J'eus d'abord beaucoup de répugnance à embrasser la vie religieuse, dans la Compagnie de Jésus ». — Berchmans lui-même, déjà novice, parlait ainsi à Henri de Vrièse, un ami des Berchmans, qui devait plus tard imiter la générosité du Bienheureux : mais Dieu sut amener son serviteur à l'accomplissement de ses propres desseins.

Tout le monde connaît aujourd'hui les lettres de saint Jérôme. On sait les chaleureuses indignations de cette grande

âme, qui avait vu les hontes de la Rome païenne et en avait été saisie d'horreur; les ardentes admirations de ce cœur qu'avait passionné le spectacle des vertus pratiquées au désert. En 1616, ce livre était rare : pour la première fois, le bienheureux Pierre Canisius le publia, en Allemagne, à la fin du seizième siècle. Avant cette époque, les lettres du saint Docteur n'étaient point séparées des volumes qui renferment ses œuvres.

Louis de Gonzague était mort à Rome, le 21 juin 1591 : le bruit de ses miracles retentit bientôt en Europe, et le récit de sa vie, écrit aussitôt après, se répandit rapidement, surtout dans les contrées où la Compagnie de Jésus fondait ses maisons et ses collèges.

Or, tandis que Berchmans édifiait, par sa piété, les maîtres et les disciples au collège de Malines, la Providence mit ces deux livres en ses mains. Lui-même révèle l'effet qu'ils produisirent sur son âme : — « Élève des Pères de la Compagnie de Jésus, à Malines, disait-il, je lus les lettres de saint Jérôme et la vie du bienheureux Louis de Gonzague : le premier de ces livres m'inspira la détermination de quitter entièrement le monde; le second me fit particulièrement aimer la Compagnie de Jésus, et me mit au cœur le désir de lui appartenir » (1).

L'Évangile propose à tous la voie des conseils; mais outre cette vocation générale, à laquelle chacun peut, s'il le veut, obéir, l'Esprit de Dieu fait entendre à des âmes privilégiées des appels plus intimes et plus pressants. Berchmans croyait entendre un de ces appels de Dieu; il n'omit rien pour préparer son âme à y répondre : plus ardentes furent ses prières, plus dures les rigueurs qu'il infligeait à sa chair innocente : le dimanche et le jeudi, sans compter les jours de fête, il recevait l'Eucharistie, et durant les longues actions de grâces qui sui-

(1) Les lignes suivantes de la déposition de Guillaume Van Aelst, ami du Saint, permettent de conjecturer que les deux livres lui furent prêtés par le P. Sucquet, recteur du collège, et que ce Père, le premier, inclina le cœur de Jean vers la vie religieuse : « (P. Sucquet) *interrogavit Joannem quid esset facturus. Respondit : Credo me iturum Lovanium ad Universitatem. Pater monuit illum ut consideraret quid faceret, deditque illi aliquid considerandum. Ipse rediit ad patrem dicens se velle esse de Societate* ». Le P. Sucquet lui-même, trois mois après la mort de Jean, écrira au P. Cepari : « *Gaudeo equidem me cum illo de Societate deliberante egisse, venientem suscepisse, et vidisse florem istum apparentem in terra nostra, qui toto orbe talem spargeret odorem* »

vaient ses communions, il conjurait Jésus d'affermir sa volonté (1). Déjà Berchmans avait découvert à son directeur les impressions que la lecture des lettres de saint Jérôme et de la vie du bienheureux Louis avait laissées dans son âme : — « Jean, dit le P. de Greeff, me manifesta la pensée qu'il avait conçue d'entrer dans la Compagnie, et, dès lors, au moins deux fois la



Portrait de Louis de Gonzague, enfant.

semaine, c'est-à-dire aux jours de ses communions, il venait m'entretenir à ce sujet ».

La Compagnie de Jésus accomplissait alors de grandes œuvres, et soutenait de rudes persécutions pour la gloire de Dieu : — « Berchmans fut touché du zèle apostolique de ces Pères en Flandre et de l'abondante moisson qu'ils y faisaient. Il n'apprit

(1) « *Ad illum finem, singulis Dominicis et festis, post etiam feria quinta non festiva communicare solitus* ». — P. de Greeff.

pas sans émotion les combats qu'ils livraient aux novateurs en France et en Allemagne, et il accueillait avec attendrissement les nouvelles qui venaient tous les jours d'Angleterre, qu'ils avaient l'honneur d'y être confinés dans d'affreux cachots, et d'y être livrés à la mort la plus cruelle, à laquelle ils s'exposaient avec plaisir, pour ramener au sein de l'Église et au centre de l'unité tant d'âmes que le schisme et l'hérésie en avaient arrachées » (1).

A ces récits, Berchmans tressaillait et se reprochait les hésitations de son âme. La très sainte Vierge sembla s'être réservé de mettre fin aux incertitudes du fervent congréganiste. Un jour, le chanoine de Froymont donna à Berchmans 25 florins. Berchmans en sut faire un noble usage : une première part fut destinée aux pauvres, une seconde envoyée à l'église Saint-Pierre, à Louvain, pour que des messes y fussent célébrées à l'intention du donateur. La troisième fut offerte à Notre-Dame de Montaigu. Le cœur de Marie fut touché de ce généreux et touchant souvenir de Berchmans. Peu de jours après, il courut chez son directeur : — « C'en est fait, lui dit-il, je n'hésite plus : veuillez, je vous prie, me faire agréer par les supérieurs, et je promets de tout faire pour devenir un saint dans la Compagnie de Jésus ». Cette assurance, il avait la coutume de la donner au P. de Greeff, chaque fois qu'il l'entretenait de sa vocation (2).

Avec la permission de son directeur, Berchmans s'engagea par vœu à poursuivre de toutes ses forces la réalisation de son généreux dessein, et, suivant ses conseils, il sollicita sa réception, auprès du Père Scribani, provincial de Flandre, lors du passage de ce Père à Malines.

La Compagnie de Jésus ouvrait, avec bonheur, ses bras

(1) P. Frizon. La seule prospérité des œuvres de la Compagnie de Jésus en Belgique était bien faite pour charmer Berchmans. De Bruxelles, le 30 juillet 1615, le P. Le Jeune écrivait au P. Ayrault : « Votre Révérence ne croirait pas les progrès que font les deux Provinces de ces pays, tant en bâtiments de belles églises et maisons, qu'au nombre des sujets rares en toute sorte de perfection. Il y a cent novices à Malines, tous enfants de très bonnes maisons, et tellement versés aux Humanités que je ne le pourrais croire si je ne l'avais vu. La plupart ne passent pas seize ou dix huit ans. Au collège de Louvain, ils sont cent vingt; et entre autres, il y a une Académie et douze de nos Pères, déjà consommés en toute science, qui s'y accomplissent pour les langues, controverses, etc., pour pouvoir servir à toute sorte de missions. Les autres collèges vont à proportion, et ne bâtissent pas moins spirituellement que temporellement ».

(2) « *Quoties de vocatione sermo cum magistro inciderat, spondebat fore se, quantum divina gratia opitularetur, sanctissimum* ». — P. Bauters.

au saint jeune homme; mais il avait compris qu'on ne pourrait l'admettre si son entrée en religion devait trop amèrement



R.P CAROLVS SCRIBANIVS *Bruxellensis, é Societate* IESV; *in qua Antuerpiæ et Bruxellæ Rector, ac Flandro-Belgicæ Provincialis, per multos annos fuit. Pietate, doctrina, consilio, rebus bono publico gestis, libris editis clarus. Obijt Antuerpiæ 24 Iun. anno 1629. ætatis 69*

Ant van Dyck pinxit *Petrus Clouet sculpsit*

contrister un père et une mère, dont on connaissait les pieux sentiments et les nécessités urgentes. Berchmans devait donc obtenir leur consentement.

L'année scolaire touchait à sa fin; après avoir prié et demandé conseil, Jean écrivit à ses excellents parents, vers le mois d'août 1616 :

« Mon vénéré père et ma très chère mère,

« Voilà trois ou quatre mois, environ, que Notre Seigneur frappe distinctement à la porte de mon cœur; et j'ai voulu d'abord arrêter, pour ainsi dire, sa main. Mais quand je me suis aperçu que partout et toujours, à l'étude, à la promenade, en quelque endroit que je fusse, il ne se présentait d'autre idée à mon esprit que la nécessité où je suis de me déterminer sur le choix d'un état de vie, j'ai résolu et, après beaucoup de communions et d'autres bonnes œuvres, j'ai fait vœu de servir, moyennant sa grâce, Notre Seigneur en religion.

« Qui peut, en effet, sans être saisi d'horreur, voir les misères, les dangers et les très graves péchés des hommes, dans tous les autres genres de vie; et au contraire, qui peut, sans désirer s'y vouer pour toujours, considérer la régularité, l'humilité, les autres vertus, et, par dessus tout, l'ardent amour de Dieu et du prochain, dont on fait profession dans l'état religieux?

« Il est dur, j'en conviens, pour des amis, pour des parents, de se détacher d'enfants chéris; mais que feraient-ils si (Dieu leur épargne cette affliction!), si, dis-je, Notre Seigneur les appelait à lui?

« Voici encore une autre pensée qui me revient quelquefois : — si je voyais près de moi, d'un côté, mon père, ma mère, ma sœur... et d'autre part Dieu Notre Seigneur, avec sa Mère qui, je l'espère, est aussi ma mère bénie, et que les premiers me parlassent ainsi : « Cher enfant, demeure avec nous; nous t'en prions par les ennuis et les fatigues que nous avons endurés pour toi, etc... ». Et Jésus-Christ, de son côté : — « C'est moi que tu dois suivre, moi qui pour toi suis né, qui pour toi ai été flagellé, couronné d'épines, et enfin crucifié. Voici mes cinq plaies sacrées : n'est-ce pas pour toi que j'en ai subi les douleurs?

Ignorerais-tu que de mon très saint corps j'ai nourri ton âme, et que mon sang adorable l'a abreuvée; et toi maintenant, en refusant de me suivre, tu te montrerais à tel point ingrat...? ». Mes très chers parents, quand je considère ces choses, mon cœur s'enflamme tellement, que, s'il m'était possible, je volerais subitement en religion, et mon âme et mon cœur n'auraient point de repos, qu'ils n'eussent trouvé leur bien-aimé.

« Mais, direz-vous, c'est trop tôt; attends d'être promu aux saints ordres. — Je vous le demande, mes chers parents, s'il venait à votre porte un mendiant demander une aumône, et que, vous croyant disposés à lui donner quelque chose, il vous dît : — Je viendrai le chercher dans un ou deux ans, — incertain si vous le lui donnerez alors, — ne le regarderiez-vous pas comme un malavisé, comme un fou? — Mais devant le Dieu tout-puissant, ne sommes-nous pas tous des mendiants? — Voilà qu'après les suppliques nombreuses que je lui ai présentées, il lui plaît de me faire une de ses précieuses aumônes, celle de m'appeler à la vie religieuse et dans la Compagnie de Jésus, dans un Ordre qu'on peut appeler le marteau de toutes les hérésies, l'asile de toutes les vertus; et moi je mépriserais ce don et je le foulerais aux pieds? Je ne sais si Notre Seigneur voudra, après deux ans, me l'offrir encore : bien plutôt dois-je appréhender qu'il ne me jette à la face (oh! le souverain malheur!) ces désolantes paroles : — Je ne te connais pas : *Nescio te*.

« Aussi, je m'offre de tout mon cœur à Jésus Christ, et je désire combattre avec lui dans sa Compagnie. Vous n'aurez pas, je l'espère, le malheur de vouloir vous opposer à Jésus Christ. J'ai lu, dans l'histoire, que les Égyptiens immolaient leurs enfants à leur dieu : ce dieu était un crocodile; et, voyant démembrer leurs fils par l'animal, les parents se réjouissaient. Combien plus devez-vous vous réjouir, louer Dieu et lui rendre grâces, puisque vous aurez l'honneur, sinon de donner, puisqu'il n'est pas vôtre, au moins de rendre un fils à Dieu?

« Je me recommande à vos saintes prières, afin qu'il plaise

à Notre Seigneur de m'accorder la persévérance jusqu'à la fin de ma vie, et puis à vous et à moi la vie éternelle.

« Le fils obéissant de Jésus Christ et le vôtre.

« Jean BERCHMANS » (1).

(1) On possède le texte de dix lettres du B. Jean Berchmans. Cinq sont écrites en flamand, et les cinq autres en latin. Nous nous sommes aidés des travaux du P. Vanderspeeten, du P. Deynoodt et du P. Carpentier.

Voici le texte flamand de la lettre qu'on vient de lire :

Eerweerdige Vader en seer lieve|| Moeder t'is nu bijnaer drij ofte vier maenden dat ons L. Heere merkelyk voor mijn doore geklopt heeft, ende dat ik hem om soo te seggen die toegehouden heb : maer als ik heb gesien dat of ik studeerde, speelde, oft wandelde, oft iet anders dede, mij niet anders te vooren en quam als te kiesen eenen seekeren staet des levens, hebbe geconcludeert, ja ook gelooft, onsen L. Heer met sijne gratie te dienen in de Religie naer veele Communien ende goede werken. wan, wie isser die siende alle de miserien Perykelen ende ook de grouwelijke sonden in alle staeten des levens daer geenen schroom en soude af hebben ? bemerkende wederom die perfecte orden ootmoedigheijt etc. ende ook ten lesteen die brandende liefde soo tot god als oock tot sijnen evenaesten, hem daer toe niet en sou begeeven ? t'is wel waer, t'is enigsins swaer aen de ouders ende vrienden haere kijnders te verlaeten maer wat soude sy doen, dat se ons L. Heere, die se lanc wilt gespaeren, naer hem riep, weederom als ik somtijds in mijn hert ben peijsende dat ik hier voor mij saeghe aen de eene syde Vader Moeder Suster etc. aen die ander syde God den Heere met sijne, ende soo ik hoope oock de mijne gebenedijde moeder, d'een sou seggen mijnen lieven soone ik bidde u etc. doer de moeijte ende arbeijd die ik met u gehad hebbe etc. Volght my naer, aen d'ander syde sou Christus Jesus roepen ik heb voor u gebooren gegeesselt gekroont ende ten laesten ook gekruijst gewijst, siet hier mijn vijf. H. Wonden en heb ik die voor u niet geleeden ? en weet gij niet dat ik u siele fot nog toe met mijn Heijligh lichaem gespeijst ende mijn heijligh bloed gelaeft hebbe ? Ende suldij nu soo ondankbaer weesen? Als ik dit peijse seer lieve ouders mijn hert ontsteekt mij alsoo, dat waert mogelijk ik terstond wel naer de religie viliegen soude enne mijn herte, mijn siele en sal niet met rust sijn, voor sij en heeft haeren alderliefsten gevonden; maer u lieden sal seggen t'is nog te vroegh, beijt tot dat gijge promoveert sijt. ik vraege U L waer 't saeke dat voor U. L. doore eenen armen mensch quam een almoesse bidden ende dat gij hem yet soudt willen gheeven, en soudij hem niet vaor dwaes ende sot reekenen dat hij soude seggen ik sal dat koomen haelen binnen een of twee jaer, t'is misselyk oft gy het hem soudt willen gheven, en sijn wij niet altemael bedelaers in 't aenschyn van God Almachtigh ? het belieft hem nu naer veel biddens door sijn goedheijt, een van sijn beste almoessen te geven te weeten de Religie ende namentlyk die Socteteijt Jesu, den Hamer van alle de ketterijen een vat der deughden ende perfectien, ende sal ik die metten voet stooten, oft verachten, t'is misselyk oft ons L. Heere binnen twe jaer die soudelaeten volgen ende dan soude ik (ô Ellendigheijt) mogelyk moeten hooren ik en ken u niet soo dan uut ganscher herte offere ik my aen Christus Jesus willende onder sijn compagnie ook vechten ik hoope dat U. L. soo onreedelijk niet en sijt die u tegen Chrus sult stellen, maer dat gij met die van Ægijpten (de welke soo ik in de historie lese) haren kijnderen opofferden aen haeren afgod Crocodilus om van hem verscheurt te worden ende als sij verscheurt waeren groote feesten hielen u sult verblyden ende God den Heere looven en danken, dat uwen soone soo weerdigh gevonden is aen God niet geschonken te syn (aengesien by U. L. nit toe en beboorden) maer wederom gegeven te syn, ik recommandeere my in U. L. goede gebeeden dat ons L. Heer my tot d'eijnde mijns levens volstandigheijd geven wil en U. L. met mij hier naermaels het eeuwig leeven.

JOANNES BERCHMANS

Christi Jesu ende U. L. onderdaenige soone.

« Il n'est pas malaisé, dit le P. Frizon, de se figurer l'impression que fit dans le cœur des bons parents de Berchmans une telle déclaration, et les divers mouvements qu'elle y produisit. Ils aimaient trop tendrement ce cher fils, pour ne pas ressentir une vive douleur, à la nouvelle qu'il leur donnait de vouloir les quitter; mais ils étaient chrétiens; ils ajoutaient même à un grand fonds de religion une piété peu ordinaire à des personnes du siècle. Dans ces dispositions, ils n'avaient garde de désapprouver le dessein qu'avait Berchmans de se donner à Dieu : ils n'avaient pas oublié qu'ils le lui avaient offert dès sa plus tendre enfance; ils étaient bien éloignés d'en prétendre désavouer ou révoquer la donation; mais ils auraient bien voulu qu'il se fût contenté de le servir dans l'état ecclésiastique, et qu'il eût borné sa dévotion au ministère des autels, dans le diocèse où Dieu l'avait fait naître, et où il n'aurait pas manqué de bénéfices, sans la porter jusqu'à vouloir entrer dans un Ordre qui fait profession d'y renoncer ».

Peu de jours après, une scène attendrissante se passait au parloir du collège de Malines : — « Sur mon conseil, raconte le P. de Greeff, Jean fit connaître à ses parents sa vocation par une lettre. Elle était à peine reçue, que son père arrivait à Malines, et, conduit par Berchmans, venait à moi pour me livrer un vrai combat : — C'est, me dit-il, c'est en me condamnant à des travaux pénibles, c'est en me ruinant, que j'ai pu faire élever cet enfant : j'en ai encore d'autres, mon Père, et en nombre; celui-ci est l'espérance unique de la famille, et vous nous l'enlevez. Oui, mon Père, c'est vous qui avez mis ces projets dans sa tête; sans vous, il n'y eût point songé! ».

« Le pauvre père m'accusa ainsi longtemps, et ma réponse fut toujours la même : — Non, lui disais-je, c'est votre fils qui, le premier, obéissant à l'impulsion divine, m'a communiqué ses pensées à ce sujet; puis, il m'a demandé des conseils. Il m'a interrogé sur ce qu'il devait faire pour réaliser son dessein, et alors j'ai présenté l'enfant au P. Scribani, provincial. J'ai fait pour lui ce que j'aurais voulu que l'on fît pour moi-même, en pareille occurrence.

« Comme le père de Berchmans insistait toujours plus for-

tement sur la gêne extrême de la famille et sur le peu de ressources qu'il retirait de son travail : — Je vous comprends bien, lui dis-je, car je suis enfant d'une famille pauvre. Mon vieux père était tanneur comme vous; il comptait sur moi, comme vous sur Jean; plus encore, parce que j'étais le seul soutien de ma mère et de lui : mes bons parents combattirent longtemps le dessein que j'avais d'entrer dans la Compagnie de Jésus; et ils faisaient valoir les arguments que vous proposez. Mon père cependant s'adoucit peu à peu, touché qu'il fut de quelques pensées que je lui suggérai : celle-ci, entre autres, fut efficace : — Quand des parents, disais-je, détournant les yeux de la grandeur du bien que Dieu fait à leurs fils, en les appelant à la vie religieuse, les empêchent, sans y être tout à fait contraints par la nécessité, de marcher dans la voie que Dieu leur montre, ils s'abusent étrangement, s'ils attendent de ces fils dérobés à Dieu une assistance ou des consolations temporelles. — J'ajoutai ensuite : — Croyez-moi, Jean, dans la religion, attirera sur vous, sur sa mère, sur toute sa parenté, des bénédictions autrement précieuses que le petit bien-être qu'il leur pourrait procurer, si, demeurant dans le monde, il obtenait enfin une bonne cure ou un important bénéfice.

« Je dus travailler ainsi longtemps à consoler cet excellent père, à qui la violence de la douleur n'avait pas permis de contenir ses larmes. Peu à peu, la piété chrétienne reprit le dessus, et il me parut acquiescer à tout » (1).

Le triomphe de la grâce sur la nature ne pouvait si tôt être complet. L'affection et l'autorité paternelle firent, tour à tour, entendre à Berchmans leur attendrissant ou austère langage. Dieu fortifia son serviteur contre les vives impressions qu'éveillaient en lui les paroles d'un père si digne de son respect et de son amour : Jean fut bon et tendre pour son père, mais il demeura inébranlable dans sa fidélité à Dieu, dont la voix lui disait toujours : — Quitte ton père et ta mère, et suis-moi.

Élisabeth Vanden-Hove comptait, parmi les membres de sa famille qui s'étaient consacrés à Dieu, un religieux franciscain

(1) *Epist. ad P. Busæum. supr. cit.*

alors résidant à Malines. Le digne père de Berchmans ne crut pas s'opposer aux desseins de Dieu, en priant ce religieux et le supérieur de sa maison d'examiner la vocation de son enfant, et de soutenir vivement auprès de lui les intérêts de son cœur paternel. Il ordonna, en même temps, à Jean d'ouvrir entièrement son âme à ces deux juges de sa vocation. Berchmans promit d'obéir et, un peu consolé, le généreux artisan se hâta de retourner à Diest, où l'appelaient ses travaux, et où l'attendaient, dans l'anxiété et la prière, la pieuse mère et les pieuses tantes de Berchmans (1).

Jean, de son côté, se rendit au couvent des Franciscains et ouvrit son âme au gardien, avec une candeur d'enfant. Le vénérable religieux fut aussitôt convaincu que la détermination de Berchmans était selon Dieu. Il l'éprouva cependant, et fit valoir auprès de lui toutes les raisons qui pouvaient l'ébranler. Mais le saint enfant répondit avec tant de sérénité, de sagesse et de force, que le gardien, au lieu de songer désormais à le détourner de son pieux dessein, le pressa d'en poursuivre courageusement l'exécution. Entre les réponses de Berchmans, qui impressionnèrent le gardien, une surtout détermina son assentiment : le digne religieux exposait à l'enfant, en les exagérant, les difficultés d'un dessein qui, selon lui, était fort au dessus de ses vertus encore imparfaites. Il lui disait encore : Vous n'aurez pas une santé assez ferme pour supporter les labeurs apostoliques ; et d'ailleurs, ne redoutez-vous pas la responsabilité de la direction des âmes au confessionnal?... — A toutes les objections de ce genre, Berchmans se contenta de répondre, avec une humilité énergique : *Omnia possum in eo qui me confortat :* Je puis tout, avec l'aide de Jésus, qui me fortifie (2).

Le Franciscain, parent de Berchmans, eut moins de prudence

(1) Un témoin du procès romain, Stanislas Phenicio, apprit de Berchmans que la démarche à faire auprès des religieux de Saint-François fut inspirée par Élisabeth, et que la pauvre mère leur fournit elle-même les arguments qu'ils devraient faire valoir : — « *Dixerat mihi charissimus Joannes Berchmans, dum simul remaneremus nel Ritiramento, matrem suam, quæ illum unice amabat, instruxisse aliquos Religiosos, qui dissuaderent Societatem Jesu Joanni : — quos ipse constanter et egregie refutavit et vicit* ».

(2) « *Ad objectiones, præsertim de magno onere, ut aiebant, audiendi confessiones, respondit : Omnia possum in eo qui me confortat. Hac responsione viros illos religiosos prostravit, quibus ea cura demandata fuerat a V. S. D. parentibus, ut ab ingressu in Societatem filium removerent, quique ministerii difficultatem exaggerabant* ». — Summar.

que son supérieur. Égaré par une fausse affection, et prêtant trop l'oreille à des sentiments de famille, dont son état lui faisait un devoir de se moins souvenir en cette occasion, il s'acharna à traverser l'accomplissement des désirs que Dieu inspirait à son serviteur. Jean n'oubliait pas ses obligations de parent ; il respectait surtout l'habit de celui qui pourtant remplissait, auprès de lui, un rôle si peu convenable à sa profession ; mais, un jour, poussé à bout par la vivacité des instances de son tentateur : — « Mon Père, s'écria Berchmans, j'aurais dû attendre de vous d'autres conseils. Longtemps, j'ai contenu mes impressions : j'espérais que vous respecteriez enfin la volonté évidente de Dieu, qui m'appelle. Puisqu'il n'en est rien, pardonnez si je semble oublier moi-même le respect qui vous est dû. — Et, d'un geste énergique, indiquant au religieux la porte de la maison, et l'y entraînant même après lui : — Par là vous êtes entré, ajouta-t-il, par là vous pouvez sortir, si votre zèle ne vous inspire rien de mieux à me dire ; et que la rue qui vous a amené chez moi vous ramène chez vous » (1).

Le gardien des Franciscains, et peut-être aussi le parent d'Élisabeth, apprirent aux habitants attristés de Diest l'inutilité de leurs tentatives. On ne songea donc plus à combattre de front une détermination reconnue inébranlable ; mais les parents de Berchmans se flattèrent que l'action du temps serait plus puissante que celle de leurs efforts, et ils écrivirent à leur enfant, pour lui demander un sursis de quelques mois à l'accomplissement de son dessein. Il fallait bien, disaient-ils, ce temps pour se préparer à un si cruel sacrifice.

Berchmans demanda conseil à son directeur ; il pria plus encore et répondit, vers les premiers jours de septembre 1616 (2) :

« Mon vénéré père et ma très chère mère,

« Je suis très heureux d'apprendre que vous êtes en bonne

(1) « ... *Joannes noster contra subindignari, eique aliquando ferventiori spiritu, sermonis istiusmodi impatiens, cubiculi domusque ostia ostendere, ut nisi de aliis rebus loqui in animum induceret, qua venerat via egrederetur* ». — P. Bauters. — « Lo tiro verso la porta di casa... : Padre, ... ecco la porta ; andatevene per la strada che siete venuto ». — P. Cepari.

(2) « Essendo entrato il servo di Dio in noviziato, ai 24 septembre del 1616, questa lettera deve essere dei primi di questo mese ». — Lettere del V. G. Berchmans ; 1808, Romæ.

santé; j'espère que Notre Seigneur vous y maintiendra tous et je l'en prie de tout mon cœur.

« Dieu m'appelle à la vie religieuse; il m'invite à entrer dans un Ordre où l'on mène une vie angélique: c'est pour vous, comme pour moi, un insigne bienfait dont vous devriez lui rendre grâces; et c'est vous, j'en suis dans un étonnement extrême, c'est vous qui me pressez de ne pas écouter l'invitation de Notre Seigneur, ou de différer de cinq ou six mois ma réponse à son appel. Vous en devez convenir, il ne me sied pas de vous obéir, au mépris des ordres de Dieu.

« Notre Seigneur, invitant un adolescent à le suivre, ne voulut pas même lui donner le temps d'ensevelir son père déjà mort; et cependant, l'œuvre était bonne et pouvait s'achever en peu de temps. En une semblable occasion, il défendit à un autre d'aller dire adieu à ses amis, et il ajouta : *Nemo mittens manum suam ad aratrum et respiciens retro, aptus est regno Dei* (1). Pourquoi, pensez-vous, Jésus a-t-il ainsi agi, ainsi parlé? Uniquement pour montrer que nous devons tous, sans délai, suivre notre vocation.

« Je veux, mes vénérés parents, obéir à Dieu Notre Seigneur, pourvoir à mon salut, me soustraire à cette horrible sentence : *Vocavi et renuisti, ego quoque in interitu tuo ridebo* (2). J'espère donc avoir le bonheur d'être, avant quinze jours, au milieu de mes nouveaux frères, dans la maison religieuse; j'espère que les prières de mes frères, les vôtres et aussi les miennes, toutes faibles qu'elles sont, m'obtiendront du Seigneur la grâce de persévérer, jusqu'à la fin, dans une détermination que lui-même a daigné m'inspirer.

« Votre fils obéissant,

« Jean BERCHMANS » (3).

(1) « Celui-là n'est pas apte au royaume de Dieu, qui, ayant mis la main à la charrue, regarde derrière lui » (Luc, IX, 62).

(2) « Je t'ai appelé et tu n'as pas voulu obéir : et moi aussi, je me rirai de toi, dans ton malheur » (Prov., I, 24, 26). — Si Berchmans ne traduit pas les textes latins qu'il cite, c'est qu'il écrit surtout pour son père, et l'on sait que Jean-Charles Berchmans avait étudié les lettres latines.

(3) Texte original de la lettre du B. Jean :

Eerweerdige Vader ende Alderliefste Moeder Ik ben seer verblijdt verstaende U L

L'esprit chrétien qui animait le père et la mère de Berchmans, l'amour qu'ils avaient pour un enfant dont ils désiraient le bonheur, au prix même des joies de leur vieillesse, ne leur permirent pas d'insister pour obtenir un long délai. Mais, depuis quatre ans, Jean était venu rarement à Diest, et encore n'avait-il fait qu'y passer. N'était-il pas bien juste qu'au moment de quitter, peut-être pour ne plus les revoir, un père, une mère, une sœur, des tantes, qui l'aimaient si tendrement, il leur donnât la joie de le posséder quelques jours, sous ce toit qui avait vu son enfance grandir, protégée par leur affection? Ils écrivirent donc à leur bien-aimé Jean, le conjurant de ne pas refuser à leur tendresse cette visite d'adieux. Mais la Providence ne permit pas une démarche dont l'effet le plus ordinaire est d'attiédir l'ardeur généreuse de l'enfant que Dieu appelle, et d'irriter la douleur et les regrets de la famille. Voici la réponse de Berchmans. Elle est du dimanche 18, ou du lundi 19 septembre 1616 :

« Mon vénéré père et ma très chère mère,

« Je suis heureux d'apprendre que vous êtes en bonne santé. Je prie Dieu de vous la garder longtemps.

goede gesondheijt, in de welke ik hoope ende bidde hertelyck dat ons L. Heere U L altesaemen altijt wil gespaeren. voorts verwonder ik mij grotelicx dat U Lieden in stede van God te lowen ende te danken van't groot weldaet dat hij mij ende ook U. L. heeft wilen doen, als is in de H. Religie ende sulke religie in de welcke men eens Inghels leven leeft te roepen, dat gij mij segge ik gaedt vermaenen ons L. Heere niet te hooren ende mijn vocatie uijt te stellen vyf of ses Maenden t'is onbetamelyk gelyk U Lieden wel weet, om U L gehoorsaem te weesen, in de ongehoorsaemheijt tegen God te vallen ons L. Heere roepende eenen jongelink en heeft niet begeert dat hij sijnen vader die nu overleeden was soude begraeven t'welk nogtans een goedt werk was, ende van corten tyd. Weederom eenen anderen roepende, heeft hem verboden sijn vrienden adieu te segghen seggende : niemand sijn hand aen den ploegh steekende, ende agterwaerts siende en is bekwaem tot het rijke Gods. Waerom meijnt U. L. dat hij dit gedaen heeft, dan om te toonen, dat wij sonder vertouven onsen roep terstont soude volgen soo dan Eerweerdige Ouders om God den Heere geoorsaem te weesen mijne saeligheijt waer te neemen ende ten lesten die grouvelijke sententie te ontgaen Vocavi et renuisti ego quoque in interitu tuo ridebo Ik heb u geroepen ende gij hebt mij verstooten, ik sal ook in u verdoemenisse lachen, meijne met de graetie Gods binnen veerthien daegen mij met mijne Broeders in de H. U L eude ook door Religie te verblyden, verhoopende door God den Heere als door myn broeders, als door myne krancke gebeden te verkrijgen dat. die mij deesen goeden wil gegeven heeft mij ook wil tot den lesten volstandigheijd verleenen.

JOANNES BERCHMANS

U. L. onderdaenighen sone.

« Pour plusieurs motifs, mon maître n'approuve pas que je vienne à Diest, comme vous le désirez. Mais, par notre commune affection, je vous en prie humblement, mon vénéré père, et je vous en prie aussi, ma très chère mère, venez vous-mêmes à Malines, mercredi soir au plus tard, par la voiture d'Étienne, ou par celle qui fait le trajet de Montaigu à Malines. Il me sera très doux de vous revoir : je vous ferai mes adieux, vous me ferez les vôtres, et vous me rendrez à Dieu Notre Seigneur, qui m'a donné à vous.

« Il est aussi une autre chose que je désire de vous, mes vénérés parents. Chaque heure de délai me semble un jour; rendez-moi donc le service de visiter, puisque je n'ai pas le temps de le faire moi-même, Notre-Dame de Montaigu, vous et avec vous mes tantes, mon frère et les autres amis qui désirent le salut de mon âme (1). Là, faites la sainte communion, puis, présentez à Notre Dame et à son Fils béni l'offrande de votre Jean, avec cette allégresse de cœur que la Bienheureuse Vierge ressentit quand elle offrit Jésus Christ à son divin Père. Si cependant le pèlerinage devait retarder votre venue à Malines, vous le feriez après votre retour.

« Je vous recommande vivement l'ami qui, pour obliger mon maître et me faire plaisir à moi-même, me rend le grand service de vous porter la présente lettre. Traitez-le bien, et logez-le, je vous prie, ou dans notre maison, ou dans celle de ma grand'mère (2).

« Recommandez-moi cordialement à mon grand-père, à mes grand'mères, et surtout à mon excellent bienfaiteur, M. le chantre de Groenendonck; qu'il daigne se souvenir de moi dans ses prières. Je n'oublie pas mon oncle Pérégrin et ma tante Catherine (3).

(1) Le frère dont parle le Bienheureux est, probablement, Charles, qu'il aimait plus tendrement, à cause de sa vertu. Charles avait alors douze ans.

(2) Sa grand'mère maternelle, Marie Vleugels.

(3) Le grand-père paternel du Bienheureux mourut le 21 novembre 1618, un mois après le départ de son petit-fils pour Rome,

Catherine Vanden-Hove, sœur d'Élisabeth, épousa Pérégrin Van Hamel. Leur fils, Adrien Van Hamel, cousin germain du Bienheureux, fut un juriste distingué. Pérégrin Van Hamel fut nommé tuteur de Berchmans et de ses frères, après la mort de leurs parents.

« J'ai encore d'autres choses à vous dire; mais, je l'espère, vous les apprendrez ici.

« Tous, de cœur, priez pour moi, afin que le Seigneur daigne m'accorder la persévérance jusqu'à la fin de ma vie. De grâce, faites à tous mes amis cette même recommandation, et qu'elle leur soit comme mon dernier adieu.

« Jean Berchmans, votre fils obéissant ».

— « Monsieur le président Jean Berchmans, je vous en prie, ne laissez pas échapper la première occasion que vous aurez de venir me voir, cette semaine » (1).

L'adresse de la lettre, tracée de la main du Bienheureux, était ainsi conçue : — A mon vénéré père, Jean Berchmans, demeurant à la *Lune-d'Or*, à Diest. *Cito, cito, cito* (vite, vite, vite). Par ami (2).

(1) Ce *post-scriptum* est du chanoine de Froymont. Le père du B. Jean était alors président des Décemvirs de Diest.

(2) Texte original de la lettre du B. Jean :

Eerweerdighe vader ende Alderliefste moeder, le verblijde ende verheuge grootelijcx in V. L. goede ghesontheijt in de welcke ons Lieven Heer V. L. lanc wil ghesparen. Voorts soo laet ic V. L. weten hoe mijn heer nijet goet en vin dat ic naer V. L. begherte tot Diest soude gaen om veel redenen : soo bidde ic V. dan ootmoedelijc Eerweerdighe vader ende alderliefste moeder door U moederlijcke ende mijn vus soons affectie die V. L. tot mij ende ic tot V. ben dragende dat V. belieft woensdach t' savons ten lanxten te comen oft met die wagens van Mechelen op Scherpenheuvel of met Stevens kerre om dat ic aen U ende willecom ende adieu en gij aen mij moocht seggen mij uwen sone wederom ghevende aen godt den Heer die mij aen V. L. heeft ghegheven. Een dinghen soude ic nochtans wel van U, Eerw. Ouders, begheren dat V. L. toch soo veel doet dat gij (: aenghesien ic nu nijet en can ende mij elecke ure dunckt eenen dach te wesen :) dat gij segge ic met mijn begijne moeijkens ende mijn broeder ende andere goede vrinden die soo veel willem voor mij ende mijn sielen salichijt doen weens wilt tot onse lieve Vrou van Scherpenheuvel wilt tot ons lieven heere gaen met die selfde blijschap des herten mij haren ghebenedi jden soon ende ooc haer opofferende met die welcke ons lieve vrouw christum jesum haeren soon godt den vader opgheoffert heeft. Noctans ist saec dat dese devotie u reijse beletten soude heb liever dat se U. L. wtstelt tot u wedercompste. Ic recommandere V. L. hertelijcken desen goeden vrint die om mijn heers ende ooc om mijnen wille mij sulcken grooten vrientschap doet tracteert hem wel ende ic bidde ooc dat gij hem logeert oft tot grootmoeders oft tot onsen tuijs.

Recommandeert mij hertelijc aen mijn Grootvader grotmoeders ende principalijc aen mijn speciael ende beste benefacteur mijn Eerw. Heer den Cantor *den Groenendonck* dat (hij) mij somtijts ghedachtich wil wesen in sijn devotie. aen Pellen oom ende Catlijne moeijken ic heb noch eenige memorikens de welcke. V. L. soo ic hope van hier sult mede dragen. Bidt altemael hertelijc voor mij dat ons L. Heer mij wil volstandichijt gheven tot het eijnde mijns levens dese recommandatie bidde ic dat gij wilt doen aen alle mijn vrienden de welcke ic haerlieden gheve voor mijnen Adieu. *Mijn heer den president jan Berkemans kompt toch sonder faute met den : 'erst gelegendti*

Jean-Charles Berchmans et Élisabeth Vanden-Hove s'empressèrent de se rendre à Malines. Les larmes coulèrent abondantes, et Jean, à la vue des pleurs de sa mère, ne contint pas les siens. Mais la grâce répandit une douceur divine sur cette tristesse de la séparation. Élisabeth surtout dilata son cœur, pour faire à Dieu son offrande dans toute la plénitude d'une générosité chrétienne. Peut-être un secret pressentiment lui disait-il qu'elle recevrait bientôt, au ciel, la récompense de son sacrifice. La pauvre mère ne devait plus, en effet, revoir son fils sur la terre (1).

La résignation du père était moins parfaite, et quand, à lui aussi, Berchmans demanda une bénédiction, gage de celle de Dieu sur son avenir : — J'y consens, mon fils, dit le pauvre père brisé de douleur; mais le sacrifice coûte à mon âme : je vieillirai, et tu ne seras plus là; nous sommes pauvres, et tu pouvais faire honneur à la famille et l'enrichir. — Que dites-vous, mon père? reprit vivement Berchmans; ah! plutôt, songeons, vous et moi, à amasser, en quelques jours de vie, d'immenses richesses pour l'éternité. — Et comme son père ajoutait : — Tu le comprends, Jean, nous ne pourrons rien offrir à la Compagnie pour ton entretien au noviciat : — Me fallût-il, répondit énergiquement l'adolescent, m'y présenter dépouillé de ces habits mêmes que je porte, je les quitterais, et, comme le jeune homme de l'Évangile, débarrassé du linceul, je suivrais Jésus Christ (2).

Ces héroïques sentiments, il les exprimait, deux jours après, avec non moins de force : — La veille de son entrée en religion, disait Henri de Vrièze, Berchmans me raconta ce que faisait son père pour l'empêcher de suivre sa vocation; et tout à coup, il s'écria avec un accent pénétré : — Quoi! moi, j'abandonnerais Dieu qui m'appelle; Dieu qui pour moi a versé tant

in dees veek V. L. goet vrient. J. Froymont. L'adresse portait : *aen synen Eerw. Vader Jean Berchmans woonende in de gulde mane tot Diest cito cito cito par ami.*

(1) Ce fut le jour de saint Mathieu, apôtre, le mercredi 21 septembre 1616, qu'Élisabeth Vanden-Hove et Jean-Charles Berchmans firent à Dieu l'oblation de leur très cher fils.

(2) « *Cum eidem parens se opponeret, negans quidquam se ad sumptus suppeditaturum, constanter Joannes : — si et hæ vestes me retinuerint, exutus omnibus, ut adolescens ille relicta sindone, Christum sequar.* » — P. Bauters.

de sang ? Bien plutôt, s'il le faut, suis-je prêt à jeter aux pieds de mon père jusqu'à ces vêtements (1).

(1) « *Egone Deum desererem me vocantem, qui tantum sanguinis pro me effudit? — Imo si opus esset, has vestes ad pedes parentis conjicerem.* » — Summar.

Ces vêtements, qu'il eut bientôt la joie d'échanger contre l'habit religieux, le frère Linger du noviciat les nota sur son livre : ils n'avaient rien de l'éclat que la jeunesse d'alors recherchait tant dans les habits : « justaucorps de drap noir, haut-de-chausses de même couleur, manteau gris-cendré ».

CHAPITRE VII.

LE BIENHEUREUX JEAN BERCHMANS AU NOVICIAT.

PREMIÈRE ANNÉE.

(24 septembre 1616 — 27 septembre 1617).

Libre désormais d'obéir à la voix de son Dieu, Berchmans allait entrer au noviciat de Malines, le 24 septembre 1616, à l'âge de dix sept ans et six mois. C'était un samedi, et l'Église célébrait la fête de Notre-Dame de la Merci. Marie semblait vouloir donner à son congréganiste une nouvelle assurance de sa protection maternelle.

Le même jour, un condisciple de Berchmans, plus jeune que lui de neuf mois, Théodore Vander-Meer, disait, lui aussi, adieu au monde, et c'est avec Théodore et Henri de Vrièze que Jean s'achemina vers le noviciat. Henri ne devait y entrer définitivement que plus tard ; mais il revint souvent visiter son ami et lui demander des conseils et des encouragements (1).

A mesure que les trois amis approchaient du noviciat, Berchmans devenait impuissant à contenir les transports de sa joie : — O mon frère, dit-il à Théodore, ensemble, pour y servir Dieu, nous arrivons dans la Compagnie de Jésus, sur la terre; ainsi puissions-nous vivre ensemble dans la Compagnie du ciel! (2).

Aux abords de la maison du noviciat, un Frère coadjuteur

(1) « *Dixit, quod ipsum duxerit ad novitiatum, quando admissus fuit... hoc insuper addens, quod adhuc existens in seculo, visitaverit dictum Joannem in novitiatu, et ab eodem bonas admonitiones receperit* ». — Summar.

(2) « *... O mi frater, uti jam simul, Dei serviendi causa, in hac Societate concurrimus, ita et simul in cœlesti vivamus!.* » — P. Bauters.

s'occupait à travailler la terre. Dès que Berchmans l'eut aperçu : — Pouvons-nous, dit-il à son compagnon, mieux employer les premiers instants de notre entrée en religion, qu'à un acte de charité et d'humilité? (1). Aussitôt, malgré les résistances du bon Frère, les deux amis l'aidèrent à achever son travail.

Avertis que Berchmans était là, quelques Pères vinrent au devant de lui : ce fut d'abord le Père Antoine Sucquet, recteur du collège depuis un an, et qui, pendant un an encore, devait diriger Berchmans, comme maître des novices. Puis arriva le P. de Greeff : — Le premier, dit-il, après le P. Antoine Sucquet, j'embrassai Berchmans, le jour de son entrée au noviciat. Je voulus, le soir, selon nos usages, lui laver les pieds. Il ne s'y prêta qu'à regret. Quand j'eus fini, il voulut me rendre le même office de charité, et je ne pus me soustraire à ses vives instances : le saint enfant lava donc les pieds de son indigne maître (2).

Quand enfin Berchmans, revêtu de l'habit de ses nouveaux frères, fut conduit au milieu d'eux, et se sentit presser dans leurs bras, l'émotion qu'il avait contenue jusque-là avec effort déborda son âme, et tout le temps que dura la récréation commune, de douces larmes ne cessèrent d'inonder son visage. Jean trouva au noviciat plus de soixante jeunes gens; mais il était le premier novice sorti des écoles de Malines. On l'en félicitait, et il s'applaudissait lui-même d'avoir montré à d'autres un chemin glorieux (3). Bientôt après, en effet, Otto Esquens, Charles Grobbendoncq, et plus tard Charles Chrystinen, François Vanbergen, Simon-Hugues Scheyf et plusieurs autres, d'abord condisciples de Berchmans au collège, le suivirent dans la Compagnie de Jésus.

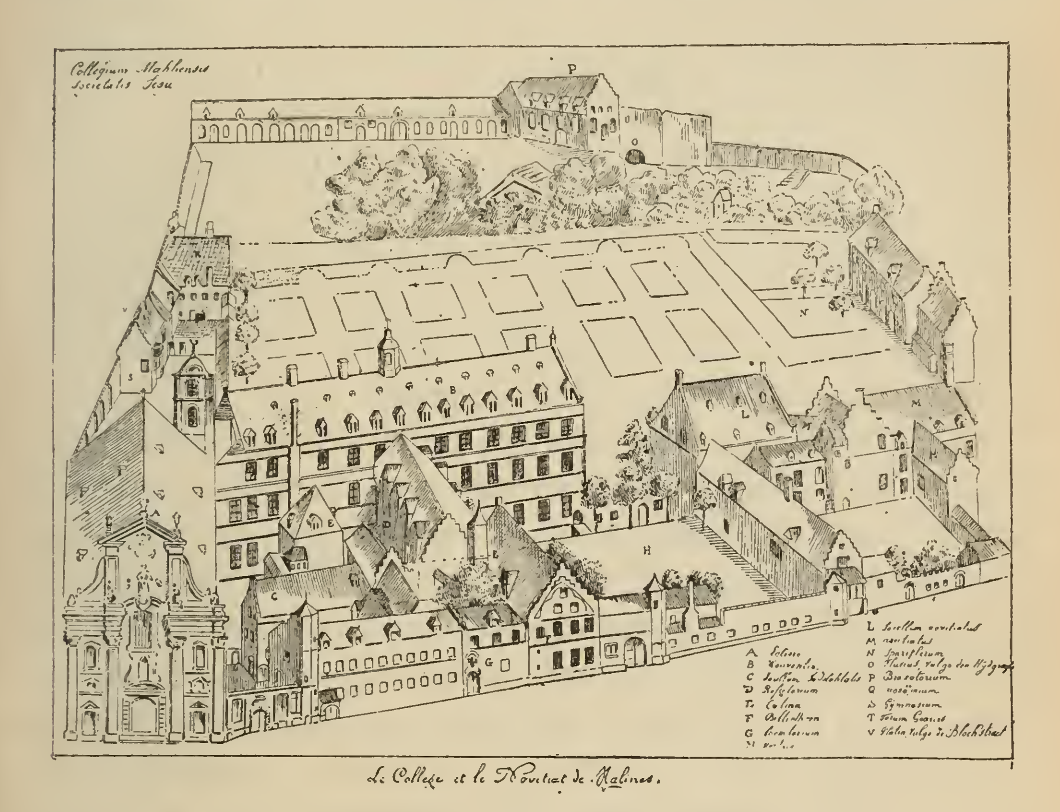
Plus de cent novices se trouvèrent bientôt réunis sous le même toit, pour se former à la vie religieuse; mais aucun ne parut égaler Jean Berchmans. Dès les premiers jours, l'admiration et l'amour de ses frères lui furent acquis. Tous étaient frappés de l'innocence de son âme, qui se reflétait dans son regard et sur

(1) « ... *Ecce vel jam nunc, quo incipimus, non licet nobis melius quam a charitate et humilitate* ». — P. Bauters.

(2) *Epist. ad Theod. Busæum.*

(3) « *Gaudebat se esse primitias scholarum Mechliniensium* ». — P. Bauters.

son visage : ils s'étonnaient surtout de la sagesse qui accompagnait toutes ses actions et donnait du poids à toutes ses paroles. Berchmans, en même temps, captivait leur affection par ses qualités aimables : les prévenances de sa charité, le sel agréable et toujours inoffensif de ses reparties, l'épanchement prudent, mais joyeux, de son âme, lui attachaient vivement les cœurs : — « Il n'était pas, dit le P. Frizon, de ces dévots sauvages, qui s'imaginent qu'on ne peut être vertueux sans paraître chagrin,



Le Collège et le Noviciat de Malines.

et qui font plus de tort que d'honneur à la vertu, par les manières dures et désagréables avec lesquelles ils la pratiquent. Dans notre saint novice, gai, honnête, aimable à tout le monde, la dévotion paraissait si pleine de grâces, qu'en jetant les yeux sur lui, on avait de l'estime et de l'inclination pour elle ».

L'affection commune donnait à Berchmans de gracieux surnoms. Les novices se comprenaient, quand ils parlaient de l'Ange de la maison, du *Saint joyeux,* et Jean lui-même apprit bientôt à répondre quand on appelait le *Frère Hilaire* (1).

(1) « *Tanta in vultu suavitas ac lætitia, ut a quibusdam Hilarius vocaretur, ab aliis hilaris sanctus* ». — P. Bauters.

Cette admiration et cet amour de ses frères furent quelquefois manifestés avec moins de prudence : — Savez-vous, mes frères, dit, un jour, un jeune novice, en présence de Berchmans, quel fut le signal des prodiges qu'a depuis opérés, en si grand nombre, Notre-Dame de Montaigu? Il y a de cela un peu plus de dix sept ans, on vit apparaître dans une petite ville voisine du sanctuaire, à Diest, un ange revêtu d'une chair mortelle. — Tous les yeux se portèrent sur Berchmans, et une vive rougeur couvrit aussitôt le visage du saint jeune homme. L'âge du narrateur excusait son imprudence, et le novice malin s'édifiait de l'aimable embarras qu'il avait voulu provoquer.

A Diest, on pleurait l'ange que possédait Malines, et Dieu préparait encore un autre deuil à la famille Berchmans. — Depuis 1608, Élisabeth, la pieuse mère de Jean, n'avait plus fait que languir, et ce que, dans ses lettres, Jean appelle bonne santé de tous, ne doit s'entendre, pour la pauvre mère, que d'un allégement passager de ses douleurs.

Élisabeth supporta toujours ses maux avec une patience héroïque, et la sainteté du fils est sûrement, au ciel, la couronne de sa mère ; car Élisabeth n'eut qu'une ambition, celle de donner à Dieu des serviteurs, et elle paya généreusement de ses douleurs les grâces qui devaient sanctifier ses enfants. Aussi, n'est-ce point d'elle que vinrent les oppositions à la vocation de Berchmans : son cœur de mère eût été heureux de posséder ce Jean, qu'elle aimait entre tous ses fils; mais elle estima plus encore la faveur insigne dont Dieu honorait toute sa famille, en appelant Berchmans à la vie apostolique, dans la Compagnie de Jésus, et elle trouva dans son cœur de chrétienne des chants de reconnaissance, pour bénir Dieu d'une grâce qu'elle ne pensait point mériter.

Mais Jean était religieux : quelle espérance de bonheur terrestre demeurait à la pauvre mère? Jean serait prêtre : les vœux de sa mère n'étaient-ils pas réalisés? Aucun lien ne rattachait donc plus la sainte femme à une vie que la pauvreté et la maladie lui rendirent d'ailleurs toujours amère : elle demandait donc à Dieu sa délivrance, et Dieu avait hâte de la récompenser.

Berchmans vivait au noviciat depuis deux mois à peine,

quand, dans les derniers jours de novembre, il apprit que sa bonne mère allait mourir.

Pour Berchmans, comme pour Élisabeth Vanden-Hove, la vie était un exil, une captivité douloureuse; la mort, une délivrance, l'entrée dans les joies de la patrie. Berchmans connaissait sa mère; il savait quel langage allait à ce cœur dégoûté de la terre et avide des biens du ciel; aussi écrit-il à sa mère mourante, comme il lui eût parlé, si la Providence eût permis qu'il l'assistât à sa dernière heure.

La lettre de Jean révèle, à elle seule, la haute vertu d'Élisabeth, mieux que ne le sauraient faire les témoignages unanimes des historiens de son fils. On croirait, en la lisant, entendre un écho des divins entretiens d'Augustin et de sa mère, en cette soirée d'Ostie, où Monique et son fils se disaient l'un à l'autre, dans un commun ravissement, leur lassitude de la vie et leurs aspirations vers le ciel. Elle donne le secret du sentiment intime d'Élisabeth, quand, dans les premières années de ses infirmités, elle invoquait l'assistance de son petit Jean : — Faites-moi venir l'Ange, — disait-elle. — A l'heure suprême, Élisabeth appelle son ange; il arrive et adresse à sa mère une de ces exhortations que, de bonne heure, la grande âme d'Élisabeth avait su goûter, et qu'elle préférait aux exhortations du prêtre, parce qu'à l'accent de la sainteté s'y mêlait harmonieusement l'accent de la tendresse filiale :

« Mère très chère, dans le Seigneur,

« La paix de Jésus Christ soit avec vous et ensemble avec nous tous.

« Je suis dans une joie et une allégresse très vives, quand je considère les grandes bénédictions que l'infinie bonté de Dieu (louange lui en soit rendue!) a prodiguées, jusqu'à ce jour, à toute notre famille. Naguère il m'a appelé dans la Société terrestre de Jésus, son Fils unique, et déjà, déjà, à votre tour, ma très chère mère, il vous invite au festin des noces éternelles.

« Voilà sept à huit ans que vous subissez les infirmités et les peines de la nature humaine, et que vous buvez, avec Jésus

Christ, au calice de son amère Passion. Voyez-le maintenant près de votre lit, les bras étendus vers vous, comme pour accueillir votre âme; entendez-le vous dire : — Venez, âme fidèle, mon épouse bien-aimée; jusqu'à ce jour vous êtes demeurée clouée, avec moi, sur la Croix : bientôt vous aurez part à mes joies célestes.

« Voyez venir à vous la sainte Mère de Dieu, Marie, sainte Élisabeth, le saint Ange, votre gardien, et dites avec moi : — « O Jésus, mon Seigneur, la voici votre pauvre servante, qui se tient devant vous, avec votre très sainte Mère, Marie, prompte à se soumettre à votre bon plaisir. O Jésus, fils de David, ayez pitié de moi! O Marie, jetez un regard sur ces enfants, qu'au prix de tant de douleurs j'ai élevés dans la crainte de Dieu : je vous les offre comme vos serviteurs et vos fils. Soyez, je vous en prie, soyez leur mère. Acceptez, je vous en conjure, de tout mon cœur, ô Marie, acceptez à titre d'enfants, et moi, et ma sœur, et tous mes frères ! ».

« Ayez courage, ma très chère mère; combattez généreusement, et fixez le regard de votre âme sur la couronne qui vous attend. Je l'espère, nous ne vous perdrons pas; si vous nous quittez, c'est pour nous assister, du haut du ciel, avec plus de zèle et d'amour.

« Je vous prie, de tout mon cœur, de ne pas me refuser votre bénédiction maternelle. Ici, nous prions tous pour vous, afin que Dieu vous accorde ce qui vous est le plus salutaire. Je tiens pour assuré que vous ne m'oublierez pas. Combattez généreusement, ma très bonne mère !

« Votre cher et obéissant enfant en Jésus Christ,

« Jean BERCHMANS » (1).

(1) Texte original de la lettre du B. Jean :
Alderliefste Moeder in den Heere de Vrede Christi sij met U ende ons lieden alte saemen.
Ik verheuge ende verblijde mij seer als ik aenmerke die groote Benedictie, met de welke die oneijndelijke goedtheijt Gods, gelooft moet hijweesen, tot nogtoe heef gesegenton heel huijsgesijn, ten eersten my onweerdigh roepende in het geselschap van synem eenigen soone Jesus hier op deser aerden ende nu ook V. L. alderliefste moeder noeijende tot sijne heemelsche bruijloft gij hebt nu door siekte seeven acht jaeren beproeft de miserie der menschelyke nature, ende met Christus Jesus den kelk sijnder bitter passien geproeft, aensiet hem eens nu staende aen u bedde met uutgerekte armen bereet om u t'omhelsen. Comt mijne bruijt mijne vriendinne, tot nog toe hebt dij met mij aenden cruijce ghenae-

Élisabeth écouta avec un religieux attendrissement cette voix de l'ange, que Dieu lui avait donné pour fils : la lettre de Jean la soutint, la réjouit dans les dernières luttes, et, le premier décembre 1616, elle échangeait les tristesses de la vie présente contre les joies d'une vie meilleure (1).

Le deuil nouveau, que la mort d'Élisabeth introduisit au foyer, fit ressentir plus cruellement encore celui que causait l'absence de Jean. Peu de jours après, son père était à Malines, et pressait le jeune novice de renoncer à une vocation qui semblait ruiner les intérêts de sa famille. Jean demeura ferme, et ses énergiques réponses, que la piété filiale savait toujours adoucir, ne permirent pas au père affligé d'espérer qu'il pût jamais le vaincre : — Tu pouvais cependant, en poursuivant tes études à l'Université de Louvain, relever notre maison et enrichir tes frères, dit encore à son fils le pauvre artisan découragé. — Eh! quoi, mon père, s'écria Berchmans, toujours ces rêves de fortune temporelle : et pourquoi ne tournez-vous pas plutôt vous-même vos ambitions vers les richesses célestes? Celles-là, au prix d'un peu de fatigue, Dieu vous les donnera à profusion (2).

Ces paroles de Jean pénétrèrent l'âme de son père comme un trait de la grâce : désormais, loin de contrarier les desseins de son fils, il suivit lui-même ses généreux conseils : peu de

gelt geweest, soo suldij u inder eeuwigheijd verbleyden siet de H. Moeder Gods Maria, siet de H. Elisabeth, siet uen H. Engel, wende roept met mij o Heere Jesu siet hier uwe arme dienstmaegt staende met u Alderheijligste Moeder Maria bereet tot het ghene gij begheert. O Jesu sone van David weest mijnder Genaedich. O Maria siet mijne kijnderen dewelke ik met soo veel traenen hebbe op gevoeijt in die vreesse Gods, ik offeerse u op tot sonen, tot kijnderen, weest doch haere moeder ô Maria ik bidde u ook uut ganscher herten dat gij mij wilt aenneem tot uwen sone ende alle mijne broeders ende suster. Welaen alderliefste moeder, strijt kloeckelijck peijst op de croone die u wort bereet gemaekt, ik hope dat wij lieden u niet en sullen verliesen, maer dar gij ons met meeder affectie ende liefde sult beminne in den heemel. Ik bidde u uut ganscher herten dat gij uwe moederlijke benedictien mij niet en wilt weijgeren, wij bidden hier al te saemen voor u dat God u wil gheven, t' ghene u saelig is. ik hoope dat gij ook mij niet en sult vergeeten. strijt cloekelijk Alderliefste moeder. Uwen beminden enden onderdaenigen soone.

Joannes Berchmans.

(1) Un registre authentique des décès, conservé à Diest, porte : — « *Elisabeth, uxor jans Berchmans junioris, obiit, 1 decembris 1616.* »

(2) « *Eia, pater, quin et tu animum potius adæternas divitias adjicias, quas pro exiguo labore Deus cumulatissime rependet! — Parens, his motus, non jam a Societate eum avellere, sed in ea vitam agere optabat* 2. — P. Bauters.

temps après, il allait s'enfermer, pour quelques jours, dans la maison des Jésuites de Louvain, et y faisait les Exercices de saint Ignace. Le résultat de cette retraite fut admirable : Jean-Charles Berchmans en sortit pleinement détaché du monde par le cœur, et si ses devoirs de père de famille ne l'y avaient enchaîné, il eût demandé à s'enrôler dans la Compagnie de Jésus. Il résolut du moins de se vouer à la vie sacerdotale, et s'appliqua, dès ce jour, aux études qui devaient le préparer aux saints ordres (1).

Jean pouvait désormais redire, avec plus de vérité, la parole que lui prêtait l'instituteur de son enfance, Pierre Emmerick : — Mon père et ma mère se sont éloignés de moi, et le Seigneur m'a élevé vers lui. — Il s'appliqua, en effet, avec une ardeur nouvelle, à l'acquisition plus parfaite des vertus religieuses, et ses frères n'eurent qu'à le suivre pour réaliser en eux-mêmes le type accompli d'un disciple de Jésus Christ. Eux-mêmes nous révèlent plusieurs des actes généreux du fervent novice :

« J'aurais bien des choses à raconter de notre frère de bienheureuse mémoire, Jean Berchmans; car il a été un vrai modèle de toute sainteté, tant qu'il a vécu au noviciat; mais je dois me borner à quelques traits :

« Pour obtenir d'arranger les lampes, il fallait le demander avec une véritable avidité. Or, Berchmans était toujours employé à cet office : c'est dire avec quelle ardeur il le sollicitait. Ses souliers tout usés (et on ne lui en vit point d'autres) attestaient son esprit de pauvreté. La pureté de sa conscience, la sérénité de son âme se peignaient sur son visage, qui ne respira jamais que la gaieté. Sa ravissante politesse, la douceur merveilleuse de son caractère lui gagnaient tous les cœurs et les enchaînaient au sien (2).

« Toujours à genoux et immobile pendant la méditation, le visage ordinairement enflammé par les ardeurs de son âme, il allumait le feu de la piété dans tous ceux qui le voyaient.

(1) « ... *Exemplo filii, vel uxoris morte ac miseriis commotus, sacerdotium deinde suscepit.* — P. Bauters.

(2) « *Perpetua vultus hilaritas... mira in eo comitas et morum suavitas... omnium ad se animos rapiebat* ».

« Je suis prêt, s'il le faut, à attester avec serment que, pas une fois, durant les deux années que j'ai passées avec lui, je ne l'ai vu ni s'irriter, ni manifester le moindre mouvement de vivacité ou d'impatience.

« On nous pressait tous d'étudier la langue française, dont la connaissance est non seulement utile, mais nécessaire dans nos contrées. Berchmans se mit au travail avec un zèle étonnant; et lui qui, à son arrivée au noviciat, ne savait pas un mot de français, avant de nous quitter, il l'avait très bien appris, et, à notre grande stupéfaction, nous l'entendîmes plus d'une fois nous prêcher en cette langue au réfectoire (1).

« Pour conclure, j'en ferai ingénûment l'aveu, la lecture et la méditation de nos saintes règles, m'excitaient bien moins à la vertu que ne le faisait la simple considération de la fidélité de Berchmans à les accomplir ».

Ainsi parlait, en 1621, Sidronius de Hossche, le célèbre poète élégiaque, plus connu sous le nom de Hoschius. Agé de vingt ans, il était entré au noviciat de Malines, un mois après Jean Berchmans (2).

A ce témoignage s'ajoutent ceux de Michel Grysius, de Jean Rickaert, de Jean Shouwen, Juste Persyn, Jean-Baptiste Callant, Jean de Buyre, Nicolas Gregorius, Guillaume Van Aelst, Adrien Vander Cruysen, Balthasar Bauters, qui vécurent avec le bienheureux Jean, dès les premiers jours de son arrivée au noviciat, ou qui l'y admirèrent avant la fin de 1617 :

« Je connus Jean Berchmans, dit le P. Grysius, au noviciat de Malines. C'est à mes soins qu'il fut confié, aussitôt après son entrée. Je ne tardai pas à remarquer la haute portée de son intelligence et la sûreté de son jugement, comme aussi son rare esprit d'humilité, d'obéissance, de chasteté, de patience. Toutes les vertus semblaient le parer à l'envi. Plus d'une fois, le supérieur me demanda : — Avez-vous noté quelque défaut en Jean Berch-

(1) « *Cum ejus linguæ rudis omnino ad novitiatum venisset, ante tyrocinii tamen exitum tantam consecutus est promptitudinem, ut in cænaculo, ad omnium stuporem, non semel gallice dixerit* ».

(2) Sidronius Hoschius naquit en 1596, à Merckem dans la Flandre orientale. Il mourut supérieur de la maison de Tongres, le 4 septembre 1653. Sa ville natale lui a élevé un monument en 1845. La dernière édition de ses œuvres poétiques est de 1822. (Alost, J. Sacré, éditeur).

mans? — Je dus toujours répondre : — Non, il n'y a vraiment rien à reprendre en lui. A peine introduit dans la maison, il garda si fidèlement tous les points de la règle et de l'ordre du jour des novices, qu'on ne le vit pas en défaut sur un seul (1).

« La modestie de ses yeux était singulière, et je ne pouvais la remarquer sans me sentir contraint de l'imiter : à peine l'ai-je vu quelquefois regarder quelqu'un au visage. Ses yeux étaient toujours baissés; il ne semblait pas mouvoir un seul membre sans raison (2).

« Tout son extérieur, du reste, exprimait l'harmonie de son intérieur, surtout pendant le temps de la prière. L'oraison faisait ses délices, et il en retirait une union habituelle avec Dieu, qui répandait la joie jusque sur son visage. Il y employait, outre l'heure marquée, tout le temps qu'il pouvait gagner sur la demi-heure qui sépare le lever du signal de l'oraison commune. Avant ce signal, je l'ai souvent trouvé moi-même à genoux, immobile, vraiment ravissant de modestie et de piété.

« La joie le faisait tressaillir, quand venait un jour de communion, et il sut accroître à tel point notre dévotion au Très Saint Sacrement, que tous les soirs, après l'examen, les novices allaient ensemble, avec lui, le saluer, et j'y allais moi-même. Il communiait avec une piété singulière. J'observai, un jour, qu'avant la communion, il sourit suavement, quand vint le moment d'aller à la sainte Table. Ses visites au Très Saint Sacrement étaient fréquentes.

« Le Père Recteur lui confia, de bonne heure, la charge de *portier*. On appelait ainsi celui qui distribuait aux novices leurs emplois, qui veillait sur leur conduite et en rendait compte au Recteur. Son nom lui venait d'une porte qui séparait le collège du noviciat, et dont la clef lui était confiée. Or, dans son office, qui présentait des difficultés fort grandes, il fit paraître une dextérité supérieure à son âge. Sa manière d'agir avec les Frères dénotait une perspicacité et une prudence plus qu'ordinaires.

Avant d'être appelé à commander, Jean avait montré comment

(1) «... *Distributionem temporis in prima probatione solitam exacte cum observasse animadverterim, et quod in nulla re has regulas violaverit* ».

(2) « *Tantæ modestiæ, ut non videretur membrum sine ratione movere* ». — J.-B. Callant.

il savait obéir : « Un jour, le *portier* lui confia le balayage du quartier des étrangers. Quand, le lendemain, on distribua encore les travaux, le portier fit à Jean Berchmans une réprimande, pour avoir, disait-il, trop arrosé le sol, et il lui donna le même balayage à renouveler, avec charge d'aller tirer l'eau dont il aurait besoin, d'un puits distant de 25 à 30 mètres, et de n'en porter au quartier la quantité voulue, qu'à l'aide d'une cuiller à bouche. Le Frère Vander Meer, qui raconte le fait ajoute : « Je demandai à Jean Berchmans compte de ses impressions. Il me répondit : « Jamais je ne ressentis joie plus vive que dans cet exercice d'obéissance ».

« Jamais je n'ai observé qu'il manquât le moins du monde à l'obéissance, et je n'ai pu le surprendre, une seule fois, violant la moindre des règles : — Un jour, que je m'entretenais avec lui de l'ordre général du noviciat (car je lui avais été adjoint dans son office de portier), il sourit tout à coup agréablement et me dit : — Finissons vite, de peur que nous ne manquions nous-mêmes au silence (1). — Cette obéissance, il aimait à la voir pratiquée par ses Frères. Un autre jour, Berchmans appela un novice et le chargea de laver les marmites. Le novice fit des difficultés. Berchmans l'invita doucement à obéir; mais ses exhortations furent vaines, et le novice dit enfin : — Je ne veux pas. — Berchmans donnant alors à son visage je ne sais quelle expression de gravité imposante :— Qu'avez-vous dit, mon frère ?... Bientôt je vous contraindrai d'obéir. — Et ce disant, Berchmans allait se retirer, pour recourir, je pense, à la prière, car c'était sa coutume de ne rien communiquer au supérieur qu'il n'eût d'abord prié; mais le novice ne lui laissa pas le temps de s'éloigner : — J'y vais de bon cœur, dit-il à Berchmans; et il obéit en effet.

« Les offices humiliants, les habits usés, tout ce qui nourrit l'humilité le séduisait et le charmait. M'entretenant, un jour, avec lui de cette vertu : — Ceux-là, me dit-il, sont vraiment humbles, qui humbles, ne veulent point passer pour tels (2).

« Ce n'était pas avec humilité seulement, mais avec avidité et

(1) « *Paucis absolvamus, ne et nos frangamus silentium* ». — J. de Buijre.

(2) « *Illi vere sunt humiles, qui, cum sint humiles, non volunt pro talibus haberi* ». — J. de Buijre.

joie, qu'il se portait aux fonctions les plus rebutantes. Il appelait robe nuptiale une soutane tout usée, et ne manquait pas de féliciter ceux qui en portaient de telles. Il me félicita ainsi, un jour, avec de grandes démonstrations de joie et d'amitié : — La salle du festin ne vous sera pas fermée, me dit-il ; vous portez la robe nuptiale. — Sa joie était visible, quand il nettoyait les lampes, et, un jour, qu'il y travaillait à genoux, il me dit, le visage riant et les yeux élevés au ciel : — Je voudrais faire ceci au milieu de la grande place (1).

« La façon dont il se déprimait lui-même, en exaltant les autres, avait tant de charmes, que je ne pouvais me lasser d'admirer cette alliance d'une si profonde humilité et d'une bonté si attrayante. On n'admirait pas moins sa patience. Je l'ai bien observé sur ce point, et je n'ai pu le voir trahissant par quelque signe un mouvement intérieur d'irritation : j'ai, au contraire, remarqué qu'il souriait d'une manière aimable quand s'offrait une occasion de s'impatienter.

« Sa dévotion le portait à parler toujours de sujets pieux, et il les amenait et nous y engageait avec un art merveilleux. Les jours de promenade, il donnait à ses deux compagnons la pensée de réciter le Rosaire ; il les menait visiter un sanctuaire de Notre-Dame (2).

« On eût dit que Berchmans ne pouvait parler que de Dieu, du Très Saint Sacrement, de la Bienheureuse Vierge ou des Saints, et il le faisait avec un goût extraordinaire. L'Immaculée Conception surtout était l'objet de ses vives et tendres préoccupations. Un jour, que nous avions communié, il me dit pendant la récréation : — J'ai eu dans ma communion l'intention d'obtenir de Dieu qu'il augmente dans le cœur des hommes la dévotion à l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge ; car il nous sied à nous qui sommes les fils d'une Mère si grande, de la défendre là où ses ennemis l'attaquent avec plus de violence (3).

(1) « ... *Optarem illud in medio foro facere !* »

(2) *Cum esset Janitor et haberet licentiam deambulandi, socios adduxit in sacellum Beatæ Virginis.*

« *Sæpius detraxit recreationi hebdomadariæ tempus ad legendum rosarium, cum duobus sociis...* » Franç. Van Bergen, Nicol. Gregor.

(3) « *Nos decet, qui sumus filii tantæ Matris, Ipsam defendere ab ea parte, qua ab adversariis magis impugnatur* ».

« Enfin, le désir qu'il montrait d'aller évangéliser les peuples de la Chine révélait la grandeur de sa foi.

« L'ensemble de sa conduite me paraissait si exemplaire que j'en étais dans l'admiration. La plupart des Frères disaient : C'est un autre Louis de Gonzague (1). Dès que je l'eus connu, je demeurai comme stupéfait de la perfection de sa conduite : les autres Frères me semblaient assez imitables; mais quand j'eus plus attentivement considéré Berchmans, je perdis espérance de pouvoir l'imiter ».

La première année du noviciat de Berchmans allait s'achever, quand arriva dans la maison religieuse un adolescent âgé de seize ans, Guillaume Van Aelst, qu'une amitié étroite devait lier au saint novice :

« Le jour même de mon entrée, le 22 septembre 1617, écrivait plus tard Guillaume, l'allégresse angélique, l'étonnante modestie de Berchmans, la réserve harmonieuse de tous ses mouvements conquirent mon admiration et me gagnèrent le cœur, et, dès ce jour, je lui fus très familièrement uni. Je dois dire qu'après l'avoir à dessein et longtemps observé, suivi dans toutes ses actions, pour m'assurer s'il était en tout irréprochable, je n'ai pu rien surprendre qui ressemblât à une irrégularité, même des plus minimes, et l'homme le plus malveillant n'y eût pas réussi davantage. A mesure, au contraire, que je l'observais mieux, mon admiration grandissait, et le spectacle de sa charité fraternelle, de sa mortification, de sa ferveur, de sa modestie, la vue de ses progrès incessants dans les voies spirituelles me faisaient rougir de moi-même et me pénétraient d'une salutaire componction.

« Dans nos fréquents entretiens, il me communiquait les désirs ardents qu'il avait de travailler à ramener les hérétiques au bercail de Jésus Christ, et il était manifeste que son vœu le plus cher eût été de consumer sa vie et de donner, un jour, son sang pour une si belle cause.

« De là son culte pour nos martyrs et tous les hommes de la Compagnie qui se sont rendus illustres par leur zèle apostolique.

(1) *Joannem novi in noviliatu... A plerisque fuit nominatus alter Aloysius* Nicol. — Gregor.

En ce temps de notre noviciat, il dressa, aidé de quelques autres, une sorte de calendrier de tous les martyrs et hommes apostoliques de la Compagnie : au nom de chacun il ajouta un résumé de leurs plus mémorables œuvres.

« Quand il parlait ainsi de choses spirituelles, son âme, on le voyait, y goûtait une joie et une consolation singulières, et il s'enflammait à tel point, qu'il semblait quelquefois ne pouvoir se contenir : — Je suis grandement surpris, me dit-il un jour, qu'il s'en trouve encore quelques-uns qui ne parlent pas volontiers des choses du ciel (1). Je cherche les motifs de leurs répugnances, et je n'en puis trouver que deux : ou bien ils ignorent ces choses, parce qu'ils n'y appliquent point leur esprit ; ou bien, les connaissant, ils y sont peu affectionnés. Mais ce ne sont point là des excuses. Il faut les étudier et les aimer, et alors volontiers on en parle. Ne voyons-nous pas ce que font ceux qui s'appliquent à l'étude des lettres, ou qui déjà y ont progressé : c'est sur des sujets littéraires que roulent le plus souvent leurs entretiens ; sur ces sujets ils confèrent, ils dissertent, ils argumentent, ils disputent. — Ainsi parlait Berchmans ; tout le monde sait combien sa dextérité et sa gaieté savaient rendre aimables de telles conversations.

« Il ne fit jamais la moindre peine à personne : sa coutume était de ne raconter des autres que ce qui tournait à leur louange. Il me dit, un jour : — Je m'exerce beaucoup à considérer les vertus des Frères ; j'y trouve un goût et une consolation spirituelle très grande, et aussi un grand profit pour mon âme (2). — Dans l'office de portier, il fut au gré de tout le monde : son humeur toujours égale, sa bienveillance universelle, satisfirent amplement les novices ; au point que, plus tard, quand on voulait louer celui qui s'acquittait bien de cette même charge, on disait : — C'est un autre Berchmans. — Ainsi parleraient de lui tous ceux qui, comme moi, le connurent au noviciat : nul n'était plus aimé ; la bonne odeur de ses vertus lui attirait tous les Frères et leur faisait ambitionner l'avantage de l'entretenir. Je n'en finirais pas, si je

(1) « *Miror summopere quod aliqui adhuc inveniantur, qui de rebus spiritualibus non libenter conferant...* ».

(2) « *In consideratione virtutum aliorum plurimum me exerceo : maximum inde gustum et spiritualem consolationem haurio, et plurimum in spiritu proficio* ».

voulais dire tout ce qu'exigerait de louanges ce seul aspect de sa vertu ».

Deux prêtres, les Pères Adrien Vander Cruysen et Balthasar



Vera licet vultus COSTERI *lamina monstret,*
Pinxit se pennà rectius ipse suà.

Bauters, qui se trouvèrent au noviciat de Malines, en 1617, ajoutent leurs éloges à ceux des jeunes compagnons de Berchmans :

« Je l'ai toujours vu, dit le premier, prendre en tout la dernière

place et demeurer partout uni à Dieu : son visage n'était point autre en récréation que dans la prière ; au jardin, à l'église, ailleurs, il demeurait semblable à lui-même. Mes yeux en ont été très souvent témoins, et c'était pour moi un sujet de grande édification. Maître de ses sens, il se modérait, à table, jusqu'à devenir rigoureux dans ses abstinences, et je sais qu'il lui en coûtait de lever les yeux, tant il s'était habitué à les tenir baissés (1).

« Le supérieur me l'accorda souvent, comme compagnon de mes courses, pour les affaires de la maison. Mon cœur en jubilait ; il me semblait, en effet, avoir un ange près de moi. Son obéissance brillait entre ses autres vertus, et nous, prêtres, nous étions stupéfaits de voir un adolescent pratiquer si parfaitement cette vertu difficile. — Je l'ai vu bien des fois faire des pénitences plus qu'ordinaires, et il les demandait spontanément. Le supérieur me dit, un jour : — Il est nécessaire de modérer Jean, et on ne peut lui accorder tout ce qu'il demande (2). — Quand je sollicitais la permission de le prendre avec moi en ville : — Allez, me répondait ordinairement le Recteur ; allez avec cet ange de Dieu. — Dans les rues, les passants se détournaient ou s'arrêtaient pour admirer sa modestie. Ceux de nos Pères qui le connaissaient plus intimement le tenaient pour grand serviteur de Dieu ; les autres ne pouvaient s'empêcher de l'estimer comme un religieux accompli ; tous le désiraient et le demandaient pour compagnon, quand ils devaient sortir, et se réjouissaient de l'avoir obtenu ».

Entre les Pères de la Compagnie de Jésus que Berchmans connut en ce temps, un, le Père François Coster, discerna, à la lumière de Dieu, les grandeurs de l'avenir de Berchmans :

(1) « *Non alius ipsius vultus in templo et oratione, quam in recreatione fuit. Semper et ubique visus est cum Deo agere... intelléxi grave illi fuisse tollere oculos, ex consuetudine illos demittendi* ».

(2) Au rapport du P. Frizon, on conservait, à Malines, quelques instruments de pénitence de Jean, et du linge teint de son sang. Ces objets furent probablement retenus, lors du départ du jeune saint, en 1618, par quelque novice pieusement indiscret.

Avoir permission de faire des pénitences, c'était, aux yeux de Jean, *un privilège*. On en trouve la preuve dans sa gracieuse réponse au jeune novice qui lui demandait : J'ai obtenu la permission de prendre la discipline, un jour qui n'est pas marqué pour cette pénitence : dois-je laisser la discipline, un des jours où l'on a coutume de la prendre ? — Jean sourit de la naïve question et répondit : « Oh ! non, un privilège n'enlève pas la jouissance des droits déjà acquis ».

Jean l'attestera lui-même, peu de jours avant sa mort (1).

« Plus d'une fois, reprend le Père Balthasar, j'ai vu Berchmans, novice, enseigner avec grande dévotion et charité la doctrine chrétienne à des ignorants de la plus infime condition, et l'on ne pouvait, sans l'admirer, le considérer, quand il remplissait ce ministère ». Tel fut Berchmans pendant la première année de son noviciat. La mort de sa mère en avait assombri les premiers jours; mais, on l'a vu, sa foi avait su trouver, et pour la magnanime Élisabeth et pour lui, des motifs de joie au sein même des tristesses de la séparation. Quelques rares visites de son père ou de ses anciens condisciples et une visite du P. de Greeff, mêlèrent seules leurs douces émotions à la paix de sa vie, jusqu'à la fin de septembre de l'an 1617 : « J'avais quitté Malines, dit le P. de Greeff, peu de temps après l'entrée de Berchmans au noviciat, et

(1) François Coster fut disciple de saint Ignace. Il arriva, tout jeune, au noviciat, et plus jeune encore d'humeur que d'âge : sa gaieté presque excessive était un sujet de préoccupation pour plusieurs graves Pères : il le savait et faisait effort pour les contenter; mais son front se déridait vite et il riait de plus belle. Un jour, François allait, les yeux baissés, riant tout seul, quand tout à coup, élevant le regard, il aperçut, à quelques pas de lui, le Père Ignace qui l'observait. François s'arrêta court : il ne riait plus. Saint Ignace fit signe à François d'approcher : « François, lui dit-il d'une voix caressante, François, je le sais, vous riez partout et toujours : or, je veux, moi, que vous riiez : je veux que vous soyez gai, dans le Seigneur : un religieux ne saurait avoir de sujet de tristesse, et il a tant de motifs de se réjouir! Je vous le repète donc, soyez heureux et riez, et si vous voulez que la joie ne vous manque jamais, soyez toujours humble et obéissant ». — François était ému jusqu'aux larmes. Saint Ignace reprit : « Mon fils, Dieu vous a donné des talents qui ne sont pas communs, des qualités qui vous rendront apte, plus tard, à remplir des charges importantes : il se peut cependant que l'on vous occupe en des offices où vos talents seront inutiles : si vous n'étiez pas humble, il y aurait là pour vous sujet de tristesse. J'observe aussi que le climat de Rome ne va guère à votre tempérament et déjà vous pensez, peut-être : — Quand retournerai-je en Flandre? — Et moi, François, j'ai le dessein de vous envoyer en Sicile : vous le voyez, si vous n'étiez obéissant, vous perdriez la gaieté. Riez donc, François, mais, afin de rire toujours, demeurez toujours humble et obéissant ».

François Coster dut, en partie, à son inaltérable gaieté, d'ignorer les infirmités de la vieillesse. Quand Berchmans le connut, le Père Coster était dans sa quatre vingt cinquième année; il vécut encore trois ans, et mourut d'une défaillance que les médecins n'osèrent appeler maladie. Un jeune Père français, qui le vit, le 31 juillet 1615, écrivait, le jour même : « Nous avons, aujourd'hui, célébré (à Bruxelles) la fête de notre Bienheureux « Père Ignace, avec beaucoup de dévotion. Le Père Costerus, âgé de quatre vingt quatre « ans, a dit la grand'messe, avec diacre et sous-diacre, et la musique de Son Altesse, qui « est la meilleure de l'Europe. Tout le monde s'est émerveillé de la force et du courage « de ce saint vieillard. Il se porte mieux que moi : il se lève, tous les jours, à trois heures « du matin, et il n'y a personne céans plus assidu au confessionnal et à ses livres que « lui. Il compose et imprime, tous les jours, en flamand, sur les Évangiles et Épîtres, « contre les Hollandais, et a un Frère, qui ne fait rien que d'écrire sous sa dictée. Je me « tiens bien heureux d'avoir jà joui si longtemps de la société d'un tel personnage, qui « nous apprend beaucoup des rares vertus qu'il a vues lui-même en notre Bienheureux « Père ».



j'avais été envoyé comme missionnaire en Frise. L'année d'après, le P. Visiteur, Henri Scheren, me rappela de Frise à Malines. J'eus le bonheur d'y revoir Jean. Lui-même quêta, auprès des novices, une aumône abondante de prières pour ma mission, où je retournai bientôt. Je ne devais plus, hélas! revoir Berchmans sur la terre » (1).

(1) *Epist. ad. Theod. Busæum.*

CHAPITRE VIII

LE BIENHEUREUX JEAN BERCHMANS AU NOVICIAT.

SECONDE ANNÉE.

(27 sept. 1617 — 25 sept. 1618).

Après un an de noviciat, Berchmans était dans une sainte impatience de se lier à la Compagnie de Jésus par les vœux de religion; mais les Constitutions exigeaient deux années d'épreuve. Pour donner quelque adoucissement à la peine que lui causait ce retard, on lui permit, comme on en use quelquefois à l'égard des plus fervents, de faire des vœux de simple dévotion. Ce fut le 27 septembre 1617 que Berchmans jura secrètement à Dieu qu'il garderait fidèlement la pauvreté, la chasteté, l'obéissance dans la Compagnie de Jésus, et qu'il vivrait et mourrait dans cette famille de son choix.

C'est ainsi qu'il demeurait fidèle à la détermination qui l'avait conduit au noviciat, et dont il avait écrit, en ces termes, la formule sur le registre d'admission :

« Moi, Jean Berchmans, de Diest, interrogé par le R. P. Antoine Sucquet, recteur du noviciat d'après la teneur de l'examen général de la Compagnie de Jésus, les diplômes apostoliques et les constitutions de Grégoire XIII et de Grégoire XIV, je déclare désirer et vouloir les observer toutes, nommément ce qui regarde l'obéissance. Je m'offre à accepter indifféremment le degré qui me sera attribué dans la Compagnie. J'entends avoir toujours une entière ouverture de conscience pour mes supérieurs, et je verrai avec satisfaction que mes défauts et mes

manquements leur soient manifestés par d'autres. Je suis prêt à me dévouer, dans la Compagnie, à tout emploi qui me sera confié; je m'offre spécialement à enseigner, toute ma vie, les Lettres à la jeunesse. En foi de quoi j'ai signé de ma main : Jean Berchmans ».

A deux époques postérieures, le 29 décembre 1616 et le 24 juin 1617, sur le même registre, Berchmans avait écrit encore : « Examiné de nouveau, j'ai tout ratifié ». Il est, après cela, aisé de concevoir que Berchmans ait pu avec sagesse se lier à Dieu par la formule plus explicite des vœux.

Rien d'ailleurs ne devait plus bientôt le rattacher au monde : le 24 janvier 1618, son père allait recevoir la tonsure cléricale; le 9 et le 10 mars de la même année, les ordres mineurs et le sous-diaconat; le 31 mars, il serait diacre; le 14 avril, Dieu couronnerait ce père chrétien de la gloire du sacerdoce; et peu de temps après, Jean-Charles Berchmans devait recevoir de l'archevêque de Malines un titre de chanoine de l'église collégiale de Saint-Sulpice, à Diest. En se donnant pleinement à Dieu, Jean semblait maintenant imiter les généreux exemples qu'il avait provoqués (1).

Désormais, les vertus du Bienheureux brillèrent d'un éclat nouveau. Le P. Antoine Sucquet venait d'être déchargé de la direction des novices, et avait eu pour successeur dans cet emploi le P. Guillaume Bauters. C'est à ce dernier que l'on doit la révélation de cette beauté nouvelle de l'âme de Berchmans (2).

Le 16 avril 1624, le P. Bauters, alors recteur du collège de Louvain, écrivait au P. Virgile Cépari, recteur du collège Romain :

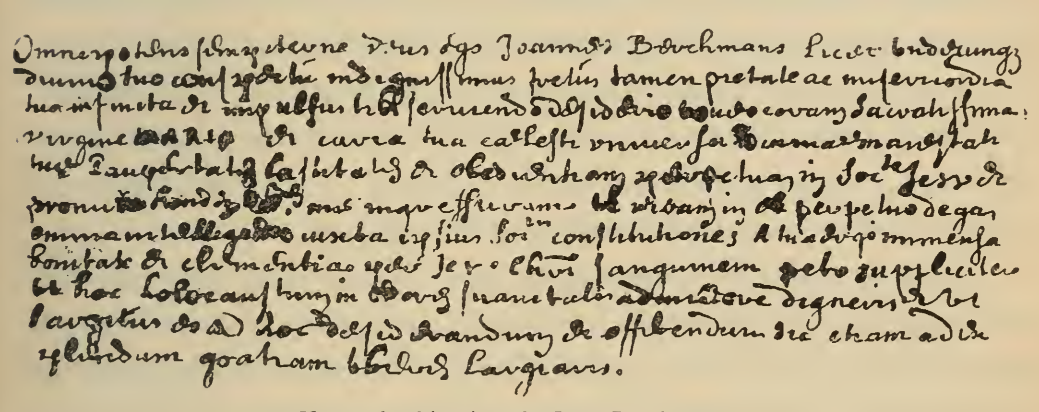
« Le R. P. Provincial m'a communiqué, ces jours passés, la première partie de la Vie de notre béni Frère Jean Berchmans, de sainte mémoire, que Votre Révérence a écrite avec tant de

(1) Le 11 mars 1618, Adrien, l'aîné des frères du Bienheureux, reçut la tonsure cléricale.

(2) A dater du mois de septembre 1617, le P. Sucquet, absorbé par la direction du Collège, laissa au Père Bauters le gouvernement spirituel du noviciat. Il demeurait néanmoins recteur des novices, et Berchmans devait encore, à des intervalles marqués, lui manifester sa conscience. Cette observation expliquera pourquoi le Bienheureux s'adresse encore à lui, à la fin de 1618, comme il l'eût fait au directeur actuel de son âme.

soin. Cette lecture m'a été fort agréable, et je n'en sais aucune qui m'ait charmé davantage. Il me semblait, en effet, voir revivre, avec ses vertus angéliques, ce saint jeune homme, tel que je l'ai connu au noviciat de Malines et que l'y ont admiré plus de cent novices. Vous avez ravivé dans mon âme le souvenir d'actes héroïques de vertu, que je n'avais pu contempler autrefois, sans en être édifié et consolé, mais qui, racontés par vous, nous ont tous vivement émus et excités à glorifier Dieu dans son serviteur, et à imiter avec plus d'ardeur les exemples qu'il nous a laissés.

« Je le confesse avec vérité, mon Père, bien que chargé par les supérieurs de gouverner et de diriger Jean Berchmans, dès



Omnipotens sempiterne Deus ego Joannes Berchmans licet undequaque divino tuo conspectu indignissimus fretus tamen pietate ac misericordia tua infinita et impulsus tibi serviendi desiderio voveo coram sacratissima virgine Maria et curia tua caelesti universa divinae maiestati tuae paupertatem castitatem et obedientiam perpetuam in Societate Jesu et promitto eandem Societatem me ingressurum ut vitam in ea perpetuo degam omnia intelligendo iuxta ipsius Societatis constitutiones. A tua ergo immensa bonitate et clementia per Jesu Christi sanguinem peto suppliciter ut hoc holocaustum in odorem suavitatis admittere digneris et ut largitus es ad hoc desiderandum et offerendum sic etiam ad explendum gratiam uberem largiaris.

Vœux de dévotion de Jean Berchmans.

que je connus son âme, je devins son admirateur, et tous les jours encore, je demande à Dieu la grâce de l'imiter en quelque chose. Je me sens couvert de confusion, chaque fois que mes yeux rencontrent (et c'est plusieurs fois le jour) une petite image, qu'il me laissa à son départ pour Rome, sur laquelle il m'appelle son Père et se dit mon fils indigne. Je ne puis lire ces mots sans éprouver de la douleur et de la honte, me voyant si loin d'une perfection qu'en si peu de temps il avait lui-même acquise, et j'ai bien sujet de craindre que Notre Seigneur ne m'oppose ses exemples, pour confondre ma négligence et mon ingratitude.

« Je me reproche souvent aussi d'avoir perdu le souvenir d'une multitude de choses, qu'il disait ou faisait afin de glorifier Dieu, d'édifier le prochain, de promouvoir l'exacte observance

des règles, et de faire avancer ses Frères dans les voies de la perfection. Ce que je vous ai envoyé est, en effet, peu de chose auprès de ce que j'ai pu voir; car l'activité du saint jeune homme ne connaissait point de repos : il ne savait pas dire assez, quand il s'offrait à lui des œuvres saintes; mais, comme le cœur de Xavier, son grand cœur redisait toujours : Encore, encore, *amplius, amplius.*

« J'ajoute que ce qui paraissait, au dehors, de ses vertus n'était pas comparable à ce que recélait l'intérieur de son âme. Avec une sincérité, une candeur parfaite, il me découvrait ces richesses, non pas seulement, comme il est d'usage, de quinze en quinze jours, mais bien plus fréquemment, et je ne les pus contempler sans me dire à moi-même : Voilà un enfant prévenu par les plus douces bénédictions du Seigneur, et choisi de lui pour devenir un temple très pur de l'Esprit Saint; un enfant qui, dès l'aurore de sa vie, a ouvert son âme aux influences de la grâce, et qui, loin d'en contrarier l'action, y a toujours prêté le concours d'une volonté prompte et énergique.

« Entré dans la Compagnie, il y est apparu comme un vrai type de la perfection religieuse; et tout ce que j'ai vu ou entendu dire de lui me persuade qu'il a répondu à toute la plénitude de la grâce de sa vocation. C'est, en effet, la voix commune parmi nos Pères que son innocence, sa modestie, la convenance admirable de ses manières, son humeur pacifique, sa constance dans les bonnes œuvres, la promptitude et l'intégrité de son obéissance, la continuité et la ferveur de son union avec Dieu, l'avaient rendu semblable aux anges. Volontiers je citerais, à sa louange, ces paroles saintes : — *La bénédiction du Seigneur est venue sur sa tête; il l'a choisi entre mille et lui a proposé sa loi : une ceinture de justice l'a maintenu dans les droits sentiers, et Dieu l'y a glorifié entre les hommes; il l'a sanctifié et lui a enfin donné un vêtement de gloire.*

« Telles sont mes impressions, au sujet de ce bon Frère. Continuez, mon Révérend Père, à mettre en lumière la beauté de son âme. Louis de Gonzague et Jean Berchmans seront pour vous ce qu'étaient à Joseph ses deux fils, Manassé et Éphraïm, et si je ne me trompe, le dernier-né grandira, et lui aussi donnera

des joies à Votre Révérence, comme lui en a donné le premier. A combien d'âmes, en effet, n'a pas été profitable la lecture de la vie du Bienheureux Louis!

« Je ne voulais vous dire qu'un mot, et j'ai écrit une longue lettre, et je dois pourtant vous demander pardon d'écrire si peu de chose sur un enfant riche de tant de vertus ».

Cette lettre fait allusion à un envoi antérieur de notes sur la vie du bienheureux Jean au noviciat. Ces notes se retrouvent, en effet, dans les actes du procès, sous ce titre : *Collectanea de Venerabili Joanne Berchmans.* Elles sont l'œuvre du P. Bauters, qui en acheva la rédaction, le 10 novembre 1621, trois mois environ après la mort du saint jeune homme, et les adressa au P. Cépari :

« Je transmets à Votre Révérence mes impressions au sujet de notre F. Jean Berchmans, que j'ai dirigé pendant la seconde année de son noviciat, et j'y ajouterai quelques remarques de ses compagnons. Lorsqu'il arriva au noviciat, au mois de novembre 1616, je fus chargé de l'examiner et, au premier abord, je crus voir en lui un ange revêtu d'un corps mortel : ce sentiment devint bien plus vif, quand il me fut donné de pénétrer jusqu'à l'intime de son cœur et d'y contempler les trésors d'innocence, de modestie, d'obéissance, de courage, incessamment accrus par une oraison continuelle, où Dieu l'inondait de lumière et l'enflammait du zèle de sa gloire.

« Je veux d'abord signaler sa dévotion envers la Bienheureuse Vierge. Dans ses entretiens les plus familiers, il la désignait par des titres honorifiques, tels que ceux de Souveraine, de Reine; mais, le plus souvent, cédant aux mouvements de son affection, il l'appelait Mère. Il avait la coutume de mettre sous son patronage toutes les actions de sa journée : — J'ai remarqué, disait-il, deux choses dans la vie des Saints de nos derniers temps : c'est leur dévotion à la Bienheureuse Vierge et au Très Saint Sacrement. — Dieu, ce me semble, a fait naître Berchmans pour propager le culte de la Bienheureuse Vierge (1). Il s'engagea, et, excités par lui, plusieurs s'enga-

(1) « *Videtur natus fuisse ad propagandum honorem Beatæ Virginis* ».

gèrent aussi à répandre, de toutes leurs forces, l'amour de Notre Dame parmi les peuples, au moyen d'instructions, de catéchismes, de traités sur les privilèges de Marie, et d'édifiants récits où seraient manifestées sa bonté et la puissance de son intercession. Il ne passait guère de récréation sans parler d'elle, et usant, pour la gloire de Marie, de son autorité de portier, il introduisait dans chaque bande de novices un Frère, qu'il savait disposé à saisir ou à faire naître l'occasion de raconter un fait ou de citer un texte, glorieux à la très sainte Vierge : — C'est elle, disait-il, qui m'a nourri et élevé; c'est elle qui m'a fait progresser dans les études; elle qui m'a obtenu la vocation à la Compagnie de Jésus : par elle j'espère me sauver; sans elle, je suis presque désespéré. — Ce sont ses propres paroles (1).

« Il exhorta un grand nombre de ses Frères, et il le fit souvent, à honorer saint Joseph, et plusieurs comme lui contractèrent la pieuse coutume de réciter fréquemment l'oraison ou collecte que l'Église adresse à Dieu, le jour de la fête du glorieux époux de Marie. Avec l'un d'eux il convint qu'ils s'efforceraient ensemble, en toute occasion, de faire connaître et aimer le grand patriarche, et qu'aux litanies de la très sainte Vierge ils ajouteraient toujours l'oraison de saint Joseph.

« L'amour de Notre Dame rendait très cher à sa dévotion le saint abbé de Clairvaux. Le seul nom de Bernard lui dilatait le cœur. Un jour, il alla, avec quelques novices, visiter une abbaye de Bernardins, peu éloignée de Malines : « Nous pou-« vions à peine le suivre, disent ses compagnons : la joie et la « dévotion lui donnaient des ailes ».

« Il honorait tous les saints et les conjurait de l'aider à rendre grâces à Dieu, spécialement pour le bienfait de sa vocation. Il disait, au sujet de cette grâce : — Elle m'est, à elle seule, matière et source suffisante d'humilité, quand je songe combien peu j'y corresponds (2). Une de ses préparations aux fêtes des Saints consistait à raconter, la veille, pendant la récréation, quelques traits de leurs vertus, ou à exhorter les Frères à quelque

(1) « *Illi adscribo educationem, progressum in studiis, vocationem : per eam spero salutem, sine ea propemodum despero* ».

(2) « *Ex hoc uno beneficio sufficientem humilitatis materiam haurio, quod illi tam parum respondeam* ».

acte de dévotion en leur honneur; et il n'y manqua jamais.

« Le Saint qu'il paraissait aimer plus tendrement, était le Bienheureux Louis de Gonzague. Il savait par cœur sa vie et arrêtait fréquemment, avec dévotion, ses regards sur l'image du Saint, fixée à son pupitre. Un jour, il prêcha en français, au réfectoire, le panégyrique de son Saint bien-aimé, et le fit avec une telle animation, avec de tels transports de ferveur, que j'en eus des appréhensions sérieuses pour sa santé.

« Tant que dura son noviciat, au moins sept fois le jour, il visitait Jésus Christ dans l'Eucharistie, et en s'éloignant de la chapelle, il priait saint Louis de Gonzague et saint Stanislas de tenir sa place, auprès de Notre Seigneur. L'examen du soir terminé, trente, quarante novices allaient, à son exemple, visiter le Très Saint Sacrement : — Que je suis heureux, disait-il, que je suis heureux de voir qu'un si grand nombre honore ainsi l'Eucharistie (1)!

« Telle était, pendant son oraison, l'animation de son visage, qu'il suffisait de le voir, pour comprendre que son âme était vraiment dévorée des flammes de l'amour de Dieu. Les yeux doucement fermés, les mains jointes ou arrêtées immobiles contre la poitrine, les genoux en terre, il demeurait longtemps uni à Dieu, sans que le moindre mouvement interrompît la paix de son oraison. Il disait : — A moins qu'une maladie grave ne m'y contraigne, je ne ferai jamais l'oraison à une heure autre que l'heure de la communauté; car, unie à celle des autres, ma prière aura plus d'efficacité (2).

« Chargé de la direction de ses Frères, il put dire : — Je n'ai jamais rien communiqué au Supérieur que je n'en eusse d'abord traité avec Jésus Christ, à la chapelle; j'ai toujours craint de troubler la paix des autres, en cédant à un mouvement d'amour-propre blessé, ou en suivant un faux jugement. — Au

(1) « *Gaudeo, gaudeo venerabile Sacramentum ita a plerisque coli!* ».

(2) « *Nisi summa ægritudine, numquam meditationis horam mutabo, ut meam, aliorum orationibus junctam, efficaciorem efficiam* ».

Jean, si nous en croyons un de ses frères du noviciat, prévenait les autres à l'oraison sans se séparer d'eux : « *Maxime orationi deditus fuit : statim ab hora quarta, media hora præveniebat tempus orationis: illum reperi devotissime orantem, immoto corpore, magna cum modestia et plane ad pietatem compositum* » — Nicol Gregor.

sujet de cette communication douce et familière avec Dieu, il disait : — Elle naît de l'esprit d'oraison, et qui l'aura y trouvera le remède très assuré de toutes les imperfections.

« Quant à l'obéissance, il fallait, selon lui, obéir plus exactement dans les petites choses que dans les grandes; car on montre ainsi clairement au Supérieur le cas que l'on fait de ses volontés, et si d'ailleurs on s'habitue à accomplir les moindres ordres avec cet empressement, quelle perfection d'obéissance n'aura-t-on pas pour de plus importants? Il ajoutait : — Si Louis et Stanislas obéissaient, à la lettre, en de très petites choses, ce n'était pas pour éviter un péché; ils savaient fort bien que telle ou telle omission n'eût pas été un péché : ils obéissaient par l'inclination de leur âme grande et constante, et par l'effet d'un amour ardent pour la vertu d'obéissance.

« Il n'interprétait jamais lui-même les ordres des supérieurs, mais recourait à eux dans ses doutes. Un jour, qu'avec permission il s'entretenait au parloir, il survint un second visiteur : — Je n'ai pas la permission de traiter avec vous, lui dit Berchmans; mais si vous voulez m'attendre, un moment, je reviens et nous pourrons causer librement. — Les novices devaient, afin d'apprendre peu à peu la langue italienne, traduire, chaque jour, quelques lignes en cette langue. La multiplicité des occupations eût pu aisément faire oublier à d'autres cette prescription; Berchmans ne la viola pas une seule fois.

« Je lui dis, un jour, d'aller avec quelques Frères, visiter Notre-Dame de Montaigu, et j'ajoutai : — Vous pourrez, si vous le voulez, voir votre père en passant à Diest. — Je vous en prie, me dit Jean, décidez vous-même ce que je dois faire. — Non, non, lui répondis-je; c'est vous qui déciderez. — Quand les pèlerins eurent satisfait leur piété, comme ils reprenaient le chemin de Malines : — Mes Frères, dit Berchmans, dois-je aller à Diest, voir mon père? — Oui, répondirent ses compagnons; il n'y a pas loin, allons-y, puisque vous avez permission. — J'ai permission, en effet, reprit Berchmans, mais mon esprit hésite : dites-moi votre pensée; elle me tiendra lieu de la volonté du Supérieur. Les novices, après avoir sérieusement exposé devant lui les raisons pour et contre, décidèrent qu'on irait à

Diest, et sans répliquer un mot, Berchmans accepta leur décision (1).

« Il ne lui arriva jamais de prolonger son sommeil, le matin, qu'il n'eût demandé la permission, à cet effet, dès la veille; et s'il se sentait malade, après le lever, il ne se recouchait pas qu'il n'eût prévenu le supérieur.

« Très souvent il s'examinait sur les règles, arrêtant, un moment, sa pensée sur chacune, afin d'observer en quoi il avait à se corriger ou à s'amender encore : — Comment faire, lui disait quelqu'un, pour garder toutes les règles de la Compagnie; et, en particulier, est-il bien possible de garder la règle du silence? — Voici, répondit Berchmans, quelle est ma méthode, pour l'observation de cette dernière règle : je salue affectueusement celui que je rencontre; s'il me demande un service, je me mets tout à sa disposition; s'il me parle, je l'écoute et je lui réponds ensuite, me gardant bien de dire le moindre petit mot inutile (2).

« Le zèle de saint Ignace pour la vertu d'obéissance augmentait l'amour de Berchmans envers lui, et il révérait la lettre célèbre que le fondateur de la Compagnie de Jésus adressa à ses religieux de Portugal, sur la pratique de l'obéissance.

« Je citerai quelques traits de sa charité fraternelle : Un novice songeait à quitter la maison; Berchmans l'apprit, et aussitôt allant à lui, il se mit à genoux à ses pieds et le conjura, en pleurant, d'attendre encore quelques jours. Le novice y consentit, et les prières de Berchmans, unies à celles des autres Frères, que le saint jeune homme avait provoquées, obtinrent au novice un puissant secours de la très sainte Vierge. La tentation n'est pas revenue depuis. Il gagna de même en pleurant à ses pieds, un autre novice, de qui on n'avait pu obtenir qu'il renonçât à ses projets de sortie.

(1) Un des novices, compagnons de Berchmans, expose ainsi le fait : « Nous essayâmes de tous les moyens pour lui persuader que, sans aucun doute, l'intention du Supérieur était qu'il allât voir son père, et que sa visite pourrait servir à la gloire de Dieu. Lui, de son côté, opposait de bonnes raisons. Enfin, après discussion, voyant que nous ne cédions pas : « Examinez donc encore, dit-il, et voyez ce que vous jugez être plus à propos : je vous promets d'en passer par votre décision ». Nous fîmes alors une courte prière à la Bienheureuse Vierge, et nous déclarâmes à Jean qu'il devait visiter son père : A quoi il se rendit, sans ajouter un seul mot ».

(2) « *Hoc taliter ago : occurrentem saluto benigne : petenti quidpiam exhibeo me paratissimum : loquentem audio, respondeoque, verbulo etiam superfluo evitato* ».

« Deux jeunes Frères vinrent, un jour, porter à son tribunal leurs contestations. Berchmans essaya vainement de les apaiser, et comme il vit que la dispute allait s'animant, il se mit à genoux devant eux et les pria de laisser là leur querelle. — N'en parlons plus, ajouta-t-il, et je m'offre à subir pour vous, ce soir, la pénitence. — L'irritation des deux novices tomba tout à coup; ils se mirent à pleurer et s'embrassèrent, en signe de réconciliation. Il lui arriva très souvent de mettre ainsi fin à des discussions, en priant, à genoux, qu'on les interrompît.

« Un des Frères étant mort, le soir, Berchmans, quand les autres se retirèrent pour prendre leur repos, me demanda la permission de réciter d'abord les trois chapelets d'usage, pour l'âme du défunt.

« Nul, comme lui, ne louait les vertus des autres et ne se réjouissait de leurs bonnes actions; il s'en informait, les racontait, et le bien de ses Frères lui était plus cher que ne le sont au riche ses trésors. Si l'on parlait des défauts ou des manquements de quelqu'un, Berchmans l'excusait ou gardait le silence. Jamais il ne se moqua de personne et ne reprit personne, en dehors du devoir de son emploi; mais ses exemples étaient pour plusieurs comme une correction continuelle. Exempt de misères spirituelles, il compatissait intimement à celles des autres, et, sensible à leurs douleurs corporelles, il passait une grande partie de la récréation, à consoler et à servir les malades retenus à l'infirmerie.

« Sa vocation lui était très chère. Élevé au sacerdoce, son père venait quelquefois le voir à Malines : Berchmans ne le laissait point partir qu'il ne lui eût fait promettre de célébrer quelques messes à Notre-Dame de Montaigu, pour lui obtenir la persévérance et une pleine sanctification dans la Compagnie de Jésus. Il sortait avec les autres, les jours de promenade; mais son cœur demeurait à la maison, et quand, au retour, il l'apercevait de loin, il chantait à demi-voix ces paroles, familières au Bienheureux Louis : — C'est là le lieu de mon repos; j'y habiterai, car je l'ai choisi : *Hæc requies mea, hic habitabo, quoniam elegi eam.* — Cette affection tendre pour la Compagnie

lui faisait redouter le malheur d'en être rejeté : — J'aurais peur, disait-il, que ma vocation ne fût en péril, si je laissais s'attiédir, le moins du monde, la ferveur première que Dieu m'a donnée (1). Mais ce péril était loin pour lui : ses deux maîtres du noviciat et les autres Pères du collège parlaient de lui, dans leurs entretiens privés, comme d'un modèle accompli, et on les entendit exprimer la pensée qu'il n'était pas une vertu des Saints, convenable à sa condition, que Berchmans ne possédât parfaitement.

« Ce n'était point là ce qu'il pensait de lui-même. Il ne songeait qu'à se corriger des défauts qu'il croyait avoir, et sa plus vive joie était d'être repris par le Supérieur ou par ses Frères, ou de demander lui-même publiquement le pardon de ses fautes. Le premier il s'offrait, et joyeusement, pour faire des pénitences au réfectoire. Quant aux autres actes d'humilité ou autres mortifications communes, il s'y livrait comme les autres, mais sa vertu et sa dévotion le distinguaient toujours.

« Il disait que le religieux doit, comme un soldat intrépide, se tenir, à tout moment, prêt à combattre trois ennemis de sa perfection, la paresse, l'orgueil et l'intempérance.

« De son propre aveu, il ne pensait même pas à la nourriture du corps, avant que la cloche eût donné le signal de descendre au réfectoire (2). A table, comme si Dieu eût été son convive, il laissait toujours la meilleure part de ce qui lui était servi. Avant même de toucher à aucun aliment, il demeurait recueilli, le temps d'un *Pater noster*. C'était encore une de ses pratiques de mortification d'abandonner inachevée une portion, dès qu'une autre lui était apportée. Le R. P. Provincial, lui recommanda, quand il fit sa visite au noviciat, d'être moins sévère sur ce point. Un de ses Frères constate, en ces termes, l'obéissance de Berchmans : — J'étais, une fois, assis auprès de lui à table, et sachant qu'il avait coutume de se mortifier beaucoup, je fus très surpris de le voir manger, du commencement du repas jusqu'au dernier signal. Je pensai bien qu'en cela il obéissait, mais désirant m'en assurer, je l'interrogeai lui-même : — Il est vrai, me

(1) « *Metuo ne de vocatione periclitarer, si vel minimum de fervore Dei gratia indulto remitterem* ».

(2) « *Numquam de corporea refectione vel cogito, nisi cum dato campanæ signo ad eam vocor* ».

dit-il, qu'auparavant je laissais une partie de ce qui m'était donné; mais le R. P. Provincial m'a ordonné d'achever mes portions. Pour lui obéir, je mange, en effet, sans me hâter cependant. Si j'ai le temps de tout achever, j'ai obéi. Si le signal du départ est donné avant que j'aie pu tout finir, la seconde obéissance me délivre de la première.

« Ses souliers, ses habits étaient ordinairement les plus usés, et l'on ne put voir, ni sur lui ni dans sa chambre, aucun objet superflu. Il disait agréablement : — Je suis, au fond, indifférent entre un vieil habit et un habit neuf; mais une vieille soutane contente davantage ma sensualité (1).

« Ces vêtements, dont il se parait, il les rapiéçait lui-même, afin de donner le moins de peine possible à ses Frères.

« Son visage, toujours serein, rayonnait d'une joie plus vive, quand des séculiers le surprenaient dans une de ces occupations, viles aux yeux des gens du monde, et riaient de l'y voir appliqué : — Eh! mon petit ânon, se disait-il plaisamment à lui-même : on se rit de vous : tant mieux.

« Repris, même par quelqu'un qui n'avait pas le droit de le reprendre, il écoutait ses avis en silence. Absorbé dans la considération de ce qui lui manquait, il ne ressentait pas les mouvements désordonnés de l'orgueil. A propos d'un entretien sur la vie d'un saint, quelqu'un lui dit : — Et vous, Jean, ne redoutez-vous pas l'orgueil? — Par la grâce de Dieu, répondit-il, je n'ai pas grand'peur de cette bête (2). — Il s'estimait heureux d'être portier et d'avoir longtemps rempli cet office; mais la raison qu'il donnait de sa joie était que cet emploi soumet, plus que tous les autres, à des contrariétés, à des mortifications et à l'obéissance, celui qui en est chargé.

« Après son départ du noviciat, on trouva un petit cahier qu'il y laissa; il contenait un recueil d'histoires choisies, que le saint Frère s'était promis de raconter en récréation. Ces récits, adroitement amenés, lui donnaient le moyen de transformer une conversation indifférente en un entretien édifiant, sans que, le

(1) « *Nihil moveor quibuscumque induar; malo tamen vilibus, quia tum sensualitati meæ magis satisfit* ».

(2) « *Non,... per Dei gratiam, illam bestiam ita timeo* ».

plus souvent, ses interlocuteurs remarquassent la transition : — A la récréation qui suit le dîner, disait Berchmans, je fais, grâce à la ferveur de mes Frères, provision de dévotion pour la fin du jour, et la récréation d'après souper me dispose à mieux faire l'oraison ou à mieux communier, le lendemain : — Ça été, ajoutait-il, l'effet d'une inspiration divine, que les Pères de la septième Congrégation aient maintenu les récréations, en usage dans la Compagnie.

« S'il ne pouvait parler de choses spirituelles, on le voyait garder modestement le silence. Tous, au reste, désiraient et goûtaient délicieusement sa conversation.

« Dès qu'il parlait de la Bienheureuse Vierge, ou du bienfait de la vocation, il entrait comme en ravissement, et la rougeur qui, peu à peu, animait ses joues, manifestait les transports de son âme (1). Le Très Saint Sacrement, les saints de la Compagnie, les grands mérites de nos Frères coadjuteurs, les missions des Indes, étaient encore les sujets fréquents de ses entretiens.

« En promenade, il avait coutume de réciter, avec ses compagnons, quatre petits chapelets, en l'honneur des Bienheureux Ignace, François Xavier, Louis de Gonzague et Stanislas Kostka, — de cette manière : *Beate Pater Ignati, — Ora pro nobis,* etc.

« Il avait fait avec plusieurs un pacte spirituel : chacun devait solliciter pour les autres pureté parfaite, fidélité à la vocation, et grâce de devenir utile instrument de la Compagnie. Les survivants devraient aussi venir en aide aux défunts par des suffrages spéciaux.

« Il estimait beaucoup le degré des Frères coadjuteurs : — Nos bons Frères, disait-il, ont plus que nous l'occasion d'exercer des actes d'humilité et de charité. — Leur bien spirituel était pour lui l'objet d'une sollicitude tellement vive, que j'en demeurais surpris : il craignait toujours que quelque chose ne leur manquât, surtout pour l'instruction religieuse. Il avait obtenu de leur faire le catéchisme, et il y ajoutait des conseils pour l'acqui-

(1) « *Videbatur rapi, cum in colloquium incideret vel de B. Virgine, vel de beneficio vocationis; quod persæpe indicabat, interni fervoris præco, rubor genas perambulans* ».

sition de la vertu. Il leur répétait souvent celui-ci : — On ne peut pas faire grand'chose en un seul coup, mais on arrive à faire beaucoup à petites reprises; et il leur racontait confidemment comment il était parvenu à se passer, sans peine, de déjeuner, en faisant, chaque jour, un peu plus petite la portion qu'on lui donnait. Quand on apprenait des nouvelles intéressantes, par exemple, sur les travaux des missionnaires aux Indes, Berchmans usait de son autorité de portier pour retenir, pendant la récréation, les Frères coadjuteurs, et il leur racontait tout ce qu'il avait entendu dire. Aux étrangers, il savait parler avec tant de conviction et de charme des avantages de la vie religieuse que, grâce à ces entretiens, plusieurs se vouèrent à Dieu dans la Compagnie et dans d'autres Ordres.

« Portier, il sut se rendre si cher à tous, qu'aucun de ses Frères, ni publiquement, ni en secret, n'a fait une plainte à son sujet. Pressé par Berchmans de lui révéler ses défauts, un novice l'observa, plusieurs fois, attentivement, et vint enfin lui faire une remarque, qu'il reconnut ensuite être sans fondement : — Je vous remercie, lui dit Berchmans, et vous promets, en témoignage de reconnaissance, de réciter pour vous trois chapelets. J'en ferai même autant, chaque fois que vous me rendrez ce charitable office. — Bien que fort alléché par cette promesse, disait plus tard le bon novice, je ne pus réussir à surprendre un manquement qui m'eût valu trois chapelets.

« Sollicité par lui, je recourus moi-même à ses Frères et les priai, l'un après l'autre et sous le secret, de me porter, après réflexion, une liste des défauts qu'ils auraient remarqués dans le saint jeune homme. Or, les billets n'exprimèrent, sous toutes les formes, que cet unique témoignage : — Je n'ai rien noté de répréhensible dans notre Frère Berchmans. — L'ouverture des billets se faisait dans la salle commune, devant tous les Frères, et je fus moi-même fort étonné du résultat. J'avais pensé que, parmi plus de cent novices, quelques-uns trouveraient à redire à la conduite de leur Frère. On sait, en effet, quelle clairvoyance donne aux novices pour discerner les défauts des au-

tres, le soin qu'ils mettent à étudier leurs propres défauts (1).

« C'est d'eux que j'ai appris qu'ils ne pouvaient le rencontrer sans éprouver une sorte d'impression divine, tant la grâce dont il était rempli semblait s'épancher de ses yeux, de son sourire, de toute sa personne. Ce que je vais dire est le résumé des impressions de ses Frères :

« Quand il les reprenait, par ordre du Supérieur, ils pensaient être plutôt caressés que repris. L'un d'eux, dont l'humeur altière supportait très difficilement les réprimandes, disait plus tard : — Je m'étonnais moi-même, en voyant que les corrections de Berchmans m'émouvaient sans m'irriter.

« Je l'ai beaucoup considéré, dit un autre, et je n'ai pu observer jamais la moindre altération sur son visage : jamais un indice de demi-colère, un premier mouvement d'indignation. Dans la chambre, je le voyais épancher seul sa joie intime, en riant et en louant Dieu, avec une expression de regard toute céleste; et hors de la chambre, je le retrouvais semblable à lui-même. Il nous abordait, comme s'il eût voulu se donner tout entier, et à cette expansion attachante, s'unissait une retenue qui ne ravissait pas moins. En approchant d'un Frère, il élevait à demi ses paupières, que la modestie tenait un moment tremblantes, et les abaissait de nouveau, dès qu'il l'avait reconnu. S'il ne devait pas s'arrêter, il laissait, par respect, entre lui et le Frère qu'il rencontrait, un intervalle de deux ou trois pas. Son rire cordial et fréquent réveillait la langueur des mélancoliques (2). « Quel est cet ange »? demandait un nouveau venu, en apercevant Berchmans pour la première fois. Un autre disait : « Je ne lis pas la vie de Louis de Gonzague; je l'ai, tous les jours, vivant sous mes yeux ».

Le P. Bauters poursuit : « Autant que les novices, j'admirais

(1) Interrogés, plus tard, au procès de Béatification, ces anciens compagnons de Berchmans répondent de même :

— François Berges : « *Exactissime statua etiam minima quæque servabat...* ».

— Charles Bonart : — « *Numquam vidi in illo actum minimæ inobedientiæ... Numquam vidi Joannem transgredientem ullam regulam, etiam minimam; cum tamen diligenter eum observarim...* ».

— Michel Grysius : « *Rogatus sæpe a superiore, nihil potui in dicto Joanne reperire, quod esset reprehendendum...* », etc..

(2) « *Excitabat melancholicos, cordialissime sæpe ridendo* ».

la modestie de Berchmans, et je leur dis, un jour, en son absence, ce qu'il m'avait appris lui-même; qu'il lui était plus pénible d'élever les yeux que de les tenir baissés. Sa seule vue excitait chez plusieurs des désirs efficaces de sanctification, comme eux-mêmes l'ont confessé. Ce sera une douce récompense de sa vertu, car il brûlait de zèle pour les âmes ».

« Un de ses désirs les plus vifs était d'être envoyé aux Indes, au Japon, en Chine, pour y porter la lumière de l'Évangile. La seule idée qu'il pourrait, un jour, arroser ces terres païennes de ses sueurs apostoliques et peut-être de son sang, le transportait de joie et le faisait fondre en larmes de dévotion. La Chine, ce vaste empire dont les provinces sont autant de grands royaumes capables de contenter l'ambition de plusieurs rois, était un objet qui lui paraissait digne de la sienne.

« Mais Berchmans n'était pas dans l'illusion de ceux qui se repaissent de la vaine idée de faire, un jour, de grandes actions, et qui négligent les petites œuvres qu'ils ont entre les mains. Avec la permission du Supérieur, il allait évangéliser les pauvres gens des environs de Malines. Il les conduisait lui-même à l'église du village, où il leur enseignait à devenir heureux dans l'autre vie, en profitant des malheurs de celle-ci. Ces pauvres gens, charmés de l'entendre discourir du royaume de Dieu, l'écoutaient avec avidité. Les pères et les mères lui amenaient leurs petits enfants; et ces innocents, gagnés par la douceur avec laquelle il leur apprenait la doctrine chrétienne, recevaient ses instructions avec docilité, le suivaient en foule à la sortie de l'église, et le reconduisaient jusqu'au noviciat. Berchmans, de sa part, touché de leur innocence et de leur empressement, les renvoyait chargés de ses petits présents : c'étaient des images, des médailles, des chapelets, et l'apôtre de la très sainte Vierge avait ensuite la consolation de rencontrer dans les champs ces petits anges récitant le rosaire » (1).

(1) La traduction de ce récit du Frère Gilles Jenin est empruntée au P. Frizon. Le Frère Jenin ajoute : « L'instruction faite, Jean assistait au commencement d'une messe, qui se célébrait tout de suite après, mais il n'en attendait pas la fin, pour reprendre le chemin du noviciat : « Je fais ainsi, me dit-il, bien qu'il me fût agréable d'entendre la messe entière, parce que les Frères, qui nous précédèrent dans cette œuvre, n'attendaient pas que la messe fût terminée ».

« A ce zèle des âmes, il faut rapporter le soin qu'il eut d'étudier activement la langue française : tous les jours, sans y manquer jamais, il traduisit quelques lignes, ou de français en flamand, ou de sa langue maternelle en français : — Je fais cela, disait-il, pour devenir plus apte à tous les ministères de la Compagnie, et je ne voudrais pas d'ailleurs que mon ignorance de la langue française préjudiciât aux âmes, ou même à une seule âme (1).

« Je reviens et je m'arrête à sa charité pour ses Frères : il ne les rencontrait pas, qu'il ne priât aussitôt pour eux, et ne saluât leurs anges gardiens. On lui apprit la mort de l'un des nôtres; il s'écria : — Que mon âme meure ainsi de la mort des justes : *Moriatur anima mea morte justorum!* — Il ne voyait, en effet, dans ses Frères, que des saints ou des anges, auxquels il n'eût osé se comparer. Sa charité excusait, refusait de voir leurs fautes; elle ne les croyait pas possibles; il disait : — Je ne sais vraiment pas comment un religieux pourrait commettre un péché, alors que, toute occasion de péché lui manque. Non, non, ajoutait-il, il est impossible qu'un religieux commette un péché (2).

« Sachez, mon Révérend Père, conclut le P. Bauters, que la plupart des faits que je vous ai racontés à la louange de Berchmans, sont venus à notre connaissance, grâce aux industries persévérantes qui les dérobaient à son humilité. J'atteste la vérité de tout ce que je vous écris. — De Louvain, le 10 novembre ».

Le jour approchait où, l'âme parée de ces vertus, Berchmans allait s'immoler pleinement à Dieu par les vœux de religion. C'était le 2 septembre 1618; le saint novice écrivit à son père :

(1) « *Id eo fine facio ut in ministeriis Societatis obeundis inveniar aptior, et ne vel uni animæ obsit mea illius idiomatis ignorantia* ». Le Père Grassi nous fait connaître la raison spéciale qui excitait Berchmans à bien apprendre le français : « Mon vœu le plus ardent, disait Jean, c'est de devenir apte à convertir les hérétiques de Flandre; et comme on n'y saurait travailler utilement, en certaines régions, qu'en parlant français, je veux savoir le français ».

(2) « *Nescio quomodo posset aliquis peccare in Religione, ubi nullæ sunt peccandi occasiones : imo, fieri non potest ut Religiosus peccet* ».

« Mon très vénéré père en Jésus Christ,

« La paix de Notre Seigneur.

« C'est, pour des parents mondains et ambitieux, un sujet de joie extrême quand un mariage unit leurs fils aux grands, aux princes de la terre, surtout s'ils s'allient à des familles d'une condition et d'une fortune supérieures aux leurs. Le plus souvent pourtant, vaine, folle est leur joie; plût à Dieu, en effet, que ces parents infortunés n'eussent pas à déplorer, à détester, dans un éternel enfer, ce bonheur apparent de leurs fils, dont ils s'étaient tant applaudis.

« Ma présente lettre, ô père très aimant, vous apporte une joie bien autre, j'entends une joie pure, une joie sans mélange profane. Réjouissez-vous, réjouissez-vous : ici, vous pouvez moissonner le bonheur et un bonheur solide.

« Qu'est-ce donc? dites-vous. — C'est que le 25 de ce mois, il y a lieu de l'espérer, le 25 septembre, votre fils mourra. Il mourra? Oui, mais de la mort des justes. O douce mort! ô mort qui n'est point une mort, mais une vie très douce : qu'elle meure donc, mon âme, de cette mort des justes.

« Mais où mourra-t-il votre fils, et par quel supplice? Il mourra sur la croix de Jésus, avec Jésus; il mourra pour Jésus, cloué à la croix par la pauvreté, la chasteté, l'obéissance. Oh! qu'il est doux de mourir dans la compagnie, dans les bras de Jésus.

« Réjouissez-vous, mon très bon père; ainsi mort, votre fils vivra, et il vivra bienheureux. Quoi de plus heureux, en effet, quoi de plus ravissant pour une âme, que de vivre unie à un tel époux! Plaise à Dieu qu'une parure de vertus rende mon âme digne de se présenter à son Bien-Aimé. Plaise à Dieu qu'il lui soit donné d'offrir à la Trinité sainte assez de pureté et d'amour, pour que ces vœux deviennent un festin, où se complaisent tous les Anges, la Bienheureuse Vierge et la Trinité sainte!

« C'est à cette préparation de mon âme que je vais travailler, selon mon faible pouvoir, ces jours prochains; mais comme l'ouvrage excède mes forces, je vous prie instamment de célébrer

pour moi, à Montaigu, trois messes du Saint-Esprit, afin d'implorer à mon intention le secours et la protection de la Bienheureuse Vierge.

« Je l'espère aussi, mon grand-père, ma grand'mère, mes oncles maternels, mes tantes maternelles, tous mes autres amis ne me refuseront pas l'aide de leurs prières.

« En terminant, je me recommande de tout mon cœur aux saints Sacrifices de Votre Révérence.

« A Malines, dans la maison du noviciat de la Compagnie de Jésus, le 2 septembre 1618.

« De Votre Révérence le fils très humble et très obéissant, en Jésus Christ,

« Jean BERCHMANS » (1).

(1) Cette lettre fut écrite en latin. En voici le texte original, tel qu'il se trouve reproduit dans les *Collectanea* du P. Bauters et dans la vie du Bienheureux, par le P. Vanderspeeten :

« Parens in Christo plurimum observande. Pax Christi.

« Terrenis et male ambitiosis parentibus mirum in modum placere solent illa quæ a filiis suis cum hujus mundi magnatibus et principibus contrahuntur connubia, ac præsertim tum cum feliciore quam sit propria, afflantur fortuna : sed vana plerumque, imo stulta talis est lætitia; utinam enim parentes illi filiorum suorum quam hic adeo adamarunt sortem, aliquando deflere et detestari in æternitate non cogerentur.

« Tibi, o Pater amantissime, litteræ hæ meæ aliam, puram videlicet et illimem propinant lætitiam. Lætare, lætare; non vani sed solidi hic gaudii seges est. Quid ita? Filius tuus 25, ut sperat, septembris die morietur. Morietur? Ita, sed mundo morietur, morte justorum. O dulcis Mors! o mors, non mors, sed vita suavissima! Moriatur anima mea morte justorum! Ubi et quo morietur tormento? In cruce Jesu, cum Jesu, tribus paupertatis castitatis et obedientiæ perpetuæ confixus clavis, morietur pro Jesu. O quam dulce est mori in societate Jesu, in brachiis Jesu! Lætare, parens optime, vivet in morte hac filius tuus, vivet et beatus vivet. Quid lætius, quid jucundius vita hac, quæ tali cum sponso traducitur? Utinam anima mea digno dilecti sui præsentia virtutum vestiatur amictu! Utinam SS. Trinitati, B. Virgini Angelisque omnibus suavissimas illas, debito cum amore et dignitate, proponat votorum epulas!

« Ad hoc, sequentibus diebus, pro modulo meo allaborabo. Sed quoniam virium mearum non est, etiam atque etiam rogo per tria ut sacra de S. Spiritu, in Aspero Colle, mihi B. Virginis implores auxilium et patrocinium.

« Spero etiam avum meum et aviam, patruos et avunculos, amitas et materteras reliquosque amicos omnes, preces suas a me desiderari nulla ratione passuros.

« Cæterum, S. Sacrificiis R. V. me ex animo commendo.

« Mechliniæ, in Domo Probationis Societatis Jesu, anno 1618, 2 septembris. Reverentiæ Vestræ humillimus et obedientissimus in Christo filius,

Joannes BERCHMANS ».

En post-scriptum : « *Hæc quam primum mihi per D. Cantorem mittere placebit.* Elf ellen Laecken, ses ellen Baeije, 3 ellen canephas, 3 ellen wit lijnwaet, 2 kalfsvellen voor mijn cleederen ». — Le Bienheureux demande qu'on lui envoie du drap, de la flanelle, de la toile, etc., pour la confection d'un habillement.

L'adresse est ainsi conçue : « *Reverendo D. D. Joanni Berchmans, Parenti suo amantissimo. Cito. Diesthemium* ».

La lettre originale est conservée à la bibliothèque de Bruxelles.

On pria, à Diest et à Montaigu, selon les désirs du fervent novice. D'autres prières sur lesquelles Berchmans comptait, celles de sa mère, ne lui firent point défaut auprès de Dieu et de Marie, et la parure de son âme fut bientôt au gré de son Bien-Aimé. Berchmans toutefois ne se jugeait pas assez préparé, et il attendait impatiemment le 17 septembre, jour auquel il espérait s'isoler de ses Frères et commencer, selon l'usage, une retraite qui le disposerait mieux à ses vœux. Mais le P. Bauters dérogea pour Berchmans à la coutume. Il lui permit seulement d'ajouter à l'oraison commune quelques instants de méditation, dérobés aux occupations ordinaires et à la récréation (1). Un mot du P. Adrien Crucius fera comprendre quel fut, pendant ces jours, le recueillement de Berchmans : « Il fit avec une rare piété les exercices qui précèdent ordinairement les vœux. Son visage, durant ces jours, brillait d'une joie plus grande que de coutume. Je le sais, car j'habitais alors une chambre voisine de la sienne, et ce que je viens de dire je l'ai vu ». Les Frères de Berchmans ne se doutèrent donc pas qu'il n'était pas en retraite ; ils observèrent seulement qu'il y vaquait dans la maison même du noviciat, et non, comme les autres, dans une maison moins habitée.

Ce fut le mardi, 25 septembre 1618, que Jean Berchmans se lia indissolublement à Dieu et à la Compagnie de Jésus, par les trois vœux de religion. Il était âgé de dix neuf ans et demi.

On garde précieusement à Rome une formule des vœux écrite de la main de Berchmans. A la bibliothèque de Bruxelles se trouve l'original de l'attestation, que le Bienheureux écrivit, le jour même de ses vœux. On y lit :

« Moi, Jean Berchmans, après avoir été examiné, aux temps voulus, j'ai prononcé, à Malines, le 25 septembre 1618, en présence du R. P. Guillaume Bauters, qui célébrait la messe, les vœux de scholastique approuvé de la Compagnie de Jésus,

(1) A ce propos le P. Bauters écrit : « Pour de bonnes raisons, le supérieur ne lui permit pas de faire, avec les autres, les huit jours de retraite qui précédèrent les vœux. Jean se soumit; mais, à l'expression de son visage, on put alors aisément comprendre combien il lui était doux de traiter avec Dieu dans la solitude ».

selon la formule usitée; et j'ai clairement compris que, dans ces



Portrait de Berchmans, d'après l'original de P. Champaigne.

mots : « *promitto me ingressurum* », est inclus un quatrième vœu, par lequel je me suis obligé à accepter un degré quelconque, soit celui de Coadjuteur formé, soit celui de Profès,

selon qu'il paraîtra plus expédient au Général de la Compagnie, pour le plus grand service de Dieu.

« Jean BERCHMANS » (1).

Le jeune religieux allait quitter le noviciat : ce fut un deuil pour ses Frères et pour son Père maître. Près de le perdre, tous comprenaient, mieux que jamais, le prix du trésor qu'ils avaient possédé. Berchmans n'était pas moins attristé : avec permission, il donna toutes les images qu'il avait lui-même reçues. Son cœur reconnaissant en réserva une au P. Bauters, et, prié d'y mettre son nom, l'humble jeune homme écrivit : « De Votre Révérence le fils indigne, Jean Berchmans : *Reverentiæ Vestræ indignus filius, Joannes Berchmans* ». Puis vinrent les douloureux embrassements des adieux. Chacun demandait un souvenir spécial dans les prières du saint Frère : il promit, et Berchmans, en effet, n'oublia jamais devant Dieu ceux qu'il considérait comme ses bienfaiteurs.

Le jour même de ses vœux, il écrivit au P. Sucquet, recteur du collège et du noviciat, un billet qui respire le même parfum d'humilité et de reconnaissance :

« Mon Révérend Père, P. C.

« Je m'estime heureux de pouvoir recourir à Votre Révérence, comme au Père céleste, de qui vous tenez auprès de moi la lace. Bien que persuadé de mon indignité je viens néanmoins à vous avec confiance, et vous prie, de tout mon cœur, ainsi qu'un enfant son père, de m'accorder une faveur, une seule faveur : c'est, mon Père, que vous me manifestiez à moi-même mes défauts, vous qui, pendant près de trois ans entiers, avez eu soin de mon âme.

(1) « *Ego Joannes Berchmans, statis temporibus examinatus, emisi vota Scholasticorum approbatorum, juxtà formulam consuetam Societatis Jesu, Mechliniæ, 25 septembris anni 1618, celebrante R. P. Gulielmo Bauters, et clare intellexi his verbis « promitto me ingressurum » contineri quartum votum quo me obligavi ad accipiendum quemcumque gradum, sive Coadjutoris formati, sive Professi, prout Præposito generali, ad majus Dei obsequium, fore videbitur.*

« Joannes BERCHMANS ».

« Mes défauts! Ce sont mes défauts qui me ferment le ciel et empêchent la grâce d'arriver jusqu'à moi. Aussi, mon Père, par l'amour que vous avez pour mon âme, qui est l'image de Dieu, je vous en prie, indiquez-les-moi : en bon Père, faites-les-moi connaître.

« J'ai bien raison, ce me semble, de choisir cette grâce comme la dernière que je vous demande; car si, léger de vertus, je m'en vais loin de vous, chargé de défauts que j'ignore, qui me les révélera? Qui, mieux que Votre Révérence, connaît, en effet, mes misères?

« Il est pour moi cependant un autre sujet de préoccupation : je n'ignore pas les peines que j'ai causées à Votre Révérence, les bienfaits que j'ai reçus d'elle, et je ne sais que donner en retour. Que faire? Je le confesse, mon Père, oui, je le confesse, je suis grandement obligé à Votre Révérence; mille liens m'attachent à elle : me voilà donc vôtre tout entier, et tout pauvre que je suis, je ne puis ne pas m'offrir à vous. Que Votre Révérence dispose donc de moi et qu'elle dispose de moi à son gré : vous savez mes sentiments, mon affection, comme je connais celle que Votre Révérence a pour moi.

« Depuis mon entrée au noviciat, je n'ai passé aucun jour sans offrir à Dieu des prières pour vous; et, j'en fais l'inviolable promesse, je continuerai à prier, jusqu'à la mort, en quelque lieu du monde que la Providence me conduise.

« De Votre Révérence, le serviteur en J. C.,

« Jean Berchmans » (1).

(1) « Gaudeo, Pater, quod licet mihi ad Reverentiam Vestram tanquam ad Patrem cœlestem recurrere; ejus enim locum tenet. Qua de re audacter licet indignus accedo, unicum ex animo, toto corde, tanquam filius a Patre postulans, ut nempe Pater,— qui jam triennio pene integro mei curam habuisti, — defectus meos aperire digneris : nam illi, illi sunt qui mihi cœlum occludunt, omnem gratiam impediunt. Quare, Pater, si animam meam Dei imagine insignitam ames, hos indica, hos tanquam Pater mihi communica. Merito hoc unicum pro ultimo a Reverentia Vestra peto; nam si, his incognitis, levis abiero, quis amabo, mihi indicabit? Quis est qui hos melius novit quam Reverentia Vestra? Alterum est, quod labores pro me susceptos, Reverentiæ Vestræ beneficia mihi præstita non agnorim. Sed quid pro his omnibus retribuam? Quomodo rependam? Agnosco, agnosco, Pater, plurimum me Reverentiæ Vestræ obstrictum, devinctum. En me totum; tuus sum et non possum non esse tuus, qualiscumque sum. Ideo impendat et superimpendat me ad quidvis: novit affectum, animum meum; pariter et ego Reverentiæ Vestræ. Quapropter sicut hucusque infallibiliter in dies, ab initio Novitiatus mei, pro

Avant de quitter Malines, Berchmans revit le chanoine de Froymont et ses maîtres vénérés du petit séminaire, et, le 26 septembre, il partit, à pied, pour Anvers, où l'appelaient les ordres du provincial. Plusieurs de ses Frères du noviciat eurent la joie de l'y accompagner.

tenuitate mea, in precibus Reverentiæ Vestræ memor vixi, sic quoad vivam eamdem memoriam pie inviolateque servabo, ubicumque locorum fuero.

« Reverentiæ Vestræ Servus in Christo,

« Joannes Berchmans ».

CHAPITRE IX

DERNIERS JOURS DU B. BERCHMANS EN FLANDRE.

(26 septembre au 24 octobre 1618.)

Introduite à Anvers par le P. Jacques Lainez, vers l'an 1563, la Compagnie de Jésus n'y fut pleinement acceptée qu'après de longues résistances. L'éloquence du Père belge François Coster et du Père français Robert Claisson lui concilièrent quelques amis puissants. Les négociants espagnols ajoutèrent à cette action leur influence commerciale et les secours généreux de leur charité; mais ces appuis ne suffirent point à protéger les Jésuites contre les malveillances combinées de l'autorité religieuse et de l'autorité politique. Le duc d'Albe ne leur permettait pas d'acquérir ou de bâtir une maison. L'évêque interdisait les églises où ils essayaient d'exercer leurs ministères, et fondait un gymnase, pour rendre inutile le projet d'un collège de la Compagnie.

La main de la Providence se montra enfin : grâce à la noble initiative du Sénat d'Anvers et aux largesses d'un bienfaiteur insigne, Ferdinand de Friaz, les oppositions furent vaincues, et les Jésuites installés dans un hôtel, qu'avaient occupé Charles-Quint et sa sœur Marie de Hongrie. Là fut établi le collège, et au milieu même des troubles de la guerre des États, Ferdinand de Friaz parvint à bâtir, à côté du collège, une assez belle église.

Chassés d'Anvers en 1578, avec ceux qui demeurèrent fidèles à l'autorité royale, les Jésuites n'y retournèrent qu'en 1586. Le local primitif du collège fut, quelques années après,

cédé aux Pères qui fondaient la Maison professe, et le Sénat d'Anvers favorisa l'acquisition de l'Hôtel-Anglais, pour y établir le collège. La Maison professe ne fut pleinement constituée qu'en 1616. Le collège fonctionnait dès l'an 1607, et l'on y enseignait non seulement les lettres, mais la philosophie et la théologie. La Maison professe d'Anvers fut la première fondée dans les provinces de Germanie, et la magnifique église, qui s'éleva bientôt près d'elle, devait être le premier temple dédié à Dieu, sous le vocable de Saint-Ignace de Loyola.

Les fondements en furent posés l'an 1614, et quand Berchmans arriva, le 28 octobre 1618, à la Maison professe d'Anvers, pour y prendre les ordres du Provincial, il put déjà admirer le magnifique édifice que l'évêque Jean Malder devait consacrer en 1621.

Le collège d'Anvers avait alors pour supérieur le P. Walter de Clerck, et le P. Jacques Tirin, le célèbre commentateur de l'Écriture sainte, natif d'Anvers, gouvernait la Maison professe.

Le P. Scribani remplissait encore les fonctions de provincial. Berchmans fut heureux de revoir celui qui l'avait accueilli dans la Compagnie et, plus d'une fois, aidé de ses sages conseils. Le provincial méditait pour Jean un projet d'avenir, qu'il ne voulut pas lui révéler encore : « Vous irez, lui dit-il, au collège, et y étudierez la philosophie jusqu'à ce que je vous en retire ».

Le soir du même jour, Berchmans entrait au collège, et il avait à peine reçu la bénédiction du recteur, qu'il le priait d'entendre son compte de conscience (1).

« Secrétaire du provincial, avant d'être recteur, écrivait plus tard le P. de Clerck, j'avais déjà vu Berchmans à Malines, et son supérieur, le P. Guillaume Bauters, qui l'aimait tendrement, m'avait donné une haute idée de sa vertu; mais j'en eus une idée bien plus grande quand j'étudiai de près sa conduite : je demeurai ravi de son respect pour les règles, de son union avec Dieu, de son humilité, de sa charité fraternelle, de sa pureté et de sa patience. Pendant le peu de jours qu'il passa au

(1) « *Conscientiam omnem suam, prima statim hora qua Antuerpiam venerat, cum Rectorem salutasset, eidem exposuit* ». — P. Bauters.

collège, j'eus l'occasion de constater, par moi-même, la vérité de tout ce qu'on disait à sa louange ».

Pour s'assurer de la maturité d'une vertu que tous proclamaient parfaite, le sage recteur l'avait soumise à l'épreuve des humiliations et des contradictions les plus sensibles. Mais l'humiliation avait tant d'attraits pour Berchmans, qu'il la cherchait au lieu de s'y soustraire. Il était à peine depuis huit jours au collège, que, le premier des nouveaux venus, il fit au réfectoire l'accusation de ses défauts (1).

Comme leurs supérieurs, les jeunes religieux du collège se félicitaient de posséder Berchmans, quand la Providence leur ravit, tout à coup, un trésor dont ils étaient si justement jaloux.

En ce temps, ainsi que de nos jours, pour favoriser l'union des membres de la Compagnie, les diverses provinces envoyaient quelques sujets poursuivre, à Rome, leurs études de philosophie et de théologie. On savait les succès de Berchmans au collège de Malines; sa vertu ne permettait pas de douter qu'il ne s'efforçât de cultiver, pour la plus grande gloire de Dieu, des talents qu'il avait reçus de lui. Or, le 18 octobre 1618, le P. Scribani fit venir Berchmans à la Maison professe, et lui déclara qu'il devait se tenir prêt à partir, le 22 octobre, pour Rome, en compagnie du jeune scholastique Barthélemi Penneman. — Le provincial ajouta : « Vous irez prochainement à Diest, pour dire adieu à votre père ».

Quand, de retour au collège, il entendit ses Frères le féliciter de son bonheur : « J'en suis tout confus, répondit Berchmans; je ne puis, en vérité, découvrir ce que j'ai fait pour être envoyé à Rome : il faudrait, pour mériter cette faveur, de la piété et du talent; tant d'autres en abondent, et moi j'en suis dépourvu » (2). Il le confessait néanmoins, cette volonté du provincial lui causait une grande satisfaction, et il exprimait ainsi les deux principaux motifs de sa joie : « Le premier est que j'aurai le bonheur de trouver, à Rome, les reliques de nos Bienheureux Pères. Je suis particulièrement heureux de penser

(1) « *Cum Antuerpiam transmigrasset,... observatum est eum omnes, vix elapso octiduo, dicenda de defectibus generatim culpa, prævenisse* ». — P. Bauters.

(2) « *Hactenus, cur ego mittar non potui cognoscere; pietate et ingenio, quibus opus est, ego careo, abundant alii* ». — P. Bauters.

que je vivrai près de celles du Bienheureux Louis. J'ai d'ailleurs l'espérance que, pouvant solliciter moi-même auprès du très révérend Père général la permission d'aller en Chine, je l'obtiendrai plus aisément » (1).

La part qu'on prenait à la joie de Berchmans n'empêchait pas de ressentir vivement la douleur qu'on avait de le perdre : « J'étais alors à Anvers, écrivait le P. Balthasar Bauters, et j'entendais les Frères redire tristement : Il s'en va à Rome, cet ange ! ».

Un de ses compagnons du noviciat, le F. Jean Rickaert, était venu le rejoindre à Anvers, depuis peu de jours. La nouvelle de son départ prochain le contrista plus que d'autres. Afin de le consoler, Berchmans lui proposa de conclure avec lui un traité, qui tiendrait leurs pensées et leurs cœurs unis, malgré les distances. Le F. Rickaert voulut que d'autres fissent, comme lui, avec Berchmans, la pieuse convention : « Voici, raconte-t-il lui-même, quel fut l'objet de notre traité : Tous les jours, nous dit Berchmans, à la messe, et au moment de l'élévation, nous demanderons à Dieu, les uns pour les autres, trois grâces : celle de persévérer dans notre vocation, la grâce de garder une chasteté parfaite, et enfin la grâce de devenir, dans la Compagnie, d'utiles instruments pour le salut du prochain. Je vous promets, ajouta-t-il, d'être fidèle à l'engagement que je prends de demander, chaque jour, ces trois grâces pour vous; ne manquez pas de les solliciter pour moi ».

Berchmans s'était empressé d'écrire à son père, pour lui communiquer la détermination du provincial, et il quitta Anvers, le samedi 20 octobre, se dirigeant vers Malines et Diest. Mais Dieu préparait à son cœur de fils une grande douleur. A peine était-il arrivé à Malines et avait-il passé le seuil du noviciat, qu'un de ses anciens condisciples, novice depuis un mois, Otto Esquens, l'aborde et lui dit en l'embrassant : « Je prends, mon frère, une bien vive part à votre douleur ». Jean ne comprit pas quel pouvait être l'objet de ces condoléances. Otto Esquens,

(1) « *Duabus potissimum de causis gaudere me fateor, quod Romam mittar : harum prima est quod Beatorum Patrum nostrorum, ac potissimum B. Aloysii reliquias istic inventurus sim : altera, quod chinensem profectionem facilius apud Admod. R. P. N. sperem me obtenturum* ». — P. Bauters.

de son côté, ne s'expliquait pas la joie qui brillait sur le visage de son saint ami : « — Ignoreriez-vous donc, lui dit-il, ce que nous avons appris avec tant de tristesse, il y a déjà plusieurs jours? — Qu'est-ce donc »? demanda Berchmans. Et il apprenait que son père était mort le 12 octobre... — Jean était désormais orphelin; son bon cœur ressentit vivement ce coup de la main de Dieu, et il demeura un moment silencieux et interdit. Puis, élevant les yeux vers le ciel : « Le Seigneur l'a voulu, dit-il avec une émotion profonde; que son Nom soit béni; avec plus de vérité, je pourrai maintenant dire, comme saint François : Notre Père, qui êtes aux cieux » (1)!

Le jour même, Berchmans écrivit, de Malines, à ses parents de Diest :

« Je vous salue cordialement, mon grand-père, ma grand'-mère, mes oncles, mes tantes, vous tous qui êtes mes amis, et je m'empresse de vous dire le motif de ma lettre :

« Jeudi dernier, 18 du courant, je reçus de mes supérieurs l'ordre de me tenir tout prêt à faire un voyage le lundi suivant; or, arrivé à Malines, d'où j'allais venir me recommander à vos prières et à celles de mon père, j'ai appris que mon père était déjà mort depuis quelque temps!

« Une telle nouvelle m'a jeté d'abord dans la stupeur, et je suis bien contristé que vous ne m'en ayiez pas prévenu. Une douce pensée allège ma douleur; c'est que j'ai toujours satisfait au devoir d'un bon fils envers son père; mais tandis que je priais chaque jour pour lui, comme s'il eût encore été sur la terre, mon bon père avait cessé de vivre!

« Je vous prie tous, et de tout mon cœur, de prendre soin de mes deux frères, je veux dire de Barthélemi et de Charles, afin qu'ils grandissent dans la crainte de Dieu et dans toutes les vertus. Songez qu'en agissant ainsi, vous ferez une chose très agréable au Dieu tout-puissant; comme aussi vous donneriez au cœur de Dieu un déplaisir extrême, si, par votre faute, ces deux âmes venaient à périr.

(1) « ... *Magna affectione... respondit : nunc potero melius dicere, cum S. Francisco : Pater noster, qui es in cœlis* ». — Otto Esquens. Summar.

« Je me plais à croire que Marie, ma sœur, et Adrien, mon frère, se conduiront bien, et que, pendant quelques années, tandis que je serai à Rome, Adrien donnera à ses frères de bons exemples et, de temps en temps, de salutaires avis.

« Je voudrais aussi que les deux tuteurs consultassent MM. les Chantres de Diest et de Malines, pour savoir où l'on pourrait plus convenablement placer les deux plus jeunes.

« Je serais volontiers venu vous voir et vous dire adieu, mais j'ai si peu de temps, que je me vois contraint de me recommander à vous par cette lettre, et de vous prier humblement de recommander à Notre-Dame de Montaigu et moi et mon voyage, afin que je puisse l'achever sans accident et en bonne santé. Le plus tôt possible, vous apprendrez comment il s'est fait.

« Je voudrais que la première partie de cette lettre fût lue par tous mes amis.

« Chères tantes, Marie et Catherine Berchmans, Marguerite Berchmans, Catherine Van Hove et Anne Van Olmen, je vous en prie, par l'amitié que vous avez pour moi, votre neveu Jean Berchmans, veuillez, au lieu de me donner de l'argent pour la route, faire célébrer à Montaigu deux messes, afin que je puisse achever ce voyage de Rome avec profit pour mon âme. Ayez soin de mes frères et de mes sœurs, spécialement de notre Charles, que je verrais avec peine retirer des études, car j'ai conçu à son sujet de grandes espérances (1).

« J'espère que notre Dieu très bon pourvoira, sans retard, à leurs nécessités : pour moi, j'y contribuerai selon mon pouvoir.

« Dans tous les saints lieux qui se trouvent à Rome, je me souviendrai, je l'espère, de vous tous.

« Votre affectionné,

« Jean BERCHMANS ».

(1) Marie et Catherine Berchmans, tantes paternelles du Bienheureux, vivaient retirées au Béguinage de Diest. Marguerite Berchmans, autre tante paternelle, était mariée à un bourgeois de Diest, René Wellens. Catherine Van Hove était la sœur de la mère de Berchmans. — Adrien, l'aîné des frères de Berchmans. avait dix sept ans; Marie, quinze ans; Charles en avait près de quatorze, et Barthélemi, douze.

Le lendemain, dimanche 21 octobre, Jean était encore à Malines. Le chanoine de Froymont en était absent. Son reconnaissant protégé dut se résigner à lui dire adieu par écrit. Il laissa donc au domicile de son ancien maître et bienfaiteur la lettre suivante, où se révèlent, comme dans les autres, les richesses de son cœur :

IHS

« Très Révérend Monsieur le Chantre (1),

« Hier, 20 octobre, mes supérieurs m'ont envoyé à Malines, pour dire au R. P. recteur, à Votre Révérence, puis à mon père selon la chair, et à tous mes parents de Diest, un adieu qui peut-être sera le dernier. Je venais donc vous recommander mon voyage d'Anvers à Gand et de Gand à Rome, qui est remis au 23 ou au 24 au plus tard, et j'apprends, tout à coup, que mon père est mort, et que déjà ses obsèques ont été célébrées !

(1) « Admodum venerande Domine Cantor, — Vigesima hujus, Mechliniam a superioribus meis missus sum, parentibus meis, R. P. nostro Rectori, patri secundum carnem et Dominationi etiam Vestræ extremum fortassis vale dicturus, iterque meum Romam versus, 23 aut ad summum 24 hujus, Antuerpia Gandavum versus inchoandum commendaturus, cum ecce Patris mei, ante aliquot dies, obitus celebratæque exequiæ nuntiantur ! Unde, licet nulla me mei tetigerit cura, non parva tamen de Adriano, major de sorore, de fratribus meis minoribus, Carolo et Bartholomæo, sollicitudo vel maxima animum subivit meum.

« Divina tamen erectus Providentia, quæ me familiamque nostram hactenus gubernavit, et Reverentiæ Vestræ amicorumque nostrorum fidens benevolentiæ, spero illos omnes honestis moribus, doctrina et super omnia timore Domini imbutum iri.

« Scripsi amicis, et tutoribus per litteras fratres meos commendavi : scriberemque ad D. Cantorem Diestensem, amicum summum familiæ, si partibus suis illum deesse (quod impium foret cogitare) existimarem.

« Rogo Rev. Vestram ut pupillis et orphanis, quod tantopere Deus commendavit, adjuvandis operam locare non dedignetur : locare dico, quia amplissimam Deus pollicitus est mercedem. Ego interim, in sanctissimis illis locis, per tot Sanctorum patrocinia, Rev. Vestræ, pro omnibus suis beneficiis et fideli orphanorum tutela, retributionem continuo exorare conabor.

« Vale, et tuum hunc (servum ne dicam an filium ?) sanctorum Sacrificiorum prosequere suffragiis.

« Mechliniæ, ann. 1618, 21 octobr.

« R. V. Servus in Christo,

« Joannes Berchmans.

« Salvebit Adrianus meus, Bartholomæus et Carolus, quos forte numquam amplius revisurus sum, et munusculum quod illis relinquo hoc est : Crescite in pietate et timore Domini, et in scientia. — Valete omnes. — I. H. S. V. Domino Admod. D. Cantori Metropolitanæ ecclesiæ Mechliniæ ». — (Biblioth. de Bruxelles. — Lettere... tratte dai processi, 1808).

« Pour ce qui me concernait, je n'ai eu aucune sollicitude; mais une grande inquiétude s'est aussitôt emparée de mon âme, à la pensée d'Adrien, une plus grande encore, au sujet de ma sœur, et j'ai conçu des craintes extrêmes pour l'avenir de mes deux plus jeunes frères, Charles et Barthélemi.

« Et cependant mon courage se relève, quand je songe à cette Providence divine qui, jusqu'à ce jour, m'a si bien conduit, et aussi notre famille, et que je me souviens de la bienveillance de Votre Révérence et de tous nos amis. Me confiant donc en elles, j'espère que tous seront bien élevés, instruits, et surtout pénétrés de la crainte de Dieu.

« J'ai écrit à mes amis de Diest et à nos tuteurs, et leur ai recommandé mes frères. J'écrirais aussi à M. le Chantre de Diest, le grand ami de notre famille; mais la seule pensée qu'il pût nous faire défaut me semble impie.

« Que Votre Révérence, je l'en conjure, ne dédaigne pas une bonne œuvre que Dieu a tant recommandée; qu'elle prête ses soins à des pupilles, à des orphelins. Je dis prêter, car le Seigneur a promis, en retour, une très abondante récompense.

« Pour moi, je m'efforcerai d'obtenir à Votre Révérence, dans les saints lieux que je visiterai, et par l'intercession de tant de Bienheureux qu'on y honore, cette récompense de tous les biens que j'ai reçus de vous, et que recevront mes frères orphelins.

« Adieu. Accompagnez, je vous prie, des suffrages de vos saints Sacrifices votre... dirai-je serviteur ou enfant?

« De Votre Révérence le serviteur en J. C.,

« Jean Berchmans.

« Malines, le 21 octobre 1618.

Adieu à mon Adrien, à Barthélemi, à Charles, que je ne verrai peut-être plus. Le petit cadeau que je leur laisse, le voici :

« Croissez dans la piété et la crainte de Dieu, et dans la science.

« Adieu, tous » (1).

(1) Adrien mourut religieux augustin, à Malines; — Marie épousa, en 1626, Henri de Roeck, procureur au parlement de Malines; — Barthélemi vécut dans les camps, et



Vue de Diest.

L'adresse est ainsi conçue : « IHS. Au très Révérend Monsieur le Chantre de l'église métropolitaine de Malines, à Malines ».

Le 22 octobre, Berchmans fit aux novices ses derniers adieux : « Je vous promets, leur dit-il, de me souvenir fréquemment de vous tous au tombeau du Bienheureux Louis; je lui offrirai souvent les noms de mes connovices » (1), et il quitta, pour ne plus la revoir, cette ville où il avait tant souffert pour Dieu et reçu de lui, en retour, tant de grâces.

Le 23 octobre, il était au collège d'Anvers, et le mercredi 24, il en partait pour Rome, avec Barthélemi Penneman.

Un sentiment de tristesse envahissait le cœur du saint jeune homme, dans les derniers jours qui précédèrent son départ. Toutes les nobles émotions de la nature vivent dans l'âme des Saints, plus encore que dans les âmes vulgaires; ils savent en modérer les mouvements, et c'est l'effet de leur sainteté; mais nul, autant qu'eux, n'en ressent les généreuses impressions. — Berchmans ne devait plus revoir la terre de Brabant : Diest, Montaigu, Malines, tous ces noms de la patrie faisaient battre son cœur, et il disait adieu à la patrie : à Diest, le tombeau de sa mère, qu'il ne reverrait plus; le tombeau de son père, sur lequel il n'avait pu s'agenouiller; des frères bien-aimés, dont l'avenir l'inquiétait; un grand-père, une grand'mère, des tantes, dont l'amour eut pour lui tant de dévouements, dont la piété attira sur lui tant de grâces; et ces aïeux vénérés, et ces parents si chers, il les quittait pour toujours. Ses lettres, on l'a vu, révèlent en lui cet intime pressentiment; aussi, la pensée, le désir de la mort, souriaient-ils à son âme, depuis longtemps détachée d'une vie où jamais les épreuves ne lui avaient manqué : « N'êtes-vous pas content, lui disait, la veille de son départ, le Frère coadjuteur Charles Sanders, en le priant d'essayer un habit

laissa deux filles religieuses à Sainte-Agathe de Liège. — Quant à Charles, entré dans la Compagnie de Jésus à l'âge de dix neuf ans, il s'y fit chérir par la douceur de son caractère et acquit le renom d'habile maître dans la vie spirituelle : — *Placidus moribus, præclarus vitæ asceticæ magister,* disent les Bollandistes (21 jun. p. 865). Charles mourut à Audenarde, le 17 janvier 1661.

(1) « ... *Beato Aloysio sæpe offeram nomina meorum connovitiorum* ». — Bauters.

de voyage; n'êtes-vous pas content d'avoir enfin une soutane neuve »? C'était un badinage du bon Frère; mais Berchmans répondit, avec un mélancolique sourire : « Hélas! mon Frère, combien j'aimerais mieux que l'on prît mesure de mon cercueil »!

Cette impression s'adoucit pourtant, et, à l'heure du départ, Berchmans disait : « Je pars content, car rien ne m'attache plus à la terre, et j'espère obtenir à Rome, du Père général, la grâce d'être envoyé aux missions de la Chine ou des Indes ».

Plus de trois cents lieues séparaient les deux voyageurs du terme de leur voyage, et le trajet devait se faire à pied. — « Tandis qu'ils le faisaient ensemble, dit le P. Frizon, ils adoucissaient la peine d'un temps assez fâcheux, par des entretiens spirituels :

« Quel avantage pour nous, mon cher Frère, disait Berch-
« mans à ce fidèle compagnon, d'aller vivre dans une ville con-
« sacrée par le sang de tant de martyrs, d'y honorer les princes
« des Apôtres, saint Pierre et saint Paul, d'y baiser leurs chaînes
« et la poussière de leur tombeau! Quelle consolation pour nous
« de faire nos études dans le premier collège de la Compagnie,
« où nous pourrons apprendre, en même temps, la science des
« saints, en suivant les exemples de ceux que nous y verrons »!

« C'étaient là les sentiments de piété dont le saint jeune homme était pénétré. Penneman en avait de semblables; et, se les communiquant mutuellement, ils s'animaient ensemble dans la résolution de vivre en saints, dans un lieu où ils devaient trouver tant de moyens de le devenir, sans se douter, ni l'un ni l'autre, que l'Italie, qui était le terme de leur voyage, dût être aussi l'endroit marqué par le Seigneur, pour y terminer bientôt leur vie.

« Pour s'y rendre, ils passèrent par plusieurs provinces de France, et ils répandirent partout l'odeur de leur vertu. Un Père de Champagne, considérable par son mérite et par ses emplois, après avoir gouverné une seconde fois la province, dans un âge fort avancé, se souvenait toujours d'y avoir vu ces deux anges à leur passage, et l'idée de leurs aimables personnes, à ce qu'il

disait sur la fin de sa vie, lui remplissait encore le cœur d'une sainte onction, toutes les fois qu'elle se retraçait dans son esprit.

« Ils parurent à Paris et à Lyon avec la même estime; et quoique l'arrière-saison les obligeant de se hâter, ils ne fussent guère qu'une nuit dans les maisons de la Compagnie qui étaient sur leur route, leur rare modestie y fit, en si peu de temps, d'assez fortes impressions pour n'être jamais effacées. On en écrivit même à



N.-D. de Lorette.

Rome, de plusieurs endroits, et les témoignages qu'on y rendit par lettres de leur piété, y arrivèrent plus tôt qu'eux-mêmes » (1).

Nous devons à Pierre Alfaroli, condisciple de Berchmans à Rome, un détail édifiant, relatif au passage des deux voyageurs à Milan : Pierre Alfaroli s'exprime ainsi :

« Jean avait bien mortifié la passion de la curiosité. Au retour d'une promenade, je lui dis, à je ne sais quel propos, que je n'avais

(1) Le P. Philippe Alegambe, alors à Rome, atteste qu'il lui tardait de voir ce jeune compatriote, dont la vertu avait assez d'éclat pour que tous les yeux en fussent, dès l'abord, frappés.

jamais vu le château de Milan. Lui, me répondit : « Je ne l'ai pas « vu non plus, bien que, passant à Milan quand je vins de Flan- « dre, j'aie été obligé d'y aller, avec ceux qui se trouvaient avec « moi : je n'avais aucune envie de voir cela, et très volontiers je « me serais abstenu d'aller à ce *castello*, si je l'avais pu faire « sans mortifier les autres ».

« Ils se trouvèrent heureusement à Lorette, la veille de Noël. Ce fut pour Berchmans, qui s'était si singulièrement dévoué au Verbe incarné et à sa sainte Mère, une véritable consolation d'y pouvoir célébrer, en l'honneur de l'une et de l'autre, la fête solennelle de la Nativité, dans le lieu même que révère la piété des fidèles, comme celui où ce Verbe adorable a bien voulu, pour l'amour de nous, se revêtir d'une chair mortelle.

« La dévotion, à laquelle il s'abandonna dans un lieu si saint, lui fit oublier de prendre les soulagements ordinaires dont il avait besoin; car, au lieu d'employer le temps de la nuit au repos que les fatigues du voyage lui rendaient nécessaire, il en passa une bonne partie à de longs exercices de piété, surtout à entendre les Matines, qui se chantaient en cette sainte chapelle avec beaucoup de solennité. Il y assista, dans une composition de corps et dans un recueillement d'esprit qui fit le spectacle et l'admiration de tous les pèlerins, que la célébrité y avait attirés de toutes parts. Ils étaient frappés aussi de la pureté et de la noblesse de ses traits, et plusieurs se disaient : — Ce doit être quelque fils de prince, qui se sera ainsi déguisé pour n'être point reconnu (1).

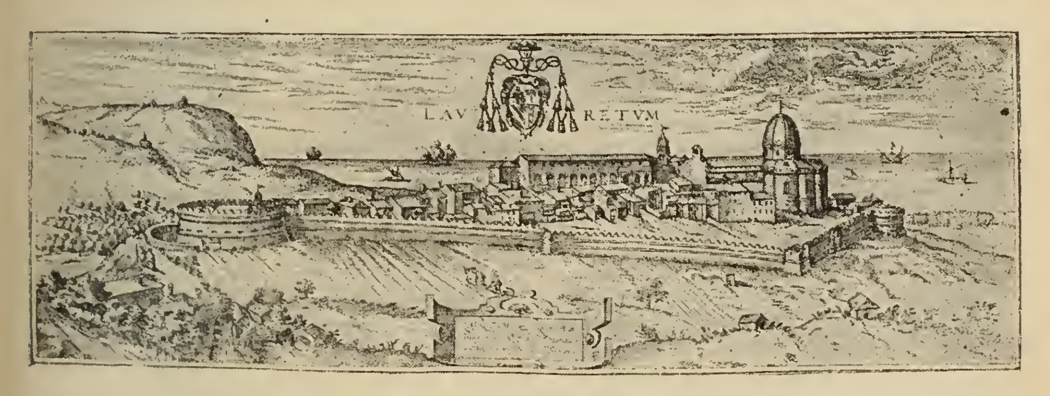
« Sa dévotion s'augmenta beaucoup à la messe, et elle eut toute son ardeur à la sainte Communion, mais une ardeur si douce et si tranquille, qu'au lieu de l'affaiblir, elle parut le fortifier et faire en lui le même effet qu'auraient eu la nourriture et le sommeil, qu'à peine il se donna le loisir de prendre, pendant les deux jours qu'il fut à Lorette.

« Avant que d'en partir, il compta parmi les grâces singulières

(1) Ces détails sont tirés de la relation du P. Viscardi, ministre de la maison de Lorette. Les pèlerins, qui considéraient Jean pendant son oraison de la nuit de Noël, jugèrent, en effet, qu'il était prince. Il s'en trouva qui le dirent neveu du roi d'Espagne.

qu'il y reçut, le présent que lui fit un Père de la Compagnie de quelques reliques du Bienheureux Louis, ayant remarqué la tendre affection qu'il lui portait et la sainte impatience qu'il avait de se rendre à Rome pour l'honorer à son tombeau » (1).

(1) P. Frizon. — Ce fut le P. Viscardi qui donna à Jean la relique de S. Louis de Gonzague.



Vue de Lorette au commencement du dix-septième siècle.

LIVRE SECOND

LE B. JEAN BERCHMANS A ROME.

Berchmans et Penneman quittèrent Lorette le 27 décembre, et le lundi, 31 du même mois, ils frappaient à la porte de la maison du Gesù où réside le général de la Compagnie. C'était alors le P. Muzio Vitelleschi. Le général retint les deux voyageurs pour ce jour et aussi pour le lendemain, 1er janvier 1619, fête de la Circoncision de Notre Seigneur et du saint Nom de Jésus (1).

A l'heure même où les deux voyageurs arrivèrent aux pieds du P. Muzio Vitelleschi, se trouvait dans la chambre du général le Père André Greco, du collège romain. Rentré au collège, le Père Greco s'empressa de dire : « Il est arrivé un petit Flamand, qui semble un ange : — *E venuto un Fiammingheto, che pare un angelo* ». Ce fut, au collège, la première nouvelle que l'on eut de la venue de Berchmans.

« Les quelques novices qui, selon l'usage, exerçaient, en ce « temps, de petits emplois à la Maison professe, me dirent qu'ils « avaient été charmés et grandement édifiés de la modestie et de « toute la conduite du jeune scholastique flamand : on le re- « gardait, on se le montrait, comme l'on regarde et se montre « un objet extraordinaire ».

Ainsi parle le Père Antoine Thesauri, qui devait, de dé-

(1) A peine arrivé à Rome, le Frère Penneman tomba gravement malade. Transporté à Naples, où l'on espérait que la douceur du climat arrêterait les progrès du mal, il y mourut, assisté par d'autres enfants de saint Ignace, ses frères.

cembre 1619 à septembre 1620, avoir, comme ministre, autorité sur Berchmans.

Parmi les novices qui résidaient au Gesù, pour y servir les messes, se trouvait, en ce temps, Alexandre Gottifredi : il devait, plus tard, gouverner la Compagnie tout entière. La modestie du jeune scholastique flamand émerveilla Gottifredi : « Je ne pouvais, dit-il, me lasser de le regarder au réfectoire; de tout le temps des repas, il ne leva pas les yeux; et pourtant, il y avait là tant de Pères, tant de Frères, qu'il n'avait jamais vus »!

Le 2 janvier, Berchmans se rendit au collège. On lui donna la chambre d'où sortait, le jour même, Jean Paul Oliva, alors scholastique, plus tard général de la Compagnie.

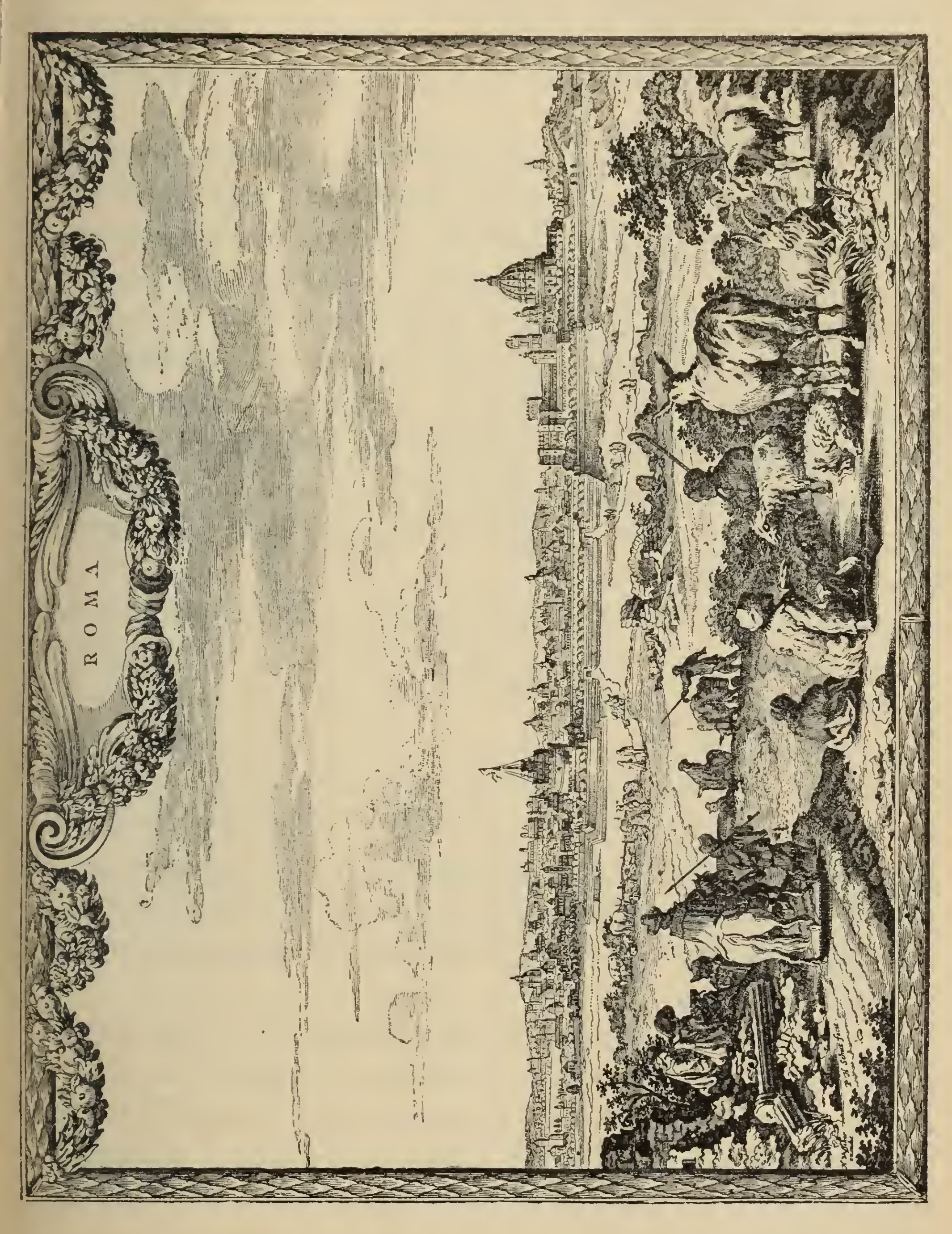
« Ce saint Frère Jean Berchmans, écrivait plus tard Jean Paul Oliva, arriva à Rome, le jour même, si je ne me trompe, que je prononçai mes premiers vœux à Saint-André, où je m'étais rendu pour cela. Rentré au collège, j'y vis, deux ou trois jours après, venir de la Maison professe ce béni et saint frère, et les supérieurs lui assignèrent la chambre même, le pupitre, le lit, qui jusque-là avaient été à mon usage. Dans cette chambre vécut, autrefois, le Bienheureux Louis de Gonzague : Dieu voulut, je crois, que le Frère Jean vînt restituer sa sainteté à un lieu vénérable, que je laissais profané en le quittant. Aussi bien était-il digne d'hériter d'une cellule si sainte, lui qui travaillait à se faire portrait vivant du Bienheureux Louis ».

Dès que Berchmans parut au collège, on crut, en effet, voir Louis de Gonzague; il sembla même à plusieurs des anciens condisciples de Louis que le nouveau venu était un Louis plus accompli que celui dont on regrettait l'absence : « Berchmans, disaient-ils, avait, au dehors, plus d'amabilité et de grâce » (1) : tels même le jugèrent autrement gracieux qu'il n'était : Jean Paul Oliva nous l'apprend :

« Les premiers jours qui suivirent l'arrivée de Jean au collège, quelques Frères, d'une gaieté plus expansive, s'emparèrent de lui et ils l'entouraient si bien, que les autres n'en pouvaient

(1) « A questi parve in lui ritornato in quel collegio San Luigi Gonzaga, ed anche a molti di quei, stati gia compagni del medesimo San Luigi, parve ancore migliorato lo stesso San Luigi, nella maggior affabilita delle maniere ». — Summar.

jouir; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir que rire, bavarder, folâtrer n'étaient pas choses du goût de Jean Berchmans;



Rome, au commencement du dix-septième siècle.

qu'il aimait le sérieux et le surnaturel : — on le laissa, et quelqu'un disait, à ce propos : « Comme il les a bien attrapés »!

D'autres, plus éclairés, se trompèrent aussi : « Au commencement, raconte le P. Jean François Bargagli, certains Pères ou

Frères, étonnés de voir chez le nouveau venu, d'une part tant d'affabilité et d'aisance, et d'autre part tant de retenue et d'esprit intérieur, allaient disant : « Cela ne pourra durer : quelques « jours encore, et, plus familiarisé, il changera ». Mais on dut enfin se rendre, confesser que la vertu de Jean était solide, et l'admirer ».

De bonne heure, grâce à leur expérience et aux informations venues de Belgique, les supérieurs apprécièrent plus sainement le mérite de Jean. Le P. Camille Gori était alors ministre au collège romain : « Un jour, raconte Jean Oliva, le Père ministre me dit, en faisant allusion à Berchmans : — Ne me le gâtez pas, mon petit Flamand, parce que, je vous le déclare, il est bon, bon, bon (1). Il ajouta : — Oui, il est bon, et sa vertu ne se démentira pas. — Berchmans, poursuit Oliva, n'était dans la maison que depuis peu de jours; je fus surpris que le Père ministre eût déjà une telle confiance dans l'inébranlable fermeté de sa vertu ».

« Bientôt, raconte le P. Gori lui-même, la bonne odeur de sa vie se répandit au dehors; le cardinal Bellarmin voulut le voir, et je chargeai le P. André Greco de le conduire au palais de Son Éminence ».

Arrivé à Rome le 31 décembre 1618, Berchmans y devait mourir le 13 août 1621. Les trente et un mois qu'il y passa furent consacrés à l'étude de la philosophie et des mathématiques. Les Pères François Piccolomini et Tarquin Galluzi furent ses professeurs de philosophie, le P. Horace Grassi, son professeur de mathématiques.

Les jeunes religieux, étudiants en philosophie au collège romain, étaient séparés en deux catégories : les *Juniores* ou *Carissimi* et les *Veterani*. Les *Juniores* et les *Veterani* vivaient sous le même toit, mais en des quartiers distincts : le quartier des premiers portait le nom de *Ritiramento;* celui des *Veterani* était désigné par les mots *da basso*, en bas; les mots *di sopra,* en haut, servaient quelquefois, par opposition, à désigner le *Ritiramento*. On demeurait deux ans au *Ritiramento;* le quar-

(1) Non mi guastate quel mio Fiamenghino, perche vi dico che e buono, buono, buono.

tier inférieur était réservé aux étudiants de troisième année (1).

A Rome, comme à Diest et à Malines, Berchmans, par un admirable dessein de la Providence, allait redevenir le modèle des écoliers chrétiens et des religieux. Il allait donner sur ce grand théâtre, à la jeunesse de tous les temps et de toutes les nations, le spectacle de vertus tellement accessibles à la faiblesse humaine, que la bonne volonté d'un enfant, soutenue de la grâce, suffit à chacun de leurs actes, et à la fois tellement parfaites, que la constance de Berchmans à les pratiquer devait mettre le saint jeune homme aux rangs des héros de l'Église.

Quand il quitta la Flandre pour venir à Rome, les Frères de Berchmans, tous ceux qui l'avaient connu, disaient, en gémissant : « Hélas! il s'en va, notre Ange » (2). La Flandre ne devait plus, en effet, revoir son Ange; mais à Rome, Berchmans n'oublia pas ceux qui regrettaient, au loin, son absence. Comme preuve de cette mémoire du cœur, qui ne fit jamais défaut au B. Jean, nous placerons ici la lettre qu'il écrivit à son ancien maître, le chanoine de Froymont, après un an de séjour à Rome :

« Très Vénéré Maître,

« La paix de Jésus Christ.

« Je mériterais d'être accusé d'ingratitude, si je laissais passer la favorable occasion qui se présente de saluer Votre Révérence, moi qui lui dois tant de biens. C'est en effet à vous, vénéré Monsieur, que je dois les progrès que j'ai pu faire dans les études; et si, adolescent, j'ai mieux goûté la piété, ce que mon

(1) Un même recteur, le P. Virgile Cepari, gouvernait tout le collège romain, qui comprenait, outre ces deux catégories d'étudiants de la Compagnie et les théologiens, toutes les classes d'écoliers externes. Sous le recteur, les ministres veillaient à l'observance de la discipline religieuse. Au Ritiramento, le ministre fut d'abord Camille Gori. Au mois de septembre 1619, le P. Gori fut remplacé, jusqu'en décembre, par le P. Jean François Bargagli. De décembre 1619 à novembre 1620, date du passage de Jean au quartier inférieur (*da basso*), le ministre du Ritiramento fut le P. Antoine Tesauro.

En bas, de novembre 1620, au 13 août 1621, jour de la sainte mort de Berchmans, le ministre fut le Père Antoine Sbarra.

En haut, Jean eut pour Père spirituel le Père Jean-Baptiste Ceccotti; — *en bas*, le Père Thomas Massucci.

(2) « Quando egli partè di Fiandra per Roma, tutti quei Padri dicevano che partiva il loro Angelo ». — P. Grassi.

âme a reçu de ce lait divin, c'est vous qui l'y avez comme instillé. Que dis-je ? Bien que très méchant et très indigne, oui, très méchant et très indigne, je l'avoue, je suis pourtant (et c'est assez pour mon bonheur), je suis de la Compagnie de Jésus. Or, ce bonheur, je le dois à la très religieuse éducation que vous m'avez procurée.

« Depuis que, par l'ordre des supérieurs, j'ai quitté Malines, ma santé, à Rome, est demeurée fort bonne. J'ai déjà fait un an de philosophie au collège de notre Compagnie, où habitent plus de deux cents Pères ou Frères, presque tous occupés aux études. C'est un beau spectacle que celui dont on jouit dans cette maison : toutes les nations y sont représentées : Espagnols, Polonais, Allemands, Portugais, Dalmates, Siciliens, Napolitains, Belges, Lithuaniens, Français, etc... ; et pourtant, si étroit est le lien de la charité qui les unit, qu'on les dirait tous enfants d'une même mère ; et je suis l'un d'entre eux, ô mon Dieu !

« Je voudrais savoir, d'une manière exacte, quel est mon âge ; je l'ignore. Votre Révérence me ferait grand plaisir, si elle daignait envoyer un de mes frères à Diest, pour y prendre, sur le registre des baptêmes, ce renseignement, afin qu'il me soit transmis au plus tôt.

« Je me recommande instamment aux saints Sacrifices de Votre Révérence, l'assurant que son souvenir me sera toujours présent.

« De Rome, au collège de la Compagnie de Jésus, le 23 novembre.

« De Votre Révérence, le serviteur en Jésus Christ,

« Jean BERCHMANS.

« Je salue très affectueusement M. d'Ittre, Gilles et toute sa famille, mes frères, ma sœur, et les Diestois. Je désire que par les soins de Votre Révérence, mes frères et ma sœur se confessent chaque semaine, et reçoivent, chaque mois, le très saint sacrement de l'Eucharistie. Hormis cette sollicitude, je n'en ai aucune. Que les miens mendient leur pain de porte en porte,

je ne m'en attristerai pas trop, je n'en rougirai pas; mais qu'ils joffensent Dieu mortellement, c'est ce que je ne pourrais supporter » (1).

(1) « Admodum Venerande Domine, Pax Christi. Ingrati animi subire vererer notam, si hac præsertim opportunitate, D. V. insalutatam vellem, utpote cui tantum debeam. Tibi enim, V. D., et quidquid in studiis peractum feliciter, et quidquid in animum meum divini illius lactis, timoris Dei scilicet et pietatis, instillatum est acceptum refero, imo et hoc ipsum quod in Societate Jesu, indignissimus quidem et nequissimus fateor, fateor lubens, socius tamen Jesu sim (quod mihi sufficit), tuæ inquam hoc debeo religiosissimæ educationi. Romæ, quod superiorum meorum jussu, præcedenti anno, profectus Mechlinia sum, perbelle valeo. Primum in Philosophico pulvere annum jam emensus sum, in collegio Romano Societatis nostræ, in quo ad ducentos et eo amplius Patres et fratres agunt, ut plurimum studiis continuo navantes operam. Res mira est : omnes fere e diversis sunt nationibus; Hispani, Poloni, Germani, Lusitani, Dalmatæ, Siculi, Neapolitani, Belgæ, Lituani, Galli, etc.; et tamen tanto amoris et charitatis vinculo uniti sunt, quasi ejusdem omnes matris filii forent. Inter hos et ego! O Deus bone! Opto jam pridem scire certo quot annos natus sim : hactenus ignoro. Si Dnatio V. aliquem e fratribus meis Diesthemium destinaret et postquam e libro, qui Baptismo adhiberi solet, certo descripserit, mihi per aliquem quamprimum nuntiare dignaretur, gratissimum mihi foret. Cæterum Sanctis D. V. Sacrificiis me unice commendo, semper illius memor futurus. Datum Romæ, in Collegio Romano Societatis Jesu, 23 novemb. Dominationis vestræ servus in Christo.

« Joannes Berchmans.

« Salutem peramantem D. D'Ittre, Ægidio cum suis, fratribus, sorori et Diesthemiensibus. Desiderarem D. V. curaret fratres et sorores singulis septimanis confiteri, et singulis mensibus sacrum Eucharistiæ Sacramentum sumere. De reliquo nihil sollicitus sum. Mendicare ostiatim meos graviter non ferrem, nec erubescerem; Deum mortaliter offendere tolerare non possem ».

L'original de cette lettre est conservé, comme un trésor, dans une des familles de Malines, que la parenté rattache au chanoine de Froymont.

La présence à Malines des frères et de la sœur de Berchmans semble établir que la générosité du chanoine avait noblement répondu à l'appel du Bienheureux.



A. Maison professe du Gesù. — B. Collège romain. — C. Collège des confesseurs de St-Pierre. — D. Noviciat. — E. Orphelinat des garçons. — F. Orphelinat des filles. — G. Catéchumènes. — H. Sainte-Marthe, Maison de Pénitentes. — I. Sainte Catherine de Funari. — K. Collège germanique. — L. Collège anglais. — M. Séminaire romain. — N. Collège maronite.

CHAPITRE PREMIER

ZÈLE DU B. JEAN POUR SA SANCTIFICATION.

Le secret pour devenir un saint, disait saint Thomas d'Aquin, c'est de vouloir l'être. Jean Berchmans voulut énergiquement être un saint : « Je n'ai pas connu, écrivait de lui le P. Piccolomini, d'âme aussi bien faite que la sienne pour les hautes pensées et les généreuses ambitions ». Berchmans lui-même exprimait ainsi les aspirations de son grand cœur :

« Si je ne deviens un saint, maintenant que je suis jeune, je ne le deviendrai jamais; et que me servira de vivre longtemps dans la Compagnie, si je n'atteins pas sa fin? Ce que tu peux faire, à cette heure-ci, ne le remets pas à une autre heure. Fais chacune de tes actions comme si elle était la dernière. Ce qui peut servir à ta fin, embrasse-le aussitôt. Sois un négociant spirituel et un négociant avare : au prix même de l'univers entier, tu ne dois pas sacrifier le moindre profit de ton âme ».

Ainsi parlait Berchmans, et, non content d'exécuter fidèlement ce qu'il s'était déjà proposé, il imaginait, chaque jour, des industries nouvelles, pour hâter ses progrès.

Un jour qu'il exposait au P. Piccolomini la série de ses actes depuis le lever, et ce qu'il y voulait ajouter encore : « Quoi! lui dit le Père, déjà si fatigué par les études, vous imposez à votre âme la sollicitude de mille détails, au lieu de l'appliquer seulement aux choses principales! En vérité, je vous l'affirme, vous n'y pourrez tenir longtemps ».

Berchmans, en effet, mourut à la peine; mais, à vingt deux ans, il couronnait l'édifice de sa sainteté; et un vieillard, le

Père Bisdomini, disait de lui : « Que de fois, et avec application d'esprit, j'ai considéré, suivi ce bienheureux jeune homme, pour m'assurer s'il ne déviait pas du chemin ardu de la plus haute perfection; il m'a été impossible de noter un seul acte qui blessât une vertu quelconque, même dans les occasions où il échappe aux plus parfaits des imperfections légères ».

« Son âme possédait un tel fonds d'énergie, que rien ne pouvait l'abattre. Bien des choses, qui troublaient ou préoccupaient les autres, lui laissaient tout son calme : — Ce n'est rien, disait-il; et les changements de séjour ou d'occupations, les variations du temps ou de la santé, ne modifiaient en rien sa ferveur » (1).

De toutes les impressions naturelles qui peuvent arrêter l'homme dans le chemin de la sanctification progressive, ou du moins ralentir sa marche, il n'en est aucune qui fût plus antipathique au noble cœur de Berchmans, que le respect humain, cette peur des appréciations ou des dires d'autrui, indigne d'un homme, plus indigne d'un chrétien, et dont la présence dans une âme religieuse ne saurait être expliquée.

Berchmans ne comprit jamais que des appréhensions, des ménagements mondains, pussent l'autoriser à parler, à agir contrairement à l'esprit de sa vocation. Il affirmait, il affichait la résolution qu'il avait prise de devenir un saint, en marchant sur les traces des saints.

« Un jour, raconte Octave Falconi, c'était au fort de l'hiver, le bon F. Jean était venu à la campagne, et le froid lui avait, en plusieurs endroits, enlevé la peau du visage et couvert de plaies les mains. Quelques Frères, le voyant dans cet état, lui dirent : — Jean, vous voulez trop vous mortifier. — Il n'en est rien, répondit Berchmans; mais quand ce serait vrai, je n'en aurais pas honte » (2).

« Je n'ai pas d'ami, disait-il encore, à qui je ne sois prêt à ré-

(1) « Era constantissimo nelle cose spirituale, ne mai ò per infirmità, ò per altro, le tralasciava o mutava : e ne suoi buoni propositi e modo di vivere era tanto costante, che ne per ricreazioni, ne per Vigne, ne per Frascati ò per altro, si mutava ». — P. François Bargagli, ministre du collège romain.

(2) « Il freddo gli aveva levato della faccia in varii luoghi della pelle. Le mani erano piagate bene per lo freddo... Giovanni, vi volete troppo mortificare? — Questo no, ma si fusse non mi vergognarei di farlo ».

pondre, s'il me demandait une chose contraire à la règle : Cela, je ne puis pas, je ne dois pas le faire ».

Berchmans aimait, on le verra, la vie commune; mais la vie commune n'est pas toujours le genre de vie du commun des religieux, et le Bienheureux ne craignait pas de s'isoler du mouvement d'un grand nombre, dès que ce mouvement s'écartait de la perfection de la règle :

« C'était le jour de saint Apollinaire : presque tous, raconte Paul Fiordilisio, allaient au collège germanique entendre des vêpres en musique. Berchmans demeura à la maison : — Je n'aime pas, me dit-il, sortir en dehors des jours marqués par l'Institut, et ceux-là suffisent bien ». Le narrateur intelligent ajoute aussitôt : « C'est ainsi qu'il s'attachait constamment à la vie commune ».

Berchmans ne consentait jamais à léser les intérêts de son âme, pour donner à ses Frères une satisfaction que la règle n'approuvait pas. Dans les rues, dès qu'on rencontrait affluence de passants, Berchmans s'interrompait brusquement, laissant là un raisonnement, une pensée entamée, afin d'obéir à la règle. Jean-Marie Valério, Marcel Spinelli et d'autres déclarent en avoir été plusieurs fois témoins (1).

Nicolas Ratkai, l'ami intime du B. Jean, atteste que les instances de l'amitié, même appuyées de raisons spécieuses, ne triomphaient pas de l'invincible énergie de Berchmans : « La veille de Sainte-Agnès, dit-il, j'allai avec lui visiter l'église de la Sainte. Dès que nous fûmes arrivés aux quartiers où le concours est plus grand : — Mon cher Nicolas, me dit Jean, vous savez qu'il n'est pas permis de parler là où il y a foule; récitons donc ensemble le chapelet. — J'objectai que la pensée des supérieurs n'était pas de nous interdire toute parole, mais seulement la conversation à haute voix. Jean ne voulut pas admettre mon interprétation; il fit tout le chemin, les yeux baissés et tenant à la main son rosaire. Nous récitâmes bien ainsi trois ou quatre chapelets. — Plusieurs autres fois, allant avec lui à la Maison professe, je ne pus le déterminer à y entrer par la porte de l'é-

(1) — « Quando per le strade incontrava moltitudine di gente, non solamente non ragionava, ma, si avesse incominciato qualche ragionamento, lo tralasciava; e cio è occorso molte volte a me istesso » (Marcel Spinelli).

glise. A mes instances réitérées il n'opposait que cette réponse, redite avec fermeté : — Non, on a dit, une fois, au réfectoire, que c'était défendu.

« Bien des fois, dit encore Ratkai, je l'ai prié de partir avec moi, de grand matin, pour la promenade, lui disant que nous ferions la méditation en chemin ; mais tel était son zèle pour l'oraison, qu'il n'y voulut jamais consentir. Il me disait : — Moi, je ne puis pas bien faire oraison en marchant » (1).

« Un dimanche, jour de communion générale à l'église de la Trinité du Pont-Sixte, j'étais allé avec le Frère Jean, raconte Alexandre Gottifredi, aider à tenir la nappe de communion. Au retour, comme l'heure du dîner approchait, Jean, tout à coup, me dit : « Faisons l'examen, car nous n'arriverons pas à temps, pour le faire à la maison » ; et moi, qui ne pensais à rien moins qu'à l'examen, je dus, grâce à cette invitation et à son exemple, de faire un peu d'examen ».

Il eut, un jour, occasion de manifester plus clairement encore les soins jaloux qu'il avait des intérêts de son âme pour la gloire de Dieu : « Le bon Frère Jean, dit Octave Falconi, me rencontra à la campagne et m'invita à me promener avec lui dans l'allée des Lauriers. Tout à coup, on donna le signal de quitter le parc pour se rendre au réfectoire. Il était permis de parler en y allant ; mais Berchmans me dit aussitôt : — Frère, j'ai la coutume de faire, en chemin, un petit examen ; — et prenant les devants, sans me dire autre chose, il me laissa ».

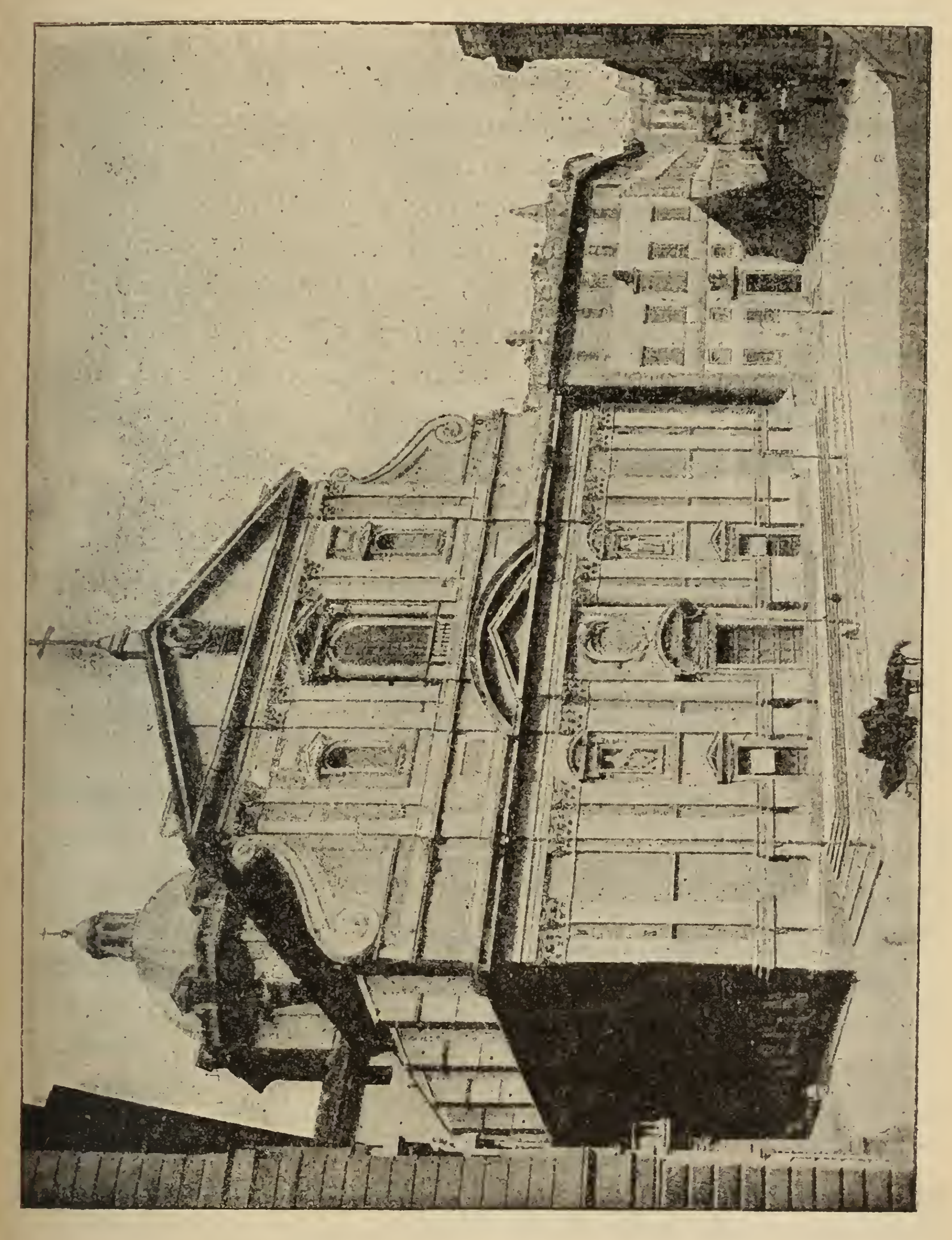
A ce même Octave Falconi, Berchmans avait dit qu'il fallait rompre avec un ami, plutôt que de violer, pour lui plaire, une règle obligatoire. Il le lui disait plus énergiquement, en se sépa-

(1) Les Saints ne sont pas également imitables en tout, et, là où l'usage est établi de faire la méditation en se rendant à la campagne, il serait tout aussi louable de se conformer à l'usage, que de vouloir imiter Jean Berchmans. Ainsi encore est-il mieux de ne point l'imiter, tout en l'admirant, en quelques actes analogues de sa haute piété :

Alors, comme aujourd'hui, il était permis de communier, un jour de congé ou de promenade, et l'on pouvait, après une action de grâces ordinaire, se récréer. Jean n'usait pas ou de l'une ou de l'autre des deux facultés. Ainsi encore, il n'acceptait pas facilement d'accompagner quelqu'un en ville, un jour de communion.

Agir différemment ne serait pas s'éloigner de la perfection de la vie commune, et, vu notre infirmité, nous devrions nous garder d'omettre une communion, pour le seul motif qu'il est difficile, en un jour de vacances, de se recueillir et de prier à volonté : là n'est pas le fruit principal de l'Eucharistie, aliment nécessaire de notre vie surnaturelle, et remède nécessaire de tous nos maux.

rant un moment de lui, plutôt que de négliger une pratique utile, mais facultative.



Vue de l'église de Gesù ou Maison professe.

Cette apparente rigueur, Berchmans la rendait tellement acceptable par la suavité du mode, que personne n'en fut jamais blessé. Quand la parole ne tempérait pas l'austérité de la pensée, le ton du moins, l'accent, le regard, le sourire, corrigeaient

ce que les instincts naturels y eussent trouvé de rebutant; mais la rondeur délibérée de ses procédés conquérait à Berchmans une indépendance sans laquelle, même en un milieu très saint, une âme rencontre des entraves.

« Enseignez-moi donc le secret de n'avoir jamais que des entretiens vraiment dignes de ma vocation, disait Alexandre Gottifredi à Berchmans. — Le secret, répondit Berchmans, c'est de faire comprendre à tout le monde que vous entendez vivre en parfait religieux. — Mais, répondit Gottifredi, je risque de m'attirer ainsi la malveillance de quelqu'un. — Pour moi, répondit le Bienheureux, je n'ai pas eu encore, grâce à Dieu, ce malheur; il est vrai que je me suis bien déclaré : on sait que je ne veux parler que de Dieu; et, je vous le demande, ajouta Berchmans, qu'a-t-il donc à faire des choses du monde le religieux? ».

Avide de progresser dans la science des saints, Berchmans aima passionnément, dès l'enfance, les livres qui en renferment les leçons, et cette soif de lecture spirituelle alla toujours croissant dans son âme : « Je demeurerai souverainement affectionné et adonné à la lecture spirituelle ». C'est une de ses résolutions écrites.

Berchmans donnait, chaque jour, une demi-heure à la lecture d'un livre de piété : « La première récréation d'après souper terminée, dit le Frère Rimbaldesi, Jean se retirait dans sa chambre, et en attendant la fin de la seconde récréation, il écrivait dans ses petits cahiers de notes. Puis, au premier coup de cloche qui donnait le signal de la lecture spirituelle, il posait la plume et se mettait à lire : cela, il le faisait avec un tel empressement, une telle ferveur, que j'eus plus d'une fois cette pensée : — le Frère Jean veut t'exciter à laisser, toi aussi, sans retard, pour la lecture spirituelle, l'occupation précédente », et la leçon ne me fut pas inutile. Quant à lui, rien ne put jamais lui faire perdre de la lecture spirituelle le temps d'un *Miserere* » (1).

La demi-heure lui semblait courte, et il ne laissait échapper au-

(1) Le Frère Hyacinthe Gori dit, à ce propos : « *Ho notato che quando sonava il tempo per la lezione spirituale, si trovava vicino alla camera, col lume, per non perder di quel tempo* ».

cune occasion de prolonger ses chères lectures. Pour épargner sa poitrine trop faible, on l'empêcha de faire la lecture publique dans le vaste réfectoire du collège romain; mais il obtint d'aller, à certaines heures, lire quelques pages d'un beau livre aux infirmes, et il disait, en s'applaudissant : « C'est toujours un peu plus de lecture spirituelle ». Quand il avait servi en seconde table, il renonçait au bénéfice d'un prolongement de récréation et se retirait au plus tôt dans sa chambre, pour y consacrer à quelque bonne lecture le temps dérobé à la récréation.

Ces faits nous sont révélés par le recteur du collège. Pierre Alfaroli, condisciple de Berchmans, ajoute : « Jean gagnait le plus de temps possible par sa diligence, et tout le temps gagné, il le donnait à la prière ou à la lecture spirituelle : c'était, je le sais, une de ses résolutions : — Tout le temps que les études ne réclameront pas, je le donnerai à Dieu. — J'avais aussi remarqué que, lorsqu'il avait mal de tête, son remède ordinaire était ou la récitation du chapelet, ou la lecture d'un livre pieux.

« Pendant les grandes vacances, il lisait chaque jour, durant une heure entière, le livre admirable de *l'Imitation de Jésus Christ*. Il en faisait autant les jours de grand congé, et chaque semaine au jour où la classe du soir était remplacée par la promenade.

« Le dimanche et autres jours de communion, durant toute la matinée, quand il ne priait pas, il lisait les plus pieux traités des Pères de l'Église, ou d'autres ouvrages pleins de doctrine et d'onction, entre autres les écrits d'Alvarez de Paz (1).

« Mais c'était surtout dans les Constitutions, les Règles, les Annales, les Vies des Saints ou des Bienheureux de la Compagnie de Jésus, qu'il cherchait ses lectures de prédilection (2).

Berchmans lisait, non pour satisfaire une curiosité avide, mais

(1) Le P. Jacques Alvarez de Paz, né à Tolède en 1560, mourut le 17 janvier 1620. Le V. P. Louis du Pont a écrit le récit de sa sainte vie. Les principaux ouvrages ascétiques du P. de Paz sont : un *Traité de la vie spirituelle et de sa perfection;* — un *Traité de la sainte Paix;* — un *Traité de l'exercice quotidien des vertus.* Il a aussi composé des *Méditations sur la Vie de Notre Seigneur Jésus Christ*, et des *Méditations sur la Vie de la très sainte Vierge.* Les œuvres du P. Alvarez de Paz ont été traduites en plusieurs langues.

Aloys. Orlandini observe que Jean ne lisait guère les livres ascétiques d'auteurs étrangers à la Compagnie : « *Leggeva libri spirituali solo dei Nostri, per ordinario, per mantenere lo spirito della Compagnia, del quale era molto zeloso* ».

(2) « *Mea delectatio sunt Regulae, Exercitia vitae nostrorum Beatorum* ».

pour nourrir son intelligence de la vérité divine, et exciter, par la considération des exemples des Saints, l'ardeur de sa bonne volonté; et comme il n'ignorait pas que ces effets surnaturels ne sauraient être produits en nous sans une spéciale intervention de la grâce, il ne manquait jamais d'allier la prière à la lecture. On trouve écrit dans son règlement :

« Avant la lecture spirituelle et aussi avant les exhortations, intention pure et courte prière : Ouvrez, Seigneur, les oreilles et les yeux de mon cœur, etc. (1).

« Après la lecture spirituelle ou l'exhortation : Confirmez, mon Dieu, ce que votre grâce vient d'opérer en nous : c'est, j'en suis assuré, votre désir, votre volonté » (2).

Le fruit de ces saintes lectures fut une science tellement approfondie de la vie spirituelle, que le P. Piccolomini, professeur de Berchmans et plus tard général de la Compagnie, disait : « Je n'ai encore vu personne qui possédât aussi pleinement que ce bienheureux jeune homme la science de la perfection religieuse ».

Enfin Berchmans recueillait, comme des perles précieuses, les exemples de vertu de ceux qui, près de lui, travaillaient également à leur sanctification : de tous les livres, le meilleur est la vie d'un saint, et le saint qui vit sous nos yeux nous est meilleur que sa vie écrite.

On lit dans les notes de Berchmans :

« Observe attentivement ce qui te plaît dans les autres, et fais comme eux; imite-les; ainsi imite, puisque cela te plaît en eux :

Du Père général, la modestie, l'affabilité, la cordialité, l'expression joyeuse du visage, sa fidélité à la vie commune;

Du Père provincial, le zèle de la science;

Du Père recteur et du Père spirituel; — toujours semblables à eux-mêmes;

Du Père préfet des études, respect à l'égard de tous;

De mon professeur, l'amour de ses disciples et la joie de leurs progrès;

(1) *Aperi Domine, aures et oculos cordis mei, etc...*

(2) *Confirma hoc, Deus, quod operatus es in nobis; scio hanc esse voluntatem tuam.*

Du Père X..., la patience dans la maladie;
Du Père X..., le silence;
Du Père X..., la modestie, la réserve, l'amour de la solitude;
Du Père X..., le zèle des âmes, l'ardeur infatigable;
Du Père X..., l'amour de la cellule et la simplicité;
Du Père X..., l'amour de l'Institut;
Du Père X..., l'amabilité, l'affabilité;
Du Père X..., l'alliance de la gaieté aux entretiens spirituels;
Du Père X..., l'humble et joyeuse subordination à tous, l'ardeur au travail;
Du Père X..., s'offrir à tous, pour les accompagner;
Du Frère X..., la haine de l'oisiveté;
Du Frère X .., toujours prêt à l'office du suppléant;
Du Frère X..., toujours alerte;
Du Frère X..., la douceur, la docilité;
Du Frère X..., la propreté, la netteté parfaite, le bon accueil des hôtes;
Du Frère X..., sa franchise et ouverture de cœur;
Du Frère X..., — faire chaque chose en son temps;
Du Frère X..., — la fréquente visite aux malades;
Du Frère X..., la dévotion ».

Tel fut le zèle de Berchmans pour la sanctification de son âme.

Une observation doit précéder l'étude de ses vertus. Saint Ignace n'entend pas que ses fils poursuivent l'acquisition de la sainteté à la manière des sages de ce monde : la sainteté, pour lui, c'est la vie de Jésus Christ fidèlement reproduite dans les enfants de sa Compagnie; sa vie extérieure et la vie intime de son cœur.

Le B. Jean ne comprit jamais autrement la sainteté. Jésus Christ, c'était, comme il le disait lui-même, *le centre de son cœur, le Dieu de son cœur*. Toutes ses actions, il les unissait aux actions de Jésus Christ; et son intention unique, à chaque instant renouvelée, c'était l'intention du Cœur de Jésus Christ, la plus grande gloire de Dieu, le salut des âmes.

Ainsi Jean Berchmans réalisa parfaitement, en sa personne, le type du jeune compagnon de Jésus Christ, tel que l'avait conçu

saint Ignace, et volontiers l'on souscrira à cette conclusion d'un condisciple de Berchmans, Jérôme Albergotti : « Si Dieu avait envoyé du ciel au collège romain un ange, pour y montrer le vrai modèle du scholastique de la Compagnie de Jésus, cet ange n'eût pas été, à mon avis, autre que Jean Berchmans.

CHAPITRE II

L'ESPRIT D'ORAISON DU BIENHEUREUX JEAN.

« Si je fais bien mon oraison, disait Berchmans, je ne courrai pas le risque d'abandonner ma vocation et de perdre mon âme : le principe de toute apostasie dans la Compagnie, c'est l'abandon de la prière. De là vient la sollicitude extrême de la Compagnie pour l'oraison de ses fils : elle leur donne un quart d'heure, le soir, pour la préparer ; on les visite pendant qu'ils la font, etc. Je veux donc mettre en œuvre tous les moyens pour devenir un homme de prière, comme le démon met tout en œuvre pour me détourner de la prière, dont il a horreur, parce qu'elle est la source de tout bien. Qui fait bien son oraison aura un ciel sur la terre par l'abondance des consolations divines, et puis le bonheur éternel.

« Le succès de l'oraison du matin, ajoutait-il, dépend surtou de la manière dont on passe les premiers instants qui suivent le réveil : il me faut donc régler l'emploi de la première demi-heure du jour : l'emploi réglé de ce temps sera ma préparation à l'oraison » (1).

Voici les détails des sentiments et des actions du Bienheureux durant cette demi-heure : lui-même va parler :

« Au premier signal du lever, songe que Dieu lui-même t'ap-

(1) A ce préambule on reconnaît un disciple de saint Ignace : Jean, en effet, n'eut pas d'autres méthodes d'oraison, que celle des *Exercices*, et il en observa les règles avec une fidélité parfaite : c'est le témoignage de son confesseur, le Père Jean-Baptiste Ceccotti : — « *Nella meditazione quotidiana era essatissimo di quanto s'insegna nel libro degli Esercizi spirituali del santo Padre Ignazio* ».

pelle; fais aussitôt le signe de la croix et lève-toi, en disant : *Seigneur, que voulez-vous que je fasse? Mon cœur est prêt, mon Dieu, mon cœur est prêt.* Ou bien, avec un grand sentiment d'amour, je me figurerai tenir dans mes bras le corps sanglant du Seigneur Jésus, attaché à la croix, et élevant mon cœur vers la très sainte Trinité, je dirai : *Mon Dieu, mon Dieu, dès l'aurore, je me réveille pour vous servir,* et j'offrirai au Père céleste son Fils Jésus, en action de grâces pour tous ses bienfaits, spécialement pour le remercier de m'avoir préservé, pendant la nuit, de tout péché et de la mort subite, et de me permettre encore de revêtir l'habit de la Compagnie. Par l'intercession de la Bienheureuse Vierge, de l'Ange Gardien, du Bienheureux P. Ignace, du patron du mois, de tous les Saints, je demanderai la persévérance ».

« J'ai passé un an dans la chambre de Berchmans, dit Pierre Alfaroli, et j'ai toujours observé son empressement à se lever, le matin. L'excitateur avait à peine ouvert la porte, que Berchmans laissait allègrement et sans délai le sommeil. J'ai appris de lui-même qu'il révérait dans l'excitateur son propre ange gardien, et quand il entendait le *Deo gratias,* signal ordinaire du réveil, d'une voix à la fois modeste et joyeuse, il répondait : *Semper Deo gratias,* grâces à Dieu toujours. Berchmans était fidèle à son engagement écrit : Je me lèverai, le matin, au plus vite : *in surgendo, mane, ero quam diligentissimus* » (1).

Il poursuit : « Rejetant toute autre pensée, je parcourrai les points de la méditation, et en même temps je formerai dans mon esprit une représentation analogue au sujet. Il en est une qui pourra toujours me servir : je me représenterai Notre Seigneur

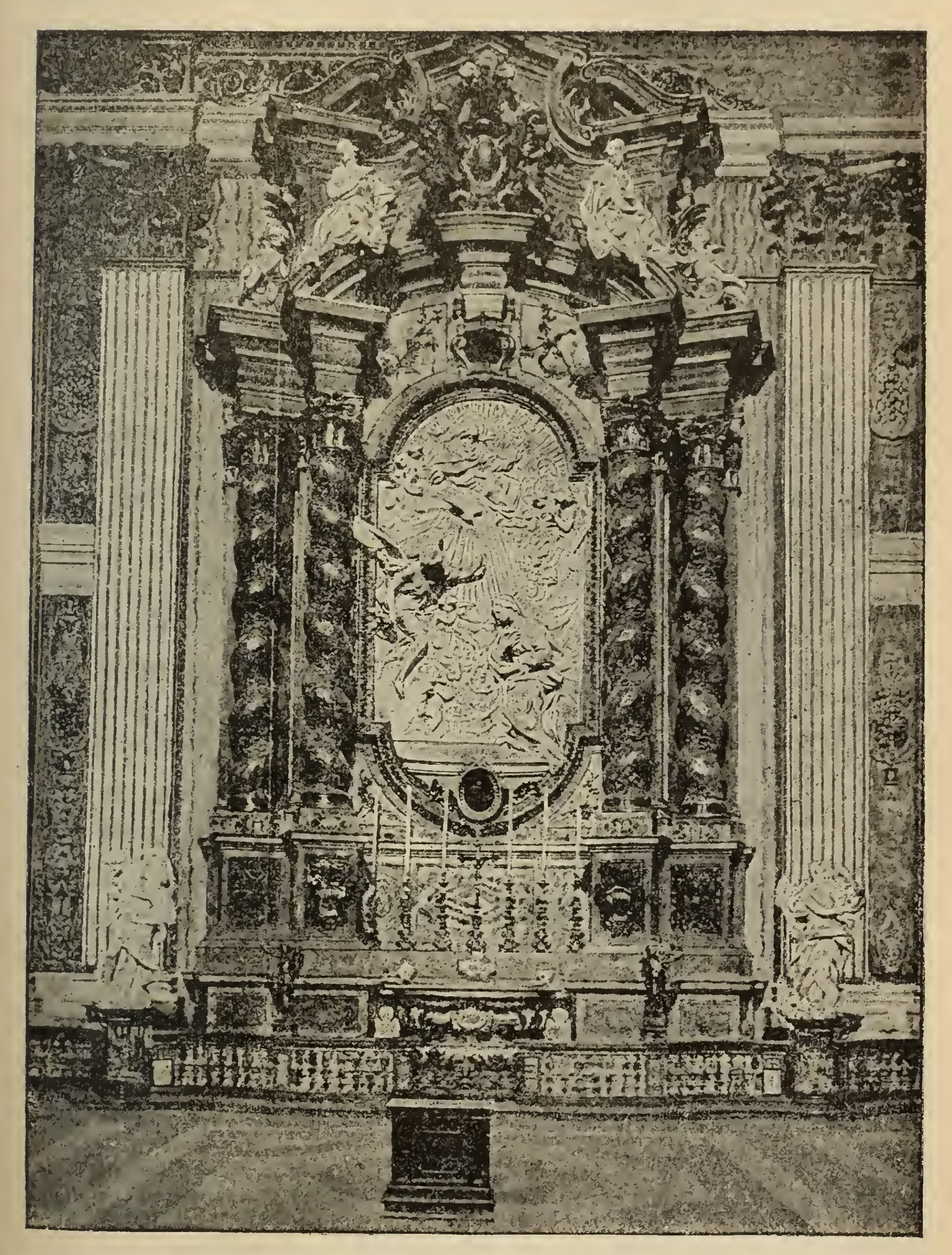
(1) Les Frères Alexandre Rimbaldesi et Jules Scotti habitèrent, en divers temps, une même chambre avec Berchmans. On lira avec intérêt les extraits de leurs dépositions : ils compléteront ou confirmeront les dires des autres frères de Berchmans et du saint lui-même :

« *Gli fu concesso (in quest' ultimo) di dormire una mattina si, ed una no, et cosi fece, fino a tanto che se ammálo.*

« *Sonato che era, la mattina, il segno della sua levata, subito si alzava, ed io sentivo che, appena era fornito di sonare la campana, segnatosi incominciava le sue orazioni, le quali erano vocali, fino a tanto che fosse uscito fuori di letto* ». — Rimbaldesi.

Jules Scotti : — « *La matina, subito sonato il segno del levare (il quale, come esso me a detto, quasi sempre udiva) si vestiva, cantando frattanto salmi ed altre divozioni* ».

assis sur son trône, environné de tous mes saints patrons, comme le Souverain Pontife est entouré de sa cour, aux jours solennels,



Chapelle de la Congrégation Prima-primaria, au collège romain.

et par là j'exciterai en moi la révérence, la dévotion ou d'autres bons sentiments.

« Je m'habillerai en m'entretenant de ces pensées. Avant de

revêtir la soutane, je la baiserai, joyeux de pouvoir, un jour de plus, porter les livrées de Jésus Christ.

« Agenouillé, je ferai le signe de la croix, et rendrai grâces à mon saint ange gardien, à mon patron du jour précédent, saint Ignace par exemple, pour le soin qu'ils ont pris de moi pendant ce jour, et spécialement durant la nuit écoulée. Je les prierai de me garder leur protection tout le reste de ma vie, et de venir à mon aide surtout à l'heure de la mort.

« Je me choisirai ensuite un patron pour le jour présent; saint François-Xavier, par exemple : je le prierai de m'accorder la même assistance que le Saint de la veille, et comme prémices de la journée, je lui offrirai, pour qu'il les présente à Dieu, les prières suivantes :

« Premièrement, le Symbole des Apôtres, afin de protester que je veux être un véritable enfant de la sainte Église catholique, apostolique et romaine.

« Secondement, la prière de la Congrégation, pour protester que je veux être un véritable enfant de la Bienheureuse Vierge (1).

« Troisièmement, la formule des vœux, afin de protester que je veux être un véritable enfant de la Compagnie de Jésus.

« Puis, je prendrai quatre résolutions :

« La première : Tout ce que je penserai, dirai ou ferai aujourd'hui, sera purement pour la gloire de Dieu, en action de grâces de la dernière communion ou comme préparation à la communion prochaine, et enfin pour obtenir quelque grande grâce;

(1) Cette prière, que l'on a trouvée écrite de la main de Berchmans, est exactement la formule actuelle de consécration des congréganistes. Il est regrettable que, dans quelques Manuels de congrégation, on ait substitué à cette belle et ancienne formule des actes de consécration qui ne sauraient avoir la même valeur. Voici la prière du Bienheureux Jean et des congréganistes de son temps :

Sancta Maria, Mater Dei et Virgo, ego, Joannes Berchmans, te, hodie in dominam, patronam, et advocatam eligo, firmiterque statuo ac propono me nunquam te derelicturum, neque contra te aliquid unquam dicturum, aut facturum, neque permissurum ut a meis subditis aliquid contra tuum honorem unquam agatur. Obsecro te igitur, suscipe me in servum perpetuum, adsis mihi in omnibus actionibus meis, nec me deseras in hora mortis. Amen.

« Sainte Marie, Mère de Dieu et Vierge, moi, Jean Berchmans, vous choisis aujourd'hui pour ma Souveraine, ma Patronne et mon Avocate. J'en prends la ferme résolution, jamais je ne vous abandonnerai; je ne ferai ni ne dirai jamais rien de contraire à votre honneur, et ne permettrai pas que ceux qui dépendront de moi vous offensent en quelque manière. Et vous, ô Marie, acceptez-moi, je vous prie, à titre de perpétuel serviteur; assistez-moi dans toutes mes actions, et ne me délaissez pas à l'heure de la mort. Ainsi soit-il ».

par exemple, un véritable amour pour la Bienheureuse Vierge et une véritable humilité de cœur; et j'unirai le tout aux pensées, aux paroles, aux actions de Jésus Christ Notre Seigneur.

« La seconde : Je m'appliquerai à vaincre le défaut ou à acquérir la vertu, qui est l'objet de mon examen particulier.

« La troisième : Avec la grâce de Dieu, je ne commettrai volontairement aucun péché véniel, et ne transgresserai aucune règle ni aucune disposition des supérieurs, si petite qu'elle puisse être.

« La quatrième : Je veux vivre et mourir dans la Compagnie de Jésus.

« Cela fait, je réciterai *Notre Père* et *Je vous salue,* et je baiserai la terre trois fois.

« S'il demeure encore du temps, je dirigerai vers Dieu quelques aspirations, par exemple : *Seigneur, enseignez-moi à prier; Seigneur, faites que mon cœur s'enflamme dans la prière; Seigneur, ouvrez les lèvres de mon cœur, et mon cœur célébrera vos louanges, etc.* »

« Dès que Berchmans était levé, dit Pierre Alfaroli, il s'agenouillait et baisait, à plusieurs reprises, son crucifix; puis, tandis qu'il achevait de s'habiller, les soupirs qui s'échappaient de sa poitrine montraient que les affections de sa piété allaient s'animant de plus en plus. Deux fois, s'imaginant que j'étais sorti, il commença à dire et à redire, à haute voix et avec l'accent de la plus vive allégresse, divers passages de l'Écriture sainte, ou d'autres prières; enfin, après m'être tenu longtemps immobile, je fis quelque bruit, et il retint aussitôt sa voix, mais non pas son cœur; puis, comme il vit que je le regardais en souriant, son visage se couvrit d'une rougeur virginale (1).

(1) « Ma, subito che poneva i piedi in terra (il s'habillait donc, avant de descendre, et même avant de sortir entièrement du lit), dopo de aver decentemente accomodato il suo letto, s'inginocchiava, ed ivi stava per mezzo quarto (de 5 à 7 minutes), con tanto sollevamento di spirito, che pareva avesse fatto tutta la note orazione, ora prorompendo in sospiri, ora baciando la terra ed altri simili eccitamenti esteriori.

« Dopo questo se drizzava (ceci doit se rapporter à l'emploi de ce qui restait de temps libre : *s'il demeure encore du temps*), ed andato al suo tavolino, scriveva in una cartuccia per lo spazio d'un *miserere* in circa, e poi si meteva a rifare il suo letto; il quale finito, se ne stava dritto in piedi, al luogo dell'orazione, aspettando che si desse il segno per quella ».

Frère Scotti : « Dipoi, subito, s'iniginocchiava, per alquanto spazio di tempo, e rifaceva

« Quand je fus ministre, *di sopra,* j'observai que le Frère Jean était le premier levé, le premier que l'on rencontrait hors de la chambre. Il s'empressait de se rendre à la chapelle, où il se tenait, jusqu'à l'heure de la méditation. Dès que la cloche donnait le signal, il rentrait vite dans sa chambre, pour l'oraison ». Ainsi parle le Père Camille Gori (1).

« L'heure de la prière venue, continue Berchmans, je me demanderai : Où vas-tu? à Dieu... Que faire? m'entretenir avec lui... Je prendrai de l'eau bénite : au coup de la cloche, je ferai le signe de la croix, et, debout à un ou deux pas de l'endroit où je devrai m'agenouiller, je songerai que Jésus Christ est là devant moi, regardant ce que je vais faire. Je lui témoignerai mon respect par un signe extérieur d'humilité; j'avancerai, je me mettrai à genoux, je dirai à Dieu :

« Mon Dieu, dirigez, je vous prie, toutes mes intentions, réglez toutes les opérations de mon âme, afin que tout en moi soit consacré au service et à la gloire de votre divine majesté.

« Applique, après cela, au sujet de méditation, ta *mémoire,* ton *intelligence* et plus encore ta *volonté;* — ou bien considère, dans les mystères, les *personnes;* écoute leurs *paroles;* contemple leurs *actions,* et tire profit de tout pour ton âme. Entre, enfin, en *colloque* avec Dieu, et sois, ici, plus respectueux que jamais (2). Dis, en terminant, le *Pater noster;* courbe le front jusqu'à terre et relève-toi.

il letto; e poi, andava a vedere la sua meditazione, e, un poco avanti, andava a prepararsi, in predi ».

(1) Le lecteur observera, dans les dépositions des témoins, des assertions contradictoires : ainsi, pour n'en donner qu'un exemple, le Père Gori dit que Berchmans allait à la chapelle, dès qu'il était levé; tandis que les Frères Alfaroli et Rimbaldesi nous le montrent s'agenouillant alors, écrivant, etc.

Ces contradictions ne sont qu'apparentes. Berchmans, d'une part, modifia plus d'une fois son petit règlement (le Père Thesauri nous apprend qu'il en dressait un nouveau à chaque renovation des vœux) et, d'autre part, les usages de *sopra* n'étaient pas de tout point, conformes à ceux de *da basso :* or, les dépositions sont de Pères ou de Frères, qui observèrent Berchmans, en divers temps, et les uns *di sopra,* les autres *da basso.* Ces remarques générales nous dispenseront désormais de toute explication de faits particuliers.

(2) Le colloque est comme l'entretien d'un ami avec son ami, d'un serviteur avec son maître. Tantôt on sollicite une grâce, tantôt on s'accuse d'une faute; d'autres fois on communique ses pensées, ses projets ou ses préoccupations intimes, et l'on demande conseil. Il est bon de multiplier et d'ordonner les colloques. On s'adresse, par exemple d'abord à Notre Dame, afin qu'elle intercède pour nous auprès de son Fils Notre Seigneur; — puis, on s'entretient avec Jésus Christ, afin qu'il intercède pour nous auprès du

« Après la prière, une courte réflexion ou *revue*. — Si la prière a été bien faite, remercie; sinon, repens-toi et cherche les causes de ce peu de succès. Note enfin brièvement la réussite ou l'insuccès, la résolution prise et le motif sur lequel elle s'appuie ».

Ainsi parle Berchmans, et ses maîtres ou ses condisciples ajoutent à ces pages si instructives de touchantes révélations :

« Jean, dit le P. François Bargagli, ministre du Juniorat, Jean faisait son oraison du matin avec une diligence et une ferveur extraordinaires : il passait l'heure entière à genoux sur le plancher, dans une immobilité absolue, sans jamais s'appuyer ni à la table, ni à aucun autre objet quelconque (1).

« Un jour qu'il était indisposé : Pourquoi, lui dis-je, ne feriez-vous pas votre méditation ou assis ou debout, au lieu de la faire à genoux? Il se contenta de me répondre : — Je puis la faire à genoux » (2).

Un autre témoin : « Quand le serviteur de Dieu priait, c'é-

Père céleste; enfin, on traite avec le Père céleste, implorant de sa bonté et de sa souveraine puissance les grâces que l'on désire. — Dans ces colloques, il faut se comporter selon la disposition actuelle de l'âme : le fond et le mode varient nécessairement, selon que l'âme est tentée ou consolée, selon qu'elle veut s'exciter à la douleur ou à la joie, obtenir telle grâce ou telle autre. — (*Exercices spirituels de saint Ignace*, première et troisième semaines).

Le colloque est l'*oraison* proprement dite, l'entretien immédiat de l'âme avec Dieu ou les Saints. La *méditation* prépare le colloque et l'active quand il est établi; elle fournit le bois auquel le feu de l'oraison s'allume et qui l'alimente au besoin. La part faite au colloque dans l'oraison grandit, à mesure que l'âme, connaissant davantage la vérité, éprouve moins le besoin de l'étudier. Elle veut y adhérer par la volonté, par l'affection, par le cœur, et le colloque est l'acte même de cette adhésion ou la tendance qui y élève. Rien n'empêche, d'ailleurs, de raisonner, d'étudier, de méditer par le moyen de colloques, en interrogeant, par exemple, Jésus Christ, comme un disciple interroge son maître. C'est la pensée de saint Ignace : — Dans les colloques, dit-il, nous devons raisonner et demander : *In colloquiis debemus ratiocinari et petere* (*Prima contemplatio,* 3, Hebdom.).

(1) Le frère coadjuteur Alexandre Saraceni ajoute : « Non dandogli fastidio pulci, mosche, etc. ». Le bon Frère veut dire que Jean se comportait comme s'il n'eût pas observé la *fastidieuse* présence de ces insectes, ou senti leurs piqûres.

(2) « Il segno dato, dit ici le Frère Rimbaldesi, si butava in ginocchioni, e comminciava la sua orazione, nella quale pareva del tutto immobile, non si sentendo mai, salvo che, alcune volte, sospirava in modo che pareva se gli spezzasse il cuore : ed io, piu volte, mi sono curiosamente voltato, e l'ho visto tutto infiammato como un cherubino, con la faccia voltata verso una Madonna, che teneva davanti; la quale era solito ancora de baciare forte spessissimo, nel progresso della sua orazione, e particolarmente verso il fine, facendolo, alcune fiate, per dieci o dodici volte alla fila ».

Frère Scotti : — « Poi, subito, sentito il segno, faceva la meditazione, sempre in ginocchioni; e mai mi ricordo di averlo visto a farla in altro modo. Nell' orazione, baciava spesse volte, un' immagine, e faceva affetti molto veementi, i quali, dormendo io alla seconda molte volte, essendomi raddormentato, mi risvegliava ».

tait les yeux doucement fermés, les mains jointes devant la poitrine : son visage, d'abord paisible, s'animait par degrés, à mesure que croissait l'ardeur de son âme, et lui, qui ne prétendait pas s'élever à Dieu par des méthodes extraordinaires d'oraison, il atteignit, par les voies simples que saint Ignace a tracées et auxquelles il s'attacha invariablement, un si haut degré de contemplation que, durant sa prière, il n'avait ni distractions, ni divagations d'esprit, et qu'il devenait insensible à la piqûre des insectes. La violence de l'amour divin tirait de son cœur des gémissements plaintifs et quelquefois ces soupirs furent, à l'insu de Jean, assez véhéments pour réveiller ceux de ses compagnons à qui l'obéissance permettait un sommeil plus prolongé ».

« Samedi, 18 décembre, Dieu m'a envoyé un fleuve de joie paisible », dit Berchmans lui-même dans ses notes. Ces paroles et d'autres semblables, sans en dévoiler pleinement le mystère, ne laissent pas cependant ignorer les tendres caresses que l'amour de Jésus prodiguait à l'âme innocente et généreuse de son serviteur : il recevait dans l'oraison de grandes lumières et y goûtait de douces consolations. Il était aisé de comprendre que Dieu le traitait en enfant bien-aimé, et que la Reine du ciel lui donnait abondamment le lait de la dévotion, comme une mère à son fils.

« Quelque fréquentes que fussent ces douceurs sensibles, observe le P. Frizon, elles ne coulaient pas cependant en son âme si constamment que la source n'en parût quelquefois tarie : il souffrait, de temps en temps, d'insupportables sécheresses qui l'obligeaient de s'écrier : « Rendez-moi, Seigneur, la joie de votre grâce salutaire : faites luire dans mon âme un rayon de votre lumière ». Il supportait ces privations avec une résignation parfaite, et quoiqu'il fût accoutumé, cet heureux enfant de la grâce, à boire à longs traits le lait des joies divines, et qu'il ne pût par conséquent s'en voir sevrer qu'avec douleur, sa ferveur, égale à son abandon, était toujours la même. Fidèle à Dieu dans ses pénibles dispositions, il courait aussi vite dans les voies de la sainteté, lorsque la Providence y semait des épines, que quand elle y faisait germer des fleurs; et malgré les ténèbres que cette espèce d'absence du Soleil de justice causait dans son

âme, il y entretenait un calme aussi profond que s'il eût joui de ses plus douces clartés ».

« J'ai été désolé, disait-il au P. Cépari ; mais dans ma désolation, j'ai senti en mon âme une grande paix ». Il avait compris, de bonne heure, cette vérité trop oubliée, que la dévotion véritable n'est point inséparable des joies sensibles : « Un jour, raconte le Frère coadjuteur Jean Cerruti, discourant avec moi sur la dévotion, il me dit cette parole, qui s'imprima dans mon cœur et m'a été depuis d'un grand secours : — La vraie dévotion n'est point autre chose qu'une promptitude de la volonté à tout faire pour le service de Dieu ».

Les épreuves auxquelles Dieu soumettait le cœur de Berchmans n'étaient point longues, et bientôt l'oraison lui rendait ses joies accoutumées ; mais c'était surtout à l'époque de la retraite annuelle de huit jours, et aux deux petites retraites de trois jours, dont est précédée la rénovation des vœux, que Dieu enivrait Berchmans de délices célestes : — C'est alors, disait-il lui-même, que j'emplis ma bourse, pour acheter du pain, aux jours de famine (1).

« Dès que la fin de l'oraison était venue, obéissant, pour cela comme pour le reste, au premier signal de la cloche, Berchmans se levait ; puis, modestement assis, immobile et les yeux baissés, il réfléchissait, pendant un quart d'heure, selon le conseil de notre Bienheureux P. Ignace, sur les lumières qu'il avait obtenues, les résolutions qu'il avait prises, les fautes qui lui étaient échappées, afin d'animer davantage sa reconnaissance envers Dieu, et d'assurer son amendement. Puis il prenait des notes sur un petit cahier ». Pierre Alfaroli, qui fournit ces détails, habita longtemps une même cellule avec Berchmans (2).

« L'ardeur que l'oraison du matin avait allumée dans son âme, Berchmans l'entretenait, durant le jour, par de petites

(1) Berchmans avait enseigné au Frère Falconi le secret de retrouver la dévotion dans l'oraison :

« Mi diede, una volta, alcuni documenti... : che *con Dio* usassi spesso alcuni affetti di *figlio colla Madre,* e che mi sarei intenerito, e mosso a confidenza ».

(2) Frère Scotti : — « Dopo l'orazione, notava in un libricciuolo i frutti dell' orazione ; il quale ho, piu volte, per curiosita, preso e visto ».

prières vocales souvent répétées : on le voyait presque toujours les lèvres en mouvement, tant il avait à cœur de pratiquer le précepte de saint Paul : Priez sans relâche ». Ce témoignage est de Bernardin Victorio (1). — « Je ne l'ai pas vu une fois, dit de son côté Alexandre Rimbaldesi, entrer dans la chambre sans qu'il fît le signe de la croix avec de l'eau bénite et priât un moment, agenouillé devant sa table. Il n'y manquait jamais, alors même qu'il était obligé d'entrer et de ressortir plusieurs fois en un quart d'heure ».

La prière vocale lui était savoureuse, parce que les paroles que redisaient ses lèvres n'étaient que l'expression des cris intimes de son cœur : aussi, comme l'affirmèrent plusieurs de ses Frères, semblait-il, au mouvement de sa bouche et au léger bruit qui s'en échappait, qu'il savourât du miel ou quelque autre mets délicieux (2).

On a dû le remarquer, diriger son intention vers Dieu, c'était la sollicitude de Berchmans dans toutes ses œuvres : qu'il s'agît d'une action grande ou petite, *agir pour Dieu, pour sa plus grande gloire,* était sa préoccupation constante, et il avait pour principe qu'il faut faire grand cas des moindres œuvres, quand elles sont accomplies pour Dieu avec un ardent amour et une fidélité parfaite (3) :

« C'est le précepte du Seigneur, écrit-il, *soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait* : donc, comme Dieu fait bien ce qu'il fait, ainsi dois-je faire moi-même. Tu ignores si l'action présente ne sera pas la dernière : accomplis-la donc comme tu voudrais que fût accomplie la dernière. Une action bien faite, c'est comme du miel dans la bouche de Dieu, un mets exquis, dont son goût est délicieusement charmé, un beau spectacle qui ravit ses yeux : garde-toi, ô mon âme, de frustrer de cette joie ton Père très aimant.

(1) « Quasi sempre fu veduto muover dolcemente le labbra, recitando le sue orazioni; dal che se poteva conoscere ch'egli osservava quel precetto di S. Paolo : *Sine intermissione orate, etc.* »

(2) « Fu notato che... faceva con la bocca quel moto e suono, che suole chi alcuna cosa dolce e soave mastichi ». — P. Grassi. — « *In oratione vocali pronuntiabat verba bene.* » ajoute J. Benci.

(3) « *Maximi facere minima... Facere ex corde et cum tota applicatione quæcumque facis, placet* ».

« Voici des moyens généraux pour bien faire tes actions : — le premier : Souviens-toi, en toutes choses, de la présence de Dieu ; — le second : Détermine, à l'avance, de quelle manière tu feras chacune de tes actions en particulier, et soumets ta détermination à l'approbation du Père spirituel ; — le troisième : Mets tout ton zèle à bien faire l'oraison du matin.

« Quant aux moyens particuliers, en toute action observe les points suivants : — d'abord, avant de commencer, demande à Dieu sa grâce ; secondement, renouvelle ton intention ; — troisièmement, unis ton action à une action semblable de Jésus Christ.

« L'action finie, demande pardon à Dieu pour le mal que tu as commis, remercie-le du bien qu'il t'a donné de faire ».

Chaque fois que l'horloge sonnait, Berchmans, comme s'il eût entendu un avertissement divin, ranimait dans son cœur le feu de son activité surnaturelle :

« Au son de l'horloge, dit-il, salue Jésus crucifié : O Croix, je vous salue. O bon Jésus, pour moi, vous avez été flagellé! Que vous rendrai-je pour tant de douleurs (1)? Puis : — Ai-je fait mes actions avec intention pure, — en présence de Dieu, — en renouvelant souvent mon intention ? Souviens-toi de l'examen particulier. — Seigneur, pardonnez-moi, aidez-moi, afin que je puisse mieux passer l'heure qui commence » (2).

Les œuvres les moins surnaturelles en elles-mêmes devenaient, pour Berchmans, grâce au soin qu'il avait de les diriger vers Dieu, des sources de grands mérites. Il écrit :

« A table : — Pure intention ; souvenir attentif des règles

(1) « *O crux ave. O bone Jesu, tu pro me flagellatus es ; quid retribuam tibi pro tantis doloribus* » ? — On aura déjà remarqué et l'on remarquera, jusqu'à la fin, la dévotion de Jean à la Passion de Jésus, à la croix, au signe de la croix. Jérôme Albergotti avait observé que Jean faisait *souvent* le signe de la croix : « usava spesso il segno della Croce ». C'est dire que le saint faisait, *plus souvent que d'autres*, le signe de la croix, et qu'il le faisait avec un respect et une dévotion remarquables : — Du reste Jean Bencius nous le dit plus clairement : « Signum sanctissimæ crucis et genuflexionem ante sanctissimum Sacramentum *cum devotione particulari* faciebat ».

(2) « *Ignosce, Domine, et adjuva me, ut melius sequentem horam possim transigere* ».

du bienheureux Père, sur la manière de se modérer dans l'usage de la nourriture (1).

« En récréation : — Pure intention, présence de Dieu, résolution de parler de choses édifiantes.

« Après la récréation : — Demander pardon pour les fautes commises, et offrir à Dieu le bien ».

Aux petits travaux manuels, Jean mêlait l'assaisonnement de la prière, et il invitait à prier ceux qui travaillaient avec lui : « Un jour, qu'il était occupé à polir les couteaux, je l'entendis « prier dévotement, en compagnie du Frère Nicolas Bianchi ». Ainsi parle Jean Benci.

Berchmans n'aimait guère les jeux : on l'a vu ne s'y prêter que modérément, dès l'enfance; adolescent, consacrer à la prière les heures que ses compagnons donnaient aux divertissements; jeune homme, il parut se réconcilier avec des passe-temps, qui semblaient moins convenir à son âge. Berchmans était religieux : la règle permettait, conseillait à ses Frères et lui conseillait à lui-même ces exercices innocents, nécessaires à quelques-uns et utiles à tous; le jeu devint pour lui une action que son grand cœur sut élever à la hauteur des autres.

« Aux jours de grand congé, dit le P. Cépari, les scholastiques allaient passer la journée entière à la maison de campagne. Il était permis d'y jouer aux anneaux, au palet, etc. La difficulté du premier de ces jeux consistait à faire passer une boule à travers un ou plusieurs anneaux mobiles; c'était le jeu que préférait Berchmans.

« Dès qu'il était invité à jouer, il acceptait gaiement et jouait avec une application si animée, qu'il ne parlait point alors d'autre chose, et ne semblait pas avoir d'autre pensée; au reste, il était fort habile, et son adresse était connue de tous.

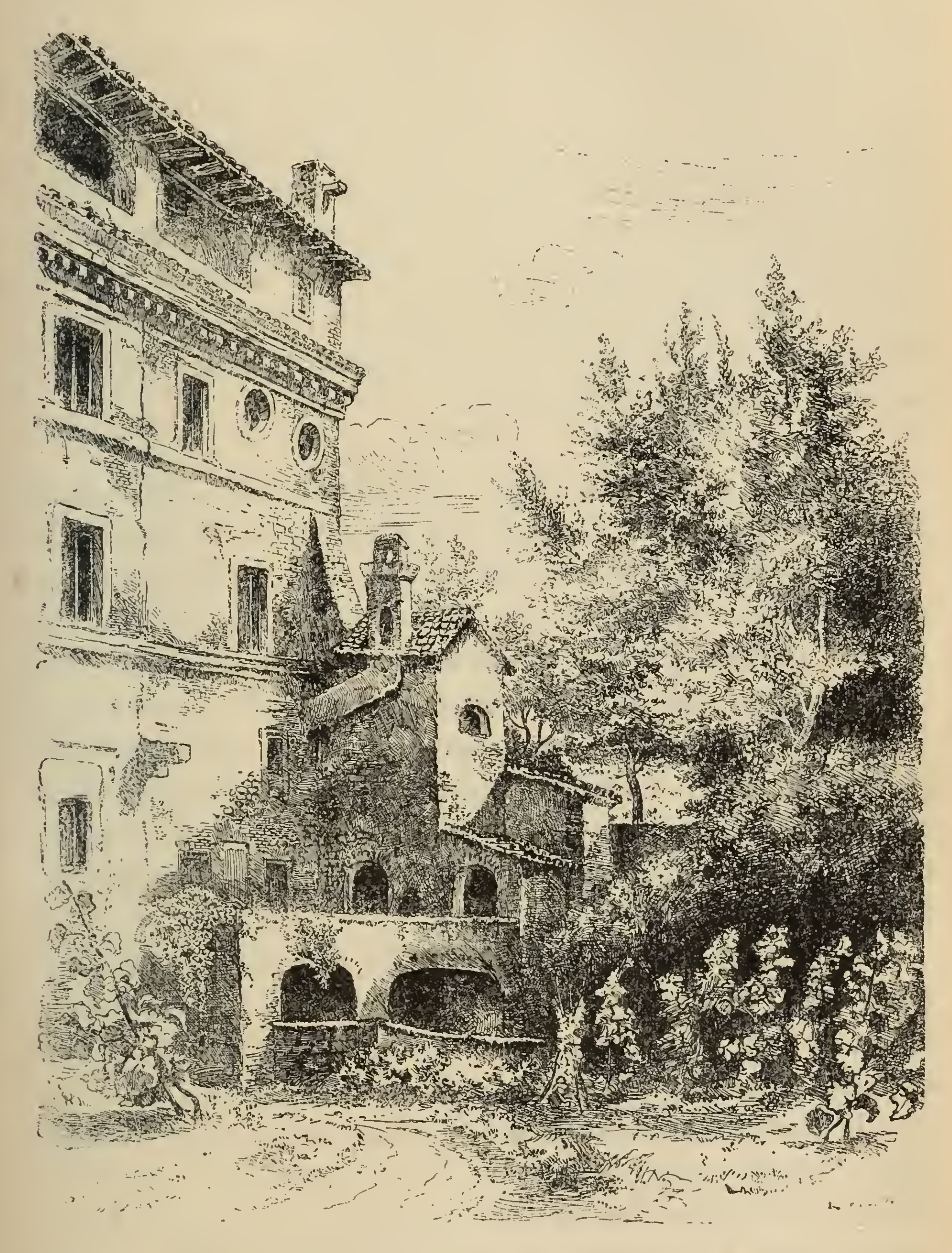
(1) *Exercices spirit. de saint Ignace*, troisième semaine.

Antonio Passardi observa que Jean allait au réfectoire en priant : — « Sempre. quando veniva in Refettorio, parevami andasse dicendo orazioni vocali ».

Frédéric Weclamen : « Mai l'ho visto che, avanti o doppo, non dicesse la benedizione ed il rendimento di grazia con molta divozione. »

Deux frères déclarent avoir admiré la dévotion de Jean au *Benedicite* et aux *Grâces* : « In tavola, dando e rendendo le grazie, com molta divozione, io sempre lo guardavo, per maraviglia ».

« Quand les joueurs se divisaient en deux camps opposés, Berchmans acceptait les premiers venus, et leur faisait bon vi-



Frascati, maison de campagne du collège.

sage alors même que leur maladresse devait inévitablement faire perdre son camp. Après un coup heureux, ou une victoire de sa bande, il ne témoignait aucune joie extraordinaire ; encore

moins insultait-il aux vaincus. On ne l'entendit pas, une seule fois, disputer, pousser un cri. Vainqueur, il se taisait modestement; vaincu, il s'empressait de se mettre à genoux et de réciter pour les vainqueurs l'*Ave Maria* convenu.

« L'animation vraie que Berchmans mettait au jeu n'avait pas, on le comprend, pour unique principe l'entraînement naturel; il l'excitait aussi lui-même par vertu, et par vertu il l'entretenait, sans jamais se laisser posséder par elle. Il n'en faut point d'autre preuve que ce fait, attesté par plus de cent témoins oculaires : quand venait son tour de lancer la boule vers les anneaux, Berchmans faisait d'abord avec respect le signe de la croix; et on ne le vit pas, une fois, lancer la boule, qu'il n'eût accompli cet acte de piété » (1).

Ce soin scrupuleux de diriger les intentions vers Dieu semble assujétissant à l'excès; il devint peu à peu familier à Berchmans, au point de lui être comme naturel et de ne nuire en rien à l'aisance de ses rapports extérieurs. Le P. Van Doorne, qui fut confesseur de Berchmans, rend à sa vertu ce témoignage : « Il avait, dit-il, la coutume de faire précéder toutes ses œuvres un peu notables d'une petite prière jaculatoire, pour obtenir la grâce de les bien faire, et d'un acte intérieur par lequel il les offrait, au moment même, à Dieu, ordinairement par amour. Cet exercice lui était déjà devenu facile et semblait être chez lui une habitude naturelle ».

« Le fruit précieux de ce travail fut une constante et admirable union de cœur de Berchmans avec Dieu. Tous ceux qui le connurent ont attesté que ce don lui fut communiqué à un degré sublime. Quand on observait son visage, à l'église, en récréation, dans la chambre, on pouvait se convaincre qu'il ne perdait jamais Dieu de vue; c'était toujours la même expression de recueillement et d'entretien intérieur avec son Seigneur et son Père. Toujours présent à lui-même et à Dieu, à quelque moment du jour, après quelque action, en quelque endroit que ce fût, sans effort,

(1) « Quando si giuocava, stava molto attento, e mai mi ricordo avergli visto tirare la piastrella, che prima non si facesse il segno della Croce, benche io vi facessi, molte volte riflessione ». — J. B. Canaceli.

sans préparation préalable, il pouvait entrer en contemplation ».

Ainsi parlait de Berchmans, à Rome, son ami, Nicolas Ratkai. Déjà le P. Bauters avait constaté ce don de Dieu, récompense de la fidélité de Berchmans. Le saint jeune homme lui avait dit, un jour, confidemment : « Sans le moindre effort, j'ai Dieu présent; je m'entretiens avec lui, et avec lui je traite de mes moindres actions » (1).

Mais, comme toutes les âmes intérieures, Berchmans goûtait plus suavement Dieu dans la solitude; de là cet amour du silence que l'on remarquait en lui dès les premières années de sa vie, et cet attrait qui le portait à se retirer loin de la foule, loin du bruit, pour mieux entendre la voix de son Bien-Aimé, et jouir en paix de ses paroles divines, qui n'ont jamais d'amertume et dissipent tous les ennuis. A Diest, on a vu dans quel réduit l'avait caché cet amour de la solitude; à Malines, on le surprenait en prières dans tous les recoins obscurs; à Rome, il avait sa cellule, et il ne la quittait que pour obéir : « J'aimerai ma cellule, écrivait-il, *Amabo cellam*. Si l'obéissance ou l'intérêt des âmes, m'en fait sortir, je dois garder le désir d'y rentrer, et ce désir doit m'y ramener, dès que la règle ou la charité ne me retiennent plus ».

Ce que Berchmans écrivait, il l'enseignait à d'autres : « Jean aimait la chambre (*era amatore della camera*), dit Aloys Orlandini; je ne me souviens pas de l'avoir jamais vu sortir sans nécessité. Il me disait : « Nous devons, nous, dans nos « chambres, désirer sortir pour aider le prochain. Sortis, nous « devons avoir le désir de retrouver la solitude : ainsi nous

(1) Le Père Félix Carminata admira bien aussi les effets sensibles de cette union de Berchmans avec Dieu :

« In qualsivoglia esercizio che facesse, appariva un certo lustro d'anima santa, molto « grata a Dio,...con tanta giovialita d'aspetto.., che ben dimostrava godersi quella bene- « detta anima... un saggio della futura gloria... In tutto le sue azioni, mi pareva un ritratto « del nostro Beato Luigi, e che lo imitasse..., massime nell' orazione elevazione, di mente « con grandissima soavita alle cose di Dio e sante meditazioni, nelle quali quanto godeva « l'anima sua beata, tanto ridondava nel corpo ».

Le Père Gabriel Venusto dit aussi bien : « Pareva che, di continuo, quell' anima be- « nedetta fosse rapita nel suo Signore ». Et, mieux encore, le Père Bisdomini :

« Aveva di Dio questa grazia, che mentre alcuno seco trattava o lo vedeva era sforzato « a sentire in se un rispetto a lui e riverenza, come a persona non umana ma angelica, e « che era pieno dello Spirito Santo e tempio vivo di Dio, nel quale, come in una sua « propria stanza di delizie, riposava : e questo, sempre a me occorreva..., e il medesimo, « avveniva ad altri, anchi Padri gravi e molto spirituali... ».

« ne vivrons ni trop retirés, ni trop répandus au dehors ».

« Il ne sortait pas, sans prendre un petit livre ou cahier spirituel, et là où il devait ensuite s'arrêter, attendre, il lisait dans son petit livre. Obligé de sortir, pour se rendre en classe, ou chez son professeur, il retenait, à l'aller, au retour, son âme en quelque dévot exercice, et de ces lambeaux de temps, saintement exploités, il tirait des trésors de grâce » (1).

Ainsi vivifiées par l'activité surnaturelle de Berchmans, ses journées s'écoulaient rapides et sereines, et, le soir venu, il prévoyait et disposait, avec une sorte de sollicitude, le sujet de sa méditation du lendemain ; car dans l'oraison seule il espérait puiser, comme à leur source, les bénédictions de ses journées : « Tel était son zèle à cet égard, dit Marcel Spinelli, que Jean retardait son coucher lorsque, retenu hors de la chambre par d'autres occupations, il n'avait pu préparer sa méditation au temps marqué ». Spinelli avait passé plus d'une année entière dans la chambre de Berchmans. — L'examen particulier et l'examen général suivaient cette préparation de l'oraison ; puis venait le dernier quart d'heure, dont il réglait ainsi l'emploi :

« *Le quart d'heure qui suit l'examen du soir.* — Immédiatement après l'examen du soir, j'offrirai à Dieu, par les mains de mon patron du jour, toutes les pensées, les paroles, les actions de la journée écoulée, et j'aurai soin de les unir d'abord aux actions de Jésus Christ.

« Je réciterai le catalogue des bienfaits de Dieu : Dieu m'a fait chrétien, compagnon de Jésus, son ami ; il a choisi mon âme pour épouse, l'a préservée de tout péché mortel.

« Je dirai le Symbole des Apôtres, la prière de la congrégation, la formule de vœux, et, comme le matin, je protesterai que je veux vivre et mourir véritable fils de l'Église, de la Bienheureuse Vierge et de la Compagnie de Jésus.

(1) Berchmans cherchait la solitude, au milieu même des foules : ici encore, le Père Félix Carminata sut bien lire dans l'âme de Jean :

« Nella chiesa del Gesù, in tempo che si aspetta la lezione, non solo non andava vagando « qua e ia, ma, fatte le sue divozioni al Santissimo Sagramento, si ritirava da parte, avanti « qualche muro, per stare, penso io, piu raccolto, e non avere avanti chi lo potesse tur- « bare dalli suoi santi esercizi, che andava facendo con un libretto scritto a mano, che « attentamente e con gran divozione leggeva e meditava ».

« J'aspergerai mon lit d'eau bénite.

« En quittant mes habits, observer la modestie, considérer brièvement le dépouillement de Jésus Christ sur le Calvaire, prévoir comment je me lèverai et ferai la méditation le lendemain.

« *En me mettant au lit, je dirai :* — Incertain si je vivrai demain, incertain de mon salut éternel, voici que j'entre comme en un sépulcre. Que n'ai-je évité toute faute! Je me repens du fond de mon cœur, ô mon Rédempteur, et je prends la résolution sincère de me corriger. O Père éternel, je vous offre votre Fils, avec toutes ses douleurs et ses plaies, pour tous mes péchés et toutes mes négligences. O Bienheureuse Vierge, aidez-moi; ô vous tous, mes saints patrons, accueillez-moi; mon Ange, gardez-moi de tout péché et des pièges du démon. Au nom du Père et du Fils et du Saint Esprit. Ainsi soit-il (1).

« *A genoux sur le lit,* dis trois *Ave :* le premier, à la Bienheureuse Vierge de Lorette, pour honorer sa maternité et lui demander qu'elle te délivre, durant cette nuit, des mauvais songes; le second, à la Bienheureuse Vierge de Montaigu, pour honorer son Immaculée Conception, et obtenir qu'elle te fasse endormir sans délai et te lever avec diligence; le troisième, à la Bienheureuse Vierge de Hale, pour honorer l'instant où, après sa mort, elle fut unie à son Fils, et obtenir d'elle l'heureux succès de la méditation du lendemain et la joie spirituelle (2).

« *En entrant au lit,* renouvelle la pureté d'intention, et unis ton sommeil au repos de Jésus Christ.

« Enfin, songe bien à quelle heure tu dois te lever; parcours les points de ta méditation, emploie à cela le temps qu'il faut pour dire un *Ave;* mets sous ton chevet le petit livre des Règles

(1) « *En vitæ incertus et æternæ salutis, intro sepulchrum. Utinam te numquam offendissem! Doleo ex animo, Redemptor mi, et propono sinceram emendationem. O pater æterne, offero tibi Filium tuum, cum omnibus doloribus et vulneribus ejus, pro omnibus peccatis et negligentiis meis. O Beata Virgo, adjuva me; o vos omnes sancti Patroni, suscipite me, Angele mi, custodi me ab omni peccato et insidiis diaboli, in nomine Patris, etc.* ».

(2) Hale est une bourgade, à trois lieues de Bruxelles, sur la limite du Hainaut et du Brabant. L'établissement du pèlerinage à Notre-Dame de Hale date de l'an 1267. Juste-Lipse en a écrit l'histoire. Deux ans avant d'achever son livre, il avait offert à Marie, dans ce sanctuaire, une plume d'argent et accompagné son offrande d'une pièce de vers, qui expliquait le symbolisme de son *ex-voto*. Le pieux écrivain entendait faire hommage à Notre-Dame de toutes ses savantes œuvres.

et endors-toi dans le Seigneur, la pensée arrêtée sur le sujet de la méditation » (1).

On le voit, la vie de Berchmans fut une oraison continuelle, unie à la continuelle mortification.

(1) Le Frère Rimbaldesi note, à propos de ces derniers actes de la journée de Berchmans :

« Finito l'esame.., si metteva in ginocchioni, e stava mezzo quarto in circa ; e dopo, si spogliava ed entrava in letto, mettendosi la corona al collo, e facendo alcune orazioni vocali : dopo le quali, si quetava talmente, che non si sentiva movimento in modo alcuno ».

Jean, en effet, demeurait immobile, toute la nuit : ce fut, dès l'enfance, une des précautions héroïques de sa pureté. Le Père Bauters nous l'apprend en ces termes :

« Sui ipsius quasi metuens, quo se modo vesperi composuisset, nec ob frigoris, nec ob caloris incommodum loco motus, eodem mane inveniebat. — Formam pudice decumbendi in Bonaventuræ Speculo fuerat contemplatus ».

CHAPITRE III

DÉVOTION DU B. JEAN A L'EUCHARISTIE.

A Rome comme à Diest, on admira le zèle et l'angélique ferveur avec laquelle Berchmans assistait le prêtre à l'autel (1) :

« A l'époque où le F. Jean Berchmans étudiait la métaphysique, raconte un F. coadjuteur, Benedetto de Molle, il y avait au collège un Père, qui ne célébrait pas la messe à des heures réglées, mais à celles qui lui étaient commodes. Les condisciples du serviteur de Dieu faisaient difficulté de la servir, parce que leurs études en étaient interrompues, et alors moi, qui étais compagnon du sacristain, j'allais avertir le F. Jean de venir servir cette messe, et je lui dis, un jour : — « Cette heure vous est incommode, F. Jean? — Il me répondit : — Mon Frère, servir la messe m'accommode toujours ».

« Souvent, ajoute un des prêtres les plus vénérables du collège romain, quand je le voyais m'assister à l'autel, sa piété, son innocence, toutes les vertus qui brillaient en lui me pénétraient d'un sentiment de confusion; j'avais honte, le sachant près de moi, de mon indignité et de ma froideur dans la célébration de ces saints mystères (2) ».

Berchmans lui-même nous révèle les sentiments de son cœur durant l'auguste sacrifice :

« Quand l'heure de la messe est venue, écrit-il, demande-toi :

(1) « *Sacro ministrans, signum sanctissimæ crucis, genuflexiones, etc., cum devotione particulari faciebat et optime verba pronuntiabat* ». — Summar.

(2) Le Père Diego Sicco, d'abord professeur de théologie au collège romain, et plus tard patriarche d'Éthiopie.

Où vas-tu? à Dieu; que vas-tu faire? lui offrir son divin Fils.

« Arrivé à la chapelle, demande à Dieu sa grâce; renouvelle les intentions du matin, c'est-à-dire : tout pour la gloire de Dieu, tout en actions de grâces pour la communion précédente ou comme préparation à la communion prochaine, et pour obtenir telle grâce ou telle autre. Unis enfin le sacrifice non sanglant qui va être offert sur l'autel au sacrifice sanglant du Calvaire, et toutes tes intentions et actions au sacrifice lui-même ».

Puis Berchmans se propose trois méthodes : deux ne diffèrent que par quelques détails. Les Saints éprouvaient, eux aussi, le besoin de soutenir et de raviver leur piété par la variété des industries, et ils renouvelaient ainsi, d'un jour à l'autre, une ferveur que la monotonie des exercices eût attiédie.

« Première méthode.— *Pendant le temps de l'Avent et le temps de Noël.* — Quand le prêtre sort de la sacristie, imagine-toi que tu vois la Bienheureuse Vierge et saint Joseph quitter Nazareth, pour se rendre à Bethléem et, depuis l'*Introït* jusqu'à l'Évangile, accompagne-les dans leur pénible voyage.

« *Au Credo,* excite ta foi à ces mystères de la vie de Jésus Christ.

« *A l'Offertoire,* vois la Bienheureuse Vierge qui mendie un abri pour la nuit; étonne-toi, et offre-lui l'hospitalité dans ton cœur. Considère ensuite comme elle prend joyeusement le chemin qui mène à la Grotte; vois les Anges qui attendent Jésus.

« *A l'Élévation,* contemple le petit Enfant-Jésus, comme s'il venait de naître : adore-le; fais des actes de foi, d'espérance et de charité; admire l'extrême pauvreté à laquelle il s'est réduit, et entretiens-toi dans ces sentiments jusqu'à la communion (1).

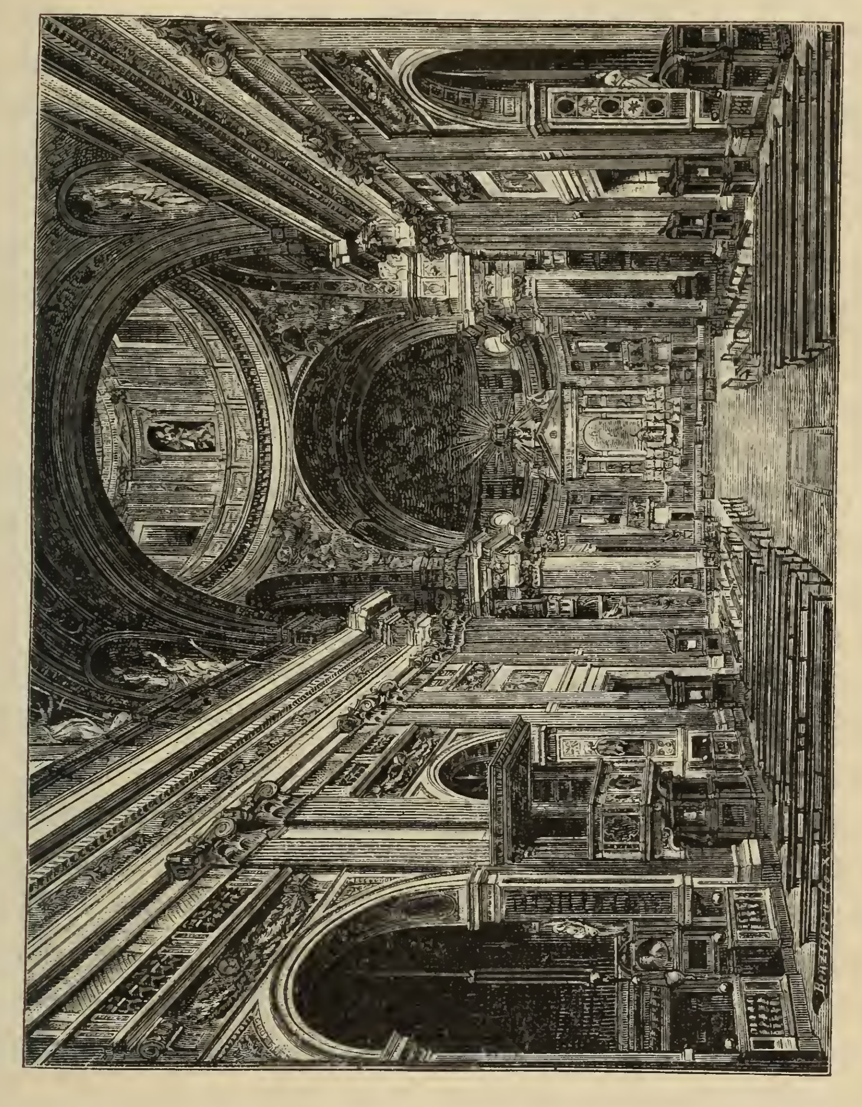
(1) Le Père Savignani observe que Jean Berchmans demeurait les yeux arrêtés sur la sainte Hostie et sur le calice, tandis que le prêtre les tenait élevés : la coutume française de courber la tête, à cet instant, est contraire à l'intention de l'Église, qui *élève* le Corps et le Sang de Jésus Christ, pour qu'on les voie et les regarde. A cela s'ajoute la considération que faisait valoir Berchmans :

« Conforme una rivelazione di santa Brigida, non gli piaceva l'umiltà di quelli che, all' elevazione del Santissimo Sacramento, abbassano gli occhi, perche si persuadeva che a chi la guarda si compartisse una grande abbondanza di grazia ».

Sainte Marie d'Ognies remerciait, tous les jours, Jésus Christ, *de lui avoir donné les yeux,* à cause de la joie qu'elle éprouvait à regarder la sainte Hostie.

Rien de pieux et de beau comme une bénédiction du Très Saint Sacrement en Espagne,

« DEUXIÈME MÉTHODE. — Me représenter d'abord le lieu du



Intérieur de l'église du Gesù à Rome.

Sacrifice comme si j'y étais; y considérer les saints Anges, mes saints patrons, etc.

« Voir Jésus Christ Notre Seigneur, qui marche portant sa croix tout ensanglantée : les Juifs le poussent rudement; au dessus, Dieu le Père, courroucé. Jusqu'à l'Élévation, regarde attentivement ce qui se passe : Jésus arrive, il dépose sa croix;

où le prêtre, *pendant longtemps,* tient Jésus Christ exposé aux regards d'un peuple agenouillé.

on lui offre à boire du vin mêlé de myrrhe; on lui arrache ses vêtements; on dispose les instruments du supplice; on jette Notre Seigneur, dépouillé, sur la croix. Obéissant à ses bourreaux, il leur tend, pour être percés et cloués, sa main droite, sa main gauche, ses pieds. Observe Jésus Christ : il élève les yeux vers le ciel; il s'offre à Dieu le Père pour tes péchés; parle-lui, entretiens-le avec une grande affection jusqu'au moment de l'Élévation.

« *A l'Élévation*, vois la croix se dresser; entends Jésus Christ qui prie pour ses ennemis; regarde comme de tout son corps le sang ruisselle; arrête les yeux sur ses plaies.

« *Au Chef adorable de Jésus Christ,* prie pour les supérieurs ecclésiastiques.

« *A la couronne d'épines,* prie pour les supérieurs séculiers.

« *A la main droite,* pour mes parents, pour mes frères spirituels, en général et en particulier; pour mes frères du monde, pour mes bienfaiteurs et pour mes amis.

« *A la main gauche,* pour mes ennemis, pour ceux que j'ai contristés, pour ceux qui m'ont contristé, qui m'ont fait tort, ou fait tort à la Compagnie.

« *Au côté,* pour moi-même, afin que je puisse aimer Dieu de tout mon cœur, brûler de zèle pour le salut du prochain, persévérer dans la Compagnie, bien observer mes trois vœux, acquérir un grand amour pour la Bienheureuse Vierge et le Très Saint Sacrement.

« *Aux pieds*, pour la Compagnie, pour tous les religieux bons et mauvais et pour les séculiers bons et mauvais.

« Troisième méthode. — Depuis l'*Introït* jusqu'à l'*Offertoire,* suis les paroles du prêtre et considère les cérémonies.

« *A l'Offertoire,* je commencerai à parcourir la Passion de Jésus Christ, depuis la prière du Jardin des Oliviers, et je tâcherai d'être arrivé à la scène du crucifiement, au moment où le prêtre dira : *Sanctus, Sanctus,* etc.

« Alors je considererai Jésus, qui s'étend sur la croix, et les bourreaux qui le percent de clous, et, élevant le cœur vers Dieu le Père, je l'inviterai à contempler ce triste spectacle : — Regardez, Seigneur, le visage de votre Jésus.

« Je prierai en considérant, l'un après l'autre, les membres de Jésus Christ, et en offrant les mérites de leurs tourments.

« *A la tête de Jésus Christ et à la couronne d'épines,* je prierai pour le Souverain Pontife, pour l'empereur (1), pour les rois, pour les princes chrétiens, et je demanderai pour eux la grâce de bien gouverner leurs peuples et d'être les défenseurs de la sainte Église. — A la tête de Jésus, je prierai encore pour le très Révérend Père général, pour le provincial, le recteur, le ministre, le Père spirituel, mes professeurs, etc., etc.

« *A la main droite de Jésus Christ,* je prierai pour tous ceux qui me sont unis par les liens du sang, et je demanderai pour eux la grâce d'observer les commandements de Dieu. — Je prierai encore pour mes amis spirituels, et d'abord pour ceux qui habitent le même collège que moi, et pour chacun d'eux nommément, je demanderai ces trois grâces : une chasteté angélique, un utile emploi de leurs aptitudes pour le salut des âmes, et la persévérance dans la vocation.

« *A la main gauche de Jésus Christ,* je prierai pour tous mes ennemis, pour les hérétiques, pour les païens, pour tous ceux qui sont en état de péché mortel.

« *Au pied droit de Jésus Christ,* je prierai pour ceux qui mènent une vie tiède dans la Compagnie, et je demanderai que leur relâchement n'empêche pas la Compagnie de porter ses fruits.

« *Au pied gauche de Jésus Christ,* je prierai pour ceux qui ont déserté la Compagnie, afin que Dieu daigne les prendre en pitié.

« *A l'élévation du Corps et du Sang de Jésus Christ,* je me figurerai assister à l'élévation véritable de la croix du Sauveur, et je dirai : — Je vous adore, Jésus Christ, et je vous bénis, parce que, par votre sainte Croix, vous avez racheté le monde.

« Puis je réciterai la prière *Anima Christi* (2).

(1) On sait que le titre d'empereur d'Occident ou d'empereur des Romains, concédé d'abord à Charlemagne par le pape Léon III, devint, à partir d'Othon Ier, le privilège des souverains de l'Allemagne. De 1619 à 1637, l'empereur était Ferdinand II, un prince accompli. Il avait constitué la très sainte Vierge généralissime de ses armées, et il signait : *Ferdinandus, Cliens B. Virginis.*

(2) On trouvera cette prière au frontispice des *Exercices spirituels de saint Ignace.*

« *Au Nobis quoque peccatoribus,* je penserai à la plaie du côté de Jésus Christ, et aussitôt je lui demanderai qu'il daigne y cacher sa Compagnie et qu'il la conserve, la défende, la fasse grandir. En second lieu, je lui recommanderai mon père, ma mère et mes autres parents défunts, tous mes amis du monde qui ont quitté la vie, les défunts de la Compagnie, et les pauvres âmes qui sont oubliées sur la terre, ou qui ont un plus pressant besoin de secours.

« Je le prierai de me cacher, moi aussi, dans son côté, et là je demanderai pour moi des grâces : une vraie charité, la joie spirituelle, la sainteté, la science (si la gloire de Dieu en doit être plus grande), une chasteté angélique, la grâce de devenir un bon ouvrier de la Compagnie, la persévérance dans ma vocation, l'amour de la Bienheureuse Vierge, la vertu que je m'exerce à acquérir par l'examen particulier, la charité par exemple, ou la vraie humilité intérieure.

« Pendant le reste du temps, écoute les paroles du prêtre, et, avec lui, rends grâces à Dieu.

« *Après la messe :* premièrement, demande pardon ; secondement, remercie ; troisièmement, unis au sacrifice de Jésus Christ l'action que tu viens de faire. Récite enfin le *Magnificat,* pour obtenir le pardon de toutes les fautes que tu as commises pendant la messe ».

Quand Berchmans adorait Jésus Christ dans l'Eucharistie, l'animation de son visage inspirait à tous ceux qui le voyaient les sentiments de foi et d'amour dont il était lui-même pénétré. Plus d'une fois, quand l'heure de sortir de la chapelle était venue, Berchmans demeurait comme captivé par le divin objet de ses affections, et ses compagnons durent le secouer pour le retirer de son repos extatique. Mais Berchmans s'observait quand il devait remplir un office à l'autel, et sans cesser d'être édifiant, il ne laissait pas son âme s'absorber dans la contemplation de Jésus Christ. Le P. Ignace Tudisio lui rend ce témoignage : « Je n'en ai point trouvé, dit-il, de plus prompt que lui pour accepter un office aux messes solennelles de la Maison professe. Avec sa modestie accoutumée et un extérieur irréprochable, il y

tenait d'ordinaire un chandelier. Presque tout le temps, il récitait le chapelet. Une seule fois, j'eus à l'avertir d'être un peu plus attentif aux cérémonies, pour les faire au temps convenable, et il le fit parfaitement.

On lit dans son petit cahier de notes quotidiennes : — « Je cultiverai avec soin l'amour que Dieu m'a inspiré pour le Très Saint Sacrement. Au moins cinq fois le jour, je le visiterai (1), et chaque jeudi, en son honneur, je ferai une pénitence publique au réfectoire. Le dimanche, je n'oublierai pas de parler en récréation du Très Saint Sacrement ».

Pour le faire avec plus d'intérêt, il notait, dès qu'il les rencontrait, les pensées pieuses ou les faits édifiants qui avaient trait à ce touchant mystère, et quand il en parlait, c'était avec une ferveur tellement ardente, que ses compagnons disaient : Nous retirons plus de dévotion de ses entretiens, que de la lecture des plus pieux traités.

On trouve dans ses notes ce cri du cœur : « Seigneur, y a-t-il pour moi, sur la terre, d'autre douceur et d'autre joie que la sainte communion »?

Le règlement du saint jeune homme révèle aussi les dispositions intérieures qui le préparaient à cette fête de son âme : c'est une quatrième manière d'entendre la messe : tout y est dirigé vers la communion, comme vers le centre des préoccupations du cœur :

« En me rendant à la chapelle, dit Berchmans, je penserai : Que vais-je faire? recevoir véritablement la Chair et le Sang de Jésus Christ, Fils de Dieu et Fils de la Bienheureuse Vierge. J'inviterai mes saints patrons à lui préparer mon cœur.

« Arrivé à la chapelle, demande à Dieu sa grâce; renouvelle

(1) La piété de Berchmans saisissait avec empressement toutes les occasions de multiplier ces visites : Paul Oliva nous apprend qu'après avoir servi ses Frères au réfectoire, Jean se hâtait d'aller à la chapelle pour y adorer son bien-aimé Jésus, jusqu'au signal de la seconde table.

Le P. Gori, ministre du Ritiramento, prévint les désirs de Berchmans, et, dès son arrivée, il lui donna la charge de sacristain de la chapelle domestique : « gli diedi cura della cappella, laquale esercitava molto volentieri, id ivi si occupava anco nel tempo della ricreatione ».

les intentions du matin; puis, jusqu'à l'*Offertoire*, pense à tes misères, à tes péchés, à tes imperfections. Repens-toi, d'abord, de tout péché commis, et propose-toi sincèrement de t'amender.

« De l'*Offertoire* au *Sanctus*, je réciterai quelque dévote prière vocale. A partir du *Sanctus*, je parcourrai en esprit toute la Passion de Jésus Christ.

« Au moment de l'*Élévation*, je penserai que ce Jésus Christ, qui descend du ciel sur l'autel, y vient pour entrer bientôt après dans mon âme; je l'adorerai en disant avec saint Thomas d'Aquin : *Tu, Rex gloriæ, Christe*, etc., jusqu'à *Salvum fac*, etc. (1).

« Je ferai des actes de foi, d'espérance, de charité jusqu'au *Pater noster*.

« Au *Pater*, je commencerai à appeler Jésus Christ de mes désirs; je dirai par exemple : Qui vous donnera à moi, vous, mon frère, que je vois suspendu au sein de ma mère? Comme le cerf désire les eaux vives, ainsi mon âme vous désire, ô mon Dieu : mon âme a soif de Dieu, du Dieu fort, du Dieu vivant! Quand donc pourrai-je aller à lui, paraître devant la face de Dieu? Qu'il vienne, mon bien-aimé, qu'il vienne visiter son parterre!

« J'offrirai, par la main de la Bienheureuse Vierge, ces désirs à Jésus Christ, et je m'imaginerai que je l'entends répondre à sa Mère : J'irai et je le guérirai.

« En même temps que le prêtre, je dirai humblement : *Domine, non sum dignus*, etc..., et j'ajouterai : Seigneur, je remets mon âme entre vos mains et vous la recommande.

« Près de recevoir la sainte Hostie, je dirai : Que le corps de Jésus Christ Notre Seigneur garde mon âme pour la vie éternelle. Ainsi soit-il.

« Dès que tu as reçu la sainte Hostie, fais un acte de foi; proteste que ce que tu viens de recevoir est vraiment le Fils de Dieu et de la Bienheureuse Vierge (2); puis, en toute humilité,

(1) Ces prières sont extraites du *Te Deum* : « Saint Thomas d'Aquin avait des oraisons vocales pour toutes choses. Quand il tonnait et éclairait, il disait : *Verbum caro factum est*. Quand on élevait l'hostie, il proférait ces paroles : *Tu, Rex gloriæ, Christe*, etc. ». — P. Ribadeneyra, *Vie de saint Thomas d'Aquin*.

(2) « Je lui ai entendu dire, — c'est le Frère coadjuteur Joseph Finali qui parle, — qu'au moment de la communion, il avait coutume de faire un acte de foi en cette forme : « Io

demande-lui : D'où peut me venir un tel bonheur, que mon Seigneur descende jusqu'à moi ?

« Je commencerai à rendre grâces par une courte prière vocale, et je prierai mes saints patrons de remercier pour moi. J'offrirai à Jésus Christ mon corps et mon âme; je lui ferai, en outre, un petit présent, quelques actes de vertu, de mortification, par exemple : je lui offrirai encore mes vœux, et, à cet effet, je les renouvellerai; enfin je renouvellerai le ferme propos de servir la Bienheureuse Vierge sa Mère, et, pour cela, je dirai la prière de la congrégation.

« Je me tournerai ensuite vers Dieu le Père, le priant de regarder le visage de son Fils Jésus Christ, et par ses plaies sacrées je demanderai les mêmes grâces qu'à la sainte Messe.

« Je finirai par de nouvelles actions de grâces : je demanderai pardon à Jésus Christ de l'avoir si mal reçu, et je dirai : *Laudate Dominum omnes gentes,* etc. ».

Dieu se plaît à converser avec les cœurs simples et purs : aussi la présence de Jésus Christ remplissait-elle l'âme de Berchmans d'une allégresse incroyable (2).

Berchmans trouvait le secret d'une préparation très efficace à ces opérations du Sacrement, dans de fréquentes communions spirituelles. Chaque jour, à la messe, et six ou sept fois le jour, durant ses visites à la chapelle, il priait Notre Seigneur d'opérer en lui, par l'influence de sa grâce, les effets de la communion sacramentelle. Lui-même nous apprend comment il faisait ces communions :

« Je communierai spirituellement, dit-il, et j'userai d'une des deux méthodes suivantes :

do licenza al gran diavolo dell' inferno, che adesso mi porti via, in anima e corpo, se quivi, sopra la mia lingua, non e il vero real Corpo del Signore, che quivi adoro ». — La présence réelle de Jésus Christ dans l'Eucharistie était alors, de tous les dogmes catholiques, celui contre lequel se déchaînait le plus la fureur des nouveaux hérétiques. On comprend que l'audace de leurs négations blasphématoires ait pu inspirer à la foi indignée de Berchmans l'étonnante énergie de sa formule. Elle est, du reste, citée au procès, comme preuve de la vivacité de sa foi.

(2) « *Ab hoc Sacramento incredibilem spiritus hilaritatem percipiebat* ». — Summar.

A ce propos, Guillaume Van Aelst disait : « Aver, più volte, notato, con molti altri, che Giovanni, prima e dopo della santa communione, moveva i denti e le labbra, come si fa nell' atto del mangiare : poichè, tanta era in esso l'abbondanza del gusto interiore, da sembrare che gli si eccitasse pure... l'esteriore appetito ».

« Pendant l'Avent, aux fêtes de la Noël, de l'Épiphanie, etc., je me figurerai être auprès de la crèche, avec la Bienheureuse Vierge : je demanderai à Notre Dame la permission de mettre le petit Enfant-Jésus dans le berceau de mon cœur. Puis, je le prendrai, je l'embrasserai avec une grande affection, je l'offrirai à Dieu le Père, je rendrai grâces, je prierai, je tiendrai le divin Enfant, et lui dirai : Seigneur, je ne vous laisserai point aller que vous ne m'ayez accordé telle grâce et telle autre grâce.

« En d'autres temps, voir comme la Bienheureuse Vierge, accompagnée des saints anges et de tes patrons, vient à toi, pour ensevelir Jésus Christ dans ton cœur, et, avec grande humilité et charité, reçois-le de ses mains; puis, excite ta foi, rends grâces, fais des offrandes à ton hôte, offre-lui celui qui le reçoit; demande, prends des résolutions ».

Cette union spirituelle de son cœur à Jésus n'était pas pourtant le terme des aspirations de Berchmans : il savait que le Sacrement opère dans l'âme avec une efficacité dont rien ne peut tenir lieu : aussi appelait-il de tous ses vœux les jours de communion sacramentelle.

Écoutons Guillaume Van Aelst : « Le fruit toujours plus grand qu'il retirait de la communion, la vigueur spirituelle que lui procurait ce pain céleste, duquel il disait souvent : « C'est « ma nourriture », une autre parole de lui les fera clairement entendre : Bien des fois il me dit : « J'éprouve en mon âme, « après la communion, ce que je ressens en mon corps après le « repas; c'est-à-dire un accroissement de force, de vigueur; et « quand il n'y a pas de communion dans la semaine, je suis, après « quelques jours, dans je ne sais quelle langueur d'esprit; la vi- « gueur fait défaut à mon âme; c'est une impression à peu près « semblable à celle d'un homme, que la faim et la privation au- « raient exténué ». — « Aussi, ajoute le P. Cépari, Berchmans saisissait-il l'occasion des moindres fêtes, qui venaient dans la semaine, pour demander à communier; et lorsqu'une coïncidait avec le dimanche, on l'entendait dire en gémissant : — « Nous « perdons une communion, cette semaine » !

On voit combien Jean Berchmans était loin de partager l'idée

très fausse, et pourtant très répandue, qui fait de la communion une *récompense*, alors qu'elle est, dans le dessein de Jésus Christ, *l'aliment nécessaire* de la vie et le *remède nécessaire* de nos maladies spirituelles. Berchmans comptait surtout, avec l'Église, sur la vertu intrinsèque, sur l'efficacité *ex opere operato* du Sacrement, et la ferveur de sa piété ne suffisait pas à entretenir sa vie, à soutenir sa défaillance : comment, sans le Sacrement, des âmes moins bien disposées, des âmes malades ne périraient-elles pas?

Aussi, très sagement, une règle des supérieurs de la Compagnie de Jésus leur recommande-t-elle de multiplier les communions, dans la semaine, non pas tant selon la dévotion que selon *le besoin* de chacun.

Avant Jean Berchmans, Louis de Gonzague avait compris qu'il avait le droit et le devoir de solliciter des communions nombreuses, en dehors des communions de règle, qui ne sont jamais qu'un *minimum obligatoire;* et ceux-là se trompent bien, qui montrent Louis de Gonzague toujours entre deux communions dominicales, sans communion intermédiaire. Qu'ils lisent la déposition d'un condisciple de Louis de Gonzague, au procès de canonisation de l'angélique jeune homme (1).

(1) « Sacrosanctam Eucharistiam sumebat singulis *diebus dominicis* et *festis ab Ecclesia coli præceptis, multisque aliis non præceptis, et feriis sextis in mensem martium incidentibus*, et quotiescumque ei per superiorem licebat ». (Bolland., 21 juin, page 863).

S. Louis communiait donc :

1° Tous les dimanches; — 2° tous les jours de fête de précepte général; — 3° tous les jours de fête de précepte local; — 4° en d'autres nombreux jours de fêtes; — 5° les vendredis de Carême; — 6° en d'autres jours encore, où il demandait et obtenait permission spéciale de communier.

CHAPITRE IV

DÉVOTION DU B. JEAN A LA TRÈS SAINTE VIERGE.

Des nombreux témoins appelés, après la mort de Berchmans, à dire ce qu'ils savaient de ses vertus, il ne s'en trouva aucun qui ne parlât avec admiration de son amour pour la très sainte Vierge.

On ferait un livre d'attestations telles que les suivantes :

« J'ai observé, dit le Frère coadjuteur Blaise Pedretti, qu'il assaisonnait quasi toujours ses entretiens de quelque louange de la Madone, ou de quelque acte de dévotion à cette glorieuse Vierge, notre Mère ».

« Quand j'étais triste ou troublé, je tâchais de passer la récréation avec le Frère Jean, et je me retirais tout consolé. Il aimait particulièrement à raconter des traits de la miséricorde de Notre Dame. Un jour, il m'en raconta un où la miséricorde paraissait moins; il s'agissait d'un homme qui, après avoir reçu de grandes grâces, par l'entremise de la Bienheureuse Vierge, avait porté l'ingratitude jusqu'à proférer contre Elle des paroles injurieuses : Dieu le punit. L'histoire achevée, je dis au Frère Jean : « Maintenant, racontez-moi, je vous prie, une histoire de la « douceur et miséricorde de Marie » : et Jean aussitôt répondit : — « Cette histoire, c'est la vôtre, mon Frère : que Notre Dame « vous ait fait recevoir dans la Compagnie, est-ce là, pensez- « vous, une petite miséricorde » ?

Ainsi parle un autre coadjuteur temporel, le Frère Jean Cerruti, — et un troisième, le Frère Hyacinthe Gori : — Jean, dit-il, ne se contentait pas d'aimer la Bienheureuse Vierge, il vou-

lait que l'on sût qu'il faisait profession de lui être dévot; aussi parlait-il d'elle souvent, et je me sentais excité à aimer Notre Dame, en voyant l'ardeur de son amour. Cet amour incroyable qui remplissait son cœur, il l'épanchait dans le cœur de tous. C'était l'effet de ses pieux entretiens, mais aussi l'effet de ses actes. J'ai observé, par exemple, qu'il ne prononçait jamais le très saint nom de Marie sans quitter la barrette et faire une inclination de tête, et il demeurait ainsi un moment incliné (1).

Les jeunes scholastiques n'oublient pas davantage ce bel aspect de l'âme et du cœur de Berchmans : — ils disent tous, comme Innocent Massi :

« Jean avait une extraordinaire dévotion à la Bienheureuse Vierge et parlait d'Elle avec une extraordinaire affection; de sorte que moi-même, en l'entendant, je sentais s'allumer dans mon cœur une grande dévotion à Notre Dame ».

Tels cependant, comme Paul Oliva, Nicolas Ratkai, Pierre Alfaroli, Jérôme Bargagli, etc., expriment leur sentiment, à ce sujet, avec une vivacité plus marquée :

« Je ne saurais dire quelle fut sa dévotion envers la glorieuse Vierge; qu'il le dise lui-même, lui qui parlait de Notre Dame si souvent, et beaucoup plus de l'intime du cœur que de la langue. Il fallait que le feu de son amour trouvât enfin à s'épancher, et c'est pour cela qu'il ne passait pas de récréation sans amener l'entretien sur ce sujet. Quand il ne l'avait pu faire, il disait : — Frères, j'ai perdu ma journée! Je l'ai entendu répéter souvent : — Celui-là ne saurait périr, qui est dévot à la Bienheureuse Vierge : être dévot à Notre Dame, c'est une marque de prédestination ». Ainsi parle Paul Oliva.

« Chacun sait, dit Ratkai, de quel amour il brûlait pour la très sainte Vierge; il ne l'appelait pas autrement que sa mère. Tous les jours, il récitait en son honneur des prières très dévotes, qu'il avait transcrites de plusieurs livres. Pas une fois je ne suis sorti en sa compagnie, qu'il ne m'ait mené visiter une église dédiée à Notre Dame. Là, il priait avec une telle atten-

(1) La remarque est de plusieurs autres. Ainsi, Ignace Tudisio : « Quando parlava della Madonna santissima, cavava la berreta, nominando il suo nome, ed inchinando la testa a teneva un pezzo inchinata ».

tion et une telle ferveur, qu'il ne s'apercevait pas, le plus souvent, que je m'étais levé pour partir; de sorte que je devais l'en avertir en l'appelant par son nom.



N.-D. della Strada, dans l'église du Gesù.

« Jean parlait de la Bienheureuse Vierge, comme un bon fils parle de sa mère, avec une tendresse extrême; et bien des fois il m'a exhorté, comme du reste il le faisait avec tous, à l'aimer tendrement moi-même. J'ai souvent observé qu'en lui adressant

des prières, il avait le sourire aux lèvres et le visage rayonnant de joie (1). Il profitait, lui-même me l'apprit, d'une occasion de l'honorer, semblable à celle qu'avait saint Bernardin de Sienne. Il y a au Ritiramento une chapelle de la très sainte Vierge, devant laquelle il ne passait jamais sans entrer pour saluer et prier sa Mère bénie. Une fois seulement, en récréation, déjà entouré par des Frères nombreux, il s'aperçut qu'il avait oublié de saluer Notre Dame dans sa petite chapelle; aussitôt il demanda permission aux Frères d'aller réciter l'*Ave Maria* ».

« S'il trouvait, dit Jérôme Bargagli, un compagnon qui eût une ardeur semblable à la sienne, il le provoquait à des luttes dignes des fils de Marie : — Voyons, disait-il, qui de nous deux pourra donner de plus nombreux et de plus beaux titres à notre glorieuse Mère. On le voyait, soutenir cette lutte était un vrai bonheur pour lui. Il trouvait de fort belles louanges, et quand l'adversaire, après s'être bien démené, ne savait enfin plus que dire (cela m'est arrivé et je me vis bientôt à sec), Jean poursuivait, et il l'eût pu faire bien plus longtemps que ne le permettaient les limites restreintes de la récréation. Il puisait ces trésors particulièrement dans les livres du P. Canisius et du P. Spinelli (2) ».

Les prêtres enfin n'admirent pas moins que les coadjuteurs et les scholastiques l'amour de Jean pour sa Mère céleste :

« Son incroyable dévotion à la Bienheureuse Vierge, il l'instillait dans le cœur de tous par de très pieux entretiens et exemples (3).

« J'ai souvent dit : Jean est vrai serviteur et fils de Notre Dame : son amour pour elle était une flamme ardente : aussi, quand, aux approches de l'Assomption dernière, je fus averti de sa maladie, quelque légère qu'elle parût, je crus pouvoir dire au Père Van Doorne, aujourd'hui recteur du collège de Gand : — « Il est probable que Jean mourra bientôt; non pas tant de

(1) « Faceva orazione ad Essa quasi ridendo e con volto giovialissimo ».

(2) *De Beatissima Maria Virgine libri V, auctore Petro Canisio S. Jesu.* — Le Bienheureux Pierre Canisius mourut en 1597. — Le pieux et savant écrit du P. Pierre-Antoine Spinelli est intitulé : *Le trône de Dieu.*

(3) « *Incredibilem suam erga Beatam Virginem dévotionem piissimis coloquiis et exemplis instillabat omnibus* ».

maladie, mais parce que Dieu voudra appeler et accueillir au Ciel un si fidèle, si pur et si cher enfant de sa très sainte Mère ».

On vient d'entendre le Père Edislas Berca et le Père Diego Sicco. A son tour, le professeur de Jean, Horace Grassi :

« Jean, dit-il, avait une dévotion vraiment signalée à Notre Dame : c'était avec une confiance entière et un amour tout filial qu'il l'appelait sa Mère, et recourait à elle en toute occasion. Je garde précieusement un petit cahier, écrit de sa main, où il a noté ce que dans les livres il avait rencontré de plus beau à la louange de Marie ».

Le Père spirituel, Thomas Massucci :

« Jean fut très dévot à la Bienheureuse Vierge : souvent et avec goût sensible, il parlait d'elle. Il allait, inventant des moyens toujours nouveaux de l'honorer : aussi dans les écrits que nous avons de lui, rien ne revient-il si souvent que ces actes de sa dévotion à Marie » (1).

Enfin, le recteur du collège romain, le P. Cepari, dit plus et mieux que tous les autres.

Il exprime d'abord son admiration, dans les termes qu'employait le P. Bauters pour exprimer la sienne : « Ce qu'on peut dire de mieux, à la louange de son amour pour la Bienheureuse Vierge, c'est qu'il sembla être venu au monde pour propager la gloire de Notre Dame ».

Le P. Cepari poursuit :

« On lit dans ses notes : « La patronne de ma sainteté, de « ma santé, de mes études, c'est vous, Vierge Marie, ma Mère » (2). Il disait : « Si j'aime Marie, je suis assuré de mon « salut, de ma persévérance dans la vie religieuse; j'obtiendrai « de Dieu ce que je voudrai; je serai tout puissant ».

« Rien dans ses écrits ne revient si souvent que la résolu-

(1) « Andava inventando varii modi di onorarla ».

(2) « *Patrona sanctitatis, sanitatis et studiorum tu es, mea mater, Virgo Maria* ».

Sainteté, science et santé, Berchmans désirait, pour lui et ses frères, ces trois biens qu'il jugeait convenir entièrement aux fils de saint Ignace :

« *Cum qniqus agebat familiariter solitus fuit petere tria : primo, ut obtinerent ei magnam sanctitatem, et eam absolute peterent; secundo magnam eruditionem; tertio, vires corporis; sed hæc, duo sub conditione beneplaciti divini* ». — P. Van Doorne.

tion d'aimer et de servir la Bienheureuse Vierge. — Il est bon, disait-il, d'avoir un lieu de refuge toujours sûr dans les périls subits; or, où se cacher avec plus d'assurance que dans les plaies de Jésus, dans les bras maternels, ou sous le manteau royal de la Bienheureuse Vierge? — On lui demandait quelles étaient ses ressources au temps de la désolation; il répondit : — La prière, le travail, la patience, les bras, le sein de la Bienheureuse Vierge : *orare, occupare me, patientia, sinus et gremium Beatæ Virginis.*

Il récitait, chaque jour, le chapelet avec une rare dévotion, tantôt à genoux, tantôt en se promenant, quelquefois debout et immobile, ou assis (1). Son recueillement était alors si profond, qu'il n'apercevait pas ceux même qui le saluaient en passant près de lui (2). J'ai trouvé dans ses cahiers une sorte de traité, en forme d'exercices pieux, sur les douze principales vertus de Notre Dame; il est intitulé : *Couronne de douze étoiles.* Jean écrivit encore de belles considérations sur l'*Ave Maria.*

« Pour honorer la maternité divine de Notre Dame, il récitait, chaque jour, neuf fois ces paroles, qu'il accompagnait d'une génuflexion : « Bienheureux le sein de la Vierge Marie qui a porté le Fils du Père éternel ». Les jours de fêtes, s'il avait occasion de sortir, il visait sept églises dédiées à Marie. Toutes ses journées étaient semées d'actes de sa dévotion envers elle, et il renouvelait souvent cette résolution : Je veux aimer Marie. — A Frascati, il dirigeait souvent ses compagnons de promenade vers le sanctuaire de Notre-Dame de Grotta Ferrata ».

Il avait un don singulier de Dieu pour parler dignement de tous les privilèges de la Bienheureuse Vierge, mais surtout de sa pureté et de son Immaculée Conception. Ses lumières et ses sentiments, au sujet de ce second mystère, étaient vraiment admirables : « Il avait recueilli, dit Guillaume Van Aelts, beaucoup d'arguments et d'exemples pour établir la vérité du grand privilège de Marie, et je ne le vis jamais disputer avec plus de

(1) — Le Frère Rimbaldesi nous apprend que Jean, plus d'une fois le jour, prenait en main le chapelet : « Dopo pranzo, diceva la corona. La sera, si poneva a recitare la corona o pure a dire l'offizio della Beata Virgine, fino a Cena ».

(2) « Nel recitare le corone, spasseggiando nel salone, era tanto raccolto, che non si accorgeva chi lo salutasse » — P. Camille Gori.

vivacité que lorsqu'il traitait cette question (1). Je me souviens d'avoir quelquefois, à dessein, soutenu l'opinion contraire, afin de jouir de son animation, de l'entendre résoudre les difficultés que je lui opposais, et de ces difficultés mêmes chercher à tirer des arguments pour sa thèse.

« Un jour, son ami Nicolas Ratkai lui demandait : — Si vous vivez longtemps, n'écrirez-vous pas quelque livre en l'honneur de Notre Dame, particulièrement sur son Immaculée Conception, à laquelle vous êtes si dévot? Berchmans répondit : — J'ai fait vœu de l'écrire, et j'ai dans l'esprit le plan général de ce travail : j'exposerai d'abord toutes les figures de l'Immaculée Conception; puis viendront les arguments directs, et enfin les autorités et les miracles ».

« La dernière année de sa vie, continue le P. Cépari, il offrit à Notre-Dame, en présence du Très Saint Sacrement, la protestation suivante, qu'il signa de son sang :

« Moi, Jean Berchmans, très indigne fils de la Compagnie « de Jésus, proteste à Vous et à votre Fils (que je crois et con« fesse ici présent dans le très auguste sacrement de l'Eucharistie), « que, partout et toujours, à moins qu'une décision de l'Église « ne s'y oppose, j'affirmerai et défendrai votre Immaculée Con« ception.

« En foi de quoi, j'ai signé de mon propre sang, et tracé « ci-dessous le chiffre de la Compagnie de Jésus. — L'an 1621,

« Jean Berchmans ».

IHS (2).

« A peine assis à table, Jean récitait, avant de commencer le repas, un *Ave Maria* en l'honneur de l'Immaculée Conception.

(1) Aloys Orlandini dit, à ce propos : « Era divoto massime della Beata Virgine e della concezione santissima e la mattina della communione, che leggeva, per un pezzo, libri spirituali, notava luoghi dei Santi Padri, in difesa e lode della concezione, e ne aveva notati molti e belli ».

(2) Cette belle profession de foi se trouva en un cahier de Berchmans, où le saint avait écrit sur le premier feuillet : *Nemo aperiat, nisi superior.* On le vénère à Rome.

Quand le Père Thomas Bisdomini apprit à Bellarmin la précieuse découverte, le cardinal s'écria : — « Oh! la belle chose, la belle invention, que ce pieux Flamand ait ainsi affirmé par écrit, en signant de son sang, le privilège de Marie : Notre Dame lui aura inspiré cet acte : c'est comme une réponse à certains docteurs de Flandre, qui sont d'opinion contraire, etc. ».

« Je pourrais faire connaître beaucoup d'autres actes de sa piété envers elle; je me contente d'ajouter les suivants :

« Tous les samedis, en l'honneur de Notre Dame, il se privait d'une portion, à table, et faisait au réfectoire une pénitence publique. Quand il désirait obtenir, pour lui ou pour ses Frères, une faveur de Notre Dame, il écrivait sa requête et déposait le billet près d'une statue ou d'une image de la très sainte Vierge. Ces billets étaient ainsi conçus : « Si la Bienheureuse Vierge me « fait obtenir telle grâce, moi, je réciterai en son honneur « trois chapelets, ou bien je m'imposerai telle privation, etc. ».

« Il disait : Les grâces, les faveurs que la Bienheureuse Vierge a accordées à la Compagnie de Jésus sont merveilleuses; pour moi, j'en ai commencé un recueil, et je voudrais qu'il fût à la connaissance de tous mes Frères, afin qu'ils témoignassent à Marie leur reconnaissance (1).

« Soldat de Notre Dame, il ne s'endormait pas sans avoir le chapelet passé au bras. Dans les derniers temps de sa vie, il le suspendait à son cou : — Pas d'assurance pour moi, disait-il, si je n'ai un vrai et filial amour envers la Bienheureuse Vierge; je veux m'adonner tout entier à son culte. Non, je ne me reposerai point que je n'aie obtenu un amour tendre pour ma très douce Mère Marie : — Numquam quiescam, donec obtineam amorem tenerum erga dulcissimam Matrem Mariam!

(1) L'opuscule de Berchmans sur les bienfaits de Notre-Dame envers la Compagnie de Jésus demeura à l'état de projet et d'ébauche, comme nous l'apprend le Frère Nicolas Grosanchi.

CHAPITRE V

DÉVOTION DU B. JEAN A SAINT JOSEPH, A SON ANGE GARDIEN, AUX SAINTS.

De la dévotion de Berchmans à Notre Dame naissait sa dévotion au glorieux saint Joseph, à sainte Anne, à saint Joachim, au disciple bien-aimé que Jésus donna pour fils à Marie (1).

Jean disait, un jour, au Frère coadjuteur Guillaume Bolognino : « Depuis que j'ai de la dévotion à saint Joseph, je ne lui ai demandé aucune grâce que je ne l'aie obtenue » (2).

Quand il sut que le 19 mars 1621 était le jour fixé pour son examen sur toute la philosophie, il écrivit : « Le protecteur de cet examen sera saint Joseph; ma médiatrice, la Bienheureuse Vierge. Pour obtenir l'effet de ce patronage, je prendrai la discipline une fois; je ferai une mortification ou une pénitence au réfectoire, je réciterai un chapelet, et je demanderai sa bénédiction au R. P. recteur. Si je réussis, je dirai trois chapelets en l'honneur de saint Joseph.

« Le matin de l'examen, je parcourrai mes thèses, et si la Bienheureuse Vierge et saint Joseph m'aident assez pour que

(1) « *Sanctos mire venerabatur. Varios ex eis delegerat patronos, quos alternis hebdomadis variabat; catalogum eorum et ordinem mihi aliquando recitavit.* »

Ces lignes du P. Corneille de La Pierre ne sont pas en contradiction avec les suivantes de Louis Orlandini : Jean pouvait, en effet, honorer toujours certains patrons, et en vénérer périodiquement certains autres :

« Il benedetto Fratello Giovanni aveva sette santi à quali dava per ciascuno un giorno della settimana. La domenica, a San Giuseppe : — nelle seguenti giorni non so tanto di certo... : al lunedi, B. Padre nostro Ignazio; — martedi, B. Francesco Xaverio; — mercoledi, B. Luigi; — giovedi, B. Stanislao; — venerdi, S. Giovanni, o S. Angelo custode; — sabato, Santa Anna, o la Beata Vergine ».

(2) « Mi disse, una volta, che dopo che piglio la devozione di San Giuseppe, mai gli aveva domandato grazia, che non l'avesse ottenuta ». — Summar.

j'aie le temps de les parcourir toutes, je ferai quelque chose de plus pour eux ».

« Le 19 mars, dès le matin, raconte le P. Gaudt, Jean vint me prier d'offrir pour lui la sainte Messe, afin que son examen réussît, à l'honneur de la Compagnie. Je le fis, et l'ayant rencontré plus tard, le même soir, comme je le félicitais : — Saint Joseph, me dit-il en souriant, saint Joseph a répondu aux difficultés qu'on lui a faites » (1).

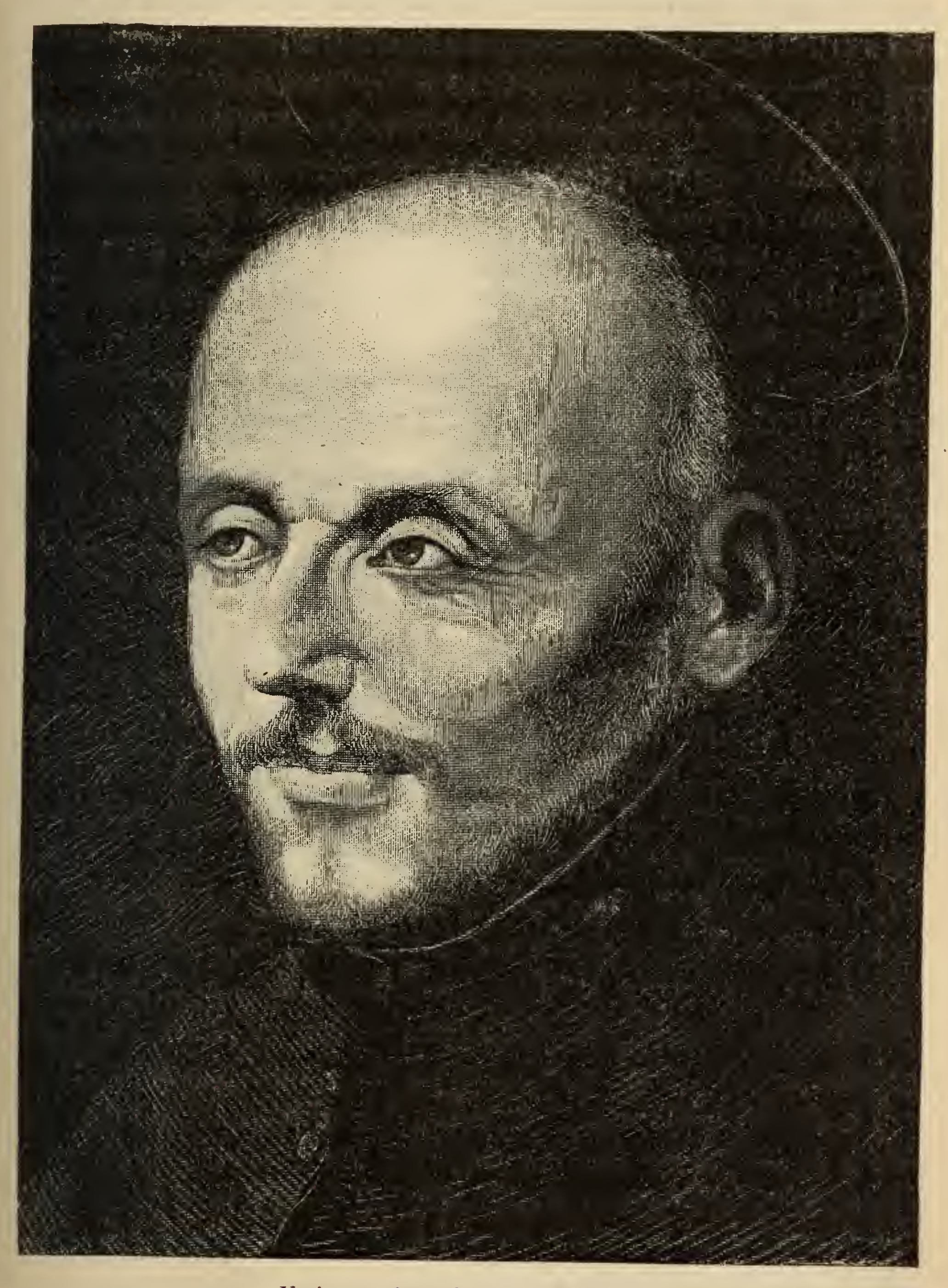
Jean honorait aussi d'un culte particulier son ange gardien, auquel il adressait, tous les jours, la belle prière suivante, retrouvée dans ses écrits : « Saint Ange, bien-aimé de Dieu, qui depuis le jour où je fus mis sous votre garde ne cessez de me protéger, de m'éclairer et de me gouverner; saint protecteur, je vous vénère; fidèle gardien, je vous aime, et sans réserve je me fie à votre charité et m'abandonne à votre conduite. Bien que ingrat et rebelle, je vous en prie néanmoins, pour l'amour de Jésus, ne m'abandonnez pas; mais plutôt, que j'aie toujours en vous un guide qui me dirige, un maître qui m'instruise, un ami qui me relève. Consolez-moi dans mes tristesses, secourez-moi dans les dangers, introduisez-moi enfin dans la Patrie. Ainsi soit-il » (2).

« Jean, dit le Père Cépari avait coutume de saluer les anges gardiens des personnes qu'il rencontrait, ou de leur adresser une prière en faveur de leurs protégés. C'était aussi pour honorer ce charitable protecteur, qu'après avoir salué quelqu'un avec son affabilité ordinaire, il semblait s'écarter un peu respectueusement, comme pour lui laisser plus libre et plus large passage ».

(1) « San Giuseppe a riposto agli argomenti propostili ». Plusieurs Saints. d'accord en cela avec un grand nombre de doctes et pieux écrivains, ont pensé que saint Joseph était, quand il épousa Notre Dame, non pas un vieillard, mais un homme d'un âge assorti à celui de Marie. Le Bienheureux Jean partagea ce sentiment : il écrit dans un de ses cahiers de notes : — « *Sanctus Joseph vir erat florenti ætate, non senex* ».

(2) *Angele sancte Deo dilecte, qui me tuæ beatæ curæ ab ortu meo commissum perpetuo protegis, illuminas, regis : ego te Patronum veneror, custodem amo, tuæque me devotioni subjicio ac prorsus trado gubernandum. A te ergo per Jesum Christum peto suppliciter ut me, quamvis ingratum et contra tua monita agentem, ne deseras; sed benignus errantem dirigas, ignorantem erudias, jacentem erigas, acictum soleris, periclitantem liberes, donec in cœlum ad æternam felicitatem perducas. Amen.*

« Très dévot à tous les Saints, dit Pierre Alfaroli, Berchmans avait un culte particulier pour les *Saints des mois*, dont il dres-



Vrai portrait de S. Ignace de Loyola.

sait soigneusement le catalogue, et auxquels il se recommandait fréquemment. Une affection bien plus tendre l'attachait à notre bienheureux P. saint Ignace, au Bienheureux Stanislas, au

Bienheureux François de Xavier ». — Quand il parlait de notre P. Ignace, écrit un autre de ses Frères, il le faisait avec tant de goût, qu'il semblait avoir un très doux miel à la bouche » (1). Lui-même nous apprend qu'il n'allait pas à la campagne sans y visiter la chapelle de Saint-Ignace.

Après ce Père bien-aimé de son âme, le Saint que son cœur avait choisi pour ami, celui dont la pensée l'accompagnait partout, c'était le Bienheureux Louis de Gonzague. Il disait : « Je suis fier de pouvoir l'appeler mon frère ». Il écrivait : « Au nom du Bienheureux Louis, découvre la tête »; et cette résolution, il l'accomplissait à la lettre.

Tous les jours, au sortir des classes, après avoir adoré le Très Saint Sacrement, il ne manquait pas d'aller se prosterner près de l'autel où reposaient les restes de l'angélique Louis. Berchmans écrivit un abrégé de sa vie et y ajouta le récit des miracles que la Congrégation des Rites avait approuvés pour sa béatification.

En l'honneur de son bien-aimé protecteur, Jean s'infligeait fréquemment des pénitences et pratiquait de nombreux actes de vertu. On trouva dans ses notes plusieurs témoignages de sa générosité; ainsi, par exemple, le 25 mai 1621, moins de trois mois avant sa mort, il écrivait : « En l'honneur du Bienheureux Louis, j'offrirai à Dieu cent actes d'humilité ».

On avait publié une remarquable gravure, reproduite plus tard en médaillon dans les *Acta Sanctorum,* où le Bienheureux Louis est représenté en habit religieux, les bras pieusement croisés sur la poitrine, le pied droit posé sur un globe, emblème du monde qu'il avait méprisé. Les yeux du Saint sont élevés vers le ciel où se montre à lui Jésus, qui lui tend d'une main une palme et de l'autre une couronne de fleurs. Berchmans avait dessiné à la plume une copie de cette image et la portait sur lui.

Mais le soin principal de Berchmans était d'imiter les saints exemples de Louis, et, à Rome comme à Malines, on contempla en lui un portrait vivant du jeune Saint. Le 15 juin 1620, on

(1) « Quando parlava del nostro Beato Padre Ignazio... lo faceva con tanto gusto, che pareva che avesse dolcissimo miele in bocca ». — Félix Carminata.

fit, au collège romain, une première translation des reliques du Bienheureux Louis : de la chapelle de la Vierge, où elles se trouvaient alors, elles furent transférées à la chapelle récemment décorée pour les recevoir. Dans la cérémonie, Jean eut à remplir son office ordinaire, c'est-à-dire à porter un chandelier. Le P. Croce, assistant d'Italie, fut tellement édifié de la modestie et de la piété de Berchmans, que, se penchant à l'oreille du P. Théodore Busée, assistant d'Allemagne : « Il me semble, lui dit-il, voir là un autre Louis de Gonzague » (1).

Vers le mois de janvier 1621, Berchmans écrivit de Rome à un des Pères, qu'il avait connus à Malines, une lettre où l'on trouve la vive expression de son amour pour saint Ignace, saint François Xavier et saint Louis de Gonzague. C'est peut-être la dernière qui soit venue de lui en Flandre :

« Mon Révérend Père,

« La paix de N. S. Jésus Christ.

« Il ne faut pas, sous le présent Pontificat, s'attendre à voir la canonisation de notre Bienheureux P. Ignace, que la Compagnie désire si vivement obtenir; car on n'en dit rien, bien que déjà, sur les instances réitérées du roi des Espagnes, la canonisation du Bienheureux Isidore, Espagnol, ait été décidée, et que les préparatifs de la fête soient déjà commencés pour les Pâques prochaines. Nous en avons tous été, je vous l'avoue, fort affligés. Une espérance adoucit pourtant notre peine; c'est que ce délai servira à glorifier plus encore notre bien-aimé Père.

« Quant au Bienheureux François-Xavier, la piété des fidèles envers lui grandit admirablement. On lui a déjà dédié un autel spécial dans l'église de la Maison professe. La multitude et l'éclat de ses miracles frappe tout le monde, et les auditeurs

(1) On retrouve partout, dans les dépositions de ceux qui connurent Jean Berchmans, des paroles comme les suivantes :

Félix Caminata : — « In tutte le sue azioni, mi pareva un ritratto del nostro Beato Luigi... ».

Nicolas Grégoire : — « *A plerisque fuit nominatus alter Aloysius.*

Alexandre Donati : — « Pareva il beato Luigi... ».

Jean Marie Valeri, Frère coadjuteur : — « Molti scolari ed altri, che lo vedevano, me hanno detto che si maravigliavano di vederlo. ., che pareva un altro Beato Luigi ».

même de la Rote, d'une sorte de stupéfaction. J'ai entendu moi-même le Très Révérend Père général, Muzio Vitelleschi, affirmer, devant dix sept cardinaux, qu'entre les miracles du Bienheureux François, on compte vingt trois ou vingt quatre résurrections de mort, et que dix sept de ces résurrections sont établies par des témoignages si convaincants, qu'il est impossible d'en révoquer en doute la vérité.

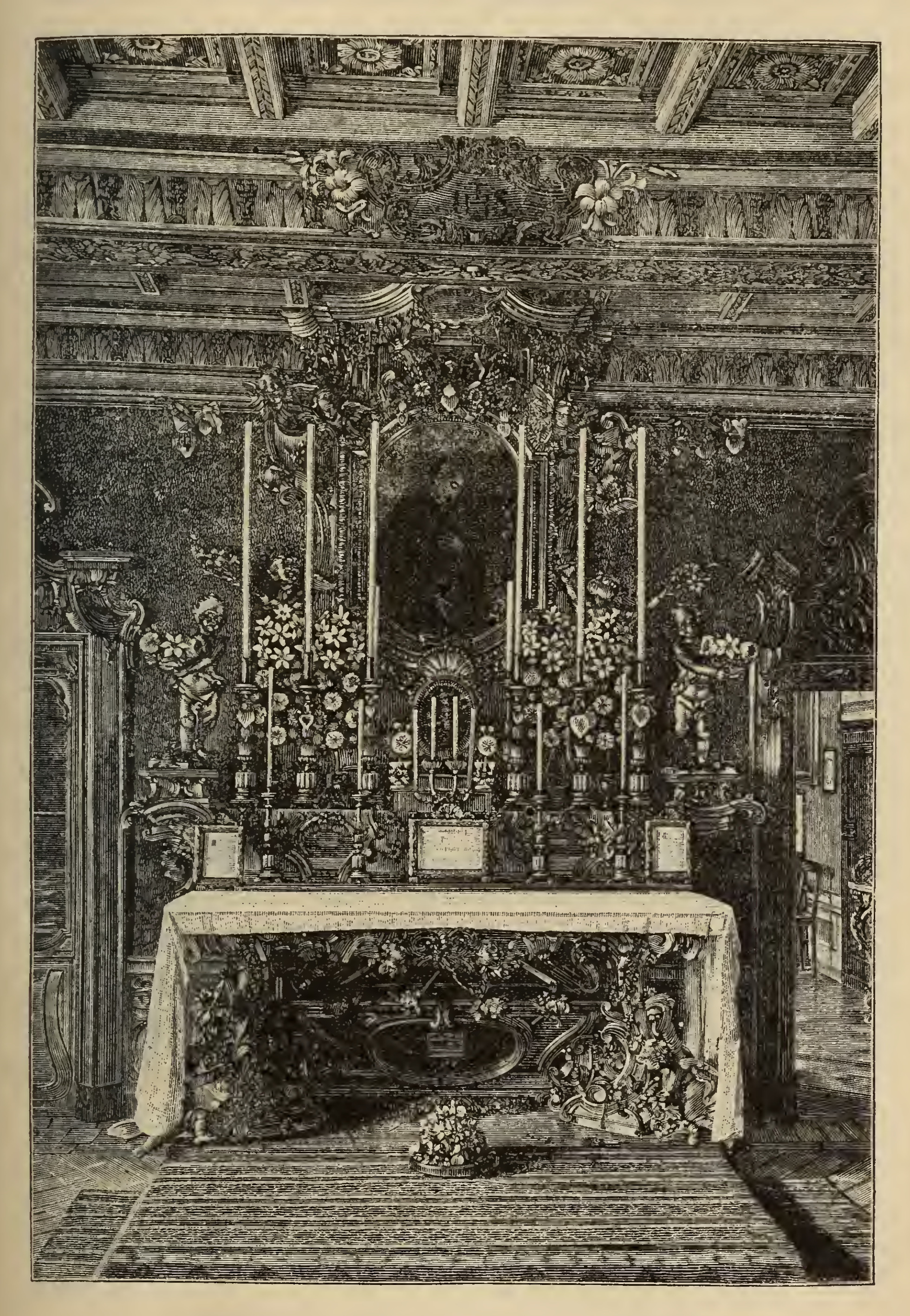
« A sa fête dernière, que nous célébrions il y a peu de jours, la main droite du Bienheureux a été exposée dans un buste d'argent. Elle est entière, mais desséchée. Le buste du Bienheureux François est à droite, et le buste de notre Bienheureux Père est à gauche, comme si le Père entendait révérer ainsi lui-même la main d'un fils généreux entre tous, cette main qui a répandu l'eau régénératrice du baptême sur douze cent mille têtes, oui, sur douze cent mille têtes, je vous le redis, afin que vous ne pensiez pas que j'aie été inattentif : c'est le chiffre que j'ai trouvé dans la Vie italienne du Bienheureux, récemment imprimée, et celui qu'a proclamé le Père chargé de prêcher, au réfectoire, le panégyrique du Bienheureux François.

« Comme le Bienheureux François fait rayonner glorieusement son titre d'apôtre, ainsi le Bienheureux Louis son titre d'ange. Les auditeurs de la Rote ont, en effet, intitulé le dossier de son procès : *De la vie et des miracles de l'angélique Louis de Gonzague, de la Compagnie de Jésus.*

« Le collège romain l'a choisi pour patron et le Très Révérend Père général a permis que la rénovation des vœux eût lieu désormais le jour de sa fête, 21 juin, et non le 22 juillet, jour de sainte Marie-Madeleine. Le 21 juin, trois élèves du collège romain, distingués par leur naissance et leurs talents, viennent réciter à l'église, dans la chapelle dédiée au Bienheureux, et si richement décorée de marbres précieux, l'un un discours latin, le second un discours grec, et le troisième un poème, à la louange de leur patron. Plusieurs cardinaux assistent à cet exercice.

« Il y a encore, au collège romain et à la Maison professe, un grand nombre de Pères, qui ont connu le Bienheureux Louis et vécu familièrement avec lui : entre autres, le Très Révérend P. Muzio Vitelleschi et le Père Virgile Cépari, qui a écrit sa Vie

et poursuivi sa béatification. L'un et l'autre attestent qu'une récréation passée avec le Bienheureux Louis inspirait plus



Chapelle de la chambre de S. Louis de Gonzague.

d'ardeur pour le bien que la méditation du matin. Un jour que le P. Muzio Vitelleschi s'entretenait, en récréation, avec notre Bienheureux Frère, ils vinrent à parler des grâces que Dieu a

faites à notre Compagnie. Alors le Bienheureux Louis : — La Compagnie de Jésus, dit-il, me semble si noble et si belle, que, pour voir une fois sa beauté, de bon cœur, s'il le fallait, je traverserais l'enfer même. — Le P. général Muzio Vitelleschi nous a lui-même rapporté cette parole dans une exhortation au collège romain, et je l'ai apprise de sa bouche.

« Pour la consolation de Votre Révérence, j'ajouterai ici l'intitulé du procès du Bienheureux Louis : *Rapport sur la sainteté et les miracles de l'angélique Louis de Gonzague, vierge, issu des princes de l'Empire, marquis de Châtillon et clerc de la Compagnie de Jésus...* ».

Immédiatement après ce titre, Berchmans transcrit la liste des rois, princes et seigneurs qui avaient sollicité la canonisation du Bienheureux Louis. Il conclut ainsi sa lettre :

« J'ai fidèlement copié tout cela dans le registre même du procès.

« Je me recommande instamment à vos saints Sacrifices.

« De Votre Révérence le serviteur en J. C.

« Jean Berchmans ».

CHAPITRE VI

INNOCENCE DU BIENHEUREUX JEAN.

Retracer en son âme l'innocence de Louis de Gonzague, se faire semblable à lui, pour ressembler à Jésus Christ, telle fut l'ambition de Jean Berchmans, et il sut la réaliser pleinement.

« Jamais, écrit le P. Thomas Massucci, qui, après avoir connu saint Louis de Gonzague, fut, pendant un an, confesseur de Berchmans, jamais je n'ai rencontré un jeune homme d'une conscience plus pure. De toute sa vie, et non pas seulement durant l'année que je l'ai connu, Jean ne commit aucun péché ni mortel d'aucune sorte, ni même véniel pleinement délibéré; et la remarque est d'une souveraine importance : c'est dire qu'il a gardé intacte, jusqu'à la mort, la robe de son innocence baptismale ».

Le P. Jean-Baptiste Cecotti, un vieillard de soixante huit ans qui, depuis plus de trente ans, dirigeait les religieux du collège romain, quand Berchmans vint, à son tour, lui confier le soin de son âme, parle ainsi de son saint pénitent :

« Je l'atteste avec vérité, parmi les âmes saintes que j'ai connues (et j'en ai connu un grand nombre par office), je n'en ai trouvé aucune qui eût une pureté plus grande; et même il m'a toujours semblé que l'innocence de Jean était privilégiée entre toutes.

« Les péchés de Berchmans n'étaient pas de ceux qui, mortels de leur nature, n'atteignent pas cependant cette gravité, par défaut de matière ou de consentement : c'étaient des fautes vénielles en elles-mêmes, que, selon les lois ordinaires, on ne peut

pleinement éviter, et encore étaient-elles des plus légères; et s'il les commettait, c'était, comme les Saints, non avec détermination délibérée de sa volonté, mais par l'effet, en quelque sorte inévitable, de la fragilité d'une nature viciée par le péché d'origine. Il faut encore l'observer, grâce à l'assistance spéciale dont le Saint Esprit environnait cette âme bienheureuse, et à la vigilance incessante qu'elle-même exerçait sur ses puissances extérieures et intérieures, ces fautes, déjà si petites, étaient extrêmement peu nombreuses.

« Jean avait de ces fautes, bien qu'imperceptibles, une vue très claire; il était d'une très grande délicatesse de conscience, sans toutefois éprouver le moindre tourment de scrupule. Il s'était, à cet égard, formé un jugement d'une droiture parfaite, en étudiant les règles tracées par saint Ignace pour discerner et guérir cette infirmité spirituelle.

« Si je n'en dis pas davantage, c'est que je me sens impuissant à trouver des paroles qui rendent l'idée que j'ai de la pureté, de l'innocence d'un si bienheureux Frère. Je n'en doute pas, en quittant sa dépouille mortelle, l'âme bénie de Berchmans a été trouvée si pure, qu'à l'instant elle s'est envolée droit au ciel, sans toucher aux flammes du purgatoire » (1).

Enfin, le P. Virgile Cépari, recteur du collège romain, à qui l'âme de Berchmans était toujours ouverte : « Jean, dit-il, n'échappa point à ces défaillances, qui sont l'inévitable conséquence de la fragilité humaine et que tous les Saints ont connues; il s'accusait avec sincérité de faillir en plusieurs choses; mais ces fautes étaient si légères, qu'elles se dérobaient à tous les yeux, et qu'une spéciale lumière de Dieu pouvait seule les révéler aux siens (2).

« Les confesseurs de Berchmans ont affirmé qu'il garda intacte, jusqu'à la mort, l'innocence de son baptême; lui-même l'affirme, au reste, dans un billet où je trouve écrit de sa main : « Dieu « m'a fait chrétien, compagnon de Jésus, son ami; il a épousé

(1) « Non posso dubittare che, uscendo dal corpo, quella benedetta anima non uscisse cosi ben purgata e netta, che subito dritta se ne volasse al cielo, senza toccare pure al purgatorio ».

(2) Au témoignage du P. Jérôme Longini, le P. Ceccotti disait : « Le cardinal Bellarmin avait peine à trouver, dans les confessions de Louis de Gonzague, matière d'absolution : les confessions de Jean Berchmans me mirent, plus d'une fois, dans le même embarras ».

« mon âme; il l'a préservée du péché mortel ». — Aussi n'éprouva-t-il aucune impression, en méditant sur le péché, lorsqu'il fit, pour la première fois, les exercices de saint Ignace. J'ai sous les yeux ce qu'il notait à cette époque : « En méditant sur les péchés commis dans le monde, j'ai été tout à fait sec et aride, sans aucune émotion ». — Plus tard, à Rome, vaquant à ces exercices une seconde fois, il écrivait : « J'ai bien fait la méditation, mais je n'ai ressenti aucune impression ». — Enfin, une troisième fois, peu de mois avant sa mort, au sortir de la même méditation, il en notait ainsi le résultat : « Je l'ai bien faite, mais sans aucun sentiment, et j'ai souffert d'une aridité extrême, au premier et au second point ». — C'est que l'heureux enfant, n'ayant jamais offensé Dieu, ne trouvait pas dans sa vie un seul objet de confusion ou de regret amer.

« Exempt de toute souillure mortelle, il se détermina énergiquement à fuir, de toutes ses forces, le péché véniel; je l'ai appris de sa bouche, et je retrouve cette résolution reproduite, sous bien des formes, dans ses écrits : « Plutôt mourir mille « fois, dit-il, que de commettre le plus petit péché. Je me gar- « derai toujours, avec une souveraine diligence, de commettre « un péché véniel; j'éviterai, le plus qu'il me sera possible, les « imperfections même les plus légères ». — Or, il fut rigoureusement fidèle à ces résolutions ».

Les condisciples et les autres témoins de la vie extérieure de Jean attestent, comme ils le peuvent faire, son admirable innocence :

« Je suis, dit Paul Oliva, prêt à jurer que, les trois années que j'ai vécu avec lui à titre de condisciple, je ne me souviens pas de l'avoir vu transgresser la moindre règle; jamais je ne l'ai vu faire une action, entendu dire une parole, qui me parussent répréhensibles ».

Jérôme Longini : « De notre Bienheureux Jean Berchmans je puis, ce me semble, dire avec pleine vérité n'avoir pas observé dans sa conduite l'apparence même d'un manquement : combien moins une faute vénielle! ».

Jacques Lampugnani : — « Je l'affirmerai sous serment, si les supérieurs me le permettent; je ne me souviens pas, et pourtant j'y ai pensé et repensé, d'avoir observé ombre de manque-

ment, même petit, dans la conduite de notre nouveau Bienheureux Louis, le Frère Jean Berchmans ».

Pierre Alfaroli : « Celui-là eût entrepris une rude besogne, qui eût voulu noter en lui quelque imperfection : j'en puis juger après avoir passé une année avec Jean dans la même chambre ».

Le Père Barra, ministre *da basso* : — « Non seulement, dit-il, je ne lui ai vu faire aucune action imparfaite, mais j'ai remarqué que tous ses actes respiraient dévotion et sainteté »; et le Père De Ruschiis : « Ses vertus excédaient la portée de la nature humaine : On eût dit qu'il y avait du divin dans ses actes, qu'il agissait angéliquement » (1).

Louis Gabrielli : — « Non seulement je n'ai rien vu de répréhensible dans sa conduite, mais je pensais, en considérant ses actions, qu'il était impossible de mieux faire ».

Berchmans dut cette pureté de cœur toujours grandissante à la pratique exacte et persévérante du compte de conscience, de l'examen particulier, de l'examen général, de la confession et des revues mensuelles. Tels sont, en effet, les actes de cette vigilance incessante que requiert l'Esprit Saint pour environner l'âme de son assistance préservatrice.

Toujours semblable à lui-même, Berchmans, à Rome comme à Malines, voulait être dirigé. Il écrivait : « Je n'aurai pas honte de conférer souvent avec le Père spirituel, et je me persuaderai que je ne saurais rien faire qui lui soit plus agréable. Même dans les plus petites choses, demande conseil, et, en général, laisse-toi conduire comme si tu étais un enfant d'un jour. Oui, j'en prends la résolution, je serai très sincère, très ouvert avec le Révérend Père recteur et le Père spirituel, et mon âme sera sous leurs yeux comme une eau transparente. A cette seule condition, je puis être vrai fils de la Compagnie de Jésus. Chaque semaine, j'irai donc trouver le Père recteur et lui rendrai compte de ma conscience. Je lui dirai, en particulier, si j'ai ob-

(1) « ... Superavano l'umana natura, e pareva lui aver del divino nell' azione sue, come angiolo ». Le Père Corneille de La Pierre dit aussi : « *Actus ejus angelici potius videbantur, quam humani : filius gratiarum videbatur* ».

servé le silence; en second lieu, si, pendant les récréations, je me suis entretenu de choses édifiantes; enfin, si j'ai mis fidèlement en pratique toutes mes résolutions ».

« J'ai été confesseur de Berchmans, dit le P. Massucci, du 1er janvier 1621 au 13 août de la même année, qui fut le jour de sa mort bienheureuse. Pendant ce temps, au moins une fois le mois, Jean venait me rendre compte de sa conscience. Il notait d'avance brièvement les points qu'il voulait me soumettre; il me les développait de vive voix, ou me remettait son écrit, et répondait ensuite à mes interrogations. Quand je lui désignais pour cela un jour et une heure, au jour et à l'heure marqués, il se trouvait à ma porte. Il voulait que son âme fût pleinement connue de son directeur et semblable, comme il le disait, à une eau limpide; et, en vérité, je le trouvai toujours d'une simplicité, d'une ouverture de cœur et d'une candeur parfaites ».

Le P. Cépari ne permit pas à Berchmans un compte hebdomadaire; « mais, dit-il lui-même, tous les quinze jours, Jean se rendait auprès de moi sans être appelé, et m'ouvrait sa conscience, comme à son Supérieur et Père. Il se manifestait avec une telle simplicité, qu'il ne me laissait ignorer aucune de ses pensées, aucune de ses inclinations, aucun de ses désirs. Il me disait, à ce propos, un mois tout au plus avant sa mort : — Pour l'univers entier, je ne consentirais pas à déguiser mon âme au supérieur; et il étendait cette disposition de son cœur à l'oraison, à l'examen particulier et à l'examen général. Voici ses propres paroles : — Entre les moyens qu'emploie la Compagnie pour atteindre sa fin, je fais grand cas de l'oraison, de l'examen particulier et général, et de la candeur avec les supérieurs; je ne me souviens pas d'avoir jamais négligé pleinement une de ces choses, et pour l'univers entier je ne le ferais pas.

« Outre cette pleine révélation de son âme, renouvelée deux fois le mois, Berchmans, sans y manquer jamais, me faisait connaître, chaque semaine, sa conduite sur trois points qui lui semblaient plus importants; c'étaient : l'observation du silence, les entretiens pieux en récréation, et la fidélité aux résolutions prises dans l'oraison du matin ».

Instruit et dirigé par les hommes, en qui il révérait l'autorité et la sagesse de Dieu, Berchmans entreprenait, avec un courage plus confiant, la lutte contre la nature, et c'est dans l'examen particulier qu'il trouvait une arme toujours triomphante : « Si je ne vais à la racine de mes défauts, écrit-il, j'étudierai toujours sans jamais acquérir la science ; si je n'atteins les racines, je demeurerai incliné vers l'abîme du péché véniel d'abord, et puis du péché mortel. Hâte-toi donc d'arracher ces racines maudites, tandis qu'elles sont encore tendres. Si tu les laisses s'affermir, quand tu voudras plus tard les détruire, tu ne le pourras faire. Et de quel instrument armeras-tu ta main ? De l'examen particulier. Il n'est pas d'exercice égal à celui-là pour exterminer les vices, faire croître les vertus, acquérir une parfaite pureté de cœur. Fais donc avec diligence l'examen particulier ».

« Saint Ignace, dit le P. Frizon, trace dans son livre des *Exercices spirituels* l'idée de l'examen particulier. Ce n'est pas, à la vérité, que ce Saint en soit l'auteur. Il en a trouvé l'usage dans ceux qui l'ont précédé ; mais on lui doit cette justice de dire qu'il en a tracé des règles si précises et si sûres, qu'il n'est pas possible de les suivre, sans venir parfaitement à bout de la réforme de son intérieur.

« Cet examen diffère de l'examen général, en ce que celui-ci s'étend sur toutes les fautes, au lieu que l'examen particulier s'attache à la recherche de celles qui naissent d'un certain vice comme de leur source.

« On se propose, dès le matin, de le combattre ; on en prévoit les occasions ; on en observe les adresses et les surprises ; on tient, chaque jour, un compte exact de toutes les fautes qu'on y fait, afin qu'au bout de la semaine, comparant les jours entre eux, on voie jusqu'où on a poussé l'ennemi dont on a entrepris la défaite.

« C'est un stratagème que saint Ignace avait appris dans la milice du siècle, dont il avait consacré l'usage dans la milice spirituelle ; et il avait coutume de dire que, trouver le moyen de séparer les ennemis, c'est avoir trouvé celui de les vaincre.

« Il voulait qu'on en usât de même, à proportion, à l'égard des vertus ; que, pour les acquérir toutes, on les prît une à une,

et c'était son sentiment, soutenu d'une constante expérience, que les entreprendre ainsi chacune en particulier, en y appliquant toute la vigueur de l'âme, c'était être assuré de leur conquête.

« Saint Ignace pratiqua lui-même cet exercice jusqu'au dernier jour de sa vie. Saint François-Xavier ne l'omit jamais, même au plus fort de ses travaux apostoliques, et il ne manquait pas de conseiller vivement cet exercice à ceux qu'il voyait désireux d'échapper au péché et d'avancer dans la vertu.

« Animé par de tels exemples, Berchmans s'adonnait à l'examen particulier, et en gardait les moindres règles avec une attention extrême. S'il lui arrivait de manquer, par oubli, d'en observer quelqu'une, outre la pénitence qu'il s'imposait lui-même, il s'était engagé à en demander encore une autre à son supérieur. Cet engagement, comme il le disait lui-même, lui était une espèce d'aiguillon qui le pressait de s'acquitter en cela continuellement de son devoir ».

A l'examen particulier, sur un défaut ou une inclination mauvaise, Berchmans ajoutait une sorte d'examen particulier sur la vertu opposée à ce défaut ou à cette inclination. S'il s'exerçait, par exemple, à combattre l'orgueil, il avait soin, non seulement de ne pas blesser l'humilité, mais de poser des actes de cette vertu. Le premier jour, un acte; le second jour, deux actes; le troisième jour trois; « au point, dit le P. Cépari, qu'il en venait à des dizaines d'actes quotidiens de ces vertus, opposées aux vices qu'il voulait déraciner en lui, et je m'étonnais, ajoute le vénérable supérieur, qu'une telle activité laissât son âme en paix ».

Enfin, par une tactique dont saint Ignace lui suggérait l'idée, Berchmans n'attaquait un même défaut qu'en détail, et pour ainsi dire pièce à pièce. Après l'avoir séparé des autres, il le divisait lui-même en parties, et ne passait à un second point d'attaque qu'après avoir triomphé sur le premier.

Berchmans, même au lit de mort, ne laissa pas tomber de ses mains l'arme de l'examen particulier. Il s'y était résolu d'avance : « Non, disait-il au P. Cépari, même quand la maladie me tiendra cloué au lit, je ne veux pas manquer un seul exa-

men ». On peut juger par là de la générosité avec laquelle il surmonta des obstacles, devant lesquels tant de courages reculent tous les jours. Des faits, racontés plus loin, mettront encore en lumière cette invincible constance de Berchmans.

Quelques fautes échappaient cependant à cette âme si vigilante, mais des fautes que ses yeux très purs pouvaient seuls discerner, et que lui manifestait un Dieu jaloux de la beauté de son âme : « Qu'il dût être admirablement éclairé de Dieu, je le conclus des fautes qu'il accusait publiquement au réfectoire ». Ainsi parle son ami, Nicolas Ratkai; et le P. Cépari ajoute : « On ne saurait dire avec quelle diligence il scrutait et pesait ses actions, ses paroles, ses pensées et tous les mouvements intimes de son cœur. On pouvait s'en faire une idée, en parcourant les billets qu'à certains jours il remettait aux supérieurs, afin d'obtenir qu'on le reprît devant tous au réfectoire. C'étaient des fautes si légères, qu'elles ne pouvaient servir qu'à manifester l'étonnante innocence de sa vie et les lumières extraordinaires dont Dieu favorisait son âme. Ceux qui en entendaient la lecture demeuraient stupéfaits et pénétrés d'une sainte confusion, et plusieurs que j'ai connus ont gardé, comme de précieux trésors, quelques-uns de ces billets ».

Berchmans reconnaissait une grâce de Dieu dans ce sentiment qu'il avait des plus légères impressions du mal, et il avait peur de la perdre : « Prends garde, écrivait-il, qu'en punition de tes négligences, Dieu ne te retire la délicatesse de conscience et ne permette que tu deviennes insensible ».

Cette crainte révérencieuse, et plus encore le désir filial de rendre toujours plus agréable au Père céleste une âme qu'il appelait lui-même le *Jardin de Jésus Christ,* lui faisait rechercher avec soin ses fautes quotidiennes. C'était l'objet d'un examen général, répété deux fois chaque jour, et qui s'étendait à toutes ses œuvres; il y donnait un quart d'heure avant midi et un quart d'heure avant le repos de la nuit. On a vu, plus haut, avec quelle fidélité courageuse Berchmans remplissait ce devoir :

« Quand la cloche donnera le signal de l'examen, dit-il, pé-

nètre-toi d'une sainte crainte : Qui pourra soutenir l'aspect de la Justice irritée? Seigneur, n'entrez pas en jugement avec votre serviteur.

« Je me verrai traduit au tribunal de Dieu, comme pour y être jugé : d'un côté, le démon; de l'autre, mon ange gardien, etc.; le reste comme à l'ordinaire (1).

« L'examen fini, continue Berchmans, je renouvellerai ma détermination d'observer mon diaire, d'avoir une intention pure, de penser à la présence de Dieu, et de garder les résolutions prises dans l'oraison du matin ».

Les manquements qu'il avait découverts, Berchmans les notait, comme tout le reste, et ces notes lui mettaient, en un instant, sous les yeux, les fautes qu'il devait accuser aux jours de confession (2).

Il se confessait au moins une fois la semaine, et sa conduite dans cette importante action, mérite d'être proposée à l'imitation de tous. Lui-même en donne le détail dans ses notes spirituelles :

« Pour la confession, dit-il, je ferai en sorte d'arriver des premiers à la porte du Père spirituel. » Une trop longue attente répugnait, à la fois, et à son zèle pour l'étude, et à sa piété, que les retards pouvaient attiédir.

« *Avant la confession,* quand j'aurai fait le signe de la croix, je m'adresserai à la Bienheureuse Vierge, et je la conjurerai d'intercéder auprès de son Fils, pour m'obtenir la grâce de connaître mes crimes (*crimina mea*), de les détester et d'être même intimement et sensiblement impressionné par cette connaissance et cette détestation. Regardant ensuite le Fils, je le prierai de m'obtenir de Dieu le Père les mêmes grâces; enfin, je m'adresserai au Père, le priant de me les accorder libéralement et avec largesse.

(1) Sa méthode d'examen général était celle qu'enseigne saint Ignace, dans le livre des *Exercices*.

(2) Le Frère Rimbaldesi, témoin journalier des actes du Saint, dit, à propos de ses examens :

« Tornato della scuola (du matin) serviva la sua Messa, ne mai lascio di fare l'esame a suo tempo, benche, molte volte, venisse molto tardi, per essersi il sacerdote trattenuto.

« Sonato l'esame (le soir), subito si poneva a farlo; ed, in quest ultimo, toccandogli di visitare, lo faceva poco dopo il principio; ma poi sempre rimetteva quel poco di tempo che era stato a visitare, dopo la fine.

« Finito l'esame, pigliava la penna, e segnava non so che cosa, per lo spazio di un *Ave;* credo che fasse l'esame particolare ».

Puis viendra l'examen; puis l'excitation à la douleur, que je m'efforcerai de concevoir pure, profonde, et, Dieu aidant, étendue universellement à tous les péchés de ma vie. J'ajouterai le bon propos de me corriger.

« *Pendant la confession,* j'observerai ce qui se pratique communément dans la Compagnie.

« *Après la confession,* premièrement, je rendrai grâces; secondement, j'accomplirai aussitôt la pénitence; troisièmement, je renouvellerai la résolution de me corriger; quatrièmement, j'inviterai Jésus Christ par quelque aspiration, celle-ci par exemple : Qu'il vienne, mon bien-aimé; qu'il vienne dans son jardin! Ou bien je réciterai cette prière :

« Daignez, Seigneur, je vous en conjure, par l'intercession et les mérites de la Bienheureuse Vierge et de tous les Saints, accepter et agréer cette confession de mes péchés; et si quelque chose a manqué, aujourd'hui ou en d'autres temps, à la sincérité et à l'intégrité de mon accusation, à ma contrition, à la résolution de me corriger, que votre bonté et votre miséricorde y suppléent; et par un effet de votre indulgence paternelle, considérez-moi, du haut du ciel, comme pleinement et parfaitement absous de mes péchés, vous qui vivez et régnez dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il » (1).

Aux examens quotidiens, aux revues hebdomadaires, aux comptes généraux de conscience rendus à son confessseur et au recteur du collège, Berchmans ajoutait une revue mensuelle, à laquelle il consacrait tout un jour :

« Je choisirai, dit-il, dans le mois un jour plus libre, durant lequel je puisse me recueillir et donner trois ou quatre heures à la réflexion et à la prière ».

Le P. Cépari expose ainsi le règlement de Berchmans et sa conduite, en ce jour de récollection :

« Craignant que les exercices multiples de sa vie d'étudiant ne refroidissent peu à peu et insensiblement sa ferveur, le pieux

(1) *Sit tibi, Domine, obsecro precibus et meritis B. Virginis et omnium sanctorum, grata et accepta ista confessio mea; et quidquid mihi defuit, nunc et alias, de puritate et integritate confessionis, de dolore et proposito emendationis, suppleat pietas et misericordia tua, et secundum illam digneris me habere plenius et perfectius absolutum in cœlo; qui vivis et regnas in secula seculorum. Amen.*

jeune homme imagina une autre industrie propre à la sauvegarder et à entretenir dans son âme une perpétuelle vigueur : Avec permission des supérieurs, il se réservait, chaque mois, un jour de fête ou un jour auquel les classes étaient interrompues. Dès la veille, il s'abstenait de la récréation qui suit le souper, et employait la soirée à régler les exercices du jour suivant, afin de n'en pas perdre la plus petite partie en délibérations ou en incertitudes.

« Il passait le jour même dans sa chambre, sans presque en sortir, et observait un silence aussi rigoureux que s'il eût été en retraite. Le temps qui lui restait, en dehors des quatre heures de méditation ou de prière, il l'employait à examiner en détail toutes ses affaires spirituelles.

« Il comparait jour à jour, semaine à semaine, le mois écoulé au mois précédent; il s'interrogeait lui-même afin de constater, d'une manière précise, le bénéfice réalisé ou le détriment souffert.

« Il se demandait ensuite : Ai-je parfaitement observé les Règles de la Compagnie, le règlement quotidien ou diaire que je me suis prescrit? Ai-je mis en pratique mes résolutions?

« Et parcourant les Règles, relisant son règlement et ses résolutions, il notait jusqu'aux négligences les plus indélibérées. Il recherchait avec un soin spécial comment il s'était acquitté de son examen particulier, quelle vigilance il avait exercée sur ses yeux et sur sa langue. On eût dit que Berchmans considérait son âme comme une lyre harmonieuse, mise en ses mains pour charmer les oreilles de Dieu, et, en des temps marqués, il se retirait loin du bruit; il interrogeait une à une les cordes de sa lyre, de peur qu'une d'elles, en se détendant, ne mêlât au concert des autres une blessante dissonance. En ce jour encore, Berchmans appropriait à des exigences imprévues le règlement ou l'horaire, tracé à l'époque de la retraite annuelle ou de la rénovation des vœux. A chaque jour, à chaque heure, il assignait un emploi et descendait à des détails si minimes, qu'il était impossible qu'un moment n'eût pas son utile application. Il préméditait tout ce qu'il aurait à faire; déterminait, après l'avoir cherché avec soin, le mode le plus parfait d'exécution; il préci-

sait par écrit l'intention, le moment, les circonstances de ses actes.

« Il allait plus loin, et afin de n'être jamais surpris ou indécis, il prévoyait, autant qu'il était en lui, les faits accidentels qui pourraient déranger ses plans de conduite; et, pour ces cas extraordinaires, il traçait d'avance une marche à suivre. On retrouve souvent dans les règlements de Berchmans de ces formules prévoyantes : « Si telle chose arrive, je me comporterai de « telle manière, etc. ». Et ce fut là le principe de l'ordre parfait de sa conduite et d'une innocence de vie si admirable, qu'aucune action, aucune parole, aucun mouvement inconsidéré n'en troubla l'harmonie ».

CHAPITRE VII

HUMILITÉ DU BIENHEUREUX JEAN.

L'innocence de Berchmans fut, comme l'innocence de Louis de Gonzague, comme celle de tous les Saints, la fleur de son humilité.

« Le principe de tout péché, écrivait Berchmans lui-même, c'est l'orgueil; je dois donc abhorrer l'orgueil. Que d'autres motifs n'ai-je pas d'ailleurs de l'extirper de mon âme?

« Le premier : Jésus en croix s'adresse à moi et me dit : Sache-le bien, toi qui prétends être de ma Compagnie, je suis doux et humble de cœur.

« Le second : Si tu nourris intérieurement l'orgueil, tu es un menteur; ton habit, en effet, te déclare compagnon de Jésus, tandis qu'au dedans tu es vraiment compagnon du démon.

« Le troisième : Il me faut extirper l'orgueil, si je désire vraiment avoir pour mère Marie, la servante si humble de Jésus Christ.

« Voici quels moyens j'emploierai :

« Je me choisirai une patronne qui a excellé admirablement dans la vertu contraire : la Bienheureuse Vierge Marie sera ma patronne contre l'orgueil.

« Je m'étudierai sérieusement, afin de me connaître, de bien savoir — ce que j'ai été, c'est-à-dire un rien; — ce que je suis, c'est-à-dire l'ulcère du monde; — ce que je serai, c'est-à-dire un cadavre très infect.

« Je m'efforcerai d'être tout à fait candide et sincère avec mes supérieurs et mes Pères spirituels, transparent sous leurs yeux

comme une eau très pure. Qu'importent les jugements des hommes? Tu n'es et ne vaux réellement que ce que tu es et tu vaux devant Dieu. Je veux me comporter dans la Compagnie comme si j'étais un mendiant accueilli par grâce, et je penserai que tout, en effet, m'y est donné par pure grâce.

« Je serai très respectueux pour les profès; quand j'accompagnerai un prêtre, je le laisserai me précéder d'un demi-pas; avec tous et en tout lieu, je serai humble. Je saluerai les Pères comme de saints Confesseurs, les Frères comme des anges. Quand un religieux d'une autre maison viendra au collège, je le révérerai comme un ange.

« J'aurai les yeux ouverts sur mes défauts, fermés pour les défauts des autres. De moi, je ne dirai ni bien ni mal. Le mépris de soi est une voie raccourcie pour aller à la perfection; c'est aussi le principe d'une grande paix.

« Une considération me touche : je dois être, moi, dans la Compagnie, le serviteur de tous, le maître de personne; ce sera là ma gloire. Oserais-je vouloir dominer, quand Jésus Christ Notre Seigneur est venu, non pour recevoir des services, mais pour servir, et quand la Bienheureuse Vierge se glorifie d'être servante?... Je traiterai donc avec tous mes Frères comme il sied à un serviteur, à un vil esclave. — Oui, sois vil à tes yeux, désire être reconnu comme tel : si cela t'arrive, réjouis-toi; sinon, sois triste. Toute mortification de la vaine gloire qui s'offrira, embrasse-la de grand cœur (1).

« Je ne rougirai pas de faire, souvent, des pénitences au réfectoire. S'il m'arrive de détériorer quelque chose, de casser un verre, une vitre, etc., je demanderai une pénitence; et cela, je le ferai à genoux, quand même je serais prêtre, quoi que je puisse être » (2).

On ne saurait maintenant être surpris des louanges que les condisciples de Berchmans donnent à son humilité : « Jamais,

(1) « Mai ho notato in lui tristezza o altra turbazione, ancorche, in mia presenza, gli siano venute delle mortificazioni e riprensioni, qual'egli riceveva con silenzio ed umilta ». — Jérôme Albergotti.

(2) Le Père Sbarra, ministre d'*en bas*, atteste que, jusqu'à la fin, Jean demeura fidèle à sa résolution :

« Rompendo un bicchiere, o versando un poco di oglio, veniva in camara mia e si buttava in ginocchioni, domandandomi la penitenza ».

disent-ils, Berchmans ne parlait de lui-même ou de ce qui pouvait le faire valoir, et il avait des autres une si favorable opinion, qu'on en demeurait tout surpris. Il feignait quelquefois d'ignorer ce qu'il savait certainement, et faisait des questions telles, que plusieurs pouvaient à peine les entendre sans rire; mais lui demeurait grave, tranquille, sans faire un mouvement qui pût trahir son humilité (1).

« Sans aucune affectation, il trouvait le moyen de laisser aux autres la place la plus honorable, en récréation, dans les rues et partout (2). Son respect pour ses Frères était à tel point vigilant, que très difficilement on réussissait à prévenir son salut dans les corridors. Dès qu'un Frère entrait dans sa chambre, s'il était assis, il se levait, et s'il était déjà debout, il quittait sa barrette. Il révérait plus encore les prêtres. Un jour, en promenade, il dit au prêtre qu'il accompagnait : « Bien des fois déjà je me suis proposé de laisser un intervalle entre les prêtres et moi, quand je sors avec eux, et je ne l'ai pas encore fait; mais je vais commencer (3). Depuis lors, en effet, il donna aux prêtres cette marque de respect. Le P. Grassi affirme qu'au passage d'un prêtre, Berchmans s'arrêtait, se découvrait, et ne reprenait sa marche que lorsque le prêtre était passé.

Alexandre Gottifredi ajoute : « Si dans le groupe de Jean, en récréation, un prêtre survenait ou se trouvait déjà, l'humble Frère ne parlait que très peu et avec extrême réserve, tant il révérait les prêtres; et ce qu'il dit, un jour, moi présent, de la dignité sacerdotale, me fit bien comprendre aussi quelle haute idée il en avait.

« Avide d'exercices d'humilité, il ne se lassait pas de servir au réfectoire. On le voyait remplir ce laborieux office jusqu'à trois et quatre fois par semaine, faveur qu'il se procurait en demandant permission tantôt à un supérieur, tantôt à un autre.

Le ministre du *Ritiramento*, Père Thesauro, nous apprend

(1) « Aveva si gran concetto degli altri, che veramente era cosa di stupire. Alcune volte proponeva taluno qual che dubbio, che io per me, essendo de più ignoranti, non potevo tener la risa : esso nondimeno, serio e grave, se ne stava cheto, senza far neppure un minimo moto ». — Paul Oliva.

(2) « Andando fuori, voleva darmi la man dritta... ». — Fr. Jul. Scotti.

(3) Le Père Fabricius de Brixiis, à qui Jean Berchmans parlait ainsi, et qui le raconte, ajoute : « Come fece meco ».

que Jean avait pour lot habituel le service de deux tables supplémentaires, dressées au milieu du réfectoire, et que ce travail requérait diligence.

Et le Père Camille Gori, ministre avant le Père Thesauro : « Dans le service des tables, dit-il, Jean se montrait diligent et, le repas fini, ses aides étaient partis, que lui travaillait encore à desservir ».

Enfin le Père Sbarra, ministre *da basso :* « Il servait à table, outre les deux jours qu'on lui avait assignés, deux autres jours ; lui-même avait sollicité de le faire ».

« Tous remarquaient le contentement particulier qu'il éprouvait en remplissant un office d'humilité; par exemple, quand il nettoyait les lampes, quand il servait au réfectoire, ou y paraissait avec une soutane toute déchirée (1). Cette même joie plus vive, on l'observait en lui lorsqu'il était employé à nettoyer les couteaux ou à distribuer les restes aux pauvres. Or, plusieurs fois la semaine, on le voyait accomplir quelqu'une de ces pratiques ou d'autres semblables; ainsi, souvent, il accusait ses fautes au réfectoire, y mangeait à la petite table ou baisait les pieds de ses Frères ».

Il disait au P. Cépari : « Dieu me donne un goût particulier de dévotion, quand, au réfectoire, je baise les pieds des Pères et des Frères. » Aussi, quand Berchmans venait demander une pénitence, le recteur lui disait d'ordinaire : — Faites votre chère pénitence.

En baisant les pieds de ses Frères, Jean les tenait tendrement et longtemps enlacés, trahissant ainsi les joies intimes de son humilité. Aux pieds de ses Frères, Berchmans trouvait le lieu de repos (2).

(1) Le Frère Ballerati, coadjuteur, parle de la consolation spirituelle que lui et d'autres goûtaient à considérer Berchmans, tandis qu'il balayait, et il en donne ainsi la raison : « Era di gran consolazione vederlo in simili offici, con quella composizione di corpo ed à allegrezza che mostrava in essi ».

(2) Le Père Thomas Bisdomini, alors Professeur de Morale au collège romain, aimait à considérer Jean dans ses exercices de pénitence et d'humilité au réfectoire :

« Io conobbi il benedetto Fratello Giovanni... : ammiravo sempre la sua modestia è virtu, « ed alcune volte, per osservarlo meglio, in alcuni giorni determinati da lui, che faceva « in Refettorio alcune penitenze volentieri, le facevo anch'io; e sempre,.. in questa occa- « sione.., vedendolo, mi accendeva a divozione, e restavo persuaso essere santissimo, e piu « angelo che uomo ».

Comme le Bienheureux Louis et au même lieu, Berchmans fut longtemps chargé de polir et d'arranger les lampes des corridors, et l'on ne saurait dire avec quelle diligence il s'acquitta de cet office, que le souvenir du Bienheureux Louis lui rendait



Alexandre Gottifredi, condisciple de S. Jean Berchmans, et plus tard général de la Compagnie.

encore plus cher. Il ne laissa passer aucun jour sans les revoir toutes. Quand on allait à la campagne, il les arrangeait avant de partir ou revenait de meilleure heure. De peur qu'on ne le privât de sa charge, pourtant si peu digne aux yeux du monde d'être ambitionnée, il pria le recteur de la lui laisser encore pendant tout l'hiver. Il eut beaucoup à souffrir du froid; ses mains étaient tellement gonflées et gercées, que c'était pitié de les voir.

Berchmans considérait comme de très heureux jours ceux où on le chargeait de distribuer aux pauvres les restes des repas et de les partager avec eux : « Il se portait à cet office avec l'empressement d'un ange, raconte Paul Oliva. Je fus, un jour, son compagnon : il servit les pauvres avec grande joie et charité, ne me laissant presque rien à faire, et il ne garda pour lui que de misérables restes ».

On trouve dans les écrits de Berchmans cette parole : « Je ne rougirai pas d'aller souvent avec les Frères coadjuteurs ». Son humilité, au contraire, s'alliait à sa charité pour le ramener, en toute occasion, auprès des bons Frères dont il s'estimait le serviteur (1).

« C'était pour lui, dit le P. Gaudt, un vrai plaisir que d'être avec les Frères coadjuteurs. Un soir, que je m'entretenais avec lui, il aperçut assez loin un Frère coadjuteur tout seul ; il me le montra aussitôt et me dit : — Il sera bon que nous allions passer la récréation avec lui. — Au réfectoire, on le voyait aller, le plus souvent, se placer sous la chaire, tout près des Frères coadjuteurs » (2).

« Au jeu del *trucco*, à la vigne, dit le Père Camille Gori, il se joignait indifféremment à toute bande ; il préférait cependant se joindre aux Frères coadjuteurs novices, ou à ceux qui ne savaient pas jouer ».

L'affection reconnaissante des bons Frères a rendu à l'humilité de Berchmans un témoignage reproduit sous plusieurs formes :

Le Frère Jean Cerruti : « Je dis, un jour, au Frère : — J'ai appris, de source certaine, que la Très Sainte Vierge, le jour qu'elle fut présentée au Temple, demanda cinq grâces à Dieu : la première, d'être la servante de la Mère du Messie ; la se-

(1) Dolevassi ben spesso di vedere che i coadjutori facessero ricreazione fra di loro, e che non ci fusse quella unione, come egli diceva, necessaria all'augmento della carita.

(2) « Communemente, si soleva mettere alla tavola sotto el pulpito, dove al piu sogliono sedere i Fratelli coadjutori ». — Frédéric Weclhamen, Angelo Ferreti, etc.

Si nous en croyons Jules Scotti, Jean aurait voulu se rapprocher de Louis de Gonzague, en se rapprochant, au réfectoire, des Frères coadjuteurs : « Andando a tavola, sempre si metteva alla tavola vicina al Lettore, che e quella, come credo, dove si metteva il Beato Luigi ». Mais, plus probablement, ce que Berchmans voulait, c'était se rapprocher des Frères ; la preuve en est qu'il allait les trouver ailleurs, même au réfectoire : — « In tavola, dit Vincent Doni, sempre andava dove vedeva che fossero Fratelli coadjutori, con i quali grandemente gustava di trattare ».

conde, d'obéir à ceux qui devaient être ses supérieurs ; la troisième, une parfaite pureté de cœur ; la quatrième, d'édifier ceux avec qui elle vivait ; la cinquième, une totale conformité de sa volonté à celle de Dieu ; — et je demandai au Frère Jean : Quelle de ces grâces aimeriez-vous mieux recevoir vous-même ? — Il me répondit : — La première et la dernière ».

« J'ai admiré dans ce béni Frère, dit Blaise Pedretti, l'humilité avec laquelle il me demandait de petits services, comme de lui couper les cheveux, etc., et sa répulsion pour toute singularité. Quand il arriva de Flandre, il avait une belle ceinture, mais il s'empressa de la remettre au Frère Biagio, linger, et s'en fit donner une ordinaire. Quand il venait me demander du papier, une plume ou d'autres objets, je le contentais à peu de frais, et pas une fois il ne s'est retiré peu satisfait. Il me disait, un jour : — Le B. P. Ignace aimait à rencontrer chez ses fils particulièrement trois choses : il les voulait humbles, obéissants et gais. — En lui, ces trois choses étaient réunies à un degré admirable. Ainsi, pour parler de son humilité, chargé de faire les lampes, il venait me demander de l'huile, et moi, retenu par d'autres occupations, je le priais de vouloir bien attendre un peu. Plus d'une fois, j'oubliais qu'il attendait ; et quand, après un long temps, je revenais à lui, en demandant pardon, au lieu de me témoigner de l'impatience, il me remerciait en souriant.

« Pour remercier, il n'usait pas de cérémonies, mais disait simplement : Dieu soit béni, ou bien : Dieu vous récompense, Dieu vous récompensera ; ou bien encore : *Deo gratias* (1).

« Le matin, quand il venait déjeuner, rarement il prenait autre chose que du pain. S'il acceptait du lait, il ne me permettait jamais de lui remplir la tasse ; et, néanmoins, il remerciait beaucoup, et ne demandait pas à déjeuner sans avoir son chapeau ou sa barrette à la main » (2).

Ce respect, il le témoignait à tous, mais plus encore aux religieux ; il les saluait dans les rues et sur les places. La crainte

(1) On lit dans les notes du Bienheureux :
« *Pro aliquo beneficio ab homine accepto, dicas ei : Deo gratias, Dominus sit vel erit merces.* »

(2) A Rome, les supérieurs ne permirent pas à Berchmans de se priver entièrement du déjeuner, comme il s'était accoutumé à le faire à Malines.

de manquer à ce devoir le tenait en garde contre sa modestie, et il avertit, plus d'une fois, ses Frères, du passage d'un religieux : « Souvent, dit Paul Oliva, Jean m'a répété ces paroles : — Je ressens un grand déplaisir quand l'un de nous ne salue pas, dans la rue, les religieux des autres Ordres. — Pour lui, plein d'admiration pour ces illustres familles, il vénérait, dans chacun de leurs membres, les patriarches qui les avaient fondées. A la vue d'un franciscain, Berchmans disait : — Voici venir saint François ; et il honorait de même, dans la personne de leurs enfants, saint Augustin, saint Benoît, saint Dominique, saint Bernard et les autres fondateurs d'Ordres ».

« Jean, dit Nicolas Ratkai, exaltait la Compagnie de Jésus ; il la mettait au dessus de tout en son estime et ses affections ; mais, en même temps, il ne parlait des autres Ordres religieux que pour les honorer, et chaque fois que, me trouvant avec lui, nous avons rencontré un religieux, j'ai observé que, de loin même, Jean, dès qu'il l'apercevait, se découvrait et s'inclinait vers lui ».

CHAPITRE VIII

LA MODESTIE DU B. JEAN.

Les Frères de Berchmans disaient de lui : « Jean est un miroir de modestie ; si les pages où saint Ignace trace les règles de cette vertu venaient à se perdre, on retrouverait ces règles vivantes dans la personne de Berchmans. » — Ils disaient : « La modestie de Jean est moins humaine qu'angélique ; un ange revêtu d'une chair mortelle ne serait pas plus modeste que Berchmans. » Leur admiration se traduisait d'une manière plus expressive encore : « Plusieurs Frères, raconte Jérôme Longino, dirent, un jour, en récréation : — Rien ne peut donner une idée plus vraie de la modestie de Berchmans que l'image de la Bienheureuse Vierge Marie, notre Mère, qui se trouve dans la chapelle de la Nativité ».

— Un Frère coadjuteur, Jean Marie Valeri, dit peut-être mieux :

« Quand je le considérais au milieu des Frères en récréation, ou le voyais aller par la maison, avec une modestie si grande, j'étais contraint d'ordonner moi-même et mon attitude et mes mouvements, parce qu'il me semblait discerner autour de lui je ne sais quoi de divin (1) ».

Cette modestie surhumaine de Berchmans n'excita pas moins d'admiration chez les gens du dehors : ne sachant pas le nom du jeune religieux, ils l'appelaient le Père modeste, le Père qui est si modeste, le Petit Père très modeste (2).

(1) « ... Perche mi pareva di vederli attorno un no so che de divino ».
(2) Padrino modestissimo.

« La modestie, écrivait Berchmans, est une vertu qui maintient dans la décence et la dignité tous les mouvements de l'âme et du corps. Les règles qu'en a tracées le Bienheureux P. Ignace énumèrent les actes de cette vertu. Voici les motifs qui m'excitent à la pratiquer :

« Je veux imiter la modestie, la dignité de la Bienheureuse Vierge. Elle excellait à tel point dans ces vertus, que saint Denis l'Aréopagite a écrit : « Si la foi ne m'en eût dissuadé, j'aurais « cru, en la voyant, que je devais vénérer en Elle une déesse ».

« Saint Ignace a arrosé sept fois de ses larmes les règles qu'il a écrites sur la modestie.

« L'immodeste fait injure à la Passion de Jésus Christ, qui, par les douleurs de ses membres, a dû expier notre immodestie.

« L'immodeste pèse à la Compagnie notre mère, qui nous aime si tendrement; il mêle de l'amertume à sa joie, des taches à sa beauté.

« La présence de Dieu nous saisit de toutes parts; elle doit nous contenir dans la modestie.

« La modestie conquiert, assure à chacun de nos membres une gloire particulière.

« Pour se punir d'avoir sauté trop librement, en jouant avec ses condisciples, dans son adolescence, et de s'être complu dans l'agilité de son corps, saint François Xavier, durant un voyage qu'il faisait cependant à pied, étreignit fortement ses bras avec de petites cordes, qui lui causèrent une vive douleur.

« Sainte Thècle, tandis qu'elle entendait sa sentence de mort, ne voulut pas un instant lever les yeux; sa modestie craignait les regards des assistants ».

Après avoir ajouté quelques autres faits, Berchmans poursuit : « Pourquoi voudrais-tu voir ce qu'il n'est pas permis d'avoir? La garde des yeux, qui déjà est mère de la dévotion, préserve de bien des tentations.

« L'aspect d'une femme, je l'éviterai comme l'aspect du basilic. Garde-toi de faire jamais ce qui te déplaît chez les autres : par exemple, la mollesse et la lenteur dans les mouvements, cela déplaît; parler sans retenue, même de choses spirituelles, cela

déplaît; les contradictions fréquentes, un genre moqueur, cela déplaît; tenir les mains derrière le dos ou dans les poches, regarder derrière soi librement, mouvoir la tête et sans raison, rire aux éclats, rire immodérément, crier à pleine voix, tout cela déplaît ».

Jamais aucun de ces petits désordres ne fut observé dans la conduite de Berchmans (1).

A la maison, comme dans les rues de la ville, le Bienheureux gardait les yeux baissés, au point qu'on l'eût dit aveugle. Plusieurs cherchèrent souvent et longtemps à découvrir, en conversant avec lui, de quelle couleur étaient ses yeux; ils n'y purent parvenir. Après qu'il fut mort, on voulut faire son portrait; et comme on se demandait quelle était la couleur de ses yeux, presque personne ne le sut dire; le plus grand nombre répondaient : « Nous n'avons jamais vu ses yeux (2) ».

Des gens du dehors disaient au P. Bisdomini : « Plus d'une fois nous avons, à dessein, fait grand bruit pour contraindre le saint scholastique à lever les yeux ou à détourner la tête; jamais nous n'avons réussi ».

La vigilance qu'il exerçait continuellement sur ses yeux ne nuisait pas cependant à l'exercice de sa charité. Sans cesser d'être réservé dans ses regards, il remarquait fort bien, au réfectoire, ce qui pouvait manquer aux Frères (3). Il reconnaissait et saluait tout le monde dans les corridors, et accompagnait le salut d'une légère inclination de tête, montrant par là qu'il considérait en chacun la personne de Jésus Christ. « J'admirais, dit

(1) Jean Bencius note un détail *déplaisant,* que Berchmans n'a pas mentionné : « Jean, dit-il, avait toujours les mains relevées et rapprochées contre la poitrine. Je ne l'ai jamais vu les mains pendantes : *manus junctas ante pectus, et numquam pendulas, vidi* ». En un autre endroit, Berchmans avait noté, comme bien fait, ce que Bencius lui vit toujours faire : « *Manus junctas ante pectus habere et numquam pendulas, placet* ».

Innocent Massi dit tout, en quelques mots : « Era, nell' esterno modestissimo, senz'affettazione, o in sedere, o in caminare, o in disputare, etc.; ne mi ricordo de aver veduto neppure una minima scomposizione di qualsivoglia membro ».

(2) « ...Quasi nessuno lo sapeva dire, e la maggior parte diceva non averli mai veduti ». — P. Grassi.

(3) « Mai guardava, dalla tavola, dit Jules Scotti; solamente voltandosi, una o due volte, per vedere se al compagno vicino mancava qualche cosa »; et, plus expressément encore Jérôme Albergotti : « In tavola e nel servire, quantumque fosse cosi modesto nel guardare, era, con tutto cio, diligentissimo en vedere quello che bisognava ».

Alexandre Gottifredi, comment il savait concilier les exigences de la modestie avec les exigences de la charité » (1).

La démarche de Berchmans demeurait grave, même quand il était pressé. — A l'époque où il avait soin des lampes, on le voyait, au signal du souper, se retirer avec une promptitude modérée, pour remettre en leur lieu les objets affectés à cet office, et de ce même pas, alerte mais contenu, se rendre au réfectoire où il arrivait ordinairement des premiers (2).

C'était là, disent les condisciples de Berchmans, le théâtre où sa modestie triomphait. Il ne mangeait, ni avec trop d'empressement, ni avec trop de lenteur : une retenue angélique réglait ses mouvements et son attitude; il était vraiment beau à voir (3). « Quand je me trouvais assis, à table, vis-à-vis de lui, raconte Valentin Egidio, je ne sais quoi d'angélique répandu sur son visage m'émouvait quelquefois jusqu'à me tirer des larmes. Je ne pouvais me lasser de le regarder, et je disais et redisais en moi-même : — O Frère, bienheureux êtes-vous d'être un ange » !

Cette modestie parfaite, Jean l'observait particulièrement, on le comprend, à l'église, et il s'y astreignait en classe et dans les séances publiques même les plus distrayantes.

Antonio Manzoni, sacristain de Saint-André, aimait à raconter le fait suivant : « J'étais, disait-il, près de l'autel de la Résurrection, à l'église de la Maison professe, et là se trouvait en oraison le Frère Jean, de bienheureuse mémoire. A peu de distance, j'aperçus un gentilhomme dont les yeux étaient arrêtés sur le Frère Jean avec une expression d'admiration. Puis, se tournant vers le P. Lomellini, le gentilhomme lui dit, d'une voix pénétrée : — Mon Révérend Père, pourquoi pensez-vous que je demeure ici? — Mais, répondit le Père, probablement pour assister aux vêpres. — J'y suis plutôt, répondit le gentilhomme, pour considérer ce petit saint qui se met là, tous les jours de fête. Croyez-le, mon Père, c'est un saint : non seulement il garde le

(1) « Andando per casa e fuori, non l'ho visto ad alzar mai gli occhi, se non per salutare; il che molto cortesamente faceva ». — Jules Scotti.

(2) Le Père Corneille de La Pierre peint, en deux mots, la démarche de Berchmans : « *Semper... incessu veloci, sed non citato* ». Il nous le montre ailleurs résolu, décidé, vif dans toutes ses allures : « ... *nec tamen in actione erat lentus aut remissus, sed acer et expeditus* ».

(3) « *Modum habebat comedendi pulcherrimum.* » — Summar.

silence, mais il demeure absolument immobile; ses yeux ne se détournent d'aucun côté, et la musique même ne le distrait pas de son oraison : j'en conclus qu'il est un saint ».

Au rapport du P. Grassi, un prédicateur étranger à la Compagnie voulut savoir le nom « de ce petit ange des Pères Jésuites, qu'il avait remarqué parmi ses auditeurs » : c'était Jean Berchmans.

Paul Oliva admirait cependant plus encore la modestie de Berchmans en classe : « Modeste partout, dit-il, il l'était en classe éminemment; et j'observai, plus d'une fois, car il ne la pouvait pleinement déguiser, la peine que lui causait la vue de ceux dont le maintien avait moins de convenance ».

On représentait une tragédie au collège romain. Les invités occupaient les premiers rangs, et après eux venaient les scholastiques. Parmi les assistants se trouvaient deux gentilshommes étrangers. L'un d'eux s'étant retourné, son regard rencontra Berchmans et fut aussitôt captivé. Après avoir joui longtemps du spectacle de la modestie du jeune religieux, le gentilhomme, s'adressant au P. Octave Falconi : « Mon Père, lui dit-il en désignant Berchmans, celui-là est évidemment un ange ».

Dans les rues, les passants s'arrêtaient pour contempler Berchmans : plusieurs venaient au collège uniquement pour le considérer, quand il se rendait en classe. L'un d'eux, François Sordi, devenu plus tard condisciple de Berchmans, rend ainsi compte de ses impressions : « Avant d'aller aux classes, les philosophes et les théologiens du collège romain s'assemblent et s'arrêtent dans une galerie, près la porte de la maison. C'est là que j'ai vu pour la première fois le Frère Jean Berchmans. Je fus si émerveillé de sa contenance modeste, que dès lors, à l'occasion des visites fréquentes que je faisais au R. P. recteur, j'attendais l'heure du rassemblement des Frères pour avoir le plaisir de considérer celui dont la vue m'avait tant charmé. Vivant dans le monde, je savais à peine alors ce que voulaient dire les mots retenue, modestie; et pourtant, en considérant Berchmans, je me sentais porté à cette vertu et j'en pratiquais, en effet, quelques actes.

Le jour où Berchmans défendit les thèses de philosophie, le

P. Bisdomini entendit un séculier dire à ses compagnons, en apercevant le saint scholastique : « Oh! c'est notre petit Père très modeste : demeurons ici, et donnons-nous le plaisir de contempler sa modestie pendant deux heures » (1).

Dans ces occasions, en effet, le modeste jeune homme demeurait semblable à lui-même : on ne l'entendait jamais en récréation rire aux éclats, parler haut, contester avec arrogance, contredire obstinément, se fâcher; et dans les argumentations scholastiques, bien qu'il y mît beaucoup d'ardeur, Jean ne se troublait pas, et son ardeur croissante se traduisait non par des éclats de voix plus retentissants, mais par une accentuation plus ferme (2).

Berchmans avait soin que tous les objets à son usage fussent en ordre et reluisants de propreté : « J'aime, disait-il, l'ordre, la netteté dans les vêtements et dans tout le reste »; aussi, au témoignage de Pierre Alfaroli, Jean ne sortait-il pas de la chambre qu'il n'eût parfaitement disposé son lit, sa table, ses livres, etc. Partout où se trouvait Berchmans régnait bientôt l'ordre qui réglait et son âme et son corps.

Le Frère Rimbaldesi, qui put l'observer de près et souvent, comme le Frère Alfaroli, ajoute un détail notable : « Quelques minutes avant d'aller en classe, dit-il, Jean se peignait avec soin, et puis, dans le corridor, près du seuil de la chambre, il se brossait » (3).

Les scholastiques, en classe, étaient exposés aux regards de nombreux étudiants venus du dehors : Jean voulait que rien, en sa personne, n'offensât ces étrangers ou leur fût occasion de moins estimer la Compagnie, de mal entendre son esprit; il voulait en un mot accomplir cette prescription de saint Ignace,

(1) « Oh! è il nostro padrino modestissimo : stiamo ad osservare e cavarci la voglia di vedere la sua modestia, per queste due ore ». — Summar.

(2) Jules Scotti dit, à ce propos : « Alcune volte, disputando io seco, mai m'interrompeva il mio argomento, ma mi lasciava sempre finire, e mai l'ho visto andare in collera, ma sempre nella medesima pace... ».

Il faut, ici, rappeler que Berchmans n'était pas lymphatique, mais d'un tempérament ardent : « Con tutto ch'egli fosse di natura spiritosa, pareva nondimeno che non fosse soggetto alle passioni, non avendo io mai vistolo mutato in faccia; ma sempre con una gioialita moderata, e modestia de un istesso tenor sempre; se non quando si trattava di Dio, che pareva piu allegro ». — Ces paroles sont de Jacques Lampugnani.

(3) « Mezzo quarti avanti, se pettinava ben bene; poi, uscito vel corridore, si scopettava »

huitième des *règles de la modestie* : « *Vestes sint mundæ et cum religiosa decentia compositæ* ».

Le soin de la netteté ne put que favoriser l'ascendant que Jean exerça sur les écoliers du dehors; d'autant plus qu'il eut, par office, à traiter avec des jeunes gens de haute condition. Écoutons le Père Jérôme Savignano : « La classe finie, les écoliers en faisaient, par groupes, la répétition, et chaque groupe avait un préfet, choisi entre les meilleurs de nos scholastiques. Le groupe de Jean était composé de fils des plus nobles familles : or, je le voyais tellement respecté, si parfaitement obéi de ces jeunes hommes, que j'en demeurais dans la stupeur ».

Si Berchmans pratiqua si fidèlement la modestie, c'est qu'il redoutait, plus que tous les maux, la moindre atteinte du vice qui eût blessé sa pureté : « Qui devient impur, disait-il, est pire que tous les démons : je veux donc éternellement détester, exécrer les imperfections les plus légères qui exposeraient ma chasteté, comme, par exemple, le peu de réserve dans les regards ».

Une chasteté vraiment angélique fut, à la fois, et la récompense et le fruit de sa modestie.

« En toute sa vie, dit le P. Cépari, Jean n'éprouva pas une seule tentation contre cette vertu : privilège d'autant plus précieux qu'il est plus rare; car on ne le rencontre pas chez tous ceux qui ont échappé au péché mortel.

« L'horreur que lui inspirait le vice ne saurait s'exprimer. Je lui donnai, un jour, le conseil de lire les *Confessions* de saint Augustin : Vous y trouverez, lui disais-je, de grandes lumières et des affections ardentes. Jean commença la lecture, mais dès qu'il rencontra le récit que fait saint Augustin des péchés de son enfance, il vint me trouver : — Père, me dit-il, la lecture des *Confessions* de saint Augustin ne me plaît pas (1). — Je compris, et lui dis de les laisser. Il y a, ce me semble, dans ce fait un grand sujet de confusion pour tant de gens qui, sans appréhension, avec plaisir même, parcourent des pages licencieuses, dont la lecture laisse dans l'imagination, dans la mémoire, dans le cœur de honteuses impressions.

(1) « *Pater, lectio Confessionum S. Augustini non sapit mihi.* »

« Les sens de Berchmans ne furent pas moins privilégiés que son âme : Dieu, en effet, les préserva de toute impression peu chaste : lui-même me le dit, en me rendant compte de sa conscience, à la fin de décembre 1620; il ajouta : — Je m'en confesse redevable à la Bienheureuse Vierge, qui me protège ainsi non seulement durant le jour, mais encore la nuit, surtout depuis que le soir, avant de m'endormir, je récite un *Ave Maria* en l'honneur de l'Immaculée Conception.

« Le 18 juin de l'année suivante, qui fut la dernière de sa vie, dans son compte de conscience pour la rénovation des vœux, il me dit que, pendant cette année, la très sainte Vierge lui avait accordé la faveur de ne rien ressentir, ni dans son âme, ni dans son imagination, ni dans ses sens, qui pût le moins du monde troubler sa pureté, et ce qu'il me disait, il me le remit par écrit, en ces termes : — *Circa castitatem, nihil sensi, nec unquam melius mihi videor habuisse, beneficio Beatissimæ Virginis* ».

« La modestie de Jean eut pour récompense plusieurs autres privilèges : le premier fut que la seule vue de son visage inspirait l'amour de la chasteté : il demandait au reste cette grâce à la très sainte Vierge, et récitait pour cela chaque jour, en l'honneur de sa virginité sans tache, une couronne de douze *Ave Maria* (1).

« Après sa mort, ceux qui l'invoquèrent pour être délivrés du péril de succomber aux tentations contre la chasteté, éprouvèrent merveilleusement l'efficacité de son intervention. Les faits ont été si nombreux, qu'on ne peut douter que la très sainte

(1) La résolution de Berchmans se trouve ainsi formulée dans un de ses cahiers : « *Beata Virgo impuras aliorum cogitationes suo aspectu pellebat ; pete et tu, ut tua conversatione castitatis amorem ingeneres in aliis* ».

On trouve, au procès, des attestations établissant le don que Notre Dame communiqua à son bien-aimé Jean. Voici un extrait de la première :

« Io.., solendo facilmente patire brutte rappresentazioni e soggestioni, in vedendo giovanetti vistosi, incontrandominel collegio romano in un Fratello di quel collegio, che intesi si chiamava Giovanni Berchmans, e, per essere e parermi molto vistoso..., fissandoli lo sguardo, non sentii le solite soggestioni, anzi pensieri casti e puri...; sicche, molto spesso di poi, venevo in collegio per vederlo e guardarlo, per ottenere tali grazie..., stando a guardarlo, vicino ad un ora e mezza, con le medesime grazie e santi pensieri...; ed intendendo, dopo poco tempo, che era morto, piu volte e per gran tempo in chiesa ed in sagrestia lo guardavo, con grandissimo sentimento e devozione ed amore della purita; poi, sepellito, andando spesso al suo felice sepolcro, sento li medesimi effetti... ».

Vierge n'ait voulu glorifier par ces prodiges l'angélique pureté de son fils Berchmans ».

Berchmans lui-même affirmait qu'il devait à la modestie son recueillement, son habituelle union à Dieu : « Comment pouvez-vous, lui demandait un jeune religieux, garder toujours Dieu présent : quelle est, dites-moi, votre industrie? — C'est, répondit Berchmans, une garde fidèle du cœur; mais comme elle est impossible si l'on ne refrène la curiosité des yeux, j'ajoute une continuelle mortification des yeux ».

La modestie lui conciliait le respect, la vénération de tous. Après l'avoir aperçu une fois, plusieurs personnes du dehors demandaient qu'on les recommandât à ses prières. On retrouve partout, dans les témoignages de ses Frères, des paroles comme celles-ci : « J'avais honte de moi-même, dès que je l'apercevais. Son seul aspect allumait dans mon cœur le désir de la perfection : j'étais aussitôt contraint de régler mon extérieur ». Des vieillards eux-mêmes, des prêtres attestent l'empire qu'exerçait sur eux la modestie de Berchmans : « Sa présence, dit le P. Bisdomini, rendait comme impossible la moindre imperfection à ceux qui se trouvaient avec lui. J'essayai quelquefois de lutter, à dessein, contre cette impression; par exemple, en parlant à Berchmans de bagatelles indifférentes, je fus toujours contraint de m'arrêter : je ne sais quelle composition céleste de sa personne m'obligeait de changer d'entretien ».

Le vénérable religieux poursuit : « Le P. Diégo Sicco, alors reviseur des livres et depuis évêque, disait de Berchmans une chose que je puis affirmer aussi : — On ne pouvait l'aborder sans être contraint de se régler au dehors et d'élever son cœur à Dieu. On éprouvait, en même temps, l'impression de respect qu'eût produite la vue d'un ange, ou la présence d'un tabernacle, résidence actuelle et préférée de Dieu. Enfin, au respect s'ajoutait aussi dans l'âme un vif sentiment de joie surnaturelle, qui dissipait toute tristesse ».

Jean devait à son humeur naturellement gaie, mais plus encore à sa modestie, cette perpétuelle sérénité d'âme, qui

se peignait sur son visage et charmait ceux qui vivaient avec lui. Les maîtres de la vie spirituelle y voient, en effet, le signe infaillible du règne de Dieu dans l'âme, et de la domination de l'âme sur les sens. — Dans une exhortation que le P. Cépari fit aux Frères, il leur énuméra les désastreux effets de la tristesse chez un religieux : Jean, plusieurs fois, en récréation, rappela à ses condisciples les conséquences déplorables d'une impression qu'il détestait : « Au reste, ajoutait-il, je dis ces choses telles que le Révérend Père recteur nous les a apprises; car, par la grâce de Dieu, je n'en ai jamais fait l'expérience : je ne sais ce que c'est qu'être mélancolique » (1).

Berchmans ne connut pas même ces troubles passagers, qui agitent quelquefois la paix des plus saintes âmes. Il disait, un jour, à Jérôme Albergotti : « Je ne me souviens pas d'avoir eu jamais un seul scrupule ». La tristesse ne trouvait qu'un accès dans son cœur : Berchmans était triste, et l'impression de son âme se lisait sur son visage, quand il avait observé, chez un de ses Frères, un défaut difficile à guérir et d'où pouvait naître un scandale. Le P. Grassi dit avoir quelquefois remarqué ces nuages; mais ils étaient rares, et tous les condisciples de Berchmans redisent, de mille manières, ce témoignage de Félix Carminata :

« C'était toujours la même gaieté, à laquelle les conversations pieuses ajoutaient seules une expansion encore plus prononcée, qui provoquait celles des autres. Je ne me souviens pas d'avoir vu sur son visage d'autre impression que celle de la joie : vraiment, il semblait que cette âme bénie fît déjà, dès ce monde, un essai du bonheur auquel Dieu l'avait prédestinée et qu'elle a, aujourd'hui, dans le ciel. Aussi le P. Greco, personnage sûrement recommandable par sa prudence et sa sainteté, quand il avait occasion de parler de Berchmans, ne l'appelait pas autrement que le *Bienheureux* Jean (2).

(1) — « Io che sono di natura malinconico, domandai a lui si mai sentisse stimolo di malinconia : — mi disse che non sapeva che cosa fosse malinconia, e che, da che era nella compagnia, non si ricordava di averla provata ». — Marcel Spinelli.

(2) Les caractères de la joie, de la gaieté de Berchmans ressortent de dépositions comme la suivante, de Bernardin Vittorio : — « L'ho visto sempre ragionare con tutti, con allegrezza moderata. non burlandosi mai di niente... Nelle sue maggiori allegrezze, non si vedeva con riso immoderato, ma con allegrezza umile, modesta, affabile, edificativa... »

CHAPITRE IX

ESPRIT DE PÉNITENCE DU BIENHEUREUX JEAN.

Berchmans désira toujours s'infliger de rudes pénitences corporelles. Il disait : « Les pénitences ne gâtent pas la santé; la joie spirituelle qu'elles procurent compense le mal qu'elles pourraient faire »; — mais les supérieurs, qui connaissaient sa complexion délicate, contrariaient sur ce point ses désirs : « Il prenait la discipline trois fois la semaine, quatre fois au plus, le temps d'un *De profundis :* il porta le cilice, la veille de quelques fêtes principales; mais il le fit très rarement, parce que, dans l'intérêt de sa santé, on le lui défendit ».

Ce furent là, à peu près, toutes les pénitences corporelles de Jean Berchmans. Il faut, peut-être, ajouter ce que disent les Frères Oliva, Rimbaldesi, Alfaroli, Scotti, et le Père Tesauro : — « Quand j'étais *di sopra,* je le voyais aller à la chapelle, plus de trois fois la semaine, et ce me semble de deux jours l'un, pour prendre la discipline... Je crois me souvenir qu'il la prenait, tous les jours, pendant le carême... Il la prit quelquefois au réfectoire. Pendant les derniers mois, il prenait, sans y manquer jamais, la discipline trois fois la semaine, tantôt les lundi, mercredi et vendredi; tantôt les mercredi, vendredi et samedi; et cela, l'espace d'un *De profundis* récité sans hâte ni lenteur (*adagio*) ». Seul le Frère Rimbaldesi dit que, pendant le carême, Jean prenait la discipline tous les jours.

Il semble donc que Jean, dans le chemin de la pénitence, fut devancé, non seulement par la multitude des Saints, mais par une multitude de religieux vulgaires; et cependant, le P. Grassi,

qui le connut bien, n'hésite pas à déclarer que Berchmans fut un grand pénitent :

« Si l'on considère, dit-il, avec quelle attention soutenue il réprima tous les écarts des sens, la diligence et l'ardeur qu'il avait dans toutes ses œuvres, la sainte avarice qui ne lui permettait pas de passer un moment inactif, le zèle de la vie commune, qui l'enchaînait à tous les détails de la règle et de l'usage, on n'aura pas de peine à convenir que toute sa vie fut une sévère pénitence. Pour moi, je n'ai pu lire l'ordre de ses exercices quotidiens, sans demeurer surpris qu'en si peu de temps il pût faire tant de choses; et cette activité extrême fut, à mon avis, le principe de sa mort. Dieu sans doute avait hâte de mûrir la sainteté de son serviteur, et le divin Esprit allumait au cœur du jeune étudiant cette ardeur dévorante; mais Berchmans prêtait à cette action une généreuse correspondance, et, plus admirable en cela qu'imitable, il a abrégé sa vie par les excès d'une pénitence intérieure, moins facile à soutenir que les austérités corporelles ».

La sollicitude de Berchmans pour l'avancement de son âme était d'ailleurs, pour son corps même, le principe ou l'occasion de mille souffrances. Quelques attestations de Pères et Frères justifieront cette assertion :

« Je sus par lui-même, dit le Père Gori, qu'il éprouvait souvent le mal de tête, et je compris que ces douleurs provenaient de son application trop continue aux études et aux exercices de piété ».

Jacques Lampugnano : — « C'était pitié que de voir, pendant l'hiver, les mains, les oreilles de Jean : lui, cependant, allait, avec son ordinaire gravité et modestie, sans se garer du vent, ni témoigner qu'il eût froid, ni faire quelque mouvement de plus pour se réchauffer ».

D'autres nous diront avec quel courage, plus méritoire peut-être, Jean, enfant des régions du Nord, bravait à Rome, pour obliger ses Frères, des chaleurs que les Romains eux-mêmes ont peine à tolérer.

Un quatrième aspect de la pénitence de Berchmans nous est révélé par le ministre du Ritiramento :

« Le Père spirituel, dit-il, adressait, trois fois par semaine, une exhortation aux jeunes religieux; c'était le soir avant l'examen. A une pareille heure et dans les demi-ténèbres de la chapelle, la plupart pouvaient à peine réussir à chasser le sommeil; mais lui, on le vit toujours éveillé, *en l'air comme un aigle,* domptant le corps par l'énergie de l'âme (1). Jamais, du reste, il ne céda au sommeil durant le jour; c'était une de ses résolutions : « Je ne donnerai pas un moment au sommeil pendant le jour ». A Rome, l'usage l'autorisait à prendre le repos de la méridienne; il ne se le permit jamais.

La dernière année, Jean, qui s'affaiblissait, eut ordre de ne se lever qu'après les autres, et il le fit quelque temps; mais, dit le Frère Rimbaldesi, il supplia tellement, que le Père recteur diminua sa peine de moitié.

Berchmans avait horreur de la gourmandise : « Je l'exècre, disait-il, parce qu'elle est ennemie de la chasteté et qu'elle empêche de goûter les délices de l'oraison ». — « Mais, dit le P. Cépari, jeune comme il l'était, et encore à l'âge de la croissance, il éprouvait vivement le besoin d'alimenter ses forces, et prenant l'appétit naturel pour de la gourmandise, il s'en accusait; il multipliait sur ce point ses réflexions, ses examens et aussi ses privations; de sorte qu'insensiblement, il épuisa la vigueur de son tempérament, en retranchant toujours quelque chose de plus à une satisfaction nécessaire, qu'il prenait pour une convoitise désordonnée ».

« J'ai eu beau l'observer très souvent, dit Guillaume Van Aelst, je ne me souviens pas de l'avoir vu, même une seule fois, prendre entière la portion qui lui était servie : il en retranchait toujours une partie, au moins un peu ».

Le Père Camille Gori ajoute : « J'ai observé qu'il buvait très peu de vin, et le peu qu'il prenait, il le trempait largement ».

Aussi le Frère Ballerati, infirmier, nous apprend-il que Jean, les derniers mois de sa vie, était « maigre à faire pitié ». Le généreux enfant s'inquiéta, parce qu'il eût voulu accomplir les desseins apostoliques dont il avait l'âme remplie, et cette anxiété

(1) « La piu parte non potevan tenersi dal sonno... Egli mai si e visto se non vigilante, e sollevato come aquila. » — Summar.

fut une épreuve qu'il ne domina pas sans labeur : lui-même se félicitait auprès du Père spirituel Thomas Massucci d'avoir, à ce sujet, reconquis la paix du cœur. Il me disait : « J'ai vaincu et chassé *le souci, l'anxiété* (c'étaient les expressions de Jean) que me donnait ma santé ». Ainsi parle le P. Massucci.

De plus d'une façon, la douleur atteignit donc Berchmans, et le généreux enfant ne la repoussa point; mais eût-il ignoré ces pénitences, providentielles ou volontaires, trois pénitences plus parfaites et non moins rigoureuses suffiraient à sa gloire : la mortification continuelle, qui maintenait ses sens dans l'ordre d'une modestie angélique, les privations multiples que lui imposait son esprit de pauvreté, et l'assujettissement à la vie commune.

Berchmans n'accorda presque jamais à ses yeux ni à ses oreilles la satisfaction d'une curiosité innocente. Avant même qu'aucune défense eût été publiée à ce sujet, Jean n'allait pas voir défiler les cavalcades, visiter les villas; et lorsque, au temps du carnaval, il lui arriva de rencontrer dans la rue un de ces cortèges curieux qu'on voit à Rome, il ne voulut même pas lever les yeux. Tout le collège était allé voir une belle cavalcade, organisée en l'honneur du Souverain Pontife, et pour n'être point singulier, Jean suivit ses Frères. Au retour, Nicolas Ratkai lui demanda comment il avait trouvé ce spectacle : « Je n'ai absolument rien vu, répondit Berchmans. — Qu'avez-vous donc fait? reprit Nicolas. — J'étais bien caché, dit Berchmans en souriant; j'ai prié tout le temps ».

On ne put le déterminer à assister aux magnifiques cérémonies de Saint-Pierre, lors de l'élection du Pape. Il répondit à ceux qui le sollicitaient d'y aller : « C'est chez moi une résolution inébranlable de m'abstenir de toutes ces satisfactions (1) ». On retrouve, en effet, dans les écrits de Berchmans une résolution conçue en ces termes : « Je ne regarderai jamais de cavalcades; je n'irai pas voir de cérémonies solennelles, si ce n'est, une fois, la procession du Très Saint Sacrement ».

Le cardinal Maurice de Savoie avait dîné au collège romain.

(1) « *Omnino constitui a similibus quibusvis abstinere.* — Summar ».

Entre autres exercices qui eurent lieu en son honneur, on lui adressa des félicitations en plusieurs langues, et Berchmans fut chargé de complimenter Son Éminence en flamand. La nouveauté et l'éclat de la fête captivaient tout le monde; mais, dit un témoin oculaire, François Sordi, Berchmans ne fut pas captivé. Il développa, avec beaucoup d'à-propos, à la louange du jeune cardinal, ces paroles du livre de la Sagesse : *In conspectu potentium admirabilis ero,* qui faisaient sa propre louange; mais à peine eut-il récité sa pièce, qu'au lieu de demeurer spectateur de la fête qui retint tous les autres, il alla s'offrir au Père sous-ministre pour laver la vaisselle; « signe évident, ajoute Sordi, que Berchmans était libre de toute curiosité et de toute séduction des choses de ce monde ».

Berchmans conquérait laborieusement, tous les jours, une autre liberté; il voulait se dégager, le plus possible, des liens de la cupidité des biens terrestres par la pratique rigoureuse de la pauvreté.

Ne rien donner à personne, ne rien accepter de personne, ne rien posséder d'inutile, se contenter d'un nécessaire de jour en jour plus strict; user de ce nécessaire sans esprit de propriété : tels sont les actes crucifiants de la pauvreté religieuse. Ils furent, pour Berchmans, les actes d'une pénitence de tous les jours et de toutes les heures.

On eût inutilement cherché dans la chambre du saint religieux un objet qui ne lui fût pas absolument nécessaire : « Ce n'était pas la chambre de Berchmans, dit Paul Oliva, c'était le réduit de la pauvreté : je le sais, car je l'ai vu : une pauvre table, un crucifix mal fait et teint en noir, deux images sans valeur, dont l'une était attachée au lit et l'autre fixée au pupitre; c'était tout le mobilier de Berchmans (1). On lui avait donné,

(1) La gravure placée sur le pupitre de Berchmans représentait saint Jean baptisant Notre Seigneur. Cette image, conservée à Louvain, porte une note ainsi conçue : « *Imago hæc scriniolo Joannis erat affixa* ». L'image de Marie et du divin Enfant, qu'il baisait souvent et fort, jusqu'à dix et douze fois de suite, vers la fin de son oraison, demeurait, pendant le reste du jour et durant la nuit, attachée à la muraille, près de son lit. Après la mort du Bienheureux, sa précieuse image vint aux mains d'un des amis les plus intimes de Berchmans, le frère Jean-Paul Oliva, qui la conserva comme une relique. Ces détails sont fournis par Jules Scotti, compagnon de chambre de Berchmans.

comme aux autres, un carnet et un crayon; il les remit au Père Ministre, en lui disant que ces objets ne lui étaient pas nécessaires. La plupart s'aidaient, dans leurs études, de livres pris, avec permission, à la bibliothèque commune ou remis à chacun par les supérieurs : Berchmans n'aimait pas avoir de tels livres à son usage. Michel Spinelli lui demandant le motif de ce dépouillement extrême, Jean répondit : « Les dictées du professeur me suffisent ».

Ces dictées, il les écrivait avec des plumes déjà usées et sur des débris de papier rejetés par d'autres. Plusieurs des cahiers, dans lesquels il recueillait ses précieuses notes, sont presque sans marges et écrits en fort menus caractères : tels sont, par exemple, les cahiers gardés à Louvain. Ceux que l'on conserve à Rome ont plus de marge, mais les lignes en sont très serrées.

Le soir, Berchmans n'allumait sa lampe que lorsque la nuit l'empêchait de poursuivre son travail : il l'éteignait, le matin, dès que les premières lueurs du jour commençaient à lui suffire (1).

Durant la dernière année de sa vie, il gardait, en récréation, la vieille soutane qu'il mettait pour nettoyer les lampes; d'autres fois, il cachait une soutane assez convenable sous un manteau usé.

La plupart des scolastiques avaient sur leur table un reliquaire : Berchmans n'en voulut jamais : il aima mieux sacrifier la joie de sa dévotion, que la joie de son dénûment : « La pauvreté, dit Nicolas Ratkai, était pour lui l'objet d'un culte. Je ne pus le décider à accepter un chapelet, bien que le sien fût usé et qu'il y manquât des grains; à toutes les instances, il répondit : — Celui que j'ai me suffit; tant qu'il durera, un autre n'est pas nécessaire ».

Quand Berchmans quitta la Flandre, les Pères d'Anvers, les novices de Malines exigèrent qu'il acceptât d'eux, en souvenir, des images; mais à peine entré au collège Romain, il les porta

(1) Frère Scotti : « Essendo, d'inverno, ancorche freddo grande, finita la sua orazione, apriva il finestrino di legno (les volets intérieurs) e da che poteva appena leggere li suo scritti, smorsava la lucerna ».

toutes chez le P. Ministre, Camille Gori. « C'étaient de belles images, raconte le P. Gori lui-même, et il en avait un grand nombre. Il me les remit fort gaiement, et avec elles un *Agnus Dei*. Sur quelques-unes se trouvaient écrites des recommandations, des expressions de charité fraternelle : — Je ne sais, mon Père, dit Berchmans, en me les montrant, ce que je dois faire de celles-ci. — Avant de se retirer et sans que je l'en eusse prié,



Le P. Virgile Cépari.

Jean m'offrit une des plus belles images : je l'ai encore; elle est coloriée avec goût et représente Notre-Dame. Au bas, il a lui-même écrit ces mots : *Pater Camille, ora pro tuo dilectissimo in Christo filio, Joannne Berchmans*, « Père Camille, priez pour votre très cher fils en Jésus Christ, Jean Berchmans ».

Plusieurs fois, pendant son séjour à Rome, il reçut de ses amis de Flandre des envois de belles images : il s'empressait d'aller chez le Père Recteur pour les lui remettre, et s'il ne le rencon-

trait pas dans sa chambre, il les déposait à la porte : « Quand je voyais là des images, dit le P. Cépari, je savais qui les y avait déposées ».

Berchmans offrait ou remettait des images à ses supérieurs; il n'en eût pas offert à d'autres : c'eût été blesser la pauvreté. Une fois seulement, il donna une petite image à un Frère, avant d'avoir demandé permission : il avait pensé que le Supérieur approuverait sa conduite, qu'il se proposait d'ailleurs de lui soumettre au plus tôt. Or, cette action lui fut un sujet de regrets, pour tout le reste de sa vie. « Il vint m'en faire l'accusation, raconte le P. Cépari, et pour ne pas perdre le souvenir de sa faute, il écrivit : — Une fois, j'ai donné une image, sans avoir d'abord demandé permission ».

Pierre Alfaroli observa que le Frère Jean n'empruntait presque jamais aux autres leurs petits meubles : « Je pensais, dit-il, que Berchmans agissait ainsi pour n'être pas l'occasion d'un manquement de ses Frères, et pour se garder lui-même exempt de tout reproche, dans l'observation parfaite de la pauvreté religieuse ».

Accepter un don ne lui semblait pas moins contraire aux lois de cette pauvreté. On le mena, un jour, chez le cardinal Bellarmin, qui désirait le connaître. Quand Berchmans fut retourné au collège, un de ses frères lui demanda : « Le cardinal vous a-t-il rien donné? — Non, répondit Berchmans, et si Son Éminence m'eût offert quelque chose, je ne l'aurais pas accepté ». Cette parole fut rapportée au cardinal; elle lui plut. « Ainsi, dit Bellarmin, eût parlé le bienheureux Louis, qui voulait être pauvre et ne rien posséder ».

Comme Louis, Berchmans ne posséda rien. En plusieurs endroits de ses écrits, on lit : « Je ne tiens à rien, je n'ai rien à quoi je tienne. — Maintenant, disait-il un jour, je ne possède plus rien, pas même une image; et si j'en avais une, à l'instant je la porterais au Supérieur ».

A cette continuelle immolation des instincts, ce semble, les plus légitimes, à ce dépouillement continuel que lui infligeait la pauvreté religieuse, Berchmans joignit une mortification plus

intime. Il s'attacha par-dessus tout à la vie commune, et il jugeait que l'observation exacte des règles et des usages n'était pas une pénitence médiocre : « Ma pénitence, disait-il, c'est surtout la vie commune.

« Je veux, disait-il, suivre en toutes choses la communauté et haïr souverainement les singularités.

« Celui-là, ajoute-t-il, est singulier, qui, sans raison ou sans nécessité, quitte la communauté, s'en éloigne, ne s'unit pas aux exercices communs. Demander ou prendre, sans nécessité, des aliments particuliers; porter des vêtements autres que ceux des Frères; avoir dans sa chambre ou sur soi des objets que n'ont pas les autres; ne pas se trouver en récréation; s'acquitter des exercices communs à des heures différentes des heures marquées, ce sont là des singularités. Faites avec permission, ces choses ne sont plus répréhensibles, puisque l'obéissance les autorise; mais elles demeurent singulières ». — Berchmans ajoute : « La singularité est ennemie de la charité. La vie commune, outre qu'elle est une voie très sûre et qui mène à une haute sainteté, soustrait encore l'âme au péril de la vaine gloire. Il faut savoir se plier au mouvement de ceux avec qui l'on vit ».

Les aliments de la communauté furent toujours les siens. Il ne demandait, il n'acceptait rien de particulier, alors même qu'une répugnance invincible l'empêchait de prendre ce qui était servi, le fromage, par exemple, dont il n'usa jamais : « Notre Seigneur ne permettra pas, disait-il, j'en ai la confiance, que ma santé ait à souffrir de la détermination où je suis de ne jamais rien accepter de particulier, au réfectoire ».

« Le fromage lui faisait mal, dit Aloys Orlandini : on lui donnait, en place, un peu de *passarina;* mais, jaloux d'échapper à cette apparence de singularité, il aima mieux se priver de dessert. Du reste, lorsqu'un aliment ne convenait pas à son estomac et qu'il devait le laisser, il n'en demandait jamais d'autres ».

Il voulait, non seulement agir comme ses Frères, mais, le plus possible, se trouver avec eux et près d'eux. Il allait accompagner en ville Jérôme Albergotti : le seuil de la maison était à peine franchi, que Berchmans demanda à son condisciple : « Ren-

trerons-nous à temps pour les litanies? — Nous rentrerons, répondit Jérôme, s'il est nécessaire que vous vous trouviez à la maison, à l'heure des litanies. — Aucune nécessité ne m'y appelle, reprit Berchmans; mais j'ai pris, ce matin, la résolution de m'éloigner le moins possible des Frères, quand ils sont réunis, et j'espère ne le jamais faire par ma faute : j'ai compris, en effet, qu'en ces occasions Dieu accorde de grandes grâces et pardonne beaucoup de fautes » (1).

« En toutes choses, dit Nicolas Ratkai, Berchmans s'efforçait de suivre les autres et de faire comme eux, et, chaque fois qu'il en avait l'occasion, il me recommandait vivement et tâchait de persuader à tous l'amour de la vie commune ».

Mais à ces actions communes, il donnait une valeur singulière par la pureté de ses intentions, l'ardeur de sa dévotion, l'étendue de ses désirs, le soin qu'il prenait de ne laisser s'y mêler rien d'imparfait : aussi le P. Piccolomini pouvait dire : « Je n'ai rencontré personne qui, dans notre genre de vie ordinaire et commune, fût moins commun et moins ordinaire que Jean Berchmans ».

(1) « Ho fatto proposito di trovarmi, quanto potrò, nella communità e radunanze, senza lassarle mai, quanto sara da mia parte, perche in tali occasioni Iddio ci libera da nostri mancamenti ». — Ignace Tudisio.

CHAPITRE X

L'OBÉISSANCE DU BIENHEUREUX JEAN.

L'intelligence élevée de Jean Berchmans était capable de comprendre la noblesse d'une vertu, qui délivre pour toujours la volonté humaine de l'assujettissement à des volontés humaines comme la sienne, et ne lui permet de s'incliner que sous les volontés de Dieu. Le grand cœur du jeune Saint était digne de cette liberté royale; aussi l'ambitionna-t-il toute sa vie, et, d'année en année, il sut la conquérir plus parfaite.

« L'obéissance, écrivait Berchmans, est l'adhésion de la volonté de l'homme à la volonté de Dieu, accompagnée de l'exécution de ce que Dieu commande. Le premier acte de l'obéissance est de connaître les volontés de Dieu; le second, de les considérer; le troisième, de se résoudre à les exécuter; le quatrième, de les exécuter en effet.

« Si tu veux être vraiment maître de toi et jouir d'une grande paix, il te faut renoncer à ton propre jugement et à ta propre volonté : c'est la vertu propre des fils de la Compagnie, et Jésus la requiert chez tous ceux qui le veulent suivre : « Qui veut venir « après moi, dit-il, qu'il se renonce ».

« Renoncer à son propre jugement, c'est mortifier un acte de l'intelligence, qui n'est pas conforme au jugement de Dieu et des hommes sages.

« Renoncer à ta propre volonté, c'est mortifier ta volonté de telle sorte que tu ne veuilles rien, ni intérieurement ni extérieurement, pour satisfaire ta volonté, mais, en toutes choses,

accomplir la volonté de Dieu et des supérieurs : ainsi j'exécuterai humblement, joyeusement tout ce que mon Frère le sacristain me commandera; à lui aussi j'obéirai, comme à Jésus Christ.

« Je laisserai au Supérieur la libre disposition de moi-même, sans lui suggérer aucun parti. Garde-toi de t'excuser. Jésus Christ Notre Seigneur sentait la faiblesse extrême de son corps, et pourtant il se laissa charger les épaules de la croix. Et toi, mon âme, par pusillanimité tu voudrais te soustraire aux ordres de l'obéissance? Simon prêta son aide à Jesus-Christ : Jésus Christ t'aidera lui-même. Je ne veux pas que le Supérieur, quand il me commande, me rende raison de ses volontés. Exerce-toi même à soumettre ton jugement à celui de tous. Dans les choses les plus légères, dans de petits travaux, à la cuisine ou ailleurs, accepte le sentiment des autres, sois volontiers de leur avis : garde-toi de l'esprit de contention, de l'esprit de contradiction.

« Enfin, ne demande pas facilement une permission générale, pour quelque chose que ce soit, surtout pour donner ou pour recevoir ».

Le Religieux parfaitement obéissant respecte donc le Supérieur, il a confiance en lui, il l'aime. Son obéissance est prompte, généreuse : il ne veut pas de dispense et sacrifie au devoir d'obéir ses goûts, ses attraits les plus puissants, et même, en quelque sorte, les intérêts de ses autres vertus. Son obéissance est aveugle : elle ne distingue pas, elle n'interprète pas, elle ne juge pas; elle semble même répudier la prudence.

Or, cette obéissance parfaite fut l'obéissance de Jean Berchmans.

Tous admirèrent le respect qu'il avait pour ses supérieurs. En leur présence, Jean n'ouvrait pas la bouche, s'il n'était interrogé, et ses yeux demeuraient humblement baissés. Quand il devait demander une permission, il gardait la barrette à la main et s'inclinait, en se retirant. « Entrant chez le Père Ministre, dit Paul Oliva, je surpris Berchmans agenouillé devant lui : j'ai appris, depuis, qu'il s'agenouillait ainsi, pour demander une pénitence au Supérieur ».

On sait déjà quelle était son ouverture de cœur pour ses supérieurs. Le trait suivant montrera comment il désirait voir tous

ses Frères partager ces sentiments de filiale confiance. Nicolas Ratkai expose ainsi le fait : « Jean me dit un jour : — A qui demandez-vous les pénitences de dévotion? Je répondis : au Père Ministre. — Et pourquoi pas au R. P. Recteur? J'alléguai, comme excuse, les nombreuses occupations du R. P. Recteur, et je disais : Il ne me convient pas d'aller le fatiguer pour ces petites permissions. — Pour moi, reprit-il, j'ai la coutume de les demander toujours au P. Recteur ». Puis, avec une extraordinaire véhémence, il me montrait combien cette pratique était utile, nécessaire même dans la Compagnie (1). Or, dans la suite de l'entretien, il comprit que j'avais quelque rancune contre le R. P. Recteur et aussi contre un Frère, et que volontiers j'évitais de leur parler et de les rencontrer. Dès que je m'aperçus que Jean devinait cette fâcheuse impression : — Je vous en prie, lui dis-je, ne faites pas connaître au P. Recteur ou à tout autre ce que vous savez : je vous le donne sous le secret; c'est une confidence d'ami. — Mon cher Nicolas, répondit Berchmans, je vous en prie, à mon tour, ne me dites jamais rien que vous ne voudriez pas être redit par moi au Supérieur. — Peu après cependant, il ajouta : — Je vous promets, pour cette fois, de ne rien dire, mais à la condition que vous vous reconcilierez avec le R. P. Recteur et avec ce bon Frère. — Il m'exhorta ensuite si vivement, que je fus contraint de répondre : Je vous promets de le faire au plus tôt. — Je prierai Dieu, me dit alors Berchmans, et vous serez obligé de tenir parole » (2).

Une des récompenses de l'obéissance amoureuse de Berchmans fut que toutes les volontés, autour de lui, se subordonnèrent amoureusement à la sienne. Nicolas Ratkai atteste, ici-même,sans en noter le principe, cet empire de la parole et de la volonté de Jean : il dit ailleurs : — « Les paroles de Jean étaient d'une efficacité admirable : bon gré, mal gré, il fallait se rendre à son avis : il obtenait de tous ce qu'il voulait » (3).

(1) « *Magna spiritus vehementia cœpit ejus rei utilitatem et necessitatem, in Societate, exaggerare* ». — Summar.

(2) « *Mi Nicolae, numquam, quæso, mihi aliquid dicas, quod non velis a me superiori referri* ». — On trouve dans les notes du Bienheureux : « *Si aliquis tecum sua confidenter volet communicare, fac ut sciat te illa quæ dicet superiori dicturum, si ita videatur* ».

(3) « *In verbis suis admirabilem habebat efficaciam, adeo ut nolentes volentes in suam traheret sententiam, et obtineret id quod vellet ab illis* ».

Berchmans aimait ses supérieurs. Au témoignage de Pierre Alfaroli, Jean s'attendrissait quand l'entretien tombait sur les supérieurs : « Il nous faut tâcher, disait-il, de montrer, en quelque manière, notre reconnaissance aux supérieurs; car, bien souvent la nuit, au lieu de dormir, ils veillent, préoccupés de leurs inférieurs ».

Cette affection cordiale de Berchmans surprit, un jour, le P. Bargagli, ministre du collège Romain : « Je ne remarquai jamais en lui la moindre imperfection : une fois seulement, je lui vis faire un acte, dont les dehors semblaient accuser je ne sais quelle infirmité humaine : chez lui cependant, je n'en doute pas, c'était perfection. Voici le fait : ne devant plus être ministre du Ritiramento, j'allai, au moment du départ, dire adieu à Berchmans; or, je vis quelques larmes jaillir de ses yeux. J'en fus surpris, si haute idée j'avais du parfait empire qu'il exerçait sur tous les mouvements de son âme : mais cette idée même me persuada que les larmes de Jean procédaient d'une vive impression de reconnaissance, ou du regret qu'il ressentait de perdre quelqu'un avec qui il aimait à s'entretenir de choses spirituelles » (1).

« Jean avait pour ses supérieurs autant d'amour que de respect : quand il dut passer du Ritiramento *en bas*, il vint me trouver, la veille, dans ma chambre, s'agenouilla, et m'offrit ce qu'il appelait un petit présent (*munusculum*) : c'était un billet où il avait noté les prières, disciplines et autres mortifications, qu'il se proposait d'offrir à Dieu pour moi. Puis, il me pria de lui dire de quels défauts ou périls il devrait se garder, *en bas* ». Ainsi parle le Père Thesauro.

En toute occasion, il louait le mérite, les vertus des supérieurs, et il racontait tout ce qui pouvait leur concilier l'estime et l'affection des Frères : « Sans dépasser la vérité, dit le P. Bisdomini, Jean était bien libéral dans ces récits qu'il multipliait, pour mettre en lumière les qualités des supérieurs. Pour lui, pas de

(1) Le Père Bargagli était, en effet, même à ce titre, bienfaiteur de Berchmans : il écrit au Père Cépari, deux mois après la mort du saint : « Nella vigna spesso mi chiamava, fra il giorno, per discorrere di cose spirituali, o di studio; e delle spirituali, in particolare, iscorreva con gusto ed affetto grande, come ben si scorgeva e dal volto, e dal modo di disdorrere ».

joie plus sensible que celle qu'il éprouvait, quand il voyait les supérieurs contents, et rien ne lui eût coûté pour leur garder cette joie. La seule pensée qu'ils étaient en peine à son sujet lui paraissait un tourment insupportable : — Mon Père, disait-il au Ministre, quand vous me surprendrez en faute, donnez-moi vite une pénitence; j'aurai ensuite le cœur tranquille, sûr d'avoir fait la paix avec vous ».

Cet amour était le mobile principal de son obéissance; l'amour le rendait prompt à exécuter les ordres du Supérieur.

« Un jour, raconte Ignace Tudisio, le Père Ministre me désigna Berchmans comme compagnon, pour aller en ville. J'achevais à peine de le dire au saint Frère, qu'à l'instant : — Je prends le manteau, me dit-il; — et en un moment il fut prêt. Trois choses me frappèrent dans sa conduite : d'abord, la promptitude avec laquelle il obéit; en second lieu, il ne voulut pas savoir où nous devions aller, il ne s'informa de rien; enfin, sa réponse fut si courte, qu'il est impossible de la donner en moins de paroles ».

Le Père Tudisio, on l'a remarqué, avait d'abord instruit Berchmans de la volonté du supérieur : « Lorsqu'on demandait, en effet, un service à Berchmans, observe Nicolas Ratkai, il fallait procéder ainsi, sans quoi Jean, avant de répondre, interrogeait : « Avez-vous permission du supérieur ? ».

Les Frères chargés de faire la distribution aux pauvres étaient absents du collège; Félix Carminata s'offrit au Supérieur et le pria de lui donner des aides. Le Supérieur désigna quelques Frères; mais ils s'excusèrent, pour divers motifs. Averti par Félix, le Supérieur se contenta de répondre : — Le F. Jean Berchmans. « La manière même dont il le nomma, ajoute Félix Carminata, me fit comprendre qu'il était sûr de lui, et qu'il avait là son refuge ordinaire. Je partis, et à peine le F. Jean eut-il compris le désir du Supérieur, qu'il vint à moi sur-le-champ, laissant ses occupations et témoignant un contentement extrême ».

Généreux dans son obéissance, Jean quittait tout pour accomplir la volonté des supérieurs. Avec une facilité surprenante, il interrompait, à l'instant, une prière, une lecture attachante, et laissait inachevé le caractère que sa main traçait, pour se

rendre là où le Supérieur l'appelait. Les humbles offices, les vêtements pauvres semblaient, comme l'étude, perdre leurs attraits pour lui, dès que l'obéissance contrariait l'inclination qui le portait à solliciter ces emplois, à choisir ces vêtements : « J'ai prié le Supérieur, lui dit un jour le P. Bisdomini, de ne pas vous donner si souvent la permission de servir au réfectoire ». Berchmans rougit aussitôt, et dit au Père : « Je m'explique maintenant pourquoi l'on n'a pas voulu me permettre de servir aujourd'hui. Servir un jour de plus, ce n'était pourtant pas trop; mais je suis content de ce que veulent les supérieurs ».

Michel Spinelli félicitait, un jour, Berchmans d'avoir une soutane neuve. La félicitation n'était pas sans arrière-pensée. Berchmans rit de bon cœur; puis il dit à Michel : « Mon Frère, c'est la volonté du Supérieur : il nous faut être, nous, comme des statues. Elles ne rejettent pas les riches vêtements dont on les couvre; et quand on les en dépouille, elles ne s'affligent pas ». Berchmans sacrifiait à l'obéissance des inclinations plus puissantes encore, l'inclination de l'amitié, l'inclination de la charité.

Il avait quitté le Ritiramento depuis assez longtemps, et y avait laissé un de ses compatriotes et amis, Guillaume Van Aelst. Un jour, Guillaume s'entretenait avec un Père flamand, Jean Biselius, quand Berchmans vint à passer. Le Père voulut procurer au saint jeune homme une occasion de converser avec son ami. Il l'appela donc et lui dit : « Jean, demeurez un moment avec moi. — Je veux bien, dit Berchmans; mais vous savez qu'il est défendu aux *Veterani* de parler avec les *Juniores*. Quand vous aurez fini de traiter avec notre Frère, je serai à vous ».

Un jour, comme il revenait de la promenade, en compagnie de deux autres Frères, quelques scolastiques appelèrent les compagnons de Berchmans, les invitant à se joindre à eux. Jean s'y refusa, et les deux Frères essayèrent vainement de l'y déterminer; il les entraîna dans un autre chemin.

Toute contrariété lui semblait légère, auprès de la peine qu'il eût dû s'imposer, pour se soustraire au joug de l'obéissance. Un de ses condisciples lui disait, à propos d'une ordonnance des

supérieurs : « Je veux obtenir une dispense. — Pour moi, dit aussitôt Berchmans, je ne le ferais pas, à votre place; il n'y a pas, ce me semble, nécessité. Je ne saurais d'ailleurs me résoudre à solliciter une chose que les supérieurs trouvent à propos d'interdire » (1).

L'obéissance de Berchmans était aveugle. Au mois de septembre 1620, le temps de son séjour au Ritiramento expirait. Il devait, comme les autres, passer *da basso;* mais comme personne ne lui en donnait avis, il n'en parla pas lui-même. Au mois de novembre seulement, le Recteur fut averti de cet oubli (2).

L'avis fut donné au Recteur par le Père Thesauro, qui nous l'apprend, et, à cette occasion, révèle mieux l'aspect filial de l'obéissance de Berchmans :

« Quand il eut fini son biennium de Ritiramento, Jean n'en dit rien, et la chose passa inaperçue, jusqu'à ce que, en ayant été informé par un autre, j'en donnai avis au Recteur : ce fut au mois de novembre 1620. Le jour qu'il dut aller *da basso,* Jean vint m'en demander, à genoux, la permission, avec témoignages de grande humilité, et, en même temps, il me remit un billet, par lequel il offrait à Dieu, à mon intention, comme gage de sa reconnaissance, quelques chapelets, quelques disciplines et autres bonnes œuvres. Puis, il me pria de lui donner quelques avis et conseils, afin que, *da basso,* il vécût dans la sainte crainte de Dieu et l'entière observance des Règles ».

Le zèle de Jean pour l'obéissance lui en faisait aimer jusqu'aux difficultés les plus inextricables :

(1) « Io veramente non lo farei, perche mi pare che non sia necessario, ne so ridurmi a domandare una cosa che è prohibita, ò per regola, ò per qualsivoglia ordine ».

(2) Le Père Gaudt nous révèle un autre motif que le Saint eut de ne pas demander à se réunir aux philosophes de troisième année : il ne lui tardait pas de *grandir;* il espérait, avec les plus jeunes, pouvoir mieux garder l'esprit, les habitudes de novice, dont il ne s'était jamais départi : tel est, croyons-nous, l'idée qui ressort, le plus clairement, des lignes suivantes :

« Passato finalmente, a novembre, tra' Veterani, menollo seco il Padre Gaudt alla vigna, e, cammino facendo, gli domando perchè avesse differito, fino al principio degli studi, a venire da basso — Giovanni gli rispose di averlo fatto perche temeva, nelle vacanze, di slargarsi — soggiungendogli il Padre che, ancora fra quei da basso, erano molti fratelli e Padri molto spirituali, — sentì non lieve dispiacere che fossero state sì mal comprese le sue parole, e subito ripiglio che ben lo sapeva, et pero avea detto che egli si sarebbe slargato, nel tempo delle vacanze, e non altrimenti. »

« Un jour, raconte Jérôme Savignano, Jean me parut plus joyeux encore que de coutume : il me dit que sa joie venait de ce que les supérieurs lui avaient donné à faire, en un même temps, cinq ou six choses, qui ne pouvaient s'exécuter ainsi : « Rien de meilleur que cela, ajouta-t-il : laissons-nous gouverner en tout par les supérieurs : sous leurs volontés se cache une volonté de Dieu ».

« Jamais, dit le Père Bargagli, quelque difficile que fût la chose que je lui commandais, je n'ai pu remarquer chez lui ombre de répugnance ».

Jean ne savait pas interpréter les ordres des supérieurs, pour se dérober à leur atteinte : « Peu de jours avant sa mort, raconte Nicolas Ratkai, je me promenais avec lui à la campagne, lorsque, passant près d'un noisetier, j'y aperçus une noisette oubliée, et je la détachai de la branche. J'avais, en effet, entendu dire que l'on pouvait prendre celles qui demeuraient après la cueillette; mais lui, se tournant vers moi : — Que faites-vous, Nicolas? me dit-il — J'alléguai mon excuse : Cela peut se faire, lui répondis-je; d'autres me l'ont dit. — Jean haussa un peu les épaules; puis : — En vérité, je ne ferais jamais cela et n'admettrais pas de semblables interprétations (1).

Jean ne savait pas distinguer, pour les enfreindre, les préceptes moins importants des supérieurs. On ne le vit jamais cueillir, à la campagne, une petite fleur, un brin d'herbe; rien de semblable ne parut, en aucun temps, dans ses mains. Des avis publiés au réfectoire avaient recommandé aux Frères de s'abstenir de ces actes, en apparence indifférents (2).

Dans la pratique de l'obéissance, Berchmans ne mettait pas de différence entre un ordre émanant du Supérieur et l'ordre donné par un de ses délégués. Dans l'un et l'autre de

(1) « *Vere, ego numquam id facerem, nec similes admitterem interpretationes* ».

C'est peut-être à ce fait que se rapportent les lignes suivantes de la déposition du Frère Thomas Patrignani :

« Un giorno di vacanza, mentre andava camminando con un altro Fratello per la Vigna, perche quello doveva forsi aver colto qualche frutto, lo ammoni con molta carita, dicendogli : — « Non cogliete, fratello!... » Ma, perche io passai avanti, non potei intender le parole che seguirono... »

(2) C'était encore une des résolutions du Bienheureux : « *Ne quidem herbæ folium in vinea carpere, placet* ».

ces ordres, il révérait également la volonté de Jésus Christ.

Le Père Ignace Tudisio était Préfet d'Église, au collège romain : « Pas un, dit-il, ne se montra aussi prompt que Berchmans, aussi totalement soumis, quand je désignai ceux qui devraient remplir quelque office à une messe solennelle. Jean, son chandelier en main, récitait communément le chapelet, avec sa modestie habituelle. Une fois, je l'avertis de se montrer plus attentif à faire, en leur temps précis, les mouvements requis par le cérémonial : dès lors, tout fut parfait ».

Au scolasticat ainsi qu'au noviciat, un des Frères, subordonné comme les autres à l'autorité du Supérieur, jouit néanmoins d'une délégation restreinte de cette autorité; il distribue quelques fonctions secondaires, et c'est à lui que l'on s'adresse pour les permissions de moindre conséquence. Au collège Romain, Angelo Marganetti exerçait cette charge : « J'ai toujours, écrivait-il, trouvé Jean fort prompt à exécuter ce que je lui disais de faire. Sa réponse ordinaire était : — Oui, Frère, je le ferai volontiers. — Il venait me demander permission pour de si minimes détails, que pas un autre n'y eût songé ».

« On m'avait chargé, raconte Aloys Orlandini, de recueillir les Lettres de suffrages, dont les copies étaient faites par les Frères du Ritiramento. Je dus avertir que l'on désirait ces copies d'une écriture plus lisible. J'obtins peu du plus grand nombre : ils trouvèrent des excuses : Jean n'en trouva point; et cependant, il aurait pu s'excuser, vu que son écriture différait de la nôtre : dès lors, au contraire, les copies qui me vinrent de sa main furent d'une écriture très soignée, claire, nette; ce dont je m'édifiai grandement ».

Le Frère Sacristain a déclaré, ailleurs, que ses ordres les plus contrariants accommodèrent toujours Berchmans. Le Frère Infirmier, Jean-Baptiste Ballera, rend à son obéissance un témoignage non moins significatif : « J'ai beaucoup connu le saint jeune homme, dit-il, car il ne laissait passer aucun jour sans venir visiter les infirmes, et il y venait à l'heure où les autres se retiraient pour la méridienne. C'est le moment le plus triste pour les malades, surtout quand la chaleur s'ajoute à l'ennui de la solitude. Berchmans allait de l'un à l'autre, offrant à tous de

l'eau fraîche. Je lui avais dit, une fois : — A cette heure, il est bon de rafraîchir les mains et les tempes des malades; vous pouvez donc le faire : outre l'agrément de la fraîcheur, cela les tient éveillés. — Mais le F. Jean, malgré cette permission générale, ne manquait pas de m'en demander une nouvelle chaque jour ».

Pour obéir, Berchmans semblait déterminé à oublier la prudence :

« Un jour, raconte Michel Spinelli, Jean était sorti trois fois en ville, pour accompagner des Frères : Je lui dis, en récréation : — Frère, ayez un peu de discrétion et de prudence, autrement vous vous rendrez malade par ces courses si fréquentes. Il me répondit : — La prudence, je la laisse à celui qui a le droit de me commander; moi, je ne suis tenu que d'obéir (1).

L'obéissance de Berchmans avait atteint un degré suprême de perfection; non seulement il ne voulait pas juger les décisions des supérieurs, mais il ne le pouvait faire. Jean-Marie Valerio, un Frère coadjuteur, en fournit la preuve : « J'étais, dit-il, en récréation avec le Bienheureux Frère, à l'époque où plusieurs, dans la maison, furent atteints d'une fièvre maligne : — F. Jean, lui dis-je, comment vont les malades ? Vous devez le savoir, vous qui allez à l'infirmerie deux fois le jour. — Eh ! me répondit-il, voilà deux jours que je n'y suis pas allé. — Pourquoi cela ? — Le Père Recteur l'a défendu, de peur qu'on ne contracte la fièvre. — Qu'allez-vous donc devenir, F. Jean, si

(1) La forme absolue de cette réponse nécessite des explications. Le Bienheureux Jean n'avait point à les donner à un religieux qui connaissait, comme lui, la pensée complète de saint Ignace, au sujet de l'obéissance. Le saint fondateur n'entend pas étouffer l'intelligence, le jugement, la prudence des inférieurs; il veut qu'ils subordonnent leur jugement au jugement du supérieur, chaque fois que ce jugement du supérieur n'est pas *évidemment* contraire ou à la justice ou à la vérité. Or, en cela, l'inférieur fait acte de prudence, comme saint Ignace le démontre dans son admirable lettre sur l'obéissance. Mais si le jugement du supérieur était *évidemment* contraire à la justice, à la vérité ; si sa volonté violait *évidemment les droits de Dieu, les droits du prochain, les droits inaliénables de l'inférieur* lui-même, celui-ci ne pourrait pas, ne devrait pas subordonner son jugement, subordonner sa volonté. C'est encore la doctrine expresse de saint Ignace. Le P. Olivier Manare (il le raconte lui-même) avait de saint Ignace une instruction écrite, qui lui traçait la marche à suivre dans une affaire importante. Le P. Olivier agit autrement, après avoir réfléchi et prié : « J'ai fait, écrivait-il à saint Ignace, non ce que vous me disiez, mais ce que vous m'auriez dit de faire, si vous eussiez été présent ». Saint Ignace répondit : « Vous avez bien fait, et il faudra toujours agir ainsi, sans scrupule, quand les circonstances le demanderont, et ne tenir compte , alors, ni de règles ni de règlements : à l'homme de donner l'office; à Dieu de donner la discrétion. » (Bolland., 31 Jul., p. 582, n° 903.)

vous ne pouvez visiter les malades? Il me répondit avec une grande modestie : — Patience! — Je repris : Dites-moi, n'avez-vous pas eu quelque répugnance à approuver cette décision du Supérieur? — Mon Frère, me dit-il, je n'ai senti aucune difficulté » (1).

Au reste, Berchmans se rend témoignage à lui-même : « Jamais, écrivait-il, je n'ai ressenti un mouvement d'aversion contre aucun de mes supérieurs, ni formé un jugement qui leur fût défavorable, ni désapprouvé intérieurement aucune de leurs prescriptions. C'est aussi une des joies de ma vie que de leur ouvrir mon âme; car je les considère comme tenant la place de Dieu ». Le P. Cépari rapporte ces paroles, et il ajoute : « Quand les supérieurs le chargeaient d'un office quelconque, ils étaient sûrs que son obéissance le saurait bien remplir. On lui confia, pendant quelque temps, bien qu'il fût très occupé, le soin de disposer, chaque jour, la chambre du P. Spirituel. Le bon vieillard, voyant la chambre si nette, les meubles si bien rangés, les livres en si bel ordre, disait : — Je ne trouverai pas un autre Berchmans. — Il ne se trouva, en effet, personne qui le sût égaler. Il eût fallu trouver une obéissance affectueuse, toute-puissante, comme l'obéissance de Berchmans » (2).

(1) « Fratello mio, non ho sentito alcuna difficoltà ».

(2) Une observation ou conclusion du Père Thesauro, ministre du Ritiramento, veut être méditée; en voici le texte original :

« Era amico dell' osservanza comune..: Non andava a domandar licenza al superiore, se non rarissimo, e di cose molto necessarie, facendo tutto quello stabilito per ordini, ed avvisi, e consuetudini, senza avvisi particolari : onde non era alcun fratello col quale il superiore avesse da trattar meno che con lui, e, salvo la ricreazione, credo che, qualche volte, passavano li quindici giorni. ed un mese, che non occorreva dirli parola; tanto era facile il governarlo... Mentre stette sopra, rarissime volte andava dal Padre Rettore, dicendo bastarli di render conto di coscienza al Padre Rettore : del resto non aveva cosa da trattare: e cio proveniva per non essere amatore di licenze, e senza scrupoli, e sollicitudine, e negozi. »

CHAPITRE XI.

RÉGULARITÉ DU BIENHEUREUX JEAN.

Tous ceux qui étudièrent et connurent le B. Jean Berchmans l'affirment, ce furent les Règles et les méthodes de la Compagnie de Jésus, qui consommèrent sa sainteté. Les Règles l'unirent pleinement à Jésus Christ, et ce fut dans cette même voie que Notre Seigneur voulut le conduire jusqu'à la perfection.

« Jean visait, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, à une sainteté signalée, et le moyen universel qu'il employa pour l'acquérir fut l'observation très exacte des Règles. Sa sainteté ne fut que l'expression même du sommaire de nos Constitutions et de nos Règles.

« Sa conduite me sembla n'être pas autre chose que la très vivante pratique de tout ce que l'on peut désirer en un parfait religieux de la Compagnie, selon le type qu'en a tracé notre saint fondateur. J'admirai cela en lui, dès les premiers temps, et mon admiration ne fit que grandir. Le type, en effet, fut reproduit avec toute sa perfection, sans mélange d'aucun défaut, même très léger ». Ainsi parlent le P. Cecotti, le P. Massucci et le P. Lorenzini : les deux premiers furent confesseurs de Berchmans.

Un jeune novice de Malines formulait plus nettement encore cette pensée; il écrivait : « Je le tiens de ceux qui ont vécu ici avec Jean Berchmans; il a été une copie vivante des Règles, une Règle vivante (1) ».

(1) *Ex his qui cum Joanne Berchmans in Societate vixerunt, habeo fuisse illum norman expressam regularum.* — Nicolas Jamot, novice à Malines, en 1618.

Voici maintenant comment il exprime lui-même l'affection qui l'attachait aux lois, aux Règles de la Compagnie de Jésus :

« Fais que l'Institut te soit familier : plus tu l'aimeras, plus tu progresseras, et tu dois l'aimer comme tu aimes ton Bienheureux Père; car, de même que la vie du saint Père Ignace manifeste ses œuvres, ainsi les Exercices révèlent son cœur et les Constitutions sa pensée.

« J'emploierai les trois premiers jours de chaque mois à méditer toutes les Règles.

« Je veux haïr, comme la peste, une dispense dans l'observation des Règles.

« S'il m'arrive jamais de faire contre quelque règle un manquement qui mérite une pénitence, cette pénitence je la demanderai humblement toute ma vie.

« Plutôt mourir, que de violer aucune règle pour garder la santé.

« Je veux être mis en pièces (*disrumpar*), plutôt que de transgresser volontairement la moindre ordonnance, la moindre règle; plutôt perdre toute santé que de négliger, pour elle, une règle quelconque ».

Il révèle ailleurs le secret de son amour passionné pour la Règle de saint Ignace : « L'Institut de la Compagnie, dit-il, est si parfait, si modelé sur les préceptes et les conseils évangéliques, qu'en l'observant fidèlement dans ses prescriptions communes, non seulement je deviendrai saint et parfait, mais j'atteindrai le degré le plus élevé de la perfection ». Cette parole du Bienheureux a d'autant plus d'autorité, qu'il avait de l'Institut de Saint-Ignace une connaissance plus profonde.

Or, c'est l'attestation énergique de tous ceux qui vécurent avec lui, Berchmans s'attacha fidèlement à la pratique de ces Règles, sans jamais en violer aucune. On retrouve partout, dans le procès, l'affirmation suivante des supérieurs, des maîtres, des condisciples du Bienheureux : « Je suis prêt à jurer que je n'ai pas vu, une seule fois, Berchmans transgresser une Règle ».

Le Père Bargagli, ministre, et à ce titre gardien de l'observation des Règles, parle ainsi, au procès : « Ni *di sopra,* ni *da basso,* je n'ai pu discerner dans la conduite de Jean rien

qui ressemblât à la transgression d'une règle. Il ne lui arriva pas de violer, même par inadvertance, la moindre de ces règles. J'ai appris que, mourant, il a dit : « Je ne me souviens pas d'avoir, volontairement, transgressé une seule de nos Règles » ; — mais ce que j'affirme de lui est beaucoup plus que cela ».

« J'ai passé, dit Marcel Spinelli, une année et plus avec le frère Jean, dans la même chambre : je ne me souviens pas de lui avoir vu faire chose qui fût contraire à une règle quelconque, au moindre petit règlement des supérieurs ».

Au commencement de chaque mois, il prenait les Règles pour sujet de sa méditation quotidienne, afin d'en mieux pénétrer le sens, la pensée, les motifs (1). Sur sa table, le livre des Règles était toujours ouvert, et à côté se trouvait un petit cahier, sur lequel il notait les difficultés que pouvait soulever leur interprétation ou leur pratique, et les lumières qui lui venaient de Dieu, à ce sujet.

Les deux traits suivants donneront une idée de ces préoccupations scrupuleuses de Berchmans, au sujet des Règles :

Il disait, un jour, à un condisciple : « J'ai parcouru les règlements qui concernent la chambre, pour voir si l'obligation de fermer, que nous fait la Règle, s'applique à l'imposte : je n'ai pu rien trouver. Si vous apprenez ou si vous savez ce que l'on doit faire, ayez la charité de me l'apprendre ».

« Un professeur m'ayant pressé de le faire, disait-il encore, j'ai demandé deux fois au Père Ministre la permission de ne pas aller à la leçon d'Écriture Sainte au Gesù, et je me le reproche. Voici pourtant les raisons qui me déterminèrent : La Règle ne semble pas nous faire une obligation d'y aller; elle est, en effet, ainsi conçue : « Quand il y aura leçon d'Écriture Sainte dans notre église... » Or, le Gesù n'est pas l'église du collège, et ce qui peut le démontrer, c'est que lorsqu'on prêche au Gesù, on donne néanmoins le signal de l'examen au collège, malgré la Règle qui porte : « On ne donnera pas le signal de l'examen, quand il y aura sermon dans notre église ».

(1) Le Frère Rimbaldesi, son compagnon de chambre, signale probablement ces méditations mensuelles, quand il dit : « Alcune volte, teneva il libro delle Regole in mano, al tempo di orazione, e dopo d' aver letto un poco, si fermava, e poi tornava a leggere ».

Voilà ce qui m'a fait céder aux désirs du professeur, et pourtant j'en ai eu du regret, et je veux prendre des informations. Si la Règle s'applique au Gesù, jamais plus je ne demanderai dispense ».

Le Père Corneille de La Pierre raconte : « Envoyé par le supérieur, Jean vint me trouver : il frappa à la porte, et, bien qu'il m'eût entendu répondre : Entrez! il demeura, après avoir ouvert, silencieux et immobile sur le seuil : puis, après un moment, il frappa un deuxième, un troisième coup, jusqu'à ce que, me levant, j'allasse à lui : — il me dit, en s'excusant : « Je n'ai pas, cette fois, demandé permission d'entrer dans « votre chambre ». — C'est à ce point qu'il se montrait observateur zélé des Règles ».

« Les hommes de conscience large, dit à ce propos le P. Cépari, ne verront là que des minuties; mais toute personne expérimentée dans les choses de Dieu reconnaîtra, à ces signes, la délicatesse d'une âme très éclairée, et elle estimera au prix du diamant ce que d'autres seraient peut-être tentés de mépriser ».

Les sollicitudes de Berchmans dans la pratique des Règles ne procédaient pas d'un esprit de crainte, mais d'un esprit d'amour. Cette observation est encore du P. Cépari, et il ajoute : « Je n'en voudrais pas d'autre preuve que ce fait vraiment remarquable : tous les soirs, Berchmans mettait sous son oreiller le livre des Règles, et s'endormait heureux sur son trésor ».

Voir les Règles observées était une des plus douces joies de son âme; il disait : « Je suis bien édifié du zèle que l'on met à pratiquer les Règles, au collège Romain. C'est, chaque jour, pour moi un vrai bonheur, que de voir, à la fin de la récréation, au son d'une petite cloche, tant de Pères et de Frères interrompre aussitôt une conversation intéressante, couper une parole en deux, se taire et se rendre dans leurs chambres, sans qu'on les entende poursuivre l'entretien, ajouter un seul mot, en chemin ».

Les Frères de Berchmans, de leur côté, ne tarissent pas de louanges sur l'extraordinaire fidélité avec laquelle il répondait à tous les appels de la cloche : « Le son de la cloche était pour

lui la voix de Jésus Christ. Le soir, aux répétitions, dès que la cloche sonnait le souper, Jean se levait aussitôt, et il était comme à la torture si quelqu'un proposait encore une difficulté ou ajoutait un mot à une réponse : on eût pu croire qu'il avait du feu sous son banc, et, plus d'une fois même, Berchmans dit : « On a sonné ». Ainsi parle Paul Oliva (1).

Le témoignage du Frère Coadjuteur Jean-Marie Valerio n'est pas moins instructif : « Que de fois, dit-il, je l'ai vu dévotement agenouillé devant le très saint Sacrement ou devant l'autel du Bienheureux Louis, ou devant celui de Notre-Dame, et tout à coup, la cloche sonnait. Au même instant, le saint Frère se levait et partait. Il lui est même arrivé de partir ainsi, à la hâte, avant d'avoir eu le temps de se mettre à genoux ».

Marc-Antoine de Auria ne connut Berchmans que peu de jours : il venait du noviciat, et Jean l'ayant rencontré, en un corridor, l'avait embrassé comme nouveau venu. Marc-Antoine se souvenait de ce fraternel embrassement; puis, ce qui l'avait frappé davantage, c'était le zèle de Berchmans pour obéir à la cloche : il note, à ce propos, deux détails :

« J'ai observé en lui une exactitude très ponctuelle », on l'avait chargé d'allumer, le soir, les lampes d'*en bas :* « Je le voyais, dès que le premier signal du souper était donné, aller, avec une modérée prestesse déposer tout l'attirail de son office, afin de se trouver, rendu au réfectoire avec les autres, avant le bénédicité. Que tout temps, du reste, je l'ai vu prompt à partir, au signal des repas, comme à tous les signaux de la Règle : il arrivait, ordinairement, des premiers, au réfectoire ».

Entre les Règles que pratiqua plus fidèlement Berchmans, il faut signaler la Règle qui prescrit le silence hors les temps assignés à la récréation.

« Dès que la cloche sonnait la fin de la récréation, Jean su-

(1) « Si muoveva, si storceva e pareva avesse il fuoco sotto la sedia; ed, alle volte, anche disse che era sonato ».

Ce que dit, à ce même propos, le Frère Jérôme Bargagli est assez significatif : « Una volta, avevo proposto un argomento, ed ancora gli facevo un istanza, nell' uscìr dì scuola, dopo il segno della fine delle ripetizioni : egli, con un inchino di testa, quasi mostrando di cedere, si partì, senza curarsi di respondere ».

Paul Oliva ajoute un mot notable : « Jean était plutôt gai, que grave; mais il se mettait en un très grand sérieux, dès qu'on parlait d'obéissance ou de Règles ».

bitement se taisait, il saluait, d'une inclination de tête, et partait. En toute autre occasion, du reste, il se montrait ainsi exact et prompt dans son obéissance, sans la moindre affectation ».

Ce témoignage est d'Ignace Tudisio.

« Les autres, dit le Père Gori, se permettent de dire quelques mots concernant leurs études : Je n'ai pas, en temps de silence, vu Jean faire ainsi, même une fois, sans permission du supérieur ».

En classe, il ne disait pas un mot. Si quelqu'un, sans nécessité, lui adressait la parole, le visage de Berchmans prenait une telle expression d'étonnement, que la leçon muette était vite comprise. S'il arrivait qu'un mot de la dictée échappât à son oreille, il n'interrogeait pas le voisin; mais, après la classe ou à la fin de la dictée, il complétait lui-même le texte, sans rien dire à personne.

« Il m'emprunta quelquefois mes cahiers, pour en tirer ces compléments désirés; mais, en arrivant auprès de moi, il me disait, pour premières paroles : « J'ai permission du supérieur ». Ce témoignage est de Nicolas Ratkai.

Ses compagnons de chambre déclarent ne l'y avoir pas entendu proférer une parole qui ne fût nécessaire : encore les paroles nécessaires passaient-elles, comme dit l'un d'eux, par la lime, avant d'arriver à la langue, surtout aux heures de l'étude.

Les occasions les plus dissipantes ne diminuaient en rien la rigueur de sa fidélité.

Alexandre Gottifredi admirait d'autant plus cette retenue que Jean était naturellement affable, gai, enjoué, badin (1).

A l'époque des examens, quand un Frère sortait de la *Chapelle neuve*, où l'on était interrogé, les autres se groupaient autour de lui pour le féliciter; mais Jean s'échappait aussitôt avec prestesse, de peur de rompre le silence. En partant, il adressait un sourire à ses Frères. On peut comprendre par là avec quelle religion il gardait le silence à l'église ou à la sacristie.

(1) « Non mi ricordo di aver mai sentito uscire dalla sua bocca parola oziosa, neppure per gioco, ancorche egli fosse affabile e faceto. »

« Étant encore novice, disait Jérôme Sanctio, je le connus, parce qu'il venait quelquefois à la Maison professe nous aider à servir les messes. A peine arrivé à la sacristie, il s'agenouillait devant le petit autel qui s'y trouve, et priait. Le faisait-on trop attendre, il tirait de sa poche un petit livre et lisait. Je ne le vis parler, à la sacristie, que quand on l'interrogea pour des choses nécessaires : il répondit avec une grande sérénité de visage, mais aussi très brièvement ».

Une Règle oblige les scolastiques à parler latin, en dehors des récréations. Paul Oliva atteste, en ces termes, le respect que Berchmans eut toujours pour cette Règle : « Quand le devoir l'y contraignait, il disait quelques mots, au temps du silence, mais il ne les dit jamais qu'en latin. Si l'interlocuteur l'entretenait en italien, lui ne laissait pas, pour cela, de répondre en latin ». « On pourrait penser, ajoute Alexandre Gottifredi, qu'il agissait ainsi, parce que la langue latine lui était plus familière que la langue italienne; mais il n'en était rien, et j'ai fort bien remarqué qu'en récréation il ne disait pas un mot de latin, mais parlait italien indifféremment avec tous. Chacun sait d'ailleurs qu'il avait étudié particulièrement notre langue, et qu'il la parlait assez bien dès les premiers temps. Quelquefois, il fut embarrassé pour exprimer sa pensée; mais, au lieu de recourir au latin, il demandait : — Comment dit-on cela, en votre langue? — La récréation finie, il s'en tenait inviolablement à la Règle, et l'édification qu'il donna sur ce point fut telle, que bientôt, avec lui, personne n'osa parler italien, bien qu'on se le permît quelquefois avec d'autres. Un jour, un frère me chargeant de transmettre à Berchmans un ordre du Père Ministre : — Parlez-lui latin, me dit-il, et tout de suite il vous comprendra. — Je puis moi-même l'affirmer résolument; quand j'avais à lui communiquer quelque chose, il ne me venait pas à l'esprit de le faire autrement qu'en latin, bien qu'en d'autres occasions j'eusse quelquefois le tort de violer cette Règle » (1).

Jean ne voulut jamais user de la faculté que donne la Règle

(1) Ainsi parlent plusieurs autres. Jules Scotti, par exemple : « Domandandoli io alcuna cosa, in camera, sempre rispondeva in latino, e mai mi ricordo di averlo sentito parlar volgare, ancorche fosse della seconda ricreazione, la sera ».

de dire quelques mots utiles, en passant. S'il était invité à un entretien, ou bien il s'excusait, ou bien il allait demander permission au Supérieur.

« Souvent, dit Nicolas Ratkai, il m'arriva d'aller lui parler hors le temps des récréations; mais alors, ou bien il répondait à mes questions en trois mots, ou bien (et c'était le plus souvent), me regardant affectueusement, il disait : — Mon cher Nicolas, si vous avez quelque chose à me proposer, vous le ferez en récréation ».

Il était depuis peu de temps à Rome, quand un des Pères de Lorette, qu'il avait connu lors de son passage au sanctuaire de Notre-Dame, vint au collège Romain. Heureux de revoir le saint jeune homme, le Père l'embrassa, et lui témoigna le désir de s'entretenir avec lui : « Mon Père, lui dit Berchmans, à cette heure je ne puis parler, car c'est un temps de silence; mais si Votre Révérence le trouve bon, j'irai demander permission au Père Ministre et je reviendrai ». C'est ce qu'il fit, en effet, et le Père en demeura fort édifié.

Il n'y avait pas à craindre, dit le P. Ministre, que Jean violât le silence (1) ».

Ce fut une belle récompense de la fidélité de Berchmans à se taire, comme la Règle l'ordonne, que cette maturité, cette sagesse qui donnait à sa parole de jeune homme l'autorité de la parole des vieillards. La pratique du silence l'habitua encore à dominer si bien l'intempérance naturelle de la langue, qu'il ne parlait jamais sans réfléchir et sans consulter Dieu dans son cœur. Lui-même s'est rendu ce témoignage :

« Je lui demandai, un jour, rapporte un de ses Frères, comment il faisait pour ne laisser échapper aucun mot répréhensible : — Je ne parle jamais, répondit Berchmans, sans avoir considéré ce que je vais dire et sans demander à Dieu qu'il ne s'y mêle rien qui lui déplaise ». Jean, tandis qu'il parlait, semblait prier encore : du moins veillait-il : « il parlait lentement », dit le Père Camille Gori : *parlava piano*.

(1) Non e pericolo che rompesse il silenzio; ed in quello che si permette, *obiter et perpaucis*, era tan riservato, che non mi ricordo averle veduto usare di tale indulgenza.

CHAPITRE XII.

LE BIENHEUREUX JEAN, ÉCOLIER.

On peut dire de la vie de Berchmans qu'elle a été tout entière une vie d'écolier. C'est donc surtout aux écoliers qu'il a le droit d'être proposé comme patron et comme modèle de piété, de modestie, d'obéissance, de régularité.

Ainsi que l'avaient fait les maîtres de Diest et de Malines, les professeurs de Rome attestèrent les talents naturels de Jean Berchmans : « Il avait, écrit le P. Piccolomini, une très belle intelligence, capable de s'étendre à des objets multiples et de les pénétrer profondément ». Le P. Grassi dit, de son côté : « La supériorité de son esprit éclatait, chaque jour, dans les classes, dans les cercles; elle se révéla mieux encore dans les séances publiques. Une mémoire merveilleuse lui permettait de résumer exactement ce qu'il avait une fois entendu. Je garde, comme relique, le cahier où il a résumé les lectures faites au réfectoire. J'ai observé moi-même son aptitude peu commune pour les sciences : il saisissait très vite et bien tout ce qui lui était enseigné » (1).

Les Frères de Berchmans parlent comme ses maîtres : — « A quel point son intelligence était merveilleusement éclairée de Dieu, dit Nicolas Ratkai, on le peut conclure de l'étonnante

(1) Voici le portrait de Jean, tel que l'a tracé son professeur :

« A tutti questi doni di grazia..., si aggiungevano quelli di natura, che maravigliosamente agli altri rispondevano :

« Un aspetto veramente angelico, a cui una verginale modestia aggiungeva e bellezza e venerazione; un' affabilita che tutti si legava; ingegno singolare..., prontezza grande en apprendere quanto se gli diçeva. Appresso di tutti, sempre fu in concetto d'ingegno molto grande. La memoria fu maravigliosa »

facilité avec laquelle il saisissait l'ensemble et les détails d'une question scolastique, l'ensemble et les détails d'une histoire ou biographie, et, en quelques lignes, résumait le tout : Qu'on lise ses cahiers, et l'on verra avec quelle admirable lucidité d'intelligence il discernait le fond, la substance des livres qu'il étudiait, et comment il savait ensuite la recueillir et l'ordonner sous divers chefs ». On conserve, aujourd'hui encore, comme reliques, dans la sacristie des *Petites Chapelles* du collège romain, quatre de ces volumes in-8°, intitulés : *Logica, — Physica, — Metaphysica, — Mathematica.*

Le succès couronna les talents de Berchmans : « Si tous ses condisciples ne furent pas surpassés par lui, aucun du moins ne le surpassa ». Ainsi parle Paul Oliva.

Mais le talent et le succès ne sont pas des vertus. D'autres qualités firent de Jean Berchmans un écolier modèle : un respect profond, une confiance filiale, un tendre amour envers ses maîtres, une ardeur infatigable pour le travail, une intention surnaturelle et apostolique dans l'acquisition de la science, telle fut, dans ses principaux actes, l'âme de Berchmans écolier.

Le B. Jean honora toujours ses maîtres; eux-mêmes l'attestent avec émotion : il suffira de produire le témoignage du P. Grassi : « Sa manière de traiter avec les professeurs était, dit-il, pleine de convenance. Arrivé à la porte de ma chambre, si quelqu'un était déjà avec moi, il attendait sa sortie; puis, à son tour, il entrait, les yeux baissés, et il ne les élevait pas, jugeant inutile de regarder un interlocuteur qui lui était déjà connu. Après s'être incliné vers moi, il demeurait debout, la tête découverte. Pressé vivement de se couvrir, il le faisait; mais à chaque nouvelle interrogation, il se découvrait encore, et subitement, sans y être invité, remettait sa barrette. Il agissait de même dans ses relations avec les supérieurs. En proposant ensuite ses difficultés, notées sur un feuillet qu'il tenait à la main, il avait soin de parler latin et ne s'en départissait pas, alors même que le maître lui parlait italien. D'ordinaire, il attendait, pour entrer en matière, qu'on l'eût interrogé ou invité à parler, en lui disant, par exemple : « Qu'y a-t-il, Jean : *che c'é Giovanni?* » S'il ne saisissait pas une première solution, il demeu-

rait un moment silencieux, réfléchissait, puis, avec un sourire modeste et une candeur d'enfant : — Vraiment, Père, je n'ai pas compris : *Vere, Pater, non intellexi.* — Il écoutait encore une nouvelle réponse, et s'il jugeait que la solution n'était pas satisfaisante, loin de songer à faire au maître l'injure de le lui dire, il donnait à entendre que le mal venait de son peu de pénétration, et il prenait congé, avec les démonstrations de respect affectueux dont il avait usé en entrant.

« Dans toutes les réunions où l'on parlait des maîtres, Jean les louait sans réserve; il défendait, avec modestie sans doute, mais avec force, toutes leurs opinions, toute leur doctrine (1). On ne l'entendit jamais se plaindre qu'ils dictassent trop vite, que la classe fût trop longue ou trop courte ».

Le Père Cépari ajoute : « Certains Pères, instruits de ce zèle de Berchmans, s'amusèrent, quelquefois, à critiquer, lui présent, tel procédé, telle méthode de ses maîtres, ou tel détail de leur enseignement : ils voulaient jouir du spectacle de l'animation que Berchmans mettait à les défendre. En classe, si quelqu'un paraissait troubler l'ordre ou fatiguer le professeur, Jean ne craignait pas de manifester la peine qu'il en ressentait (2).

C'était encore un des actes de son respect, que la dépendance où il était de leur direction pour ses études : « Il communiquait à ses maîtres, dit le P. Piccolomini, tous ses plans, tous les résultats de ses travaux, et suivait aveuglément leurs conseils, leurs avis, déterminé qu'il était à ne rien entreprendre, à ne rien poursuivre sans être guidé » (3).

Son amour se manifestait par ces présents spirituels, dont parle au même endroit le P. Piccolomini, et que recevaient aussi ses autres maîtres. Chaque semaine, Jean venait leur remettre un billet, en tête duquel était écrit, en toutes lettres, le

(1) C'est la troisième des qualités de Berchmans, que le P. Thomas Contuneo admirait le plus : — « Insignem reverentiam erga suum Præceptorem, cujus doctrinam ne quidem unquam notavit ».

(2) « Se sentiva che alcuni, col parlare o col far rumore, dessero fastidio al maestro... mostrava esteriormente di sentirne pena... » — P. Cepari.

(3) Le Père Corneille de la Pierre n'était pas professeur de Berchmans; il observa cependant cette *docilité* du saint étudiant : — « In colloquiis, si quid diversum ab eo sentirem, tacebat, audiebat, acquiescebat ».

saint nom de Jésus et puis, au-dessous, une liste de bonnes œuvres, que l'écolier reconnaissant s'engageait à offrir à Dieu, pour eux, durant la semaine.

Le même esprit d'affection reconnaissante l'inclinait à révéler à ses maîtres le travail intérieur de son âme. Le P. Piccolomini s'étonne de la confiance qu'avait en lui Berchmans : « Pour me confondre, je pense, la Providence a permis que l'humilité de Jean ou le désir de s'instruire lui inspirât la pensée de me confier les secrets de son intérieur. Pendant trois ans, il est venu, une fois et jusqu'à deux fois par jour, me visiter dans ma chambre. Ces visites lui fournissaient l'occasion de m'ouvrir son cœur ».

Berchmans voulait sans doute s'instruire, mais il suivait aussi l'inclination de son bon cœur : il avait remarqué le zèle du P. Piccolomini pour l'avancement spirituel des scolastiques; il voulait répondre à cette sollicitude paternelle par une confiance d'enfant : « J'aime le P. Piccolomini, disait-il, parce qu'il n'a pas moins de zèle pour sanctifier ses disciples que pour leur communiquer la science ».

Comment exprimer l'ardeur de Berchmans pour le travail? Son maître se déclare impuissant à le faire : « Cette ardeur, dit-il, fut si grande, qu'il serait absolument impossible de le surpasser en ce point, et je n'ai, pour moi, rencontré chez personne une diligence égale à la sienne ». « Sa diligence, son application à l'étude, on ne saurait l'exprimer ». Ainsi parle Jean-Paul Oliva. Le Frère Alfaroli lui demanda : « Combien de temps étudiez-vous, chaque jour? » Jean répondit : « Tout le temps que j'ai ». — « Aux heures de l'étude, dit un de ses condisciples, Jean était tellement absorbé par le travail, qu'on l'eût dit en oraison ».

Grand ami du temps, comme l'appelle un des Frères, Berchmans ne perdait pas un moment : à la porte du collège, en attendant l'arrivée des autres; dans les corridors de la Maison professe, tandis que le Père qu'il y avait accompagné traitait de ses affaires; en classe, aux cercles, jusqu'à ce que le maître arrivât, on le voyait, un petit livre, un cahier à la main, lisant ou prenant des notes. Le reste de son temps était

si bien distribué, que l'oisiveté n'y pouvait trouver place.

« Plusieurs fois, dit le P. Grassi, je dus réunir dans ma chambre plusieurs de mes disciples. Jean venait, comme les autres; mais dès qu'il pensait pouvoir se retirer, il partait avec une liberté religieuse, et retournait à ses travaux. Nul, du reste, n'y trouva jamais à redire : Jean savait tout faire avec convenance » (1).

Jean voulait s'instruire, mais sans préjudice pour la santé : celle-ci, en effet, n'est guère moins nécessaire que la science, à un homme apostolique : aussi disait-il au Frère Alfaroli : « Je ne donne pas à l'étude les premiers moments libres qui suivent le dîner : appliquer l'esprit à des recherches laborieuses nuirait, alors, à la santé; mais, pour ne pas demeurer oisif, je fais quelque lecture spirituelle. Les jours de vacances étant donnés pour le repos, je n'étudie pas le matin, mais l'après-midi seulement. Ces jours-là, la messe ouïe, je lis un livre spirituel, et dès qu'on sonne la promenade, j'y vais » (2).

Quant au principe de cette ardeur studieuse, il était tout surnaturel et apostolique : « Je suis venu dans la vie religieuse, écrivait Berchmans, non pour demeurer oisif, mais pour travailler. Avec de si laborieux efforts, les hérétiques dirigent contre Jésus Christ leurs études, et toi tu serais sans ardeur pour défendre Jésus Christ? Les mondains, pour acquérir un vain renom de science, se condamnent aux plus durs labeurs, et toi

(1) Ici encore, le Père Corneille de la Pierre honore de son témoignage Berchmans studieux écolier : — « *Tempus adeo habebat in pretio, ut numquam esset otiosus, semper occupatus. Recreationem, licet peramœnam et piam mecum, abrumpebat, et antipendio, instar Coadjutoris, se præcingens, lucernas suas adornabat, ne quod tempus studiis adimeret* ». Cornel. a Lapide.)

(2) Le Frère Rimbaldesi et le Frère Scotti attestent également cette prudence de Berchmans, et ils nous le montrent, de plus, fidèle à observer la règle qui impose à l'étudiant quelque repos ou diversion, après deux heures de travail continu :

« Dopo pranzo, venuto in camera, dopo essersi inginocchiato, si poneva a sedere sopre la sua sedia, e quivi si riposava per lo spazio d'un quarto de hora; il quale fornito, subito si rizzava ed, andato al suo luogo, dove faceva orazione, di nuovo s' inginocchiava e diceva la corona, alcune volte sempre inginocchiato, ed altre, per alquanto spazio seduto. Finita la corona, si poneva a studiare, oppure a scrivere qualche cosa, per due ore, quando non si andava più a scuola : le quali fornite, usciva de camera, ed io se che andava a visitare il santissimo sacramento, oppure in cappella nuova a fare orazione ».

Frère Scotti : « Subito (l'oraison et la revue de l'oraison achevées) si metteva a studiare, e per due hore continue studiava, notando frattanto i dubbi, che occorrevano nello studio; il qual libretto ho anch'io visto. Fatto un poco d' orazione, dopo quelle due ore di studio, andava, como credo, in coro, sino al segno dell' andare a scuola; prima del quale andava in chiesa; ed audando a scuola, mai l'ho visto ragionare con alcuno ».

tu serais moins passionné pour la gloire de Dieu qu'ils ne le sont pour leur propre gloire? Travaille donc, sans perdre la moindre parcelle de temps, et note tout ce que tu jugeras digne d'être recueilli ».

Jean étudiait tout et voulait tout savoir, même ce qu'il n'espérait pas devoir lui servir. « Il faut, disait-il au P. Piccolomini, qu'un homme de la Compagnie dilate ses désirs et se fasse un cœur large, un cœur assez grand pour contenir la moitié de l'univers » (1). Aussi n'épargnait-il aucune peine pour apprendre les langues, les sciences, et acquérir des trésors d'érudition.

Un des derniers généraux de la Compagnie de Jésus, le P. Jean Roothaan, disait : « Le Jésuite qui possède plusieurs langues est autant de fois Jésuite qu'il sait de langues ». Berchmans l'avait compris : à Malines, il apprit le français; à Rome, la langue italienne lui devint, grâce à son ardeur studieuse, plus familière qu'à tous les autres étrangers : « Lui qui gardait si fidèlement le silence, dit Jacques Lampugnano, lui qui vivait si retiré, en peu de temps néanmoins il parla fort bien l'italien. Sa bonne prononciation et le soin qu'il mettait à marquer l'accent, le distinguaient entre tous les Frères des nations étrangères ».

Il nourrissait le projet de passer quelque temps au collège des Anglais et au collège Germanique, avant de revenir en Flandre, pour s'exercer, au milieu des Anglais et des Allemands, à parler leur langue, et pour en apprendre plus parfaitement la prononciation.

On observa qu'il était des plus assidus à l'Académie de grec, formée au collège Romain : « Il s'y rendait avant l'heure, raconte Jean Benci; je l'y ai trouvé deux fois occupé à prier, avant qu'on allumât les lampes; puis il écoutait et travaillait avec une application remarquable. Un des petits livres qu'il avait dans les mains, pour utiliser les moments *perdus*, était le texte grec de saint Luc » (2).

(1) Deve uno della Compagnia avere capacità e cuore per mezzo mondo.

(2) Le P. Alegambe, compatriote du Bienheureux, lui dit, un jour : « Pourquoi ne lisez-vous pas quelque pieux opuscule des Saints Pères grecs? cette lecture vous sera plus utile

Les loisirs très rares que lui laissait l'étude de la philosophie, des mathématiques et des langues, Berchmans sut les employer avec une fidélité si constante, qu'il put, en des moments ainsi glanés dans ses journées, écrire les résumés, les collections, les petits traités nombreux, que signalent les historiens de sa vie.

Jhs.

Notationes quædam circa Soc.tem nostram et eius personas.

P. Mutius in exhortatione dixit se ex ore B. Aloysij audivisse quod tanti faceret Soc.tem ut eius solummodo videndi semel gratia etiam infernum pertransisset.

P. Mutius [illegible] B. Aloysium [illegible] in sollicitando [illegible] ad hospitalia [illegible] absolvebat [illegible]. [illegible] quid faciam [illegible] continuo [illegible] nihil facio [illegible].

[illegible] B. Aloysius quodammodo per ambulacrum collegij Rom. [illegible] quasi [illegible] communionem [illegible].

Quadam vice cardinalis Bellarminus de B. Aloysio [illegible] in gratia confirmatus esse. [illegible]

P. Romulus [illegible] solebat narrare quod B. Ignatius A P. Cerotto [illegible] statim [illegible] qui de P. Romu[illegible] socium.

P. Costerus naturale quasi erat in [illegible] saecularibus statim dormire.

Rustico cuidam religiosorum omnium [illegible] bonos dies [illegible] contrarium [illegible] cantare [illegible] nos [illegible].

Thomas Morus dum ablatis [illegible] libri clau[illegible] fenestras [illegible] rogatus quare? dum nihil ingre[illegible] [illegible] officina clauditur. (1)

que celle du texte de saint Luc ». Jean se soumit à l'avis du Père, mais il fit cette réponse instructive : « Je ne veux pas être inconstant; j'achèverai donc saint Luc et puis, mon Père, je suivrai votre conseil ».

(1) JHS. *Notationes quædam circa Societatem nostram et ejus personas.*
— Pater Mutius (Vitelleschi), in exhortatione, dixit se ex ore Beati Aloysii audivisse quod tanti faceret (Societatem Jesu), ut, ejus solummodo videndi semel gratia. etiam infernum pertransisset.

On trouve mentionnés, au procès, les *Quinternetti,* ou petits cahiers de notes spirituelles; le cahier des ordonnances des supérieurs; le résumé de Rodriguez; le résumé des exhortations domestiques du Père Spirituel et du très R. P. Général; le cahier contenant des difficultés au sujet des Règles; l'abrégé des Vies de plusieurs de nos Bienheureux; le tableau des bienfaits accordés à la Compagnie de Jésus par la très sainte Vierge; un recueil de pensées et d'histoires, relatives au très saint Sacrement et à la Bienheureuse Vierge (1); un recueil de grâces obtenues par saint Joseph à ses plus dévots serviteurs; les vertus et les miracles du Bienheureux Louis de Gonzague; le catalogue des martyrs et de tous les hommes illustres de la Compagnie de Jésus.

Berchmans travaillait sans repos; mais il attendait du ciel la bénédiction et la fécondité de son travail; aussi considérait-il comme bien employé pour les études le temps qu'il donnait largement à la prière. Volontiers il servait plusieurs messes, et à quelqu'un qui s'en étonnait, Jean répondit : « Le temps qui se dépense pour Dieu n'est jamais perdu; Dieu le rend (2) ». Il consacrait à la prière, à de saintes lectures, la matinée tout

— P. Mutius reprehendebat semel B. Aloysium de nimietate in sollicitando superiores ut posset ire ad hospitalia. Ille, postquam absolverat, respondit : Pater quid faciam? Deus me continuo instigat, et nihil facio sine obedientia!

— Pater quidam, qui vidit : — B. Aloysius, quodam mane, per ambulacrum collegii Romani, qua itur ad templum, currebat. Miratus modestissimi juvenis quasi immodestiam, sequutus est, ut videret quo (curreret); et invenit quod ad communionem pergeret.

— Quadam vice, cardinalis Bellarminus de B. Aloysio : — Vere, inquit, in gra (gratia) confirmatus est.

— P. Romeus. Rector Seminarii romani, de se solebat narrare quod B. Ignatius, graviter illum cum increpasset, statim post egrediens secum assumpsit in socium. (A. P. Cecotto, qui ex P. Romeo).

— Patri Costero naturale quasi erat in recreatione, si quis de sæcularibus (loqueretur), statim dormire.

— Rustico cuidam Religiosorum omnium et Nostrorum bonos dies incusanti contrarium persuasit Noster, eo quod ipse arando, etc., cantare posset, nos studendo non possimus.

— Thomas Morus, dum ablati essent ei omnes libri, clausit fenestras omnes. Rogatus quare : — Dum nihil, inquit, est quod vendatur, officina clauditur.

(1) Ce dernier opuscule est conservé à Louvain. Le P. Vanderspeeten l'a reproduit en entier, dans son recueil des écrits du Bienheureux Berchmans.

(2) « Gustava di servire più Messe, la mattina e ne serviva una, nella quale perdeva un ora di tempo... Diceva che quel tempo, che si spendeva nelle cose spirituali, non era mai perso, ma che Dio lo compensava ». (Jean Franç. Bargagli).

entière du dimanche, et conseillait à ses Frères d'agir de même. Il a laissé, écrites dans ses notes, les paroles suivantes : « Je l'ai expérimenté, donner libéralement à Dieu la matinée du dimanche et une heure les jours de fête, ne préjudicie en rien aux études »; et il disait au Frère Alfaroli : « Il faut bien, la matinée de la communion, tenir compagnie à Notre Seigneur; mais, l'après-dîner, j'étudie ». Si nous en croyons le Frère Rimbaldesi, Jean, les jours de communion, autres que le dimanche, donnait à de pieuses lectures, non seulement une heure, mais la matinée entière, les derniers mois de sa vie.

Dans toutes les difficultés que lui offrait l'étude, Jean recourait à Dieu. Voici quelle était sa formule ordinaire : « Seigneur, vous savez que, sans votre assistance spéciale, je ne puis comprendre ceci; je vous prie donc de m'aider. Donnez-moi, Seigneur, la sagesse qui préside à vos conseils, afin qu'elle soit avec moi dans mes travaux; je vous en prie, donnez-moi l'intelligence de cette vérité cachée » (1).

Le bienheureux jeune homme ne poursuivait que la gloire de Dieu, et Dieu se plaisait à le glorifier. Il soutint avec tant de succès l'examen général de philosophie, qu'on le choisit, entre tous ses Frères, pour défendre les thèses de *universa philosophia,* dans une séance solennelle, qui eut lieu le 8 juillet 1621.

Dès qu'on l'eut prévenu qu'il aurait à défendre les thèses, il s'interrogea lui-même dans l'oraison, et se demanda s'il devait, pour la plus grande gloire de Dieu, tâcher par tous les moyens de se soustraire à cette distinction, ou bien l'accepter sans aucune observation. Ne sachant quel parti prendre et habitué à n'en prendre aucun sans conseil, il exposa ses pensées au Père Spirituel, son confesseur, pour avoir sa décision. Celui-ci fut fort édifié de son humilité, mais il l'exhorta à accepter simplement et sans rien objecter. Berchmans le fit, et Dieu récompensa la pureté de ses intentions (2).

(1) « *Domine mi, tu scis me hanc rem sine speciali auxilio tuo intelligere non posse : oro igitur ut me adjuves. Da mihi, Domine sedium tuarum assistricem sapientiam, ut mecum sit et mecum laboret. Aperi mihi hujus rei intelligentiam* ».

(2) Le Père Bauters écrit, à ce propos :

« *De Philosophiæ defensione, ita P. Joannes Brisellius : — De successu si meum judi-*

Dans ces luttes de l'esprit, Jean alliait admirablement des qualités qui s'excluent chez tant d'autres : il était à la fois ardent et modeste. « Était-ce à lui d'attaquer, dit le P. Cépari, il le faisait avec vigueur et proposait nettement son argument; puis, il laissait à l'adversaire le temps de répéter l'argument, d'y répondre, d'expliquer sa réponse, sans l'interrompre jamais. Quand la réponse était finie, Berchmans urgeait son argument : l'accent était vif, mais l'âme également paisible et la voix également modérée. Devait-il défendre, il répétait merveilleusement bien les arguments de l'adversaire, reproduisait exactement ses propres termes, et y répondait en forme, avec méthode et clarté. Maître de tous les mouvements naturels, alors que la discussion était le plus animée, Berchmans n'élevait pas la voix et gardait les yeux baissés » (1).

Ainsi Berchmans observait la Règle qui recommande aux scolastiques de la Compagnie de Jésus de travailler sérieusement, constamment, et de rechercher uniquement dans leurs travaux la gloire de Dieu et le salut des âmes. « Si les règles de saint Ignace, qui ont pour objet la formation du parfait scolastique de la Compagnie, avaient été perdues du vivant de Berchmans, il eût suffi de considérer ses exemples, pour retracer, en peu de temps, le type du parfait scolastique ». Cette parole est de Charles Macchiavello, un condisciple de Berchmans, et, pour mieux rendre sa pensée, il ajoute ce dernier mot : « Si, du ciel, un ange avait dû venir au collège Romain, pour « y exposer à nos yeux le type du vrai scolastique de la Com« pagnie de Jésus, je me le serais représenté tel que je vis Jean « Berchmans » (2).

cium quæris, optime, promptissime, religiosissime defendit. Pater Assistens Hispaniæ, in corona aliquot Fratrum post defensionem, dixit : — Si Angelus aliquis, in habitu Societatis, deberet philosophiam defendere, non usurum illum alia modestia et gravitate quam usus fuerat Joannes noster ».

Le P. Jean Brissellius, écrivain et orateur distingué, était, en 1621, un des secrétaires du Père Général.

(1) Le Frère Schiavi et le Frère Bargagli complètent ainsi le portrait de Berchmans *défendant :* « Se toccava a lui il difendere, lo faceva con tanta grazia e facilità, che era uno stupore... e quando aveva qualche argomento più difficile da sciogliere, serrava gli occhi. non so se per raccorgliersi meglio, o per dimandare aiuto a Nostro Signore ».

(2) « Finalmente, io ho tal concetto di lui, qual averei avuto di un Angiolo che, sceso dal cielo, fosse venuto in questo collegio per essempio di un vero Scolare della Compagnia ».

On trouve dans les écrits du Bienheureux deux pages, sous ce titre : *Le bon scolastique de la Compagnie de Jésus;* c'est le portrait de Berchmans écolier, peint par lui-même.

LE BON SCOLASTIQUE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

I. — *Ses rapports avec Dieu.*

« Qu'il ne cherche rien autre chose, comme fruit de ses études, que la gloire de Dieu et le salut des âmes.

« Il sera pieux, adonné à l'oraison, et demandera souvent à Dieu la grâce de faire des progrès.

« Il brûlera d'amour pour la vie religieuse et les vertus solides; qu'il fasse diligemment l'examen particulier et l'examen général; qu'il assiste dévotement, chaque jour, à la sainte Messe et communie chaque dimanche. Ces trois choses, notre saint P. Ignace, au rapport du P. Maffei, les avait vivement à cœur, quand il étudiait à Paris. »

II. — *Les études elles-mêmes.*

« Qu'il se persuade qu'étudier, selon l'esprit de la Compagnie, est une œuvre de grand mérite.

« Il sera dans l'indifférence pour le genre d'études et pour les professeurs.

« Il travaillera sérieusement et constamment.

« Il n'usera point d'autres livres que de ceux qu'a prescrits le professeur.

« Il assistera assidûment aux classes; il sera diligent à les prévoir et à les répéter. Dans les cercles et dans les séances publiques ou domestiques, il fera preuve et de doctrine et de modestie.

« Que partout il se souvienne de la gravité et de la modestie religieuses.

« Dans la chambre, qu'il relise les dictées du professeur; qu'il les comprenne, les examine après les avoir comprises; qu'il se fasse des objections et les résolve. S'il n'en peut pas résoudre quelques-unes, qu'il en prenne note.

« En classe, qu'il écrive ce qui lui semble meilleur à retenir; puis, à loisir, il transcrira cela nettement dans un autre cahier.

« Qu'il ne lise ou n'écrive jamais plus de deux heures de suite. Après cet intervalle, interrompre pour quelques instants.

« Il se gardera d'oublier rien de ce que le professeur aura prescrit; il s'exercera diligemment à acquérir un bon style. »

III. *Ses rapports avec les autres.*

« Premièrement, qu'il parle latin; secondement, s'il doit parler avec permission, aux élèves du dehors, qu'il ne traite que des études ou de la piété; troisièmement enfin, qu'en toutes choses il se souvienne qu'il est le fils d'une très bonne mère, la Compagnie de Jésus ».

Tel fut Berchmans écolier, et l'on n'a pas de peine à croire, ce que dit Pierre Alfaroli :

« Jean ne retirait pas moins de profit spirituel de l'étude, que « de l'oraison même ».

« En la personne de Jean, dit enfin le Père Corneille de la Pierre, le collège Romain vit un type parfait du Scolastique de la Compagnie de Jésus : il y brilla comme une étoile en son firmament : plaise à Dieu, que tous nos Étudiants l'imitent! » (1).

(1) « ... *Veri scholaris societatis Jesu collegio Romano exemplar exhibuit : quod utinam omnes imitarentur : sane in eo uti stella in cælo emicuit* ».

CHAPITRE XIII.

CHARITÉ FRATERNELLE DU BIENHEUREUX JEAN.

Berchmans aimait la Compagnie de Jésus, c'est-à-dire la famille religieuse de saint Ignace, devenue sa famille. Dans son amour filial, il unissait toujours Jésus, Marie, l'Église romaine, la Compagnie de Jésus. Jusqu'à l'heure de sa mort, il redit sans cesse : « Je suis le fils de Jésus Christ, le fils de Marie, le fils de l'Église catholique, le fils de la Compagnie de Jésus », et cet amour d'enfant est le mobile de toutes ses œuvres.

« Je ne serai vrai fils de la Compagnie, écrivait-il, qu'autant que j'aurai le cœur ouvert et sincère avec les supérieurs.

« Si tu veux être le fils de la Bienheureuse Vierge et de la Compagnie, aie du zèle pour garder ta chasteté. Si tu as à cœur l'honneur de la Compagnie, cultive cordialement la modestie et parle de choses saintes en récréation.

« Je ne veux pas être moins zélé pour l'honneur de la Compagnie, qu'un ambitieux ne l'est pour son propre honneur ».

Le P. Bisdomini déclare n'avoir connu personne qui fût plus affectionné que Berchmans à la Compagnie de Jésus, personne qui en parlât avec un goût et une tendresse plus filiale, sans cependant oublier la prudence, ni céder à un entraînement désordonné : « C'est une chose très utile, disait un jour Berchmans, que de parler entre nous, avec la modestie et l'humilité convenables, de notre sainte Compagnie et des grâces que le Seigneur lui a faites » (1).

(1) « E utilissimo, con la modestia debita ed umiltà, il parlare delle cose e grazie concesse dal Signore alla nostra santa Compagnia ».

Le Père Sbarra, ministre d'*en bas*, observa la tendance d'amour de Berchmans pour

« Pour lui, à l'exemple de saint François-Xavier, dit le P. Cépari, il appelait la Compagnie de Jésus la Compagnie d'amour (*la Compagnia d'amore*), notre Mère... Il disait : « L'institut de Saint-Ignace est une œuvre divine, l'expression parfaite de la vie de Jésus-Christ sur la terre ». Quand on lui annonçait un succès de la Compagnie, il en ressentait la joie que donne à un bon fils la nouvelle du bonheur de sa mère. En passant dans le corridor où sont les portraits de nos martyrs, on le voyait se découvrir pour honorer ses glorieux frères; il tenait note exacte de tous ceux qui mouraient, dans la Compagnie, avec un renom de sainteté ou de science (1). S'il voulait citer à ses Frères un trait de vertu, il le tirait de préférence des annales de la Compagnie, il disait : « Nous devons, ce me semble, ne pas recourir ailleurs : les exemples de famille, disait-il, ne nous manquent pas, et en tout genre » (2). Il n'usait guère, pour ses lectures spirituelles, que de livres composés par des Pères de la Compagnie : — Il en est d'autres excellents, disait-il; mais ceux-ci entretiendront en moi l'esprit de la Compagnie de Jésus. — On le voyait s'attendrir dès que l'entretien tombait sur la Compagnie de Jésus, dès qu'on faisait allusion à ceux qui avaient eu le malheur de la quitter. La bonne renommée, la conservation de l'Ordre lui étaient extrêmement à cœur, et il s'estimait tellement heureux d'avoir été admis dans son sein, que tous les jours, au réveil, il baisait sa soutane, en signe d'amour pour sa vo-

la Compagnie de Jésus : « Aveva, un sviscerato affetto verso la Compagnia, parlandone con tenerezza grande ». Le Père Thesaur, ministre d'*en haut*, avait admiré avant lui cet amour :

« Ho notato in lui uno spirito ed affetto peculiare verso la Compagnia. Leggeva molto, e piu di altri che io sappia, istorie appartenenti alla nostra Compagnia; teneva nota e calendario de Martiri de la Compagnia; giorno per giorno li ricordava... Il numero (non so bene se de Martiri, ovvero de battezzati da nostri), li andava cavando dall' Annue, che per cio leggeva, e ne aveva trascorse buona parte; — era religioso osservatore delli Riti della Compagnia, e ne era molto informato, etc. ».

(1) Une des trois choses que le Père Thomas Contuneo disait avoir le plus admirées en Berchmans, est celle-ci : « *Magnam reverentiam erga defunctos in Societate cum Sanctitatis opinione; quorum ipse res gestas persæpe narrabat* ».

(2) « *Sibi persuaserat quod Nostri, inter agendum de virtutibus, non deberent aliorum Religiosorum exempla adducere, quandoquidem, ut aiebat, domestica nobis non desint, in quacumque materia* ». (Guill. Van Aelst).

Jérôme Albergotti dit, à ce propos : « Jean était très versé dans la connaissance de l'Institut, de l'histoire de la Compagnie, des vies de nos Bienheureux », — et le Père Horace Passardi s'exprime mieux encore : « On eût dit, à l'entendre, qu'il avait passé de longues années dans la Compagnie, et qu'il en avait écrit, plutôt que lu l'histoire ».

cation et de reconnaissance envers Dieu à qui il la devait.

« Ces sentiments, je les lui entendis exprimer avec plus de vivacité, au mois de décembre 1620 et au mois de juin 1621, et il me laissa des billets, où je les trouve ainsi formulés : — Je vis très content dans ma vocation, et j'ai souvent ressenti une grande tendresse de cœur envers la Compagnie. — Au mois de juin : Je vis extrêmement content : jamais, Dieu en soit loué, je n'ai été tenté contre la vocation, et pendant ce semestre, j'ai éprouvé envers la Compagnie un amour plus vif qu'en aucun autre temps (1).

« Il disait : — J'espère que la Compagnie sera longtemps dans sa ferveur, et cela pour deux motifs : c'est que les tièdes en trouvent la porte ouverte pour sortir ; les bons, au contraire, ne peuvent lui être ravis par les dignités ecclésiastiques, et les Profès n'en peuvent être exclus. Il ajoutait : — Si le nombre des enfants de la Compagnie dépassait jamais seize à dix-huit mille, je le regretterais : le gouvernement en deviendrait, en effet, alors difficile et la discipline n'y serait pas aussi bien observée ».

La Compagnie de Jésus, c'était donc pour Berchmans non pas une société abstraite, mais le groupe, la famille vivante de ses frères qui triomphaient au ciel ou qui militaient sur la terre ; et ces frères, Jean les aima d'un amour inexprimable (2).

Dans les rues de Rome, partout, il saluait affectueusement, dès qu'il les apercevait, ceux même qu'il ne connaissait pas : — « Pourquoi de telles marques d'affection? lui demanda, un jour, son compagnon. — Parce que ce sont mes frères, » répondit Berchmans : *Quia fratres mei sunt*. — « Je voudrais, disait-il encore, que lorsqu'un de nos Pères arrive de voyage ou quitte la maison, la cloche en avertît tout le monde, afin que tous vinssent l'embrasser, en signe de charité fraternelle.

Les novices, quand ils arrivaient au Collège, étaient surpris et touchés de l'accueil affectueux que leur faisait Berchmans.

(1) « *Contentissimus vivo in vocatione mea, et magnam sæpe sensi animi teneritudinem erga Societatem. Vivo maxime contentus. Numquam, laus Deo, tentatus fui ; et hoc semestri, talem affectum sensi erga Societatem, qualem numquam antea* ».

(2) « *Amabat omnes fratres amore incredibili* ». (Nicol. Ratkai.)

L'un d'eux, Marie-Antoine d'Auria, semblait ressentir encore ces douces impressions, lorsqu'il écrivait, en 1622 : « Peu de jours après ma sortie du noviciat, Jean me rencontra dans un corridor du collège, et aussitôt, en signe d'une très grande charité fraternelle, il m'embrassa avec beaucoup de tendresse ». Une impression pareille aura dicté ces mots au Frère Stanislas Fenici : « Chaque fois qu'il m'adressait la parole, il me disait : « *il mio fratello Stanislao* ».

La charité de Jean le faisait intérieurement tressaillir, à la rencontre d'un frère, et aussitôt de son cœur jaillissait un cri d'action de grâces à Dieu. On aimera, peut-être, mieux l'interprétation du Frère Alfaroli : « Je crois, dit-il, qu'à la vue de ses frères, le cœur de Berchmans s'élevait à la pensée de Dieu, de qui, selon les Règles, il reconnaissait en eux l'image : si je parle ainsi, c'est pour avoir observé que cette rencontre lui était occasion de rendre grâces à la divine Majesté : le premier mot, la première salutation, en effet, qu'il adressait à ses frères, c'était toujours : *Deo gratias!* » (1).

La charité de Berchmans ne se contentait pas de ces démonstrations; elle était généreuse : « Garde-toi, se dit-il à lui-même dans ses écrits, garde-toi d'être à charge à personne dans la Compagnie; sois bien plutôt la récréation de tous; sois pour les autres une mère; acquiers l'habitude de les excuser dans les entrailles de la charité; s'ils ont des torts envers toi, oublie-les. — Je serai complaisant; je leur céderai, en tout, la meilleure part et, de bon cœur, je leur communiquerai mes notes et tout le reste. Je garderai la charité comme la prunelle de mes yeux ».

La bouche de Berchmans ne connut pas la médisance : le seul aspect de ce serpent lui faisait horreur. « C'était chose admirable, dit un témoin, que de voir à quelle torture l'aimable Frère était soumis, quand, en sa présence, quelqu'un disait d'un autre le moindre mal. Nous admirions aussi les industries que savait trouver aussitôt sa charité, pour détourner la conversation sur un autre objet: — Jamais, me disait-il un jour, je ne médirai

(1) « ... L'incontrarsi con alcuno gli era occasione di far atto di ringraziamento a sua divina Maesta, poichè l'ordinario suo saluto era sempre questo : *Deo gratias!* ».

de personne, si ce n'est de moi-même; et quand je vois les autres agir ainsi avec charité, j'en suis tout réjoui (1). — Berchmans ne songeait pas même à mal juger ses Frères : tout lui semblait aimable en eux; du moins la bénignité de ses interprétations diminuait leurs torts, et quand il ne pouvait excuser un fait condamné par tous, il en louait un autre, que tous devaient approuver ».

Ces paroles sont de Nicolas Ratkai : elles doivent être entendues en ce sens que Jean compatissait à toutes les misères spirituelles de ses frères, et que son amour pour eux n'en était pas refroidi; car il est certain que Berchmans remarquait les fautes, et, quand il le pouvait, les faisait remarquer; mais sa charité voilait si bien l'austérité de sa répréhension, que personne ne put s'en offenser. Le Père Grassi admirait, en cela, la prudence de Jean, autant que sa charité.

Ainsi encore, la charité parfaite de Jean ne lui permettait pas, plus que la Règle, de céler au supérieur les tentations graves de ses frères : — « Jean, raconte le Père Thesauro, observa que son compagnon de chambre négligeait certains de ses devoirs, particulièrement les exercices spirituels : il n'en dit rien, de quelque temps, mais enfin, il vint me trouver, et, le visage comme voilé d'une délicate honte, il me remit un billet où les faits se trouvaient simplement énoncés : en me remettant le papier, Jean dit seulement : « Ces choses, je les ai vues, plusieurs fois » (2).

« Berchmans compatissait aux peines de tous, dit Paul Oliva, et leurs fautes l'attendrissaient, au lieu de l'indigner. Lorsqu'on avait lu publiquement, au réfectoire, les manquements d'un Frère et qu'à la récréation suivante quelqu'un y faisait allusion, Jean disait aussitôt : — Eh! qu'y voulez-vous faire? Allez, c'est un très bon Frère; — et il racontait de lui quelques actions édifiantes » (3).

(1) « Era cosa mirabile il vedere come si storceva, in ascoltando chi dice male di altri, ed il modo galante con che cercava di mutar ragionamento : « Io, per me, disse una volta, non « direi mai male, se non di me stesso : anzi, quando sentissi alcuno che cio facesse, mi ral« legrai tutto ».

(2) Cette forme de charitable délation plaisait à saint Ignace : « *Jubebat frequenter Ignatius qui ad se aliquid de aliorum erroribus deferrent, quæ scitu et remedio egere crederent, scripto dare* » (Bolland., tom. VII, Jul., p. 561, n° 787).

(3) « Che cosa volete fare : e un buenissimo fratello ».

Il s'observait même dans le bien qu'il disait de quelqu'un de ses Frères, de peur que d'autres n'en fussent blessés. A un jeune scolastique qui lui demandait des conseils, Jean donna, un jour, celui-ci : « Ne faites jamais publiquement compliment à nos Frères, à l'occasion de leurs examens, de leurs déclamations, etc. : le faire pour un, c'est s'obliger à le faire pour tous, sous peine de paraître partial, et cependant, pour tel ou tel, il faudrait flatter. — Lui, en ces occasions, ajoute le témoin, saluait, tout au plus, avec un sourire ».

A un autre de ses Frères, il disait : « N'ayez jamais, croyez-moi, de liaison particulière avec personne ». La charité délicate de Berchmans eut toujours horreur de ces liaisons sensuelles, qui absorbent au profit d'un seul toutes les tendresses du cœur : « Non, non, disait-il, je ne serai l'ami familier de personne : *nulli ero familiaris* » ; et parmi les questions qu'il se posait à lui-même, devant Dieu, tous les mois, se trouve celle-ci : « Es-tu plus familier avec un de tes Frères qu'avec les autres? ».

En un autre endroit, il exprime plus énergiquement encore sa pensée : « Il n'est rien que je doive éviter avec plus de soin que les familiarités » (1).

Pour empêcher plus sûrement ces affections de s'insinuer dans son cœur, il avait emprunté au *Traité de la perfection religieuse* de saint Bonaventure, un tableau des signes qui les font reconnaître et les rendent odieuses : « Deux amis de ce genre, écrit Berchmans, perdent le temps en des entretiens d'abord honnêtes, puis vains, et enfin peut-être licencieux... Ils se disent leur mutuelle affection; ils se font de petits présents; ils se flattent mutuellement sur leurs défauts et leurs vices; la séparation leur est cruelle; ils ne peuvent vivre l'un sans l'autre; ils s'irritent intérieurement contre le tiers qui semble vouloir partager l'affection de l'ami; à ce propos, s'élèvent entre eux des brouilleries et des colères misérables ».

Un condisciple de Berchmans, Antoine Cocchiglia, fait, par un seul mot, bien connaître comment le Bienheureux tint son

(1) « *Nulla res mihi magis vitanda quam familiaritates* ».

cœur élevé au-dessus de ces faiblesses : « Telle fut, dit-il, l'égalité de sa charité envers tous, que chacun de ceux qui l'ont connu pense avoir été son ami particulier et intime » (1). — « Ce grand amour, ajoute Angelo Ferretti, il le témoignait à ceux mêmes qu'il voyait pour la première fois : il agit ainsi à mon égard, comme si pendant longtemps j'avais traité familièrement avec lui ».

C'est assez dire que le cœur de Berchmans ne connut pas les impressions du ressentiment, de la rancune : les offenses glissaient sur cette âme noble; elle l'atteignaient, sans qu'elle en voulût jamais rien garder, rien saisir, ou bien le feu de sa charité les absorbait : « Je l'ai toujours vu dilaté, joyeux, et bien que, plus d'une fois, moi présent, on l'ait mortifié, repris, je n'ai pas, même en ces occasions, remarqué sur son visage trace d'impression fâcheuse de tristesse ou de trouble : il demeurait silencieux, humble et serein ».

Le P. Philippe Alegambe fait encore mieux connaître ce riche fonds du cœur de Berchmans :

« Chargé de soutenir, en séance solennelle, des thèses de philosophie, Jean me pria, et avec de bien vives instances, d'accepter un des rôles d'argumentant : je refusai et j'y mis de l'obstination : or, non seulement le bon Frère ne s'en montra pas le moins du monde offensé, mais, à dater de ce jour, il me témoigna, plus qu'auparavant, confiance et tendre amitié ».

Berchmans ne pouvait souffrir d'être à charge à ses Frères. Les supérieurs lui ayant ordonné, pour quelque temps, de

(1) Ciascheduno giudica che sii stato suo particolar ed intrinseco amico.

Cette *égalité extérieure* d'affection n'empêche pas les légitimes *préférences du cœur*, et ces préférences, Berchmans ne les cachait pas : le Frère Barthélemi Rossi les avait observées et, peut-être, expérimentées : « Ho notato, dit-il, che questo santo Fratello conversava piu frequentemente con quelli che si mostravano piu modesti e spirituali ».

Mais chacun se savait et se voyait tellement aimé, que le sentiment, l'idée même d'une jalousie ne pouvait venir à personne; tous, comme dit très bien Innocent Massi, avaient le *cœur ravi* : « Aveva sempre una certa allegrezza e gioalita spirituale nel volto, ed era tanto affabile con tutti, ed amabile nel suo trattare, che rapiva i cuori di tutti ».

Quant à l'amitié plus intime qui unit Berchmans à Nicolas Ratkai, elle fut, on le comprend, dégagée de tous les élements naturels, que Berchmans lui-même signale. Le jeune Hongrois avait obtenu du Recteur la permission d'ouvrir entièrement son âme à Berchmans, et de le prendre pour conseiller et pour guide, et, au témoignage du Père Cépari lui-même, il s'établit, entre le bienheureux Jean et Nicolas, les relations qui unissent un Père spirituel à l'âme qu'il dirige dans les voies de Dieu.

dormir une heure de plus que les autres, Jean dit, le jour même, à son compagnon de chambre, Alexandre Rimbaldesi : « Faites-moi le plaisir de ne pas tenir compte de ma présence dans la chambre, car Dieu me fait la grâce de ne m'éveiller jamais avant l'heure marquée pour le réveil, alors même qu'il y aurait grand bruit » ; puis il ajouta : « J'ai bien de la peine que vous ne puissiez, à cause de la Règle, ouvrir la fenêtre, dès votre lever; mais vous pourrez ouvrir les impostes et la porte de la chambre, et je vous prie de le faire ».

Jules Scotti loue également son compagnon de chambre : « Faites ce qu'il vous plaira, me dit le Frère Jean : mon plaisir sera de m'accommoder à vos goûts » (1).

Les travaux les plus humiliants et les plus durs lui devenaient aimables dès qu'il les embrassait pour ses Frères : ceux-ci attestent à l'envi les généreux excès de sa charité.

Rentré dans sa chambre, après la classe, il se mettait aussitôt à balayer, pour épargner la fatigue à son compagnon. Plusieurs fois, celui-ci s'en plaignit, mais Jean lui répondait gaiement : « Qu'importe? Ce serait pour vous une fatigue, et pour moi, faire de l'exercice est un plaisir » (2).

« Dès qu'il s'apercevait que j'étais indisposé, raconte Alexandre Rimbaldesi, il allait en donner avis au Supérieur, il faisait mon lit, et comme je m'humiliais des services qu'il me rendait : — Eh! quoi, répondait Berchmans, vous ne croyez donc pas à mon amitié? »

Nicolas Ratkai, ajoute le fait suivant : « Aux dernières vacances de Pâques, arrivé à Frascati avec trois compagnons, nous laissâmes à l'entrée de la maison nos socques pleins de boue. Or, Berchmans les nettoya avec grand soin et les fit reluire : — Pourquoi, lui dîmes-nous, avez-vous fait cela? — Il sourit et ne répondit rien ».

Jean mettait encore au service de ses Frères les dons exceptionnels d'intelligence que Dieu lui avait départis et les trésors de ses connaissances. « Le R. P. Recteur, raconte

(1) « Mi ha detto che io facessi ciocche volessi, in camera; che il suo gusto sarebbe stato ad accomodarsi a me ».

(2) « Non importa : voi sarete stracco, e a me mi giova il fare esercizio ».

Alexandre Rimbaldesi, me permit de conférer avec Jean sur nos études : je le lui dis, et Jean fut toujours le premier à m'inviter à ces entretiens. Il venait à moi : « Si cela vous va maintenant, me disait-il, nous pourrions conférer : — *Se gli fosse commodo, adesso potriamo conferire* ».

Berchmans avait soin de déguiser, dans ces entretiens, la supériorité de son talent sous le voile d'une humilité pleine de grâce, et l'on eût pu croire, dit le témoin, que le profit était pour lui, alors qu'il n'était que pour moi (1).

Il aida également un autre Frère à répéter toute la philosophie, et il avait promis le même bon office à un troisième, pour les vacances de 1621, à l'entrée desquelles Dieu l'appela au ciel.

Au Frère Jérôme Bargagli, Berchmans disait : « Je n'aime guère de jouer : c'est se récréer, que de faire ce que l'on aime davantage; or, j'aime surtout à parler philosophie »; et le Frère Bargagli ajoute : « Il disait cela, je crois, pour m'encourager à user librement de son secours, dont j'avais grand besoin ». Berchmans, en effet, jouait volontiers, et avec une satisfaction plus marquée lorsqu'il pouvait ainsi récréer un Frère malhabile, ou faire plaisir aux bons Frères coadjuteurs; alors il semblait ne penser qu'au jeu : c'est encore l'attestation de Jérôme Bargagli.

Son empressement à rendre un bon office était vraiment cordial : sa première parole, dès qu'on lui demandait un service, était : « Volontiers, mon Frère : *libenter, Frater; libentissime; molto volentieri...;* et ces mots, on le voyait, jaillissaient de son cœur.

Des trois choses que le Père Thomas Contuneo admirait le plus chez le saint jeune homme, celle-là est la première : « J'ai, dit-il, observé, d'abord, l'empressement qu'il mettait à rendre toute sorte de services à tous, et comment il joignait à cet empres-

(1) Pierre Alfaroli parle de cet empressement dévoué et modeste de Berchmans, pour l'avoir, lui aussi, expérimenté :

« Era tanto caritativo nell ajutare agli altri, che demandando gli qualche cosa dè studi, lasciava del tutto le sue occupazzioni, ed applicavasi totalmente a soddisfare a quanto li addimandavo, con carita e chiarezza molto grande; non mostrando di esser niente superiore; anzi congiungendo con l'ingegno una sommissione grande d'animo ».

sement dévoué le charme de très douces paroles. A qui lui demandait service, il répondait gracieusement : *libenter, Pater* ».

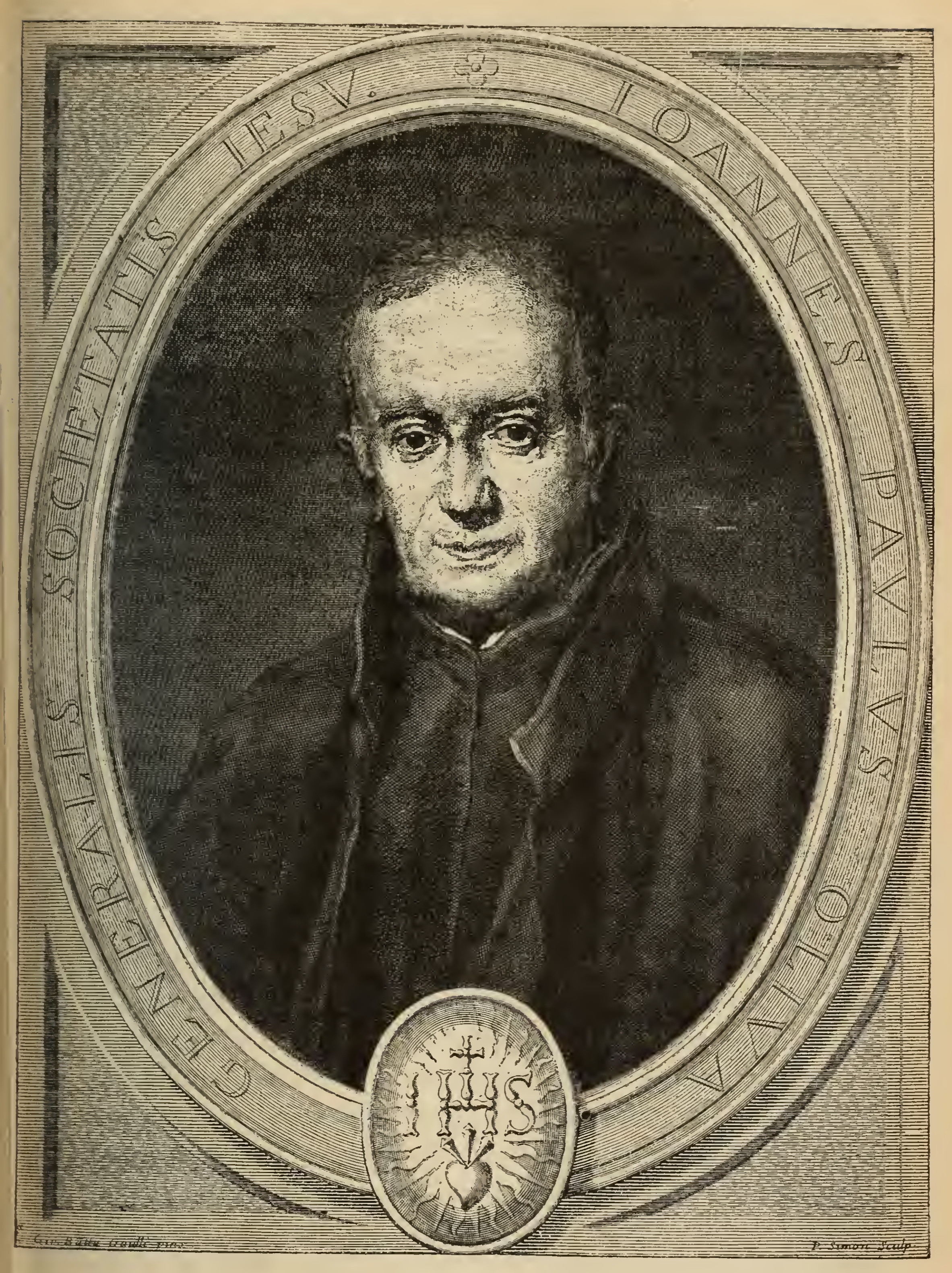
« Quelque chose qu'on lui demandât, dit Jules Scotti, il répondait toujours d'un air joyeux ».

« Un jour, raconte Bernardin Victorio, ayant besoin d'un compagnon pour aller en ville, je n'en trouvais pas ; le Père Ministre ne savait qui me donner : c'était le temps des fortes chaleurs : enfin, comme si Jean était son refuge, en pareille occurrence, il me dit de le prendre pour compagnon. J'allai à sa chambre, et dès qu'il eut compris, il me dit, d'un visage riant : « Très volontiers ; je viens à l'instant : — *Molto volentieri* ; *adesso vengo* ».

« Une seule fois, raconte le P. Cépari, à l'époque où il préparait ses thèses sur toute la philosophie, prié d'accompagner un Père en ville, il éprouva quelque répugnance à quitter ses études : aucun indice n'en parut cependant au dehors ; mais, rentré dans sa chambre, Berchmans arrêta ses réflexions sur ce mouvement de son âme ; pendant plusieurs jours il en fit l'objet de l'examen particulier, et il vint enfin me dire : Par la grâce de Dieu, j'ai eu la victoire, et je me crois assuré de ne plus ressentir aucune semblable répugnance » (1).

Les Frères Coadjuteurs lui étaient plus chers que les autres : tous le savaient, et nul n'en pouvait être blessé. Il les saluait de loin, alors même que les bons Frères ne pouvaient remarquer son salut. Il les recherchait, pour passer avec eux la récréation, et son affection leur avait inspiré tant de confiance, qu'ils venaient le chercher eux-mêmes, ou demandaient au Supérieur la permission de le prendre pour compagnon de leurs courses pieuses, les jours de fête. Berchmans quittait tout pour les suivre et la promenade était employée, tout entière, à visiter des sanctuaires ou à parler des choses de Dieu. « Je souffre, disait-il, de voir que nos bons Frères demeurent quelquefois seuls en récréation. Je désirerais, entre eux

(1) Le Frère Rimbaldesi achève de nous manisfester l'héroïsme de cette charité, quand il écrit : — « In quest' ultimo (c'est le temps même dont parle le P. Cépari), usciva, tre o quattro volte al giorno, di casa, accompagnando ; ed, alle volte, appena era arrivato, che gli bisognava tornare ad uscir di nuovo : ne mai, contutto ciò, mi ricordo d'averlo ne per cio, ne per altro, veduto turbato ».



Portrait du P. Paul Oliva.

et nous, pour l'accroissement de la charité, un rapprochement plus habituel ».

« Le plus souvent, dit Jules Scotti, il passait sa récréation avec les Frères coadjuteurs, et il allait, les cherchant partout. Un soir, qu'il se trouvait en un groupe de scolastiques où j'étais moi-même, un Frère coadjuteur (le Frère Politi, je crois) vint à passer, tout seul. Aussitôt, Jean prit gracieusement congé de nous, et alla joindre le Frère. Lui parti, nous nous disions : C'est un vrai Bienheureux que ce petit Jean, etc.! ».

Entre tous les malades, Jean visitait, de préférence, les Frères coadjuteurs; « Eux, disait-il, risquent d'être moins visités ». Il ajoutait, au rapport de Nicolas Ratkai : « Dieu m'a fait cette grâce qu'à chacune de mes visites à l'infirmerie, je rencontre quelque bon Frère coadjuteur malade avec qui, plus librement et plus suavement, je puis m'entretenir des choses du ciel, et surtout de la Bienheureuse Vierge ».

Au reste, tous les infirmes le regardaient comme leur providence. Peu après la mort du Bienheureux, on entendit plusieurs malades du collège Romain s'écrier : « Elle est morte la consolation des infirmes! » (1).

Après avoir dit : « La charité de Jean, on ne saurait l'exprimer », Paul Oliva poursuit : « A chacun, il se montrait bénin et serviable; mais il réservait aux malades le meilleur de son cœur de frère, et, entre les malades, les plus abandonnés avaient ses préférences : heureux abandon, qui leur procurait l'assistance de cet ange, de ce séraphin, ange de Dieu d'abord, et puis des serviteurs et des fils de Dieu ».

La charité de Berchmans pour ses Frères ressemblait, selon son désir, à la tendresse d'une mère pour ses fils : c'était une sollicitude maternelle qui le conduisait si souvent à l'infirmerie, pour y donner aux malades les soins qu'une mère donne à ses fils : « Trois fois le jour, dit un bon vieux Frère Coadjuteur, Paul Casteno, trois fois le jour, il venait me visiter; il me donnait de l'eau fraîche : lui-même m'enseignait à me rafraîchir en me lavant les oreilles et me disait : — Ceci fait beaucoup de bien, mon bon Frère. — Puis il me racontait un exemple de la Madone. Ces bons services et d'autres, il

(1) « E morta la consolazione degli infirmi »!

demandait permission de me les rendre, afin d'unir la pratique de l'obéissance à l'exercice de la charité ».

Dès le matin, les malades se disaient l'un à l'autre : « Le Frère Jean viendra nous raconter une histoire ». S'il était empêché, les infirmiers faisaient prier le Père Ministre de leur envoyer Berchmans, tant il était dur aux malades de passer un jour sans le voir (1).

Le vendredi était un jour d'exhortation domestique, et les malades ne pouvant s'y rendre, leur avancement spirituel eût souffert de cette privation, si le zèle de Berchmans ne l'eût conduit, chaque vendredi, à l'infirmerie, pour leur faire la répétition de l'exhortation domestique.

Ainsi, la tendre charité de Berchmans rendait aimable son zèle, et il n'est pas malaisé de croire ce que déclare Jean-Baptiste Ballera, le Frère infirmier du collège Romain : « Après avoir soulagé les corps, dit-il, le saint jeune homme consolait les âmes; il suggérait aux malades de bonnes pensées, leur faisait quelque pieuse lecture; le plus souvent, il racontait un fait édifiant approprié à la disposition actuelle de celui qu'il entretenait. On était si heureux de le voir à l'infirmerie, que plusieurs disaient : — Nous aimons mieux la visite de Jean que la visite du médecin ».

« Je l'ai vu, bien des fois, et observé, dit Félix Carminata, tandis qu'il faisait sa double visite quotidienne aux malades : sa charité à leur égard était grande, et elle les atteignait tous, en particulier les plus infirmes, à qui il s'efforçait de rendre quelque service : il les consolait par de douces et pieuses paroles, ou en leur racontant une édifiante histoire. Si tel malade désirait se rafraîchir, Jean allait à la fontaine; il en rapportait de l'eau fraîche et s'occupait avec tant d'amour et de dévotion à soulager le corps, que les âmes, plus encore, en étaient soulagées ». — « Puis, ajoute

(1) Berchmans, en effet, passait un jour, chaque mois, sans visiter les malades, occupé qu'il était à l'examen mensuel de ses infirmités spirituelles; le Frère coadjuteur Guillaume Bolognino nous l'apprend :

« Stette, una volta, un giorno che non venne a visistarmi, e mi disse che la causa era statta perche, ogni mese (le Frère, par erreur, dit *settimana*), stava tutto un giorno intiero a far riflessione a tutti gli altri giorni..., se aveva mancato in qualche cosa, per emendarsi ».

Nicolas Grossanchi, les pieuses paroles, les bons offices de Jean ne faisaient pas seuls désirer ses visites : je l'ai éprouvé moi-même, quand il me visita à l'infirmerie; on se sentait aussi relevé par sa gaieté charmante ».

A l'occasion d'une maladie contagieuse, qui amena de nombreux malades à l'infirmerie, le Recteur retira la permission qu'il avait donnée à Berchmans de faire ses charitables visites. Il en fut très affligé, et ne cessa de réitérer ses demandes, jusqu'à ce que l'autorisation lui eût été rendue. « En attendant, dit le Frère Jean-Baptiste Ballera, infirmier, Jean ne manquait pas de venir à moi, de temps en temps, pour s'informer de l'état des malades ».

Enfin, la miséricorde de Berchmans, comme celle de Louis de Gonzague, allait chercher et atteignait les malheureux hors de l'enceinte du collège : « Souvent, pendant les vacances, Jean me demandait la permission d'aller aux hôpitaux, consoler et servir les malades ». — Ainsi parle le Père François Bargagli, ministre du Ritiramento.

Une des récompenses de la charité de Berchmans fut l'amour qu'eurent pour lui ses Frères :

« Jean, disent-ils, était si affable, si bon, qu'il ravissait les cœurs de tous : on ne s'ennuyait jamais avec lui, car rien de désagréable ne se mêlait à ses paroles : elles étaient douces et laissaient l'âme embaumée de dévotion et de charité. S'il arrivait que le bon Frère vînt se mêler à l'entretien de deux amis, il était toujours bien acueilli, comme un ami cher entre tous. Il avait ce don de Dieu, qu'on ne pouvait traiter avec lui sans être captivé par les charmes de sa modestie et de sa charité : j'étais très imparfait, et pourtant, j'aimais infiniment sa compagnie (1).

« On ambitionnait, on recherchait le bonheur d'être près de lui ; tous enviaient le sort des Frères qui habitèrent une même cellule avec Jean, et ceux-ci bénissaient Dieu de cette faveur,

(1) « ... Si compiaceva qualunque di averselo con lui, ancorche fosse stato con persona molto da lui amata... La sua conversazione era amabilissima, ed io, che ero imperfettisimo, ne gustavo infinitamente ». — Louis Gabrielli.

comme d'une grâce insigne. Le Père Ministre songeant à retirer de la chambre de Berchmans le F. Alfaroli, il y dut renoncer, si grande fut la tristesse que ressentit le pauvre Frère, à la pensée qu'il ne vivrait plus près de l'Ange; c'est ainsi qu'il appelait Berchmans ».

Le Père Ceccoti, qui lisait dans les cœurs de tous, atteste cet amour universel : « Les Frères, dit-il, aimaient et révéraient Jean, comme un ange du paradis : pour lui, telle était sa simplicité et sa bonté, qu'il ne savait pas trouver, chez les autres, défaut ou imperfection, et il en ressentait une grande joie ».

« Jean était *tout charité,* dit enfin le Père Bisdomini : il cherchait à faire du bien à chacun, et ce qu'il faisait, il le comptait pour rien ».

CHAPITRE XIV.

ZÈLE APOSTOLIQUE DU BIENHEUREUX JEAN.

« Je veux me faire tout à tous, disait Berchmans; c'est là une vertu propre d'un membre de la Compagnie de Jésus, dont la préoccupation continuelle doit être de gagner, de conquérir les âmes pour les donner à Dieu (1) ».

« Jean, dit Guillaume Van Aelst, avait un ardent désir de voir tous les hérétiques ramenés au bercail de Jésus Christ: très fréquemment, s'entretenant avec moi, il exprimait ce désir avec une extraordinaire ferveur : on n'en pouvait douter, quand on l'entendait, Jean aspirait de tout son cœur à donner, un jour, son sang pour le salut de ces pauvres égarés, après y avoir dépensé sa vie entière ».

Sauver les âmes pour la gloire de Dieu, c'était la préoccupation continuelle du saint jeune homme. La Providence ne lui destinait pas cependant les travaux apostoliques, auxquels il se préparait par des labeurs opiniâtres; mais son zèle n'attendit pas, pour s'exercer, qu'un grand théâtre lui fût offert. Dès le scolasticat, il mit à profit toutes les occasions qu'il eut de se rendre utile aux âmes.

Au collège Romain, l'action sanctificatrice de Berchmans fut universelle; personne n'échappa à la lumière, au feu de son zèle. Les Pères, les Scolastiques, les Frères coadjuteurs, les domestiques, les gens du dehors eux-mêmes en ressentirent la salu-

(1) « Io sempre procuro di accomodarmi alla complessione di quella persona con cui tratto; perche questa e virtu propria di uno della Compagnia, il quale deve stare continuamente sul guadagnar l'anime d'altrui ».

taire action. De bonne heure, les supérieurs le chargèrent d'enseigner le catéchisme aux domestiques de la maison; il embrassa cette œuvre avec joie. Au catéchisme il ajoutait des instructions spirituelles, qui rendirent moins pénibles et plus méritoires à ces bonnes gens leurs laborieux offices. Ils se confessaient fréquemment, grâce aux encouragements affectueux de Berchmans, et, au moins une fois le mois, lui-même présidait à leur communion générale, distribuée par le R. P. Recteur.

Les jours de fête, quelques scolastiques allaient sur les places publiques enseigner le catéchisme aux enfants, ou adresser une exhortation à tous les oisifs qui voulaient se grouper autour d'eux. Berchmans était heureux de les seconder. « Nous, disait-il, qui, retenus par les études, ne pouvons encore traiter habituellement avec le prochain, nous ressemblons un peu à ces gardiens fidèles qu'une chaîne empêche de courir après les ennemis de leur maître. Il est bon pourtant qu'on nous envoie quelquefois *aboyer* sur les places contre les pécheurs (1) ».

On l'envoya, un jour, avec un compagnon, raconte le Père Pierre Chellini, prêcher ainsi dans une rue voisine de Notre-Dame-du-Mont. Là ils trouvèrent des joueurs et des soldats; ceux-ci se disputaient avec violence. Jean préparait la petite table qui devait lui servir de chaire, quand les joueurs lui déclarèrent qu'il perdrait ses paroles, car ils étaient déterminés à ne pas laisser leur partie de balle. Berchmans ne répondit pas; mais, se dirigeant vers Notre-Dame-du-Mont, il y pria quelque temps avec son compagnon. Lorsqu'ils sortirent, son compagnon lui donnait le conseil de reprendre le chemin du collège. « Non certes, répondit Berchmans; j'ai foi en la Bienheureuse Vierge, et vous verrez, n'en doutez pas, que ces gens-là abandonneront tout pour venir m'écouter, dès que je commencerai ». Il monte, en effet, sur la petite table, et à peine il disait *Ave Maria,* que joueurs et soldats laissaient, ceux-ci leurs discussions et ceux-là leurs jeux, et se rassemblaient autour du jeune prédicateur.

(1) L'Écriture Sainte emploie, plus d'une fois, cette comparaison, en parlant des prédicateurs évangéliques, dont la mission est de défendre la Maison de Dieu contre les voleurs et le troupeau de Jésus Christ contre les loups.

L'exhortation finie, tous l'accompagnèrent, paisibles et respectueux, jusqu'au collège (1).

C'était là, surtout, dans cette maison d'études, où la Providence semblait emprisonner son zèle, que Berchmans savait l'exercer avec une plus admirable constance et une efficacité bien autrement glorieuse à Dieu. Toutes les actions, toutes les paroles du Bienheureux étaient une exhortation à la sainteté, et cette exhortation s'adressait, non pas à des âmes vulgaires, mais à une élite d'âmes apostoliques. Zélé pour le salut et la sanctification de tous les hommes, Berchmans réservait à ses Frères la plus large et la plus belle part de sa charité. Il comprenait d'ailleurs que la bonne semence, jetée dans des cœurs d'apôtres, y fructifierait au centuple et servirait à nourrir des multitudes.

Près de cent jeunes religieux ont rendu un hommage écrit aux vertus de Jean Berchmans. Il n'en est pas un qui ne reconnaisse lui être redevable d'un progrès dans la vertu; et une observation glorifie le zèle de Berchmans, c'est que, le plus souvent, à l'action muette de l'exemple il ajouta l'action de la parole : c'était la volonté, c'était l'esprit de son bien-aimé Père saint Ignace.

« Chaque fois, écrit Edislas Berca, que Dieu m'a fait la grâce de me trouver en sa compagnie, j'en ai retiré un secours plus puissant, pour atteindre la vertu, que ne m'en donnaient la méditation et mes autres exercices spirituels. Pas une fois je ne l'ai entretenu, sans ressentir une grande confusion de ma négligence, sans concevoir un vrai désir de mieux servir Dieu (2).
« Son action en atteignait bien d'autres : très souvent, j'ai en-

(1) « Finito ch' ebbe la predica, tutti lo accompagnarono fino al collegio, con molta quiete e riverenza ». — P. Chellini, Père Cepari.

Jean avait le naturel hardi et militant des Brabançons : la vue des difficultés, au lieu de l'abattre, de le déconcerter, l'enhardissait. Pierre Alfaroli signale ce bel aspect de l'âme de Berchmans : « Aveva un animo tanto generoso, che mai se perdeva; e se gli parlavano dei pericoli della Germania e di simili disgrazie, soleva dire : Il Signore ci provedera : non ci perdiamo di animo! ».

(2) Beaucoup d'entre les Frères attestent avoir ressenti ces profondes et salutaires impressions, à la seule rencontre de Jean : «... Muoveva a divozione chi lo mirava. A mi ha cagionato- piu volte, questo effetto, che solamente incontrandolo, in vederlo o salutarlo di passaggio, no solamente mi sentivo mosso a divozione, ma ancora a compunzione, e grandemente risvegliato per emendarmi dei miei mancamenti ed imperfezioni. » — Félix Carminata.

tendu des conversations indifférentes, même de Pères graves, se transformer subitement en entretiens sur la Bienheureuse Vierge ou sur les Saints. La seule raison de ce changement merveilleux était l'arrivée de Berchmans. Malheur à moi, pécheur, qui n'ai pas ouvert les yeux à cette splendeur de sainteté et le cœur à cette flamme ardente! Jean mêlait toujours aux entretiens de la récréation quelques bonnes paroles de Dieu : — C'est le moyen, disait-il, de prévenir bien des paroles oiseuses et des murmures contre les supérieurs.

« Voici, me disait-il, trois points que je vous recommande en ami : bien employer le temps; bien garder le cœur; avoir une droite intention en toutes choses : tout faire pour la plus grande gloire de Dieu.

« Faites grand cas de toutes les Règles, mais, en particulier, de la Règle qui commande le silence et de celle qui défend de rien donner sans permission... Pour moi, je veux les observer. Au noviciat de Malines, avant d'accuser en confession les autres fautes, nous accusions d'abord celles qui avaient blessé ces deux Règles ».

Bernardin Victorio, dont on vient de lire le témoignage, dut à Berchmans plus que de bons conseils; il lui dut de vivre et de mourir dans la Compagnie de Jésus. Le Bienheureux lui avait dit, un jour : « Frère, vous êtes mélancolique, et le démon, quand vous serez ainsi assombri, s'efforcera de vous faire abandonner l'oraison; gardez-vous bien de négliger la prière et les autres exercices; appliquez-vous-y, au contraire, avec plus de soin, surtout quand vous ressentirez cette impression de tristesse, et, Dieu aidant, vous retrouverez la joie ».

Bernardin ne tint pas assez compte des avis de son saint ami (1). On était au mois de juillet et en un jour de fête. Bernardin demande au père Ministre la permission d'aller en ville. Il fallait lui donner un compagnon, et sortir à cette heure (la matinée déjà avancée) était un vrai sacrifice : « Prenez Jean, dit le Père Ministre ». Berchmans récitait le chapelet dans sa chambre.

(1) Le récit qu'on va lire est formé de pièces empruntées à divers témoignages : tous les détails ne nous y semblent pas d'égale certitude : nous signalerons, en terminant ceux qui seraient, à notre avis, moins admissibles.

A peine Victorio lui eut-il appris le désir du Ministre, que le charitable Frère laissa le rosaire et s'apprêta à partir. Avant Bernardin, qui ne l'avait point attendu, Jean arriva à la porte; Bernardin s'y rendit enfin, lui aussi : « Nous allons chez les Chartreux », dit-il. Le couvent était éloigné et la chaleur accablante. Ils arrivent après une marche laborieuse; on introduisit les visiteurs dans une antichambre, et bientôt on les avertit que le Prieur les attend. Berchmans allait suivre Victorio; celui-ci l'arrêta : « Je dois, dit-il, parler seul au Prieur ». — Jean demeura donc là, tandis que Victorio pénétrait dans une chambre, que deux autres pièces séparaient de celle où Berchmans attendait.

L'entretien dura longtemps. Jean connut, par une lumière surnaturelle, le dessein de son compagnon.

Dès que Victorio reparut, Jean l'aborda, et, d'un visage troublé, d'une voix un peu austère, il lui dit : « Je sais, moi, votre instabilité, et que vous poursuivez secrètement le projet d'abandonner votre première Mère; mais je ne cesserai d'apaiser, par disciplines et prières, la colère de Dieu, jusqu'à ce que vous ayez rejeté cette pensée ». Berchmans parlait avec un tel accent de majestueuse autorité, que Victorio en demeura dans la stupéfaction. « Venez, poursuivit Berchmans, nous réciterons, en chemin, le chapelet »; et prenant par la main Victorio, il l'entraîna hors du Cloître. Jean marchait d'un pas si pressé, que Victorio disait plus tard : « J'arrivai à la maison, tout en sueur ».

Mais la tentation ne fut pas de si tôt vaincue.

Le Prieur avait dit au jeune religieux : « J'irai, tout à l'heure, au collège, conférer avec le Supérieur sur votre dessein de quitter la Compagnie ». Quand Bernardin vit que Jean connaissait son projet et se hâtait ainsi, il craignit que le Supérieur n'en fût prévenu avant l'arrivée du Prieur. Il proposa donc à Berchmans de s'arrêter avec lui au Gesù : « Non, répondit Berchmans avec énergie et sévérité même : Non, allons à la maison, venez à la maison! *non : eamus domum, veniamus domum!* Il faut que j'aille à la maison pour une affaire urgente! ». Victorio dut le suivre. A peine rentré, Berchmans courut dire au Recteur tout ce qui s'était passé. Le Recteur fit aussitôt appeler

Victorio. Interrogé sur le motif de sa démarche : « Hélas! mon Père, dit-il, le seul motif qui m'y a déterminé, c'est la pensée que je serai inutile à la Compagnie. Je n'ai pas ce qu'il faut pour travailler utilement au salut des autres; il me semble que je ferai mieux de ne songer qu'à me sanctifier moi-même chez les Pères Chartreux ». Le Recteur n'eut pas de peine à découvrir à une âme aussi bien intentionnée le piège que le démon lui tendait; et Victorio se retira d'autant plus consolé, qu'il estimait et aimait beaucoup la Compagnie (1).

Aux derniers moments de Berchmans, le démon, comme on le verra plus loin, chercha à troubler le saint jeune homme en lui

(1) Le dernier biographe de saint Jean Berchmans, le P. Nicolas Angelini, dit, à propos de ce fait : « On ne peut, avec probabilité, juger que la chose est racontée de Bernardin Victorio ».

Il nous semble, au contraire, indubitable que Bernardin est l'obligé de Berchmans dont il s'agit. Quatre témoins seulement rapportent le fait : le Père Cépari, recteur, qui en sut les détails par Berchmans et son compagnon; — le Père Grassi et un anonyme, qui déclarent l'avoir appris du Père Piccolomini; — et enfin Bernardin Victorio : ce dernier ne dit pas de qui il tient ce qu'il raconte, et il parle ainsi :

« A me, che sono alquanto malinconico : Guarda.' disse, di non lasciare, in tempo di malinconia l'orazione ed altri esercizi buoni, perche il demonio procura d'inquietare, accio si lascino : anzi seguitali con più fervore, e sentirai presto l'allegrezza e l'ajuto. »

Cela dit, Bernardino, sans même aller à la ligne, poursuit :

« Uno de' nostri si era risoluto lasciare la Compagnia e ritirarsi à Certosini. Questo, per effetuare il suo disegno, una mattina, pigliato per compagno Giovanni, ando al convento della Certosa, ed ivi abboccatosi con il Priore, nel piu segreto luogo della terza camera, tratto con quello il negozio. Giovanni, dalla prima camera, dalla quale in niun modo, poteva ne vedere, ne sentire alcuna cosa, vide e scuopri il tutto, ed uscito che fu quel tentato dalla camara e dal convento, lo ridusse, con grandissima fretta al collegio; e volendo il sudetto tentato andare altrove : « No, disse Giovanni; *eamus domum, veniamus domum!* è « necessario che io là vada, per cosa urgente »; e poi, soggiunse : B. B., (*sic*) so bene quel che volete fare : io faro orazione per voi, fino a tante che vi passi questa voglia e tentazione ».

Le nom du tenté fut sûrement tenu secret par le Père Cépari; seul Victorio donne la lettre initiale de son nom, et Berchmans appelait ses frères de leur nom de baptême : B. B. ne peut signifier, ici, que : *Bernardino, Bernardino*. De quel droit Victorio aurait-il pu donner cette initiale, s'il n'eût parlé de lui-même?

Le Père Cépari dit que *la mélancolie* fut le principe de la tentation : « Chiamai quel giovane, dit-il, che era buon religioso, e trove che là sua era mera tentazione... di malinconia »; et Bernardin joint le récit de la tentation à l'aveu qu'il nous fait de sa tendance personnelle à la mélancolie.

Ajoutons que, sans exclure la plupart des circonstances du récit des autres témoins, comme celles de l'anxiété ou du trouble de Berchmans, de l'énergie, de la majesté de son accent, etc., choses que le Père Cepari ou le Père Piccolomini apprirent de Victorio, la parole de Jean : « B. B. so bene, etc. » nous semble seule tout à fait exacte, et, d'ailleurs, mise à sa vraie place. Jean avait trop de prudence, pour dire à Bernardin, *dès qu'il reparut* : « Io bene so *l'instabilita* vostra, quello che tacitamente *andate tramando* intorno a lasciare *la vostra prima madre* ». Jean avait trop de charité, de modération, pour dire au pauvre tenté : « Non cessaro di placare... *l'ira di Dio* ». Enfin, il était trop humble pour faire ainsi valoir ses *petites disciplines*, les seules qu'on lui permît : « non cessaro di placare, *con discipline* ed orazioni, l'ira di Dio... ».

reprochant, comme une faute, cet acte de charité fraternelle et de zèle apostolique.

Tout ce qui pouvait aider les autres à progresser dans la vertu, Berchmans le disait simplement et, comme s'exprime un témoin, *à la bonne,* surtout dans la compagnie de ceux qui imitaient cette ingénuité (1). Sans aucun respect humain, comme aussi sans vaine gloire, il communiquait ses pensées intimes, les bons sentiments qui lui étaient venus dans l'oraison, le fruit qu'il en retirait.

Ingénu avec tous ses Frères, Berchmans s'épanchait plus librement encore avec ses bien-aimés Coadjuteurs. Pour eux, son cœur n'avait pas de secrets : « Nous parlions, un jour, ensemble de la pureté de la Madone, et à ce propos il me dit qu'il n'avait jamais eu de pensée contraire à la chasteté, mais bien une horreur extrême de tout ce qui pouvait la blesser ». C'est au Frère Alexandre Saraceno que Jean révélait cette faveur de Notre-Dame. Au Frère coadjuteur Jean-Marie Valerio il fit connaître spontanément un secret, que la charité seule avait pu le contraindre de manifester au scolastique Alexandre Rimbaldesi :

« Pendant ce dernier mois, dit le frère Valerio, j'étais malade; le Frère Jean vint me voir. A sa première demande, au sujet de ma santé, je répondis que je ne pouvais dormir et j'ajoutai : Vous, Frère Jean, comment dormez-vous, la nuit? — Voici littéralement sa réponse : — Quand je dois me lever à la première heure, je ne m'éveille qu'alors; et quand j'ai ordre de dormir jusqu'à la seconde heure, c'est à la seconde seulement que je m'éveille et non pas à la première. — J'eus alors la pensée que son Ange gardien le réveillait ».

Nicolas Ratkai ajoute : « Quelle était la simplicité, la candeur de Jean, on en peut juger par ce fait : Je l'ai souvent entendu exposer aux Frères coadjuteurs, en des entretiens familiers, tout le détail des actes de son oraison du matin et des fruits qu'il en avait retirés ».

(1) «... Alla buona,... parlandone con una ingenuita e candidezza singolarissima. Diceva a suoi frutti dell' orazione, senza paura alcuna di vana gloria ». — Octave Falcon.

Ces épanchements affectueux de Berchmans lui gagnaient le cœur des bons Frères et donnaient à ses leçons, à ses conseils, le charme et l'efficacité toute-puissante des conseils d'un ami :

« Il venait souvent avec nous, poursuit le Frère coadjuteur, et nous racontait des histoires édifiantes. Si la conversation se détournait des choses saintes, il se composait aussitôt, et sans rien perdre de la gaieté qui paraissait toujours sur son visage, il ne disait plus une parole, que l'entretien n'eût été ramené à des sujets de piété. Ceci, je l'ai vu tant de fois, que je le puis jurer. Quant à lui, outre qu'il ne disait que de saintes choses, il les assaisonnait encore de quelque belle louange de la Madone.

« En plusieurs occasions, j'ai reçu du saint Frère de bons conseils : je m'entretenais, un jour, avec lui du désir ardent que saint François Xavier avait de souffrir. — Pour en venir là, me dit le Frère Jean, il faut commencer par de petites choses et avancer peu à peu : c'est le vrai chemin; — et cela, il me le démontra par des faits tirés de la vie même du Saint. L'expérience m'a prouvé, depuis, qu'il avait raison.

« Dès que je me sentais un peu triste, je tâchais de le rencontrer, et après quelques mots de lui, je me retirais tout consolé. Un jour, plus troublé que de coutume, je lui disais : — Oh! la belle chose que de pouvoir être toujours gai. — Lisez, me répondit-il, la onzième et la douzième règle du Sommaire. — Je le fis et, en peu de temps, je recouvrai la paix ».

S'élever à Dieu et élever à Dieu les âmes de ses frères, c'était la vie de Berchmans : « Si quelque chose, disait-il à Paul Oliva, pouvait me rendre malade, ce serait de n'avoir personne avec qui je pusse m'entretenir de Dieu »; et il disait au P. Van Doorne : « Je sens mon cœur s'enflammer, chaque fois que je puis engager des entretiens spirituels (1) ».

« Un entretien qui n'avait pas pour objet ou Dieu ou les études, Jean ne le supportait pas, et si, par hasard, en sa présence,

(1) Le Père Jean-Baptiste Ferrari rapporte une troisième parole de Berchmans, exprimant la même pensée : « Diceva che, nelle ricreazioni, quando non sentiva trattar di cose sante e spirituali, se li stringeva ed angustiava il cuore; ed, al incontro, se gli slargava, quando si trattava spiritualmente ».

on parlait de nouvelles venues de nos pays respectifs, Jean se taisait, ou bien il tirait de là, au plus tôt, quelque enseignement ou fruit spirituel ». Ainsi parle Nicolas Ratkai. — Un jour, deux professeurs l'abordent et le prient de se promener avec eux. Berchmans accepte de bonne grâce. Après quelques paroles bienveillantes, ils feignent de poursuivre une conversation déjà entamée, et de parler vivement d'une guerre qui préoccupait alors les esprits. Une impression d'étonnement parut sur le visage de Berchmans. L'entretien continua, et Jean, les mains arrêtées contre la poitrine, les yeux baissés, allait et venait avec eux sans mot dire. Les Pères prolongèrent encore la discussion, et sans interroger Berchmans, ils se tournaient quelquefois vers lui, comme pour le faire juge ou avoir son avis. Berchmans ne détacha pas ses yeux de la terre et ne mêla pas une parole à leur conversation. Édifiés et réjouis, les Pères lui dirent enfin : « Jean, tout ceci est un badinage. Parlons maintenant de ce qui plaît à votre cœur et au nôtre ».

La vertu de Berchmans remportait, tous les jours, des victoires moins apparentes, mais plus glorieuses. Presque tous ses Frères rendaient à son zèle triomphant l'hommage que lui rendait, en ces termes, Alexandre Gottifredi :

« Un jour, que j'étais en promenade avec lui, nous parlions de la vigilance qu'un religieux doit exercer sur sa langue. J'étais encore très froid pour les choses spirituelles; mais ses saintes paroles m'enflammèrent tellement, que je pris la résolution de m'entretenir désormais de sujets de piété et je le priai de m'aider. Alors, le bon Frère m'enseigna la méthode qu'il suivait pour bien passer sa récréation : — Quand je ne trouve pas, me dit-il, avec qui parler aisément de choses spirituelles, je vais chez les malades : j'ai pour cela permission générale du Supérieur. A l'infirmerie, je trouve ce que je cherche. D'autres fois, je vais me joindre à un groupe de bons Frères coadjuteurs, où sans difficulté j'introduis un sujet à mon gré. Au reste, ajouta-t-il, je ne parle pas de choses saintes, partout et toujours. En promenade, je mêle aux sujets qui intéressent l'âme, des sujets qui intéressent l'esprit, comme la discussion d'une question philosophique. Enfin, observez encore qu'il est bon d'avoir peu d'in-

terlocuteurs : quand on est deux ou trois, la difficulté est bien moindre ».

« Jean me disait encore : « Si la conversation s'écarte d'un sujet de piété, et que les personnes avec qui je me trouve me soient supérieures, je me recueille et garde le silence; mais si je suis en compagnie d'égaux ou d'inférieurs, je tâche, de la meilleure façon possible, de ramener l'entretien à l'objet spirituel ».

« Ainsi parla le saint Frère. Je promis donc de me mettre souvent dans sa bande, pour bien passer la récréation; mais je ne fus pas fidèle à ma parole : ma grande tiédeur me fit, quelque temps, éviter l'occasion de le rencontrer; et pourtant la conscience me reprochait vivement cette faute, et quand je me trouvais en la compagnie de Jean, l'estime que j'avais conçue pour sa vertu faisait que j'aurais rougi de parler de bagatelles devant lui, comme cela m'arrivait avec d'autres. Le bon Frère me demandait alors comment je passais mes récréations; et moi, je ne savais que répondre. Je dois le confesser, quand j'étais avec Berchmans, même en compagnie de plusieurs autres, je me sentais, je ne saurais dire avec quelle force, poussé, contre mon inclination, à parler de choses édifiantes. Je n'aurais pu, en effet, m'empêcher de devenir rouge de honte, s'il m'était échappé, devant lui, une parole oiseuse; tant était grande la sainte révérence que son seul aspect m'inspirait ».

A Pierre Alfaroli, Jean disait, un jour : « Je ne veux plus désormais avoir entretien que de piété ou d'études; deux choses, en effet, sont requises d'un fils de la Compagnie de Jésus : la première, qu'il soit homme spirituel; la seconde, qu'il soit homme de doctrine; or, parler de choses saintes sert à l'acquisition de la première qualité; parler de science, à l'acquisition de la seconde; le reste n'est pas pour nous, aussi je n'en veux point parler. Et comme les supérieurs désirent qu'aux récréations ordinaires l'on ne s'entretienne pas d'études, il ne demeure, dans ce temps, qu'un sujet de conversation : les choses spirituelles » (1).

« Dès que Berchmans se rapprochait d'un groupe, si l'on y

(1) « Perche in tempo della ricreazione, Superiori non vogliano che si parli di lettere quindi è che allora non mi resta altro di che parlare. se non cose spirituale ».

parlait de choses indifférentes, la matière de l'entretien était vite changée ».

Ainsi parle Jules Scotti, et il ajoute :

« Pour moi, j'ai honte de le dire, me trouvant en de tels groupes, si je voyais Berchmans venir, je me hâtais d'en avertir les autres : « Voici Jean, disais-je aux Frères, il ne sera pas content de « nous entendre parler de bagatelles » ; et vite on engageait une conversation pieuse » (1).

Non seulement Berchmans amenait ses Frères à nourrir par des entretiens tout religieux l'esprit de leur vocation, mais il savait les leur rendre pleins de charmes. C'était une victoire de plus : Jean la devait, sans doute, à l'affection qu'il inspirait à ses Frères : « On le voyait si heureux, quand il parlait de Dieu, que chacun, dit le P. Bisdomini, tenait à lui procurer cette joie » (2). Mais là n'était pas tout le secret du charme de la conversation de Berchmans : ses Frères trouvaient en lui un ensemble de qualités précieuses :

« Jean, disent-ils, avec Pierre Alfaroli, Jean était d'une parfaite sincérité de langage : aucune exagération, aucune équivoque, aucun détour ne s'y mêlait; aussi ne fatiguait-il jamais les auditeurs par des redites, des affirmations insistantes : Je ne l'ai jamais entendu employer d'autres formules, que : *la cosa e cosi ;* ou bien : *la cosa non è;* ou bien : *non mi pare;* il suivait, à la

(1) Quelques lignes de la déposition du P. Thesauro, ministre du Ritiramento, servent à mieux discerner cet aspect du zèle et des mérites de Jean :

« Quando venne *sopra*, vi erano molti Fratelli poco spirituali, che facevano sempre la ricreazione tra loro; e pochi altri, che parlavano di cose spirituali, sempre erano astretti a trattare tra loro : ma Giovanni, ancor con essi, prevaleva e li tirava alle cose spirituali; dispiacendoli quella divisione ».

Jean cependant, ajoute le Père ministre, ne brusqua rien : il voulut, d'abord, prudemment, gagner l'affection de tous, en sacrifiant même un peu de bien spirituel : « Desiderava piuttosto mancare di qualche frutto spirituale, per tenere la carita con tutti ».

(2) Le Père Bisdomini avait dit, d'abord :

« Con la sua modestia e presenza, era freno a persone gravi e spirituali de' nostri da ogni minima imperfezione; e se, nelle ricreazioni, si ritrovava meco, mi pareva non si potesse parlare, se non de cose o spirituali o di Lettere... Se... non fosse tale il ragionamento, ed egli, per la qualità delle persone, non lo potesse sviare, con una certa composizione celeste, non gia molesta, sforzava quasi i circostanti a mutare ragionamento; ed a mi e occorso, piu volte (anzi, alcune volte, a bello studio, ho voluto cio provare), e mi bisognava, con el riguardare tal sua composizione, parlare di quello sapevo gustava, si per tale composizione, si per l'allegrezza che vedovo avere, quando di simili cose si ragionava; massimamente delle cose de la Compagnia nostra, virtù di Fratelli, vocazioni alla Compagnia, etc.; che sempre (come io gli dicevo) aveva pieno le sacche di simili esempi, e dava grandissimo gusto e devozione, mentre si sentiva parlare di simili cose ».

lettre, le conseil évangélique : *Est, est; non, non* »; et le Père Bisdomini, ici encore, nous met sous les yeux le caractère saillant de cette attrayante simplicité de Berchmans :

« Sa modestie était grave, mais aimable; sa charité cordiale, sans trace d'affectation; pas ombre de cérémonie, dans le respect profond qu'il témoignait à chacun; aucune anxiété, aucun trouble ne se mêlait à sa minutieuse observance des règles : on le voyait toujours allègre, joyeux dans ce réseau d'obligations; de sorte que son aspect n'avait que du charme pour tous ».

« Jamais il ne contestait, dit enfin Aloys Orlandini; mais, avec simplicité, et le visage serein, il formulait son sentiment, et puis, se tenait en repos : quelle que fût la contradiction ou la contrariété, Jean demeurait pacifique, comme un homme déjà tout abandonné au bon plaisir de Dieu ».

Jean était gai; il mêlait toujours à l'entretien des histoires réjouissantes, une de celles, par exemple, où le démon joue un rôle ridicule; et ces histoires, Jean les contait avec beaucoup d'agrément : « Sa gaieté, dit le Père Tudisio, mettait en joie quiconque s'entretenait avec lui (1) ».

Tous les sujets qu'il mettait en avant, il les semait de récits ou d'exemples, tirés, le plus souvent de nos annales. Berchmans lisait beaucoup, et son profit spirituel était, sans doute, la fin première qu'il se proposait dans ses lectures; mais il ne lisait ou n'entendait pas lire un livre édifiant, sans en noter les pensées ou les faits saillants. Son but, en cela, était de rendre attachants les entretiens de piété en récréation, et de bannir ainsi des conversations du collège une futilité, dont il redoutait les pernicieux effets pour son âme et pour l'âme de ses Frères. On verra, plus loin, comment il y réussit : « Il me dit, un jour, raconte Jérôme

(1) Le Père Corneille de la Pierre montre ainsi ces aspects de la sociabilité de Berchmans : « *Animadverti in nostro Joanne virgineam verecundiam. Comitate et suavitate omnibus erat charus; vultu semper erat læto et hilari, sermone candido... Omnes reverebatur, singulos adjuvabat, consolabatur. A prandio et cœna sæpe mecum collocutus, in Domino me recreavit... Hilaris fuit, non dissolutus, sed hilaritatem religiosa maturitate temperans; risus ejus modicus, sine cachinnis, sales sine dente, gratia sine affectatione : præstabat illud Apostoli : Omnis sermo vester in gratia, sale sit conditus. De omnibus bene sentiebat et honorifice loquebatur. Affectus peculiares erga aliquos non habebat : idem et communis erat ejus in omnes amor. In recreatione, primo occurrenti se jungebat. Mihi ordinarie, e scholis descendenti, hilari vultu occurrens lætitiam aspirabat. Moriturus, nullum mœroris dedit signum... : serenus, hilaris uti in vita... Lœtus et alacer mortuus est* ».

Albergotti, son condisciple, avoir lu dans le P. Fabio de Fabiis ou dans le P. Spinelli, qu'un religieux avait la coutume de prendre brièvement note de tout ce qu'il lisait ou entendait lire d'intéressant, afin de s'en servir avec fruit dans les récréations communes, et il ajouta : — J'ai noté cela, comme exemple à imiter ».

Nicolas Grodzinski, un autre de ses compagnons d'étude, lui demandant un jour : « Comment faire pour passer agréablement la récréation, en de bons entretiens ? » Berchmans répondit : — Pour nourrir, en intéressant, des conversations édifiantes parmi nos Frères, il faut lire l'histoire et les annales de la Compagnie. Comme ces faits nous concernent, ils sont pour nous pleins d'intérêt. Quant à moi, j'en ai un tel recueil, qu'il n'est peut-être pas de sujet d'entretien où je ne puisse mêler, tout naturellement, des exemples tirés de l'histoire de la Compagnie (1) ».

Jean savait d'ailleurs introduire avec dextérité un sujet au goût de sa piété : « Je me promenais, raconte Innocent Massio, lisant un poète païen, quand le Frère Jean m'aborda. Je lui récitai aussitôt quelques-uns des beaux vers que je venais d'admirer. Le saint Frère écouta, il admira avec moi ; mais, de ces idées profanes, il tira bientôt et sans effort de si belles considérations religieuses, que je laissai là mon poète et m'applaudis d'avoir rencontré Berchmans (2) ».

Ainsi, en partageant ses pieux entretiens, les Frères du Bienheureux savouraient les joies qu'il y goûtait lui-même. Le sou-

(1) Alexandre Gottifredi dit, à ce propos :

« Sapeva buonissima parte dell' istorie della nostra compagnia ; di modo che, nelle ricreazione, per non dar tedio a quelli che seco conversano, raccontava molti esempi cavati da dette istorie ; e cio faceva con tanta piacevolezza e grazia, che altro non si richièdeva per mantenere tutti allegri ; perche aveva certi esempi particolari per causare allegrezza, come sarebbe di quelli che ridondano in burla del demonio ; altri ne aveva, quando voleva sollevarci al desiderio di perfezione ; altri, ger alzarci all' allegrezza de Beati etc. ».

Jamais la piété de Berchmans ne causa d'ennui : tous l'attestent, comme Antoine Cocchiglia :

« Parlava di cose spirituali con grandissima allegrezza e senza cagionar fastidio ad altri : anzi, essendo lui tanto spirituale, mai ho sentito persona alcuna che abbia mostrato che la sua santita li fosse a fastidio. » Il attirait, au contraire, et chacun désirait l'entendre : « Il parlare suo era tale, che, nelle solite ricreazione, soleva tirare seco molti, per desiderio di sentirlo parlare e discorrere di Dio (J.-B. Ballerati).

(2) Edislas Berca atteste, lui aussi, la *merveilleuse* dextérité, dont parle Innocent Massio : « *Mira dexteritate et suavitate sermones inutiles et indifferentes ad pia colloquia transferebat, cum stupore et maxima ædificatione omnium* ». — Et Guillaume Van Aelst, en trois mots, résume ainsi les dires des autres sur cet aspect de la sainteté de Berchmans : « *Summa ejus fuit in pia conversatione dexteritas, hilaritas, jucunditas* ».

venir de ces saintes joies semble avoir dicté les lignes suivantes à un Frère scolastique du collège Romain : « Quand j'allais en promenade avec lui, le matin, pendant l'été, à peine nous avions franchi le seuil de la maison, qu'il mettait en avant quelque difficulté de philosophie, et puis, insensiblement, il arrivait à parler de Dieu. Un jour, que toute notre matinée avait été occupée à ce saint exercice, il me dit au retour : — Oh! quelle consotion nous éprouverons, à l'heure de l'examen, d'avoir si bien passé cette demi-journée ».

Jérôme Sancti se ressouvenait de joies semblables, quand il écrivit :

« Je n'ai jamais eu avec Jean qu'un seul entretien : l'objet en fut tout spirituel, et il m'en resta un vif désir de parler encore au saint Frère. Je demandai même permission de le faire; mais l'occasion m'étant donnée, je craignis la singularité; car Jean vivait *da basso,* et moi *di sopra* ».

Baptiste Canaceli raconte :

« Mes premières relations avec le Frère Jean datent des vacances de l'an passé à Frascati. Je me trouvai, en ce temps, avec lui bien souvent, parce que nous étions convenus que nous réciterions ensemble, chaque jour, l'office de la Bienheureuse Vierge; ce que nous fîmes, en effet. Mais, l'office achevé, nous ne nous séparions pas encore. Le Frère Jean avait la dévotion de réciter une petite couronne de douze *Ave Maria* et trois *Pater noster :* je la récitais donc avec lui, et il m'enseignait à le bien faire. Chacun des *Pater* s'adressait à une des Personnes de la Trinité, et, avant de commencer le *Pater,* Jean désignait la Personne. A chaque *Ave,* il avait intention d'honorer une vertu, qu'il me signalait, de la Bienheureuse Vierge.

« Après la couronne, venait un psaume, et à chaque verset, nous disions l'un et l'autre les bonnes pensées qu'il nous suggérait. Jean en proposait toujours de bien plus hautes et plus touchantes que les miennes. Quelquefois, nous dîmes le chapelet, ou nous conversâmes sur de pieux sujets. Parfois encore Jean tirait de sa poche le petit livre intitulé *Psychologie,* et nous dissertions sur telle ou telle des paroles de saint Grégoire, de Louis

de Blois, etc., qu'il renferme. Comme aussi, en d'autres occasions, une question de philosophie faisait le sujet de l'entretien. Tous ces bons exercices, c'était le Frère Jean qui m'y engageait et me les rendait attrayants.

« S'il accompagnait un Père, Jean ne tardait pas à lui demander interprétation de quelque verset difficile d'un psaume; il le priait de l'instruire sur une question de doctrine chrétienne, de vie spirituelle, d'histoire de la Compagnie, et le temps passait, utilement et saintement employé ».

La plus belle industrie du zèle apostolique de Berchmans fut, sans contredit, l'institution des Académies spirituelles, dont l'usage s'est perpétué jusqu'à nos jours dans les maisons religieuses. Les Académies fournissent un moyen facile de passer, avec agrément et profit, une heure prise sur les longues récréations des jours de congé ou des jours de fête.

Guillaume Van Aelst dit, à propos de cette institution :

« Je voyais, non sans en ressentir à la fois admiration et confusion, le Frère Jean s'avancer, d'un jour à l'autre, dans le chemin de la vie spirituelle : j'eus beau le considérer de près, scruter toutes ses actions, je n'y pus jamais surprendre le moindre défaut, rien qu'un observateur malveillant eût osé censurer : plus, au contraire, j'examinais la conduite de Jean, mieux je discernais sa croissance en toute vertu : sa dévotion, sa charité fraternelle, son zèle de la mortification, sa modestie m'apparaissaient, chaque jour, plus parfaites : c'était comme une flamme grandissante, et ces ardeurs intérieures se trahissaient dans les entretiens de la récréation; il s'y animait de telle sorte, il y goûtait sensiblement de telles joies, qu'il semblait quelquefois ne se pouvoir pas contenir.

« Chaque fois que j'allais avec lui en promenade, il parlait volontiers, d'abord, de ce qui faisait la matière de nos communes études; mais *il voulait* ensuite, ou récitation du chapelet, ou lecture d'un chapitre de l'Imitation de Jésus-Christ : « Ainsi, « me disait-il, l'âme aura, après l'esprit, quelque petite part à la « récréation du corps ».

« Tandis qu'il était encore *di sopra,* il se retirait, un peu à

l'écart, les jours de congé, avec quelques compagnons choisis, pour parler, conférer sur telle ou telle vertu, tel ou tel moyen de l'acquérir, d'y progresser; et comme l'usage s'en était établi, il désirait vivement qu'on l'y maintînt, après son départ du Ritiramento. A cet effet, il dressa une sorte de Règlement de son Académie spirituelle, et, en partant, il confia l'œuvre au zèle du Frère Jérôme Longini (1) ».

« Quand il dut passer *da basso,* raconte aussi Jean-Baptiste Canaceli, d'autres académiciens descendirent avec lui : Jean rédigea donc un Règlement de l'Académie et il se choisit, *di sopra,* un successeur, qui travaillât à la conserver et à la promouvoir. Je descendis *da basso,* quelque temps après lui, et je me trouvai en sa compagnie, à la première récréation du soir : aussitôt, il me demanda comment l'Académie marchait, et, apprenant qu'elle était prospère, il en témoigna un vif contentement ».

Ainsi l'admirable jeune homme répandait autour de lui, dans les âmes, les trésors de grâce que Dieu lui prodiguait; et tandis qu'il enrichissait tous ses Frères, il s'estimait leur débiteur : « Grâce à la ferveur de mes Frères, disait-il, je fais, pendant la récréation qui suit le dîner, provision d'ardeur spirituelle pour la fin du jour, et la récréation d'après souper me dispose à mieux faire l'oraison ou à mieux communier, le lendemain ».

Pour compléter et résumer, à la fois, le tableau des vertus de Jean Berchmans, nous ajouterons ici les pages dans lesquelles

(1) Nous reproduisons, ici, le plan de l'Académie, tel qu'il fut tracé par le Bienheureux. L'intelligence du lecteur suppléera aisément ce que la rédaction concise de cette note laisse à développer :

Fin de l'Académie : Nous animer, nous enflammer nous-mêmes; nous disposer, par là, à faire plus de bien aux autres; employer saintement une heure, en des jours où l'on risque de faire un emploi moins utile de son temps.

Lieu de l'Académie : La Terrasse, à la campagne.

Heure de l'Académie : Dans l'après-dînée.

Académiciens : Quatre, chaque fois, désignés par le sort, plusieurs jours d'avance.

Sujet de l'Académie : Une vertu choisie à la pluralité des suffrages.

Manière de traiter le sujet : Le premier académicien donnera la *définition* de la vertu et indiquera les *règles* qui s'y rapportent. — Le second énumérera les *actes* intérieurs et extérieurs de cette vertu. — Le troisième développera les *motifs* qui nous engagent à la mieux pratiquer. — Le quatrième enfin, nous en apprendra les *moyens* et nous y excitera par des *récits* édifiants.

Aloys Orlandini nous apprend que le lieu ordinaire des séances de l'Académie était la « loggia sopra la cappella del nostro Beato Padre, alla Vigna ». Le Père Thesauri, de son côté, dit que l'Académie se tenait « nella Solana, il giorno della vigna » ; mais la Solana n'est probablement pas autre chose que la loggia, dont parle Aloys Orlandini.

le P. Cépari manifesta ses impressions personnelles, au sujet du Bienheureux, avec l'autorité que lui donnait la connaissance intime qu'il eut de son intérieur, et sa grande expérience dans la direction des âmes :

« Si Jean Berchmans, dit-il, n'eût été qu'innocent; s'il n'eût excellé qu'en une ou deux vertus, il eût trouvé peut-être plus que des égaux dans un grand nombre de ses Frères. Mais que l'on ait pu voir toutes les vertus briller en lui d'un tel éclat, qu'il semblait les posséder toutes dans leur perfection, c'est une chose si rare, qu'il n'est personne qui ne la doive admirer; or, c'est le prodige que nous avons eu sous les yeux.

« Aidé de la grâce, son énergique et constante volonté amenait à leur perfection toutes ses œuvres. L'observateur le plus attentif n'eût pu saisir, ni dans les actions elles-mêmes, ni dans la manière de les accomplir, rien qui ne fût parfait; et s'il avait pu voir, à découvert dans son âme, les grands sentiments qui donnaient incessamment à ces œuvres et la vie et le mérite, il eût conçu de sa sainteté une opinion très haute. Cette beauté intérieure de Berchmans, je l'ai connue; car, deux fois le mois, il venait, sans y manquer jamais, me découvrir tous les secrets de son âme, et avec une telle candeur, qu'il ne cachait aucune de ses pensées, aucun de ses penchants, aucun de ses désirs.

« Or, je me souviens qu'un jour, comme il m'exposait ce que la grâce opérait en lui, et sa fidélité à suivre les impulsions du divin Esprit, je fus vivement impressionné, et sans laisser paraître au dehors mon admiration, je dis intérieurement : heureux jeune homme, en qui Dieu se complaît à tel point! Il me semble vraiment voir en ton âme les dons que Dieu accorda à nos premiers parents, et, de plus qu'en eux, une particulière assurance de ne les perdre jamais. La vue d'une innocence, d'une vertu communes n'éveille pas en nous d'aussi fortes émotions.

« L'extrême diligence qu'il portait dans toutes ses actions, et sa vigilance continuelle sur tous ses mouvements intérieurs et extérieurs nous le firent apparaître si parfait, que nous sommes encore à chercher quelqu'un qui ait pu noter en lui la plus légère imperfection.

« Qu'on le remarque bien, Jean Berchmans a vécu cinq ans

dans un Ordre où, grâce à Dieu, la discipline garde encore sa première vigueur. A Rome, il s'est trouvé mêlé à deux cents religieux, et la vigilance des supérieurs ne le perdait point de vue; or, ni eux, ni aucun des prêtres, des étudiants ou des Frères coadjuteurs n'ont pu surprendre en lui le moindre défaut : pas un de ces mouvements, qui souvent préviennent la volonté la mieux disposée; pas une parole oiseuse ou inconsidérée, un geste désordonné, un rire peu contenu, une posture peu conforme aux règles de la plus sévère modestie. Aucun n'a pu dire que Berchmans eût, même une fois, parlé aux heures de silence, mal employé ou passé oisivement un seul instant, négligé l'ordre dans sa chambre, la propreté sur sa personne et ses vêtements.

« Quelques mots suffisent à dire ces miracles de vertu; mais leur pratique suppose une extraordinaire action de la grâce et une correspondance singulièrement énergique et fidèle. Si une seule vertu, portée à un degré sublime, suffit à la gloire d'un homme et le signale à l'admiration et à l'imitation des autres hommes, que dire de l'étonnant assemblage de toutes les vertus réunies dans l'âme d'un jeune homme? Certes, leur harmonieuse union dans Berchmans nous fut comme un délicieux concert, et nous crûmes voir plutôt en lui un ange déjà confirmé dans la charité, qu'un homme sujet encore aux misères de ce monde ».

Or, tandis que, d'une commune voix, les Frères et les supérieurs de Berchmans louaient ses admirables vertus, lui, oubliant, comme l'Apôtre, le chemin qu'il avait déjà parcouru, s'élançait dans les voies toujours plus belles que la grâce ouvrait devant ses yeux.

Durant l'année 1620, Jean s'était appliqué à l'acquisition de l'humilité. Dès le commencement de 1621, il écrivit au frontispice d'un nouveau petit cahier de notes spirituelles : « J'ai dit, et je veux commencer maintenant; *Dixi, nunc cœpi* ». Puis, il se propose de faire de la charité et de la joie spirituelle l'objet de son examen particulier; et toutes les feuilles sont pleines de ces mots : charité, vivre au jour le jour, vivre d'heure en heure; *charitas, charitas, et vivere in dies*

et in horas. Il unissait ces deux sentiments. L'amour de Dieu qui enflammait son cœur ne lui permettait plus de désirer la vie; il l'acceptait avec résignation d'heure en heure, et il aspirait à la possession du bien infini, attendant le signal du départ.

CHAPITRE XV.

DERNIERS JOURS AVANT LA MALADIE DU B. JEAN.

(De juillet au 7 août 1621.)

« C'était au commencement de juillet 1621, raconte le célèbre annaliste Famiano Strada ; je revenais de Sainte-Marie-Majeure, en compagnie du Frère Jean Berchmans : nous parlions de l'assurance et de la joie que témoignent, d'ordinaire, les Religieux à l'heure de la mort, et je citais en exemple plusieurs Pères, que j'avais vus ainsi mourir au collège Romain, entre autres le P. Denis Silla, mon collègue. J'ajoutai : — Je prie Dieu, Frère Jean, que mon âme meure de la mort de ces justes! — Et lui, se tournant vers moi, me répondit subitement : — Mon Père, il faut d'abord dire : que mon âme vive de la vie des justes, afin d'avoir le droit de dire plus tard : que mon âme meure de la mort des justes (1). — Je le confesse, ces paroles et, plus encore, le ton résolu, l'accent d'autorité qui les accompagna produisirent dans mon âme un effet extraordinaire. Cette manière de s'exprimer sortait des habitudes si respectueuses de Jean envers tous et envers moi : je crus entendre Dieu me reprocher l'inutilité de ma vie et mes prétentions à la récompense des Saints, avant d'avoir partagé leurs travaux » (2).

(1) « Padre mio, bisogna che diciamo : *Vivat anima mea vita justorum,* accio possiamo poi dire : *Moriatur anima mea morte justorum* ».

(2) Le P. Famiano Strada naquit à Rome en 1572. Entré dans la Compagnie à l'âge de 19 ans, il s'y distingua comme orateur, poète et historien. Les seules Annales de Belgique suffiraient à sa gloire d'écrivain. Mais il fut surtout religieux accompli, et vécut toujours de manière à mériter la mort des justes. Jusqu'en ses dernières années,

« Berchmans ne se jugeait pas digne de la couronne des saints; mais la mort ne lui semblait pas avoir de terreurs. Un mois environ avant sa dernière maladie, Jean me disait : — Si Dieu voulait me retirer de ce monde, je n'aurais aucune peine à partir ». Ce témoignage est du P. Cocchiglia (1).

Peu de jours après, le P. Corneille de la Pierre s'édifiait de la piété et de l'obéissance du saint jeune homme : « J'allais, dit-il, avec Berchmans à Frascati, et je voulus d'abord m'arrêter à Saint-Paul des Trois-Fonts. Il ne me parla, durant tout le trajet, que de l'Institut de la Compagnie, qu'il aimait passionnément. Sorti de Saint-Paul, nous passâmes devant Saint-Sébastien, et je pris les devants, pour l'engager à y entrer avec moi. Jean demeura immobile au seuil de l'église, la tête nue, les yeux baissés. Retourné près de lui : — Pourquoi, lui dis-je, n'êtes-vous pas entré? — Mon Père, me répondit Berchmans, avec grande humilité, si nous ne retournons sur nos pas, nous ne pourrons arriver à l'heure du dîner. — Après le repas, il vint à moi, et pensant que je désirais retourner au collège : — Votre Révérence, me dit-il, pourra prendre un autre compagnon, car je n'ai pas la permission de revenir avec elle à la maison. — Pour ne pas perdre l'occasion de jouir de son entretien, je demeurai à la campagne jusqu'au soir ».

Aux approches de la fête de saint Ignace, Berchmans ressentit plus vivement le dégoût invincible de la terre et le désir du ciel, que, depuis quelque temps, Dieu excitait dans son âme. Le P. Jérôme Savignano, professeur au collège Romain, l'apprit

bien que torturé par une maladie cruelle, il ne passait pas un jour sans se flageller. On a dit de lui qu'il ne lui échappa jamais une parole qui pût le glorifier lui-même ou blesser le prochain. Le P. Strada mourut au collège Romain le 6 septembre 1694 (Sotwel).

(1) « Se il Signore Dio vorrebbe levarmi da questa vita, non mi recarebbe fastidio alcuno. »

(2) Le P. Corneille de La Pierre (Corneille van den Steen), si connu sous le nom de Cornélius a Lapide, naquit à Bokholt, village du Limbourg belge, en 1566. Entré dans la Compagnie à l'âge de vingt-cinq ans, il enseigna d'abord, pendant vingt ans, l'hébreu et l'Écriture-Sainte à Louvain. Appelé ensuite à Rome, il continua d'expliquer les Livres saints jusqu'à sa mort, qui arriva le 12 mars 1637. La science prodigieuse du P. Cornélius a Lapide lui a donné un des premiers rangs parmi les interprètes des Saintes-Écritures, et ses vertus religieuses l'ont égalé aux Pères, dont les noms sont le plus vénérés dans la Compagnie de Jésus.

de la bouche même de Jean : « J'éprouve, lui dit-il, un brûlant désir de mourir, afin de m'unir parfaitement à Dieu. — Je lui dis alors, ajoute le P. Savignano (car notre intimité me permettait d'agir ainsi librement), je lui dis : — Vous trouvez-vous donc si bien disposé, que vous ne redoutiez nullement ce passage de la mort? Jean me répondit : — S'il m'était permis



Portrait du P. Famiano Strada.

de tout régler à mon gré, volontiers je vaquerais d'abord pendant quelques jours aux exercices spirituels; mais quand même je ne pourrais le faire, je mourrais en tout cas volontiers » (1).

« Dès lors, on remarqua, dit le P. Cépari, que Berchmans ne semblait déjà plus être de ce monde : son corps marchait

(1) « Se mi fosse concesso il farmi le condizioni da me stesso, io volentieri eleggerei di far prima, per alcuni giorni, li Exercizi spirituali; ma quando bene non li potessi fare. per ogni modo morirei volentieri ».

sur la terre; son âme vivait dans le ciel. Dieu qui voulait, en effet, l'y appeler bientôt, le préparait suavement, en allumant dans son cœur les flammes des affections et des désirs célestes : il eut souvent alors à la bouche et au cœur ces paroles de l'Apôtre : « Il me tarde d'être dégagé des liens du corps : *cupio dissolvi* »; et aussi ces paroles de l'Épouse des Cantiques : « Je languis d'amour; *amore langueo* ». Mais, ignorant quelle était la volonté absolue de Dieu, il subordonnait ces désirs au bon plaisir de sa divine Majesté et, en attendant ses ordres à venir, il continuait d'observer fidèlement les moindres Règles, qui pour lui furent toujours la volonté de Dieu nettement formulée ».

« Le 30 juillet, veille de Notre Bienheureux P. Ignace, raconte le Frère Coadjuteur Hyacinthe Gori, j'allai avant midi, en la compagnie du Frère Jean, à la Maison professe, pour y entendre l'exhortation du très Révérend Père Général. Nous arrivions devant la porte de l'église, et il nous était plus facile d'entrer par là; mais il se détourna et s'achemina vers la porte de la Maison, en me disant : — On a donné l'avis, au réfectoire, d'entrer à la Maison professe, par la porte ordinaire, à moins qu'on n'aille entendre la leçon d'Écriture sainte ou remplir un office à l'église. — Après l'exhortation, en retournant au collège, dès qu'il jugea que l'heure de l'examen était venue, il m'invita à le faire : certes, il n'avait pas de respect humain, et il voulait voir accomplir tout ce que prescrivait la Règle ».

Le lendemain, samedi, 31 juillet, Berchmans se rendait, vers neuf heures du matin, à l'église de la Maison professe, pour y assister à la messe solennelle : « J'y allais avec lui, raconte le P. Bruni, et en chemin : — Quelle grâce, lui dis-je, avez-vous demandée au Bienheureux Père? — J'ai demandé, me répondit-il, la grâce de mourir dans la Compagnie sans avoir jamais rien fait contre ses Règles (1) ».

Le soir de ce même jour, il plut à la divine Bonté, comme

(1) « Grazia di morire nella Compagnia, senza far mai cosa contro le Regole della Compagnia »

l'observe le P. Cépari, de donner à Berchmans un signe de son départ prochain pour le ciel. On distribuait, selon l'usage, les Saints du mois d'août. Or, sur la feuille qui échut à Berchmans était écrite cette sentence de Jésus-Christ, rapportée par saint Marc : « Voyez, veillez et priez; vous ne savez pas, en effet, quand viendra votre heure : *videte, vigilate et orate; nescitis enim quando tempus sit* ».

L'heureux enfant comprit aussitôt le sens de cet avis de Dieu : il ne douta plus qu'il ne dût prochainement mourir, et il se hâta d'aller communiquer au P. Piccolomini et son pressentiment et la joie qu'il en éprouvait.

Le lendemain, dimanche, 1er août, d'autres encore apprirent de lui l'espérance qu'il avait de mourir bientôt. Mais, jusqu'à la mort, Berchmans voulait s'exercer dans la pratique des vraies et solides vertus : Le Frère Hyacinthe Gori avait été, le 30 juillet, témoin de sa fidélité constante à l'obéissance : un autre Frère coadjuteur, Jean Cerruti, atteste que le Bienheureux ne demeurait pas moins fidèle à l'exercice de la charité fraternelle : « Le 2 août, dit-il, jour de la solennelle indulgence de Sainte-Marie des Anges, j'obtins la permission de sortir avec le Frère Jean. Il était chez son professeur; mais dès qu'il eut entendu la volonté du Supérieur, il laissa le Maître et, bien que fatigué, il vint avec moi. En chemin, il ne parla que de sujets édifiants et le fit avec son allégresse ordinaire. Je lui disais : — Frère Jean, quelle grâce avez-vous demandée, ces jours passés, au Bienheureux P. Ignace? — Dites-moi d'abord, me répondit Berchmans, quelle grâce vous avez demandée vous-même? Si vous ne me dites votre secret, je ne vous dirai pas le mien. — Oh! répondis-je, j'en ai demandé plusieurs; mais, entre autres, la délicatesse de conscience. — Berchmans reprit : — Celle-là suffit bien; et il ajouta : Pour moi, j'ai prié le Bienheureux Père de m'obtenir une seule grâce, celle de ne transgresser jamais volontairement aucune règle, ni aucune prescription des Supérieurs (1).

(1) « Ho solamente demandato che m'impetrasse grazia di non trasgredire alcuna Regola alcuno ordine de' superiori, volontariamente ».

Entre autres belles choses qu'il me dit encore, j'ai retenu les deux suivantes : — En toutes nos prières, nous devons conformer notre intention à l'intention de Dieu, et protester que nous ne voulons pas autre chose que ce que veut Dieu lui-même (1). Cette leçon m'a beaucoup servi depuis, dans l'oraison. — Il me dit encore : — Rien n'obtient le pardon des péchés comme un acte de vraie contrition, une douleur sincère d'avoir offensé un Dieu si bon, un Dieu si juste (2). »

Le jeudi, 5 août, jour consacré à rappeler la fondation miraculeuse de la basilique Libérienne, était jour de congé pour les élèves et les religieux du collège Romain. Dans la matinée, Berchmans éprouva quelque souffrance; mais il en fit peu de cas et partit avec les autres pour se rendre à la villa. Son compagnon l'invita à passer par Sainte-Marie-Majeure : Berchmans s'y refusa : « Il convient mieux à des religieux, disait-il, de se tenir hors d'un tel concours d'hommes et surtout de femmes ».

En arrivant à la campagne, Jean se rendit à la dépense, pour déjeuner, selon l'usage : le Frère dépensier n'eut rien à donner. Jean se retira paisible, et sans dire un mot.

Durant cette matinée, peut-être, le zèle admirable de Berchmans lui dicta d'instructives paroles, que le Père Bisdomini rapporte ainsi :

« A la dernière récréation que j'aie passée avec lui, Jean me dit : « Il est nécessaire que les jeunes gens se gardent « entre eux de toute familiarité : le respect se perd, on viole les « règles, on se permet bien des imperfections. Aussi voudrais-« je qu'il y eût toujours avec nous quelque Père, dont l'auto-« rité servît à maintenir la récréation spirituelle, et, en même « temps, gaie; jamais à la rendre fatigante, ennuyeuse ».

« Telles furent les paroles expresses de Jean, et il visait principalement les récréations de vacances à Frascati » (3).

(1) « In tutte le nostre orazioni dobbiamo conformare la nostra intenzione all' intenzione di Dio, prostestandosi di non voler altro di quello che voglia Iddio ».

(2) « Non e cosa che più ci meriti il perdono de' peccati, quanto un vero atto di contrizione, dolendoci di avere offeso Iddio, perche è tanto buono, tanto giusto ».

(3) «... che sempre vi fosse, nella recreazione, qualche Padre, che con la sua autorita mantenesse la ricreazione spirituale si, ma anche allegra, e non grave e tediosa ».

Le P. Octave Lorenzini, de la Maison professe, avait été invité à dîner à la campagne : « Nous avions à peine quitté le réfectoire, dit-il, que Berchmans vint à moi, probablement parce que j'étais étranger, et me pria, avec grandes démonstrations de charité, de passer avec lui la récréation. Nous nous assîmes donc au lieu même où se récréaient les autres : aucun d'eux pourtant ne se réunit à nous, et Berchmans en était content, je pense, parce qu'il pouvait plus librement m'interroger sur nos premiers Pères et sur les Bienheureux de la Compagnie. Notre entretien sur ce saint objet dura bien deux heures. Pendant tout ce temps, le bon Frère fit paraître son amour cordial pour la Compagnie, son zèle pour l'imitation de nos Saints : il ne pouvait se rassasier du plaisir d'en parler, et il multipliait ses questions sur les vertus de nos Pères. Il m'exposa ensuite quelle méthode il suivait pour arriver à imiter leurs grands exemples. Il me dit, entre autres choses : — La lecture de leurs Vies, imprimées ou manuscrites, m'est d'un grand secours : ce sont mes livres de prédilection, et je voudrais bien que tous, dans la Compagnie, préférassent ces livres spirituels à tous les autres; car enfin, comme nos pères ont marché, ainsi nous devons marcher nous-mêmes » (1).

« Quelques moments plus tard, Berchmans me dit : — J'ai un petit cahier, dans lequel je note divers actes de vertu, des leçons spirituelles recueillies dans les exhortations des supérieurs, et plus spécialement du très Révérend Père Général, les réponses que le R. P. Provincial et le R. P. Recteur ont faites à mes difficultés sur les Règles. Je veux, ajouta-t-il, que vous voyiez ce petit cahier : je le fais pour ma consolation spirituelle; mais avec le temps il servira à quelque chose (2).

« Je demandai ensuite à Berchmans : — Parlez-vous souvent à votre compatriote Guillaume Van Aelst; allez-vous souvent en promenade avec lui? — Son visage prit une expression très aimable, et il répondit : — Père, voilà maintenant un an et tant

(1) « Come han caminato quelli, cosi dabbiamo far noi ».

(2) « Padre, io questo librettolo fo per consolazione mia spirituale; ma, col tempo, servira a qualche cosa ». — Cette parole prophétique eut son accomplissement, lorsque le P. Cépari publia les écrits du Vénérable serviteur de Dieu Jean Berchmans. Le P. Vanderspeeten en a donné une édition très complète.

de jours (il m'en donna le nombre précis), que nous n'avons pas dit une parole ensemble. — Je demeurai fort édifié de son respect pour la Règle, et fort surpris de la fidélité de sa mémoire; car, en un instant, il eut compté les jours écoulés depuis qu'il avait quitté le Ritiramento. Je lui dis alors, en riant : — C'est que vous avez peut-être quelque mauvaise rancune contre le Frère Guillaume? — Non, Père, me répondit Berchmans; mais lui est *en haut*, et comme je suis *en bas*, nous n'avons pas de rapports, selon les Règlements du collège (1).

« Jean me dit bien d'autres belles choses; mais je les ai oubliées : ce qui me resta longtemps, c'est l'édification et la joie sensible que je retirai de mon entretien avec lui ».

Le P. Philippe Alegambe eut, lui aussi, un entretien avec Berchmans : « Jean, dit-il, désirait beaucoup apprendre les langues, afin de venir en aide à tous, et spécialement aux soldats de diverses nations, qui composaient les garnisons flamandes dont nos Pères s'occupaient. Il avait donc le dessein d'employer les dernières vacances à se mieux exercer au grec et au français. Il me parla de ce projet, le jeudi, 5 du mois d'août, qui fut son dernier jour de campagne, et il ajouta : « Si les supérieurs n'en « disposent pas autrement, j'ai le désir de passer une année au « collège des Anglais et une autre au collège germanique, pour « apprendre les deux langues » (2).

Du P. Frédéric Weclamen, on apprend comment Berchmans employa le reste de l'après-midi, à Frascati : « La dernière fois qu'il vint à la campagne, dit-il, je le vis entre deux Frères coadjuteurs, et il causait avec eux très gaiement ».

Le préfet des études du collège Romain, Étienne de Bufalo, avait dit à Berchmans, peu de jours auparavant : « Vous irez, le 6 du mois d'août, vendredi, argumenter à la dispute philosophique du collège des Grecs. Jean ne crut pas qu'une légère in-

(1) « Non, Padre : lui sta di sopra. nel Ritiramento, ed io stando da basso, non trattiamo insieme, secondo gli ordini del Collegio ».

(2) Tandis que Jean formait ces généreux projets, les supérieurs se disputaient déjà le saint étudiant : « En ce temps, dit le P. Grassi, les Recteurs des collèges de toute la Province romaine faisaient, à l'envi, des démarches pour l'avoir, et le provincial de Flandre le réclamait comme son bien ».

disposition le dispensât d'obéir. Il alla donc au lieu de la réunion. Ce n'était point à lui, mais à un Docteur, qu'était réservé l'honneur d'argumenter le premier : le Docteur fit défaut, et l'humble Berchmans dut occuper la première place. On fut tellement ravi de l'entendre disputer avec son intelligence, sa vivacité, sa grâce, sa modestie ordinaires, qu'on le laissa parler durant une heure entière. Le mal qui s'était déclaré la veille s'envenima, et l'ardeur de la dispute, jointe à la chaleur du jour et à la fatigue de l'aller et du retour, excitèrent une fièvre qui ne permit pas le sommeil à Berchmans.

« Le samedi, 7 août, vers trois heures de l'après-midi, Berchmans crut le moment venu d'avertir le Supérieur de son indisposition. Comme il arrivait à la porte du Recteur, celui-ci sortait : — La pâleur de son visage m'inquiéta, raconte le P. Cépari, et comme je l'interrogeai, il me fit connaître avec sincérité ce qu'il souffrait. Je lui dis d'aller à l'infirmerie. Jean s'inclina profondément, et sans retourner à sa chambre, il se rendit à l'infirmerie. Le Frère infirmier, Jean-Baptiste Ballerati, constata la présence de la fièvre, et selon son conseil, Berchmans s'étendit tout habillé sur un lit (1).

Vers les six heures, le Recteur vint le voir et il constata que la fièvre était plus forte : « Allons, Jean, dit-il au malade; il faut se mettre au lit. — Bien, Père, » dit Berchmans, avec son sourire accoutumé, et, le Recteur sorti, il se coucha. En lui aidant, l'infirmier disait : Eh bien, Frère Jean, qu'allons-nous devenir? — Ce qu'il plaira à Dieu, répondit allègrement Berchmans; nous sommes en ses mains » (2).

« Informé de cette indisposition, le P. Piccolomini vint, à l'entrée de la nuit, voir son cher disciple. Dès que Berchmans l'aperçut : — Mon Père, lui dit-il avec un visage riant, m'étais-

(1) La maladie de Berchmans fut, au dire des médecins, un catarrhe intestinal aigu adynamique. Ce qu'il y a de certain, c'est que, dès longtemps, Jean souffrait d'inflammations diverses de l'appareil gastro-intestinal, et que, selon les lois de la sagesse naturelle et les prescriptions de la Règle, il opposait au mal des précautions et des soins « modérés ». Le Père Thesauro, ministre du Ritiramento, mentionne une de ces précautions quotidiennes de Berchmans : « Soleva, una cert'ora del giorno, caminare, per un pezzo, nel salone del Ritiramento, nella parte piu ritirata ed oscura, o dicendo corone, o rividendo le lezioni, intanto facendo quell' esercizio; avendone egli bisogno, per patire del beneficio del corpo ».

(2) « Rispose allegramente : — Quello che piace a Dio, siamo nelle sue mani ».

je trompé? Voyez, veillez et priez; vous ne savez pas, en effet, quand viendra votre heure. Je crois que la voici venue ».

Le P. Cépari observe que Berchmans s'alita un samedi : c'était en ce même jour, que lui était venu l'avertissement céleste qu'il rappelait à son professeur : « Dès que j'appris que le Frère Jean était malade, écrivait le P. Diego Sicco, bien que l'on dît que son mal était léger, je ne pus m'empêcher de faire connaître au P. Vandoorne, de qui je l'apprenais, le sentiment qui saisit mon âme : — La fête de l'Assomption approche, lui dis-je, Berchmans mourra. Sa maladie peut n'être pas violente; mais Dieu voudra appeler au ciel, pour la belle fête prochaine, un si fidèle, si pur et si cher serviteur de sa Mère ».

CHAPITRE XVI.

DERNIÈRE MALADIE DU B. JEAN BERCHMANS.

A l'entrée de la nuit du samedi au dimanche, le Frère infirmier dit à Berchmans : « Dormez. » — Jean répondit : « Je tâcherai, mon frère, pour obéir »; mais la nuit fut agitée et sans sommeil.

Ce dimanche, 8 août, au point du jour (3 h. 45), un prêtre apporta au malade la sainte Eucharistie. Berchmans demanda à quitter sa couche pour communier, les genoux en terre; mais on ne lui permit que de s'agenouiller sur son lit.

L'action de grâce achevée, Berchmans prit un peu d'aliments que lui donna l'infirmier, et celui-ci, fermant portes et volets, pour empêcher le jour de pénétrer, recommanda au malade le repos. Jean, en effet, dormit un peu.

Un médecin, le docteur Filandro, arriva, quelques heures après : la fièvre était tombée, et il ne reconnut aucun symptôme de maladie grave. La journée fut remplie par de pieux colloques avec les Pères et les Frères qui se succédèrent auprès de lui. Peu de jours auparavant, quelques religieux ayant été atteints d'une maladie que l'on crut contagieuse, il avait été prescrit que ceux qui les visiteraient devraient se tenir à distance de leur lit. Berchmans ne manqua pas de rappeler cette prescription à ceux qui le visitèrent.

Le soir, la fièvre augmenta. C'était la pieuse coutume, au collège romain, que des Pères et des Frères vinssent à l'infirmerie, tous les soirs, pour faire les lits des malades : quelques-uns arrivèrent donc; mais l'humble et charitable malade ne put le souffrir; il appela l'infirmier et le supplia de ne pas le permet-

tre : « Vous et votre compagnon, disait-il, faites-le, je vous prie, et non pas ces bons Pères et Frères ». Pour le contenter, l'infirmier les congédia. Puis, quand tout fut disposé, il dit à Jean : « Tâchez de dormir ». Mais, de toute la nuit, le malade n'eut pas un instant de sommeil.

Le lundi, 9 août, de bonne heure, le médecin arriva. Il conçut quelques craintes et ordonna une potion. Berchmans la prit, après avoir fait le signe de la croix, et, se tournant ensuite vers un Père flamand, debout à son chevet, il le pria de réciter les grâces, comme on le fait après les repas.

La journée fut mauvaise, et le soir, à la même heure que la veille, la fièvre devint plus violente encore.

Comme la nuit tombait : « Mon Frère, dit Berchmans à l'infirmier, demain est la fête de saint Laurent : ferai-je la sainte communion? — Il n'est guère d'usage de donner la communion aux malades que le dimanche, répondit l'infirmier; mais j'irai demander permission pour vous, et nous obtiendrons. — Non, Frère, s'empressa de dire Berchmans, il ne convient pas que vous teniez ainsi compte de mon désir : il faut faire pour moi ce que l'on fait communément pour les autres » (1). Quelques instants après : « Mon frère, dit-il à l'infirmier, ayez soin, je vous prie, de donner de l'air à la chambre et d'y entretenir la propreté, tant que je serai malade; et pour cela, ne craignez pas de m'incommoder; ma plus grande peine serait d'incommoder ceux qui ont la charité de me visiter » (2).

(1) L'usage de ne donner la communion aux malades, que le dimanche, n'était certainement pas tout à fait conforme à l'esprit de la Compagnie. Même en France, le jour de Saint-Laurent était, en ce temps, jour de communion de règle, dans la Compagnie, et les malades ont, d'ailleurs, besoin de secours spéciaux. Les coutumes abusives s'introduisent facilement, et, quelques années plus tard, en 1648, le Père général Caraffa dut corriger, à Toulouse, l'abus que le Frère Ballerati nous montre s'introduisant à Rome, en 1621 : « *Cum certe mihi confirmetur ægrotis* (*præsertim sacerdotibus*) *difficile concedi ut*, (*præter festos, aliis etiam diebus Eucharistiam pro sua pietate accipiant, monendum censui non videri mihi illam sanctam consolationem iis esse denegandam, etsi forte velint sacerdotes quotidie S. Eucharistiam sumere. Non patietur ergo Rª Vª hunc* patientiæ sanctæ cibum (*sacerdotibus maxime*) *deesse, ad afflicti corporis levamen et tolerantiæ meritum* ».

La maladie n'est donc pas raison de réduire au *minimum* les communions, mais raison de les élever au *maximum* : même avec son aliment, la sainte patience risque de défaillir, et si l'infirmier était en droit de dire : « il n'est guère d'usage de donner la communion aux malades, que le dimanche », qui oserait la demander, un autre jour, quand même l'infirmier ajouterait : « J'irai demander permission pour vous...? »

(2) L'infirmier donne, ici, quelques détails qui permettent d'entrevoir ce que Jean dut

Le médecin, qui le revit le soir, observa un commencement d'inflammation des poumons : la maladie pourtant ne lui sembla pas dangereuse.

Les premiers qui arrivèrent près lui, le mardi 10 août, furent frappés de la prostration de ses forces, causée par la fièvre et l'insomnie. Cet affaissement alla croissant, tout le jour, et il fallut bientôt faire prendre au malade, à des intervalles rapprochés, quelques gouttes de bouillon ou autres breuvages fortifiants. Berchmans n'en eut pas moins pour tous, durant le jour, un visage riant et de douces paroles. Ses Frères purent croire qu'il ne ressentait aucun mal (1). Dès lors, on admira en lui cette résignation, cette paix, cette obéissance qui faisait dire plus tard au Frère Ballerati, infirmier : « Je ne sais, en vérité, si j'eus à traiter avec un homme ou avec un ange : tout ce que je lui offrais ou proposais était aussitôt accepté sans la moindre observation. Il ne demandait rien, mais abandonnait tout à mon bon plaisir, et je l'entendis plusieurs fois redire : — Les Supérieurs se donnent beaucoup trop de peine au sujet de ma maladie. — Il disait encore : — On fait trop de dépenses pour moi. Je n'estime certes

souffrir, durant ces jours de sa première et dernière maladie; lui, si ami de la netteté, si jaloux de n'incommoder personne :

« La notte della domenica al lunedi (9-10 août), il flusso l'avea costretto a levarsi ben quattordici volte; e seguitando, più o meno, con questa intensità, gli aveva stremato cosi le forze, che, al martedi, non si pote più levare, e non fu possibile adoprare arnesi da cio che gli scusassero il levarsi; sicchè si può ben pensare, in tal condizione di cose, qual fosse la mortificazione del santo infermo.

« La schifezza e il mal odore era inevitable. Egli supplico istantemente l'infermiere di trovarvi qualche rimedio, non tanto per riguardo suo, quanto per la decenza e l'edificazione di quelli che venivano a visitarlo. Penso allora l'infermiere di torgli il materasso ordinario e sostituirglie ne un altro forato : ma il povero infermo, ormai ridotto in ed ossa, vi stava con tanto stento, che l'infermiere non ebbe cuore di lasciarvelo, e gli palesò la risoluzione presa di rimetterlo ne' suoi materassi di prima. Guardollo fiso, a tale annunzio, il santo giovine, tutto smarrito, e poi fece istanza d'esser lasciato cesi com'era; che si contentava di patire egli, purche non si desse fastidio a gli altri. Ma il fratel Ballerati tenne fermo, dicendo che avrebbe fatti in modo (v'avesse dovuto impiegare tutti i panni che erano in collegio romano) che non sarrebbe avvenuto quello che ei temeva. Sorrisse allora il santo e disse : « fate quello que voi volete ».

L'infirmier dit encore : « Il flusso, non arrestato di alcun rimedio, fino dal martedi innanzi, era tale, che l'infermo neppure l'avvertiva. »

(1) — « Stava, il giorno de San Lorenzo, con questo mancar di polso, e con una perpetua inquietudine. Con tutto cio, il santo giovane non si perdeva d'animo, ma sempre, con quella faccia angelica e piu che umana, consolava gli altri » (Fr. Ballerati).

Nicolas Ratkai ajoute que, dès lors, le malade redit souvent à ceux qui le visitaient de se tenir un peu à l'écart, pour obéir à un avis général précédemment publié au réfectoire : « *Rogabat nos sœpius ne multum appropinquaremus illi; esse enim prohibitionem factam in Refectorio, ut iis qui invisunt œgrotos non nimium se approximent ægrotis* ».

pas autant ma santé et ma vie. — Dès lors aussi, le médecin manifesta l'impression que produisait en lui la vertu du saint malade : — Je ne puis le voir, l'entendre, disait-il, sans penser que je vois et entends un Bienheureux Louis ».

Entre ceux qui eurent, avant la nuit du 10 août, permission de visiter Jean Berchmans, un jeune frère du *Ritiramento,* Nicolas Grodzinski, nous a laissé relation de son entretien avec le saint malade :

« Nous parlâmes, dit-il, du Bienheureux Stanislas et de Notre-Dame. Je lui dis, en autres choses : « Qui sait, Jean, si vous ne mourrez pas bientôt, pour aller rejoindre Stanislas; lui s'alita vers ce même temps »; et je lui rappelai quelques particularités de la vie du Bienheureux Stanislas, relatives surtout à sa dévotion envers Notre-Dame, et aux derniers actes de sa vie; comment, en particulier, il voulut, près de mourir, être déposé sur le sol; et j'eus ensuite grande consolation de voir que Jean avait, en cela, désiré imiter Stanislas. Quand j'eus fini, Jean répondit : « Il peut bien arriver que je meure, car, j'en ai reçu avis par ma sentence du mois : *Videte, vigilate et orate; nescitis enim quando tempus sit* ».

« Puis, nous parlâmes de divers genres de mort : « Qu'aimeriez-vous mieux, lui demandais-je; mourir de la si douce mort du Bienheureux Stanislas, ou de mort violente, pour Jésus Christ, comme le Vénérable Père Campion, ou comme saint Laurent, de qui nous achevons la fête? » Jean me fit entendre qu'il eût préféré, pour être plus semblable à Jésus Christ, mourir martyr. J'ajoutai : « Les ardeurs de la fièvre vous tiennent, en quelque manière, lieu du brasier de saint Laurent. — Je veux les tenir pour telles », me répondit Jean, et il témoigna encore avoir désir de souffrir grandement pour Jésus Christ.

« Nous parlâmes aussi de la charité qui s'exerce dans la Compagnie, à l'égard des malades, et je dis, à ce propos, que je voulais demander au P. Recteur permission de passer, chaque jour, une heure à consoler les malades. Jean me répondit : « Tant que je suis demeuré *di sopra,* je n'ai jamais voulu demander cette permission, parce que la chose me paraît peu conforme aux

règles. Puis, il résulterait de là que ceux *di sopra* seraient mis en communication avec ceux *da basso;* et le désir des supérieurs est, je le sais, que ces rencontres soient rares, ou ne se produisent même pas ».

« L'entretien fut ramené à la Bienheureuse Vierge, et Jean me dit : « Elles sont admirables, les grâces que Dieu a faites à la Compagnie par le moyen de la Bienheureuse Vierge : j'ai commencé, sur ce sujet, un opuscule, que je désirerais, si Dieu me prêtait vie, voir imprimé. J'y ai déjà recueilli bien des faveurs vraiment maternelles de Marie »; et il me montra ce cahier, et d'autres de ses écrits. En même temps, il m'enseignait le moyen de noter utilement des extraits de mes lectures. A propos de livres, il me dit : « J'ai lu *avec grande patience* (ce fut son expression) le premier volume du Père Alvarez ».

« Ensuite, je lui demandai permission d'aller le visiter chaque jour, avec l'autorisation du P. Recteur, et j'ajoutai : Si je ne puis obtenir, demandez pour moi, et une fois pour toutes; — mais je ne fus pas digne de cette grâce.

« Avant de nous séparer, nous fîmes un accord : celui des deux qui survivrait prierait pour l'autre, et si nous devions vivre encore tous deux, en santé, nous demanderions au P. Recteur permission de faire ensemble un pèlerinage à Lorette, et nous aurions, chaque jour, souvenir l'un de l'autre, devant Dieu. Jean promit tout. Comme je lui disais, en me retirant : « Jean, peut-être ne nous reverrons-nous plus? » Il répondit : « Si, nous nous reverrons ».

Jean n'oublia pas ce qu'il avait promis; et d'abord, à la première occasion, il dit au Père Tesauri, ministre du Ritiramento : « Je vous prie de m'envoyer, chaque jour, le Frère Nicolas Grodzinski, afin qu'il me lise quelque bon livre : Je me sens particulièrement excité à la dévotion, quand je m'entretiens avec le Frère Grodzinski ». La rapide aggravation de la maladie ne permit pas de contenter le pieux désir des deux amis.

« Le même jour, 10 août, après l'examen du soir, raconte le Frère Louis Spinola, je dus visiter le Recteur, pour je ne sais quelle affaire personnelle, et comme j'allais me retirer : — Je vais,

me dit-il, voir Jean, car j'ai bien peur que nous ne le perdions ». Ces paroles m'attristèrent, et je demandai au Recteur la permission de l'accompagner à l'infirmerie. Dès qu'il nous vit entrer, Jean nous salua. Son visage respirait la plus tendre charité. Tout le temps que nous demeurâmes avec lui, il ne fut question que de mort et de paradis; et le saint Frère en parlait, avec la joie, le bonheur, qu'éprouverait un capitaine à discourir sur un combat suivi d'une belle victoire. On lui disait : — Mais il vous reste encore du travail à faire et des souffrances à endurer, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes? — Sûrement, j'aurais beaucoup à faire, reprit Berchmans; et vous me rappelez que le vénérable P. François Coster me disait, un jour, tandis que j'étais novice à Malines, que je ramènerais plus tard à la foi et à la vertu un grand nombre d'âmes... Ici, le saint malade s'interrompit, demeura quelque temps silencieux; puis, il ajouta : — Peut-être, entendait-il que je ferai tout cela du ciel ».

« Il avait été décidé, poursuit le Frère Spinola, que si l'état du malade ne s'améliorait pas pendant la nuit, le saint Viatique serait administré le lendemain. Avant de quitter l'infirmerie, je demandai instamment au Père Recteur la faveur d'être prévenu, si Jean devait communier, et d'être témoin de ce grand acte de sa piété. Le supérieur promit de me faire avertir. Alors, nous nous retirâmes, laissant le Recteur près de Berchmans ».

« Demeuré seul avec le malade : — Frère Jean, lui dit le P. Cépari, s'il plaisait à Dieu de vous appeler sous peu de jours à lui, en seriez-vous contristé? — Non, mon Père, répondit doucement Berchmans : si quelque chose pouvait me peiner, ce serait la crainte de voir se relâcher, après ma mort, les liens qui unissent la province de Belgique à la province romaine : peut-être n'osera-t-on plus, de peur de les y voir mourir, comme mon compagnon (Barthélemi Penneman) et moi, envoyer des scolastiques à Rome, pour y poursuivre leurs études, et la charité aura de moins l'aliment de cette belle communication, si propre à la Compagnie. Pour moi, s'il plaît à Dieu que je meure, Lui sait bien ce qu'il fait, et je me résigne pleinement à sa divine volonté; mais mon désir, mon goût serait de partir, plutôt que de rester ».

Ces sentiments ne surprirent pas le Supérieur; mais, dès ce moment, il ressentit vivement la crainte de voir le collège Romain privé bientôt de l'édifiant spectacle des vertus de Berchmans. En se retirant, il recommanda à l'infirmier de ne pas quitter le malade de toute la nuit, ou d'avoir soin que quelqu'un veillât près de lui.

« Ce fut moi qui demeurai seul avec le malade, raconte l'infirmier, et je l'assistai, cette nuit, non pas tant pour le servir, que pour déplorer mes misères et mes fautes, telles que je les découvris, en traitant avec ce saint jeune homme. Plût à Dieu qu'il me fût permis d'exposer, ici, par écrit, tout le bien que Jean fit à mon âme, durant cette nuit, où il n'y eut pas plus de sommeil pour moi que pour lui ! ».

Berchmans, cependant, essayait de reposer; mais la fièvre chassait le sommeil; alors son cœur retournait aux saintes pensées. L'infirmier, qui l'observait, l'entendit soupirer : « Qu'avez-vous, Frère Jean? — Je considérais, répondit le malade, combien est grande la grâce de la vocation à la Compagnie de Jésus, et je remerciais Dieu de ce bienfait ».

Vers minuit, Jean n'espérant plus dormir, voulut alléger par un pieux entretien la fatigue de l'infirmier. Ils conversaient depuis peu de temps, quand l'infirmier observa que le pouls de Berchmans allait s'affaiblissant : « Frère Jean, dit-il au saint malade, le Supérieur, en vous quittant, ne vous a-t-il rien annoncé pour demain? — Rien, mon Frère, répondit Berchmans. L'infirmier poursuivit : — Il serait bon, je crois, que vous communiez demain. — Demain, reprit Berchmans; serait-ce en viatique? — Vraiment, mon Frère, je le désirerais; car il reste, ce me semble, peu d'espérance de vie ». A ces mots, Berchmans, comme si la joie lui eût donné des forces, se relève sur sa couche; il enlace vivement le cou du bon Frère et l'embrasse avec tendresse. Aux sanglots de l'infirmier, Jean mêlait ces douces paroles : « Que faites-vous, Frère Jean-Baptiste, vous pleurez? Réjouissez-vous donc avec moi : c'est là une excellente nouvelle; et puisque le temps presse, préparons-nous, mais joyeusement; car en vérité, il ne peut m'arriver un plus grand bonheur. — Vous vous

souviendrez de moi au ciel, lui disait l'infirmier; vous m'obtiendrez quelque grâce signalée. — Oui, oui, je le ferai, » répondit aussitôt Berchmans.

Il s'interrompit un instant : « Mon Frère, donnez-moi le crucifix et le livre des Règles ». L'infirmier les mit en sa main : Berchmans ôta de son cou le chapelet et l'enroula autour du livre et du crucifix; puis, serrant ces trois objets des deux mains, et les yeux fixés sur l'image de Jésus : « Seigneur, disait-il, vous êtes, vous le savez, le bien, l'unique bien que j'aie possédé en ce monde, et qui me reste à cette heure; ne me délaissez donc pas, ô Jésus, mon aimable Seigneur! ».

Longtemps encore, Jean poursuivit ses tendres colloques avec le Sauveur, et, absorbé par sa tristesse, l'infirmier ne songeait pas à modérer ces transports, qui pouvaient aggraver l'état du malade : « Frère Jean, lui dit-il enfin, livrez-vous moins à ces élans de votre cœur : cela vous fatigue. — Je ferai ce que vous voudrez, répondit Berchmans; mais rien, plus que ces entretiens avec mon Dieu, ne saurait me réjouir l'âme et renouveler mes forces ». Pour obéir, il demeura silencieux, les yeux arrêtés sur le crucifix.

Vers une heure après minuit, Jean dit à l'infirmier : « Voudriez-vous, mon Frère, écrire quelques lignes que je vous dicterai? ». L'infirmier se disposa à écrire, et Berchmans dicta :

« Je demande pardon à mon très doux Père Général, et je me repens d'avoir été si indigne enfant de la Compagnie de Jésus. Je remercie ma très douce mère la Compagnie de Jésus des grands bienfaits qu'elle m'a prodigués, malgré mon indignité. Je remercie le Père Recteur, et mes professeurs, le P. François Piccolomini, le P. Tarquin Galluzzi, le P. Horace Grassi, des soins qu'ils m'ont donnés avec tant de zèle et de charité. Je remercie le Père Ministre et mes Frères infirmiers, pour leur insigne bonté à mon égard. Je remercie tous ceux qui, durant cette petite maladie, ont bien voulu me visiter. Je désire reposer sur un matelas étendu à terre, lorsqu'on me portera le saint Viatique; je désire encore que les Frères scolastiques daignent assister, ou de près, ou de loin, à ma dernière communion. Ne pouvant moi-même



embrasser mes chers Pères ou Frères, je prie le Père Recteur de désigner quelqu'un qui le fasse en mon nom, et donne à tous,

selon l'usage, l'embrassement de la Compagnie. Je voudrais enfin mourir, revêtu de l'habit de la Compagnie ».

Jean cessa de dicter : « Mon Frère, dit-il à l'infirmier, dès que le jour aura paru, donnez ce billet au Père Recteur » ; puis le saint jeune homme conversa doucement avec Jésus Christ.

Tout à coup, il appela l'infirmier : « Mon Frère, je désire voir, au plus tôt, le Père Recteur ». Il était deux heures trois quarts. Le Supérieur s'empressa d'arriver : « Je le trouvai, raconte le P. Cépari, tout uni à Dieu, prêt à faire le voyage du paradis. Après un assez long entretien, Jean se confessa, comme il le faisait chaque semaine, et reçut l'absolution (1). Il me demanda ensuite si je trouvais bon qu'il fît une confession générale, depuis le jour de son entrée dans la Compagnie. Connaissant la pureté angélique de son âme, le soin extrême qu'il avait toujours eu d'éviter les moindres fautes, je lui dis non, et aussitôt il acquiesça à ma volonté ».

L'infirmier entra et remit au Recteur le billet de Berchmans. Quand il en eut achevé la lecture : « Oui, Jean, dit au malade le Supérieur, oui, soyez sans inquiétude, tout cela vous sera accordé » ; et il alla lui-même donner des ordres, afin que la Communauté, à l'heure du réveil, se rendît à la chapelle, pour accompagner ensuite à l'infirmerie le très Saint-Sacrement.

Demeuré seul avec l'infirmier, Berchmans le pria de tout mettre en ordre dans la chambre, par respect pour Notre Seigneur. Quand tout fut prêt : « Mon Frère, ajouta Berchmans, comme je dois, aujourd'hui, recevoir l'Extrême-Onction, rendez-moi le service de me laver les pieds ». L'infirmier le fit avec bonheur.

« Il n'était pas encore quatre heures, raconte Spinola ; j'entendis frapper à ma porte : c'était le Père Recteur qui venait lui-même me réveiller et allumer ma lampe : — Levez-vous, me dit-il, c'est l'heure, si vous voulez voir communier le Frère Jean ».

(1) Usant, pour l'édification de ses Frères, de la permission écrite et spontanée que le bienheureux Jean donnait à tous ses confesseurs, le P. Cépari a pu faire connaître cette dernière confession de Berchmans. La voici : « Je m'accuse d'avoir prié quelquefois avec tiédeur et distraction : Je promets de me corriger. Je m'accuse de n'avoir pas été assez reconnaissant pour les bienfaits de Dieu. Je m'accuse de ne m'être pas appliqué à exciter en moi le désir ardent de souffrir pour Jésus Christ ».

Avant quatre heures, tous les Frères du Ritiramento apprirent que le malade allait recevoir le saint Viatique, et qu'ils devaient assister à l'édifiante, mais douloureuse scène. Cette nouvelle leur transperça l'âme : tous avaient pour Berchmans une tendre affection, et ils ne pouvaient plus douter que sa fin n'approchât. Ils s'empressaient, dans le désir de le voir encore, de descendre à la chapelle, pour remonter à la suite du très Saint-Sacrement (1).

Le P. Corneille de La Pierre s'était rendu directement à l'infirmerie : « J'approchai du lit de Berchmans, raconte-t-il lui-même, et je lui demandai à voix basse : — Jean, avez-vous quelque appréhension, quelque peine? — Mais lui, le front serein, la bouche souriante, étendant la main, il répondit : — Aucune, absolument aucune : *nihil omnino*. Donnez-moi, je vous prie, ajouta-t-il, de l'eau, pour me laver la bouche et les mains. — Je lui demandai si la fièvre le faisait souffrir : — Oui, me dit-il simplement; mais ni son visage, ni sa voix ne laissèrent paraître sa souffrance ».

A ce moment entra Louis Spinola. Dès que Jean l'aperçut : « Je vous salue, mon Frère, lui dit-il, d'un ton qui exprimait sa joie, je vous salue ; nous allons au ciel : *salve, mi frater ; imus in cœlum* ». — « Quand j'entendis ces mots, raconte le Frère Spinola, je fus tellement ému, que, ne pouvant parler, je pris à l'instant congé de Berchmans, avec ces seuls mots : « je vais servir la messe au P. Recteur », et je descendis à la sacristie, où se réunissaient les Frères ».

L'infirmier aida le saint malade à se revêtir de son habit religieux : un matelas fut déposé à terre, et, soutenu par l'infirmier, Berchmans s'étendit modestement sur cette humble couche (2).

(1) Le Père Grassi écrit : « Non fu questa, a chi l'udi, voce o parola, ma truono, che stordi tutti. Ognuno diceva che era gran castigo di Dio togliere al collegio romano un esempio si raro d'ogni virtù, e a tutta la Compagñia un soggeto di si gran parti e di si ben fondate speranze. Corsero quelli che poterono essere a tempo. tutti fuori di sè ».

(2) Le Père Grassi, qui se trouvait là, en ce moment, avec quelques autres, exprime ainsi les sentiments de tous : « Vedendo quel angeletto disteso in terra, che spirava santita, ed udendo quelle infocate parole, che, ora alla Beata Vergine, ora a Gesù diceva, lasciarono libera la briglia alle l'agrime, dal dolor provocate e dalla divozione cresciute. Erano le voci di Giovanni verso la Madre sua (che cosi siempre chiamava la gloriosa

« Nous étions réunis en grand nombre à la sacristie, poursuit Louis Spinola. Dès qu'on nous avertit que tout était disposé à l'infirmerie, nous montâmes processionnellement : d'autres nous avaient précédés, et il fut impossible de s'agenouiller dans la chambre de Jean, tant la foule y était pressée. Nous trouvâmes le malade étendu à terre sur un matelas : il avait les mains jointes et demeura ainsi immobile jusqu'à ce que, conformément aux prescriptions du Rituel, le prêtre eût béni la chambre, et que l'on eût récité les formules de confession et d'absolution. Mais dès que le Père Recteur voulut s'avancer vers lui pour le communier, Jean se dressa vivement (*come un fulmine*) et se mit à deux genoux sur le matelas. Aussitôt, les deux Frères les plus rapprochés le soutinrent dans cette posture, que son extrême faiblesse ne lui eût pas permis de garder.

« Ainsi agenouillé et les mains jointes, Berchmans, d'une voix qui trahissait les ardeurs de son âme : « Je le proteste, dit-il, ici est présent devant moi le Fils unique de Dieu, Père tout-puissant, et de la Bienheureuse Vierge Marie. Je proteste que je veux vivre et mourir véritable enfant de la sainte Mère l'Église catholique, apostolique et romaine. Je proteste que je veux vivre et mourir véritable fils de la Compagnie » (1).

Les témoins de cette touchante scène demeurèrent, un instant, stupéfaits : mais bientôt leur douleur se manifesta plus vive : ils n'en pouvaient douter, Jean allait mourir; et quand le Supérieur dit, en déposant la sainte Hostie sur les lèvres de Berchmans : « Recevez, mon Frère, le Viatique du corps de Notre Seigneur Jésus Christ; qu'il vous garde de l'ennemi, et vous conduise à la vie éternelle », les sanglots éclatèrent de toutes parts et couvrirent les paroles du prêtre. « Seuls, les témoins de cette scène navrante, raconte le P. Cépari lui-même, auront une juste idée de l'amertume des regrets que causait à ses Frères le départ du jeune mourant », la perte, comme dit

Vergine), quali soleva spesso, quand' era sano e nella malattia stessa ripetere : « *Ne me deseras, ne me fallas, Maria; filius enim tuus sum; tu scis quia juravi !* ».

(1) ..... *Protestor hic esse verum Filium Dei Patris omnipotentis et Beatissimæ semper Virginis. Protestor me velle vivere et mori verum filium sanctæ Matris Ecclesiæ catholicæ, apostolicæ, romanæ. Protestor velle me vivere et mori verum filium Beatæ Mariæ Virginis. Protestor me velle vivere et mori verum filium Societatis.*

Louis Spinola, d'un si grand trésor de toute vertu et sainteté.

Dès qu'il eut reçu son Dieu, Jean inclina doucement la tête, croisa ses mains sur la poitrine, et demeura longtemps comme ravi. Puis, on le replaça sur le lit, où il poursuivit son entretien intime avec Jésus Christ.

« Après qu'il eut rendu grâces, Jean, poursuit Louis Spinola, Jean désira embrasser les Frères demeurés dans sa chambre; il le fit, et comment pourrais-je dire les émotions, les gémissements de chacun, tandis que Jean le pressait dans ses bras, en se recommandant à ses prières, avec tous les témoignages de la dévotion la plus vive et de l'amitié la plus fraternelle? ».

La veille, Jean avait dit à Nicolas Grodzinski : « Nous nous reverrons ». Il s'en souvint, Nicolas le déclare : « Après qu'il eut reçu le viatique, dit-il, Jean m'appela pour m'embrasser, et il me recommanda de prier pour lui ».

Parmi ceux qui reçurent alors de Berchmans les mêmes marques d'affection, se trouva Paul Oliva :

« Jean, dit-il, était sur son lit, où l'on venait de le replacer; son visage rayonnait de joie. Nous, au contraire, nous pleurions. Le P. Piccolomini se trouvait là; Jean appela son professeur et s'entretint un moment avec lui; puis, souriant, il l'embrassa avec tendresse.

« Un peu après, ayant observé qu'il me regardait, j'approchai; et lui me jeta ses bras innocents autour du cou. Tandis qu'il m'étreignait ainsi, je le priai de m'obtenir quelques grâces de Dieu; il me le promit, et détacha alors ses bras de mon cou, mais non pas mon cœur du sien. Puis, il fit de même avec ses condisciples, là présents, et deux ou trois autres : après quoi, nous nous agenouillâmes autour de son lit, pour prier; car, à deux ou trois reprises, on crut et l'on dit qu'il allait mourir ».

Dans la matinée du même jour, mercredi 11 août, Jean, interrogé par le Recteur : Quand désirez-vous recevoir l'extrême-onction? avait répondu : « Maintenant, Père, maintenant ». Malgré l'expression de ce désir, on eût peut-être différé encore un peu; mais l'Assistant de Germanie, le P. Théodore Busée, ayant témoigné le désir d'être présent aux cérémonies

saintes, on ne voulut pas refuser cette satisfaction à sa piété (1).

« La chambre du Bienheureux Jean, dit le P. Cépari, fut bientôt encore remplie de Pères et de Frères. Dès que je commençai à réciter les prières accoutumées, les gémissements des assistants couvrirent ma voix, une seconde fois. Saisi moi-même d'une émotion irrésistible, j'avais grand'peine à formuler les paroles sacramentelles. Mais Berchmans, le visage serein, les yeux levés au ciel, les mains jointes, l'âme tout occupée du soin de recevoir les grâces du sacrement, répondait presque seul d'une voix haute, dont la fermeté ne se démentit pas un seul instant.

« Quand les onctions furent terminées, Jean me demanda la permission de faire l'accusation publique et générale de ses manquements; et il le fit avec beaucoup d'humilité, usant de la formule ordinaire. — Désirez-vous quelque autre consolation? lui dis-je ensuite. Berchmans me répondit tout bas : — Si vous le jugez à propos, mon Révérend Père, dites à mes Pères et à mes Frères que ma plus douce consolation, à cette heure, est de n'avoir commis aucun péché véniel de propos délibéré, et de n'avoir violé sciemment aucune de nos Règles ou des prescriptions des supérieurs. Mais je m'en remets à votre décision (2). Ces paroles, il les disait avec beaucoup d'humilité, et uniquement dans l'intention d'exciter le zèle de ses Frères pour l'observation des Règles. Aussi n'hésitai-je pas à les redire à haute voix, et tous y virent une preuve certaine que Berchmans était assuré de bientôt mourir; car, disaient-ils, Jean ne parlerait pas

(1) L'Extrême-Onction ne fut pas administrée au B. Jean immédiatement après le saint Viatique, mais peu d'heures, quelques heures après « *poche ore dopo* » (témoignage du P. Gaudt, qui assista aux deux saintes cérémonies).

(2) Le P. Cépari a retranché quelques mots, qui ne sont, en effet, qu'une parenthèse dans la parole du Bienheureux. Voici le texte complet et original : « Se pare a V. R. dire a miei Padri e Fratelli, che la maggior consolazione, che io ora provi, è questa, che da che sono nella Compagnia, non mi ricordo di avere volontariamente trasgredito veruna delle nostre Regole, nè verun'ordine de'miei Superiori, mi rimetto a Lei. Quanto agli altri peccati (lasciando da parte la mia vita secolare, della quale io non fo conto, e solo Dio la sà) non mi ricordo, in Religione, aver commesso peccato alcuno veniale deliberatamente e con tutta voluntà. » — Le Bienheureux voulait uniquement procurer l'avancement de ses Frères : son humilité entend laisser dans l'ombre tout ce qui ne servirait pas à cette fin. Il ne veut rien dire de son innocente vie dans le monde; il ne veut pas qu'on en parle.

En une autre relation, citée au procès, le P. Cépari donne une variante notable de la parole de Berchmans : « ... *Numquam voluntarie transgressus sum ullam regulam vel ordinationem superiorum meorum*, nec habui judicium aut cogitationem contra illam ».

ainsi de lui-même, s'il ne se voyait déjà sur le seuil de l'éternité (1).

« Je savais que son désir était d'embrasser tous ses Frères; mais, de peur qu'il ne se fatiguât, je lui proposai de l'embrasser moi-même au nom de tous: il me dit : — Permettez-moi, je vous prie, d'embrasser tous ceux qui sont là, dans la chambre; — et je lui en donnai pleine permission ».

Après d'autres vint le P. Grassi. En l'apercevant, Berchmans éprouva une émotion visible, et, passant vivement ses bras autour du cou de son professeur : « Mon Père, lui dit-il, cette nuit, je me suis souvenu de la charité de Votre Révérence : le billet que j'ai dicté vous en donnera la preuve. Je vous remercie de toutes les peines que vous vous êtes données pour m'instruire. — « Dominé par mon attendrissement, dit le P. Grassi, je m'agenouillai au chevet du saint malade, et lui demandai pardon de n'avoir pas eu pour lui autant de charité et d'affection que je l'aurais dû, et surtout de n'avoir pas assez profité de ses bons exemples. Ici, Jean m'interrompit : troublé dans son humilité, et de ce que je disais, et de mon attitude, il répétait : « Père, ne dites pas cela; ne faites pas cela; ne le faites pas : *Pater, non dicat hoc; ne faciat, ne faciat!* » — Quand vous serez au ciel, ajoutai-je, obtenez-moi, je vous prie, le don d'oraison. — L'humble Berchmans souffrait de voir son professeur, un prêtre, agenouillé devant lui : « Oui, oui, me disait-il, en me pressant vivement de me relever; oui, je demanderai cela à Dieu pour vous. — Il ajoutait, pour me contraindre à me lever : « Je suis bien faible, Père; parler me fatigue beaucoup : *sum valde debilis, Pater, et defatigor valde loquendo* ». Puis, voyant mes larmes, il me consolait, comme il faisait pour tous : « Eh! donc, disait-il, en riant, soyons gais, soyons gais : *allegramente! allegramente!* ».

Le Supérieur était sorti pour aller célébrer la messe et avait laissé près de Berchmans le P. Piccolomini : « Mon Père, lui

(1) Le Père Grasi et d'autres observent que la chambre de Berchmans fut alors pieusement mise au pillage : « Quando ognuno si avvidde che era persa ogni speranza di vita, si diedero tutti a gara a procacciarsi alcuna cosa di quelle, che Giovanni aveva adoperato, petenerla per reliquia, ed io fui uno in questi dé piu diligenti ».

dit Jean, le Père Recteur lutte en ce moment pour moi comme Jacob ». Une heure après, le Recteur rentrait dans l'infirmerie : « Frère Jean, dit-il au malade, je viens de me plaindre, un peu, à Notre Seigneur de ce qu'il veut vous enlever si tôt à notre affection ». Jean baissa les yeux, sourit et ne répondit point. Mais, deux fois encore le même jour, il dit au P. Piccolomini : « Le Père Recteur me fait la guerre; il n'aura pas la victoire; je crains qu'il ne s'oppose à Notre Seigneur ». — « Quelques Frères, dit le P. Cépari, me rapportèrent ces paroles, et il est vrai que, ce jour-là, à plusieurs reprises, je demandai instamment à Dieu la guérison du cher malade ».

On adjoignit un second médecin à celui qui jusqu'alors avait donné ses soins à Berchmans. Le nouveau docteur, Angelo Bagnarea, n'avait jamais vu Berchmans : dès qu'en entrant, il l'eut aperçu, il s'arrêta, considéra quelque temps le saint malade, et dit à ceux qui l'accompagnaient : « Celui-là est un autre B. Louis : *questo è un altro Beato Luigi !* ».

Il s'approcha du lit de Berchmans, et lui demanda s'il éprouvait aucune douleur : « Non, répondit le malade, seulement, je sens que, peu à peu, mes forces baissent. — Avez-vous été malade, d'autres fois? — « Non », dit encore Berchmans.

Le docteur approuva les soins déjà donnés, il en prescrivit quelques-uns de plus, et se retira tellement édifié et charmé, que, les larmes aux yeux, il disait, en sortant : « Oui, c'est un autre Louis de Gonzague; il nous faut, par tous les moyens, essayer de le guérir. Heureux êtes-vous, mes Pères, ajoutait le bon docteur, de vous trouver ainsi disposés et prêts à mourir joyeusement; combien peu nous en trouvons qui connaissent ce bonheur! ».

Jean se montrait disposé à exécuter à la lettre les prescriptions du médecin : c'étaient pour lui des ordres de la Compagnie, des ordres de Dieu. Le docteur avait recommandé de mettre sur les tempes du malade des compresses imbibées de vin de Belvédère : « Voulez-vous, lui dit le P. Gaudt, que je mette une compresse sur votre front? — Oui, répondit aussitôt Berchmans, puisqu'ainsi le veut, ainsi l'ordonne la Compagnie.

— Quand je lui fis, pour la seconde fois, la même proposition, ajoute le P. Gaudt : — Si ma maladie durait longtemps, me dit Berchmans, elle coûterait cher. — Non, répondis-je, le vin n'est pas cher en Italie comme en Flandre, et celui-ci, vin de trois ans sans doute, n'est cependant pas de grand prix. —



Portrait du P. Vitelleschi.

Mettez-en alors un peu plus, reprit en souriant l'aimable malade (1). Ces soins étaient nécessaires pour conserver une chaleur naturelle qui diminuait sensiblement; mais Jean ne les

(1) « Jean, dit ici le P. Grassi, se montrait moins facile à persuader; quand on lui offrait quelque autre breuvage, qu'il jugeait coûteux, il disait : « Ne m'en donnez que le strict nécessaire. Tout cela, ajoutait-il, est trop précieux : ma vie ne le vaut pas ». L'infirmier l'entendit souvent exprimer un même regret : « Vraiment, les supérieurs sont trop en sollicitude, ils s'occupent trop de mon mal ». Au Père Savignano, qui le relevait un peu, avec des précautions respectueuses et craintives, Jean dit, d'un ton vif et ferme : « Oh ! n'ayez pas tant de compassion ».

acceptait que par obéissance : son cœur ne tenait plus à la terre. Il me redit plusieurs fois, durant cette matinée : « Nous partons, Père, nous partons »; et encore celles-ci : — Je me suis réjoui de l'heureuse nouvelle qui m'a été donnée : nous irons dans la maison du Seigneur (1)... Les actes de sa dévotion n'étaient presque pas interrompus, et bien qu'il accueillît avec bonne grâce tout le monde, il aimait mieux prier ainsi ou s'entretenir avec un ou deux visiteurs seulement (2).

Berchmans avait dit : « Je serais heureux de voir le très Révérend P. Général, de recevoir sa bénédiction, et de le remercier avant de mourir ». Vers une heure après-midi, le P. Général Muzio Vitelleschi vint de la Maison professe visiter le malade du collège Romain : « Eh! bien, Frère Jean, lui dit-il en entrant, vous voulez donc aller en paradis sans nous? — Berchmans sourit et inclina la tête; puis : — J'avais beaucoup désiré, dit-il, voir Votre Paternité, et recevoir sa bénédiction avant de mourir. Je vous remercie, mon très Révérend Père, de tout le soin que l'on a eu de moi dans la Compagnie, et je vous demande pardon. — Eh! mon Frère, répondit le Général, vous n'avez pas fait grand'chose qui ait pu m'offenser ». Trempant alors son doigt dans l'eau bénite, le P. Vitelleschi traça sur le front de Jean le signe de la croix; et comme il sentait l'émotion le gagner et les larmes venir, il se retira : on entendait le vénérable vieillard s'exclamer : *Jesu! Jesu! Domini sumus, Domini sumus!*

Le malade demeura consolé de sa visite, et il sembla même, dans l'après-midi, retrouver quelque vigueur. On s'en félicitait autour de lui comme d'un acheminement vers la santé. Un Frère disait : « L'Extrême Onction l'aura guéri ». Jean se contenta de répondre : « Il est vrai que l'Extrême-Onction peut guérir ». Mais il désirait la mort et se montrait assuré de mourir. Quelqu'un lui dit : « Votre maladie, comme celle du Bienheureux Stanislas, s'est déclarée le 10 août; voudriez-vous comme lui

(1) « *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi; in domum Domini ibimus* ».

(2) Ce jour-là même, 11 août, le Recteur fit appendre à la porte de Jean un avis, qui en interdisait l'entrée à ceux qui n'auraient pas permission de visiter le malade : deux ou trois visiteurs seulement devaient entrer à la fois.

mourir le 15? — Si je dois, en cela, répondit Berchmans, imiter le Bienheureux Stanislas, je mourrai plus tôt, car je me suis alité avant le 10 août. »

Le P. Van Doorne vint proposer à son saint compatriote un vœu en l'honneur de Notre-Dame de Foye : « Promettez, disait-il à Berchmans, de visiter son sanctuaire, si la santé vous est rendue ». Le Père offrait en même temps au malade quelques petites pierres, recueillies sur le sol même où fut d'abord honorée la statue miraculeuse de Notre-Dame. Il ajouta : « D'autres ont été miraculeusement guéris ». Jean écoutait respectueusement, mais il fut aisé de voir qu'il ne jugeait pas à propos d'accéder aux désirs du P. Van Doorne. — Jean remarqua, de son côté, la contrariété qu'en ressentait le Père.

Aucun autre incident notable ne se produisit jusqu'au soir : « Hors le temps des classes, dit Louis Spinola, je demeurai dans la chambre de Jean, lui rendant de petits services. D'autres, en grand nombre, recherchaient le même avantage, et s'estimaient tout heureux que Berchmans sollicitât d'eux un office quelconque de charité, ou que la Providence leur fournît l'occasion de l'exercer. Pour lui, nous l'entendions s'exciter de plus en plus au désir du ciel par de fréquentes oraisons jaculatoires, toutes fort belles. Il répétait plus souvent celle-ci : — Marie, ne me trompez pas; je suis votre fils, vous le savez, je l'ai juré: *Maria, ne me fallas; filius tuus sum, tu scis quia juravi!* — Un gémissement s'échappa, une fois, de sa poitrine : — Qu'avez-vous, Jean? lui dit un des assistants. — Je remercie Dieu, répondit Berchmans, du bienfait de ma vocation ».

Aux approches de la nuit, le docteur Filandro visita son malade; mais ne voyant aucun remède qu'il pût utilement ordonner, il se contenta d'adresser à Jean quelques paroles pieuses et encourageantes. — Berchmans remercia le docteur, que l'expression joyeuse du visage de son malade laissa tout édifié et consolé.

La nuit venue, le Supérieur désigna ceux qui veilleraient près du malade. Il n'était pas un frère de Berchmans qui n'eût solli-

cité cette faveur. Le P. Grassi, le P. Gaudt, les Frères Bruno Bruni, Louis Spinola et quelques autres furent choisis : « Je demandai à notre cher malade, raconte le P. Gaudt, s'il n'entendrait pas volontiers le récit de la Passion de Notre Seigneur Jésus Christ, ou celui de la mort du Bienheureux Louis. Jean choisit cette dernière lecture, et le F. Bruni la commença aussitôt. Quand le Père arriva à l'endroit où il est dit que Louis de Gonzague ne donna, durant sa maladie, aucun signe d'impatience, Jean leva les yeux vers le crucifix : — Seigneur, dit-il, je ne sais si je vous ai offensé en ce point : si je l'ai fait, pardonnez-moi ! — Quand il entendit que le Bienheureux Louis avait récité le *Te Deum,* à l'annonce de sa mort prochaine, il nous pria de le réciter avec lui ; ce que nous fîmes aussitôt ».

Un peu plus tard, Jean chantait, à demi-voix, cette pieuse strophe : « Marie, Mère de grâce, Mère de miséricorde, protégez-nous contre l'ennemi, et à l'heure de la mort accueillez-nous : *Maria, Mater gratiæ, Mater misericordiæ, tu nos ab hoste protege et hora mortis suscipe* ». Le nom et l'invocation de Marie rappelèrent à Jean le vœu proposé par le P. Van Doorne, en l'honneur de Notre-Dame de Foy : « Que sont devenues ces pierres? demanda-t-il au P. Gaudt. — Les voici, dit le Père, et il les lui remit. — Bientôt, reprit Berchmans, je ferai un vœu, selon le désir du P. Van Doorne ; mais je le ferai sans condition ». Peu après le P. Van Doorne entra. Berchmans, on le comprit, voulait consoler le bon Père : « Je vais, s'empressa-t-il de lui dire, je vais prononcer le vœu dont vous m'avez parlé ». Et faisant le signe de la croix, il dit : « Au nom de la très sainte Trinité et de la Bienheureuse Vierge Marie, je promets de visiter cette chapelle..... » Ici Berchmans s'arrêta. Le P. Van Doorne poursuivit : « Si je retourne guéri dans ma patrie. — Non, interrompit Berchmans, ce n'est pas bien dire, *ma patrie* » ; et il acheva en ces termes : « si je retourne en Flandre ». Et à l'instant, il se débarrassa des petites pierres, comme s'il eût eu dans la main des charbons ardents (1).

(1) Nous suivons la relation du P. Gaudt. Ailleurs, on trouve le même récit, avec quelques variantes : elles sont du P. Grassi :

« ... essendo stato, un poco di tempo, colla mente alzata a Dio, comincio, dicendo :

« Comment me trouvez-vous? dit Berchmans à l'infirmier, qui lui tâtait le pouls. — Hélas, mon Frère, répondit l'infirmier, nous marchons vers le terme ». Jusqu'à cette heure, Jean avait tenu, par dévotion, à recevoir de petits services de la main des prêtres : « Il ne faudra plus me toucher désormais, dit-il aux prêtres qui se trouvaient près de son lit : vous risqueriez d'encourir, en accélérant ma mort, une irrégularité. Donnez-moi, ajouta-t-il, donnez-moi mon crucifix, je vous prie ». Il le tint d'une main, et de l'autre retira le chapelet qu'il avait passé à son cou. « Le livre des Règles est là, dit-il ensuite : donnez-le moi ». On lui donna un livre des Règles. Quand il l'eut ouvert : « Pas celui-là, dit-il; les Règles des scolastiques n'y sont pas ». On lui en donna un autre : « Bien je vous remercie ». Alors, il fit comme un faisceau de ces trois objets, enlaçant de son rosaire le crucifix et le livre des Règles; puis, les pressant avec amour sur sa poitrine, le visage épanoui de bonheur : « Voilà, dit-il, les trois objets qui me sont le plus chers; avec eux, je mourrai volontiers : *hæc sunt tria mihi carrissima : cum his libenter moriar* ». Et il les baisait, les appliquait sur son cœur et les baisait encore (1).

Dans les feuilles blanches d'un petit cahier, il avait soigneusement collé tous les billets qui, depuis son entrée dans la Compagnie, lui avaient été remis pour signaler, chaque mois, un saint à sa dévotion, et à ses réflexions une sentence de l'Écriture sainte. Jean pria ses Frères de lui lire, de temps en temps, quelqu'une

« *In nomine sanctissimæ Trinitatis, et ad honorem Beatæ Mariæ Virginis promitto, si sanus rediero ...*

« E qui, soggiungendogli il Padre Marco : ... *in patriam,* egli lo disse; ma poi, quasi avvedutosi di un errore, soggiunse : *non valet illud in patriam;* e, mutando, disse : *in Flandriam;* e seguito : *me visitaturum ejusdem Beatæ Virginis templum.*

« Tosto che ebbe finito, quasi liberatosi da un pensiero molesto, rese le pietruzze al Padre, ed alzati gli occhi al cielo, disse : *Fiat voluntas Domini* ».

(1) La mémoire de cet acte si touchant et si expressif se maintient plus vivant en Belgique, grâce à une pieuse coutume que le Provincial de Flandre exposait, en ces termes, dans sa déclaration, datée du 9 mars 1743 :

« *Ego infrascriptus sancte testor hanc esse et* (*ut ex senioribus et jubilariis nostris intellexi*) *fuisse, a seculo et ultra, in Provincia nostra Flandro-belgica, consuetudinem, pio venerabilis Joannis Berchmans exemplo inductam, qua omnes novitii nostri, ubi mane composuerunt lectum, imponunt cervicali crucem, rosarium et libellum Regularum, in tesseram suæ propensionis et affectus in Christum, in Deiparam, in Regularum observantiam; tum etiam in signum fiduciæ et desiderii, quibus velint libenter mori in hac sua propensione et affectu, ad exemplar venerabilis Joannis Berchmanni* ».

de ces sentences. En d'autres moments, sur sa demande, on lui donnait lecture d'un des Psaumes graduels, et il voulait s'arrêter aux sentiments que lui suggérait chaque verset. Ainsi la prière remplit les heures de cette longue nuit (1).

A une heure après minuit, Jean sembla vouloir reposer. Les Pères qui l'assistaient sortirent, un moment, pour respirer un air plus pur (2). « Quand je rentrai, dit Louis Spinola, je trouvai Jean éveillé, les bras hors des couvertures. Comme la chaleur était accablante, je pensai qu'il voulait se procurer ainsi un peu de fraîcheur. Je sus, le lendemain, qu'il avait eu froid, et qu'impuissant à ramener ses bras, il n'avait pas voulu troubler le sommeil de l'infirmier, que la fatigue avait endormi près de lui ».

Jeudi matin, 12e jour d'août, vers quatre heures, Berchmans disait : « Le Père Recteur fait tout ce qu'il peut, afin d'obtenir de Dieu qu'il me laisse sur la terre, pour le bien de notre Province ; mais je crois qu'il ne sera pas exaucé ». Le saint Frère achevait à peine, que le Recteur entra, et après s'être informé de l'état du malade : « Frère Jean, lui dit-il, je vous ordonne de demander à Dieu votre guérison, si ce doit être pour sa plus grande gloire ». — Le Recteur sortit. Aussitôt, l'obéissant Berchmans adressa à Dieu la prière que lui imposait son Supérieur. Quelque temps après, le Supérieur rentra, témoigna à Jean qu'il était satisfait de son obéissance, et ajouta : « Je viens de réciter le saint Office ; j'ai rencontré quelques paroles qui me semblaient propres à vous consoler, et comme écrites par vous. C'est Dieu qui parle : — Mon enfant, vous dit-il, ne crains rien ; car je suis avec toi. Quand tu passeras par le feu, sa flamme ne te nuira point. C'est moi qui te délivrerai de la main des méchants, etc. Espérons que ces paroles se vérifieront en vous. —

(1) Nous nous sommes attaché au récit du P. Cépari, sans tenir compte des divergences de détail de quelques témoins. La narration du P. Cépari fut nécessairement contrôlée par ces témoins eux-mêmes, et ils n'auraient pas manqué de provoquer des corrections, s'ils les eussent jugées opportunes.

(2) Quelques mots du P. Gaudt prouvent que Jean, plus d'une fois durant cette nuit, désira être encouragé par la présence, la vue du prêtre : « Riposando, la notte penultima, in una camara vicina, mi fece chiamare, e demandandogli che cosa egli volesse, rispose : « *Non ho bisogno di niente, sed vocavi* SEMPER, *quia ecce imus* ».

Elles se vérifieront, je l'espère, dit Berchmans, mais grâce aux mérites de la Bienheureuse Vierge ».

On l'entendit, plusieurs fois, répéter doucement : « Mon enfant, ne crains rien, je te délivrerai de la main des méchants : *Puer meus noli timere; liberabo te manu pessimorum.*

Le Père Recteur et les autres Pères s'étaient éloignés : « Je venais d'entrer, dit Jean Oliva; le saint Frère se tourna, tout à coup, vers une image de Notre-Dame, et dit ces mots, avec un accent pénétré : — O Marie, ne me trompez pas, vous qui ne m'avez jamais trompé : car, je suis votre fils, vous savez que je l'ai juré : *O Maria, ne me fallas, quæ me numquam fefellisti; quia filius tuus ego sum : tu scis quia juravi!* — Ne craignez pas, dis-je aussitôt à Berchmans; elle vous aidera, la Vierge de miséricorde : elle n'a jamais abandonné personne. — Alors Berchmans, comme s'il eût été un peu en colère : — Je n'en doute pas, Oliva, me dit-il, non, je n'en doute pas. — Penser, en effet, qu'il pût se défier de Celle qu'il appela toujours sa mère, c'était lui faire injure (1) ».

« Le jeudi matin, raconte J. B. Ballerati, le docteur Bagnarea entrait à peine, que Jean le salua par ces mots : « *Signore, imus, imus* ».

« Le docteur n'en comprit pas le vrai sens, et trompé, ce semble, par la joie de Berchmans, il se montra plus satisfait de l'état du malade. Mais je ne sais vraiment sur quoi il fondait son jugement, car, à mon avis, l'état du malade empirait, d'un moment à l'autre. Jean me demanda ensuite ce que je pensais : « Je pense, lui dis-je, que nous allons de mal en pis. — Tel est aussi mon sentiment, me répondit le saint Frère », et il me demanda si la parole lui resterait jusqu'à la fin. Je lui répondis que je l'espérais; ce qui le réjouit beaucoup, et il dit : « J'en rends grâce à Dieu, de tout mon cœur ».

(1) « Esso, mezzo in collera, mi disse : « Non dubito, no, non dubito, Oliva; » parendogli che gli avessi fatto ingiuria, a sospettare ch'esso dubitasse di quella ch'esso indubitamente teneva per Madre ».

CHAPITRE XVII.

LES DERNIERS MOMENTS DU B. JEAN BERCHMANS.

(12 et 13 août 1621).

Le bruit se répandit, de bonne heure, que Jean avait plus clairement encore annoncé sa fin prochaine. Cette rumeur transpira même au dehors et, le jeudi matin, arrivèrent successivement aux abords de la chambre du malade de nombreux visiteurs. Le Frère infirmier demanda à Berchmans s'il consentait à recevoir des étrangers. Il répondit : « Que le P. Recteur décide, et je ferai sa volonté. S'ils doivent entrer, ajouta-t-il, je vous prie, mon Frère, de tout ranger dans la chambre ».

Les premiers qui se présentèrent furent Mgr Angelo Cési, fils du duc d'Aquasparta, et Jérôme Martelli, un insigne bienfaiteur de la Compagnie.

Angelo Cesi connaissait déjà Berchmans : « Plus d'une fois, dit le P. Cépari, Mgr Cesi s'était caché dans le jardin du collège, pour considérer à loisir le saint étudiant flamand, tandis qu'il conversait avec ses Frères. Ce fut donc pour le pieux seigneur un bonheur que de contempler Berchmans mourant, et de s'entretenir quelque temps avec lui. — Recommandez mon âme à Dieu, quand vous serez au ciel, dit le prélat au saint malade. — Je le ferai, Monseigneur, répondit Berchmans. — Et moi, ajouta le visiteur, en se retirant, je prendrai, ce soir, à votre intention la discipline. — Quand il fut sorti : — Que je suis heureux de l'avoir vu, disait le prélat : quelle tranquillité, quelle sérénité de visage, quelle justesse dans ses réponses ! On dirait, à le voir, qu'il ne ressent aucune douleur : encore moins penserait-on qu'il

va mourir : c'est un ange, et non pas un homme, que j'ai vu sur ce lit! » (1).

Le Recteur, en introduisant, Jérôme Martelli, dit au malade : « Connaissez-vous ce charitable visiteur? — Oh! oui, mon Révérend Père, je connais le seigneur Jérôme Martelli, notre grand bienfaiteur. Si je ne meurs pas, je dirai, au plus tôt, les trois chapelets que je dois à Sa Seigneurie pour la fondation du collège de Spolète. Si je meurs, je paierai mes dettes dans le ciel ».

Aux Pères et Frères de la maison, le Recteur ne permit pas de visiter Berchmans : lui-même avait exprimé le désir d'être laissé seul avec Dieu.

Du petit nombre des jeunes religieux qui virent Berchmans avant la chute du jour, furent Nicolas Ratkai et Alexandre Rocca. Jean eut à peine aperçu ce dernier, que, se tournant vers lui : « C'est pour la dernière fois que je vous dis adieu, mon très cher Frère Rocca; demain probablement sera le jour de mon départ : donc, entendez-le bien, montrez-vous véritable fils de la Compagnie, et défendez intrépidement, contre les hérétiques, la sainte Église romaine, dans les contrées du Nord ». — Alexandre Rocca interrompit Berchmans : « Il faut pour cela, dit-il, que vous m'obteniez du Ciel bien des vertus, bien des qualités nécessaires, dont je suis dépourvu. N'oubliez pas ensuite de prier beaucoup vous-même pour ces pauvres pays, dont vous connaissez la misère spirituelle ». Berchmans écoutait avec un intérêt visible; puis : « Tout cela, répondit-il, je le ferai : oui, je me souviendrai de tout cela dans le ciel ».

Le soir venu, un des premiers visiteurs admis fut le père Jean de Lugo, le célèbre théologien, plus tard, cardinal de la sainte Église. Quelques explications préliminaires feront mieux apprécier la gravité de sa démarche.

Au commencement de cette année 1621, étaient arrivés à Rome des personnages importants de Séville, accrédités par le roi d'Espagne Philippe III, pour solliciter auprès du pape Grégoire XV l'avancement de la cause de l'Immaculée-Concep-

(1) En terminant le récit de la visite de Mgr Cesi, un témoin dit : « *Promisit se pro valetudine ejus disciplinam facturum, eo die; quam fecit publice, in sodalitate civium* ».

tion. Jean de Lugo appuyait de toutes ses forces leurs sollicitations; mais elles n'étaient pas favorablement accueillies, et lorsqu'on eut appris la mort de Philippe III, survenue le 31 mars, le pape ne cacha point qu'il lui tardait de voir les députés espagnols retourner en leur pays. L'affaire en était là, au mois d'août, lorsque Jean de Lugo, informé que l'heure du départ de Berchmans approchait, demanda à parler au saint mourant : le futur cardinal raconta ainsi au P. Cépari, le 5 juin de l'année suivante, son entretien avec Berchmans :

« La veille même de la mort de l'excellent Frère Jean Berchmans, et le soir de ce jour, je me rendis auprès de lui, pour lui dire mon dernier adieu et recevoir le sien; or, je ne lui demandai qu'une grâce, mais je la sollicitai vivement; ce fut qu'il prît en main, au ciel, la cause de la Conception de Notre-Dame, et qu'il se fît, là-haut, notre Procureur spécial, pour l'avancement de la cause et la glorification du mystère. Dès qu'il eut commencé d'entendre ma prière, le bon malade sembla prévenir mes désirs, tant il manifesta de joie; il accepta la charge, et puis il ajouta : « Je ne saurais faire autrement, car j'ai promis, par un acte écrit « et signé de mon sang, de soutenir et de défendre cette cause! » Ce noble engagement me mit au cœur l'espérance du succès ».

Plus loin Jean de Lugo nous dira comment, au ciel, Berchmans accomplit sa promesse.

Cependant les Frères assiégeaient, en foule, les portes de l'infirmerie. Mais un ordre du Recteur leur en interdisait l'entrée, de peur que le malade ne fût accablé par la fatigue de nouveaux entretiens. Berchmans l'apprit, et prévoyant qu'il ne reverrait plus ses Frères, s'il ne les voyait en ce jour, il fit prier le Supérieur de lever sa prohibition. Le Recteur n'osa résister à un désir qu'il croyait inspiré de Dieu, et tous les religieux vinrent, l'un après l'autre, visiter leur saint frère. En arrivant près du lit, plusieurs s'agenouillaient, et Jean ne put réussir à les en empêcher. Chacun lui demandait un avis, un conseil qui pût le guider ou l'encourager dans les voies de la sainteté, et Jean donnait pleine satisfaction aux désirs de tous. Le plus souvent il leur disait, en terminant : « Mon Frère, aimez la Bienheureuse

Vierge; aimez la sainte oraison; c'est elle qui nous unit efficacement à Dieu; enfin, observez bien les Règles ». — Il ajoutait : « Je vous en conjure, priez pour moi; demandez, en particulier, que j'aie au dernier moment la pleine possession de mes sens ».

Plusieurs ont consigné, dans leurs témoignages écrits, ces derniers avis du Bienheureux Jean. Ils font observer que le saint mourant parlait avec un accent d'irrésistible autorité. On demeurait stupéfait de la majesté surhumaine de sa voix : tous sentaient que Dieu lui-même parlait par sa bouche. A plus d'un il donna, d'ailleurs, des conseils qui supposaient la connaissance surnaturelle des secrets les plus intimes de leur cœur. Aussi, l'impression que laissèrent les avis de Berchmans fut-elle profonde et durable (1).

Le Père Piccolomini vint, après le P. de Lugo, saluer Berchmans, qui lui dit : « Je vous promets de demander pour tous vos élèves un tendre amour envers la Bienheureuse Vierge ». — Le P. Copponeo s'approcha : « Comme les autres, dit-il, je demandai à Jean ce qu'il voulait de moi. — Je veux, me répondit-il, que nous défendions jusqu'à la mort l'Immaculée-Conception de la Bienheureuse Vierge notre Mère; — et il ajouta aussitôt : — Pour moi, je m'y suis engagé par un vœu écrit, et j'ai signé le billet de mon sang ».

Au P. André Eudémon, il dit : « Employez votre talent de controversiste à réfuter Calvin ».

Au P. Finetti : « Donnez tous vos soins à la conservation du temporel de ce collège ».

« Le jeudi soir, raconte le P. Jean-Baptiste Ferrari, je vins, à mon tour, me recommander du fond du cœur à ses prières : il me dit : — Je vous promets de prier; mais je conjure, moi, Votre Révérence, de glorifier nos Bienheureux. — Je pensai qu'il me recommandait d'imiter les vertus des Bienheureux Ignace, Xavier, Stanislas et Louis; mais trois de nos Pères,

(1) Les lignes suivantes montrent la vivacité des impressions de ce jour; c'est Jacques Lampugnani qui parle :

« Il giorno antecedente alla morte, avendo io per le mani un negozio di grandissima importanza e di poca speranza, pregai Iddio che, per i meriti di questo giovinetto, volesse essaudirmi, e, l'istesso giorno, fuor di ogni mia aspettazione, riusci il tutto benissimo ».

que j'interrogeai à ce sujet, interprétèrent différemment la parole de Berchmans. D'après eux, Jean avait voulu m'exhorter à composer quelques écrits à la louange de ces Bienheureux. Je me souvins alors que, plusieurs années auparavant, j'avais conçu le dessein d'écrire quatre panégyriques distincts en l'honneur de nos quatre Bienheureux. Or, ce dessein, je ne l'avais jamais communiqué à personne (1).

A Guillaume Van Aelst, qui devait l'entretenir encore, deux heures plus tard, Berchmans donna, dès ce moment, de saints avis : « Je voudrais, lui disait-il, pour vous témoigner ma tendre affection et répondre pleinement à vos désirs, vous léguer quelque grand principe spirituel, qui vous guide dans le chemin de la sainteté : je vous en prie, Guillaume, soyez vrai fils de la Bienheureuse Vierge, vrai fils de la Compagnie ; attachez-vous à l'oraison ». — « J'insistai auprès de lui, raconte Guillaume ; je lui fis en quelque sorte violence, pour qu'il m'apprît sur quel fondement il avait lui-même appuyé son édifice spirituel. — Le fondement de ma vie spirituelle, me répondit Jean, ç'a été le culte de la Bienheureuse Vierge. — Aussi me le recommanda-t-il encore très vivement : — Soyez un vrai fils de la Bienheureuse Vierge ; — tant il était persuadé que par Elle lui étaient venues toutes les grâces, qu'à Elle il devait tous ses progrès dans la vertu » (2).

Le Frère Jérôme Longini, à qui le Saint avait déjà confié le soin de l'Académie, lui disait : « Frère Jean, obtenez-moi la grâce d'être vrai serviteur de Dieu ». Jean rougit et s'empressa de répondre : « Oui, oui », et il ajouta, comme pour mieux couvrir et faire oublier ce que la formule de Jérôme avait de trop respectueux, à son gré : « Mon Frère, vous réciterez pour moi un chapelet, et vous direz à un tel que je le prie d'en faire autant ».

Au Frère Marc-Antoine Doria, il demanda quelques disciplines et autres pénitences.

(1) Les Panégyriques demandés se trouvent entre les *Orationes XXXVII*, publiées à Rome, en 1635, par le Père Jean-Baptiste Ferrari, alors professeur de langues orientales, au collège Romain.

(2) « *Ipse mihi, de industria id petenti et quodammodo exspiscanti, confessus est cultum Beatissimæ Virginis primum ei in vita spirituali principium ac fundamentum exstitisse : et hæc est ratio, ut arbitror, cur eumdem tantopere mihi commendaverit, volens ut verus essem filius B. Virginis : recordabatur enim quantum ipse ex eo fecisset progressum, quem vitæ suæ spiritualis principium ac fundamentum non dubitabat asserere* ».

« Je fus, dit Louis Spinola, du nombre de ceux qui purent lui demander un conseil. Jean me répondit : — Que Dieu fasse de vous un enfant d'oraison, un fils de la Bienheureuse Vierge; qu'il vous donne le double esprit du Bienheureux Ignace, envers Dieu et envers le prochain : *Faciat te Deus filium orationis, filium Beatissimæ Virginis, et det tibi duplicem spiritum Beati Ignatii, erga Deum et proximos.* — Je le priai de m'obtenir de Dieu quelques autres grâces. Il me promit de le faire. J'ajoutai : — Ne l'oubliez pas; au reste, je vous le rappellerai chaque jour. — Alors, avec une grande énergie : — Assurément, ce que je vous dis sera fait : *Omnino ita erit* ».

« Moi aussi, dit Angelo Ferretti, j'allai lui faire mes adieux : je l'avais peu connu, et pourtant, dès que je fus seul avec lui et qu'il m'eut aperçu, à l'instant il m'appela par mon nom, et sur son visage apparut la joie qu'on éprouve en voyant un ami intime : — O Frère Angelo, me dit-il, Frère Angelo, bonsoir; asseyez-vous près de moi. Je répondis : — Frère Jean, vous voulez donc partir pour le ciel et nous laisser, nous, sur la terre? Heureux êtes-vous d'aller si tôt jouir de Notre Seigneur. Oh! que je vous porte envie! Si je pouvais venir, moi aussi, que je laisserais là volontiers les misères de cette vie; et si Notre Seigneur me faisait maintenant cette grâce, je la recevrais de bon cœur. — Lui m'écoutait, riant, et quand j'eus fini : — Eh! Frère Angelo, dit-il, vous me suivrez vite, oui vite; n'en doutez pas (1). Je poursuivis : — Oh! plaise à Dieu Notre Seigneur; que cette grâce serait bienvenue! J'espère donc la recevoir; mais aidez-moi, s'il vous plaît, de vos prières, et conjurez Notre Seigneur de ne pas me la refuser. — Jean me dit alors, à deux reprises : — Je le ferai bien volontiers, je le ferai. — Quand je fus près de partir : — Que voulez-vous que je fasse pour vous, lui demandai-je? — Après ma mort, répondit Berchmans, offrez à mon intention une communion et une discipline. — Enfin, donnez-moi, lui disais-je, quelque bon conseil; enseignez-moi une bonne méthode pour avancer dans les voies spirituelles. — Oh! il en est tant de méthodes, il est tant, dit le bon Frère. — Oui, mais

(1) « Lui, ridendo, ascoltava il tutto. Finalmente mi disse : « Eh! Fratel' Angelo, lei « ancora mi seguitarà presto, presto : non dubiti ».

enseignez-m'en une en particulier. — Eh bien, c'est le recours aux supérieurs. Il ajouta : — Mon Frère Angelo, je ne puis plus parler; vraiment je ne puis plus. — Il m'en coûtait de partir; je dis encore : — N'oubliez pas de prier pour moi : au ciel, vous verrez mieux mes misères, et là-haut vous aurez encore plus de charité. — Oui, oui, répondait toujours Berchmans, et je partis. C'était le jeudi soir, un peu avant sept heures » (1).

La charité renouvelait, à chaque instant, les forces de Berchmans. Après les scolastiques vinrent les Frères coadjuteurs, et à chacun d'eux aussi le saint mourant adressa une bonne parole : « Voici, dit Jean Casteno, les derniers mots que j'ai entendus de sa bouche, la vieille de sa mort. Il me disait, en m'embrassant avec beaucoup d'affection : — Maintenant, je ne vois pas ce que je pourrais ajouter, puisque vous êtes enfant de la Madone; allez, vous êtes enfant de la Madone, et c'est assez » (2).

On connaît la sainte amitié qui unissait Berchmans et Nicolas Ratkai. Jean n'oubliait pas son ami, et il avait prié le Supérieur de le faire arriver près de lui après tous les autres, afin de l'entretenir plus à loisir. Il était près de sept heures, quand Nicolas entra dans l'infirmerie.

Écoutons-le raconter lui-même :

« Dès que Jean m'aperçut : « Mon Nicolas, dit-il, je veux vous dire adieu; mais attendez, s'il vous plaît, un peu. Si d'autres sont encore là, qui veuillent me parler, avertissez-les d'entrer, un à un » (3).

« La chose se fit ainsi. Après les Frères, vint le docteur Bagnarea, à qui Jean dit, d'une voix allègre, d'un visage riant : « *Ce ne andiamo, ce ne andiamo!* — Où donc? — Au ciel. — Eh bien, reprit le docteur, souvenez-vous de moi, au ciel ». Et

(1) On trouve au procès la note suivante du P. Cépari : « Près de mourir, Jean prédit à Angelo Ferretti une mort prochaine. Ferretti était encore tout jeune. La prédiction s'est vérifiée : fort peu de temps après, Angelo mourait, dans la même chambre et sur le même lit où était mort le Serviteur de Dieu.

(2) « L'ultimo ricordo che mi diede, abbraciandomi, la sera avanti la sua morte, fû il dirmi che altro non aveva da dirmi, che io ero figlio della Madonna, con queste parole : « Andate, basta questo, voi siete figlio della Madonna ».

(3) « *Mi Nicolae, volo tibi valedicere; sed, quæso, expecta parumper, et alios, si qui sunt qui mihi loqui volent, mone ut ingrediantur singillatim* ».

Jean le lui promit; mais ce fut avec une telle expression de reconnaissance joyeuse que le médecin ne put retenir ses larmes.

« Quand le docteur se fut retiré, je demeurai seul avec Jean, le R. P. Recteur l'ayant permis.

« Jean arrêta son regard sur moi et me dit :

« Maintenant donc, je vous fais mes derniers adieux, mon Nicolas, je ne vous parlerai plus, en cette vie : je vous ai aimé sur la terre, je vous aimerai aussi dans le ciel (1).

— Eh! bien, lui dis-je, vous m'aiderez donc auprès de la Bienheureuse Vierge, et m'obtiendrez deux grâces : la première, que je sois délivré de ces tentations importunes contre la pureté; vous m'obtiendrez le don de chasteté ; la seconde, que je sois en tout un vrai fils de la Compagnie, et que la Compagnie me reconnaisse pour tel. — Jean demeura un moment pensif; il éleva les yeux au ciel; puis, les arrêtant encore sur moi : — Oui, mon cher Nicolas, je vous obtiendrai l'esprit d'oraison, l'esprit de chasteté et l'esprit de mortification (2). Cela dit, il m'embrassa à deux reprises, et semblait me congédier.

« Mais je ne voulais pas le quitter de si tôt; je poursuivis : — Secourez-moi, Jean, afin que prochainement je puisse bien défendre les thèses dans la séance publique. Vous m'avez promis déjà votre aide. — Oui, dit-il, et vous verrez que tout se passera bien. — J'expérimentai, en effet, quelques jours plus tard, l'efficacité de son intervention.

« A lui, après Dieu et la Bienheureuse Vierge, j'attribue le succès. J'avais sur moi une relique de Jean, et, de temps en temps, au cours de la dispute, je le priais de m'aider, ou plutôt de me tenir parole; et vraiment, quand je considère tout ce qui se passa en moi, durant cette séance, je ne puis douter que Jean ne me soit venu en aide. Le travail des jours précédents, deux nuits presque entières sans sommeil m'avaient tellement fatigué, que j'en avais, au commencement de l'exercice, la tête accablée et comme per-

(1) « *Nunc itaque tibi ultimum vale dico, mi Nicolae; nec amplius tibi loquar in hac vita. Amavi te in hac vita; amabo te etiam in cœlo* ».

(2) « *Mi Nicolae, impetrabo tibi spiritum orationis, spiritum castitatis et spiritum mortificationis.* »

due; grâces soient donc rendues et à Dieu, à la Bienheureuse Vierge, et au Frère Jean.

« — Est-il bien sûr, ajoutai-je, dites-le-moi bonnement et franchement, est-il bien sûr que vous mourrez demain? — Jean, les yeux dirigés vers moi, demeura un moment silencieux; puis, d'une voix haute : — Oui, mon cher Nicolas, dit-il, je mourrai certainement demain, dans la matinée (1). — Je désire me trouver ici; le pourrai-je? — Tâchez d'y être; — et m'embrassant encore, il me dit adieu.

« M'agenouillant alors près de son lit, je le priai de me donner sa bénédiction. Il s'y refusait. J'insistai avec force; je fis valoir notre amitié déjà ancienne, notre mutuelle confiance. Il céda enfin et, souriant, il éleva la main et me bénit deux fois (2). — Je vous remercie, me dit-il ensuite, de m'avoir cédé votre reliquaire pendant ma maladie; veuillez me le laisser encore; il me procurera consolation et force jusqu'au dernier moment!

« Toute cette soirée, ajoute Nicolas Ratkai, Jean ressentit une vive joie : il la manifestait en chantant, par intervalles, d'une voix modérée, mais claire, des hymmes de Notre-Dame, comme l'*Ave, maris stella,* ou le *Maria, Mater gratiæ,* etc. ».

Ces épanchements de joie spirituelle déconcertaient les pronostics des médecins : venu le dernier, le docteur Filandro demanda à Berchmans s'il éprouvait quelque douleur : « Non, Monsieur, répondit le malade; je me sens faible, mais je ne souffre pas ». Le docteur Filandro fut, comme son confrère, affectueusement remercié de ses soins, et il se retira, lui aussi, très ému. En s'éloignant, il disait : « La maladie de ce bon jeune homme n'est point telle qu'elle dût naturellement causer la mort; mais c'est le cas de dire avec Hippocrate : Celui-là meurt par l'effet d'une action divine : *hic moritur divinitus*. Puisse-t-il nous en arriver autant! »

Une sérieuse appréhension préoccupa, durant cette soirée, le Père Spirituel, Thomas Massucci : « Sachant, dit-il, que le démon

(1) « *Substitit aliquantulum ad hoc quæsitum Joannes; oculis fixis me intuens, tacuit : tum vero, elata voce : ita, mi Nicolae, inquit; cras, mane, omnino moriar* ».

(2) « ... *Demum, subridens, elevata manu bis sua benedictione me munivit* ».

n'épargne personne et s'efforce de tourmenter les Saints eux-mêmes, aux approches de la mort, je me demandai quelle tentation pourrait suggérer à Jean l'esprit du mal pour troubler sa paix, et il me semblait que le démon chercherait un accès du côté de la vaine complaisance. Il s'efforcera, me disais-je, de lui mettre devant les yeux la perfection de sa vie passée, l'estime, la vénération que lui témoignent non seulement ses jeunes Frères, mais les religieux les plus recommandables par leur âge, leur savoir, leur vertu. J'allai donc à l'infirmerie et, après avoir prié les Pères présents de s'éloigner, je dis à Berchmans : — Ne craignez-vous pas, Jean, que le démon vous tente au dernier moment? — Non, mon Père, si ce n'est de pensées inutiles. — Je lui donnai alors quelques instructions pour le prémunir contre le piège que je redoutais, et je partis ».

Le Père Recteur entrait, peu après, conduit par une préoccupation semblable : « J'avais vu, dit-il, non seulement des scolastiques, mais des prêtres s'agenouiller près de son lit, lui demander sa bénédiction ; j'eus peur que le démon ne le tentât de vaine gloire. Je fis donc sortir tout le monde, et je dis au malade : — Mon Frère, à cette heure, préparez-vous à deux tentations : le démon attaquera en vous la foi d'abord, et puis l'humilité. Il vous faut donc armer contre ces deux assauts de l'ennemi. — Mon Père, me répondit Jean, grâces à Dieu, je me sens assez fort du côté de la foi, et le Père Spirituel m'a prémuni très bien, il n'y a qu'un instant, contre la vaine gloire, si la tentation m'en vient ».

Le P. Corneille de la Pierre avait déjà visité Berchmans, durant ce jour. Il revint avant sept heures et demie, et lui-même rend ainsi compte de sa visite : « Jean me pria de lui donner un peu d'eau, pour se rafraîchir la bouche et les mains; je le fis : La fièvre vous tourmente? demandai-je. — Oui, Père, répondit simplement Berchmans, sans que l'on pût discerner dans sa voix le moindre accent de plainte. Quelqu'un lui donna, peu après, je ne sais quel sirop. Quand il l'eut pris, il se tourna vers moi, et me pria de réciter l'action de grâces d'après souper. Je le fis, et il répondit, à son tour, avec grande attention. Il me disait ensuite : Père, priez pour moi, afin que tant de

douceurs que l'on me donne ne me causent pas de nausées.

« Un peu après, je lui suggérai de pieuses aspirations : à celle-ci : Mon Jésus, vous êtes mon amour et mon tout : *Jesus meus, amor meus et omnia,* le visage de Berchmans rayonna de joie. — Oui, oui, dit-il vivement, Jésus est le centre de mon cœur, le Dieu de mon cœur et mon partage pour l'éternité (1). Puis il répétait ces paroles que lui avait suggérées le Recteur : Mon enfant, ne crains rien, car je suis avec toi, etc. Près de partir, je lui dis : — Que désirez-vous de moi, Frère Jean? — Célébrez pour moi, demain, la sainte Messe, — répondit le bon Frère. Je le fis; mais hélas! je n'obtins pas ce que je demandais, car l'âme bienheureuse de Jean s'envolait au ciel, comme j'achevais le saint sacrifice ».

Berchmans avait la coutume de ne pas se couvrir la tête pendant la nuit. Le Frère infirmier, craignant qu'il n'eût froid, vint la lui couvrir et disait : « Il ne convient pas qu'un malade demeure ainsi tête nue ». Quand l'infirmier se fut retiré : « Mon Père, dit Jean à un des assistants, est-il contre la Règle de demeurer nu-tête pendant la nuit? — Non, répondit le Père; ce n'est ni contraire à la Règle, ni contraire à la modestie ».

On voyait Jean s'empresser de ramener les couvertures, dès qu'elles laissaient à nu ses épaules; les appréhensions de sa modestie lui dictaient des prescriptions prévoyantes : « Je vous en prie, dit-il au P. Gaudt, ne laissez jamais ma poitrine à découvert : quand je semblerais m'y opposer par les mouvements de mes mains ou de mes bras, ne tenez aucun compte de ces résistances. Non, ajouta-t-il, pour cela je ne m'impatienterai pas : *Io non saro per questo impaziente* ».

Vers sept heures trois quarts, l'*Angelus* sonna : tous s'éloignèrent; le P. Gaudt demeura près du malade : — Quand nous fûmes seuls, dit-il, Jean me pria de l'assister, cette nuit encore. Je lui demandai le motif de son désir, et il me répondit en latin : — *Quia hâc nocte agitur de summa rei :* c'est que, cette nuit, la grande affaire se conclut. — A d'autres, au Frère infirmier, au P. Pic-

(1) « *Jesus centrum cordis, Deus cordis mei et pars mea Deus in æternum* ».

colomini, il avait dit plus clairement : — Cette nuit, le démon me doit tenter; cette nuit, cette nuit, je combattrai : *Erit mihi hâc nocte luctandum : Pater, hâc nocte luctabor.* Je promis de ne le point quitter, et j'ajoutai : — Vous ne mourrez donc pas cette nuit? — Non, dit-il, je ne mourrai pas avant demain matin ».

Pendant le repas de la Communauté, le P. Recteur introduisit auprès de Berchmans un jeune élève de rhétorique du collège Romain, François Gavotti, qui devait, sous peu de jours, entrer dans la Compagnie. Jean l'accueillit avec un visage plus gai encore que de coutume, et trois fois il redit cette même parole : « Il me plaît bien : *Mi piace assai* ». Puis, il baisa la main du jeune homme, lui tendit la sienne, et se tournant vers le Recteur : « Voici, dit-il, un autre Frère; celui-ci tiendra ma place : *Questo è un altro Fratello; questo sara in mio luogo* ».

Pendant la récréation qui suivit le souper, Guillaume Van Aeslt put revoir son ami et l'entretenir encore : « Guillaume, lui dit le Bienheureux, je vous le recommande instamment, faites en sorte que, demain matin, tous les Frères du scolasticat soient ici présents, à l'heure de ma mort. — Le très humble Jean voulait s'environner, au moment du combat, de la multitude de ses Frères, comme d'une armée protectrice, contre les attaques du démon. — Cette remarque est de Guillaume Van Aelst. Il ajoute : « Je demandai alors au Frère Jean, et le P. Van Doorne lui demanda avec moi : — Quelle sera, demain, l'heure précise de votre mort? — Je mourrai, répondit-il, quand on sonnera la classe, ou un peu après qu'on l'aura sonnée. — Puis, Jean m'embrassa en me disant : — Je vous recommanderai au Bienheureux Louis. — Enfin, comme je partais, il répéta deux fois : — Mon très cher Guillaume, adieu; une dernière fois adieu, mon très cher Guillaume » (1).

« La nuit vint trop tôt, au gré des jeunes Religieux du collège Romain. Ils avaient, en effet, le pressentiment qu'elle leur ravirait cet ange, auquel chacun eût volontiers cédé plusieurs de

(1) « Carissime mi Gulielme, vale! Ultimum vale, carissime mi Gulielme! »

ses propres années pour retenir sur la terre un si vivant miroir de toutes les vertus ».

Ainsi parle Louis Spinola : « Tous, ajoute-t-il, désiraient ardemment obtenir la faveur de veiller près de Berchmans. A huit heures, les corridors qui avoisinent l'infirmerie se remplirent de



Portrait du Pere Piccolomini.

Pères et de Frères que ce désir amenait. Le Recteur survint : — Que tous, dit-il, se retirent : si notre Frère est plus mal, j'en ferai donner avis à tous. — Rassurés par cette promesse, les Religieux allèrent prendre leur repos. Plus heureux, les Pères belges Marc Van Doorne, Jean Gaudt, Philippe Alegambe, furent désignés pour demeurer auprès de Berchmans. Le P. Pierre Gravita, le

Frère Louis Spinola, Nicolas Ratkai et quelques autres leur furent adjoints. Le P. Étienne del Buffalò, préfet des études, obtint la permission de passer plusieurs heures dans une chambre attenante à l'infirmerie, et ne se retira enfin qu'après s'être fait donner l'assurance qu'on viendrait le réveiller, si des signes de mort se manifestaient ».

Obligé de s'éloigner, le P. Piccolomini avait dit à Jean : — Mon Frère, gardez-vous bien de partir avant que j'arrive : vous attendrez que je sois venu. — Que Votre Révérence n'en doute pas, répondit Berchmans : Elle assistera à mon départ. « Plusieurs de ceux qui avaient eu permission de rester près de lui entendirent Jean les exhorter à aller prendre leur repos; et il ajoutait : « Je ne mourrai pas cette nuit ». Cette assurance, que Berchmans confirma, à plusieurs reprises, et dont ses frères furent informés, leur rendit plus facile l'exécution des ordres du Recteur ». Ainsi parle un témoin.

En se retirant, un Père disait : — La maladie de notre Frère lui laissera, on peut l'espérer, l'usage de la parole jusqu'au dernier moment. — Jean l'entendit : — Oui, dit-il, je pourrai parler encore au dernier instant : il y a longtemps que j'ai demandé à Notre Seigneur une de ces deux grâces, ou bien celle de mourir sur le champ de bataille, en assistant les soldats flamands qui combattent les hérétiques, ou bien celle de conserver l'usage de mes sens et la parole jusqu'au dernier moment. Me voyant maintenant dans l'impossibilité de compter sur la première, j'ai l'assurance que Dieu m'accordera la seconde (1).

Vers dix heures, l'infirmier offrit au malade un peu de bouillon : — De grâce, mon Frère, assez comme cela, dit Berchmans, après en avoir pris quelques gouttes : ce n'est plus, maintenant, l'heure de manger, mais oui bien de prier (2).

(1) Un témoin dit : « *Quam ipse gratiam frequenter a Deo petebat, his verbis : vel in* « *acie, vel cum loquela !* »

(2) « Fratello, non piu, di grazia ; perche non è piu tempo di mangiare, si bene di pregare ».

Nicolas Grossanchi observe que Jean accepta cependant, jusqu'au bout, tous les remèdes qu'on lui offrit, bien qu'il ne pût qu'à grand'peine les avaler : « *Infirmario fuit obedientissimus, et in extremis, quoad potuit, omnia quæ dabantur medicamenta recipiebat cum alacritate, etiamsi postea illa deglutire non potuerit* ».

Peu après : Je désire, dit-il au P. Van Doorne, que vous récitiez les prières de la recommandation de l'âme; le temps pourrait nous manquer. — On commença aussitôt. Quand, dans les Litanies des Saints, arrivèrent les noms des confesseurs, Jean pria le prêtre de s'arrêter et d'invoquer avec lui, avant de poursuivre, les Bienheureux Ignace de Loyola, François-Xavier, Louis de Gonzague, Stanislas Kostka, les Vénérables Pères François de Borgia et Joseph Anchieta, et le Vénérable Frère coadjuteur Alphonse Rodriguez.

Les prières terminées, Jean essaya de reposer; le sommeil ne vint pas; alors, il chanta, d'une voix pleine de douceur et de justesse, l'hymne *Ave, maris stella*. De la première strophe, il passa à celle qui commence par ces mots : *Monstra te esse Matrem,* et la chanta tout entière. — Mon Frère, lui dit l'infirmier, ne vous fatiguez pas ainsi. — Je ne me fatigue pas, Frère, et il faut être alerte, dit Berchmans. Puis il ajouta : Je vous le recommande encore, priez tous pour moi; car j'ai peur du démon qui doit me tenter. — On l'encouragea en lui disant : La Bienheureuse Vierge et l'Ange gardien viendront à votre aide.

Le P. Alegambe, afin d'exciter sa confiance, dirigea vers Marie les mouvements de son cœur : « C'est maintenant, lui disait-il, qu'il faut aimer Jésus et la Bienheureuse Vierge. Vous avez aimé Marie durant la vie, il faut l'aimer à la mort. — Je me suis efforcé, répondit Berchmans, d'aimer Marie durant la vie; elle m'aimera à l'heure de la mort. — Et vous vous aimerez toute l'éternité, ajouta le Père. — Oui, c'est mon espérance. — Le Père poursuivit : Jean, si vous aviez mille cœurs, n'aimeriez-vous pas Marie de mille cœurs? — Oui, de mille cœurs, je l'aimerais » (1).

L'infirmier écoutait, ravi, les accents de la piété de Berchmans; mais il souffrait de le voir fatiguer sa poitrine par ces aspirations ardentes : — Voulez-vous encore prendre quelque chose? demanda-t-il à son cher malade. — Je ne désire rien,

(1) « *Nunc oportet amare Christum et B. Virginem. Quam amasti in vita, et amabis in morte. — Egli rispose : Quam conatus sum amare in vita, et ipsa amabit me in morte. — Et alterutrum amabitis in æternum? — Ita spero. — Joannes, si mille corda haberes, nonne Mariam mille cordibus amares? — Mille cordibus amarem!* »

répondit Berchmans; mais si le P. Recteur l'ordonne, je prendrai tout ce qu'on voudra.

L'infirmier lui conseilla d'humecter sa bouche; il le fit, et bientôt, s'inclinant sur le côté gauche, il sembla vouloir dormir.

« Il était une heure après minuit, dit le P. Gaudt. Je me retirai dans la chambre voisine, tandis que les autres allaient respirer au dehors, ou se reposaient dans les chambres attenantes. J'entendis tout à coup la voix de Berchmans; elle avait un accent que je ne lui avais point connu. J'entrai au plus vite : Jean était assis au milieu du lit; son visage exprimait la terreur, ses yeux étaient fixés en haut, ses lèvres tremblaient : il agitait violemment les bras, et, d'une voix qui fendait le cœur, il disait : — Non, je ne le ferai pas : Moi vous offenser, Seigneur? Marie, oserai-je, moi, offenser jamais votre Fils? Arrière... loin de moi; je ne le ferai pas. J'aime mieux mourir mille fois, dix mille fois, cent mille fois, un million de fois!... et il répétait : un million de fois, un million de fois (1).

Les cris de Berchmans firent accourir les autres Pères. Le pauvre malade haletait; un mouvement convulsif déformait ses lèvres, ses narines, au point de le rendre méconnaissable, et il continuait d'agiter avec angoisse ses mains, comme s'il eût été enveloppé d'ennemis (2).

Prosternés, les Pères priaient ardemment; ils jetaient, en forme de croix, de l'eau bénite sur le lit de Berchmans et adressaient au mourant d'encourageantes paroles. — Le visage reprit peu à peu sa sérénité; tourné vers la ruelle, Jean dit, d'une voix affermie : — Va loin d'ici, Satan; je ne te crains pas : *Abi, Satana, non timeo te.* — Il ajouta : « Donnez-moi mes armes, le crucifix, le chapelet de la Bienheureuse

(1) « *Hoc non faciam : ut ego offendam te, Domine? — Maria, egone offendam unquam Filium tuum? — Absit a me : hoc non faciam : Malo millies mori, decies millies, centies millies, millies millies,* e replico piu volte : *Millies millies* »...

Nicolas Ratkai, qui était présent, entendit, de plus : « *O Maria, ego offendam Filium tuum? Absit, in æternum, in æternum... illud iterando pluries* ».

(2) « Nel principio di questo combattimento, si transformo con torcesi il naso,... che appena si conosceva che fosse lui... » — F. Ballerati, infirmier.

Vierge, les Règles de la Compagnie (1). On les lui présenta, et, en même temps, un petit chapelet des Cinq-Plaies et un reliquaire. Il les saisit, et, les montrant à son invisible ennemi : — Ce sont mes armes, dit-il : *Hæc sunt arma mea.* — Tout à coup, ces saints objets semblèrent se transfigurer à ses yeux, et, dans une sorte de ravissement, Berchmans disait : — Mon crucifix, comme il brille; il est tout or! Ma couronne de Notre-Dame, comme elle brille; elle est d'or! Ma couronne est une couronne d'or. O couronne des plaies, comme vous étincelez! ô plaies! ô perles précieuses! — Puis, regardant la médaille de son chapelet où étaient représentés, d'un côté, saint Charles Borromée, de l'autre l'Annonciation, Jean s'écriait : — O saint Charles! ô Salutation Angélique! Mon Dieu, mon Dieu, que ferai-je? Tout est resplendissant. — Il arrêta enfin ses yeux sur le chapelet de Notre-Dame, et le déploya comme pour jouir davantage de l'éclat que ses yeux y discernaient; puis, redisant encore : Couronne d'or, couronne d'or! il le passa à son cou (2).

Peu à peu, cette impression surnaturelle s'effaça : — Mon Dieu! où suis-je? disait Berchmans. Ses yeux rencontrèrent le livre des Règles; il se mit à le feuilleter, ne lisant que les titres. Arrivé à la formule des vœux, il la récita dévotement : — Dieu tout-puissant et éternel, dit-il, moi, Jean Berchmans, fais à votre divine Majesté, en présence de la glorieuse Vierge Marie et de toute la cour céleste, vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance perpétuelle dans la Com-

(1) « Date mihi arma mea, crucem, coronam Beatissimæ Virginis et Regulas Societatis ».

(2) « *Crucifixus meus, quam splendet! Totus aureus est. Corona mea quam fulget! Aurea est. Corona mea, corona aurea. O corona plagarum, quam splendes! O plagæ, o gemmæ!... Sanctus Carolus Borromæus... O sancte Carole! O Angelica salutatio! Deus bone, Deus bone, Deus bone, quid faciam? Omnia splendent....* — Replicando : *Corona aurea, Corona aurea,* se la pose al collo. (Summar.). — « *Ex quibus non obscure conjicitur Ven. Juvenem, in præmium insignis victoriæ reportatæ, cœlesti aliqua visione ac luce fuisse perfusum et recreatum* ». — Cette observation est du Postulateur de la cause.

Nicolas Ratkai observe que Jean montrait aux assistants son chapelet : « *Corona mea* (*monstrans coronam*), *quam fulget! vere crucifixus est aureus... bone Deus... Angelica salutatio!* etc. ».

Louis Spinola, de son côté, ajoute un détail notable : « J'entrai, dit-il, au moment où Jean disait : *Date mihi arma mea, crucem, coronam beatissimæ Virginis et Regulas Societatis : hæc tria sunt mihi carissima, et cum his libenter moriar* ». Jean aurait donc redit sa belle parole de la nuit précédente.

pagnie de Jésus... — Ici venaient ces mots : « Je promets de demeurer toute ma vie dans cette Compagnie ». — Berchmans savait qu'il allait y mourir. Il omit donc ces paroles, et poursuivit la formule.

Le combat semblait terminé. Le P. Gravita commença, à demi-voix, le chant des Litanies, tel que Berchmans l'avait souvent entendu, à la suite des prédications faites sur les places publiques. Plus d'une fois même, Jean avait porté la croix, en tête des processions que le P. Gravita amenait de la place publique au collège. A peine le saint malade eut-il entendu le chant, qu'il y répondit sur le ton du Père, et tenant élevé son crucifix, il le tournait en divers sens, comme il est d'usage de tourner en divers sens la croix, pour l'exposer dans les rues à la vénération des passants. Quand on arriva à ces mots : Agneau de Dieu, qui portez les péchés du monde, Berchmans fit signe qu'on s'arrêtât; il fixa ses yeux sur le crucifix, et à trente reprises, avec une expression de plus en plus touchante, il répondit : — Pardonnez-moi, Seigneur; pardonnez-moi, Seigneur : *Parce, Domine; parce, Domine!* (1).

L'infirmier s'approcha : il trouva que le pouls du malade était très faible. Le Recteur fut aussitôt averti, et lui-même désigna ceux qu'il fallait réveiller. Il était deux heures. Arrivé près de Berchmans, le Supérieur lui suggéra de pieux sentiments : — Je me repens, Seigneur, disait le Père : *Doleo, Domine.* Et Jean répétait : — Je me repens, Seigneur. Il répétait de même les aspirations suivantes : Je crois, Seigneur, j'espère, je vous aime : *Credo, Domine; spero, Domine; amo, Domine.* — Frère Jean, dites souvent : Mon cœur est prêt, mon cœur est prêt; et Berchmans murmurait : Mon cœur est prêt, mon Dieu, mon cœur est prêt. — Tous s'éloignèrent, excepté le Supérieur qui donna au saint malade une dernière absolution, et s'entretint quelque temps seul à seul avec lui.

(1) « Replico, da trenta volte, con molto affetto e sentimento : *Parce, Domine...* » (P. Cépari). — « Inflettendo la voce, con modo molto affettuoso e sempre piu rafforzandola. (P. Marcheti). — « *Ingenti cum affectu* ». (Nicolas Ratkai).

Il se retira ensuite, à l'arrivée du P. Massucci, et rejoignit les autres Pères dans la salle voisine. Ceux-ci lui rendirent compte du violent assaut livré par l'Enfer au mourant. Le Recteur retourna aussitôt auprès de Berchmans pour l'interroger à ce sujet : il le trouva sans parole. Sûr, dès lors, que la mort approchait, le Supérieur fit entrer ceux qui étaient levés, et tous prièrent, agenouillés auprès du lit de Berchmans.

Jean était étendu, immobile : il avait relevé ses genoux, et sur eux il appuyait, pour les mieux voir, le livre des Règles et le crucifix, que le chapelet enlaçait de nouveau : ses yeux, où brillait encore la vie, étaient fixés sur ces trois objets de son amour, et le mouvement incessant de ses lèvres montrait qu'il s'unissait aux prières des assistants.

Berchmans demeura dans cet état jusqu'à cinq heures, témoignant, de temps en temps, par un léger mouvement des paupières, la joie que lui causaient les prières toujours renouvelées de ses Frères, les pieux sentiments qu'ils lui suggéraient, et le soin qu'ils avaient d'asperger son lit d'eau bénite. Chaque fois que le Recteur ou son Professeur lui disaient : Jean, nous entendez-vous ? Le même mouvement des paupières servait de réponse à Berchmans. Plusieurs fois, il fit effort pour approcher le crucifix de sa bouche; on lui aida, et il y colla amoureusement ses lèvres.

Nicolas Ratkai ajoute : « Jean passa près de quatre heures sans parole; il eut, tout ce temps, les yeux fixés sur le crucifix, sans jamais les en détourner; et, de temps en temps, il se le faisait approcher des lèvres, pour le baiser; je crois, moi, qu'il ne cessa de faire oraison, et d'entretenir colloque, dans l'intime de son cœur, avec Jésus crucifié : j'étais là, presque face à face avec lui, je soutenais un coussin, sur lequel reposaient les mains de Jean, avec le crucifix et les autres pieux objets; or, en observant bien, je remarquai que la prunelle de ses yeux se dirigeait successivement vers la plaie de la main droite; puis vers la main gauche, puis aux pieds, puis enfin à la plaie du côté ou du cœur (1) ».

(1) « *Intuens eum diligentissime, adverti quandoque eum oculos ad vulnus dexteræ*

« De deux à cinq heures, rien ne troubla la paix du mourant; on voyait, au contraire, de temps en temps, le sourire ajouter une grâce de plus à son angélique visage ». Ainsi parle un témoin oculaire, le Père Savignano.

Prévoyant que la fin du Bienheureux Jean ne pouvait tarder, l'infirmier s'était rendu auprès du P. Bruni, et l'avait prié d'écrire les lettres de suffrages : — Dès que je voulus commencer, dit le Père, je me sentis intérieurement pressé de n'écrire ces lettres qu'à deux genoux, et je le fis (1).

Plusieurs se demandaient si l'événement ne démentirait pas l'assurance donnée par le Bienheureux, qu'au dernier moment il parlerait encore. A cinq heures, le P. Piccolomini s'aperçut que le mouvement de ses lèvres était plus marqué. Il se pencha vers le malade : — Désirez-vous quelque chose, Frère Jean ? — Berchmans, avec effort, répondit : — Je voudrais pouvoir parler : *Vellem posse loqui*. — Si vous ne pouvez le faire de vive voix, ajouta le Père, répétez du moins de cœur le saint nom de Jésus. — Et Berchmans, avec un effort plus violent encore, dit deux fois distinctement : Jésus, Jésus, et bientôt il put parler aussi librement que jamais.

A six heures, le Recteur lui dit : — Frère Jean, il est temps que j'aille célébrer : ne mourez pas encore; attendez que je revienne. — Oui, Père, répondit Berchmans; et il montra, par l'expression de son visage, que cet ordre lui était agréable (2).

Le Recteur était à peine sorti, que l'Enfer recommença subitement ses attaques. On vit reparaître sur le visage de Jean ce trouble indicible que l'on y avait déjà remarqué; puis, le pauvre mourant se dressa encore sur son lit, agitant les mains et criant : — Cela, je ne l'ai pas fait volontairement : retournons à la

manus, post ad sinistræ, tum ad pedum, ultimo etiam ad pectoris sive cordis vulnus, oculos convertisse ».

(1) « La notte precedente alla sua morte, nello scrivere i suoi suffragi, del che ero stato richiesto dall' infermiere, fui forzato ed internamente sospinto a farlo inginocchione. — Nel servirlo, nella sua infermità, mi sentivo spinto a rimirarlo e servilo come figliuolo della Beatissima Vergine, come dissi a lui medesimo ». — Summar.

(2) Avec raison, Nicolas Grossanchi observe, à ce propos : « *Notavi in illo obedientiam exactissimam... : cum R. P. Rector illi diceret, missam celebraturus, ut, si posset, expectaret, ita fecit; imo possum dicere quod, nonnisi data licentia ab eodem R. Patre, est mortuus.*

maison, retournons à la maison (1)! — F. Jean, lui disait le P. Piccolomini, écoutez-moi et ne dites que ce que je dirai moi-même : « Je crois, mon Dieu; j'espère, mon Dieu; je vous aime, mon Dieu ». Berchmans répétait ces paroles; mais sa pensée était ailleurs, et il se hâtait de redire, d'une voix pleine d'angoisse : — Non, non, ce n'est pas volontairement; allons à la maison, retournons à la maison! — Le Père donna alors à sa voix un ton d'autorité : — Jean, dit-il au mourant, jusqu'à ce jour, vous m'avez obéi; obéissez-moi donc à cette heure : je le veux, écoutez-moi; ne pensez qu'à mes paroles, et n'en dites point d'autres que celles que je dirai moi-même. — Chose étonnante! à l'instant même, Jean tourna vers son professeur un visage épanoui et serein; toutes ses terreurs avaient disparu, et il répéta doucement les pieuses invocations qu'on lui suggérait (2).

On fit, depuis, bien des conjectures sur ce qu'avait pu vouloir dire Jean, et sur les causes de son trouble. Le Père Piccolomini, deux jours après la mort du Saint, mit fin aux conjectures, quand il raconta, en une exhortation adressée aux Frères, ce que Berchmans avait fait pour sauver la vocation du religieux tenté de se retirer chez les Chartreux. L'esprit malin reprochait peut-être au mourant d'avoir accompagné le religieux, ou de l'avoir laissé seul avec le Prieur de la Chartreuse; et Jean se défendait; il rappelait ce qui s'était passé, il remettait sous les yeux de l'adversaire la scène tout entière.

« Ce trouble passé, dit le Frère Spinola, Jean respira, comme un homme qui vient de soutenir une longue lutte; puis, dirigeant vers nous un regard calme, il sembla chercher quelqu'un. Le Père Piccolomini lui demanda : « Jean, qui voudriez-vous : le Père Recteur? le Père confesseur? Il répondit : Le R. P. Recteur, *Reverendum Patrem Rectorem* ».

(1) « *Hoc non feci voluntarie, non feci volenter. Veniamus domum, veniamus domum.., eamus domum!* »

D'autres témoins ajoutent certaines circonstances notables : « *Elata admodum voce, ac maxima contentione, exclamavit bis terve* : « *Non feci voluntarie! Non feci voluntarie!* » *Extento brachio, ac de pulvinari erecto capite, fremens, oreque spumas emittens, magno cum anhelitu sæpius hæc verba repetit* : « *Veniamus domum! veniamus domum!* » Le Frère infirmier, de son côté, observe : « *Si trasformo tutto nel viso, da non potersi quasi più riconoscere* ».

(2) « Mirabil cosa! il santo giovinetto..., subito si quieto ». — P. Cépari.

Louis Spinola courut appeler le Recteur, qui achevait sa messe. Averti de ce qui s'était passé, il ne tarda pas à se rendre auprès du mourant. Dès qu'il entra, sur un signe de lui, tous se retirèrent et il demanda à Jean ce qu'il désirait : « Je ne voulais que vous dire que je suis content d'avoir obéi, en vous attendant, et que je souhaite être assisté de vous, au moment de la mort, qui approche ».

« La paix de son âme recouvrée, dit ici Nicolas Ratkai, Jean se mit à invoquer les très saints noms de Jésus et de Marie; il les redit, à de très nombreuses reprises, et d'une voix si forte, d'un accent si animé, que le docteur Filandro, venu une dernière fois, jugea que le malade irait jusqu'au soir, et la plupart des assistants furent de son avis; mais tous se trompèrent, et Dieu voulut vérifier la prophétie de Jean qui, si expressément, avait déterminé le temps de sa mort ».

A peine, en effet, le médecin était sorti, que Jean, comme s'il eût senti l'approche de son heure, voulut se préparer par des actes nouveaux.

Sur sa demande, le P. Piccolomini récita à haute voix, en forme de litanies, les noms des Saints que Berchmans avait eus pour protecteurs particuliers. Il les répétait lui-même; et quand sa langue, déjà embarrassée, se refusait à les bien prononcer, il les redisait jusqu'à ce qu'il y eût réussi.

L'embarras de la langue du mourant provenait des mucosités qui s'amassaient dans sa bouche, et qu'il n'avait plus la force de rejeter : il priait donc l'infirmier de l'en débarrasser, et le bon Frère Ballerati, en cet office de charité, lui dit, une fois : « Frère Jean, vous souvenez-vous de ce que, bien des fois, vous m'avez dit, que vous ignoriez ce que c'était que souffrir? — Oui, Frère, répondit Berchmans, je m'en souviens. — Eh bien, il plaît maintenant à Notre Seigneur, que vous supportiez cette petite peine, afin que vous puissiez aller droit au ciel. — Amen, répondit Berchmans.

Il demanda ensuite qu'on récitât les litanies de la Très sainte Vierge. Ici, la voix de Jean conserva une netteté parfaite : il répondait, comme les autres, *ora pro me*, et avec si libre usage de ses facultés, qu'une ou deux fois, il se tourna vers le prêtre,

comme pour lui faire remarquer qu'il intervertissait l'ordre des titres de Notre-Dame ou en négligeait quelqu'un, et, à haute voix, il proclamait le titre omis.

Son accent respirait la piété la plus tendre; mais on fut surtout frappé du ton pénétré avec lequel il dit, après les autres : « Sainte Vierge des vierges, Mère très chaste, Reine des vierges :



Portrait de Berchmans, de Wiercks.

« J'observai, dit Angelo Marganetti, qu'à ce titre, *Sancta Virgo virginum,* Jean releva la tête, et l'inclina ensuite vers l'image de la Bienheureuse Vierge. Il me vint la pensée qu'il remerciait Notre-Dame pour l'admirable don de chasteté qu'il avait reçu d'Elle. Quand nous dîmes : *Mater castissima,* le regard de Jean se fixa sur l'image, avec une expression de piété ravissante : c'était une demi-heure avant sa mort ».

Les litanies achevées, le Recteur, debout près du mourant, l'encourageait, et approchait, par moments, de ses lèvres une image de Notre-Dame, que Jean s'empressait de baiser.

Vers huit heures et quart, les yeux de Berchmans s'arrêtèrent sur le crucifix pour ne s'en plus détacher : « J'étais présent, dit le P. Vincent Doni; aucun trouble ne se manifesta sur son visage; mais dans la paix la plus sereine, il disait et redisait sans cesse : *Jesu! Maria!* Peu d'instants avant d'expirer, il répétait ces très saints Noms, d'une voix distincte, et quand la voix s'éteignait, le mouvement articulé des lèvres exprimait encore, d'une manière sensible : *Jesu! Maria!* ». Enfin, à huit heures et demie, la bouche de Berchmans demeura immobile; il expirait doucement, tenant toujours pressés dans ses mains l'image de Jésus crucifié, le livre des Règles de saint Ignace et le chapelet de Marie ».

« J'étais là, dit Nicolas Ratkai. Jean redit encore les noms sacrés de Jésus et de Marie : il se tut, le temps à peine d'un *Pater* et d'un *Ave,* et très doucement, très suavement, au point que presque personne ne l'observa, il remit entre les mains de Dieu son âme innocente : l'espérance de Jean n'était pas trompée : il avait, le jour précédent, demandé à Notre Seigneur la grâce de mourir en parlant, et, comme je l'ai dit, il venait, immédiatement avant le dernier soupir, de prononcer d'une voix franche, les très saints noms de Jésus et de Marie ».

C'était le vendredi 13 août 1621. Berchmans était âgé de vingt-deux ans et cinq mois; son visage s'anima après la mort, et, durant quelque temps, on eût pu croire que Jean était là dormant d'un doux sommeil.

Berchmans avait une taille moyenne, un tempérament sanguin, mais où les humeurs se trouvaient dans un parfait équilibre. Sa beauté était vraiment angélique : un incarnat virginal relevait la blancheur de son teint; son visage était d'un ovale très pur; son front large, ses yeux de grandeur moyenne, mais vifs; d'épais sourcils les ombrageaient, et la modestie, qui les tenait le plus souvent baissés, conservait à son regard le charme d'une timidité innocente. Disons, pour achever ce portrait, que Berchmans avait le nez aquilin et bien proportionné, la bouche petite

et vermeille, les cheveux blonds, et ses joues étaient encore couvertes du duvet de l'adolescence. Sa démarche, éloignée à la fois de la précipitation et de la lenteur, était noble, et sa bonne grâce n'avait rien d'affecté. Tous ceux qui le connurent s'accordaient à dire que Dieu s'était plu à lui former un corps digne de sa belle âme, et que, proportion gardée, on pouvait dire de lui ce que saint Ambroise a dit de la divine Marie : « La beauté de son corps fut l'image de la beauté de son âme, et comme un miroir fidèle de ses perfections intérieures ».

« Il plut à Dieu, observe ici le Père Grassi, d'ajouter quelques traits encore à cette ressemblance. Jean quitta la vie, sans ressentir les angoisses et douleurs qui accompagnent la mort : il ignora même toujours, en quelque sorte, la maladie. Comment ne pas observer surtout que Jean mourut, le jour précis où Notre-Dame, « sa très douce mère, Marie », s'était endormie dans le sein de Dieu; le sentiment de graves auteurs est, en effet, que Marie, comme son divin Fils Jésus, sortit, glorifiée, du tombeau, un dimanche, après avoir, comme lui, remis son âme à Dieu, un vendredi : or, en l'année 1621, l'Assomption se célébrait un dimanche, et Jean mourait le vendredi précédent ».

Nicolas Ratkai poursuit :

« L'âme bienheureuse de Jean nous avait à peine quittés, que nos âmes tressaillirent de je ne sais quels extraordinaires mouvements de dévotion et de joie; aucune parole ne les pourrait exprimer : elles en rendirent témoignage par les larmes abondantes qui jaillirent de tous les yeux, et arrosèrent la sainte dépouille de Jean, tandis que nous la couvrions de nos baisers. L'on en put voir une preuve nouvelle dans l'ardent empressement de chacun à dérober ses reliques ».

Les élèves du collège Romain venaient d'entrer en classe, lorsque les tintements de la cloche annoncèrent que l'âme de Berchmans avait quitté la terre. Les cours furent aussitôt interrompus. Les gémissements et les pleurs des maîtres s'unirent aux gémissements et aux pleurs de leurs disciples, et tous célébrèrent, à l'envi, la louange du Bienheurenx Jean. Le P. Diego Sicco, professeur de théologie, fit aussitôt, les yeux pleins de larmes,

le panégyrique du saint étudiant. Il disait, en terminant, ce qu'il devait écrire plus tard : « Ce serait faire injure aux promesses divines, que de prier pour l'âme de Berchmans. Il faut rendre grâces à Bienheureuse Vierge, la remercier d'avoir appelé au ciel un serviteur, un fils si digne d'Elle. Je ne vis jamais rien en lui qui ne fût conforme aux lois de Dieu et à nos Règles ; aussi ne suis-je pas moins assuré de sa grande gloire dans le ciel, que si je la voyais de mes yeux ».

Jacques Lampugnani fait connaître la douleur et les regrets des condisciples de Berchmans, en révélant sa propre tristesse : « J'ai versé plus de larmes, dit-il, à la mort de Jean, que je n'en avais répandu en dix années. Je me faisais grande violence pour les retenir, mais elles m'échappaient, même en public; et je ne pouvais longtemps demeurer dans la chambre du saint Frère, si forte était l'émotion dont je m'y sentais saisi ».

Le bruit de la mort de Jean fut vite répandu dans Rome par les deux mille écoliers du collège Romain. Aussi bientôt, une multitude de religieux et de séculiers se pressa-t-elle autour du corps du Bienheureux, exposé dans l'église, bien qu'on tînt fermée la porte principale, qui la met en communication avec le dehors. Les fleurs qui ornaient le cercueil disparurent en un instant; puis, malgré les résistances des Pères chargés de protéger le corps, on enleva successivement le crucifix, le chapelet, la barrette, les souliers de Berchmans; plusieurs coupèrent de ses cheveux. On réussit enfin à écarter les indiscrets, et l'église s'ouvrit. Un flot de peuple s'y précipita. Le respect, que la vue de Berchmans imprima d'abord, empêcha le désordre ; mais, un peu plus tard, quelques-uns des assistants ayant pu donner à leur piété la consolation de baiser les mains du défunt, les gardiens furent débordés par une multitude jalouse de contenter sa propre dévotion. On parlait, d'ailleurs, de plusieurs guérisons miraculeuses qui venaient d'être obtenues; ce fut alors une rumeur immense, dans laquelle se perdit le chant des prêtres. Les habits de Jean furent mis en pièces; on lui coupa les ongles et jusqu'à un doigt du pied; et ce ne fut qu'après des peines inouïes que l'on pût ramener sur le corps, à demi dépouillé, les débris du

drap mortuaire, et transporter le cercueil dans la chapelle de Notre-Dame, qu'une grille de fer protégeait. Là même, il ne fut pas à l'abri de la pieuse convoitise des fidèles, et on dut l'emporter dans la sacristie (1).

Un artiste habile avait déjà essayé de reproduire les traits de Berchmans. Le vendredi soir, on prit de son visage un moule de plâtre; puis eut lieu l'autopsie. Le cœur fut retiré et embaumé; on le vénère aujourd'hui encore à Louvain (2).

Le lendemain, samedi, veille de l'Assomption, le corps du Bienheureux, protégé par une barrière, demeura exposé à la vénération d'une foule incessamment renouvelée, à laquelle se mêlèrent les personnages les plus distingués, des religieux de tous les Ordres, des prélats, des évêques, des cardinaux.

Scellé enfin, aux approches de la nuit, dans un cercueil de bois, le corps de Berchmans fut enseveli dans la chapelle du Bienheureux Louis de Gonzague. Peu après, il devait être transféré dans la chapelle du Crucifix, où le corps du Bienheureux Louis avait reposé durant plusieurs années.

« A la première impression de tristesse, que tous éprouvèrent à la mort de Berchmans, succéda bientôt, dit le P. Bisdomini, un vif sentiment de joie spirituelle; on remarqua, chez les jeunes religieux, un mouvement extraordinaire de dévotion et, pendant longtemps, un zèle singulier pour l'observance des Règles. Les Pères les plus âgés ressentirent les mêmes influences de la sainteté de Berchmans, et on les voyait s'agenouiller près des jeunes Frères, et prier longuement avec eux sur la tombe du saint scolastique ».

« A la mort de Jean, dit le Père Bargagli, je ressentis plus de joie que de douleur, car je ne doutais pas qu'il n'allât au ciel.

(1) Le Frère infirmier dit, à ce propos : « A pena si potè salvare il corpo, e se non l'avessi messo chiuso in sagrestia, credo che gli averebbero stracciato le carne... Delli vestiti non ne parlo, perche fui costretto a rivestirle due volte, per coprire le nude carni; e più si saria fatto, se non l'avesse levato loro dalle mani. con gran faticha... »

(2) La très précieuse relique fut portée de Rome à Louvain par les Pères Marc Vandoorne et André Hellui. Les deux voyageurs s'arrêtèrent à Roanne. On peut voir, au procès. le récit d'une vision qui leur fut racontée, en cette ville. Une dévote Roannaise, au temps de la mort de Jean Berchmans, avait vu le saint défunt couronné, dans le ciel, d'une gloire pareille à celle de Louis de Gonzague.

Ma joie devint, chaque jour, plus sensible, et je fondai grande espérance sur la promesse qu'il avait faite de nous obtenir l'amour de Notre-Dame et le don d'oraison. Puis, je m'étais emparé de sa soutane et je la portais; de là, pour moi, sujet d'allégresse plus vive que n'en pourrait donner à d'autres la possession d'un grand trésor ».

Le Père Général avait rendu à la sainteté de Jean un témoignage plus autorisé et non moins expressif, lorsque, le 15 août, jour de la sépulture, il avait écrit au Recteur du collège Romain :

« Il faut sans doute estimer, comme elles le méritent, les grâces singulières de Dieu et la vertu de ses serviteurs; je veux cependant, à l'occasion de l'heureux passage du Frère Jean, vous prier de donner aux Pères et Frères de votre collège et de communiquer à nos autres maisons de Rome quelques avis.

« Que tous règlent, en l'occasion présente, leurs paroles et manifestations quelconques de leurs sentiments, selon le primitif esprit de la Compagnie; qu'ils se souviennent de la modeste conduite de nos Pères, à la mort de notre bienheureux Père lui-même, de Pierre Le Fèvre, de François de Borgia et de tant d'autres illustres serviteurs de Dieu.

« De plus, que l'on ne donne aux séculiers rien de ce que le Frère Jean eut à son usage, aucune relique ou chose qui y ressemble; il ne convient pas, en effet, de prévenir, en si grave matière, la Providence; nous devons, bien plutôt, dans une humble réserve, attendre la venue des jours qu'Elle aura marqués.

« Je prie, du reste, la divine Majesté de prodiguer ses bénédictions au collège romain, de telle sorte qu'en chacun de ceux qui l'habitent resplendissent la modestie, la régularité et les autres vertus du Frère Jean, et que tous soient ses reliques vivantes, ses vrais portraits ».

Quant aux impressions qu'éveilla, en Flandre, le récit de l'heureuse mort de Berchmans, on les voit toutes dans celles de Michel Grysius, Nicolas Jamot, François Van Berghen, Jean de Buyre, les amis de noviciat du jeune saint :

« L'émotion fut générale, quand on nous lut, au réfectoire,

les lettres qui annonçaient la fatale nouvelle. Pour moi, je ne pus m'empêcher de pleurer aussitôt, et je pleurai longtemps; j'éprouvai, à la même heure, un vif désir de m'attacher à la pratique



Cœur de Berchmans.

des Règles. A la visite du Saint-Sacrement, qui suivit le repas, j'offris à Dieu ce bon désir, et mon âme fut, à l'instant, éclairée d'une lumière extraordinaire, qui me montra mes défauts et les moyens de les corriger. Cette vue était accompagnée d'une joie

douce et pénétrante. En récréation, on entendit les Frères s'exciter mutuellement à invoquer, à imiter Berchmans, et témoigner le désir d'avoir de ses reliques. Au collège d'Anvers, les enfants l'honorèrent aussitôt comme un Saint ».

« J'étais professeur au collège de Beaulieu, dit Jean de Buyre, quand j'entendis annoncer, à table, la mort du saint Frère : j'essayai vainement de retenir mes pleurs, et il me tardait de pouvoir me retirer dans ma chambre, pour m'y entretenir familièrement avec Jean. Quand je m'y trouvai seul, je lui parlai comme je l'eusse fait autrefois, et aussitôt mes larmes coulèrent si abondantes et si délicieuses à mon cœur, que je n'en revenais pas d'admiration. Pendant plusieurs jours, le même attendrissement s'emparait de moi, lorsque, arrivé dans ma chambre, j'invoquais le Bienheureux Frère ».

Le P. Tirin, le P. de Clerck, le P. Bauters, anciens supérieurs de Jean, attestent que cette action du souvenir de ses vertus s'étendit à tous les religieux de la Province, et que la dévotion à Berchmans fut bientôt populaire dans toute la Flandre :

« Depuis si peu de temps il nous a quittés, écrivait le P. Bauters, et déjà douze de nos meilleurs graveurs d'Anvers ont publié son portrait; il s'est vendu plus de trente mille de ces belles gravures, et je ne parle pas de la multitude des images d'un moindre prix, qui se trouvent dans les mains du peuple. Moi-même, ajoutait le vénérable religieux, je porte avec moi, en tout lieu, une image de Jean, que je révère comme l'image d'un saint ».

A Rome, comme en Flandre, les personnages les plus graves honoraient ainsi la mémoire de Berchmans : « Je vénère et j'invoque le F. Jean, comme j'invoque les saints canonisés. J'honore son image, je me recommande à son intercession, comme j'honore les images, comme j'implore l'intercession des autres saints ». Ainsi parlaient, dans leurs attestations juridiques, le P. Cecotti et le P. Massucci (1).

(1) On trouvera, dans les *Summaria*, les éléments de l'histoire du culte de Jean Berchmans. Il commença, le jour même de la mort du saint jeune homme, et il n'a jamais été interrompu. Il y eut, dès l'année 1623, dans l'église même du collège Romain, une sorte

Le Père Jean de Lugo, dix mois après le départ du saint jeune homme, rappelait au P. Cépari l'engagement qu'avait pris Berchmans de promouvoir la cause de l'Immaculée-Conception de Marie, et il ajoutait :

« Ce que j'ai raconté, de vive voix, à Votre Révérence, il ne me répugne pas de le déclarer par écrit. Le récent décret rendu par Sa Sainteté, en l'honneur de l'Immaculée-Conception est, à mon avis, un grand pas vers la sentence définitive, et, en attendant, il met bien en relief le mystère : or, à ce propos, je ne puis souvent m'empêcher de penser que l'heureux événement est, en grande partie, le fruit des prières de notre très cher et excellent frère Jean Berchmans.

« Alors, en effet, la cause était complètement délaissée; mais voilà que, peu après, quand on avait moins sujet d'espérer, l'aspect des choses est changé. Un grand d'Espagne, fort en crédit auprès du roi, tombe malade; quelques amis, patrons de la cause de l'Immaculée-Conception, lui suggèrent de faire le vœu que, s'il guérit, il associera ses efforts aux leurs. Le malade suit ce conseil, et, à l'instant même, il est guéri. Peu après, l'ambassadeur du roi catholique à Rome agissait, et les chefs principaux de la supplique venue d'Espagne étaient introduits dans le décret du Pape.

« Certes, quand je considère un tel et si subit revirement des choses, et que je me souviens de la vertu de ce bon Frère, de sa promesse, des sentiments qu'il manifesta, en me la faisant, je ne puis ne pas lui rendre grâces d'avoir ainsi tenu parole, et ne pas le prier de continuer une œuvre qu'il a si bien entreprise et déjà avancée. Telle est la bienveillance et la libéralité de Dieu, à l'égard de ses serviteurs, que l'on doit aisément le croire disposé à leur en donner des témoignages semblables à celui-ci et de plus signalés encore » (1).

de fête, en l'honneur de Jean : elle eut lieu le 13 août, anniversaire de sa mort. De riches et pieux personnages voulurent, en dehors du concours des Pères, glorifier ainsi la mémoire du saint écolier flamand.

(1) Le décret dont parle Jean de Lugo est celui de Grégoire XV, du 24 mai 1622. Déjà Paul V, en 1616, avait défendu « *ne in publicis concionibus, lectionibus, conclusionibus et aliis quibuscumque actibus publicis, vitiatus originali labe Deiparæ conceptus affirmaretur* ». Grégoire XV étend la prohibition « *etiam ad privata colloquia et scripta* ». Il défend, de plus, d'introduire dans l'office du 8 décembre d'autres dénominations du mystère, que celle

Enfin, le P. Corneille de La Pierre exprimait en ces termes, les sentiments des autres et les siens : « De toutes parts, dit-il, on nous demande des reliques de Jean, et plusieurs affirment que sa prière leur a obtenu des grâces miraculeuses. J'estime plus encore le parfum tout nouveau de piété que l'on respire au collège Romain, et que les mérites de Jean semblent y avoir répandu.

« Je suis dur aux larmes, et pourtant je ne pouvais, à l'église, voir le visage du cher défunt, sans être attendri. Je dus détourner les yeux, sous peine de ne pouvoir continuer les prières. J'ai son image habituellement présente à l'esprit. Le jour, la nuit, je crois le voir, et cette imagination, au lieu de m'inspirer de l'horreur, me réjouit le cœur, et m'excite puissamment à mieux servir Dieu. Tel est encore l'effet que produit en moi la vue du portrait de Jean. Il m'est impossible de prier pour son âme; mais je souhaite vivement qu'il prie pour moi, et que mon âme soit où est son âme. Oh! oui, que la vie de Jean soit ma vie, et que sa mort, un jour, soit ma mort. Tous ici parlent de Jean, et un grand nombre ne peut se rassasier du bonheur de parler de lui. Il n'avait du jeune homme que les années; ses vertus étaient viriles, ses desseins héroïques : vivre dans les camps, y mourir au service des braves qui combattent pour la foi, tel était le rêve d'avenir de ce soldat, de ce porte-étendard de Jésus Christ. Plaise à Dieu qu'au dernier et grand jour du monde, je ressuscite avec lui pour la gloire, et qu'il me soit donné d'atteindre de ma tête les pieds de Jean, devant le trône de Dieu et de l'Agneau. *Amen* (1) ».

de Conception; par là fut exclu le terme de *sanctification*, qui désignait la fête en certains bréviaires et missels. Il y eut dérogation à la première partie du décret, pour certains religieux; mais *la liberté d'entretiens, de conférences*, que le Pape leur concédait, n'était pas sans restrictions : « *quibuscumque* PRIVATIS *eorum colloquiis seu conferentiis*. INTER SE DUMTAXAT, ET NON INTER ALIOS, NEC CUM ALIIS... »

« (1) *Juvenis fuit ætate, sed virtute vir... Magna animo destinabat : optabat vivere et mori in castris, adjuvando milites pro fide certantes, quasi miles, imo antesignanus Christi... Utinam in ultimo et magno mundi die cum illo ad gloriam resurgere, atque coram throno Dei et Agni inter illius calcaneum caput levare merear! Amen.*

CHAPITRE XVIII.

BÉATIFICATION DE JEAN BERCHMANS.

Justement fière d'avoir élevé un tel enfant, jalouse de le voir signalé à la vénération du monde chrétien et proposé par l'Église à l'imitation de la jeunesse, la Flandre, par l'organe de ses évêques, de ses princes, de ses universités, sollicita en divers temps la béatification de Jean Berchmans. Des rois, des reines, joignirent leurs instances aux instances de la Flandre et aux vœux de la Compagnie de Jésus.

Il fallait, pour obtenir la décision de l'Eglise, établir d'abord l'héroïcité des vertus de Berchmans : ce point fut l'objet d'un premier procès débattu, en 1745, sous le pape Benoît XIV, et repris, un siècle plus tard, sous le pontificat de Grégoire XVI. On sait que ces débats sont contradictoires. La cause d'un Serviteur de Dieu, poursuivie par ses Postulateurs et ses Avocats, est combattue par le Promoteur de la foi, obligé de rechercher scrupuleusement et de mettre en lumière tout ce qui, dans les paroles, dans les écrits, dans les actes du Serviteur de Dieu, aurait pu être défectueux ou moins parfait.

On ne lira pas, sans intérêt ni sans fruit, le résumé fidèle du débat relatif à l'héroïcité des vertus de Jean Berchmans. Il est tiré du texte même des rapports du cardinal Portocarrero et du cardinal Pedicini, Préfets de la Congrégation des Rites, le premier en 1745, le second en 1843 :

« Je dois, très Saint-Père, défendre, contre les attaques du R. P. Promoteur de la foi, l'héroïcité des vertus du Vénérable

Jean Berchmans, scolastique de la Compagnie de Jésus, et répondre successivement à chacune de ses objections.

« I. — Il dit, en premier lieu : — Tous les témoins parlent de l'innocence singulière de Jean Berchmans; lui-même confirme, par ses propres assertions, les dires de ses maîtres ou de ses Frères. Comment expliquer, après cela, que tous les soirs Berchmans pût dire : — Que n'ai-je évité toute faute! Je me repens du fond du cœur, ô mon Dieu... — Ailleurs il parle de ses *crimes*. Le P. Corneille de La Pierre, qui le connaissait fort bien, a dit de lui : En embrassant l'état religieux, il échangea l'amour du siècle contre l'amour de Dieu : *Amorem a sæculo in Deum transfudit*. Que devient donc cette robe baptismale dont tous le parent à l'envi?

« Je réponds : — Tout le monde ne sait-il pas que les plus grands Saints se sont appelés de grands pécheurs? Jean commettait les fautes dans lesquelles le juste, selon la parole de l'Esprit Saint, tombe sept fois le jour. Qu'il appelât ses fautes des crimes et les déplorât amèrement, c'est la preuve irrécusable que son âme était admirablement éclairée de Dieu, et sa charité très parfaite. Le P. Corneille de la Pierre n'a pas connu Berchmans dans le siècle; or, ceux qui l'y connurent attestent unanimement son innocence. Il faut donc interpréter bénignement une parole, qui n'a pas d'ailleurs le sens rigide que lui donne notre adversaire ; elle signifie que Berchmans trancha, dès son entrée en religion, les liens de famille qui le rattachaient encore au monde, et put offrir à Dieu un cœur désormais libre de toute affection terrestre.

« II. — Quand on accorderait, ajoute le Promoteur de la foi, que Berchmans fût innocent, il ne serait pas pour cela un héros. Et, pour parler d'abord de sa vie dans le siècle, qu'y voit-on de si extraordinaire? Jean s'y montra-t-il jamais autre chose qu'un bon fils de famille, un adolescent modeste? Encore ces vertus simples lui furent-elles rendues plus faciles par son humeur naturellement douce et bonne.

« Je réponds : — Benoît XIV enseigne que l'excellence d'une œuvre constitue son héroïcité. L'excellence elle-même de l'œuvre résulte de sa difficulté ; et cette difficulté se mesure d'après l'âge, la condition de celui qui agit. Or, ces principes établis, qui ne voit l'excellence, l'héroïcité des œuvres de Berchmans enfant ? »

Ici le défenseur résume les actes vraiment héroïques de l'enfance de Berchmans ; puis il conclut : « Ces actes seraient héroïques chez un adulte ; ne le seront-ils pas chez un enfant ? — L'excellence des actions dit encore Benoît XIV, peut se déduire de l'admiration qu'elles excitent. Or, les parents, les maîtres, les condisciples de Berchmans enfant, s'accordèrent à lui donner les titres d'*ange* et de *saint*.

« III. Du moins faudra-t-il convenir, poursuit le Promoteur de la foi, que la vie de Jean Berchmans, en religion, n'eut rien d'héroïque. On ne saurait signaler une seule action du serviteur de Dieu que tous les autres religieux de la Compagnie de Jésus, spécialement les scolastiques, n'accomplissent chaque jour avec grande ferveur ; et pourtant, nul ne songe à les appeler tous des héros. La conclusion serait qu'il faudrait canoniser presque tous les Jésuites. Il est vrai que le P. Cépari semble insinuer cette conclusion, quand il écrit dans sa Vie de Berchmans : — Il a plu à Dieu de canoniser notre vie commune en la personne de Jean Berchmans ».

— « Au nom des Pères de la Compagnie de Jésus, je rends de vives actions de grâces au R. P. Promoteur de la foi, pour la haute opinion qu'il a de leurs scolastiques ; mais ils restreignent eux-mêmes la portée de sa louange, par ce fait qu'en trois siècles, ils n'ont proposé aux honneurs de la Béatification que trois de ces jeunes religieux, alors que tous seraient dignes d'être canonisés, si l'on en croit notre adversaire. Les Pères de la Compagnie savent, en effet, qu'une fidélité commune dans l'observation des Règles ne suffit pas, pour faire d'un scolastique ou d'un novice un héros.

« Le P. Cépari écrivait pour l'instruction des jeunes religieux : il a très sagement dit que la pratique des saintes Règles de la

Compagnie de Jésus peut élever une âme à la plus haute perfection, sans le secours de ces industries extraordinaires, que les jeunes gens, par une illusion trop commune, sont tentés de préférer à la sagesse des Règles. Le Serviteur de Dieu Jean Berchmans, en se sanctifiant dans la voie simple des Règles, a canonisé cette voie ».

Le défenseur expose ensuite la vie de Berchmans au noviciat et au scolasticat; puis il conclut : « Les témoignages unanimes des Pères et des Frères du noviciat de Malines et du collège Romain établissent que la vertu de Berchmans y brilla d'un éclat singulier. On peut dire qu'il y apparut comme un soleil entre des étoiles. Notre adversaire n'a donc pas à craindre que de la béatification de Jean Berchmans il soit nécessaire de passer à la canonisation de tous les Jésuites.

« IV. Berchmans sera donc un héros; mais un héros comme on n'en vit jamais, c'est-à-dire un soldat qui triomphe, sans avoir eu d'ennemis à combattre : aucune tentation, aucun trouble ne s'est mêlé à cette existence toute sereine. Jean Berchmans a vécu à côté du champ de bataille; il n'y a jamais posé le pied. Son affabilité, sa douceur, la beauté même de son visage, lui gagnaient l'affection de tous : nul ne le contredit, tout le monde l'aima ». Ainsi parle l'adversaire :

« Si le promoteur de la foi disait vrai, l'Écriture sainte, tous les saints Docteurs, les conciles de l'Église auraient enseigné l'erreur. J'interroge saint Jean Chrysostome : — Quelle énergie, quels efforts, dit-il, ne doit pas déployer l'âme innocente, pour se maintenir dans une pureté semblable à celle des anges! — Qu'un homme, écrit Benoît XIV, passe sa vie exempt de tout péché mortel, c'est de tous les actes héroïques le plus héroïque : aussi est-ce justement que l'on admire les Saints qui ont ainsi gardé leur âme intacte, au milieu des pièges innombrables de Satan et dans l'infirmité de la chair : et le nombre de ces hommes est petit. Et le Vénérable Jean Berchmans ne serait pas un héros, lui qui a gardé son âme exempte, jusqu'à la mort, de tout péché véniel?

« Il est de foi, le concile de Trente le définit, que la concu-

piscence demeure en tous les fils d'Adam, après le baptême, et les incline au péché, et que Dieu la laisse en nous, afin que l'occasion de combattre nous soit une occasion de triompher. Il est de foi, saint Pierre nous l'enseigne, que le démon rôde autour de nous, comme un lion rugissant, et cherche incessamment à nous dévorer. Jean Berchmans a vécu soumis à ces lois communes. S'il n'a pas ressenti vivement l'aiguillon des mauvaises convoitises, les mouvements des passions, c'est la gloire de sa fidèle correspondance à la grâce, de sa vigilance scrupuleuse, qui prévenait les attaques de l'ennemi. Or, de toutes les luttes c'est la plus difficile; de toutes les victoires, c'est la plus rare. Il n'est pas vrai que Berchmans n'ait eu que des amis : dès l'enfance, il aima des ennemis; mais l'on sait que sa charité, plus que la beauté de son visage, lui enchaînait les cœurs du plus grand nombre : et c'est un autre triomphe de son héroïque vertu.

« Jean Berchmans fut donc un héros militant : grâce à sa magnanimité, le mal, en vingt ans, ne put approcher une fois de son âme. Et quand Dieu permit que l'ennemi approchât de Berchmans mourant, l'intrépide soldat eut encore assez de force pour repousser ses plus terribles assauts.

« V. — Mais oserait-on, poursuit le contradicteur, comparer cette vertu facile de Jean Berchmans aux vertus des Saints? Et pour ne parler que de Saints couronnés dès leur jeunesse, voudrait-on mettre en parallèle Jean Berchmans avec les Saints Louis de Gonzague et Stanislas Kostka?

— « Oui, répondrons-nous. Les comparaisons, il est vrai, ne doivent jamais être urgées : mais un regard superficiel démontre que le Vénérable Jean Berchmans est un digne frère de Louis de Gonzague.

Jean ne put abandonner une principauté : il n'en avait point; mais tout ce qu'il avait, vingt-cinq florins, il le donna, sans en rien garder. La nourriture de Jean excédait le poids d'une once; mais il devait travailler tout le jour, en de rudes offices de serviteur, et étudier durant la nuit. Le jeûne néanmoins lui était

familier, et son âme *voyageait,* disait-on, loin de la table où il prenait des aliments nécessaires. Jean n'avait pas à se prémunir, comme Louis, contre le luxe des ameublements, les délicatesses de la couche : la chambre, le lit de Berchmans durent ressembler toujours au logement, au lit de saint Alexis. Berchmans ne tomba jamais, il est vrai, demi-mort aux pieds d'un confesseur; mais on ne lit pas que saint Jean ait aussi amèrement pleuré que saint Pierre. Comme Louis, Jean voua à Dieu sa virginité, dès l'enfance : tous deux trouvèrent dans l'oraison les délices de leurs journées et de leurs nuits; tous deux aimèrent la Vierge Marie d'un amour tendre. On appelait Louis un ange; ainsi appelait-on Berchmans. L'âme et les sens de Louis échappèrent aux moindres atteintes du vice : l'âme et les sens de Berchmans ne furent pas moins privilégiés. Pour s'arracher à la famille, ils soutinrent les mêmes combats; et dans la Compagnie de Jésus, ceux qui connurent Louis de Gonzague dirent, plus tard, en considérant Jean Berchmans : — C'est Louis qui reparaît au collège Romain, et il y reparaît, ce semble, plus parfait.

« Avec non moins de confiance, nous rapprocherons le Vénérable Jean Berchmans de son frère saint Stanislas Kostka. Chez les deux, à une grâce angélique s'alliait une angélique modestie. Nul ne regardait Stanislas sans devenir plus chaste : ce don merveilleux fut aussi le partage de Berchmans. Stanislas s'évanouissait quand, devant lui, quelqu'un proférait des paroles peu réservées. En présence de Jean, personne n'osa dire de telles paroles, et le seul nom du mal le faisait frissonner. Jean eut moins à souffrir des résistances de son père, que Stanislas des mauvais traitements de son frère; mais telle fut aussi la condition de Louis de Gonzague. Il était prêt, au reste, comme Stanislas, à vivre de pain et d'eau, plutôt que de renoncer à sa vocation. S'il m'est permis de dire toute ma pensée, Jean et Stanislas ont marché d'un pas égal dans le chemin de la sainteté, et l'on ne saurait faire entre les deux une part plus large d'admiration, sans l'attribuer à Jean Berchmans (1).

(1) Une cousine du Bienheureux Jean, Anne Berchmans, morte en odeur de sainteté le 7 novembre 1665, raconte elle-même que Notre-Seigneur lui montra, un jour, la beauté spirituelle et la gloire de Stanislas Kostka et de Jean Berchmans : — Je vis, dit-elle, saint

« VI. Mais où donc surprit-on jamais le Vénérable Berchmans en extase? Qui l'a vu dans un ravissement? Quel autre des dons merveilleux de saint Stanislas a-t-on remarqué en lui? Or, la charité parfaite des Saints obtient toujours ces récompenses.

« Benoît XIV répond pour moi : — L'extase n'est pas une preuve de sainteté et ne sanctifie pas par elle-même; elle n'est, en effet, qu'un don gratuit : aussi n'a-t-elle de valeur, dans les causes de Béatification, qu'après la preuve faite de l'héroïcité des vertus.

« Jean Berchmans fut d'ailleurs extatique : n'était-ce pas l'extase qui, durant l'oraison, après l'avoir transfiguré, le rendait insensible au froid, aux piqûres des insectes? N'était-ce pas de l'extase que ses Frères devaient le retirer, en le secouant, en l'appelant à haute voix, quand il priait devant le très saint Sacrement ou devant les images de Notre Dame? Le corps du Vénérable Jean ne fut jamais vu élevé de terre par l'effet d'un ravissement : on ne lit pas que saint Louis de Gonzague ait, non plus, été ravi. Saint Stanislas éprouva ces effets de l'action divine; mais il eut, à un degré peut-être moindre que ne l'eut Berchmans, le don de prophétie et de pénétration des cœurs.

« VII. A qui cependant, je le demande, pourra devenir utile l'exaltation d'un jeune homme que Dieu n'a pas voulu revêtir de l'éclat des dons gratuits et de la gloire des œuvres retentissantes? Ses Frères eux-mêmes n'en retireront aucun profit : la béatification du vénérable Jean leur sera même nuisible. C'est l'exhortation constante de saint Ignace à ses fils : — Il faut souffrir de grandes persécutions, opérer de grandes choses, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. — La béatification de Jean Berchmans détourne les jeunes Religieux de ces généreuses ambitions, et les rabaisse au petit soin d'observer de menues Règles et des ordonnances éphémères de supérieurs.

— « L'objection est évidemment sans portée. Comment saint

Stanislas tout *dévoré* des flammes de la charité qui s'échappaient du cœur de Jésus. Le Bienheureux Jean ne m'apparut pas aussi éminent en amour; toutefois, sa récompense et sa gloire sont incompréhensibles. Il est, lui, remarquable entre tous par l'éclat et les mérites d'une innocence d'enfant et richement doté des mérites de l'innocence de Jésus Christ ». — P. Vanderspeeten.

Ignace a-t-il prétendu disposer ses fils aux grandes actions et aux grandes souffrances? Par l'observation fidèle des Règles. Pour obtenir d'invincibles athlètes, il exige d'abord des novices parfaits et des scolastiques adonnés à l'étude des sciences. Saint Louis et saint Stanislas n'ont été grands, que par cette préparation de leur cœur et de leur intelligence pour les plus grandes œuvres.

« J'observe même que, dans ce travail préparatoire, Jean Berchmans a manifesté des ambitions supérieures, si je l'ose dire, à celles des deux jeunes Saints. S'il entra dans la Compagnie de Jésus, ce fut pour s'y disposer plus efficacement à la conversion des hérétiques et des infidèles. Le motif de sa joie, quand il vient à Rome, c'est qu'il pense s'acheminer déjà vers les Indes ou la Chine. Mourir sur un champ de bataille, au milieu des soldats de l'Église, c'est le vœu habituel de son cœur. Novice, il apprend la langue française, et ne dût-elle lui servir qu'à faire du bien à une âme, il estime ses peines bien payées. A Rome, il travaille sans repos, et pas un instant il ne perd de vue la fin apostolique de ses études. — N'est-ce point déjà un athlète d'Ignace, armé pour les plus grands combats?

« Et d'ailleurs, sans tenir compte de la fin sublime, qui relève à sa propre hauteur les moindres observances, un courage médiocre suffira-t-il à l'accomplissement exact de tant de règles, qui saisissent de toutes parts, pour se l'assujettir, la volonté d'un fils de saint Ignace? — La difficulté est grande, et je ne forme qu'un souhait pour la gloire des frères de Jean Berchmans, c'est qu'en mourant, ils puissent dire comme lui : — Je ne me souviens pas d'avoir délibérément violé une seule de nos Règles, une seule ordonnance des supérieurs.

« L'adversaire est-il satisfait? — J'ajoute : la béatification de Jean Berchmans canonisera, non pas l'Institut de saint Ignace, déjà plusieurs fois canonisé par les Souverains Pontifes et par le concile de Trente, mais elle canonisera la vie commune de la Compagnie de Jésus. Les jeunes Religieux apprendront qu'ils peuvent, sans passer par des voies extraordinaires, s'égaler aux Saints les plus innocents, aux Saints les plus pénitents, puisque Jean Berchmans leur apparaîtra couronné, dans le sentier com-

mun de la Règle, des gloires de Louis de Gonzague et de Stanislas Kostka.

« La béatification de Jean Berchmans encouragera les pauvres, les petits; car elle associera, dans une commune gloire, un enfant des conditions inférieures aux fils des plus nobles familles; et comme les hautes classes trouvent des modèles en Louis de Gonzague et Stanislas Kostka, ainsi les classes moyennes auront en Jean Berchmans un modèle non moins séduisant.

« VIII. Contraint de reconnaître l'héroïcité matérielle des actes du Serviteur de Dieu, notre adversaire ose bien incriminer ses intentions. Écoutons-le :

« Jean Berchmans avait des parents honorables, sans doute, mais pauvres. Ne pourrait-on pas légitimement attribuer à une prudence humaine, plutôt qu'à l'héroïcité de la vertu, le zèle vraiment peu commun avec lequel il remplit toutes les obligations de la vie religieuse? N'appréhendait-il pas qu'une vie tiède ne l'exposât à être chassé de la Compagnie et ne le réduisît ainsi à reprendre ses durs labeurs de domestique?

— « Cette objection mérite à peine d'être réfutée. Y aurait-il doute sur les intentions du Vénérable Serviteur de Dieu, qu'il faudrait, selon les principes de la justice, les croire droites et saintes; mais le doute n'est pas admissible.

« Qui ne voit d'abord que Jean Berchmans pouvait, sans déployer une énergie admirable, éloigner de lui le danger d'une expulsion? Un zèle fort médiocre suffisait à cela; car enfin, les constitutions des Ordres religieux proposent la vertu héroïque, mais ne l'exigent pas sous peine d'exclusion. Si tous les religieux qui n'égalent pas Jean Berchmans devaient être chassés des maisons religieuses, on les verrait toutes bientôt presque désertes. Le Serviteur de Dieu ne pouvait donc concevoir une frayeur aussi ridicule que celle d'être chassé de la Compagnie de Jésus, s'il n'y persévérait dans l'exercice constamment héroïque de la vertu. Il savait que l'on n'est chassé d'un Ordre que pour des fautes graves, et il ne connaissait pas moins la charité des supérieurs chargés d'appliquer les sages constitutions de l'Ordre.

« Jean Berchmans craignait, il est vrai, de perdre sa vocation, s'il ne travaillait à devenir un saint : mais cette appréhension fut celle de tous les saints religieux, et elle est un fruit de l'humilité, comme aussi d'une sainte prudence, l'Esprit-Saint nous enseignant que les petites négligences amènent les grandes ruines : *Qui spernit modica paulatim decidet.*

« Mais pourquoi faire à une difficulté sans valeur l'honneur d'une si longue réponse? Jean Berchmans savait fort bien que l'archevêque de Malines avait regretté vivement son entrée en religion, et que le prélat s'estimerait toujours heureux de l'accueillir et de récompenser généreusement ses travaux apostoliques dans le diocèse ».

« IX. L'adversaire accorde que le noble cœur de Jean ne fut pas accessible à des préoccupations aussi bassement intéressées; mais il croit pouvoir établir que le mobile de ses œuvres héroïques ne fut autre que le désir de la vaine gloire. A l'entendre, le Serviteur de Dieu ne sut pas se défendre contre cette faiblesse de plusieurs nobles âmes, et pour le prouver, il accumule des faits qui, selon lui, dévoilent dans l'âme de Berchmans les petitesses de l'orgueil et de la vanité. Les faits énumérés sont les suivants :

« Jean remettait, chaque mois, à son professeur une note des prières et des pénitences qu'il offrait à Dieu pour lui.

« Il révèle les grâces de Dieu les plus intimes, non seulement aux supérieurs, mais à des Frères convers, c'est à un Frère coadjuteur qu'il dit, un jour : — Je n'ai jamais eu de pensées ni d'impressions contraires à la chasteté.

« Il tient note de ces grâces de Dieu; il écrit : — Dieu est l'époux de mon âme; il m'a préservé de tout péche mortel.

« On l'entend parler avec une hauteur blessante à des hommes éminents, à des prêtres tels que le P. François Strada et le P. Corneille de la Pierre.

« Les approches même de la mort ne modèrent pas ces mouvements de jactance.

« Durant sa dernière maladie, Jean Berchmans promet avec assurance d'obtenir de Dieu des grâces pour ses Frères; il dé-

clare n'avoir jamais commis de péché véniel; il donne, avec autorité, des avis, des conseils à des vieillards; il ne refuse même pas sa bénédiction; il semble dire que la province de Flandre perd beaucoup en le perdant. On essaie de lui inspirer une crainte salutaire des tentations; mais il affecte une assurance que rien ne trouble.

« Si ce n'est point là de la jactance, de la vanité, de la présomption; du moins n'est-ce pas de l'humilité; encore moins ces paroles, ces actes manifestent-ils l'humilité héroïque admirée, requise chez les Saints : aussi, Dieu semble-t-il vouloir punir ces sentiments de vaine gloire, en permettant les tentations terribles qui agitèrent l'âme du Serviteur de Dieu, quand il fut près de rendre le dernier soupir.

— « Avant de répondre directement et d'expliquer les faits en détail, je pose deux principes :

« 1° Selon la doctrine des Saints et l'enseignement théologique, révéler ses bonnes œuvres et ses vertus est, de soi, une chose indifférente, que la droite intention peut rendre très méritoire. Avec grand mérite, saint Paul a dit lui-même ses propres louanges.

« 2° Quand des signes manifestes ne démontrent pas qu'une action du prochain est viciée par des intentions mauvaises, il est de la justice de la tenir pour bonne. Ce sont les propres paroles du Docteur angélique (2. 2., quæst. 80, a. 4).

Ces deux principes justifieraient pleinement le Serviteur de Dieu, Jean Berchmans, quand même il serait possible d'émettre un doute sur la droiture de ses intentions. Mais le doute est-il possible, en présence des louanges unanimement données à sa très profonde humilité?

« Passant au détail des paroles et des faits incriminés, j'y trouve toujours à ajouter des circonstances qui manifestent des vertus, là où notre adversaire cherche à surprendre des défauts.

« Jean remet à son professeur une note de bonnes œuvres offertes à son intention. — Le professeur y vit toujours un acte de reconnaissance. Quand il l'aurait fait en public, ce n'eût pas

été vanité; mais le très modeste jeune homme remit toujours ces billets secrètement.

« Jean révélait à ses supérieurs les secrets les plus intimes de son âme, — la Règle lui en faisait expressément un devoir.

« Il a dit à un Frère convers : — Je n'ai jamais eu de pensées contraires à la chasteté. — Le Promoteur se garde d'observer que Berchmans ajoutait : Grâce à la protection de la Bienheureuse Vierge. — Le Serviteur de Dieu n'a pas révélé ce don à plusieurs, mais à un seul; c'était une confidence d'amitié, et c'est une loi de l'amitié qu'elle ne se réserve pas de secrets.

« Jean tenait note des grâces que Dieu lui faisait. — En cela, il suivait le conseil des Saints; il imitait leurs exemples et, particulièrement, l'exemple de son Père saint Ignace.

« Jean parla avec une hauteur blessante au Père François Strada. — Ce digne religieux n'en fut point blessé, mais instruit et touché : il faut conclure que le ton résolu de Berchmans n'eut rien de blessant, et que Dieu lui inspira ces paroles, en elles-mêmes irrépréhensibles : — *Mon Père, il faut dire d'abord : Que mon âme vive de la vie des justes, pour que nous puissions dire, un jour : Que la mort des justes soit ma mort.* — Ce fut le ton insolite et résolu de Berchmans qui toucha le cœur du P. Strada. — Telle était, dit-il, la révérence de Berchmans à mon égard et à l'égard de tous, que ce ton insolite m'impressionna plus encore que sa parole; — or, l'orgueil ne jaillit pas ainsi d'une source d'humilité; l'orgueil ne produit pas de tels effets dans les âmes : ainsi que la parole, le ton résolu qui l'accompagna fut donc suggéré de Dieu.

« Le récit du P. Corneille de La Pierre, comme le récit du P. François Strada, réfutent l'objection. Le pieux et savant religieux admira des actes de vertu là où le Promoteur de la foi trouve des actes vicieux. Il admira spécialement « l'humilité profonde » de Berchmans là où le Promoteur prétend trouver un orgueil blessant. J'ajoute que Berchmans devait, sous peine de violer la Règle, insister comme il le fit. Jean était désigné, en effet, pour servir à table, et il n'avait pas prévenu le Supérieur, comme une Règle expresse l'eût exigé, de son éloignement probable à l'heure du repas.

« A ses derniers moments, Jean promet à ses Frères d'obtenir pour eux, dans le ciel, des grâces de Dieu. — Ainsi ont agi presque tous les Saints ; ainsi avait fait Louis de Gonzague, le modèle de Berchmans. — Il acceptait, dit l'auteur de sa Vie, toutes les commissions qu'on lui donnait pour le ciel, et cela avec un grand empressement, et il promettait, avec assurance, de demander à Dieu les grâces qu'on sollicitait.

« Jean déclare n'avoir pas commis de péché véniel. — Le texte même du P. Cépari détruit l'objection : — Le Recteur *lui demandant* s'il désirait autre chose, Jean lui répondit, *à l'oreille :* Si votre Révérence *juge à propos* de le dire à mes Pères et à mes Frères, ma plus grande consolation, à cette heure, c'est que *je ne me souviens pas* d'avoir, depuis mon entrée en religion, commis de péché véniel délibéré, ni violé aucune Règle, etc. — On comprend que, dans ces paroles, le P. Cépari n'ait pas vu autre chose qu'une « grande humilité et un grand désir de promouvoir l'observation des Règles ».

« Jean donnait, avec autorité, des avis, des conseils à des vieillards. — Il n'en donna qu'à ceux qui lui en demandèrent. Ces avis furent très profitables à ceux qui les reçurent, et Dieu, en manifestant à son Serviteur les dispositions intimes de ceux qui l'interrogeaient, témoigna, d'une autre manière encore, que ces conseils venaient de son Esprit et qu'il les dictait à Berchmans. Ce fut, au reste, le sentiment commun : — Chacun, dit un témoin, croyait entendre la voix même de Dieu plutôt que la voix de Berchmans.

« Jean ne refusa pas sa bénédiction. — Jean n'a béni que le jeune Nicolas Ratkai. Il résista longtemps, et ne céda enfin que pour ne pas contrister son ami ; il le bénit en secret. Louis de Gonzague mourant bénit, en présence de l'infirmier, un vieillard, un prêtre, le P. Louis Corbinelli, qui sollicita du Saint cette consolation. Nul n'a reproché à Louis de Gonzague, comme un acte d'orgueil, cet acte de charité.

« Jean semble dire que la province de Flandre perd beaucoup en le perdant. — Berchmans disait : — Le P. Recteur voudrait me retenir en ce monde, pour le bien de ma province. — Le Serviteur de Dieu exprime la pensée du Recteur et non la

sienne. Eût-il exprimé la sienne, l'humilité n'aurait point souffert de l'expression simple de la vérité.

« L'assurance de Berchmans contre les tentations n'est pas présomptueuse; il en fait remonter la gloire à Dieu : — Grâces à Dieu, dit-il, je me sens assez armé contre les tentations qui attaquent la foi. — Jean Berchmans n'eut pas de présomption dans sa confiance, et c'est pour cela qu'à plusieurs reprises, il conjura ses Frères de venir à son aide à l'heure de la tentation. Dieu permit que Berchmans fût violemment tenté, non pour le punir, comme notre adversaire l'insinue sans raison, mais pour le glorifier, en montrant clairement que le démon n'avait aucune prise sur son âme innocente. La tentation démontra, en effet, que les violences de l'enfer ne pouvaient incliner l'âme de Berchmans vers le péché : un million de morts lui semblaient préférables : elle démontra que, dans la vie du saint jeune homme, Satan ne découvrait aucune action qu'il pût lui reprocher comme une faute volontaire. La tentation fut pour Jean Berchmans une faveur, une récompense, et c'est pour cela que Dieu le prévint de sa venue prochaine.

« X. Le Promoteur de la foi se confesse vaincu. Il reconnaît que les vertus de Berchmans ont eu un certain degré d'héroïcité véritable; mais il essaie de les déprimer, en disant : — Ce ne furent, après tout, que des vertus de religieux, c'est-à-dire des vertus rendues faciles par les conditions favorables que lui créa la Religion. Au milieu des dangers du monde, ces actes eussent été pleinement héroïques; entre les barrières protectrices d'un cloître, ils perdent beaucoup de leur valeur et de leur mérite; car il devient par trop aisé de les pratiquer.

— « Ces paroles recèlent des erreurs de premier ordre. Elles disent, ou il est du moins facile d'en conclure, que l'état séculier est plus parfait que l'état religieux; que la condition des religieux préjudicie à l'héroïcité de leur vie; qu'il est plus facile d'exercer des actes héroïques dans la Religion que dans le monde. Or, ce sont là autant de propositions erronées.

« Et d'abord, l'état religieux est plus parfait que l'état sécu-

lier : c'est l'affirmation même de Jésus Christ : — *Si tu veux être parfait, vends tes biens, donne le prix aux pauvres,* etc. C'est l'enseignement du Docteur Angélique, dont voici la conclusion (*Opusc. de perfect. vit. spirit.*) : « L'acte éminent de religion, c'est le sacrifice. On peut offrir en sacrifice à Dieu, ou les biens extérieurs, ou le bien-être du corps, ou la liberté de l'âme. Or, il y a entre le sacrifice, en général, et le sacrifice particulier d'holocauste, cette différence, que tout holocauste est un sacrifice, tandis que tout sacrifice n'est pas un holocauste. Quand l'homme sacrifie à Dieu une chose et s'en réserve une autre, il lui fait un sacrifice; quand, au contraire, il sacrifie à Dieu tout ce qui est son bien, tout ce qui est son plaisir, tout ce qui est sa vie, il offre à Dieu un holocauste. Or, c'est ce que fait le religieux, quand il se voue à la pauvreté, à la chasteté, à l'obéissance. Et c'est pour cela qu'entre tous les hommes qui rendent à Dieu le culte nécessaire de religion, eux seuls sont appelés religieux ».

« En second lieu, la condition du religieux, loin de préjudicier à l'héroïcité de sa vie, y ajoute une difficulté et une dignité spéciales. — L'holocauste du religieux ne s'accomplit pas, en effet, en un seul acte, comme l'holocauste des victimes : c'est un acte incessamment renouvelé, tant que dure la vie du religieux. Chaque jour, il doit sacrifier à Dieu tous ses biens, tous ses plaisirs, toute sa volonté : l'acte demeurant donc plus ardu que le sacrifice partiel des séculiers, à cette difficulté plus grande répond nécessairement une héroïcité supérieure. Il faut ajouter que chacun des sacrifices partiels quotidiens du religieux revêt, aux yeux de Dieu, la dignité de l'holocauste, duquel il dépend comme une branche de sa racine. Ainsi, si l'on suppose qu'un homme du monde et un Religieux prient, avec une ferveur également intense, il faudra dire, sous peine d'erreur, que la prière du religieux a une excellence de plus que la prière du séculier.

« Enfin, la vie religieuse laisse aux actes de vertu toute la difficulté intrinsèque qu'ils offrent dans le monde. Le monastère, en effet, est un petit monde, où le démon pénètre, où chacun d'ailleurs porte en soi les ennemis domestiques de la vertu, une chair et ses convoitises, une âme et ses passions. L'état religieux n'est pas un état parfait, mais un état qui mène

à la perfection; et il n'y mène que ceux dont le labeur incessant est de se vaincre eux-mêmes. Tel fut Jean Berchmans, et c'est pour cela que sa vertu fut éminemment héroïque. En se retirant du monde, Jean se déroba, il est vrai, à des tentations extérieures; mais ce fait même constitua l'acte héroïque incessant, quotidien, par lequel il sacrifiait à Dieu les biens, les plaisirs, la liberté.

XI. L'adversaire recule encore; mais il objecte qu'une vie héroïque, si elle est trop courte, ne saurait mériter les honneurs décernés aux Saints. Or, Jean Berchmans ne vécut que cinq ans dans la Compagnie; sa vie héroïque n'a duré que cinq ans.

— « Berchmans fut un héros, dès l'enfance. J'ajoute : Louis de Gonzague passa six années; Stanislas Kostka dix mois seulement, dans la Compagnie de Jésus, et l'Église les a canonisés comme des héros.

« XII. Enfin, à bout d'objections, le Promoteur de la foi porte à la cause un coup désespéré, qui la laisse triomphante : — Si Jean Berchmans, dit-il, a vécu si peu de temps dans la Compagnie de Jésus, c'est qu'il a lui-même abrégé ses jours par des rigueurs indiscrètes, au mépris de cette Règle de saint Ignace : — *Les pénitences corporelles ne doivent pas être immodérées.* — Le P. Cépari affirme que ses abstinences l'avaient extrêmement amaigri. Il ne lui restait que les os et la peau : l'autopsie le démontra. Malade dès le 5 août, il déguisa son mal pendant quatre jours, bien que la Règle lui fît un devoir de le découvrir au Supérieur. Or, cette conduite ne ressemble en rien à la conduite d'un saint.

— « Je ne veux pas signaler la contradiction dans laquelle tombe l'adversaire, quand il se scandalise de l'austérité singulière, excessive, d'un jeune homme dont il trouvait, ailleurs, la vie trop commune. Je réponds directement par ces mots du P. Cépari : — Jean prenait la discipline quatre fois, au plus, par semaine; il usait très rarement du cilice, parce qu'on lui en avait

interdit le fréquent usage : il jeûnait le samedi. En matière de pénitence, Jean ne fit jamais d'excès : *in materia di penitenze non fece mai eccesso.*

« D'ailleurs, de quel Saint ne pourra-t-on pas dire : L'abstinence l'avait amaigri? — Saint Louis de Gonzague souffrit, toute sa vie, des suites de ses privations excessives : Jean Berchmans ne l'imita pas dans ce pieux excès.

« Le Serviteur de Dieu, indisposé dès le 5 août, jugea prudemment qu'il ne convenait pas de s'alarmer d'un mal léger, que beaucoup d'autres ressentaient comme lui, et d'éveiller inutilement, à son occasion, la sollicitude des Supérieurs. Il s'empressa de les avertir, dès que l'indisposition s'aggrava ; et en cela, comme en tout le reste, Jean Berchmans imita la prudence et l'obéissance des Saints.

« Que me reste-t-il à dire maintenant, très Saint Père? Je n'ai plus qu'à prier Votre Sainteté de confirmer, par un décret souverain, l'héroïcité démontrée des vertus du Serviteur de Dieu, Jean Berchmans. Vous répondrez ainsi, non seulement aux vœux de la Compagnie de Jésus, mais aux désirs de tous les fidèles, et vous réjouirez la piété de Rome, qui se glorifie de posséder les précieux restes du Vénérable Jean Berchmans » (1).

Ce décret, Grégoire XVI le signa, le 5 du mois de juin 1843.

Mais le décret sur l'héroïcité des vertus ne terminait pas la cause. Il fallait encore établir la réalité incontestable de trois miracles, opérés par l'intercession du Serviteur de Dieu.

Dès le jour de la mort de Jean Berchmans, il se produisit, près de son cercueil, quelques-uns de ces faits merveilleux, par lesquels Dieu se plaît à glorifier ses Saints.

On trouve, dans les Actes de la béatification de Berchmans, la déposition suivante d'une dame romaine, Arsilia Altissimi, non moins illustre par sa piété que par sa naissance : « Le vendredi matin, 13 août 1621, dit-elle, je compris, en entendant sonner les cloches du collège Romain, qu'un religieux venait d'y mourir. Aussitôt, j'allai avec mes deux filles à l'oratoire, afin d'y prier

(1) On vient de lire le résumé de 315 pages in-folio. Ce résumé, nécessairement très incomplet, peut cependant donner une idée de la part que l'Église donne à la sagesse humaine dans les conseils qui préparent ses décrets.

pour le repos de son âme. A plusieurs reprises j'essayai, mais vainement, de réciter le *De profundis :* invinciblement, aux paroles de cette prière se substituaient, sur mes lèvres, les premières paroles du *Te Deum*. Ma fille Victorine essaya, à son tour; mais, au lieu de dire le *De profundis*, selon son intention, elle disait, malgré elle, *Gloria Patri*. Étonnées au delà de toute expression, nous nous dîmes : — Un saint est mort au Collège. — Quelques heures après, nous nous acheminâmes vers l'église : une grande foule en occupait les abords, et l'intérieur était rempli. Alors nous apprîmes qu'un jeune Père belge était mort, le matin, en odeur de sainteté. Je parvins à percer la foule et m'approchai du cercueil avec mes filles. Quand j'aperçus le corps, je fus pénétrée de respect et d'admiration : c'était le visage d'un ange. Depuis longtemps, j'éprouvais au côté une vive douleur, qui souvent me réduisait comme à l'agonie. Je la ressentais en ce moment, par suite des efforts que j'avais faits pour traverser la foule. J'eus la confiance que le jeune Saint me guérirait; je fis donc toucher mon mouchoir à son visage, et l'appliquai aussitôt sur le côté malade. A l'instant, la douleur s'évanouit, et elle n'a pas reparu depuis ».

A la suite d'une maladie, Catherine Recanati avait perdu complètement la vue, et, depuis plus de trois mois, elle ne pouvait sortir sans le secours d'un guide. Dès qu'elle sut la mort de Berchmans, elle se fit conduire près du corps, exposé dans l'église. On appliqua sur ses yeux une des mains du défunt, et aussitôt Catherine recouvra la vue et put rentrer seule à la maison.

Ces faits miraculeux se multiplièrent tellement, dans la suite des années, qu'on en pourrait aisément écrire un volume. Entre ces prodiges soumis à son jugement, l'Église a reconnu, comme pleinement irrécusables, trois guérisons complètes et subites, opérées par l'intercession du Vénérable Jean Berchmans.

En 1729, vivait au monastère de la Visitation Sainte-Marie, à Rome, Maria Crucifixa Ancajani. Une fièvre continue la mi-

nait depuis longtemps, et il s'y joignit bientôt une toux opiniâtre et de vives souffrances au cœur, avec palpitations. Les médecins constatèrent la présence d'un polype dans la région du cœur. En peu de jours, l'état de la malade s'aggrava tellement que la mort ne semblait pas éloignée. Les médecins ne donnaient plus d'espérances. Elle-même dira maintenant comment, grâce à la protection du Bienheureux Jean, elle échappa à une mort inévitable :

« Je passai, dit-elle, la nuit du 6 au 7 avril dans une extrême agitation; c'est du moins ce que m'ont dit les Sœurs qui me veillaient, car je n'avais pas l'esprit assez présent pour m'en apercevoir. Vers les cinq heures du matin, étant un peu revenue à moi, je me ressouvins de l'image qu'on avait placée, la veille, sur mon oreiller (c'était un portrait du Vénérable Berchmans), et je sentis, au même instant, naître dans mon âme une grande confiance dans les mérites et l'intercession du Serviteur de Dieu. Alors, de la main droite, que j'avais libre, je pris cette image et la posai d'abord sur la tête, et puis sur la poitrine. Aussitôt je me sentis guérie et, me levant, je m'agenouillai pour remercier Dieu de cette grande faveur. Puis, je me rendis au chœur. Trois messes furent célébrées en action de grâces : je les entendis, à genoux et sans appui. La troisième finissait à peine, que le médecin frappait à la porte de la maison. La portière lui remit la clef du parloir, le priant d'y attendre quelques instants : — Non, non, disait le docteur, la chose presse; il me faut voir cette pauvre malade, si toutefois elle vit encore. — Je reconnus, de loin, la voix du médecin, et me dirigeai aussitôt vers le parloir, accompagnée de la Supérieure. Comme j'entrais, le médecin se détourna, et, à mon aspect, il demeura un moment interdit : — « Que vois-je? dit-il enfin. Qu'est-ce donc, ma Sœur? Est-ce l'œuvre des Saints, ou l'œuvre des démons? — L'œuvre des Saints, Monsieur le docteur, lui dis-je, en lui montrant la sainte image que j'avais gardée dans mes mains. — Vraiment, dit le médecin, voici bien un miracle, et je me garderai d'en dérober la gloire à Dieu et à son Serviteur. Je vous promets d'en donner une attestation écrite ». — Le docteur nous donna, peu de jours après, l'attestation qu'il avait promise.

Plus de dix témoins oculaires ont affirmé sous serment la vérité de ces faits. Neuf ans après cette guérison, la santé de Maria Ancajani se maintenait parfaite.

Les deux autres miracles reconnus par l'Église furent opérés, avec des circonstances à peu près semblables, en la personne de Dominique-Marie Gualdi, le 28 novembre 1732, et de Marie-Angèle Gilivet, le 16 août 1747 (1).

L'examen des miracles, commencé le 17 juin 1861, ne fut terminé qu'au mois de anvier 1865, et c'est le 28 février de cette même année, que Pie IX signa le décret d'approbation. Enfin, le 9 mai, Sa Sainteté signa le bref qui déclare Bienheureux le Serviteur de Dieu Jean Berchmans. Voici le texte de ce décret :

Bref de N. S. P. le Pape PIE IX, pour la béatification du Vénérable serviteur de Dieu JEAN BERCHMANS, *scolastique de la Compagnie de Jésus.*

L'adolescence est comme le fondement du reste de la vie, et difficilement l'homme se détourne du chemin où il s'est engagé dès ce premier âge ; aussi, la très sage Providence de Dieu fait-elle, de temps en temps, apparaître et fleurir dans l'Église quelque saint adolescent, en qui se vérifie la louange du Saint-Esprit : *Devenu parfait en peu de jours, il a fourni une longue carrière ;* et les exemples d'un enfant, dont les mérites surabondants rachètent la brièveté de la vie, enflamment ainsi l'ardeur des hommes généreux, et ne permettent à personne de prétexter la faiblesse de l'âge ou le manque de forces, pour se détourner des voies de la vertu.

Entre ces adolescents prend place, à juste titre, le *Vénérable Jean Berchmans*, scolastique de la Compagnie de Jésus, astre nouveau, dont l'éclat illumine, non seulement la société religieuse à laquelle il s'attacha, mais l'Église tout entière; si grand fut le zèle qu'il mit à garder son innocence baptismale, et si multiples les autres trésors de mérites qu'il sut conquérir.

Il naquit à Diest, ville de Brabant, et ses parents, pauvres des biens du monde, mais riches des biens de la foi, l'exercèrent à la pratique de toutes les vertus.

Doué d'un très heureux naturel, l'enfant répondit pleinement à leurs soins. Mûr avant l'âge, il ne donna, dès ces premiers temps, aucune peine à personne, et au lieu de se livrer à des jeux inutiles, il trouvait son bonheur à fréquenter les églises et à se soustraire aux amusements futiles des enfants, pour rechercher un endroit solitaire et y méditer les mystères divins.

Il atteignait la onzième année, quand on l'admit, pour la première fois, à la Table sainte ; et telle fut, en recevant le Corps de Jésus Christ, l'ardeur

(1) Depuis ce temps, des prodiges sans nombre ont attesté et attestent encore, de nos jours, la puissance d'intercession du Bienheureux Berchmans. Les procès-verbaux de plusieurs miracles récents, opérés en Belgique, en France, en Amérique, ont été envoyés à Rome, pour servir au procès de la Canonisation du Bienheureux.

de son amour, que l'on vit ce feu divin animer ses yeux et tout son visage.

Ecolier au gymnase de Diest, où il apprenait les rudiments des lettres latines, il ne s'y adonna pas moins à la piété qu'à l'étude ; à tel point, que ses condisciples ne pouvaient arrêter les yeux sur lui sans entendre comme une voix secrète les exciter à la chasteté, à la modestie et à toute sorte de vertus.

Désireux de s'attacher plus étroitement à Dieu, Jean obtint de son père, après de vives instances, la permission de se disposer à l'état ecclésiastique ; mais, trois ans après, il put comprendre que, pressé par le besoin de subvenir à l'entretien de sa famille, son père songeait à l'appliquer à un métier. Ce dessein contrista vivement Berchmans, et il supplia son père de ne pas l'arracher à la milice cléricale où il s'était engagé. Il ajoutait que, pour lui, il n'avait nul souci des intérêts de ce monde, et qu'il comptait pleinement sur la Providence. Libre enfin de suivre son attrait, il poursuivit le cours de ses études et travailla, plus que jamais, à acquérir les vertus.

Mais bientôt, à la vue des dangers sans nombre qui menaçaient son innocence, il conçut la pensée et, après avoir prié, il prit la résolution d'abriter sa vertu dans la Compagnie de Jésus, à l'exemple de saint Louis de Gonzague, dont il avait lu et médité la vie. — Une autre considération l'attirait encore à la Société de saint Ignace. Brûlant de charité pour le prochain, il espérait obtenir aisément, dans un ordre apostolique, la faveur d'aller jusqu'aux extrémités de la terre porter à des nations barbares le flambeau de la foi.

Ce ne fut pas sans de longs combats que Jean put obtenir l'autorisation de ses parents, qui comptaient, pour relever leur famille, sur un fils doué de qualités parfaites. Mais enfin, après bien des larmes, il lui fut permis de suivre Jésus Christ, et, à l'âge de dix-sept ans, il entra au noviciat de la Compagnie, dans la ville de Malines.

Il s'y considéra comme dans un port assuré et tranquille, et s'y livra avec ardeur aux exercices de la perfection. Bientôt, tous admirèrent en lui une vertu qu'il est donné à bien peu d'imiter et d'atteindre. Les plus anciens religieux, et non pas seulement les novices, croyaient voir en Berchmans un miroir de toute perfection.

A la base de l'édifice de sa sanctification, il posa l'humilité, qui est la racine des vertus. Plein de mépris pour lui-même, il recherchait et accomplissait avec joie les plus bas offices. Doux et aimable envers les autres, il se traitait lui-même sans pitié, flagellait ses membres délicats et donnait à peine à son corps assez de nourriture pour entretenir ses forces.

Il observait avec un soin scrupuleux les moindres lois de la discipline religieuse, et, jaloux de ne donner à l'oisiveté aucun de ses instants, il les employait tous à la lecture, à la prière ou à des saints entretiens.

Rien ne lui était doux comme d'élever et d'unir son cœur à Dieu, qu'il considérait comme un Père très aimant, et son âme s'embrasait tellement, dans la méditation et la prière, des feux de l'amour divin, qu'il n'en pouvait contenir les ardeurs.

Il honorait la Bienheureuse Vierge par des actes multipliés de piété, et, dès les premières années de son enfance, il confia à sa garde et à son patronage la fleur de sa virginité.

Après deux ans de noviciat, admis à prononcer les vœux simples, il le fit

avec d'autant plus de ferveur, qu'il savait que ces vœux le consacraient à Dieu pour toujours.

Du noviciat, il alla à Anvers, et d'Anvers il vint à Rome, pour y étudier la philosophie ; et certes, aucune disposition de la Providence ne lui pouvait donner plus de joie que celle qui le conduisait dans cette reine des cités, le siège principal et le boulevard de la religion catholique ; à Rome, où il pourrait vénérer les cendres des saints Apôtres, le tombeau de saint Ignace son père, et celui de saint Louis de Gonzague, dont il aimait tant à suivre les traces. Il arriva donc au collège Romain, pour continuer les études commencées à Anvers, et il y apparut si saint, dès les premiers jours, que l'on crut revoir Louis de Gonzague, dont les vertus avaient illustré ce même collège.

Enfin, mûr pour le ciel, il fut saisi d'une maladie qui, d'abord légère, s'aggrava rapidement et amena la mort de l'innocent jeune homme, le 13 du mois d'août 1621. Jean n'avait pas encore vingt-trois ans accomplis.

L'éminente vertu de Berchmans excita, en tout lieu, l'admiration de ceux qui le connurent, et le renom de sa sainteté ne fit que grandir, quand il eut échangé cette vie périssable contre la vie bienheureuse. Aussi, de bonne heure, et à Anvers et à Rome, on recueillit des informations sur sa vie et ses vertus, afin que le Saint-Siège pût prononcer juridiquement sur leur héroïcité.

Cependant la cause de Jean Berchmans demeura longtemps interrompue et comme oubliée, jusqu'à ce que le retentissement des miracles opérés par l'intercession du Serviteur de Dieu la fît revivre.

Le 5 juin 1843, Notre prédécesseur Grégoire XVI, après informations de la Congrégation des Rites, décréta que les vertus du Vénérable Jean Berchmans avaient atteint le degré héroïque. Puis vint la question des miracles, que l'on disait avoir été opérés par l'intercession du Serviteur de Dieu. Après une enquête très sévère, la réalité de trois miracles fut évidemment démontrée, et Nous, après avoir imploré le secours du Ciel, nous avons prononcé, le 27 février de la présente année 1865, sur la vérité de ces miracles et permis que la cause poursuivît sa marche, sans enquête sur de nouveaux miracles.

Il restait à demander aux cardinaux de la Congrégation des Rites s'ils jugeaient que l'on pût, en toute assurance, décerner au Vénérable Jean les honneurs de la béatification. La Congrégation s'est donc assemblée devant Nous, le 26 avril dernier, et tous les consulteurs, d'une voix unanime, ont déclaré qu'en attendant la solennité de la canonisation, le Vénérable Jean pourrait être déclaré Bienheureux.

Nous donc, après avoir imploré l'assistance du Père des lumières, Nous avons porté, à ce sujet, un décret, le 2 mai de la présente année, et désirant proposer, en ce triste siècle, un modèle parfait à la jeunesse, dont tant de perfidies et de pièges semblent conjurer la perte ; jaloux de lui donner un protecteur, dont la vigilance et l'intercession efficace puissent la soustraire à tant de périls ; accédant à la prière de la Compagnie de Jésus, et de l'avis de la Congrégation des Rites, Nous permettons, en vertu de notre autorité apostolique, d'appeler désormais du nom de *Bienheureux* le Vénérable serviteur de Dieu Jean Berchmans, de la Compagnie de Jésus, d'exposer ses ossements ou reliques à la vénération des fidèles, sans toutefois

les porter aux processions solennelles, et d'orner de rayons ses images.
Donné à Rome, de Saint-Pierre, le neuvième jour de mai de l'an 1865, de notre Pontificat le dix-neuvième.

Ce décret fut promulgué à Saint-Athanase, et aux remerciements du Postulateur de la cause le Souverain Pontife répondit :

Le Seigneur a transplanté le Bienheureux Jean Berchmans au ciel, comme une fleur modeste et embaumée. Il y a dans la vie de ce saint jeune homme un encouragement bien puissant pour la jeunesse, et je remercie Dieu, avec les pères de famille, avec les fils de saint Ignace, d'avoir ménagé cet exemple aux jeunes générations.

La cérémonie solennelle de la béatification avait été fixée au 28 mai 1865. A l'occasion de ces fêtes, les jeunes religieux du collège Romain écrivirent la lettre suivante à leurs Frères de la Compagnie de Jésus, dispersés dans l'univers :

« Rome, 8 décembre 1865.

« Très chers Frères,

« La paix de Jésus Christ.

« Nous ne saurions garder pour nous seuls la vive allégresse que nous cause la récente glorification de notre Bienheureux Frère Jean ; il convient qu'ayant tous une seule âme et un seul cœur, nous ayons part aux mêmes joies. C'est ce qui nous détermine à vous raconter, dans cette lettre, quelques circonstances principales de l'heureux événement.

« Le 28 février dernier, dans l'église de la Maison professe, le Souverain Pontife fit donner lecture du décret relatif aux miracles; puis il adressa la parole à l'assistance. Sa Sainteté eut un mot pour nous, les philosophes du collège Romain : — « Efforcez-vous, nous dit-il, d'imiter le Bienheureux Jean, parti- « culièrement en trois choses : comme lui, ayez un zèle extrême « pour garder intacte votre pureté ; comme lui, évitez avec soin « les fautes même les plus légères ; comme lui enfin, laissez votre « âme ouverte aux supérieurs ».

« Un second décret, qui permettait de procéder à la célébra-

tion des fêtes, fut signé par le Saint-Père au collège des Grecs, là même où le Bienheureux Jean, peu de jours avant sa mort, disputait dans une séance philosophique. C'était le neuvième jour de mai.

« Le 11 de ce mois, fête de saint François de Hieronymo, eut lieu la reconnaissance des reliques. La cérémonie devait se faire à huis clos; il y eut néanmoins affluence de pieux témoins. Nous y remarquâmes un cardinal et plusieurs évêques. L'urne qui contenait les précieux restes de Berchmans se trouvait dans les caveaux de notre église. Dès qu'on les eut retirés, nous nous acheminâmes processionnellement vers notre chapelle domestique, qui est dédiée à sainte Rosalie. Nous marchions les premiers, portant des cierges; quatre professeurs de philosophie venaient à la fin du cortège, soutenant sur leurs épaules les saintes reliques de Berchmans.

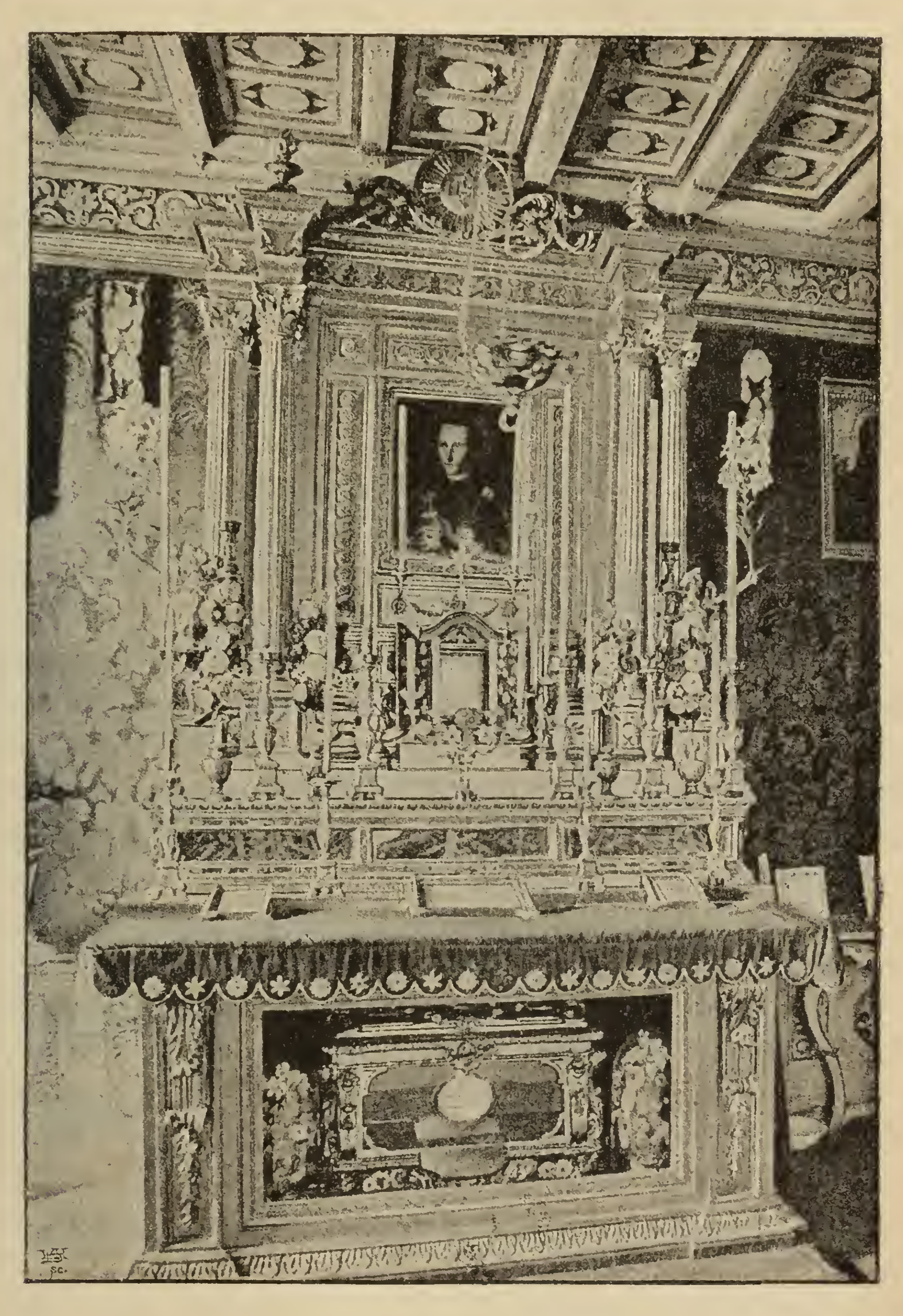
« Notre petite chapelle, assez bien décorée, se trouva presque trop étroite pour contenir les Pères de nos diverses maisons, les Frères scolastiques et une députation des classes du collège Romain.

« L'émotion fut grande quand apparurent les ossements du bienheureux Frère. Que nous nous estimâmes heureux de pouvoir y faire toucher nos crucifix, nos chapelets, et de recevoir chacun une parcelle du linge qui avait enveloppé le corps de l'innocent jeune homme!

« Les médecins recomposèrent, sous nos yeux, le squelette entier; il n'y manque rien, sauf quelques articulations des doigts. Les dents ont été enlevées ou données, en d'autre temps; il n'en reste plus que deux. On lava tous les ossements, et nous nous partageâmes l'éponge dont on s'était servi. Les reliques, déposées dans une châsse neuve, furent enfermées et scellées dans une armoire de la chapelle.

« Là, nous avons pu, pendant plus de trois mois, les vénérer à loisir; c'était notre chapelle. Le saint sacrifice y était offert pour nous, chaque jour; il nous était donné, à toute heure, de visiter, de prier Jean Berchmans, de lui ouvrir notre âme. L'aimable Frère était redevenu comme l'un de nous; nos chambres touchaient au sanctuaire où ses os reposaient.

« Le jour de la fête solennelle, à Saint-Pierre, combla enfin les vœux de tous : ce fut le vingt-huitième jour de mai : nos



La chapelle de Saint-Jean Berchmans.

yeux virent ce que tant de nos Frères, depuis trois siècles, avaient désiré voir, ce que leurs prières nous avaient obtenu, la glorification solennelle du jeune Serviteur de Dieu. Nous n'es-

saierons pas de vous décrire les magnificences de la basilique, en ce jour; encore moins pourrions-nous vous exprimer la profonde émotion qui nous saisit et nous pénétra, quand l'image du Bienheureux se montra rayonnante, quand nos voix s'unirent à celles qui chantaient ses louanges et invoquaient sa protection. Notre âme débordait de joie et de reconnaissance.

« Le soir du même jour, les reliques du Bienheureux furent déposées sur l'autel même de notre chapelle. Nous n'avions rien négligé pour décorer dignement le petit sanctuaire; des tapis, des fleurs, des guirlandes, des inscriptions, l'avaient transformé. Un de nos Frères philosophes prononça un panégyrique, et n'eut pas de peine à nous tirer des larmes, en une telle fête et en un tel lieu...

« Le 10 août, eut lieu la seconde et dernière translation des reliques; elles furent portées processionnellement de la chapelle de Sainte-Rosalie à l'église du collège, et placées sous l'autel de la Bienheureuse Vierge, dans l'urne élégante et riche qui les y attendait. C'est bien la place qui convenait au fils dévoué de Marie. Par une coïncidence non moins providentielle, l'autel de saint Louis de Gonzague et l'urne qui renferme ses reliques font face à l'autel, où reposent désormais les ossements du Bienheureux Jean Berchmans, son fidèle imitateur...

« Nous pourrons donc maintenant honorer du même culte trois jeunes Saints, nos Frères : les novices ont saint Stanislas; les théologiens, saint Louis de Gonzague; nous, le Bienheureux Jean. Ayons donc grand courage, Frères bien-aimés, et suivons leurs traces, du plus près qu'il nous sera possible. Aidons-nous mutuellement; nous sommes frères : donnons-nous, chaque jour, dans la prière des témoignages efficaces de cette fraternité.

« Plus heureux, les philosophes du collège Romain vivent sous le toit même qui abrita Louis de Gonzague et Jean Berchmans; ils vivent près de leurs tombeaux. Ce bonheur, que tous nos Frères ne peuvent partager, nous impose le devoir de prier plus ardemment et plus souvent pour eux. Nous le ferons, mais ne nous oubliez pas vous-mêmes : c'est le vœu le plus cher de notre saint Père Ignace, que nous nous aimions tendrement ».

A Malines, il y eut, le dimanche 23 juillet de cette même année 1865, solennelle fête, pour la translation d'une relique insigne du Bienheureux, du palais archiépiscopal à la cathédrale (1). Le Cardinal-Archevêque, Mgr Sterckx, y présida. Lui-même avait porté de Rome ce trésor, sans jamais s'en séparer : Malines ne fut-elle pas la vraie seconde patrie de Berchmans?

Les fêtes de Diest, célébrées le 13 août, n'eurent pas moins d'éclat, et la dévotion du peuple s'y manifesta encore plus vive et plus tendre : pour chacun des heureux habitants de Diest, Berchmans était comme un fils entre tous préféré. Un Diestois raconta, dans le *Bien public,* ce que ses yeux venaient de contempler, ce dont encore il avait le cœur profondément touché. Les *Précis historiques* reproduisirent cette émouvante relation des honneurs décernés à Berchmans dans sa ville natale (2).

Puis, tour à tour, obéissant autant à l'inspiration de leur religieux patriotisme, qu'aux invitations du Cardinal-Archevêque, les villes, les bourgs, les villages de la Belgique tout entière glorifièrent, à l'envi, le fils du tanneur-cordonnier de Diest. C'était aussi glorifier l'Église romaine, qui seule a le secret ou le pouvoir de tirer ainsi les petits de la poussière, pour les exalter au-dessus des plus grands de ce monde, et non pas pour un jour, mais pour les siècles.

(1) Voir *Précis historiques,* ann. 1865, page 405 et suivantes.
(2) *Précis historiques,* année 1865, page 428 et suivantes.

CHAPITRE XIX.

CANONISATION DE JEAN BERCHMANS.

Dans la Bulle même de canonisation, S. S. le Pape Léon XIII expose la série des faits qui amenèrent cet heureux événement.

Peu après la solennité de la béatification, on parla de nouveaux miracles dus à l'intercession du Bienheureux Jean : des suppliques furent donc adressées au Saint-Siège, pour obtenir reprise de la cause, en vue de la canonisation : la reprise fut autorisée par le souverain Pontife Pie IX, le 8 mars 1866, et, peu après, l'archevêque de Malines et l'évêque de Gand purent dresser les procès apostoliques, au sujet de deux miracles attribués au Bienheureux. Un des deux faits merveilleux fut écarté, et, à la place, on introduisit celui qui s'était produit, en Amérique, non loin de la Nouvelle-Orléans. Les procès apostoliques en établirent la valeur, et il y eut, dès lors, deux faits jugés dignes de l'examen des juges romains, dans cette cause, savoir : la guérison de Marie Wilson, religieuse du Sacré-Cœur, au Grand-Côteau (Louisiane), et la guérison de Marie Denise Lyon, religieuse Clarisse.

Voici le récit authentique du premier miracle.

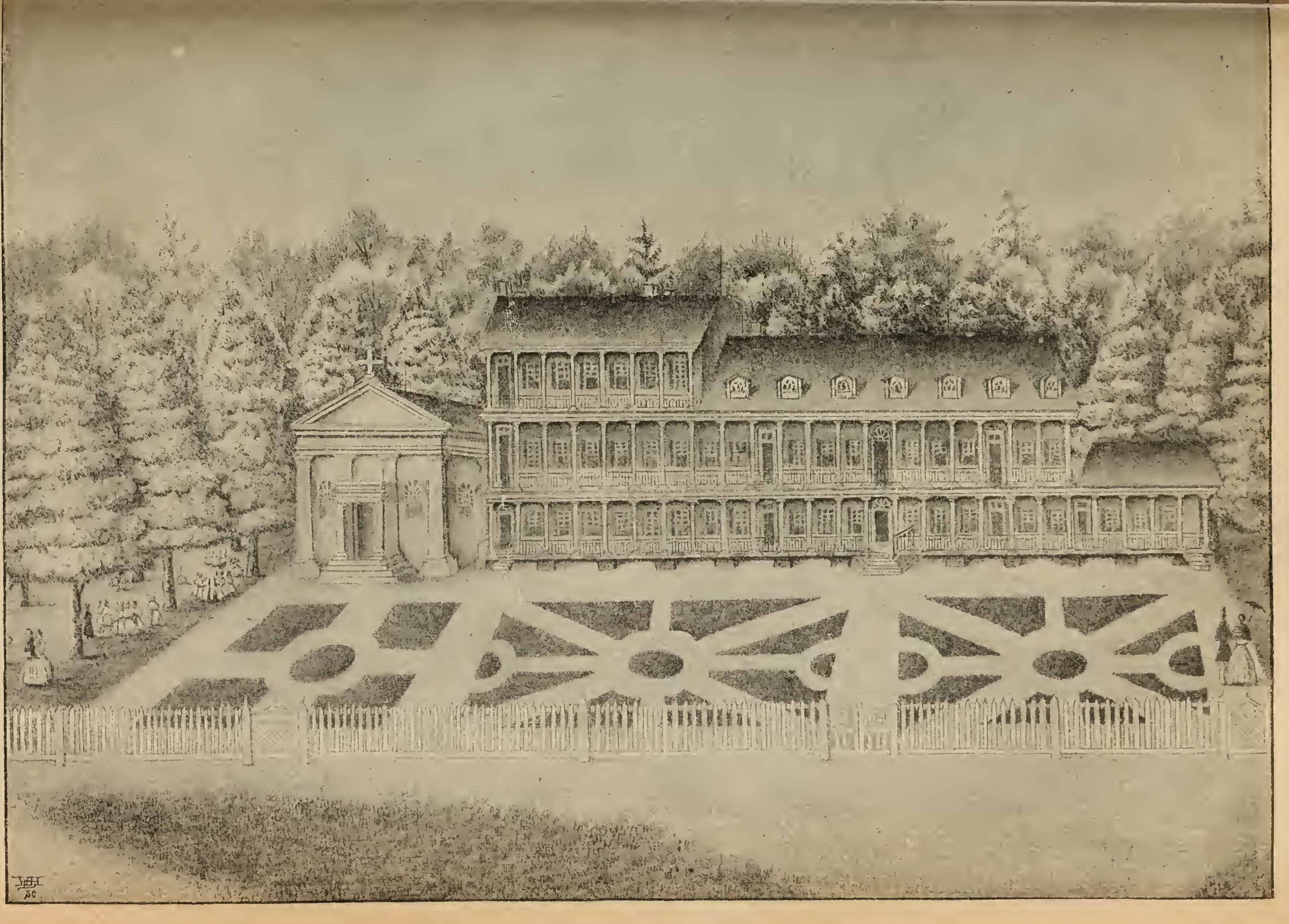
Marie Wilson était fille de parents irlandais presbytériens, qui s'étaient établis au Canada. Elle comptait dans sa famille onze frères ou sœurs, et par rang de naissance elle était la neuvième. Sa jeunesse se passa dans une grande innocence. En 1863, à l'âge de seize ans, elle quitta pour la première fois le foyer paternel. A cette époque, une cousine, que Mme Wilson avait élevée comme sa fille, vint à se marier. Elle demanda la faveur d'em-

mener Marie dans sa nouvelle résidence de Saint-Louis, et de la garder en sa compagnie durant quelques semaines. Le consentement fut donné sans peine, et même l'on accorda un prolongement de séjour.

M[lle] Wilson, à la maison de sa cousine, fit connaissance avec une pieuse dame catholique, et, comme toutes deux aimaient à s'entretenir de sujets religieux, elles se lièrent d'amitié. Un jour, M[me] N... invita son amie protestante à l'accompagner pour entendre la messe dans l'église des Pères Jésuites. La communauté s'y trouvait réunie, pour l'office de la sépulture d'un Frère coadjuteur. Le corps du pieux défunt reposait sur un catafalque devant le sanctuaire. La messe terminée, M[lle] Wilson et son amie allèrent, après d'autres, toucher respectueusement la dépouille mortelle du Religieux : en ce moment, M[lle] Wilson sentit qu'il s'opérait en son âme une merveilleuse transformation. Jusque-là, elle avait partagé les préjugés des protestants contre le catholicisme, et c'était par pure condescendance qu'elle avait consenti à venir au saint Sacrifice : or voici que tout, dans l'Église romaine, lui apparaît vénérable et attachant : elle est surtout charmée par le culte qu'on y rend à la Mère de Dieu.

M[lle] Wilson ne tarda pas à confier ces dispositions nouvelles à son amie, et, quinze jours après, elle faisait sa première communion. Informée de son retour à la foi des aïeux, les parents de Marie lui déclarèrent qu'ils ne la tenaient plus pour leur fille. Mais un grand encouragement lui vint du Ciel, à l'heure de cette cruelle épreuve. Notre-Dame lui apparut et lui dit : « Marie, ne vous attristez pas : je suis maintenant votre mère ». — En un autre moment de désolation, la Bienheureuse Vierge lui redit : « Ma fille, ne pleurez pas : ne suis-je pas votre mère? ».

Marie Wilson résolut alors de tout quitter pour suivre Notre Seigneur et sa divine Mère. Dieu lui avait inspiré le désir d'embrasser l'état religieux, et désormais toutes ses pensées se concentrèrent sur ce point. Comme sa santé avait souffert de rudes secousses, on crut opportun de l'envoyer dans la Louisiane pour y jouir d'une température plus bénigne. Là, elle passa trois mois dans le couvent du Sacré-Cœur, à Saint-Michel (Nouvelle-Orléans). La jeune postulante y donna des preuves d'une piété so-



Noviciat de Grand-Coteau.

lide et de toutes les qualités requises pour la vie religieuse. Sa débile santé seule faisait obstacle. Alors, il fut décidé qu'elle irait à Grand-Coteau, où se trouve un noviciat de l'Institut : on espérait qu'un changement de climat serait favorable au rétablissement de la malade.

Ici encore, la jeune postulante donna tous les signes d'une vraie vocation. Mais chaque fois qu'on se proposait de lui donner le saint habit, les symptômes de son mal se manifestaient, et on devait ajourner la cérémonie. Enfin, à la suite d'une violente hémorragie, la jeune novice fut obligée de se retirer à l'infirmerie. Après six jours de traitement, le docteur déclara que le mal était sans remède. Tout en prodiguant leurs soins à l'intéressante malade, la Mère Supérieure et toute sa communauté eurent recours à la prière. Plusieurs neuvaines furent faites au sacré Cœur de Jésus, au B. Jean Berchmans et autres intercesseurs du ciel.

Sur ces entrefaites, la Supérieure eut occasion de lire une nouvelle vie du saint jeune Jésuite, et elle remarqua de nombreux miracles opérés en faveur des *communautés religieuses*. Sur-le-champ, elle se sentit inspirée de faire une *neuvaine solennelle* au B. Berchmans, avec l'intention expresse que la guérison miraculeuse de Marie Wilson servît à la *cause de sa canonisation*. La Supérieure associa à cette neuvaine les membres de la communauté, les novices et la malade elle-même. Elle promit, en outre, quatre messes d'actions de grâces si la faveur était obtenue : trois en l'honneur de la sainte Trinité, et une en l'honneur de l'Immaculée-Conception.

La neuvaine commença le 6 décembre 1866. Une image du B. Berchmans, entourée de cierges et de fleurs, était exposée sur l'autel de la chapelle du Noviciat, et, chaque jour, la communauté se réunissait pour réciter les prières prescrites, suivies de cette invocation : — « O Dieu, glorifiez votre serviteur Jean Berchmans, en guérissant notre sœur, et, si c'est la gloire du sacré Cœur de Jésus qu'elle se rétablisse, que ce soit par son intercession, afin que par cette faveur sa canonisation soit avancée ».

Cependant la maladie empirait; déjà même l'état de la novice

était désespéré, et la mort paraissait imminente. Le mercredi 12 décembre, le docteur déclara qu'il était presque inhumain d'administrer une médecine ou une tisane, tant la gorge et la langue étaient enflées, et tant étaient vives les répugnances de la mourante. Il prescrivit donc de ne lui rien donner, à moins qu'elle ne manifestât un désir contraire : — « Je suis absolument impuissant à la guérir, disait-il; mes visites n'ont qu'un but : consoler un peu la pauvre patiente ».

Le sacrement de l'Extrême-Onction avait déjà été administré et les prières des agonissants plusieurs fois récitées. Le 13 décembre, les extrémités de la malade étaient froides, les ongles des doigts bleus, la langue épaisse et ulcérée, les lèvres décolorées, les yeux fermés, la bouche inondée de sang noir.

Le 14 décembre, dernier jour de la neuvaine, le prêtre eut la pensée de communier la malade une fois de plus. Il ne lui donna qu'une très petite parcelle et voulut qu'on lui fît, après, avaler quelques gouttes d'eau. Les souffrances de la malade furent alors extrêmes, et les assistants se retirèrent consternés. C'était le dernier jour de la neuvaine, 14 décembre, à six heures et demie du matin. Une heure après, la Supérieure retourna à l'infirmerie, et voici ce qu'elle a attesté sous la foi du serment :

« A sept heures quarante-cinq du matin environ, j'entrai dans l'infirmerie et, à ma grande surprise, cette chère enfant, que j'avais laissée tout à l'heure mourante, tendait ses bras vers moi, disant .

« Mère, je suis bien, je puis me lever ».

« S'apercevant de mon extrême étonnement, elle me dit de nouveau :

« Je suis guérie et je puis me lever immédiatement ».

« Les autres personnes de la communauté accourent, et avec elles six novices qui avaient demandé permission, le jour précédent, de dire un dernier adieu à leur sœur mourante. Toutes remarquèrent l'éclat de son regard, l'allégresse de son visage et la parfaite aisance de tous ses gestes. Il ne restait aucune trace de maladie. Nous voulions douter, malgré l'évidence; mais la jeune novice insista, disant : — « Je suis guérie : donnez-moi un verre d'eau »; et elle le but sans la moindre difficulté.

« A huit heures et demie, le docteur fit sa visite accoutumée à l'infirmerie, et il fut étrangement surpris. Il examina la langue et trouva qu'elle était parfaitement saine, sans inflammation, sans enflure; nul signe de maladie. Il dit alors à la patiente : — « J'at- « teste que si vous êtes bien, ni moi ni mes prescriptions ne vous « ont guérie ».

« Trente-six membres de la communauté voient Marie Wilson, pendant ce jour, partageant et sa joie et sa reconnaissance. On fit le lit de la malade : personne, depuis huit jours, n'avait osé y toucher. La jeune miraculée s'était habillée sans peine; elle avait traversé la chambre prestement et puis, assise près du feu, elle conversait gaiement avec les infirmières. Le matin suivant, elle déjeuna comme si elle n'avait jamais été malade. Aussitôt qu'elle en eut la permission, elle se rendit à la chapelle pour y rendre grâces de sa guérison : elle était en parfaite santé. Lorsque le médecin arriva pour sa visite ordinaire, Marie alla à sa rencontre et, l'invitant à s'asseoir, elle causa longuement avec lui. L'émotion du docteur était extrême : il affirma de nouveau que la guérison était humainement inexplicable. »

Que s'était-il donc passé? — Nul ne le sut, excepté la Supérieure, jusqu'au jour où il fut ordonné à la miraculée de faire la déclaration suivante. Elle écrivit :

« Après avoir reçu Notre Seigneur dans la sainte communion, étant incapable d'articuler un mot, je dis mentalement : « Bien-aimé Sauveur, vous voyez combien je souffre! Je vous « supplie, par l'intercession du B. Jean Berchmans, de m'accor- « der soulagement et, si c'est pour le salut de mon âme, le com- « plet rétablissement de ma santé. Mais, si telle n'est pas votre « volonté, accordez-moi de supporter patiemment mes douleurs « jusqu'à la mort, à laquelle je suis entièrement résignée ».

« Ensuite, plaçant sur ma bouche l'image du B. Berchmans, que je gardais constamment auprès de moi, je parlai ainsi au Bienheureux :

« S'il est vrai que vous puissiez opérer des miracles, je vous « supplie humblement de faire quelque chose pour moi, afin « que ma dévotion soit toujours plus confiante ».

« Je déclare qu'alors j'entendis une voix me dire :

« Ouvrez la bouche ».

« J'obéis aussi bien que je pus, et je sentis poser sur ma langue quelque chose qui me donna du soulagement. Ensuite, une voix claire dit très distinctement :

« Ma sœur, vous désirez, vous voulez le saint habit religieux? Soyez fidèle; ayez confiance : vous l'aurez ».

« Je n'avais pas encore ouvert les yeux et je ne savais qui était à côté de mon lit. Je me tournai, et, d'abord, me sentant ravigorée, je m'écriai :

« Quoi! je suis guérie?... »

« Ensuite, je vis, en esprit, debout près de moi, environné de lumière, un angélique jeune homme : il tenait une coupe à la main. Saisie de stupeur : « Seriez-vous, dis-je, seriez-vous le « Bienheureux Berchmans »? Il répondit : « Oui; et il ajouta : « N'ayez aucune crainte : je viens, par ordre de Dieu tout- « puissant, vous déclarer que vos douleurs sont finies ».

« Alors, j'ouvris les yeux; — mais le jeune saint avait disparu ».

A partir de ce jour, Marie ne ressentit plus aucune infirmité; elle recouvra ses forces premières, et se trouva même plus vigoureuse que jamais. Elle suivit tous les exercices du noviciat, et, comme sa maladie avait été le seul obstacle à la prise de l'habit religieux, elle le revêtit et rien, dès lors, ne la distingua plus de ses compagnes, si ce n'est le rayonnement sur son visage d'une joie plus vive et plus sentie.

Le 14 de chaque mois, depuis le miracle de 1866, Marie s'approchait de la sainte Table. De plus, elle venait prier fréquemment, à la place qu'avait sanctifiée l'apparition du B. Berchmans.

Nous trouverons, maintenant, dans le mémorial intime de la jeune novice, la révélation des faits qui suivirent sa miraculeuse guérison, jusqu'à l'heure de son départ pour le ciel :

— « Dimanche dernier, au moment de la communion, j'ai demandé à Notre Seigneur de permettre à son bienheureux serviteur de m'éclairer sur deux points, qui me causaient une cer-

taine anxiété. Mais il n'était jamais entré dans mon esprit que lumière me serait donnée de la façon que je vais dire :



D'après une aquarelle faite à Grand-Coteau.

« Après avoir récité l'office du soir (Matines et Laudes) j'allai m'agenouiller, comme d'habitude, à la place de l'apparition, et je demandai réponse certaine à ces deux questions :

« Premièrement, le B. Berchmans est-il satisfait des attestations données au sujet de ma guérison?

« Deuxièmement, quel est le sens précis et complet de ces paroles : « Ma sœur, vous aurez le saint habit que vous désirez? »

« Dieu alors daigna me favoriser d'une seconde apparition. Mon bien-aimé protecteur s'offrit à mes regards, à la place même que j'occupais, le 14 décembre 1866. Il était tout rayonnant de joie : il me regarda en souriant et me dit :

« Auriez-vous peur »?

« Et, en achevant ces mots, comme pour me rassurer, il posa la main sur ma tête. (Le souvenir de ce moment remplit encore mon âme d'une paix céleste).

« Le Bienheureux Jean reprit :

« Je suis content de vos attestations et je vous recommande
« la stricte observation de vos règles ».

« Je lui demandai :

« Dois-je vivre longtemps, ou mourir dans la première année
« de mon noviciat? »

« Il répondit :

« Vous mourrez novice : soyez fidèle. Je vous visiterai de nou-
« veau et vous ferai connaître le temps de votre mort ».

Le 7 juin 1867, premier vendredi de ce mois, fut jour de retraite pour Marie. A la méditation qu'elle fit sur sa mort, elle pria la très sainte Vierge de la tirer de ce monde, le jour de l'Assomption, ou le jour de la Nativité, et elle eut comme un vif pressentiment que Notre-Dame l'exaucerait. Le mémorial de la pieuse novice nous la montrera sur ce chemin du ciel, et jusqu'au terme :

14 juillet. — « Que d'heureux souvenirs me rappelle ce jour! Il me semble que je suis presque en possession de ce qui fait l'objet de mon plus ardent désir. J'ai offert ma sainte communion en actions de grâces, avec toute la ferveur dont je suis capable. Peut-être sera-ce la dernière quinzaine où je pourrai communier à la chapelle ».

15 juillet. — « Plusieurs fois, aujourd'hui, j'ai réfléchi sur les approches de la fête de l'Assomption. Combien je serais heu-

reuse de passer ce jour dans le ciel, bien que je ne m'attende qu'à un très petit coin dans ce séjour des bienheureux! J'ai fait si peu pour Dieu, et lui a tant fait pour moi! »

16 juillet. — « La pensée du 15 août ne me trouble nullement; au contraire, je salue son approche avec délices et avec un ardent désir d'être pour toujours unie à Jésus et à Marie. Vraiment, je puis être trompée, mais il me paraît que Dieu tient pour agréables ces pensées et ces désirs. La vérité est que tout m'y ramène ».

2 août, 1er vendredi du mois. — « *Ce premier vendredi du mois* est le dernier, je présume, que je passe sur la terre. J'aime la méditation sur la mort. Il me semble que je puis bien m'appliquer ces paroles, vraies pour tous : « La vie est courte et « son terme incertain ».

7 août. — « Je pense que ce mercredi sera le dernier que je passerai avec mes sœurs : elles ne s'en doutent guère! Mon désir pour le ciel croît, d'heure en heure, non pas que je sois fatiguée de la vie, mais j'ai une si grande crainte d'offenser Dieu! Je songe continuellement aux grâces qu'il m'a accordées. Plutôt mourir que de perdre une de ces grâces! »

9 août. — « Je suis très heureuse! Il est possible que ce soit présomption; mais je ne sens pas la moindre crainte, à la pensée de la mort. J'aime Notre Seigneur et sa Mère, et il me tarde de m'unir à eux ».

Marie Wilson fit la neuvaine préparatoire à la fête de son céleste protecteur avec grande piété. Le dimanche, deux jours avant la fête, quoique légèrement indisposée, elle se présenta comme les Sœurs pour recevoir la sainte communion. Mais elle était à peine arrivée à la balustrade, qu'elle tomba en défaillance et fut emportée hors de la chapelle. Ayant repris ses sens, elle dit :

« Mère, ceci est le premier point ».

Le 13, fête du B. Berchmans, elle communia, pour la dernière fois, dans la chapelle. Le jour suivant, elle vint se confesser dans l'église avec son calme ordinaire, bien que certaine de ne plus se confesser.

Lorsque le docteur se présenta à l'infirmerie pour sa visite accoutumée, il vit la jeune novice et prescrivit pour elle quelques

petits remèdes, en lui disant, sous forme de plaisanterie :

« N'allez pas tomber en une maladie comme celle de l'an dernier? »

Elle répondit :

Cette fois, docteur, ce ne sera pas long; « et, du doigt, montrant au médecin une image du B. Berchmans, Marie ajouta :

« Mon docteur, maintenant, le voici. Je serai guérie au ciel! »

Le médecin, qui n'était pas catholique, demanda à la Supérieure, en se retirant :

« Que veut dire la sœur? »

La Supérieure, pour qui Marie n'avait pas eu de secrets, se contenta de répondre :

« Je vous prie, Monsieur le docteur, de vouloir bien noter ces deux mots que vous venez d'entendre :

« Cette fois, ce ne sera pas long... Je serai guérie au ciel ».

Le docteur parti, Marie s'occupa de détails relatifs à sa sépulture : elle désignait les vêtements plus conformes à la pauvreté, dont elle eût aimé qu'on la revêtît morte. Ces sollicitudes n'étaient point prématurées : lorsque, peu d'heures après, la Supérieure remonta à l'infirmerie, l'agonie approchait. Averti, en toute hâte, le médecin accourt, et il demeure interdit, à la vue de la sœur : « Rien, ce matin, ne faisait présager un tel changement! » Ce fut sa première parole. Il ordonna une potion. Marie dit, en souriant, à la Supérieure : — « Vous savez, ma Mère, que le remède sera inutile ». Elle s'empressa toutefois de le prendre, quand la Supérieure lui eût répondu : — Obéissons, comme Jésus, jusqu'à la mort ».

Averti aussi, le prêtre arriva bientôt, mais trop tard pour que la malade pût recevoir le saint viatique : elle avait perdu toute connaissance, et elle parut ne la recouvrer, le samedi, 17 août, que pour donner à ses sœurs la joie d'entendre ce dernier mot, plus du ciel que de la terre : « Doux Jésus, je viens! ».

Marie n'avait pas encore achevé sa vingt et unième année. Ses restes mortels furent inhumés dans le cimetière du couvent, à Grand-Coteau, à la place que la jeune novice, cinq jours auparavant, avait elle-même désignée pour être le lieu de son repos.

L'infirmerie où le B. Berchmans est apparu a été convertie en chapelle, et le saint Sacrifice y est, de temps en temps, offert ».

Les deux faits furent déclarés miraculeux par les consulteurs et cardinaux examinateurs, le 23 juin 1887, et le Pape Léon XIII confirma ce jugement, le jour de la Toussaint, 1er novembre de la même année.

Le 15 du même mois, les consulteurs et cardinaux jugèrent, à l'unanimité, que l'on pouvait procéder à la canonisation du Bienheureux Jean Berchmans, et S. S. Léon XIII, le 27 novembre, premier dimanche de l'Avent, approuva cette décision des cardinaux.

En un consistoire secret, tenu le 5 décembre, tous les cardinaux présents exprimèrent le vœu que Jean Berchmans fût, avec les sept Bienheureux fondateurs de l'ordre des Servites, le Bienheureux Père Claver et le Bienheureux Alphonse Rodriguez, mis au nombre des Saints que l'Église honore à ce titre.

Le 23 du même mois, Consistoire public, où l'on entendit un des avocats de la cour consistoriale, Gui Marucchi exposer éloquemment les mérites de Jean Berchmans et ses droits à la canonisation.

Enfin, Consistoire semi-public, du 9 janvier 1888, auquel furent invités et se trouvèrent, avec les cardinaux romains, des patriarches et de nombreux archevêques ou évêques, venus à Rome, pour les fêtes du jubilé sacerdotal du Pape. Tous, après avoir été dûment informés des actes déjà accomplis, déclarèrent y associer, avec joie, leur sentiment et leurs votes.

Après quoi, le souverain Pontife fixa la solennité de la canonisation au 15 janvier, 2e dimanche après l'Épiphanie, jour où l'Église célèbre la fête du très saint Nom de Jésus.

Ce jour-là, en effet, le Bienheureux Berchmans fut proclamé Saint, dans la salle ou chapelle Léonine, superbement décorée à cet effet, et, le jour même, à Rome, la guérison miraculeuse de Louise Fabbri, fournit une preuve nouvelle du pouvoir d'intercession dont il plaît à Dieu d'honorer le jeune Saint.

Le lendemain, 16 janvier, au collège Romain, Jean fut loué, en toutes langues, par des voix d'écoliers.

Peu de jours après, le 22 janvier, le supérieur de la mission des Philippines présenta au Souverain Pontife « la plume d'or, enrichie de pierreries », que les élèves du collège de Manille lui envoyaient, en le priant d'en user pour signer la bulle de canonisation de Jean Berchmans. On dit au Pape que ces enfants, après avoir vidé leurs bourses, avaient encore voulu, pour enrichir d'autant la plume du Saint-Père, donner leurs chaînes de montre et autres bijoux : « C'est *touchant,* répondit, en souriant, Léon XIII; c'est *touchant*, comme disent les Français ! »

La bulle fut signée, le dimanche, 22 janvier 1888, et le pape y exhorte vivement la jeunesse des écoles à imiter les vertus de Berchmans, son humilité, son obéissance, sa chasteté, la fidèle observance des règles de sa condition; — il l'invite à s'appliquer, comme Berchmans, à l'étude, à l'acquisition de la science; à se faire, comme lui, disciple de Thomas d'Aquin, pour employer ensuite au service de l'Église les trésors de saine doctrine, que ce maître angélique lui aura communiqués.

Le monde entier vit bientôt des solennités religieuses, célébrées en l'honneur de Berchmans. Chacune des provinces de la compagnie de Jésus a des collèges, des résidences, des missions, sur divers points du globe, et il y eut entre elles sainte émulation, pour glorifier le digne frère de Sanislas de Kostka et de Louis de Gonzague. La Province de Lyon a publié le récit de ses fêtes : on y voit des foules pieuses, des légions d'enfants surtout agenouillées autour de Berchmans, non seulement, comme en France, à Lyon, à Saint-Étienne, à Villefranche-sur-Rhône, à Moulins, à Grenoble, à Avignon, à Aix, à Marseille, mais au loin, comme à Beyrouth, au Caire, à Alexandrie, à Ghazir, à Damas.

Ainsi les Jésuites d'Espagne auraient pu mettre sous nos yeux, outre les fêtes de leur pays, celles, non moins belles, dont leurs missionnaires furent témoins à Buenos-Ayres, à Montevideo, à Valparaiso et autres villes de la République Argentine, du Chili, de l'Uruguay; à Manille, et sur vingt autres points des Philippines; à Havane, à Bogota, à Panama, et autres villes des Antilles et de la Colombie; à Guayaquil, à Quito, à Lima, et

autres villes de la République de l'Équateur et du Pérou.

Les Jésuites d'Angleterre et d'Irlande pouvaient nous montrer Berchmans glorifié, par leurs soins, dans plus de quarante villes de leur mère patrie, et dans plus de vingt autres de la Guyane anglaise, du Honduras anglais, de la Jamaïque et de l'Australie.

Si chacune des dix-huit autres Provinces eût raconté, comme celle de Lyon, ce que sa dévotion et son zèle avaient fait pour Berchmans, le jeune saint nous fût apparu, fêté, avec autant d'amour que d'éclat, dans les principales villes de l'Europe, et puis, par delà, du nord au midi, de l'Orient à l'Occident, sur toutes les terres où, jusqu'à l'heure présente, l'Évangile a pu être prêché.

Berchmans, on l'a vu, désira toujours se dévouer au salut des nations infidèles : pas un peuple infidèle, qui n'ait déjà entendu et qui ne doive entendre, jusqu'à la fin du monde, la prédication de Jean Berchmans : son image, sa vie, ses reliques, sa fête prêcheront sur tous les rivages, où le zèle conduit et fixe ses frères de la Compagnie de Jésus. Jean ambitionnait surtout la joie et l'honneur d'évangéliser la Chine : Dieu lui a donné de le faire plus efficacement que ne pouvait l'imaginer son ambition : dès l'année 1870, la vie du Bienheureux Jean était traduite en langue chinoise; les jeunes chrétiens du Tchéli et du Kiang-Nan apprennent de lui toute vertu, et ils ont, avec autant de joie que les écoliers des Jésuites de France, d'Espagne, de Portugal, d'Italie, d'Allemagne, de Pologne, de Belgique, de Hollande, d'Angleterre, applaudi à la canonisation de Berchmans. On avait prédit au jeune Saint, et lui-même, sur son lit de mort, pressentit que Dieu trouverait le secret de satisfaire ses apostoliques désirs : « J'aurais beaucoup à faire.... Le vénérable père François Coster me disait... que je ramènerais, plus tard, à la foi et à la vertu un grand nombre d'âmes.. Peut-être entendait-il que je ferais tout cela, du ciel ! »

Avec ses frères de Belgique, Jean prêche l'Évangile, aux Indes orientales; il le prêche, en Afrique, aux peuples du Zambèse, et, dans les collèges de Bruxelles, d'Alost, d'Anvers, de Mons, de Namur, de Charleroi, de Turnhout, de Gand, de Tournai, de Verviers, de Liège, à l'Université de Louvain, dans toutes les

écoles, les exemples du Saint, toujours sous le regard des enfants, éveillent en leurs jeunes âmes des aspirations à l'apostolat.

La Belgique surtout, — c'était pour elle un droit et un devoir, — a magnifiquement solennisé la canonisation de Berchmans. Les relations de ces fêtes rempliraient un volume. Nous nous contenterons de citer quelques lignes du récit des fêtes du scolasticat de Louvain et de la ville de Diest :

— Les scolastiques de Louvain écrivaient, le 26 janvier 1888 :

« Depuis le 15, jour de la canonisation, nous portons le titre de *Collegium maximum sancti Joannis Berchmans*. Ce privilège nous revient, de droit, à plus d'un titre. Louvain est, en effet, la maison de la Compagnie la plus proche de Diest : c'est ici que, maintes fois, dans sa jeunesse, Jean a fait de petits voyages d'affaires pour son maître, le chanoine Froymont, et c'est l'église de la Compagnie, en cette ville, qui possède le cœur de Berchmans, la plus précieuse de ses reliques.

« Ce furent deux Pères belges, les Pères Hellin et Van Doorne, qui furent chargés de porter le cœur de Jean, de Rome à Louvain. Grande fut la joie du scolasticat, que dirigeait alors le Père Bauters, et où étudiaient presque tous les connovices du saint défunt. Il y eut, paraît-il, excès de ferveur : le Père Vitelleschi, général, se plaignit qu'on eût honoré les restes d'un simple scolastique *tanta pompa et plausu…, ut ne vix amplius fieri posset, si jam beatus vocatus esset.*

« Nous nous préparâmes à la fête du 15 janvier par un triduum de communion et de prières. Chaque soir, pendant les litanies, le cœur du saint était exposé. Le dimanche, 15, à dix heures, grande séance littéraire, donnée par les académies, flamande et française, des philosophes. Tous les travaux ont vivement intéressé. Vers midi, acte de consécration solennelle du collège à saint Jean Berchmans.

« Ce même dimanche, 15, il y eut à Diest, une explosion d'enthousiasme indescriptible, quand un télégramme, venu de Rome, y apporta la nouvelle de la promulgation du décret. Le Pape a exprimé le désir que Diest fît des fêtes grandioses à son glorieux enfant. On s'y prépare ».

Plus tard, on écrit, de Louvain encore :

« L'annonce d'un triduum solennel, qui devait se célébrer, les 27, 28 et 29 avril, fut partout accueillie avec enthousiasme. Cette fête fut un événement dans la ville de Louvain et les campagnes environnantes. Elles étaient si heureuses et si saintement fières, ces populations flamandes, de voir un de leurs compatriotes élevé sur les autels et proposé à l'admiration et aux hommages du monde catholique ! »

De la description des décorations de l'église des Jésuites, nous détachons les lignes suivantes :

En avant du chœur étaient exposés la châsse et le reliquaire. La châsse, de style roman, est en bois délicatement sculpté et couvert de dorures. Là repose la statue du Saint, moulée en cire et de grandeur naturelle. La main droite, ramenée sur la poitrine, tient le livre des Règles, surmonté par la croix, où s'entrelace le rosaire. Le bras gauche, étendu le long du corps, tient une branche de lis. A côté, un précieux manuscrit, sorte de carnet, où, d'une écriture déliée, parfaitement lisible encore, le saint écrivait ses notes spirituelles. Au dessus de la châsse et un peu en arrière, se trouve un charmant édicule doré, aussi de style roman : là, dans un reliquaire d'argent, est exposé le cœur de saint Jean Berchmans.

« Le jeudi, 26 avril, veille du triduum, fut célébrée l'ouverture des fêtes. Bien avant le temps fixé, la foule se pressait dans l'église devenue trop étroite. L'image du Saint apparaissait brillante sous les étoiles de feu qui l'entouraient. Au dessus, douze étoiles encadraient et faisaient rayonner la statue de Notre-Dame.

« Le lendemain, à dix heures, messe chantée, la douzième de Mozart. L'élite de la population de Louvain était là. A deux heures et demie, consécration à saint Jean Berchmans de la jeunesse des institutions catholiques de la ville, section flamande : on y compta plus de neuf cents enfants. A quatre heures, les étudiants de l'Université catholique : dans cette foule d'écoliers, toutes les villes de la Belgique avaient des représentants. Le vice-recteur de l'Université prononça le panégyrique.

« Durant cette réunion, on avait dû fermer les portes de l'église : elles étaient assiégées par la multitude, qui attendait les

offices de 5 heures 1/2 : il y eut, à ce quatrième exercice, nouveau panégyrique du Saint, et de même à la réunion de huit heures du soir.

« Avec les premières heures de la seconde journée, recommencèrent les manifestations de la veille, plus remarquables encore, s'il est possible. A dix heures, on chanta la messe de sainte Cécile de Gounod. Après chacun des exercices du jour, interminable défilé pour le baisement de la relique.

La très sainte Vierge a été de toutes ces fêtes : chacun, par un mouvement spontané du cœur, rapprochait Marie de l'angélique Berchmans : n'était-ce pas répondre aux plus ardents désirs du Saint? C'est au pied de l'image de la Mère de Dieu, que le cœur de Jean a reçu tant d'hommages. C'était vers Marie que la pensée des prédicateurs se reportait le plus souvent, avec une complaisance marquée, et les enfants chantaient :

Donne-nous ton amour pour Marie et Jésus!

« Le dimanche, 29 avril, communion générale. Dès cinq heures du matin, les communiants affluèrent. A dix heures, chant de la messe du Sacre, de Cherubini. Mgr Anthonis, évêque de Constance, pontifia : les tribunes, les galeries, les confessionnaux mêmes étaient envahis, et un grand nombre de fidèles stationnaient au dehors. A 3 heures 1/2, consécration à saint Jean Berchmans de la jeunesse des écoles, section française : plus de six cents enfants la représentèrent. A la fin du quatrième exercice de ce jour, chant du *Te Deum*.

Le samedi et le dimanche, comme le premier jour, des voix éloquentes avaient, à l'envi, loué les vertus du Saint.

Après dix heures du soir, le dernier jour, on demandait encore à baiser la relique. Pour satisfaire cette dévotion et l'alimenter, il y aura désormais, dans l'église du collège, exposition du cœur de saint Jean Berchmans, le deuxième dimanche de chaque mois.

Les fêtes de Diest durèrent une semaine entière. Ouvertes, le dimanche soir, 12 du mois d'août, veille de la fête du Saint, elles se clôturèrent le soir du dimanche, 20 du même mois. Les détails qui suivent sont empruntés à la relation des

Précis historiques (année 1888, pages 448 et suivantes) :

« L'église collégiale de Saint-Sulpice, qui peut soutenir la comparaison avec les plus beaux temples gothiques de notre pays, était, dans la circonstance présente, ornée avec une somptuosité princière et un goût exquis. Toutes les autres églises, tous les édifices publics, toutes les maisons particulières, depuis les plus opulentes jusqu'aux plus humbles, sont ornées, décorées, pavoisées. Les inscriptions en vers et en prose, en latin, en flamand, en français, se comptent par centaines et par milliers. Les guirlandes, les draperies, les arcs de triomphe se succèdent, d'une rue à l'autre, sans interruption. La ville entière a pris un air de fête; la joie rayonne sur tous les fronts.

« Toute l'octave a été célébrée avec la même piété, la même allégresse, le même enthousiasme. Pendant huit jours, les offices religieux, à Saint-Sulpice, furent suivis avec la même assiduité et la même dévotion. A chaque heure, arrivaient, des contrées voisines, de nombreuses troupes de pèlerins. Le lundi 13, et le dimanche 19, jours fixés pour les sorties de procession et de cortège historique, la petite ville fut trop étroite pour les cinquante mille étrangers qui s'y trouvèrent.

« Le 13 août, la grande messe pontificale fut célébrée par Mgr Goossens, archevêque de Malines, présents Nos Seigneurs les évêques de Liège, de Tournai, d'Érythrée et de Constance. Dans le chœur étaient réunis près de soixante prêtres, tous natifs de Diest.

« A 3 heures de l'après-midi, première sortie du cortège historique. Il s'ouvrit par une reproduction exacte du vieux Diest du seizième siècle. A la suite des trompettes à cheval et des armoiries de la ville, portées par trois hérauts d'armes, s'avançait le comte de Nassau, seigneur de Diest, accompagné des magistrats de la ville, le Drossard, l'Écoutête, les deux Bourgmestres, les Échevins, le Pensionnaire et les Secrétaires. Venaient ensuite les fameuses corporations ou Gildes de la cité; puis les Métiers, avec les insignes de leurs communautés et les emblèmes de leurs industries; les deux Chambres de rhétorique, le Lis et l'Œil du Christ. Enfin, le char où se trouvaient très bien groupés, avec des

costumes caractéristiques, les principaux membres de la famille Berchmans.

« Les groupes qui venaient ensuite représentaient les différentes périodes de la vie du Saint, et sa glorification par ses concitoyens d'autrefois et d'aujourd'hui.

« En tête, les marguilliers de Saint-Sulpice, le Prévôt et les chanoines de la Collégiale; les Maîtres de la Table du Saint-Esprit pour le soutien des pauvres, etc.

« Puis, Berchmans enfant, accompagné de son ange gardien. A leur suite, un groupe d'enfants et d'adolescents; les acolytes de la maîtrise de Saint-Sulpice, et au milieu d'eux le jeune Saint, habillé en enfant de chœur; le maître d'école de Jean, Valère Van Stiphout, et ses jeunes écoliers.

« On voyait ensuite, représentés par divers groupes, la première communion de Berchmans, — son séjour dans la maison du curé de Notre-Dame Pierre Emmerick; — Jean à Malines, dans la maison du chanoine Froymont, avec les trois jeunes nobles dont le Saint surveillait l'éducation; — la Congrégation de la Très Sainte Vierge, à laquelle il appartenait; — la leçon de catéchisme et la distribution de chapelets, que faisait Berchmans aux petits paysans des environs de Malines; — Jean à Anvers, au milieu de jeunes mousses, qu'il catéchise; — Berchmans à Rome, etc., etc.

« Enfin s'avance le char de la canonisation : on y voit le Saint dans la gloire céleste, entouré de charmants groupes d'enfants, qui chantent ses louanges.

« Après ce char, qui terminait le cortège historique, venait la procession religieuse proprement dite. Là surtout, la population de Diest et des environs s'est montrée, ce qu'elle est, ardemment croyante et pieuse.

« En tête marchaient cinquante députations d'associations, avec leurs étendards et leurs insignes. C'était un beau spectacle que de voir tant d'hommes, de toutes conditions, témoigner ainsi de leur inviolable attachement à la religion de leurs pères : ils étaient fiers de rendre publiquement hommage à cette grande Église catholique, qui, dans tous les temps et dans tous les pays, a produit des légions de saints et de héros.

« Après les sociétés de laïques, s'avançaient de nombreux ecclésiastiques, revêtus du rochet de cérémonie. Au milieu d'eux, la châsse des reliques du Saint, portée par seize religieux de la Compagnie de Jésus... Derrière la châsse marchaient les marguilliers de l'église Saint-Sulpice, un grand nombre de Pères de la Compagnie de Jésus et d'autres Ordres religieux, Dominicains, Franciscains, Prémontrés, Croisiers; puis, des dignitaires ecclésiastiques, des chanoines de nos cathédrales de Belgique, les supérieurs des grandes abbayes Norbertines, Nosseigneurs les évêques, et après eux S. G. Mgr l'archevêque de Malines, heureux de voir avec quel pieux enthousiasme cette multitude honorait un enfant de son archidiocèse.

« Le spectacle était donné au ciel, comme à la terre; et tandis que les louanges montaient vers Berchmans, lui rendait grâces à ses chrétiens aïeux, à ses pieux parents, aux instituteurs de sa jeunesse, aux saints de la Compagnie de Jésus, à Ignace de Loyola, qui l'avait mené, après eux, à ce glorieux terme, par la voie de son exemple et de ses Règles; il rendait grâces à la très sainte Vierge, la meilleure gardienne de son innocence d'enfant, la vraie Mère de sa vocation, l'ouvrière principale de sa sainteté; puis, s'élevant jusqu'à la source de toute grâce et de toute gloire, il chantait au Fils de Dieu incarné, Jésus, à la Trinité Sainte, au Dieu très grand et très bon ce cantique, que l'Église lui met dans la bouche, au jour de sa canonisation :

« Je vous rendrai grâces ô mon Dieu, je chanterai vos louanges et je bénirai éternellement le nom du Seigneur.

« Lorsque j'étais encore jeune, avant de tomber dans les égarements de cet âge, j'ai instamment prié le Seigneur de me donner la Sagesse. Je la demandais à la porte de son temple, et je me disais : Je la rechercherai, jusqu'à mon dernier jour : aussi, comme un raisin précoce, a-t-elle mûri, de bonne heure, en moi.

« Avec elle, mon cœur a trouvé sa joie; pour l'avoir cherchée, dès ma jeunesse, mes pieds sont demeurés dans le droit chemin.

« J'ai prêté humblement l'oreille à ses leçons, et elle-même s'est épanchée en moi.

« Je me suis donc trouvé riche de sagesse, et, par mon labeur, j'ai agrandi ce trésor.

« Éternellement je glorifierai celui qui me donna la Sagesse.

« Enfant, je me déterminai à suivre ses conseils; je les ai exécutés avec ardeur; je n'en ai pas rougi;

« Mon âme a dû soutenir, pour elle, un incessant combat; mais, à mesure que je luttais ainsi, je devenais plus fort.

« J'ai mené mon âme droit à elle, et enfin, je l'ai connue, je l'ai trouvée.

« Je me suis uni à elle, par l'intime du cœur; rien ne nous séparera.

« Vous donc qui hésitez encore, hâtez-vous d'incliner votre cou sous le joug de la Sagesse... Ne voyez-vous pas, de vos yeux, le grand, l'éternel repos que j'ai trouvé, après un travail si court »?

MARIA!

OPUSCULES

DU

B. JEAN BERCHMANS.

I.

LA PATIENCE.

La patience est une vertu qui nous fait supporter volontiers tous les maux de cette vie; de sorte que, à leur occasion, notre âme ne se laisse point abattre et ne se livre à aucun mouvement désordonné.

Entre les actes de cette vertu, on peut signaler les suivants :

Ne donner aucun signe extérieur d'impatience; préserver son cœur de toute agitation, de tout sentiment de déplaisir, de tristesse, qui naîtrait d'une injure reçue; éloigner tout désir, toute idée de vengeance;

Faire à tous les événements un accueil égal, les recevant de la main de Dieu;

S'exciter à la joie, quand on aurait sujet de s'impatienter.

Bien des motifs nous pressent d'être patients :

Jésus nous y exhorte : Votre patience, dit-il, vous donnera un empire absolu sur vos âmes.

Nous n'aurons la paix que dans la patience : la paix est le fruit d'une grande patience.

La patience est le couronnement des autres vertus.

La patience nous concilie les âmes et les convertit.

Quant aux moyens d'acquérir cette vertu, ils sont, comme pour les autres : la grâce de Dieu, son amour, l'espérance des récompenses éternelles, la considération des exemples de Jésus Christ, la connaissance de soi-même, l'exercice même de la vertu : L'habitude s'acquiert par la répétition des actes.

Enfin, les exemples des Saints nous encouragent :

Des païens, après avoir longtemps injurié un chrétien, lui dirent, enfin : « Quel miracle a-t-il fait votre Jésus Christ? — Il en fait un, sous vos yeux, répondit le chrétien. C'est lui qui me donne la patience de supporter, impassible, vos outrages ».

Saint Dominique avait entendu dire qu'une sainte femme souffrait depuis longtemps, avec patience, d'un ulcère où fourmillaient les vers. Il visita la pauvre malade, et la pria de lui donner un de ces vers qui la rongeaient. La malade s'y refusait d'abord; mais, cédant aux instances de Dominique, elle y consentit, à condition que le ver lui serait rendu. Or, au lieu d'un ver, apparut aussitôt dans la main de Dominique, une brillante perle. Le compagnon du saint voulait la garder : Dominique la remit dans l'ulcère, comme il l'avait promis, et, à l'instant, on n'y vit plus que des vers.

II.

JÉSUS.

Jésus, le monde, le démon et la chair me poursuivent avec ardeur, et aucun d'eux ne m'atteindra jamais, que je ne le veuille : si le démon, le monde et la chair me surprennent, ils se jetteront sur moi, comme des lions rugissants, et me dévoreront. Seul, Jésus me sauvera et m'enrichira, s'il parvient à s'emparer de moi. Je veux donc, ô bon Jésus, je veux donc que vous me trouviez, que vous me possédiez; car, si vous me possédez, moi aussi je vous posséderai; et que me faut-il de plus?

Jésus n'abandonne jamais personne, à moins que, le premier, on ne l'abandonne.

Quelquefois, ô mon âme, Jésus s'éloigne de toi, et tu te trouves alors dans la désolation et les ténèbres; mais que ton cœur ne se trouble point à cette heure : Jésus reviendra; il reviendra, cet aimable Seigneur : que tes yeux, en attendant, le cherchent sans relâche; que ta voix l'appelle : Venez, Seigneur Jésus, venez : sans vous, où puis-je aller? à qui irais-je, sinon à vous? Vous seul avez les paroles de la vie éternelle!

Seigneur Jésus, je ne suis qu'une branche aride : ne souffrez pas cependant que rien me détache de vous, qui êtes la véritable vigne; mais plutôt, faites circuler en moi la sève vivifiante de votre grâce!

Que te servira, ô mon âme, d'être aimée des hommes, si, pour obtenir cet amour, tu perds, comme Pilate, l'amitié de Jésus Christ?

O Jésus, vous avez voulu vivre en nous par la Communion : je veux glorifier en moi l'Eucharistie, en vivant parfaitement aux yeux de mes frères.

Tu portes le titre de compagnon de Jésus : mais comment seras-tu compagnon de Jésus, si tu n'es crucifié avec lui?

III.

L'AVE MARIA MÉDITÉ.

JE VOUS SALUE, MARIE.

I. — Je vous salue, ô Marie ! — que votre nom est grand! qu'il est plein de mystères!

Il signifie d'abord : *Étoile de la mer*. Comme l'étoile polaire guide les navigateurs dans leurs longs voyages; ainsi, divine Marie, êtes-vous pour ceux qui vous invoquent une brillante lumière, qui les guide sûrement dans la périlleuse traversée de ce monde à l'autre.

Aussi signifie-t-il encore *Illuminatrice :* celui-là ne s'égarera point, qui suivra fidèlement la trace lumineuse de vos saints exemples.

Ce nom, il veut dire enfin *Dame, Reine, Maîtresse.* En vos mains, en effet, votre divin Fils a remis le souverain domaine sur toutes choses, et, par Lui, votre empire est sans limites.

II. — Laisse-toi donc, ô mon âme, conduire par cette brillante Étoile sur cette mer orageuse, où si souvent tu risques de faire naufrage. — Plongée dans les ténèbres de ton ignorance, invoque l'assistance de cette grande Illuminatrice. — Indigent et faible, appelle à ton aide cette Souveraine si riche et si puissante, qui peut et veut te secourir.

III. — J'espère en vous, je viens à vous, ô Marie. Auguste Reine, faites-moi puissant contre les ennemis de mon âme; éclairez-moi, sainte Illuminatrice; que je vous connaisse, et vous et votre divin Fils! C'est vous enfin, Étoile de la mer, qui guiderez ma course vers le port du salut.

IV. — Merci, mon Dieu, pour tous les biens que ce saint nom de Marie me donne la confiance d'obtenir!

V. — O Dieu! faites, je vous prie, qu'Elle me dirige, m'éclaire et me gouverne désormais, cette Étoile, cette Illuminatrice, cette Souveraine de l'univers.

PLEINE DE GRACE.

I. — Je vous salue, Marie, et avec l'Ange je vénère cette plénitude de grâce que Dieu a mise en vous. Étonné, je contemple votre intelligence, éclairée des lumières de la foi la plus vive; votre mémoire, toute remplie du souvenir des bienfaits de Dieu; votre cœur, dévoré des flammes de la charité.

Vos yeux furent toujours simples comme les yeux de la colombe, vos oreilles attentives à la voix du Seigneur; votre langue ne connut que les sages discours; vos mains n'opérèrent que de bonnes œuvres; vos pieds coururent toujours dans les voies de Dieu : le divin Esprit, en un mot, posséda toutes vos puissances et tous vos sens.

II. — En présence de telles richesses, que ma pauvreté me

paraît extrême! Mais cette pauvreté, je ne dois la reprocher qu'à moi seul : Dieu me prodigue les grâces, et je les refuse, ou n'en retire que peu de profit.

III. — Espère néanmoins obtenir, par l'intercession de Marie, que Dieu, malgré tes infidélités, comble la mesure de grâces qu'il te destine, et leur fasse produire plus de fruits que tu n'en a laissé perdre.

IV. — Remercie le Seigneur d'avoir fait de Marie comme un réservoir de grâce, auquel tous les hommes peuvent abondamment puiser.

V. — Faites, ô Pleine de Grâce, tomber sur moi une goutte de cette divine rosée qui vous a inondée, et la vigueur de mon âme en sera renouvelée.

LE SEIGNEUR EST AVEC VOUS.

I. — Je vous salue, Marie, et avec l'Ange je vous félicite de l'union intime que Dieu a contractée avec vous : il s'est uni à votre chair très pure, qu'il a faite sienne, en s'incarnant dans votre sein; à votre intelligence, qu'il a remplie de sa lumière; à votre volonté, qui jamais ne s'écarta de sa volonté.

II. — Mais toi, déplore ton malheur; car le Seigneur n'a pas toujours été avec toi. Le péché ne t'a-t-il pas séparé de Lui? Il n'est pas encore toujours avec toi, car tu oublies sa présence et ne fais pas toutes tes actions pour lui plaire.

III. — Espère cependant, espère que la Bienheureuse Vierge, qui est si proche de Dieu, t'obtiendra, par ses prières, une union très intime avec Lui.

IV. — Rends-lui grâce, à cette Vierge bénie, de ce qu'elle a rapproché de nous le Seigneur, quand nos crimes nous avaient si fort éloignés de Lui.

V. — Prie-la enfin de t'unir à Dieu par les liens du saint amour, et par une conformité parfaite à son adorable volonté.

VOUS ÊTES BÉNIE ENTRE TOUTES LES FEMMES.

I. — Je vous salue, Marie, et avec l'Ange je le proclame, vous êtes la créature bénie de Dieu : bénies ont été les pensées de votre

cœur, bénies les paroles de votre bouche, bénies les œuvres de vos mains, bénie votre âme très humble, béni votre sein virginal qui vous a donné le Sauveur, source des bénédictions descendues sur le monde.

C'est vous, divine Marie, qui avez mis fin aux malédictions que notre première Mère avait attirées sur ses fils, par le dérèglement de ses désirs, l'imprudence de ses paroles, le désordre de ses œuvres, l'orgueil de sa résistance à Dieu, et enfin le triste héritage de son propre péché.

II. — Je gémis devant vous, ô Marie, sous le poids de ces malédictions, dans lesquelles j'ai été enfanté : malédictions spirituelles, qui ne m'ont laissé qu'une intelligence pleine de ténèbres, une volonté affaiblie et dépravée, des passions furieuses, des sens portés au mal; malédictions corporelles, qui ont soumis ma chair coupable à la souffrance, à la maladie et à la mort.

III. — Mais vous êtes apparue dans le monde, Vierge bénie, et, par vous, j'espère obtenir du Seigneur toute sorte de bénédictions.

IV. — Béni soit Dieu, qui maintenant par vous, divine Marie, épanche de son sein des flots de bénédictions sur les hommes.

V. — Obtenez-moi, je vous prie, qu'au jour terrible où votre Fils jugera la terre, je sois de ceux à qui il adressera cette consolante parole : *Venez les bénis de mon Père, prendre possession du royaume qui vous a été destiné.*

ET JÉSUS, LE FRUIT DE VOS ENTRAILLES, EST BÉNI.

I. — Avec Élisabeth, je vous salue, ô Marie, et vous, qui êtes l'arbre de vie, et le fruit de cet arbre fécond, Jésus Christ, notre véritable vie.

II. — Oh! qu'il faut que mon goût soit dépravé, pour ne pas savourer la douceur de ce fruit, et lui préférer si souvent les fades plaisirs de la terre!

III. — Je l'espère, ô Marie, vous féconderez le sol stérile de mon âme; vous y ferez naître et mûrir Jésus, le fruit de la vie éternelle.

IV. — Grâces vous soient rendues, ô Vierge, c'est vous qui

êtes cette terre de promission, où coulent pour nous le lait et le miel, et c'est pour nous que votre sein a produit ce fruit béni.

V. Je vous en prie, divine mère, que mon âme produise enfin des fruits de sainteté, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes!

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU.

I. — Avec la sainte Église, je révère humblement, ô Marie, la souveraine dignité de votre Maternité divine.

II. — Oh! comme je suis confus de ma bassesse et de ma misère, en présence d'une si grande et si auguste Reine!

III. — Par vous, ô divine mère, je suis devenu enfant de Dieu. J'espère donc que vous voudrez bien m'accepter vous-même pour votre fils.

IV. — Soyez à jamais louée et bénie, ô vous qui nous avez donné un Rédempteur; vous, en qui la nature humaine a été élevée à l'ineffable dignité de la Maternité divine!

V. — Elle est de votre divin Fils cette parole : *Celui-là est mon frère, ma sœur, ma mère, qui fait la volonté du Père céleste.* — Daignez donc, ô Vierge, Mère de Dieu, rendre mon cœur si soumis à la volonté divine, que j'aie part à la gloire de votre Maternité.

PRIEZ POUR NOUS, PAUVRES PÉCHEURS, MAINTENANT ET A L'HEURE DE NOTRE MORT. AINSI SOIT-IL.

I. — Avec la sainte Église, je le proclame, ô Marie, vous êtes notre Patronne; c'est vous qui réconciliez les hommes avec Dieu, vous qui ne cessez de solliciter pour eux les bienfaits de la divine bonté.

II. — Pleure et gémis devant ton Dieu, ô mon âme, puisque, par ta faute, tu retires si peu d'utilité du patronage d'une si puissante et si miséricordieuse Reine.

III. — Espère néanmoins, et sois persuadée que tu obtiendras de Dieu tout ce que tu lui demanderas, si la Bienheureuse Vierge intercède pour toi.

IV. — Rends grâces à cette aimable Protectrice; car Elle

entoure ceux même qui l'oublient, de ses sollicitudes maternelles.

V. — Demande de nombreuses grâces à cette universelle bienfaitrice des hommes; prie-la de répandre ses largesses sur tous les fidèles, clercs et laïques, sur les vivants et sur les morts; sur tes proches, tes bienfaiteurs, tes ennemis, sur tous ceux qui se sont recommandés à tes prières; — conjure-la d'obtenir à tous le pardon de leurs péchés; de soumettre toutes les volontés des hommes à la divine volonté; — demande-lui avec confiance, qu'Elle daigne nous assister à l'heure de la mort.

IV.

COURONNE DE DOUZE ÉTOILES

OU

LES DOUZE PRINCIPALES VERTUS DE LA B. V. MARIE.

Je veux, par ces méditations, m'exciter à rendre parfaitement à Marie le culte d'hyperdulie qui lui est dû; ranimer mon respect, ma gratitude et ma confiance envers Elle, et surtout raviver en moi le désir d'imiter ses vertus.

Je réciterai à trois reprises l'Oraison dominicale, en l'honneur de la très sainte Trinité, et, à chaque méditation, un *Ave Maria.*

1re Méditation.

Notre Père, etc. — Demande au Père céleste un grand respect envers la Bienheureuse Vierge : elle en est souverainement digne, et pour de nombreux motifs : 1° Dieu l'a choisie pour être la mère de son Fils unique; — 2° les désirs des Patriarches ont appelé, et les oracles des Prophètes annoncé sa venue; — 3° jamais le péché n'a terni l'éclat de sa pureté immaculée;

— 4° toutes les vertus ornèrent à l'envi son âme; — 5° en Elle seule, Dieu a réuni toutes les grâces accordées aux autres âmes; — 6° Elle est la Reine des hommes et des Anges.

§ 1er. — *Vertus de la très sainte Vierge envers Dieu.*

2e Méditation.

Première vertu : LA FOI.

Je vous salue, Marie... — Demande à la Bienheureuse Vierge qu'Elle t'obtienne de Dieu une foi vive.

1° Elle crut qu'Elle pourrait devenir Mère, sans cesser d'être Vierge. Crois, et tout te deviendra possible.

2° Elle estima grandement les Mystères de la foi, et put en instruire les Apôtres eux-mêmes. Fais grand cas de ces mêmes Mystères.

3° Au temps de la Passion du Seigneur, Elle demeura inébranlable dans la foi en la résurrection de Jésus. — Sois ferme, à l'heure de l'épreuve.

3e Méditation.

Deuxième vertu : L'ESPÉRANCE.

Je vous salue, Marie... — Prie la Bienheureuse Vierge de t'obtenir la vertu d'Espérance.

1° Marie espéra la gloire éternelle, et compta obtenir tout ce qu'Elle demanda à son divin Fils. Aie la même confiance.

2° Dans ses tristesses et ses angoisses, Elle s'abandonnait aux mains de la divine Providence. — Dans tes peines, embrasse le bon plaisir de Dieu.

3° Elle attendit magnanimement la fin de son long exil sur la terre. — Sache attendre, avec patience, les grâces et les consolations de ton Dieu.

4e Méditation.

Troisième vertu : LA CHARITÉ.

Je vous salue, Marie... — Prie la Bienheureuse Vierge de t'obtenir la Charité.

1° Marie aima son Dieu d'un amour pur et désintéressé. — Ne veuille, à son exemple, en toutes choses, que la plus grande gloire de Dieu.

2° Son amour fut fervent, actif; il opéra sans relâche. — Ne te lasse jamais.

3° Au pied de la croix son amour fut fort et constant. — Ne cesse pas d'aimer, quand vient la tribulation.

4° Son amour fut libéral. Elle donna tout et se donna Elle-même à son Fils. — Offre-toi en holocauste à ton Dieu.

5° L'amour l'embrasa de ses flammes, et Elle éprouva ses divines langueurs. — Brûle d'amour pour ton Dieu, aime-le de tout ton cœur.

5e Méditation.

Quatrième vertu . LA RELIGION.

Je vous salue Marie... — Prie la Bienheureuse Vierge de t'obtenir la vertu de religion.

1° C'était avec un souverain respect, avec une dévotion tendre et empressée, que Marie revêtait, nourrissait, élevait Jésus enfant, et qu'Elle conversait plus tard avec Lui. — Imite-la, dans tes communions.

2° Dans ses oraisons et méditations, Elle retenait fidèlement, considérait attentivement, et comparait entre elles, avec diligence, les paroles de Dieu. — Agis ainsi à l'heure de la méditation.

3° Elle observait scrupuleusement les prescriptions de la loi : ainsi, aux temps marqués, Elle se rendait au Temple, etc. — Imite, en particulier, sa révérence dans le Lieu saint.

4° Elle écoutait avec attention et respect les enseignements de son Fils. — Écoute de même les instructions qu'on t'adresse, et les prédications.

6e Méditation.

Notre Père... — Demande au Fils unique de Dieu, qui est notre espérance, la grâce d'aller toujours avec confiance à la Bienheureuse Vierge.

1° C'est Elle, en effet, qui a attiré Dieu sur la terre.

2° Elle est le canal par lequel nous pourrons diriger, vers le parterre de notre âme, les eaux de la grâce de Jésus Christ.

3° Elle est une Reine à la fois très riche et très libérale.

§ 2. — *Vertus de la très sainte Vierge envers Elle-même.*

7e Méditation.

Cinquième vertu : L'HUMILITÉ.

Je vous salue Marie... — Prie la Bienheureuse Vierge de t'obtenir l'humilité.

1° Saluée par un Ange, Épouse du Très-Haut, Mère du Fils unique de Dieu, comblée des grâces de l'Esprit Saint, Marie ne s'attribue d'autre titre que celui de *Servante du Seigneur*. — Efforce-toi, quand on t'adressera des louanges, de concevoir de bas sentiments de toi-même.

2° Elle s'empressa de visiter Élisabeth, et la servit pendant près de trois mois. — Apprends à exercer joyeusement les humbles offices.

3° Elle tint caché le secret de l'Incarnation, et quand, inspirée de Dieu, Élisabeth la félicita, Marie se hâta de faire remonter à Dieu la gloire qu'on lui attribuait à Elle-même : « *Mon âme,* dit-elle, *glorifie le Seigneur!* » Ne dis point ce qui t'attirerait des louanges, et donne à Dieu la gloire de tes succès.

4° Elle fut toujours comme une humble et dévouée servante, auprès du glorieux saint Joseph. Toujours Elle voulait la der-

nière place, et c'est pour cela qu'Elle est nommée après les Disciples, dans les Actes des Apôtres. — Ne désire pas être préféré à tes frères, et ne cherche à les dominer en rien.

8e Méditation.

Sixième vertu : LA VIRGINITÉ.

Je vous salue Marie... — Prie la Bienheureuse Vierge de t'obtenir une pureté parfaite.

1° La première, Marie s'engagea, par vœu, à conserver intacte, en Elle, cette belle vertu. — Demande-lui d'être la gardienne de ta chasteté.

2° Le zèle pour la pureté lui fit demander à l'Ange : *Comment s'accomplira ce que vous m'annoncez?* — Ce zèle lui faisait éviter les regards des hommes et la retenait cachée dans sa demeure. Aussi est-elle appelée, dans l'Écriture, *un jardin clos.* — Demande la vigilance sur tes sens extérieurs et intérieurs.

3° Son seul aspect chassait des cœurs les pensées peu chastes. — Demande la grâce que tes paroles, tes actions, ta vue même, accroissent dans les âmes l'amour de la pureté.

9e Méditation.

Septième vertu : LA FORCE.

Je vous salue, Marie... — Prie la Bienheureuse Vierge de t'obtenir cette vertu, qui brilla tant en Elle :

1° Marie se montra forte, même à l'heure de la mort de son divin Fils, Notre Seigneur. — Apprends d'Elle à tout surmonter pour obéir à Dieu, même au milieu des tribulations.

2° Elle supporta généreusement les outrages que les Juifs adressaient à Jésus. — Sache recevoir patiemment une injure.

3° Rien ne lui coûta pour servir fidèlement son divin Fils, et plus tard les membres encore faibles de l'Église naissante. — Aime les travaux pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

10e Méditation.

Huitième vertu : LA PAUVRETÉ.

Je vous salue, Marie... — Prie la Bienheureuse Vierge de t'obtenir la vertu de pauvreté.

1° Marie pratiqua la pauvreté quand, près de mettre au monde le Sauveur, elle se retira dans l'étable de Bethléem. — Sois bien aise d'éprouver quelques-unes des souffrances de la pauvreté.

2° Souvent Elle fut dépourvue de tout appui humain. — Son divin Fils même fut enlevé à son amour, pour être conduit au Calvaire.

Quand le secours des hommes te fait défaut, appuie-toi sur ton Dieu.

11e Méditation.

Notre Père... — Demande au Saint-Esprit de vifs sentiments de reconnaissance envers la Bienheureuse Vierge, à laquelle nous sommes si redevables :

1° Elle a efficacement coopéré à notre Rédemption, quand Elle a conçu, mis au monde, allaité, servi le Fils de Dieu, notre Sauveur.

2° Elle est notre Médiatrice, et la Réconciliatrice des pécheurs avec Dieu.

§ 3. — *Vertus de la très sainte Vierge envers le prochain.*

12e Méditation.

Neuvième vertu : LA CHARITÉ FRATERNELLE.

Je vous salue, Marie... — Prie la Bienheureuse Vierge de t'obtenir la charité envers le prochain.

1° Marie désira ardemment et s'efforça de procurer le salut de tous les hommes. — Travaille activement au salut de tes frères.

2° Elle rendait, en toute occasion, de bons offices à ceux qui l'entouraient; dans la maison d'Élisabeth, par exemple, aux noces de Cana, etc. — Empresse-toi de rendre service au prochain, quand l'occasion s'en offre.

3° C'est Elle qui, comme une armée rangée en bataille, met en fuite les démons, nos ennemis; c'est Elle qui déjoue leurs menées perfides; Elle qui éloigne de nous mille maux.

4° Elle est notre Mère très aimante, et, à ce titre, Elle panse nos plaies et en sollicite, auprès de Dieu, la guérison.

13e Méditation.

Dixième vertu : L'OBÉISSANCE.

Je vous salue, Marie... — Prie la bienheureuse Vierge de t'obtenir la vertu d'obéissance.

1° Marie se rendit à Bethléem, Elle qui était Mère de Dieu, pour obéir à un empereur païen. — Que son exemple t'apprenne à te soumettre à tes Supérieurs, alors même qu'ils te déplairaient, ou te sembleraient fâcheux et difficiles.

2° Elle se soumit, sans y être obligée, à la loi de la Purification. — Accomplis au moins les règles qui t'obligent.

3° Elle exécuta fidèlement toutes les volontés de saint Joseph : ainsi, pour lui obéir, Elle partit, de nuit, pour l'Égypte, et Elle retourna à Nazareth, quand il lui dit que l'heure était venue. — Obéis aveuglément à tes Supérieurs.

4° Elle s'efforça de porter les autres à se soumettre aux volontés de son divin Fils. Ainsi, Elle disait aux serviteurs, aux noces de Cana : « *Faites bien tout ce qu'il vous dira* ». — Emploie ton industrie à faire observer par tous les ordres des Supérieurs.

14e Méditation.

Onzième vertu : LA MISÉRICORDE.

Je vous salue, Marie... Prie la Bienheureuse Vierge de t'obtenir la vertu de Miséricorde, un cœur compatissant.

1° Marie, en livrant pour nous son divin Fils, a donné en Lui, à ceux qui ont faim, un pain céleste; aux infirmes, un remède souverain; aux captifs, le prix de leur rachat, etc. — Aime à soulager les misères spirituelles et corporelles de tes Frères.

2° Elle éprouva Elle-même les plus amères tristesses; aussi eut-elle, pour celles des autres, la compassion la plus tendre. — Sois ému, à la vue des afflictions du prochain.

3° Les dons célestes qu'Elle a reçus et reçoit de son Fils, Elle nous les communique avec une libéralité pleine d'affection. — Répands libéralement autour de toi des biens que tu as gratuitement reçus.

4° On l'appelle *Mère de miséricorde,* parce que, sans relâche, Elle sollicite le pardon des pécheurs. — Dans tes prières, souviens-toi des pauvres pécheurs.

15e Méditation.

Douzième vertu : LA MODESTIE.

Je vous salue, Marie... — Prie la Bienheureuse Vierge de t'obtenir une modestie qui règle parfaitement tes mouvements et tes paroles.

1° Tout, dans l'extérieur de Marie, était si admirablement réglé, qu'après l'avoir vue, saint Denis l'Aréopagite disait : « Si la foi ne m'eût appris que l'adoration n'est due qu'à Dieu, j'eusse adoré la Vierge comme une Déesse ».

2° Avec les hommes, Elle ne parlait que rarement, et seulement de choses nécessaires ; mais ses entretiens avec Dieu, par la contemplation et la prière, étaient continuels.

3° Toutes ses paroles étaient mesurées et pesées. Elle les méditait dans son cœur, avant de les produire au dehors. — Ces paroles, elles furent :

1. Utiles : comme celles qui sortirent de sa bouche, à l'heure de l'Incarnation du Verbe, au moment de la sanctification de Jean-Baptiste, et aux noces de Cana.

2. Prudentes et modestes : telles furent les paroles qu'Elle adressa à l'Ange, quand, jalouse de conserver sa virginité, Elle lui demanda : *Comment s'accomplira ce que vous m'annoncez?*

3. Humbles : *Voici*, dit-elle, *la servante du Seigneur.*

4. Polies : Elle entra dans la maison de Zacharie, et *salua* Élisabeth.

5. Compatissantes : A la vue de l'embarras des époux aux noces de Cana, Marie se hâta de dire à Jésus : *Ils n'ont point de vin.*

6. Reconnaissantes : *Mon âme,* disait-elle, *mon âme* bénit, *glorifie le Seigneur!*

Médite toutes ces qualités des paroles de la Bienheureuse Vierge, et conjure-la de t'obtenir la grâce de reproduire quelques traits de leurs admirables perfections dans tes propres discours.

DEO GRATIAS ET MARIÆ!

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER.

LE BIENHEUREUX JEAN BERCHMANS EN BELGIQUE.

CHAPITRE PREMIER.

Pages.

Premières années du Bienheureux Jean (1599-1609)................. 1

CHAPITRE II.

Le Bienheureux Berchmans au pensionnat Notre-Dame (1609 à la fin de 1612).. 13

CHAPITRE III.

Le Bienheureux Jean chez l'archiprêtre de Diest (derniers jours de 1612)............ 27

CHAPITRE IV.

Le Bienheureux Jean au petit séminaire de Malines (de janvier 1613 à la fin de 1615).. 33

CHAPITRE V.

Le Bienheureux Jean au collège des Jésuites (année scolaire 1615-1616)... 47

CHAPITRE VI.

La vocation du Bienheureux Jean Berchmans (de juillet à septembre 1616)... 65

CHAPITRE VII.

Pages.

Le Bienheureux Jean Berchmans au noviciat, première année (24 septembre 1616 — 27 septembre 1617)........................ 83

CHAPITRE VIII.

Le Bienheureux Jean Berchmans au noviciat, seconde année (27 septembre 1617 — 25 septembre 1618)........................ 101

CHAPITRE IX.

Derniers jours du Bienheureux Berchmans en Flandre (26 septembre au 24 octobre 1618)........................ 125

LIVRE SECOND.

LE BIENHEUREUX JEAN BERCHMANS A ROME.

CHAPITRE PREMIER.

Zèle du Bienheureux Jean pour sa sanctification........................ 151

CHAPITRE II.

Esprit d'oraison du Bienheureux Jean........................ 161

CHAPITRE III.

Dévotion du Bienheureux Jean à l'Eucharistie........................ 179

CHAPITRE IV.

Dévotion du Bienheureux Jean à la très sainte Vierge........................ 191

CHAPITRE V.

Dévotion du Bienheureux Jean à saint Joseph, à son Ange gardien, aux Saints........................ 199

CHAPITRE VI.

Pages.
Innocence du Bienheureux Jean.............................. 207

CHAPITRE VII.

Humilité du Bienheureux Jean.............................. 219

CHAPITRE VIII.

La modestie du Bienheureux Jean.............................. 227

CHAPITRE IX.

Esprit de pénitence du Bienheureux Jean.............................. 237

CHAPITRE X.

L'obéissance du Bienheureux Jean.............................. 247

CHAPITRE XI.

Régularité du Bienheureux Jean.............................. 259

CHAPITRE XII.

Le Bienheureux Jean, écolier.............................. 267

CHAPITRE XIII.

Charité fraternelle du Bienheureux Jean.............................. 279

CHAPITRE XIV.

Zèle apostolique du Bienheureux Jean.............................. 295

CHAPITRE XV.

Derniers jours avant la maladie du Bienheureux Jean (de juillet au 7 août 1621).............................. 315

CHAPITRE XVI.

Dernière maladie du Bienheureux Jean Berchmans.............................. 325

CHAPITRE XVII.

Les derniers moments du Bienheureux Jean Berchmans (12 et 13 août 1621).............................. 349

CHAPITRE XVIII.

Pages.

Béatification de Jean Berchmans.. 381

CHAPITRE XIX.

Canonisation de Jean Berchmans.. 409

OPUSCULES DU B. JEAN BERCHMANS.. 431

